

Bains publics

Se laver en ville (1850-2000)

Sophie Richelle

Éditions de l'Université de Bruxelles

À ma mère,
qui m'a transmis le plaisir de lire dans mon bain.
Beaucoup de choses commencent par là…



L'objectif de la « Collection MSH » est d'offrir à un large public des ouvrages scientifiques sur des questions qui concernent les sciences humaines, leur fonctionnement, leurs objets et leur place dans la société. Elle vise à montrer à la fois la diversité et la richesse des outils des différentes sciences humaines et la pertinence de leurs méthodes pour mettre au jour les grands enjeux qui se sont posés et se posent aux humains d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et de partout. Les croisements entre trajectoires individuelles et mouvements collectifs/sociaux sont au cœur des questionnements de la collection.

Dans un monde académique qui a tendance à cloisonner les savoirs, la priorité est donnée à des projets inter – voire trans – disciplinaires qui font le pari de comparer, confronter puis intégrer les disciplines. Dans un monde universitaire où les chercheurs et chercheuses trouvent parfois difficilement des points de contact, dresser des ponts, coconstruire des objets de recherche communs, c'est se donner l'occasion d'être créatif dans l'élaboration des connaissances et des savoirs partagés.

Direction de la collection :
Jihane Sfeir & Cécile Vanderpelen-Diagre
(Maison des sciences humaines, ULB)

Bains publics

Se laver en ville (1850-2000)

Ce livre a fait l'objet de l'évaluation par les pairs.



ISBN 978-2-8004-1812-4
eISBN 978-2-8004-1813-1 (pdf)
ISSN 2736-5956
D/2023/0171/3

Publié en 2023 par les Éditions de l'Université de Bruxelles
Avenue Paul Héger 26
1000 Bruxelles (Belgique)

editions@ulb.be

www.editions-ulb.be

Publié avec le soutien financier du F.R.S-FNRS et
de la Faculté de philosophie et sciences sociales (ULB)

Imprimé en Belgique



Bains publics

Se laver en ville (1850-2000)

Sophie Richelle





Il doit y avoir bien des maux qu'un bain chaud ne peut guérir, mais je n'en connais pas beaucoup. Chaque fois que je suis triste à en mourir, trop nerveuse pour dormir, ou bien amoureuse de quelqu'un que je ne verrai pas pendant une semaine, je m'effondre, je touche le fond, et puis je me dis : « Je vais prendre un bain chaud. »

Je médite dans mon bain. Il faut que l'eau soit très chaude, tellement chaude qu'on puisse à peine supporter d'y plonger un pied. Alors, on s'enfonce, centimètre par centimètre, au point d'avoir de l'eau jusqu'au cou. […] Je ne me sens jamais autant moi-même que dans un bain chaud.

Sylvia Plath, La Cloche de détresse

Remerciements

À Chloé Deligne, pour m'avoir emmenée dans les bains, pour sa supervision bienveillante, rigoureuse et sa vision du monde sans compromis.

À la Maison des sciences humaines de l'Université libre de Bruxelles, au Fonds de la recherche scientifique, aux Éditions de l'Université de Bruxelles et à la Faculté de philosophie et sciences sociale de l'Université libre de Bruxelles, pour avoir rendu possible la fabrication d'un livre pas tout à fait ordinaire.

À toutes celles et ceux qui m'ont accompagnée, de près ou de loin, dans la quête des baignoires.

Merci.

Remarques préalables à la lecture

Abréviations

AIHOES	Archives de l'Institut d'histoire ouvrière et sociale
AONE	Archives de l'Office national de l'enfance
ASBL	Association sans but lucratif
AVA	Archives de la Ville d'Anvers
AVB	Archives de la Ville de Bruxelles
AVG	Archives de la Ville de Gand
AVL	Archives de la Ville de Liège
BCA	Bulletins communaux de la Ville d'Anvers
BCB	Bulletins communaux de la Ville de Bruxelles
BCG	Bulletins communaux de la Ville de Gand
BCL	Bulletins communaux de la Ville de Liège
CHSP	Conseil supérieur d'hygiène publique
CPAS	Centre public d'action sociale
EBHC	Erfgoed Bibliotheek Hendrik Conscience (Anvers)
KBR	Koninklijk Bibliotheek / Bibliothèque royale
PMR	Personne à mobilité réduite

Orthographe inclusive

Les règles de l'orthographe inclusive suivie dans cet ouvrage respectent la charte d'écriture inclusive et marche orthotypographique de la revue *La Déferlante*. Principalement, il s'agit de l'expression du masculin et du féminin pour se référer à des groupes mixtes par des doubles flexions complètes et en ordre alphabétique (tous et toutes) ou des doubles flexions abrégées au moyen d'un point médian dans une forme la plus légère possible (usager·es, travailleur·ses). Nous avons eu systématiquement recours à l'accord de proximité, y compris pour les adjectifs se rapportant à des termes composés d'un point médian (les anciens usager·es, les usager·es actuelles).

Citations des sources

Le style, l'orthographe et la ponctuation des scripteur·ices ont été systématiquement conservés, sans correction ni modernisation. La mention « *sic* » n'est dès lors pas utilisée pour signaler les fautes et cela vaut pour toutes les citations de sources.



PARTIE I

Bains publics, l'histoire

Introduction

Une baignoire, une douche, une fenêtre, un évier, un radiateur, un porte-vêtement, du carrelage. Une salle de bain, mais pas dans une maison. Dans un couloir à côté d'une piscine, dans un bâtiment indépendant ou dans une cour d'école, dans des configurations plus inattendues aussi. Les bains publics sont des solutions pensées, avant la salle de bain dans les logements pour rendre accessibles au plus grand nombre possible les moyens de se laver. Ils ont jusqu'à présent été très peu étudiés.

Si les ouvrages sur l'histoire de l'hygiène et du corps propre en font régulièrement mention, ils sont cependant toujours secondaires et cantonnés erronément à un long XIXe siècle. Il nous semble essentiel de revenir sur cette chronologie. L'exemple de la synthèse de référence française *Histoire du corps* est à ce titre particulièrement parlant[1]. Il est question des bains publics dans le deuxième volume ayant comme cadre chronologique 1789-1914, soit un long XIXe siècle. Volume dirigé par Alain Corbin, le chapitre « Hygiène du corps et travail des apparences » est rédigé par Georges Vigarello. C'est dans son point sur « L'eau populaire » que les bains publics sont abordés. Dans le troisième volume de cette synthèse, dirigé par Jean-Jacques Courtine et portant sur le XXe siècle, plus de trace. Dans le chapitre « Le corps ordinaire » de Pascal Ory, il est question des pratiques « nouvelles », plus caractéristiques du siècle (renouvellement de la cosmétique, chirurgie, retour du piercing et du tatouage, bronzage…). Mais rien sur la mise en pratique des dispositifs pensés et parfois initiés, certes, à partir de 1850 mais qui ne seront une réalité qu'au XXe siècle seulement.

Mettre les bains publics au centre d'une recherche d'histoire sociale et sensible est donc rare. Lorsqu'ils ont été au centre, les bains publics ont été étudiés dans une perspective patrimoniale, d'architecture ou d'histoire de l'art[2]. S'intéresser aux bains publics relevant des administrations publiques est pourtant une manière pertinente et inédite de toucher à l'histoire intime des classes populaires, ou plutôt aux cadres imposés dans lesquels elle a pu se (dé)jouer. C'est aussi, à l'heure de la précarisation des populations urbaines, à celle de la consécration du droit à l'eau depuis 2013 sans en garantir pour autant l'accès et à celle

[1] A. Corbin (dir.), *Histoire du corps. 2. De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Points, 2011 (2005) ; J. J. Courtine (dir.), *Histoire du corps. 3. Les mutations du regard. Le XXe siècle*, Paris, Points, 2015 (2006).

[2] C. Aymard (dir.), *Les Bains-douches en Limousin. Architecture et histoire : naissance d'une hygiène populaire*, Limoges, DRAC du Limousin/CAUE de la Haute-Vienne, 2013 ; M. Resseler, *Piscines et bains publics à Bruxelles*, Bruxelles, Service public régional de Bruxelles/Bruxelles développement urbain, 2015, https://opac.kbr.be/Library/doc/SYRACUSE/17301569/piscines-et-bains-publics-a-bruxelles (consulté le 19 juillet 2019).

du lavage des mains comme rempart aux nouvelles pandémies de SARS, une vraie question du présent au passé sur la gestion publique d'un besoin et de ses prises en charge.

Nous nous pencherons dans le cadre de cet ouvrage sur les bains publics dits « communaux »[3] des villes d'Anvers, Bruxelles-Ville[4], Gand et Liège. C'est-à-dire ceux mis en place en partie ou complètement par les autorités communales et disposant de cabines individuelles avec baignoire ou douche[5]. Autrement dit, les établissements qui, du point de vue du tarif, ont toujours été les plus accessibles et ceux qui, dans leur matérialité, s'approchent le plus de la salle de bain individuelle. Par là, nous estimons accéder à ce qui a été pensé, conçu et vécu, avant la salle de bain individuelle dans les logements, comme les meilleures solutions d'hygiène des corps du plus grand nombre, devenue, au XXe siècle commençant, un moyen incontournable de préserver la santé. Lieux méconnus, ils sont traversés par des questions d'hygiène, de soins, de gestes sur, pour et par le corps, de conceptions et d'idéologies, de sensations et d'émotions suscitées par les champs aussi vastes que triviaux de la propreté, de la saleté et de la santé.

La perspective historique adoptée ici est celle du social et du sensible[6]. Mais les archives concernant les bains publics sont moins riches que celles d'autres établissements médico-sociaux aux sources pleines d'infra-ordinaire et de quotidien dans lesquelles peut se débusquer cette histoire[7]. Principalement, il s'agit des archives administratives communales, des sources réglementaires nationales et des articles de presse. L'expédition pour y dénicher les corps et les sensations est erratique. Un travail d'inventaire a d'ailleurs été nécessaire au préalable pour sortir de l'oubli ces établissements et transparaît dans l'ouvrage.

---

3 À côté des bains communaux, d'autres endroits ont permis, depuis le XIXe siècle, de se laver en dehors de chez soi. Des bains publics commerciaux, ceux des écoles communales pour les élèves, ceux des usines, entreprises et industries pour leurs travailleur·ses, ceux des logements sociaux pour leurs habitant·es ainsi que ceux des hôpitaux ayant dans un premier temps pallié le manque d'infrastructures pour les plus démunis. Pour une étude particulière de l'un d'eux, voir entre autres S. Richelle, « Ce que "se laver" signifie : histoire de pratiques et d'expériences. Le cas des bains-douches des charbonnages belges (1911-1950) », *Le Mouvement social*, n° 275 (2), 2021, p. 73-92.

4 Il est à noter que la recherche ne porte que sur la commune de Bruxelles-Ville et non sur l'ensemble de l'agglomération de Bruxelles-Capitale. Les échelles, géographique et démographique, des quatre entités communales étudiées varient donc sensiblement.

5 Il ne s'agit pas des seuls endroits pensés et construits par une instance publique pour répondre aux besoins de l'hygiène populaire. Des établissements gérés par l'assistance publique ont été trouvés dans les archives. De même, d'autres infrastructures d'hygiène sont accessibles aux classes populaires notamment sur les lieux de travail, dans des hôpitaux, etc. Ils ne sont cependant pas repris dans le cadre de cette recherche. En suivant l'analyse de Laurent Honnoré, « la commune [constitue] le cadre d'analyse privilégié de toute recherche portant sur l'action sanitaire publique en Belgique au XIXe siècle ». L. Honnoré, *Mons au fil de l'eau*, Frameries, Cercle archéologique de Mons, 2005, p. 19.

6 La bibliothèque historiographique sur laquelle s'appuie notre démarche historienne contient, entre autres, les travaux d'Alain Corbin, Jacques Revel, Georges Vigarello, Hervé Mazurel, Jane Hamlett, Mathilde Rossigneux-Méheust, Benoît Majerus, Valérie Leclerc, etc., dont les références se retrouvent dans la bibliographie.

7 S. Richelle, *Les « Folles » de Bailleul*, Bruxelles, Université des femmes, 2014 ; S. Richelle, *Hospices. Une histoire sensible de la vieillesse. Bruxelles, 1830-1914*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

Pour autant, au détour de procès-verbaux de conseils communaux, de correspondances techniques sur les locaux ou de la brève d'un journal local, un univers se dessine. Un passé sans salle de bain, la mise en place de nouvelles normes d'hygiène, les propretés imposées et celles qui se déjouent surgissent. Quelques entretiens avec d'anciens usager·es et travailleuses de bains communaux permettent finalement d'ajouter de la chair aux récits.

Dans la lignée des travaux sur les *Residential institutions*[8], nous avons porté notre attention sur les dimensions matérielles (comment les espaces sont-ils construits ? Quelle conception de l'espace ? Quel mobilier ?), les dimensions humaines (quels en sont les usager·es ? Les personnels ? Les autorités ?) et enfin les dimensions sensibles (quelles sensations ? Quelles émotions ? Quels affects ?) qui traversent et font ces espaces particuliers. La tentative, difficile numéro d'équilibriste, est faite d'une histoire sociale, sensible et spatialisée des expériences du passé. Autrement dit, la question originelle est la suivante : qu'est-ce que se laver aux bains communaux a bien pu signifier pour celles et ceux qui s'y rendaient ?

Dans « Paysage carrelage », nous parcourons les notions élémentaires relatives aux bains et aux normes d'hygiène d'une part. D'autre part, nous plaçons les balises chronologiques qui jalonnent l'apparition des bains communaux. « À chaque ville ses bains » nous emmène ensuite dans quatre configurations urbaines différentes. À géométrie variable, Anvers, Bruxelles-Ville, Gand et Liège inventent, mettent en place, ferment et pérennisent des établissements de bains publics. Leurs manières racontent des prises en charge plus ou moins fortes du besoin de propreté de la population. Finalement, « Se laver aux bains communaux » nous emmène à l'intérieur, franchissant la porte. Personnages, matières et sensations se mêlent pour raconter les corps qui s'y sont lavés.

---

[8] J. Hamlett, *At home in the institution : material life in asylums, lodging houses and schools in Victorian and Edwardian England*, Houndmills, Palgrave, 2015 ; J. Hamlett et R. Hoskins, *Residential institutions in Britain, 1725-1970 : inmates and environments*, Londres/New York, Routledge, 2016.

Paysage carrelage

En prérequis, il nous semble pertinent de revenir sur ce que les termes « propreté » et « se laver » recouvrent et leur évolution au cours des derniers siècles. Plusieurs historiens se sont penchés sur le sujet et l'histoire n'est pas neuve[1]. Un rapide survol chronologique nous permet néanmoins de mettre en lumière qu'« être propre », et les moyens pour y parvenir, est tributaire de nombreux éléments comme les conceptions liées aux corps, à son fonctionnement, les conceptions liées à la santé, à la transmission des maladies, ou encore les capacités d'action des pouvoirs publics. Cet aperçu historique permet de souligner la nouveauté du bain et son importance à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle. Toutefois, le constat est à l'absence. Jusque dans le dernier quart du XXe siècle, la majorité des Belges ne disposent pas de salle de bain dans leur logement. De même, les gestes de cette nouvelle hygiène sont l'objet d'un apprentissage prenant au moins autant de temps que l'arrivée des salles de bain dans les logements.

En regard des évolutions des pratiques et des logements, les dispositifs et les manières de penser et de construire les bains publics varient depuis le XIXe siècle. Des bains publics hors de prix jusqu'à la création d'un service public accessible à tous et toutes en passant par les bassins populaires, la mise en place des bains communaux prend plus d'un demi-siècle en Belgique. Nous verrons comment les villes belges arrivent à ce modèle de bains communaux qui nous intéresse particulièrement ici.

Prérequis

Transformations de la propreté

L'Antiquité et le Moyen Âge sont des périodes durant lesquelles les pratiques de bains, majoritairement collectifs (thermes, étuves, etc.), prennent place. Mais au XVIe siècle, de manière inédite, les croyances associent eau et danger lorsque celle-ci se rapporte au corps et à sa

---

[1] A. Corbin, *Le Miasme et la jonquille : l'odorat et l'imaginaire social ; XVIIIe-XIXe siècles*, Paris, Flammarion, 1986 ; G. Vigarello, *Le Propre et le sale : l'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, 1985 ; P. Ward, *The Clean Body : A Modern History*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2019 ; G. Thuillier, « Pour une histoire de l'hygiène corporelle aux XIXe et XXe siècles », *Annales de démographie historique*, nº 1975 (1), 1975, p. 123-130, https://doi.org/10.3406/adh.1975.1274 (consulté 1er juin 2022).

santé. C'est probablement dans le contexte des épidémies de peste que ces connexions se nouent. L'eau créerait des fissures dans la peau alors perçue comme poreuse. Par ces béances, le corps serait exposé aux maladies transportées dans l'air. Ces craintes, ici ramassées, traversent encore l'ensemble du XVIIe siècle. Cette idée du corps comme une enveloppe perméable renforce l'importance du vêtement, vu comme une protection, un rempart à cette circulation de l'air. À ces considérations s'ajoute un renforcement des normes morales et sociales portées par les autorités religieuses et urbaines. Les étuves sont des lieux de troubles qui dérangent l'ordre. Les dernières étuves ferment leurs portes à la fin du XVIe siècle[2]. Au XVIIe siècle, le concept de propreté est donc largement une question d'apparence. Il oscille entre la propreté du corps et celle, presque plus importante, de ce qui le protège, les vêtements. Des vêtements propres, et plus particulièrement des sous-vêtements propres sont les signes du soin de soi. C'est d'ailleurs l'époque où ils se développent et se complexifient[3]. La valeur symbolique du linge blanc s'accroît. Il y a véritablement une hiérarchie des vêtements et de leur propreté en parallèle de la hiérarchie sociale, étant donné le coût, le temps et le travail intense que demande la propreté des vêtements. Pour le corps, le linge est considéré à cette époque comme l'agent de propreté, comparable à l'eau et au savon aujourd'hui. La toilette est dite « sèche », faite au moyen de frottement du linge, et ne concerne que les parties visibles du corps. Cependant, on voit revenir vers la fin du XVIIe siècle de nouvelles croyances, ou du moins revisitées, concernant les soins du corps liés à l'eau. Au XVIIIe siècle, les vertus nettoyantes de l'eau commencent à convaincre un peu plus largement l'ensemble de la société. On parle de « remise en grâce » et Vigarello situe au milieu du siècle un changement de statut du bain, qui ne surprend plus, signe de nouvelles pratiques[4]. De même, Peter Ward décrit pour cette période une nouvelle culture de la propreté personnelle liée aux nouvelles conceptions de l'eau[5]. Accompagnés d'une science médicale naissante de l'hygiène corporelle, ces éléments remettent en question tout le régime de coutumes et de croyances des deux siècles précédents. L'historiographie situe ces développements dans les milieux bourgeois et urbains, soucieux de se distinguer socialement. C'est d'ailleurs à la fin du XVIIIe siècle qu'on voit réapparaître des établissements de bains dans la plupart des villes occidentales. Et ce sont des établissements de luxe accessibles aux très riches seulement. Cela dit, les recherches récentes d'Olivier Faure montrent que les croyances dans les vertus de l'eau sont sans doute moins limitées aux classes les plus urbaines et les plus aisées[6].

---

2 G. Vigarello, *op. cit.*, p. 37-46.

3 D. Roche, *Histoire des choses banales : naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVIIe-XIXe siècle)*, Paris, Fayard, 1997.

4 G. Vigarello, *op. cit.*, p. 106-107.

5 P. Ward, *op. cit.*, p. 13.

6 O. Faure, « Un thermalisme populaire à l'aube du XIXe siècle », *in L'Eau source de vie*, Montbrison, La Diana, 2018, p. 77-98.

C'est au XIX[e] siècle que les transformations amorcées s'ancrent et se généralisent. Plusieurs facteurs aux échelles et aux implications très différentes peuvent expliquer le changement de pratiques. Il y a tout premièrement le constat et la prise de conscience des conditions de vie des classes ouvrières urbaines des villes industrialisées. Laurent Honnoré, parmi d'autres, dresse l'état de ces situations[7]. En Belgique, entre 1800 et 1850, à la ville comme à la campagne ou dans les milieux ouvriers des charbonnages, les conditions de vie des classes populaires se dégradent. À la campagne, une crise agricole importante prend place entre 1845 et 1847. Elle est due aux mauvaises récoltes causées par un hiver rude et par le mildiou et la rouille qui touchent les pommes de terre et le seigle, deux éléments essentiels de l'alimentation. La situation des campagnes est telle qu'un exode rural important s'observe vers les différentes villes du pays. Pourtant, à la ville, la situation ne vaut guère mieux. Les effets de la révolution industrielle, la transition démographique et l'exode rural renforcent une pression démographique sur les logements urbains. Ces tendances aboutissent à la construction d'habitations insalubres, favorisant épidémies et maladies[8]. Qui plus est, l'idéologie du laisser-faire valorisant la sphère de la propriété privée et de l'initiative individuelle exclut dans un premier temps toute intervention des pouvoirs publics[9].

Deuxièmement, le XIX[e] siècle est également le moment où se développe une branche nouvelle de la science médicale : l'hygiène. Elle est généralement définie comme une « partie de la médecine qui étudie les règles et les pratiques propres à conserver et à améliorer la santé » ou « l'ensemble des mesures prises par l'autorité aux différents niveaux afin de faire disparaître ou d'empêcher l'émergence des facteurs qui, dans l'environnement où vit un groupe social, portent atteinte à la santé des membres de ce groupe »[10]. Cette nouvelle branche scientifique et médicale s'accompagne d'un ensemble d'experts (médecins, architectes, ingénieurs…) qui vont influencer et participer aux prises de décisions politiques, tout comme à la mise en place pratique des réformes préconisées.

Troisièmement, c'est à la fin du XIX[e] siècle qu'un consensus scientifique s'installe autour de la théorie dite « microbienne », ou « théorie des germes », pour expliquer les modes de transmission des maladies. Ce point nécessite quelques explications plus techniques pour bien saisir ses implications sur le corps et son entretien[11]. Jusqu'à la fin du XIX[e] siècle, les maladies infectieuses courantes et leurs moyens de transmission sont mal ou peu connus et compris.

---

7 L. Honnoré, *Mons au fil de l'eau*, Frameries, Cercle archéologique de Mons, 2005.

8 E. Bruyneel, *Le Conseil supérieur de la santé (1849-2009) : trait d'union entre la science et la santé publique*, Louvain, Peeters, 2009, p. 17-19.

9 L. Honnoré, *op. cit.*, p. 17-18.

10 Centre national de ressources textuelles et lexicales, cnrtl.fr, https ://cnrtl.fr/definition/hygi%C3%A8ne (consulté le 15 février 2021).

11 La plupart des éléments de ce paragraphe proviennent de G. Fabre, *Épidémies et contagions : l'imaginaire du mal*, Paris, Presses universitaires de France, 1998, p. 187-203.

Plusieurs théories s'opposent, se succèdent et/ou se rejoignent. Parmi celles-ci, deux théories principales se développent et se déclinent dans les croyances et les solutions pensées au XIXe siècle. Elles rappellent également les croyances liées à l'eau exposées ci-dessus. Il s'agit d'une part de la théorie « infectionniste » ou « miasmatique », prolongeant les thèses « aéristes ». La transmission se conçoit par un contact avec un environnement corrompu, principalement l'air, mais également l'eau dite « stagnante », dont les manifestations principales sont les mauvaises odeurs. Avec la théorie infectionniste, il s'agit plutôt d'agir sur l'environnement. D'une extrême à l'autre, la ventilation comme le parfum sont des moyens de lutter contre les risques de transmission des maladies. D'autre part, avec la théorie « contagionniste », la transmission des maladies est expliquée par un contact physique direct entre corps et/ou objets. La théorie contagionniste entraîne la nécessité d'isoler les corps malades afin d'éviter tout contact physique direct avec d'autres personnes, animaux ou objets. Cordons sanitaires, surveillance des frontières maritimes et terrestres, quarantaine et isolement des malades constituent alors les moyens d'action principaux. Ces deux théories vont être en partie balayées par les découvertes de Pasteur et de Koch sur les micro-organismes et la théorie des germes qui en découle. D'une certaine manière, la théorie contagionniste revient, mais en s'appuyant sur des bases scientifiques nouvelles, permettant un contrôle et une destruction plus précises et efficaces des germes pathogènes. Le laboratoire de diagnostic bactériologique devient l'outil de premier plan et remplace les mesures de grande ampleur touchant l'ensemble de la population[12].

Ce qui est fondamental à comprendre et à retenir pour notre propos, c'est que cette nouvelle conscience des germes et de leurs actions dans la transmission des maladies déplace l'attention de l'environnement aux individus. Elle amène l'idée que la maladie est causée par la prolifération de micro-organismes dont la multiplication peut être prévenue notamment par une hygiène corporelle. Dès lors, une importance toute nouvelle est accordée à la pratique du bain. Se laver et les moyens de le faire fusionnent avec l'idée de santé individuelle[13]. Dans la logique morale et économique d'un XIXe siècle industriel et bourgeois, cela rime également avec la préservation de la force de travail et le maintien de la paix sociale[14].

Quatrièmement, c'est dans les dernières décennies du XIXe siècle que les conditions matérielles nécessaires à la diffusion des dispositifs d'accès à l'eau vont se mettre en place. Grossièrement et en reprenant l'analyse de Peter Ward, il s'agit du développement industriel de la fabrication de savons, dont les entrepreneurs agissent en véritables promoteurs de leurs produits et d'une nouvelle hygiène ; la lente mais constante diffusion des réseaux et systèmes d'eau courante et

---

[12] L. Honnoré, *op. cit.*, p. 166-170.

[13] P. Ward, *op. cit.*, p. 134-136.

[14] G. Vigarello, *op. cit.*, p. 207-216.

d'égouttage ; ainsi que la diffusion de la plomberie et la transformation des espaces à l'intérieur du bâti[15].

Le XIXe siècle est donc la période où s'invente et se déploie une hygiène populaire à laquelle participent les premiers établissements de bains publics. Mais le XXe siècle, encore très peu étudié, peut être caractérisé comme le siècle du « souhait universel d'un usage privé de la salle de bain »[16] et non celui de son acquisition immédiate. Peter Ward, l'un des rares historiens à dépasser la première moitié du XXe siècle dans ses recherches, souligne qu'encore au début du siècle dernier, cette nouvelle hygiène personnelle reste largement une préoccupation des classes sociales les plus aisées. La transformation des mentalités est un chantier immense, d'autant plus que les dispositifs pour rendre ces habitudes possibles restent bien au-delà des moyens de la plupart des gens. Les infrastructures nécessaires aux soins modernes du corps sont l'existence, au sein du logement, d'une salle prévue pour cet usage et de l'eau courante chaude. Ces conditions ne seront remplies pour la majeure partie du monde occidental que dans le dernier quart du XXe siècle. Et toujours, la classe et le statut social, tout comme l'environnement urbain ou rural, influencent la diffusion, l'adoption, la possibilité de réalisation de cette transition dans les logements comme dans les gestes. Cela dit, l'attention à l'hygiène personnelle va croissante tout au long du siècle. Le corps fraîchement lavé et désodorisé devient, au XXe siècle finissant, une aspiration globale[17].

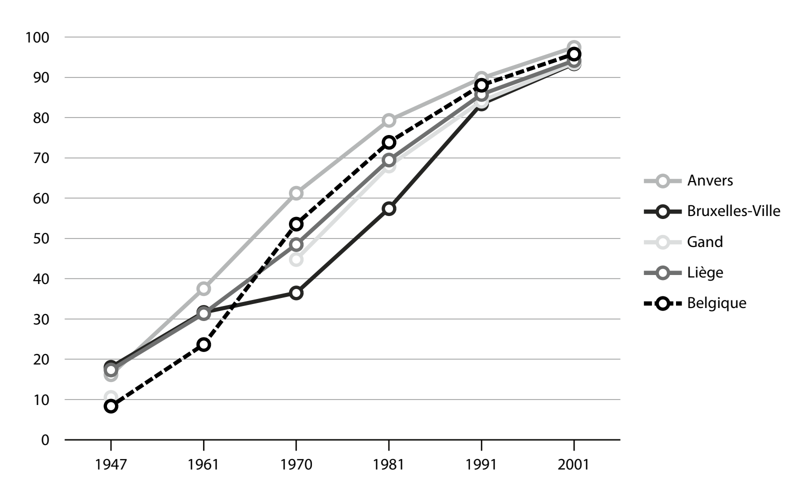
La salle de bain, une absence

La salle de bain, composée d'un ou deux éviers, d'une baignoire et/ou d'une douche et éventuellement d'une toilette et d'un bidet, dans une pièce spécifiquement dédiée, de préférence au sein de la zone dite « de nuit » du logement, composée des chambres à coucher, est une construction extrêmement récente en ce qui concerne les habitations ordinaires. De fait, si des modèles de salle de bain circulent depuis la fin du XVIIIe siècle, elles sont réservées aux plus fortunés. Au cours du XIXe siècle, le souhait formulé dans les théories architecturales et hygiénistes précède largement la réalisation et la généralisation. En Belgique, et en général sur le continent européen, la démocratisation de cet ensemble technique et culturel qu'est la salle de bain prend place seulement dans la deuxième moitié du XXe siècle.

Les recensements nationaux de la population et des bâtiments sont on ne peut plus clairs à ce sujet. En 1910, la première enquête statistique sur l'habitation permet seulement de mettre en rapport le nombre de pièces pour le nombre d'habitants. La présence ou l'absence d'une

[15] P. Ward, *op. cit.*, p. 4-6.
[16] *Ibid.*, p. 6.
[17] *Ibid.*, p. 230.

salle de bain n'est même pas évoquée dans les éventuels autres critères de salubrité des logements. La conclusion nous permet néanmoins de balayer toute idée de salle de bain privative au sens contemporain du terme puisque « dans chacune des agglomérations, sauf celle de Gand, le type de logement le plus fréquent est celui de deux pièces »[18].



Graphique 1. Pourcentage des logements équipés d'une salle de bain privée dans les communes d'Anvers, Bruxelles-Ville, Gand, Liège et pour la Belgique, 1947-2001 (recensements de la population et des logements)

Le recensement de 1947 est le premier à investiguer plus en profondeur l'état des logements en s'intéressant notamment à leurs « commodités ». La salle de bain n'y est pas considérée comme une « pièce d'habitation », c'est-à-dire « destinée aux besoins fondamentaux de la vie commune »[19]. Toutefois, avec les questions de la distribution publique d'eau, la présence d'un lieu d'aisance privé, le type d'éclairage, le type de chauffage et la présence d'un ascenseur, elle figure au rang des commodités des logements investiguées. Il apparaît que pour les quatre communes qui forment le terrain de cette recherche tout comme pour le pays en général, moins de 20 % des logements sont équipés d'une salle de bain privée ou commune en 1947. Les quatre communes dont il est question se situent cependant toutes au-dessus de la moyenne nationale, allant dans le sens des inégalités territoriales entre villes et campagnes déjà soulignées par Peter Ward[20]. Les commentaires du recensement de 1961 soulignent

[18] *Statistique de la Belgique : Population : recensement général du 31 décembre 1910*, Bruxelles, M. Weissenbruch, vol. 1, 1912, p. 230.

[19] *Recensement général de la population, de l'industrie et du commerce au 31 décembre 1947*, Bruxelles, Puvrez, Institut national de statistique, vol. 2, 1949, p. 26.

[20] *Ibid.*

l'augmentation constante des salles de bain au sein des logements. La moyenne nationale a en effet presque triplé, passant de 8 à 23,5 %[21]. La Belgique suit une évolution proche de celle de la France et de l'Italie, loin derrière les États-Unis, le Canada et l'Angleterre qui présentent, à cette même époque, autour de 80 % des logements équipés d'une salle de bain[22]. En 1981, le recensement se fait l'écho des chiffres en affirmant qu'« avoir une salle de bains ou de douches dans le logement n'est plus un luxe, mais cela répond à nos conceptions actuelles de confort habituel »[23]. Cela dit, encore près de 25 % des logements du pays en sont dépourvus. La Belgique est devancée, dans ces années-là, par la France et l'Italie qui présentent autour de 85 % des logements équipés d'une salle de bain[24]. En 1991, la Belgique est juste un peu en dessous des moyennes nationales voisines et transatlantiques. Le recensement de 1991 souligne l'amélioration considérable du « petit » confort, en ce compris l'eau courante, la présence d'une toilette avec chasse et d'une salle de bain ou de douche. En 2001, il est intéressant de noter la consécration de la salle de bain au rang des « besoins de base »[25]. Les quatre communes ainsi que la moyenne nationale affichent un pourcentage de logements équipés en salle de bain supérieur à 90 %. Au revers de la médaille, il apparaît important de ne pas oublier les 3 à 7 % de logements, en fonction des endroits, qui continuent d'en être dépourvus à l'aube du XXIe siècle.

De même, les recensements de la population et des bâtiments tracent des évolutions globales. Ils ne permettent pas de rendre compte dans le détail de la multitude de cas. À commencer par les questionnaires et les nombres de ménages pris en compte dans les différentes enquêtes qui changent d'une année à l'autre. En deçà de ces évolutions générales, à l'échelle des communes comme à l'échelle des quartiers, sans même parler de l'échelle des territoires ruraux, les disparités demeurent. Entre 1961 et 1970, il est intéressant de remarquer qu'à l'exception d'Anvers, les quatre communes des centres urbains passent en dessous de la moyenne nationale. Sans aller à l'encontre des observations d'un plus grand confort dans les habitats urbains que dans les habitats ruraux, cette évolution marque plutôt les disparités très fines qui peuvent s'observer dans un territoire peu étendu. À titre d'exemple, le graphique réalisé dans le cadre du projet de recherche HyPer montre l'évolution au sein de l'agglomération bruxelloise en

21 *Recensement de la population : 31 décembre 1961*, Bruxelles, Institut national de statistique, vol. 3, partie 1, 1963, p. 46.

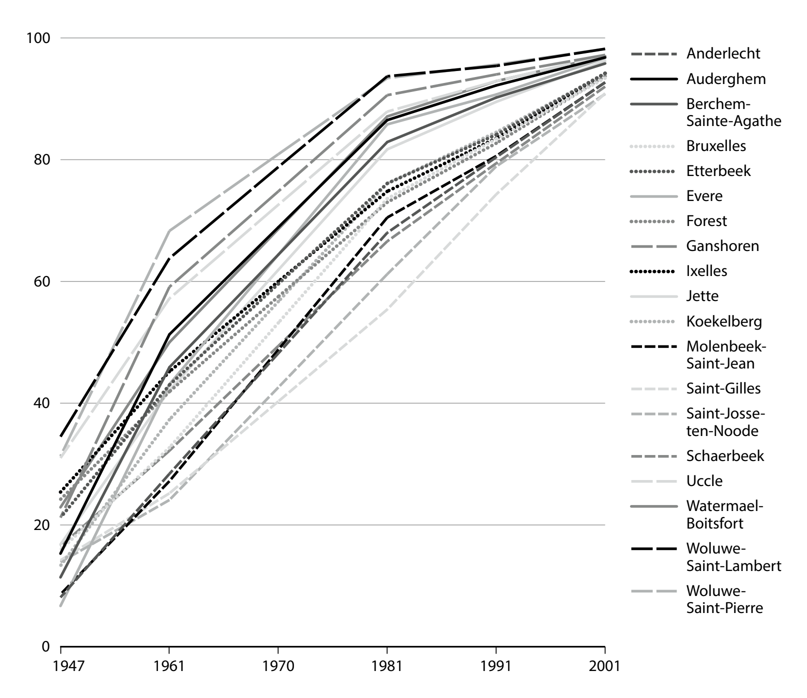
22 P. Ward, *op. cit.*, p. 160.

23 *Recensement de la population et des logements au 1er mars 1981*, Bruxelles, ministère des Affaires économiques, Institut national de statistique, vol. 2, 1983, p. 75.

24 P. Ward, *op. cit.*, p. 160.

25 D. Vanneste, I. Thomas et L. Goossens, *Le Logement en Belgique*, Bruxelles, SPF Économie – Niko Demeester, 2001, p. 11.

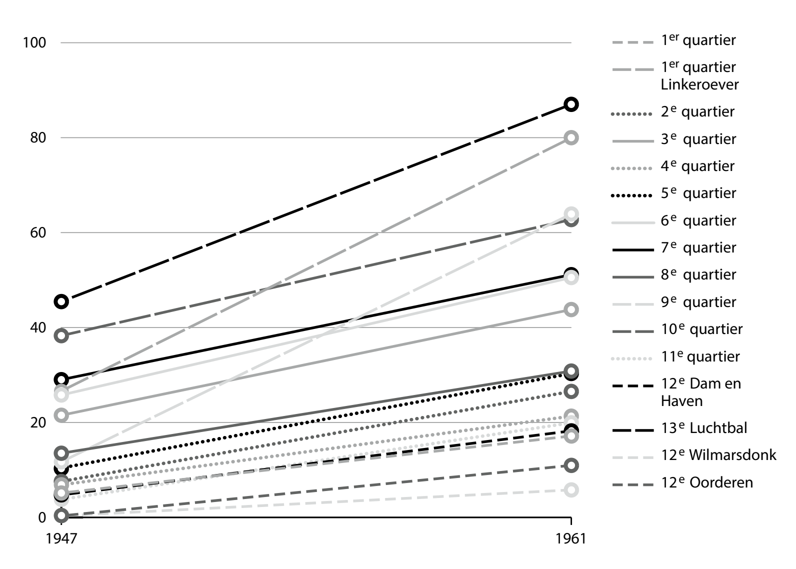
fonction des différentes communes entre 1947 et 2001[26]. Les différences d'équipement sur un territoire aussi resserré restent très importantes jusqu'aux années 1990.



Graphique 2. Pourcentage des logements équipés d'une salle de bain privée dans les dix-neuf communes de l'agglomération bruxelloise, 1947-2001 (recensements de la population et des logements – Rapport d'activité du Projet HyPer, avril 2020)

De même, un important recensement réalisé par l'administration anversoise montre, en 1947 et 1961, les différences qui existent au sein de la commune d'Anvers, alors même qu'elle affiche déjà à ces dates, face aux trois autres communes, le pourcentage le plus important de logements équipés d'une salle de bain. Pour certains quartiers anversois, moins de 1 % des logements sont ainsi équipés en 1947 et les disparités entre les quartiers aux deux dates sont énormes.

[26] Le projet HyPer « Précarité hydrique : l'hygiène personnelle hors de/sans/mal chez soi » est mené par des chercheur·ses de l'Université libre de Bruxelles : https ://msh.ulb.ac.be/fr/team/lieu/projet-hyper (consulté le 1er juin 2022).



Graphique 3. Pourcentage des logements équipés d'une salle de bain privée dans les quartiers d'Anvers, 1947 et 1961 (AVA, 237#1)

Difficile, donc, de parler de salle de bain dans les logements populaires avant la Seconde Guerre mondiale. En Belgique, comme chez ses voisins, la salle de bain est une pièce très récente des habitations ordinaires et sa généralisation ne peut pas être située avant les années 1990. Le basculement s'opère pour la plupart des communes étudiées au cours des années 1970 seulement. Différents historien·nes soulignent les nécessaires avancées techniques pour pouvoir opérer ce changement spatial et culturel. D'un équipement nomade, expérimental et onéreux depuis la fin du XVIIIe siècle, la salle de bain, dont la valse a déjà été racontée ailleurs, s'ancre dans une pièce, ses objets se standardisent et se démocratisent[27]. Non seulement la possibilité d'une pièce, mais aussi les raccordements à l'eau et aux évacuations, les modes de chauffage de l'eau ainsi que les objets manufacturés sont nécessaires et ne deviendront accessibles aux classes populaires que dans la deuxième moitié du XXe siècle. En Belgique, encore la loi de Taeye (1948) sur les primes à la construction et à l'acquisition d'habitations à bon marché et à l'acquisition de petites propriétés terriennes ainsi que la loi Brunfaut (1949) sur le Fonds national du logement donnent des impulsions pour promouvoir un plus grand confort dans les logements modestes auquel participe la salle de bain.

Les bains publics ne sont pas la seule alternative à la salle de bain privée, loin de là. La bassine d'eau chaude dans la cuisine reste, jusque

27 C. Bormans, *Lichaamsverzorging en sanitaire voorzieningen bij de Gentse bevolking (1850-1940)*, Mémoire, Rijksuniversiteit Gent, 1984, p. 127-260 ; V. Heymans, *Les Dimensions de l'ordinaire*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 141-162 ; P. Ward, *A history of domestic space : privacy and the Canadian home*, Vancouver, UBC Press, 1999, p. 51-59.

dans les années 1980-1990, un moyen de se laver largement répandu. Toutefois, les bains publics ont la particularité d'offrir, à moindre coût et pour un long XXe siècle, un dispositif d'une modernité inaccessible à la plupart des logements.



Figure 1. Toilette d'enfant dans la cuisine, *circa* 1969 (Huis van Alijn)

Apprendre à se laver

In verscheidene gemeentescholen onzer stad heeft men stortbaden ingericht, waar de leerlingen bij beurten zich gansch het lichaam gaan zuiveren.

Het stelsel der stortbaden, hetwelk overigens in Duitsland in vele scholen bestaat, is zeer eenvoudige. Sproeikranen zijn op 1m50 hoogte geplaatst, de leerlingen komen er onder staan ; de onderwijzer opent de kraan om heel het lichaam nat te maken en de kleinen beginnen zich ferm te wrijven, van de schouders tot de voeten ; de kraan wordt dan eene tweede maal geopend om het

hoofd te wasschen en heel het lichaam af te spoelen. In den winter wordt het water natuurlijk verwarmd[28].

Daté de 1893, cet article rend compte de ce que sont probablement les premières installations de douches scolaires en Belgique, dans la commune de Gand. Ce qui apparaît de manière particulièrement frappante, c'est la nouveauté du procédé. En attestent les nécessaires descriptions et explications de son déroulé et du nombre de fois où le robinet doit être ouvert et fermé.

L'école n'est pas le seul moyen des autorités publiques d'éduquer la population aux nouvelles normes d'hygiène. Poussées dans le dos par le mouvement hygiéniste, les interventions politiques en matière de santé et d'éducation à la santé et à l'hygiène sont notables à partir de la fin du XIXe siècle[29]. Odile Roynette et Julia Csergo montrent par exemple comment la caserne et le service militaire, en tant que passage obligé de la population masculine, peuvent servir d'initiation et d'intégration des nouvelles normes d'hygiène[30]. En Belgique, de fait, en 1912, l'ensemble des casernes sont pourvues d'installations de bains-douches avec pour objectif un bain hebdomadaire par personne[31]. De même, les autorités publiques ne sont pas les seules à s'atteler à l'éducation des classes populaires. Peter Ward souligne notamment le rôle majeur joué par l'industrie du savon et des produits cosmétiques. La construction de ce nouveau marché, en se saisissant des moyens de persuasion développés par une stratégie publicitaire nouvelle elle aussi, entraîne une éducation à l'hygiène sans précédent.

Il n'en reste pas moins que c'est via les écoles publiques que s'exprime l'intention des autorités d'éduquer la population de la manière la plus large possible. Les écoles publiques se développent irrégulièrement à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle en Belgique. L'obligation scolaire y est assez tardive, en 1914. Toutefois, comme dans la plupart des pays occidentaux, des écoles publiques ou très peu chères touchent de plus en plus d'enfants depuis le tournant des XIXe et XXe siècles. L'école est vue par les États comme de puissantes opportunités de promouvoir l'hygiène personnelle. Car cela participe à la « fabrication »

---

[28] « Dans plusieurs écoles municipales de notre ville, on a installé des bains-douches, où les élèves vont chacun à leur tour se nettoyer complètement. Le système des bains-douches, qui existe également dans de nombreuses écoles en Allemagne, est très simple. Les robinets sont placés à une hauteur de 1 m 50, les élèves se placent en dessous ; l'enseignant ouvre le robinet pour mouiller tout le corps et les petits commencent à se frotter vigoureusement, des épaules aux pieds ; le robinet est ensuite ouvert une seconde fois pour laver la tête et tout le corps. En hiver, bien sûr, l'eau est chauffée » (traduction de l'autrice). « Nieuws uit Gent. Stortbaden », *Handelsblad*, 25 octobre 1893.

[29] P. Ward, *The Clean Body : A Modern History*, *op. cit.*, p. 138-141 ; O. Faure, « Hygiène, hygiénisme et santé publique en France, XIXe-XXe siècle », *in Éducation à la santé, XIXe-XXe siècle*, Rennes, ENSP, 2002, p. 13-30.

[30] O. Roynette, *« Bon pour le service » : l'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle*, Paris, Belin, 2000, p. 158-162 ; J. Csergo, *Liberté, égalité, propreté : la morale et l'hygiène au XIXe siècle*, Paris, Michel, 1988.

[31] F. Putzeÿs, « Belgique. État actuel de l'œuvre des bains populaires en Belgique », *in Première Conférence internationale des bains populaires et scolaires, tenue à Scheveningue, 27-30 août 1912*, Amsterdam, Imprimerie J. H. Bussy, 1912, p. 66.

du citoyen idéal dont sont chargées les écoles publiques. Les écoliers sont considérés comme les vecteurs de pratiques nouvelles, les emportant chez eux, à l'intérieur des familles.

Il est raisonnablement possible de douter de la réussite du dispositif scolaire concernant l'introduction des pratiques d'hygiène. En effet, comme le souligne Peter Ward, l'ampleur de la tâche est énorme. Elle implique une transformation profonde des habitudes quotidiennes et de rentrer au cœur des familles sans en avoir les moyens[32]. Néanmoins, l'école permet, par la présence d'installations, les premiers contacts avec les dispositifs et les pratiques. Elle permet si pas leur apprentissage et leur adoption, au moins une initiation. Les messages véhiculés, les dispositifs accessibles, les gestes y prenant place donnent une image de l'apprentissage de l'hygiène en Belgique.

Les installations scolaires de bains-douches se multiplient donc à partir de la fin du XIX[e] siècle. Gand est très rapidement suivie par Bruxelles en 1897 avec l'école numéro 7 à la rue Haute. En 1912, l'Annuaire sanitaire de Belgique recense six écoles à Anvers, onze à Bruxelles, dix à Gand ainsi que dans les communes de Saint-Gilles, de Schaerbeek et de Willebroek[33]. L'inventaire paraît toutefois très insuffisant au médecin hygiéniste liégeois Félix Putzeÿs qui l'établit en 1912[34].



Figure 2. Douches scolaires – École n° 7 à Bruxelles, 1913 (AVB, album II-18)

[32] P. Ward, *The Clean Body : A Modern History*, *op. cit.*, p. 149-150.

[33] *Administration du service de santé et de l'hygiène publique. Introduction à l'Annuaire sanitaire de la Belgique. Situation au 1er janvier 1912*, Bruxelles, impr. F. Van Buggenhoudt, 1913, p. 204.

[34] J. Duesberg, *Notice nécrologique de Felix Putzeÿs*, 1932, https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/118359/3/Felix%20Putzeys_notice.necrologique_1847-1932.pdf (consulté le 22 novembre 2021).

Pour autant, le moment de leur ouverture apparaît dans plusieurs journaux comme révélateur de la nouveauté des gestes et des pratiques. Plus précisément, l'apprentissage que constitue le dispositif nouveau de la douche est particulièrement lisible dans une série d'articles de presse. De fait, si se laver à l'eau et au savon fait partie des messages d'éducation à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, le faire sous la douche peut être tout à fait nouveau.

> *Depuis quelques jours les bains-douches établis par la Ville de Bruxelles à la nouvelle école no 7, rue Haute, fonctionnent régulièrement. A partir de 10 heures du matin jusqu'à midi et de 2 à 4 heures du soir, les enfants défilent par brigades de 30 ou 40 et vont se soumettre à l'action des douches. Cela n'a pas marché tout seul dans les premiers jours ! Peu habitués aux ablutions, les bambins refusaient catégoriquement de se soumettre à l'opération aquatique. Mais peu à peu, encouragés par l'exemple, tous, ou du moins presque tous, car il a fallu écarter ceux dont la santé ne permet pas ce genre d'exercice hygiénique, se sont soumis de bonne grâce aux douches. L'opération en elle-même dure environ trois minutes : avec les quatorze cabines qui existent, on peut donc doucher, avec les pertes de temps inévitables, une bonne centaine au moins de bambins le matin et autant l'après-midi. Autant que la chose peut se faire, on tâche d'arriver à donner un bain par semaine à chaque enfant*[35].

À l'image de la description bruxelloise, plusieurs articles portant sur Gand et Anvers se situent au tournant des XIXe et XXe siècles[36]. Mais la nouveauté ne cesse pas aux premières installations. Dans les années 1920, le même genre de compte-rendu montre qu'à Couillet, par exemple, nouveauté et réticences entourent encore les douches scolaires :

> *Depuis 15 jours, les bains-douches fonctionnent. Sous la surveillance du personnel enseignant et de l'infirmière scolaire, une fois par semaine les enfants des écoles, à l'exception de ceux des écoles gardiennes, vont prendre leur bain. Comme il fallait s'y attendre, les débuts ont rencontré une légère opposition. Quelques rares parents, heureusement, toujours imbus de préjugés ont interdit à leurs gosses de répondre à l'appel que leur a adressé leur maitre d'école. Ces parents qui font si aisément fi de l'hygiène et de la santé de leurs enfants, finiront, nous en sommes convaincus, par reconnaître leur erreur. Espérons que ce sera bientôt et que tous les enfants profiteront de la nouvelle institution*[37].

35 « Les bains à l'école », *Journal de Charleroi*, 21 février 1898.

36 « Échos et nouvelles. Bains-douches pour écoliers », *Journal de Charleroi*, 4 décembre 1902 ; « Échos et nouvelles. Les bains dans les écoles », *Journal de Charleroi*, 5 février 1904.

37 « Chronique régionale. Couillet. Les bains-douches », *Journal de Charleroi*, 13 juin 1926.

De même à Gand et Schaerbeek où elles sont installées depuis plusieurs années, il semble opportun à plusieurs journaux d'en rappeler la nécessité et de dissoudre les craintes qui continuent d'exister autour de la douche[38]. De manière générale, on remarque que plusieurs articles concernant la propreté du corps et la nécessité du bain parsèment la presse belge d'un premier long XX[e] siècle. Sous les plumes de différents médecins et commentateurs hygiénistes, vulgarisation et explication scientifiques montrent qu'il est encore nécessaire de décrire les effets du bain, comment le prendre, à quelle fréquence, etc., jusqu' à la fin des années 1940 au moins[39].

De manière générale, en plus ou à défaut des installations de douche, on retrouve à disposition des écoles des outils d'instruction et d'inspection. L'hygiène personnelle est sur la liste des sujets d'étude obligatoires. Il est attendu des professeurs de se comporter comme des modèles de bonnes pratiques. Des manuels scolaires et des exercices pratiques sont à l'ordre du jour. En 1883, il est recommandé de se laver quotidiennement le corps, la figure, les pieds et les mains au moyen d'une lotion d'eau de pluie[40]. Ces dernières peuvent également être lavées après chaque repas et on précise que l'usage du savon de Marseille, « le moins caustique », peut être utile à leur endroit. La bouche, les dents et les cheveux sont également distinctement listés. Il est recommandé de rincer et de laver tous les matins et même après chaque repas bouche et dents à l'eau fraîche, renforcée de savon blanc, d'une brosse demi-raide et d'une éventuelle poudre dentifrice. Les cheveux doivent être brossés et peignés tous les matins. En cas de démangeaisons, de pellicules ou de tête sale, celle-ci peut être lavée avec un esprit de savon, mélange d'alcool, d'eau et de savon blanc. En 1896, les bains sont plus précisément prescrits[41]. Un bain par semaine suffit aux enfants, un bain par mois aux adultes et un par jour aux mineurs ou ouvriers d'usine. Dans les années 1920, les indications se font moins précises, comme si elles devenaient plus

38 « Chronique médicale. Bains-douches scolaires bains individuels ou collectifs », *Le Peuple*, 17 juin 1926 ; « Gent. Stortbaden », *Vooruit*, 13 avril 1923.

39 « Variétés. Le bain », *La Meuse*, 8 septembre 1868 ; « À propos de bains », *La Meuse*, 29 juillet 1882 ; « Soyez propres ! », *Journal de Charleroi*, 27 mars 1900 ; « Encore de l'eau ! », *Le Peuple*, 19 mai 1904 ; « La petite chronique. Lettre du Dr Louis Querton », *Le Peuple*, 29 mai 1904 ; « Progrès et propreté », *Le Peuple*, 3 juillet 1904 ; « La question des bains », *Le Peuple*, 1[er] septembre 1912 ; « Chronique médicale. Préventions, préjugés, superstitions », *Le Peuple*, 6 décembre 1932 ; « Lavez-vous ! », *Le Progrès libéral*, 16 décembre 1915 ; « Le jour du médecin. Les bains-douches », *La Dernière Heure*, 1[er] juillet 1920 ; « Le jour du médecin. La propreté c'est la santé », *La Dernière Heure*, 17 mars 1932 ; « Het praatje van den dokter. Een rein Lichaam. Het Dagelijksche wassche », *Het Laatste Nieuws*, 14 mai 1922 ; « Kroniek van den Dag. Het dagelijksche bad », *Het Laatste Nieuws*, 23 juin 1933 ; « Reinheid », *Handelsblad*, 20 mars 1932 ; « Le saviez-vous ? Les bains dans l'histoire », *L'Indépendance de Charleroi*, 26 mai 1949.

40 I. Kupfferschlaeger, *Éléments d'hygiène et d'économie domestiques à l'usage des écoles de filles*, Liège, Imprimerie H. Vailleut-Carmanne, 1883, p. 60-67.

41 O. Coquot et D. Dolhen, *Cours d'hygiène conforme au programme du 5 septembre 1896*, Namur, Ad. Wesmael-Charlier, 1899, p. 115-122.

communes, alors que la fréquence de leur prescription augmente[42]. Les parties visibles du corps, figure, cou, bras, sont à laver chaque matin au moyen d'un linge et d'eau tiède. Il faut un bain et/ou une ablution du corps « tout entier » chaque semaine, le savon noir complétant l'eau. La tête n'est plus à laver « de temps à autre », mais « souvent ». L'attention portée sur les mains se confirme. Elles sont désormais à laver chaque matin et avant chaque repas. Dans les années 1930 s'ajoute encore la prescription de les laver après chaque passage aux toilettes[43]. Un lavage matin et soir pour les dents semble se généraliser. En 1960, une épuration des explications s'observe à nouveau, comme s'il ne fallait plus entrer dans les détails des agents nettoyants, des fréquences et des gestes. Se laver tout le corps devient à faire « au moins » une fois par semaine[44]. Une brochure de la Croix-Rouge datée de 1980 est à nouveau étonnamment précise et détaillée sur comment et quelles parties du corps laver[45]. On y remarque notamment une mention des organes génitaux, rarement évoqués. Autre témoin du XXe siècle avançant, l'usage des mouchoirs et serviettes jetables est recommandé pour se sécher les mains après les avoir lavées.

Les publications actuelles des organismes de référence relatives à l'hygiène font apparaître les creux et les silences des manuels d'hygiène du long XXe siècle. Principalement, les organes génitaux ne font, à l'exception de la brochure de 1980, jamais l'objet d'une description précise en termes de gestes et de manière. En prolongement, par contre, l'hygiène des mains continue de retenir l'attention. Liée à la compréhension de la transmission des maladies, elle voit des brochures spécifiques continuer de lui être consacrées dans les années 2010[46].

Finalement, au-delà de ces recommandations générales, l'école est également le lieu d'un apprentissage différencié de l'hygiène en fonction des genres, et ce, pour une bonne partie du XXe siècle. À ce sujet, les archives d'une école bruxelloise révèlent les considérations sur la pudeur des « grandes jeunes filles » qui guident direction et architectes lors de l'installation des douches[47]. En 1924, la directrice de l'école no 5 à la

---

[42] A. Bouillon et D. Scurbecq, *Cours illustré d'hygiène d'économie domestique et des travaux du ménage destiné aux élèves du degré moyen des Écoles primaires*, Namur, Ad. Wesmael-Charlier, 1920, p. 50-55 ; H. Gengou, *Petit Manuel d'hygiène à l'usage des Écoles primaires, des Écoles d'adultes et des Sections préparatoires annexées aux Écoles moyennes*, Namur, Ad. Wesmael-Charlier, 1922 (11e édition), p. 20-22.

[43] Archives de l'Office national de l'enfance (AONE), Croix-Rouge de Belgique, *Syllabus d'une causerie type : La propreté*, 1932.

[44] P. Gersom, *Wij en ons lichaam : Hoofdzaken van het menselijk lichaam en de hygiëne, met mogelijkheden tot zelfwerkzaamheid, zelfcontrole en differentiatie*, Groningen, Jacob Dijkstra's uitgeversmij s.a., s.d. (*circa* 1960), p. 5.

[45] AONE, Croix-Rouge, *Hygiène personnelle*, 1980.

[46] AONE, *À l'eau les mains ! Quand te laver les mains ?*, Brochure, 2014, https ://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PARENTS/Brochures/Hygiene-des-mains.pdf (consulté le 1er juin 2022) ; *L'hygiène des mains, une pratique essentielle en toute saison !*, Brochure, 2015, https ://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PRO/Milieux_accueil/Flash_accueil/FA26-Sante_L_hygiene_des_mains.pdf (consulté le 1er juin 2022).

[47] Archives de la Ville de Bruxelles (AVB), Fonds administratifs, Enseignement, IP II D 1248 « Installation de bains douches à l'école no 5, rue de Schaerbeek », Rapport du service Enseignement général au Collège, 18 mars 1926.

rue de Schaerbeek demande l'installation de douches dans ses locaux. Elle souligne le mauvais état des logements de ses élèves et l'impossibilité, surtout pour les jeunes filles, de se laver chez elles en raison de la promiscuité qui y règne. Toute une correspondance s'ensuit entre l'administration communale et les instances étatiques subsidiantes qui proposent des douches collectives plus économiques à réaliser. Leur projet sera finalement écarté au profit de douches individuelles sauvegardant pudeur et intimité principalement féminines.

Se laver à l'eau et au savon relève donc bien d'un apprentissage. Julia Csergo et Jean-Pierre Goubert ont déjà rappelé les croyances associées aux vertus de la crasse et de la saleté, montrant les décalages encore en présence au tournant des XIXe et XXe siècles[48]. Csergo avance encore l'idée que deux générations « formées par l'école gratuite et obligatoire » seront nécessaires pour abandonner complètement les croyances d'une « crasse bienfaisante »[49]. Cela nous mène dès lors à la période de l'entre-deux-guerres avec des situations très différentes en fonction des progrès inégaux en matière d'équipements sanitaires domestiques. L'évolution des recommandations, de l'utilisation d'eau de pluie à celle de serviettes jetables, est à ce sujet très parlante. L'école n'est pas le seul endroit possible pour cet apprentissage, comme nous le montre la mention de la caserne. Mais elle n'en demeure pas moins le lieu d'un premier contact, et ce, particulièrement documenté.

Des bains publics aux bains communaux

Avant 1800 : des bains publics commerciaux et luxueux

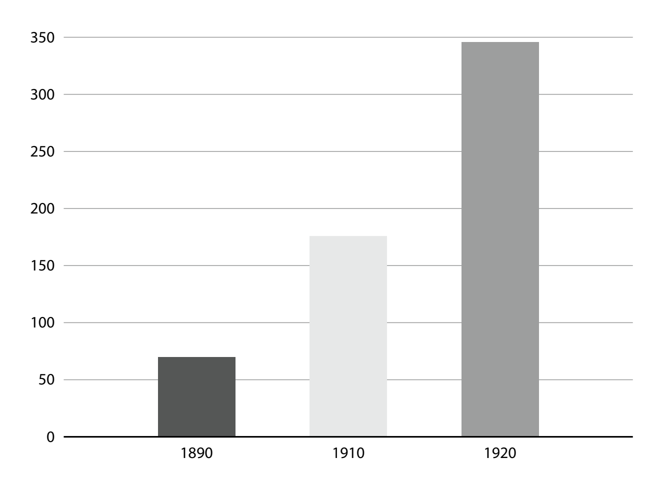
Dès la fin du XVIIIe siècle, la plupart des villes européennes comptent des établissements de bains tenus par des particuliers. Avec un objectif lucratif, ils offrent des services plus nombreux que de simples bains dits « de propreté », notamment des bains « médicamenteux » et également, parfois, un service de bains à domicile. S'ils rendent un service de santé publique et d'hygiène, ils sont hors de bourse pour la plupart des gens. Outre le luxe thérapeutique et l'accueil qu'ils offrent, les tarifs sont également à mettre en perspective avec les difficultés techniques supposant de telles infrastructures à cette époque. Amener, évacuer, chauffer l'eau n'a rien d'anodin dans un monde sans eau courante ni système de chauffage général.

En Belgique, les recensements de la population selon les professions, fonctions et positions montrent toutefois que les établissements de bains

[48] J.-P. Goubert, *La Conquête de l'eau : l'avènement de la santé à l'âge industriel*, Paris, Robert Laffont, 1986, p. 58-59 ; J. Csergo, « Propreté et enfance au XIXe siècle », *in Éducation à la santé, XIXe-XXe siècle*, Rennes, ENSP, 2002, p. 56.

[49] J. Csergo, *ibid.*, p. 55.

publics, toutes formes confondues, prennent véritablement de l'ampleur à partir de la fin du XIXe siècle[50]. En effet, alors que le recensement de 1866 ne définit pas de catégorie spécifique, ceux de 1890, 1910 et 1920 détaillent dans une rubrique propre les personnes actives dans les établissements de bains. D'« entrepreneurs et directeurs de bains ou de lavoirs » en 1890, on passe à « établissement de bains publics, entrepreneurs de bains de rivière, établissement d'hydrothérapie, bains de mer, baigneurs, professeurs de natation, etc. » en 1910 et 1920. La multiplication des intitulés et des chiffres peut être le signe de la dynamique du secteur.



Graphique 4. Nombre de personnes travaillant dans le secteur des établissements de bains publics en 1890, 1910 et 1920 (recensements de la population)

C'est l'agglomération de Bruxelles-Capitale qui semble en avoir été la plus dotée. Le plus ancien établissement remonte à 1768, à la rue de Terre-Neuve[51]. En 1830, on en compte quatre et jusque dix-sept en 1891[52]. Ils sont par ailleurs nombreux à rester ouverts au long du XXe siècle, encore quatorze en 1959. À Anvers, le premier établissement du genre semble avoir ouvert en 1802[53]. Dans cette commune, il est possible de retracer tout au long du XIXe siècle jusqu'à sept établissements de bains ainsi qu'un établissement de bains flottants sur

50 Recensement de la population 1890, t. 2, p. 344-345 ; 1910, t. 4, p. 237 ; 1920, t. 3, p. 256.

51 CAP. D.K., *Vade Mecum ou Description de Bruxelles et ses environs, avec des notions sur ce qu'il s'y trouve de plus remarquable*, Bruxelles, C.J. De Mat, 1830, p. 44.

52 *Ibid.*, p. 44-48 ; AVB, Almanachs du commerce et de l'industrie, Professions, « Bains publics », 1832-1969, https ://archives.bruxelles.be/almanachs (consulté le 25 novembre 2021).

53 F. H. Mertens, *Geschiedenis van Antwerpen sedert de stichting der stad tot onze tyden*, Van Merlen, 1853, p. 31.

l'Escaut[54]. À Gand, la présence de ces bains publics « commerciaux » est moins nombreuse et plus limitée dans le temps, avec un maximum de quatre établissements au milieu du XIXe siècle et jusqu'à maximum deux dans la seconde moitié du XXe siècle[55]. Pour Liège, l'historien Marcel Conradt a détaillé les premiers établissements de bains présents dans cette commune. Les Bains du Sieur Philippes et la Maison de bains des Croisiers, installés sur les cours d'eau de la ville, ouvrent à la fin du XVIIIe siècle[56].

Les descriptions promotionnelles qui sont faites de tous ces établissements se recoupent et se ressemblent. Au-delà du ton que l'on pourrait trouver ampoulé, c'est bien un espace de luxe où l'idée de thérapie est principale dans l'attention portée aux corps. À l'image du plus ancien établissement de Bruxelles, les sortes de bains sont nombreuses, la restauration et le logement sont parfois prévus sur place, les corps sont valétudinaires et convalescents :

> *Les plus anciens sont ceux situés sur la Senne, rue de Terre-neuve. Ils ont été érigés en 1768, à l'instar de ceux de Paris, à peu de distance de l'endroit ou la rivière entre dans cette Ville, et par-conséquent dans une des positions les plus agréables, les plus saines et les moins susceptibles des parties hétérogènes du courant de la rivière. On peut les prendre chauds ou froids. Des prairies, étendues, un jardin vaste, des avenues ombragées et agréables rendent leur situation aussi riante qu'avantageuse. Cet établissement, isolé de toute autre habitation, réunit les qualités essentielles à ceux de ce genre : la propreté et la commodité. Les bains sont distribués de façon que chacun y est en son particulier, chaque baignoire ayant sa chambre et ses commodités usuelles. Le bon ordre, la décence et l'exactitude dans le service s'y observent avec la plus scrupuleuse attention. L'on sait l'avantage précieux qui résulte de la situation de ces bains sur la rivière, et combien les eaux en sont plus salubres que celles des sources, fussent-elles même neutralisées par la chimie ; l'on sait que chaque chambre de bain offre deux robinets qui permettent de renouveller l'eau à volonté et au degré de chaleur qui convient à chaque baigneur ; l'on sait que tous les objets d'utilité, et même d'agrément, sont réunis dans cet établissement : l'on y fournit tout le linge nécessaire, tel que fond de bain, peignoir, six serviettes ; le linge y est chauffé plus ou moins, selon le désir des personnes ; on peut aussi faire usage de bains de*

---

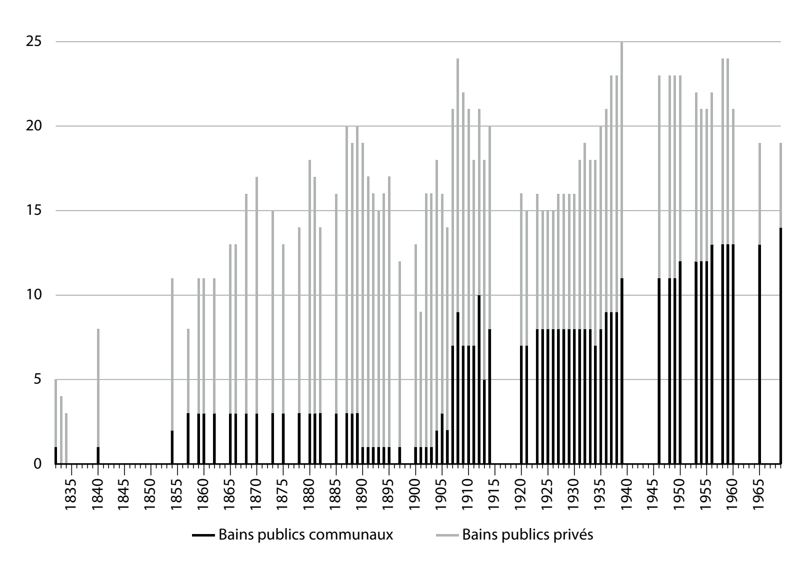
[54] P. Ville, *Le Guide des étrangers dans la Ville d'Anvers*, Éditeur P. Ville, 1818, https://books.google.be/books?id=0-Y3wwEACAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false (consulté le 25 novembre 2021) ; *Pasinomie. Collection complète des lois, décrets, arrêtés et règlements généraux qui peuvent être invoqués en Belgique*, Bruxelles, Bruylant, 1837 ; *Guide des étrangers dans la Ville d'Anvers*, Anvers, Imprimerie Philippe Ville, 1850 ; M. den Hollander, *Sport in 't stad : Antwerpen 1830-1914*, Louvain, Leuven University Press, 2006, p. 272.

[55] C. Bormans, *op. cit.*, p. 7.

[56] M. Conradt, *Histoires des bains et bassins de natation de Liège du 17e siècle à nos jours*, Liège, Les Éditions de la Province de Liège, 2017, p. 69-101.

vapeur et minéral, le tout sans augmentation de prix. On y trouve des eaux de Seltz et de Spa, du lait de chèvre, ainsi que toute sorte de rafraîchissemens, pour ceux seulement qui font usage des bains, et non autrement : les personnes, qui par maladie, ou pour éviter les intempéries de l'air et les frais de voiture, désirent prendre plusieurs bains consécutivement, trouvent aussi à juste prix des logemens commodes et propres. Les prix sont fixés pour les bains simples à une demi couronne. Il est seulement accordé des faveurs pour les abonnemens, et les conventions particulières avec l'administrateur, la Veuve-Nootens, qui offre toute facilité et qui continue le service avec les mêmes soins qui lui ont mérité, depuis son établissement, la confiance et la bienveillance publique[57].

La création d'un service public de bains communaux à partir de 1900 n'empêchera pas ce genre d'établissements de continuer d'exister. En atteste le nombre encore important à Bruxelles tout au long du XXe siècle. Si le thérapeutique prend moins de place dans les descriptions des établissements, les prix continuent de marquer socialement les lieux. La clientèle, plus bourgeoise, qui encore dans une bonne moitié du XXe siècle peut ne pas disposer d'installation privée, paye plus cher pour un cadre et un service plus cossus. Il est possible d'observer la chronologie de leur diminution via les Almanachs bruxellois.



Graphique 5. Nombre d'établissements de bains publics communaux et commerciaux à Bruxelles-Ville, 1832-1969 (Almanachs bruxellois du commerce et de l'industrie).

[57] Cap. D. K., *op. cit.*, p. 44.

Aujourd'hui, les baignoires ne font plus recette. Ces établissements commerciaux mettant principalement à disposition des douches et des baignoires individuelles n'existent plus. À noter toutefois l'exception de l'établissement des « Bains maures » dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean, à Bruxelles. Là, au prix de 5 euros, il est encore possible d'utiliser deux cabines de baignoire ; dernier et fragile vestige d'un passé sans salle de bain et avec vendeurs d'eau chaude.

1800-1850 : bains populaires, l'exemple vient des voisins

Pour les continents européen et nord-américain, l'Angleterre donne le ton[58]. La raison avancée est celle de la violence et de la précocité, là plus encore qu'ailleurs, des conséquences de l'industrialisation, expliquant une plus grande rapidité dans la mise en place de solutions aux conditions de vie ouvrière.

C'est à Kitty Wilkinson qu'est attribuée la genèse d'un service public de buanderie, donnant lieu à la création des bains publics. Habitante d'un quartier pauvre de Liverpool, elle organise une buanderie dans sa cuisine-cave qu'elle met à disposition des nombreux ménages de son voisinage durant l'épidémie de choléra de 1832. Elle reçoit cinq ans plus tard une subvention de la Ville pour soutenir son activité. Convaincue de la nécessité de rendre accessibles aux plus pauvres les possibilités de se laver et de laver leurs vêtements, elle milite pour la création d'un établissement de bains publics dont elle sera l'une des premières tenancières.

La première « *bath and wash house* », financée et gérée par la Ville, ouvre donc à Liverpool, Upper Frederick Street, en 1842. Elle contient dix baignoires, un espace buanderie et une salle de lecture à l'étage. Le rassemblement de bains et de livres dans un même édifice répond au modèle et idéal grec d'un esprit sain dans un corps sain. Les deux baignoires de première classe se trouvent dans des petites pièces individuelles et privées. Les huit baignoires de deuxième classe se trouvent, quant à elles, dans un espace collectif composé de cabines semi-fermées.

À partir de ce moment-là, plusieurs autres établissements voient le jour dans différentes villes du pays. La Ville de Londres tente de définir l'établissement modèle. En plus des baignoires individuelles et de la buanderie, des petites piscines et moins systématiquement des bains de vapeur sont les deux autres éléments incontournables du modèle anglais de bains publics. Ceux-ci se construisent par ailleurs autour de la division des espaces basée sur la classe sociale et le genre. Les espaces réservés aux femmes sont systématiquement moins importants ou moins accessibles. Les espaces réservés aux classes sociales plus aisées permettent un niveau de soins des corps plus important (matériel plus luxueux, présence de miroirs, fourniture de produits cosmétiques,

[58] J. Dillon Reed, *Modernity, Sanitation and the Public Bath : Berlin, 1896-1933, as Archetype*, Thèse de doctorat, Duke University, 2007, https://hdl.handle.net/10161/430 (consulté le 1er juin 2022).

contrôle de l'eau, etc.). Ces tendances marqueront durablement la construction des établissements au niveau international.

En ce qui concerne la Belgique, la circulation de ce modèle est très importante. L'exemple anglais fait l'objet d'analyses, de visites et de délégations d'instances nationales et communales. En 1852, Wynand Janssens décrit longuement l'établissement de Goulston Square à Londres avant de présenter le projet du premier bain populaire bruxellois[59]. Encore en 1911, la commune d'Anvers envoie plusieurs membres de son conseil communal visiter des établissements anglais et des questionnaires très pratico-pratique sont soumis à plusieurs d'entre eux par voie postale[60]. Si ces éléments ne permettent pas de mesurer l'impact réel sur les bâtiments finalement construits, il est certain que les premiers bains du pays, à Bruxelles-Ville à la rue des Tanneurs et à Liège à la rue des Franchimontois, sont construits sur le modèle anglais.

Moins souvent rappelée dans l'historiographie francophone, l'Allemagne est pourtant une autre source d'inspiration importante. En Belgique, l'exemple allemand est plusieurs fois mis en exergue par différentes autorités communales. À la fin du XIXe siècle, la Ville de Gand estime ce pays en avance sur la mise à disposition de bains-douches dans les écoles[61]. À la même période, la commune de Bruxelles-Ville organise également un voyage en Allemagne, « où il existe des établissements semblables supérieurement organisés »[62] avant d'entamer les travaux de son nouveau bassin populaire. En 1961 encore, l'exemple ouest-allemand est invoqué lors de la mise en place de la piscine de Laeken[63].

1849-1900 : encourager l'initiative privée

En Belgique, le premier témoignage en faveur de la création de bains publics à destination du plus grand nombre se fait dans la foulée de la création du Conseil supérieur d'hygiène publique, en 1849[64], des

[59] W. Janssens, « Établissement de bains et lavoirs publics à Bruxelles », *in Congrès général d'hygiène de Bruxelles. Session de 1852*, Bruxelles, Imprimerie de G. Stapleaux, 1852, p. 385-388 ; Archives de la Ville de Liège (AVL), Bulletins communaux de la Ville de Liège (BCL), « Bains et lavoirs publics ; Rapport de M. le Conseiller Lhoest », 17 octobre 1855, p. 351-354.

[60] Archives de la Ville d'Anvers/FelixArchief (AVA), Was- en stortbadinrichting, Stuivenbergplein (Wilgenstraat), 480#4327.

[61] « Nieuws uit Gent. Stortbaden », *Handelsblad*, 25 octobre 1893.

[62] AVB, BCB, « Produit des actions de la Société des bains économiques », 13 décembre 1897, t. 2, p. 1321.

[63] AVB, BCB, « Bassins de natation. Second district. Aménagement », 2 octobre 1961, t. 2, p. 238.

[64] Fondé en 1849 à l'image des modèles anglais et français, le Conseil supérieur d'hygiène publique amorce l'intervention de l'État dans les matières d'assistance et de santé laissées jusque-là en grande partie aux instances communales. Dans un premier temps, il s'occupe de rassembler et de traiter les rapports établis par les comités de salubrité publique. Ceux-ci, créés un an plus tôt, sont établis par commune. Composés de médecins, pharmaciens, architectes et membres de la bienfaisance, ils s'attachent à dresser l'inventaire de ce qui peut constituer un danger pour la santé des habitants ainsi qu'à déterminer les travaux d'assainissement. Le Conseil supérieur d'hygiène publique devient donc un organe central de vérification et de coordination de l'exécution des travaux. E. Bruyneel, *op. cit.*, p. 25-26.

deux congrès internationaux d'hygiène, en 1851 et 1852, et de la série de réformes concernant l'hygiène mises en place par Charles Rogier[65]. Nous sommes au milieu du siècle, les conditions de vie des classes populaires, comme rappelé ci-dessus, sont désastreuses. Épidémies et famines frappent durement depuis le début du siècle.

Dans les pays voisins, des initiatives similaires pour l'amélioration de l'hygiène du peuple se développent. La Belgique, contrairement à ses voisins, ne développe pas de législation particulière en cette matière. En 1849, une discussion à l'Assemblée parlementaire traite des bains publics de la manière suivante :

> *Le gouvernement se propose d'encourager, par des subventions ou par des avantages spéciaux, les propriétaires, qui, aux conditions que l'administration déterminera, feront profiter les pauvres de leurs établissements. Dans les quartiers ou il n'existe ni bains ni lavoirs, ou l'agglomération de la population les rend indispensables, il désire, avec le concours de la commune, de l'arrondissement ou du département, en favoriser la création par l'industrie privée*[66].

De même, une circulaire du ministre de l'Intérieur aux gouverneurs de provinces datant de février 1849 rappelle qu'« [i]l n'est pas moins important […] de favoriser et de provoquer, au besoin, l'établissement de lavoirs et bains publics alimentés soit par les eaux naturelles, soit par celles provenant des fabriques ou des machines à vapeur »[67]. La préoccupation existe donc, mais aucun moyen d'importance n'est mis en place. Plutôt, l'autorité supérieure encourage, dans un premier temps, l'initiative privée sans toutefois lui assurer des soutiens financiers clairs et précis.

Le même esprit se poursuit les années suivantes et tout au long de la deuxième moitié du XIXe siècle. En 1850, dans une circulaire aux gouverneurs de province, Charles Rogier, ministre de l'Intérieur, réitère et énumère les « avantages considérables que procurerait à la classe ouvrière et pauvre l'institution de bains et de buanderies économiques »[68]. Et tout en insistant sur les bienfaits sociaux, il rappelle que les établissements peuvent « offrir un appât à la spéculation privée, puisqu'il est prouvé par les résultats qu'ont donnés ceux organisés dans un pays voisin, qu'elle peut en retirer des bénéfices très notables »[69].

---

65 Charles Rogier (1800-1885). D'origine liégeoise, Charles Rogier est avocat de formation et de tendance politique libérale. Homme politique, il assume différentes fonctions à différents niveaux de pouvoir, de gouverneur d'Anvers à ministre des Affaires étrangères. Par ailleurs, il porte une attention soutenue aux problèmes de santé publique. E. Bruyneel, *op. cit.*, p. 23.

66 *La Santé. Journal d'hygiène publique et privée*, année 1, nº 11, 1849, p. 133, cité dans G. Meyfroots, *Een architectuurhistorische en typologische studie van de openbare en publiek toegankelijke zwembaden en badinrichtingen van het huidig Brussels Gewest van circa 1850 tot 1960*, Mémoire, Vrij Universiteit Brussel, 1996, p. 24.

67 « Hygiène publique. Assainissement des villes et communes », *L'Indépendance belge*, 8 février 1849.

68 *Mémorial administratif de la Flandre-Orientale*, Gand, J. Vandenbranden-Deschuyter, vol. 68, 1850, p. 1122.

69 *Ibid.*

Le même argument de rentabilité est utilisé seize ans plus tard dans le recueil des rapports annuels du Conseil supérieur d'hygiène publique (CSHP), en appelant comme preuves les deux établissements de bains économiques déjà créés à Liège et à Bruxelles-Ville :

> *Nous citons ces chiffres pour prouver que l'institution des bains et lavoirs économiques est non-seulement très-utile au point de vue de l'hygiène et de la salubrité, mais encore très-solide et très-fructueuse au point de vue financier. Elle correspond à des besoins réels, tout en fournissant aux capitalistes les moyens de faire un grand bien, sans risquer leur argent*[70].

Et de fait, plusieurs établissements de bains publics sur ce modèle voient le jour dans la deuxième moitié du XIXe siècle. À l'initiative de particuliers, faisant partie d'une certaine élite, souvent membres du patronat et hygiénistes, ces établissements sont organisés en société anonyme. Ils reçoivent l'appui des autorités communales qui peut prendre plusieurs formes comme une garantie des intérêts des actionnaires, une mise à disposition d'un terrain, ou encore une adaptation des tarifs de l'abonnement à l'eau de ville. En suivant les principes hygiénistes anglais, le service de bains est souvent accompagné d'un service de lavoirs. Le premier établissement du genre est créé à Bruxelles-Ville et ouvre ses portes en 1854 à la rue des Tanneurs. Liège se dote la même année de son premier établissement du même genre, les Bains et lavoirs Saint-Léonard, suivi d'un deuxième, les Bains et lavoirs d'Outre-Meuse, en 1866. Un peu plus tard, en 1886, la commune de Gand trouve également un arrangement avec des particuliers pour la mise en place des Bains Van Eyck. Anvers en revanche ne mettra pas en place un établissement sur ce modèle.

À partir de 1901 : la création d'un service public

Au tournant des XIXe et XXe siècles, sous l'impulsion du CSHP, une nouvelle période commence concernant la création et les dispositifs techniques des lieux de propreté publics dans les communes belges. En effet, lors de la séance du 26 avril 1900, la remise d'un avis sur la construction d'un établissement de bains communaux à Tirlemont donne l'occasion aux membres du CSHP de poser plus largement la question des installations balnéaires en Belgique[71]. Le rapport présenté lors de la séance constate leur nombre trop restreint, leur inefficacité à toucher la population voulue et la nécessité de généraliser le nouveau dispositif technique du bain-douche. Il amorce également la nécessité

---

[70] *Conseil supérieur d'hygiène publique. Rapports adressés à M. le ministre de l'Intérieur. 1861-1866*, Bruxelles, Imprimerie de E. Guyot, vol. 3, 1867, p. 280.

[71] *Conseil supérieur d'hygiène publique. Rapports adressés à M. le ministre de l'Intérieur. 1900-1901*, Bruxelles, Imprimerie de E. Guyot, vol. 13, 1902, p. 23-36.

d'obliger les patrons d'entreprises et industries à mettre en place des bains-douches à destination de leur personnel. Autant de tendances et d'évolutions souhaitées qui verront peu ou prou le jour au cours du XXe siècle.

Suite à ce premier rapport, le ministre de l'Agriculture, dont dépend à ce moment-là le Service central d'hygiène, lance une grande enquête auprès des commissions médicales provinciales afin d'établir la situation belge en matière d'établissements de bains[72]. Cette enquête reprend les établissements communaux ou provinciaux, mais également ceux mis en place au sein d'usines ou d'industries et ceux commerciaux tenus par des particuliers[73]. Malgré le caractère très incomplet de cette enquête et du rapport qui la suit, deux résultats importants en découlent[74]. Tout d'abord, il s'agit de la création d'un subside aux communes pour les travaux de construction d'établissements de bains publics. Prévu jusqu'à concurrence d'un cinquième de la dépense au départ, le subside ira jusqu'à couvrir 50 % de celle-ci à certains moments[75]. Ensuite, il s'agit de l'édiction de normes, par le CSHP, auxquelles doivent se soumettre les communes pour obtenir les subsides de l'État[76]. Bien qu'il soit difficile de mesurer l'impact des avis du CSHP dont la portée n'est pas obligatoire, il y a donc à partir de ce moment-là une certaine forme de standardisation dans la réalisation de ce type de bâtiments.

L'enquête et la création de subsides constituent un véritable retournement dans la mise en place des établissements, du privé au public, à l'échelle des communes. Il ne s'agit plus seulement d'encourager les particuliers, mais bien de créer un service public. Dans cette entreprise, les subsides de l'État auxquels viennent parfois s'ajouter ceux des provinces semblent être déterminants. Ils rendent possible la création, par les communes, d'installations à destination du plus grand nombre.

Piscines, baignoires ou douches ?

Ces installations communales vont prendre différentes formes. En effet, trois dispositifs sont principalement pensés en termes d'hygiène populaire, c'est-à-dire pour laver les corps de la plupart des gens : la piscine, les bains-baignoires et les bains-douches.

---

72 Ministère de l'Agriculture, *Bulletin spécial du service de santé et de l'hygiène publique. 1900*, Bruxelles, Guyot, 1900, p. 111-112.

73 *Ibid.*, p. 29-56.

74 Ministère de l'Agriculture, *Bulletin spécial du service de santé et de l'hygiène publique. 1902*, Bruxelles, Lesigne, 1903, p. 81-83.

75 *Ibid.*, p. 83 ; ministère de l'Intérieur, *Bulletin de l'administration du service de santé et de l'hygiène. 1er semestre 1919*, Bruxelles, impr. F. Van Buggenhoudt, 1921 (2e édition), p. 237 ; ministère de la Santé publique, *Bulletin du ministère de la Santé publique*, Bruxelles, 1938, p. 25.

76 *Conseil supérieur d'hygiène publique. Rapports adressés à M. le ministre de l'Intérieur. 1900-1901*, Bruxelles, Imprimerie de E. Guyot, vol. 13, 1902, p. 494-498.

Encore au XXe siècle commençant, le vocabulaire désignant les bains est multiforme. Un bain désigne autant l'objet (la cuve) dans lequel on se met que l'eau dans laquelle on se plonge. Plusieurs sortes de bains existent et le mot désigne donc autant les rivières, les piscines, les baignoires, les douches, etc. Il est donc souvent précisé de quel bain on parle en y associant un dispositif matériel plus précis : bains de rivière, bains de douche, bains de baignoire, etc. Cela dit, au tournant des XIXe et XXe siècles, les dispositifs vont se préciser en même temps que les contextes et les corps auxquels ils se destinent.

Dans le cadre de cet ouvrage, nous nous limiterons aux bains de piscine, de baignoire et de douche. Nous n'aborderons pas les autres types de bains, comme les bains de rivière, les bains de mer, les bains turcs, russes… bien qu'ils se retrouvent également dans certaines archives. Ceux-là renvoient à d'autres corps et à d'autres champs d'application que celui de l'hygiène (notamment récréatif, thérapeutique et médical).

La piscine, bien souvent le premier dispositif mis en place, est vue comme le moyen de donner l'occasion de familiariser le peuple à la baignade en alliant hygiène et récréation. Mais c'est bien en termes d'hygiène qu'elle est pensée en premier lieu. À ce titre, l'exemple de l'organigramme administratif de la Ville de Gand est particulièrement parlant. Il éclaire, d'une certaine manière, l'évolution des perceptions ; le changement administratif comme le révélateur d'un changement de mentalité et de fonction des établissements. Les « bains publics » reprenant indifféremment baignoire, douche et piscine sont ainsi considérés comme des dispositifs de santé publique jusqu'au début des années 1960. S'opère ensuite un basculement : on distingue les piscines des douches et baignoires dans des contextes de sport et de loisir d'une part et de santé publique et d'assistance sociale de l'autre. Finalement, la fin des années 1980 marque une dernière évolution puisque la rubrique propre aux douches communales disparaît. Celles qui fonctionnent encore à ce moment-là sont reprises dans la liste des établissements sportifs. Cette catégorisation ramassée indique l'amenuisement et la disparition d'un service. Cela étant, jusqu'aux années 1960, la frontière reste floue entre hygiène et loisir concernant les piscines. Elles font partie pour près d'un siècle des solutions pensées à l'échelle des communes en termes d'hygiène populaire. En dehors d'établissements commerciaux tenus par des particuliers et souvent précurseurs, chacune des communes créera, selon sa chronologie propre, au moins un bassin populaire. Anvers est sans doute la première commune à prendre en charge la construction d'une piscine[77], inaugurée en juin 1853. À Liège, les Bains de la Boverie sont la première initiative entièrement communale de dispositif d'hygiène et de baignade. Ils connaîtront leur organisation définitive en 1868[78]. Bien plus tard, en 1900, Bruxelles-Ville construit le Bassin de l'abattoir et Gand, en 1901, la piscine dite du « Strop ».

[77] M. den Hollander, *op. cit.*, p. 254.

[78] M. Conradt, *op. cit.*, p. 111.

Malgré l'insistance des autorités sur le rôle hygiénique de la piscine, plusieurs éléments mettent en évidence les limites de leur efficacité. Tout d'abord, il apparaît important de rappeler que cette première génération de bassins de natation est à ciel ouvert. Ils ne sont donc accessibles qu'à la belle saison, de mai-juin à septembre-octobre. Les premières piscines communales couvertes seront construites à partir des années 1930 seulement pour Anvers et Gand et des années 1940 et 1950 pour Liège et Bruxelles-Ville. Il apparaît donc que la météo influence grandement la fréquentation de ces piscines. Carine Bormans a étudié très finement les chiffres de fréquentation disponibles pour les piscines gantoises entre 1850 et 1940, montrant à quel point les étés chauds, en 1911 par exemple, augmentent le nombre de bains. Ensuite, l'usage du savon est interdit dans tous les règlements d'ordre intérieur des piscines. Ce fait, accompagné d'une présence irrégulière de douches individuelles avant ou après être entré dans le bassin, laisse entrevoir l'important écart de pratiques d'hygiène entre un bain de piscine et celui d'une baignoire ou d'une douche.

Enfin, un dernier élément fondamental est l'accès plus difficile de ces dispositifs aux femmes, et encore plus aux femmes de condition sociale modeste. La plupart de ces lieux sont, dans un premier temps, réservés exclusivement aux hommes. Julia Csergo observe que « la piscine apparaît bien comme l'espace de la propreté, de la tonicité et de la sociabilité viriles »[79]. Dans un deuxième temps, l'accès aux femmes sera permis, mais selon des horaires et des tarifs beaucoup plus limités. À Anvers, par exemple, seule la partie « payante » est accessible aux femmes[80]. Et ce, alors même que cette piscine communale est le seul endroit pensé par la Ville pour se laver jusqu'à l'ouverture des premiers bains-douches en 1912. À Gand entre 1900 et 1914, les femmes payent également toujours plus cher que leurs homologues masculins, à l'exception du Strop[81]. À Bruxelles-Ville, le Bassin de l'abattoir restera exclusivement réservé aux hommes de son ouverture en 1900 jusqu'à sa fermeture dans les années 1940[82]. Aux Bruxelloises restent les alternatives privées plus onéreuses et peu étendues, limitant les plaisirs et bienfaits de l'eau à la population qui en a les moyens. Les bains dits « mixtes » qui se testent et se mettent en place autour des années 1920 amorcent dans certains établissements seulement la possibilité d'un accès plus large aux femmes, sans pour autant régler la différence de prix[83]. À Gand, par exemple, les bains mixtes restent plus chers que les plages horaires réservées aux hommes[84].

---

[79] J. Csergo, *Liberté, égalité, propreté : la morale et l'hygiène au XIXe siècle*, *op. cit.*, p. 173.

[80] M. den Hollander, *op. cit.*, p. 260.

[81] C. Bormans, *op. cit.*, p. 101-104.

[82] AVB, Bulletins communaux de la Ville de Bruxelles (BCB), « Règlement de police pour le bassin de natation populaire », Annexes, 1900, t. 1, p. 557.

[83] Erfgoed Bibliotheek Hendrik Conscience (EBHC), Bulletins communaux de la Ville d'Anvers (BCA), « Zwem- en badgelegenheden te Antwerpen. Uitbreiding in de toekomst », 1er août 1921, t. 2, p. 130-135.

[84] C. Bormans, *op. cit.*, p. 104.

Andrea Renner, qui a étudié les bains publics dans la ville de New York entre 1896 et 1916, voit dans la fréquentation des piscines (plus importante que celle des bains-douches publics à New York) la capacité des usager·es de détourner les injonctions à la propreté imposées par les autorités[85]. Leurs usages des établissements sont avant tout récréatifs et liés aux importantes chaleurs estivales. Si la fréquentation des piscines new-yorkaises est révélatrice de l'agentivité de leurs usagers, elle montre aussi une conception différente du dispositif. La piscine est ambivalente et rend complexe son étude dans le cadre d'une histoire de la propreté ordinaire.

Le deuxième dispositif mis en place par les autorités communales est les bains dits « de baignoire ». Héritier de la cuve, le bain « de propreté », « neutre » ou « ordinaire » devient le symbole de l'hygiène corporelle triomphante à la fin du XIXe siècle. Il se détache pour cela du champ médical auquel il était auparavant attaché. Pour autant, la posologie est dans un premier temps tellement précise (durée, température, attitude…) que même pour les personnes aisées, prendre un bain consiste en un procédé compliqué à mettre en œuvre. Au début du XXe siècle, le bain de propreté est recommandé une à deux fois par mois en plus d'un lavage partiel quotidien, d'une durée de vingt à soixante minutes, à jeun et à la température du corps, entre 25 et 37 °C. Concernant les bains communaux, la question est plutôt d'ordre financier, l'accès à ce dispositif étant toujours plus onéreux que les piscines ou les bains-douches.

Le troisième dispositif est finalement celui du bain-douche, équivalent de notre douche actuelle et à ne pas confondre avec le dispositif de douche du XIXe siècle. Car ce dernier se caractérise par une action intense, voire brutale sur l'organisme. Il reste cantonné au domaine médical de l'hydrothérapie dont la psychiatrie n'est pas le moins important champ d'application. Les recommandations et prescriptions de ce dispositif sont précises et minutées. Elles appellent toutes sortes de précautions. Le bain-douche, quant à lui, s'invente et se formalise à la fin du XIXe siècle. Il est inventé en 1872 par un médecin de la Ville de Rouen, Merry Delabost (1836-1918), dans le contexte des prisons de la même ville[86]. Économe en temps, en espace et en quantité d'eau, il devient rapidement le dispositif privilégié des espaces d'hygiène populaire. L'Allemand Oscar Lassar formalise et rend praticable le dispositif en dehors du contexte pénitencier. Ce dermatologue allemand présente, sous le nom de *Volksbrausebad*, un modèle fonctionnel à l'exposition allemande d'hygiène en 1883[87]. De là, le modèle circule, inspire et se généralise. À ce titre, l'exposition allemande de 1883 semble

[85] A. Renner, « A Nation That Bathes Together : New York City's Progressive Era Public Baths », *Journal of the Society of Architectural Historians*, n° 67 (4), 2008, p. 504-531, https://doi.org/10.1525/jsah.2008.67.4.504 (consulté le 1er juin 2022).

[86] H. Dajon, « La douche, une invention d'un médecin des prisons, le docteur Merry Delabost », *Criminocorpus. Revue d'histoire de la justice, des crimes et des peines*, 2013, p. 1-6, https://doi.org/10.4000/criminocorpus.2006 (consulté le 1er juin 2022).

[87] J. Dillon Reed, *op. cit.*, p. 48-60.

avoir été le lancement de la première solution vraiment populaire de bains-douches[88]. Ce dispositif nouveau, inventé pour sa fonctionnalité hygiénique, ne renvoie pas au champ médical et thérapeutique. Sans prescription, il est recommandé pour un soin de propreté fréquent, voire quotidien[89].

Compte tenu de cet exposé, il est impossible de ne pas mentionner la piscine comme dispositif d'hygiène et encore plus d'hygiène populaire. Cependant, notre recherche s'est plus particulièrement focalisée sur les établissements disposant et proposant des cabines individuelles de douche et de baignoire. En effet, malgré son succès populaire et les fonctions d'hygiène que lui confèrent les autorités communales, le dispositif de la piscine est ambigu et penche nettement du côté sportif et récréatif. Par ailleurs, l'histoire de la natation comme les études architecturales des piscines ont déjà fait l'objet de plusieurs écrits. Au contraire, les bains publics avec douches et/ou baignoires ont moins souvent été étudiés et nous semblent plus pertinents pour remonter aux origines de nos modes actuels d'hygiène et de propreté.

Belgique, XIXe-XXe siècles : un « *Public Baths Movement* » qui n'en était pas un

Dans son point intitulé « Public Bath Crusade », Peter Ward trace les grandes lignes du mouvement en faveur des bains publics pour les classes populaires, présent dans plusieurs pays occidentaux[90]. Au départ de l'Angleterre, à l'avant-plan des réformes de bains populaires, plusieurs pays occidentaux mettent en place des établissements de formes plus ou moins similaires dans une chronologie plus ou moins concomitante, celle-ci s'étendant tout de même sur une cinquantaine d'années, entre 1850 et 1900. Les lignes de ce mouvement sont floues et extrêmement circonscrites, entre initiatives individuelles, autorités gouvernementales et locales. Un des marqueurs de ce mouvement est les associations nationales qui se formalisent. Parmi les plus précoces, on retrouve l'Association for the Establishment of Baths and Washhouses for the Labouring Poor, créée en Angleterre en 1844, la Nederlandsche Vereeniging voor Volks- en Schoolbaden, créée aux Pays-Bas en 1892[91], ou encore la Deutschen Gesellschaft für Volksbäder, créée en Allemagne en 1899.

---

88 *Ibid.*

89 J. Csergo, *Liberté, égalité, propreté : la morale et l'hygiène au XIXe siècle*, *op. cit.*, p. 80.

90 P. Ward, *The Clean Body : A Modern History*, *op. cit.*, p. 51-59.

91 *Ibid.*, p. 53 ; J. Dillon Reed, *op. cit.*, p. 159.

Marilyn Thornton Williams a réalisé une analyse très approfondie des porteur·ses de ce mouvement et de son évolution aux États-Unis, plus tardivement rentrés dans la course aux bains publics. Elle y détaille les déclinaisons dans plusieurs grandes villes nord-américaines[92]. Il ressort de cette analyse l'idée d'un mouvement longtemps informel, reposant entre 1890 et 1912 sur le dynamisme et les ambitions réformatrices de certaines personnalités. Après une vingtaine d'années, ce mouvement consistant en un réseau informel d'individus, d'établissements et de pouvoirs publics locaux se formalise. La plupart des villes s'étant déjà pourvues de bains publics, la désormais American Association for Promoting Hygiene and Public Baths s'attelle plus à la maintenance et à l'entretien des installations existantes qu'à l'extension du réseau d'infrastructures[93]. Jusqu'à la cessation de ses activités au début des années 1930, l'association s'organise autour de la publication d'une revue et de réunions annuelles. Au-delà d'une chronologie de constructions ou de textes réglementaires, cet ouvrage a pour intérêt d'éclaircir l'expression « *Public Baths Movement* ». Il rend tangibles les contours et les lignes en mettant en lumière l'entremêlement des concepts, des individus et des intérêts des pouvoirs publics permettant d'arriver à la construction des établissements.

Le mouvement belge, s'il en est, reste pour le moins indéterminé. En effet, malgré l'ouverture d'établissements à destination du plus grand nombre relativement précoce, en 1854, la Belgique ne formalise aucune association d'échelle nationale avant 1913. La première Conférence internationale des bains populaires et scolaires prenant place à Scheveningue aux Pays-Bas en 1912 est un moment clé. La Belgique, ne possédant aucune organisation formelle, y envoie des délégués gouvernementaux et communaux représentant séparément le pays et ses localités[94]. La communication du Dr Félix Putzeÿs, délégué du gouvernement et également membre d'honneur de la conférence, donne le ton et sa vision de la situation belge :

> *On ne peut méconnaître que la presse et l'opinion publique sont restées trop étrangères aux exemples que donnent à la Belgique certains pays, les Pays-Bas notamment. Or, aussi longtemps que le*

[92] M. Williams, *Washing "the great unwashed" : public baths in urban America, 1840-1920*, Columbus, Ohio State University Press, 1991.

[93] *Ibid.*, p. 130.

[94] *Première Conférence internationale des bains populaires et scolaires, tenue à Scheveningue, 27-30 août 1912*, Amsterdam, Imprimerie J. H. Bussy, 1912. On retrouve parmi les participants belges à la conférence : C. Velghe (directeur de l'Administration du service de santé et d'hygiène de Bruxelles et membre du comité général), Dr. F. Putzeÿs (professeur d'hygiène à l'Université de Liège et membre d'honneur), Dr V. Desguin (échevin de l'enseignement public et de la santé à Anvers et représentant de l'Académie royale de médecine), Alfred Mabille (directeur général de l'instruction publique et des Beaux-Arts à Bruxelles), Émile Buisset (avocat, membre de la Chambre des représentants et échevin du contentieux et de l'assistance publique de Charleroi), Fr. De Coster (*Bestuurder der Na- en Omschoolsche werken* à Gand), Fernand Bernier (conseiller communal de Bruxelles et président de « La Nage », la fédération belge des sociétés de natation). Deux médecins bruxellois, sans affiliation ou mandat particulier, sont également présents : Dr Ensch et Dr A. Ribaul de Pescay.

> *peuple n'aura pas compris et par suite ne réclamera pas les avantages que la balnéation peut lui offrir, les administrations locales resteront inertes. II importe donc de créer en Belgique un mouvement analogue à celui qui existe chez nos voisins, grâce à la constitution d'une Société qui se donnera comme mission l'éducation populaire et qui pourra intervenir efficacement auprès des Autorités locales, auxquelles incombe la défense de la santé publique, pour les déterminer à créer des bains scolaires et populaires*[95].

Faisant l'état de la situation en Belgique, cette communication reprend les résultats de l'enquête de 1900 et la complète par les installations remarquables ayant été réalisées depuis lors par les communes, l'État ou des sociétés privées. Elle termine par des conclusions qui « ne sont pas aussi satisfaisantes qu'on pourrait le désirer » et constate qu'« en général, les bains-douches populaires font défaut dans les quartiers où ils seraient le plus nécessaire »[96].

C'est dès lors à la suite de cette conférence qu'un embryon de mouvement se développe à l'échelle nationale belge. En effet, la nouvelle Association internationale des bains populaires, découlant de la conférence et basée à La Haye, s'engage à poursuivre l'organisation de conférences internationales et à publier un bulletin trimestriel. Putzeÿs, se faisant l'intermédiaire du ministre belge de l'Intérieur, coiffe au poteau l'invitation française pour organiser, à Bruxelles, la prochaine conférence internationale en 1914. Forts de cette première conférence de Scheveningue, les délégués belges, à l'initiative de Putzeÿs, décident de fonder l'Association belge pour l'encouragement de la balnéation populaire et scolaire[97]. Siège, statuts et membres sont arrêtés et sa première réunion annuelle a lieu en mars 1914[98], la mission la plus urgente étant l'organisation de la deuxième conférence internationale à Bruxelles. Elle est déjà bien engagée, questions, rapporteurs et programmes arrêtés[99]. La Première Guerre mondiale met cependant un point final à la déclinaison belge du mouvement. Aucune activité ne semble en effet renaître après le conflit et aucune source concernant l'association n'a été retrouvée.

Bien des années après, en 1949, une nouvelle association voit le jour : la Fédération nationale des établissements de bains de Belgique[100]. Celle-ci se transforme entre 1955 et 1959 en Association nationale des établissements de bains communaux de Belgique suite au départ d'une partie de ses membres qui créent l'Association des représentants des

---

95 F. Putzeÿs, *op. cit.*, p. 70.

96 *Ibid.*, p. 68-69.

97 « Pour l'encouragement de la balnéation populaire », *La Meuse*, 31 janvier 1913.

98 « Pour l'encouragement de la balnéation populaire », *L'Indépendance belge*, 27 mars 1914.

99 Archives communales de Saint-Gilles, Affaires générales, Réceptions et cérémonies solennelles, dossier concernant la réception à l'Hôtel de Ville de l'Association belge pour l'encouragement de la balnéation populaire, scolaire et industrielle (août 1914), 1914.

100 ISB (Vlaams Instituut voor sportbeheer en recreatie beleid), Beleidsnota voor Sport Vlaanderen 2020-2025, 2019, p. 4, https://www.sport.vlaanderen/media/13169/isb-beleidsnota-2020-2025.pdf (consulté le 25 novembre 2021).

établissements de bains privés. L'Association nationale des établissements de bains communaux de Belgique regroupe les directeurs et administrateurs des principaux établissements de bains communaux de Belgique. Avec comme ligne de conduite la promotion de la natation et le culte de l'hygiène, les buts de l'association peuvent se résumer à la mise en place d'une certaine protection professionnelle des membres et des établissements, le développement d'une expertise ainsi que le partage et la collecte de connaissances du champ professionnel[101]. La question des subsides apparaît comme cruciale dès les premiers échanges. Outre les assemblées générales annuelles, la publication d'une revue nommée *Thermae* rythme la vie de l'association à partir de 1969[102]. Cependant, au fur et à mesure des transformations, l'association disparaît dans des scissions linguistiques et des fusions administratives. De plus, les aspects sportifs et récréatifs semblent prendre le pas sur le côté hygiénique, pourtant encore défendu au milieu des années 1950.

Ainsi, en Belgique, aucune association ou groupement formel ne semble soutenir efficacement la mise en place et le maintien d'établissements de bains publics communaux et plus particulièrement les services de baignoires et de douches à des fins d'hygiène individuelle. On peut toutefois souligner l'aspect social que ces services recouvrent rapidement. Les Partis socialiste et communiste interviendront dès lors régulièrement sur cette question. Les fers de lance de ce « non-mouvement » à la belge sont alors sans doute, après les hygiénistes de la première heure comme Putzeÿs, les échevins, membres des conseils communaux et journalistes socialistes et communistes. L'installation de bains publics communaux se retrouve d'ailleurs au programme politique communal de ces deux partis entre 1926 et 1946[103]. De même, sans pouvoir s'appuyer sur des statistiques par manque de données, une ligne politique se dessine au sein des différents conseils communaux. À Bruxelles-Ville comme à Gand et à Anvers, les membres et échevins qui portent et défendent les projets de bains publics, outre les projets de piscine plus politiquement partagés (notamment par les libéraux), sont la plupart du temps issus des Partis socialiste et communiste. On peut citer par exemple le conseiller communal liégeois Joseph Dejace[104], qui se positionne au début des années 1950 pour la réouverture d'un

---

101 AVA, Inventaris 40 (Maatschappelijke Instellingen), MA#12574, Statuts de la fédération, 11 janvier 1955.

102 E. Aerts, « Fototentoonstelling ter gelegenheid van 25 jaar vlaamse zwemweek », *Vlaams Tijdschrift voor Sportbeheer*, n° 179, 2004, p. 37.

103 « De Gemeentverkiezingen van 1926. Het socialistisch Kiesplatform », *Vooruit*, 22 janvier 1926 ; « Les élections communales. Le programme de notre parti », *Le Peuple*, 22 septembre 1926 ; « Onze onmiddelijke eischen op gemeentelijk gebied », *De Roode Vaan, 25 septembre 1926 ; « Het groot Verschil », De Volksgazet, 9 octobre 1926 ; « Projet de programme*. Parti ouvrier socialiste belge », *La Wallonie*, 18 février 1931 ; « Vlaamsche socialistische gemeentebestuurders », *Vooruit*, 21 février 1938 ; « Ons programma voor de gemeenteverkiezingen van 9 Oktober 1938 », *De Roode Vaan*, 10 septembre 1938 ; « Fidèle à sa politique d'unité », *Le Drapeau rouge*, 15 novembre 1938 ; « Programme communal du parti communiste », *Le Peuple*, 16 novembre 1946.

104 R. Hemmerijckx, « DEJACE Joseph, Théodore, dit Théo », *in Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2020, https://maitron.fr/spip.php?article228422 (consulté le 26 novembre 2021).

établissement récemment fermé et dans les années 1960 et 1970 contre l'augmentation des tarifs d'un autre[105]. Le conseiller communal et architecte bruxellois Fernand Brunfaut est également de tous les débats, entre les années 1920 et 1950, prônant l'ouverture et la multiplication d'établissements de bains[106].

Sans pouvoir compter sur un véritable mouvement prenant corps dans des associations formelles, les bains publics trouvent donc quand même en Belgique certains appuis et ardents défenseurs. De la diffusion et l'adoption des nouvelles normes d'hygiène à la création de dispositifs les rendant accessibles à la plupart des gens, l'ère des bains communaux commence véritablement Belgique au début du XXe siècle. L'affaire est hygiéniste, mais il s'agit aussi très rapidement d'une question sociale. C'est également une matière dont les décisions et responsabilités sont éminemment locales. Se pencher sur différents contextes urbains permet de rendre compte des différentes manières de gérer la prise en charge communautaire d'un besoin, dont l'autre côté de la médaille est un devoir, qui s'affirme de plus en plus au fil des XIXe et XXe siècles : être propre.

[105] AVL, BCL, 1954, 1963 et 1974.

[106] J. Puissant, « BRUNFAUT Fernand, Adolphe », *in Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2021, https ://maitron.fr/spip.php ?article139479 (consulté le 26 novembre 2021).

À chaque commune ses bains

En Belgique, la chronologie des bains communaux court du milieu du XIX[e] siècle jusqu'au dernier quart du XX[e] siècle. Il est important d'insister sur cette chronologie, car la plupart des travaux de recherche concernant la Belgique s'arrêtent dans la première moitié du XX[e] siècle. Ce n'est pourtant qu'à partir de 1900, on l'a vu, qu'il peut être question d'un véritable service public et la dernière construction d'un établissement communal est réalisée à Anvers encore en 1975. En renfort de la chronologie des ouvertures et des fermetures d'établissements, la mesure de la fréquentation des bains communaux, même incomplète, confirme s'il le fallait encore la conjugaison au XX[e] siècle de cette histoire.



Graphique 6. Nombre total d'entrées aux bains publics communaux d'Anvers, Bruxelles-Ville, Gand et Liège, 1854-2000

Remarque : Les chiffres repris dans les tableaux 9-16 proviennent principalement des différents centres d'archives communales. Dans une moindre mesure, des articles de journaux ont parfois permis de compléter ou de corroborer certains chiffres. Ceux-ci concernent les différents établissements communaux repris dans cet ouvrage. À noter que les chiffres de fréquentation de la Ville d'Anvers sont les plus complets, presque exhaustifs. Pour les autres villes, par contre, ces chiffres sont épars. Souvent, les brusques hausses et baisses ne racontent pas la fréquentation elle-même, mais bien des années pour lesquelles plus ou moins de chiffres de fréquentation ont été retrouvés.
Hormis pour la Ville d'Anvers, les courbes générales de fréquentation sont donc probablement inexactes, mais elles indiquent des tendances et une évolution générale proche de la réalité : l'augmentation des établissements et des fréquentations jusque dans les années 1920, un plateau entre les années 1920 et 1950 et ensuite un déclin.
Pour les autres tableaux (ouvertures et fermetures, nombre de cabines, tarifs), l'ensemble des chiffres disponibles dans le matériel archivistique ont été pris en compte.

Les situations sont très différentes selon les localités. En la matière, les précurseurs ne seront pas forcément les mieux équipés. Les trajectoires des communes sont en effet différentes dans les manières de considérer ou non, de prendre en charge ou non, de rendre visible ou non la question de l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'intimité de leur population. D'une certaine manière, en tant que dispositif d'action sanitaire et sociale, les bains communaux mettent en évidence différentes façons de concevoir les dimensions sociales de la commune par les élites politiques et sociales. S'attarder sur les débats et décisions des conseils communaux des quatre villes étudiées nous permet de dégager ces différents motifs urbains, matérialisés dans des réseaux de bains publics différents selon chaque commune.

Anvers

La situation d'Anvers a été particulièrement bien étudiée jusqu'en 1915 grâce aux travaux de Den Hollander et de Kesteloot[1]. Toutefois, le développement d'un véritable réseau de douches et de baignoires publiques a lieu après cette époque, avec l'ouverture en 1912 des premiers bains-douches au coin des Prekerstraat et Pachtstraat.

Les premiers débats concernant l'hygiène populaire se déroulent donc pour cette commune autour du bassin de natation en plein air et des douches dans les écoles à l'usage des écolier·es. Ces premières initiatives ont bien été étudiées dans les deux ouvrages mentionnés ci-dessus. Nous nous contentons d'en rappeler le contenu. Les archives de la commune d'Anvers nous ont ensuite servi de matière pour écrire l'histoire de l'après-1915.

Piscines et écoles, les premiers bains (1852-1912)

Anvers est donc la première ville à investir dans et à réaliser, seule, sans partenaires privés, un bassin de natation populaire qui ouvre ses portes en 1852. Dans la droite ligne de la mobilisation hygiéniste, ce dispositif est pensé en termes d'hygiène et de santé publique, et non de sport ou de récréation. Il connaît toutefois une limite majeure puisque seuls les hommes y ont accès. Le bassin est situé sur les bords de l'Escaut derrière le Zuidkasteel, pour faciliter l'arrivée et l'évacuation de l'eau. L'extension du port et l'absence de vestiaire posent problème dès la fin des années 1860. Anvers remplace alors ce bassin par un nouveau, quasi au même endroit, dont les portes s'ouvrent en 1878.

[1] M. den Hollander, *Sport in 't stad : Antwerpen 1830-1914*, Louvain, Leuven University Press, 2006 ; W. Kesteloot, *Reinheid, gezondheid en therapie. Baden en zwemmen in Antwerpen (1875-1915)*, Mémoire, Katholieke Universiteit Leuven, 2012.

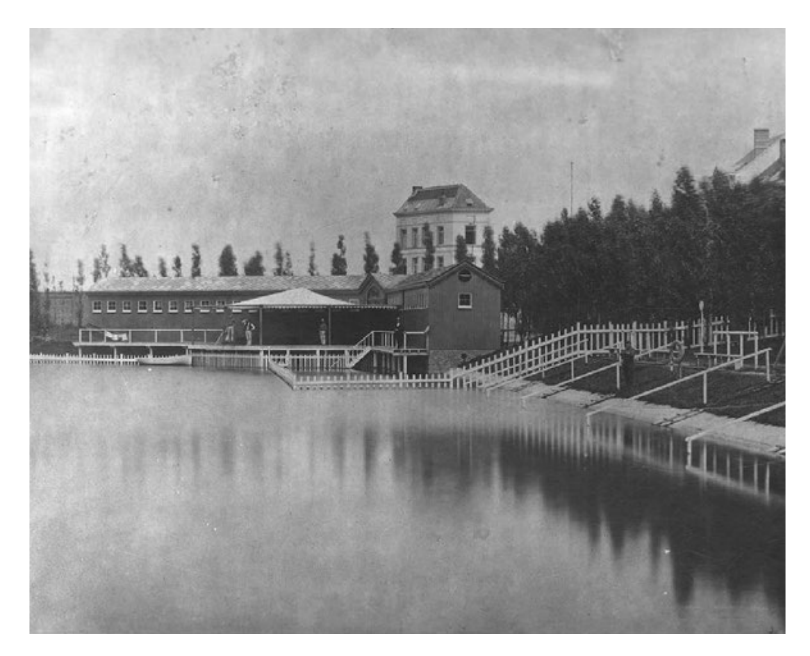


Figure 3. « Zwembad Zuid ». Première piscine communale d'Anvers, s.d. (AVA, 934#23047)

Il est au départ à nouveau réservé aux hommes, mais l'accès des femmes à la partie payante sera néanmoins autorisé en 1879, et ce, au nom de l'hygiène et grâce à l'intervention de médecins au Conseil communal. De fait, les préoccupations hygiéniques sont toujours au cœur des discussions de ce projet. Le Parti libéral, qui siège à ce moment-là en majorité au Conseil communal, reconnaît la nécessité de développer la santé publique. Malgré l'investissement financier important que le bassin représente, il permet l'adoption et la réalisation du projet. On peut toutefois noter que, sous couvert d'arguments liés à la santé publique, se joue également l'image d'une ville moderne dotée d'infrastructures également modernes et capable de prouesses techniques. Les deux bassins successifs disposent de cabines individuelles et collectives pour se changer ainsi que de toilettes. Les bâtiments sont construits principalement en bois, donnant un ensemble coquettement aménagé. En 1923, des douches ont bien été installées autour du bassin, mais leur éloignement de l'entrée rend difficile la mise en place de leur passage obligatoire[2]. La première piscine communale d'Anvers connaîtra une existence relativement longue puisqu'elle fermera ses portes au cours des années 1960[3].

[2] « In het Stedelijk Zwemdok », *Handelsblad*, 15 juillet 1923.

[3] « Historiek. Van 'Walrussen' tot 'Beren' », deurnese-ijsberen.be, https://www.deurnese-ijsberen.be/historiek (consulté le 26 novembre 2021).

Mais si Anvers est la première autorité communale à mettre à disposition de sa population un bassin de natation, elle tardera à poursuivre le développement et la multiplication des installations de bains à disposition de ses habitant·es. La commune d'Anvers introduit néanmoins, sur les exemples de Bruxelles-Ville et de Gand, des installations de douches dans ses écoles à destination des écoliers seulement[4].

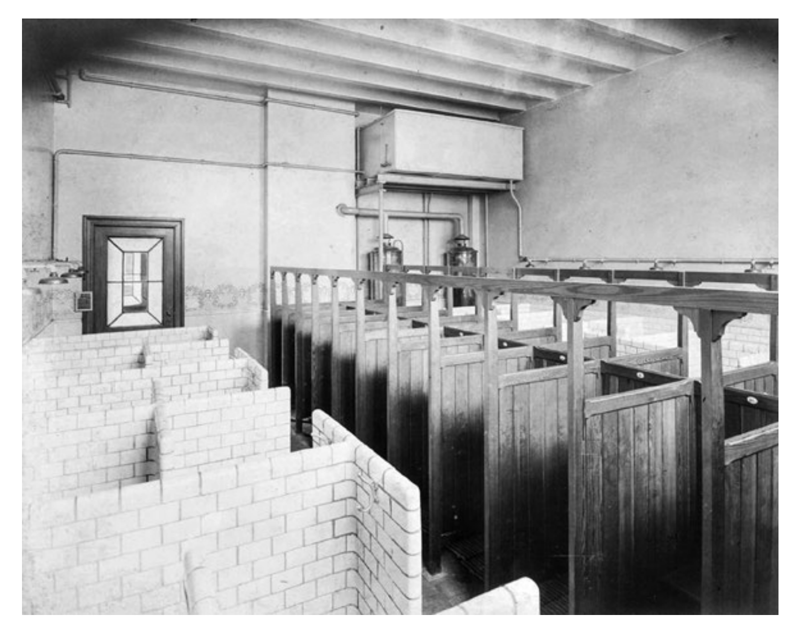


Figure 4. Douches scolaires des filles de la Grote Hondstraat. Séparation entre les vestiaires et les douches, 1909 (AVA, FOTO-GF#711)

Les porteurs de projets se retrouvent parmi les membres les plus progressistes du mouvement libéral. C'est l'échevin Victor Desguin qui en est le porte-parole. En 1901, la réalisation d'une installation de douches chaudes par groupe de quatre écoles voit sa dépense acceptée, permettant à chaque élève de se laver chaque semaine. En 1902, les premières douches scolaires entrent en service et en 1905, le Conseil communal décide de réaliser des douches supplémentaires. Les socialistes saluent et soutiennent ces réalisations tout en considérant que la santé publique ne s'arrête pas là. D'autres actions sont encore à mener, selon eux, pour la santé des écoliers et de la population en général.

[4] W. Kesteloot, *op. cit.*, p. 55.



Figure 5. Douches scolaires des garçons de la Grote Hondstraat. Absence de robinets individuels, 1909 (AVA, FOTO-GF#713)

Les bains communaux pour le peuple (1912-1975)

Au cours des années 1900, plusieurs membres du Conseil communal plaident pour de meilleurs moyens de se laver pour la classe ouvrière. Le catholique Jérôme Van Kerckhoven demande par exemple en 1905 d'améliorer la partie non payante de la piscine Sud par l'ajout d'urinoirs, de bancs couverts pour entreposer les vêtements et de nouvelles douches. Depuis les années 1890, des discussions sur le projet d'une deuxième piscine émergent, mais les franges doctrinaire et progressive des libéraux s'opposent sur cette question, la première faisant valoir le coût trop important que le projet représente et la seconde les nécessités sociales et sanitaires d'une population en forte croissance démographique. Il faudra attendre 1933 et l'inauguration de la piscine de la Veldstraat pour disposer d'une deuxième piscine publique dans la ville.

Mais parallèlement aux projets de piscines rêvées, la commune va commencer à développer des bains publics à destination de sa population sans salle de bain. Le socialiste Modeste Terwagne et le libéral progressiste Victor Desguin sont les chevilles ouvrières des premiers bains-douches au coin des Prekerstraat et Pachtstraat.



Figure 6. « Badhuis Prekerstraat », *circa* 1920 (AVA, GP#6839)

Cet établissement ouvre en 1912, il contient vingt douches. Il est dessiné par l'architecte de la Ville Alexis Van Mechelen, en fonction de 1902 à 1919[5]. Il s'agit là d'une de ses premières réalisations au sein du service communal. Le bâtiment est d'inspiration Art nouveau, sobre, mais néanmoins élégamment travaillé entre briques et pierres naturelles de différentes couleurs. Certains détails, comme le relief sculpté sur le panneau d'angle représentant un triton et un dauphin, dénotent un souci du détail peu commun. Il sert également à marquer sur la façade la fonction à laquelle est destiné le bâtiment. Cette installation de bains-douches sera rénovée en profondeur en 1955, augmentant à trente-quatre le nombre de cabines. Elle continuera de fonctionner jusqu'en 1975[6]. Le bâtiment existe toujours, transformé en appartements

[5] K. Braeken, « Stedelijke stortbadinrichting. Bouwkundig element », 2017, inventaris.onroerenderfgoed.be, https://inventaris.onroerenderfgoed.be/erfgoedobjecten/302191 (consulté le 26 novembre 2021).

[6] EBHC, BCA, « Dienst voor werken. Voormalige SBI Prekerstraat Bouwkindige aanpassingswerken ten behoeve van het 'Kinderheil'. Bestek nr. W/0/78/170, met plan », 24 juillet 1978.

depuis 2016. La collaboration politique ayant permis la réalisation de cette installation montre le consensus interpartis qui existe à Anvers en ce début de XXe siècle sur la nécessité de telles infrastructures.

Interrompue par la Première Guerre mondiale retardant la mise en place d'autres projets, cette politique se poursuit dans les années 1920-1930 et prend de l'ampleur. Anvers sera finalement la commune, entre les quatre étudiées, la plus équipée en établissement de bains communaux, en ce compris le nombre de cabines disponibles.

Les lendemains de la Première Guerre mondiale semblent de fait agir comme un détonateur auprès du Conseil communal anversois. Hausse des loyers et pénurie de logements sont avancées pour montrer que…

> *de arbeidersgezinnen, tengevolge van de levensduurte, de stijging der huurprijzen en den woningnood, minder dan ooit gelegenheid hebben om den wasch en het bleeken in goede voorwaarden te huis uit te voeren. Thans wordt de wasch gedaan in de kamer die ook tot alle andere doeleinden dienen moet*[7].

Un budget est arrêté et voté, et un voyage en Angleterre est organisé pour s'inspirer des meilleurs modèles existants[8]. La discussion se porte, outre sur les bains, sur une buanderie publique. Les années 1920 seront pour Anvers celles d'un essor des bains publics avec l'ouverture de cinq établissements. En 1921 s'ouvre ainsi le deuxième bain public d'Anvers, construit au sein d'un complexe de logements au Noordschippersdok. Cette conjugaison « logement social et bain public » montre combien la salle de bain n'est pas encore pensée comme le minimum de confort des maisons les plus modestes. Ce bain public, composé de douze cabines, connaît une existence relativement courte et ferme ses portes en 1937, laissant la place à trois nouveaux logements.

En 1923 s'ouvre le troisième établissement, situé Sint-Bernardsesteenweg dans le quartier du Kiel. Il s'agit d'un bâtiment « démontable » réalisé par les ingénieurs et constructeurs Verstappen et Holt dans l'enceinte du bâtiment qui abritait le champ de tir communal, reconverti pour sa part en école[9]. Composé de trente-deux douches, l'établissement connaît un rapide succès et ses horaires doivent être élargis en 1926 pour accueillir les usager·es. Il sera l'un des premiers à fermer ses portes en 1963.

---

7 « Les familles ouvrières ont moins que jamais la possibilité de se laver et de lessiver leur linge dans de bonnes conditions. La lessive est faite dans la pièce qui doit aussi servir à tous les autres usages » (traduction de l'autrice). EBHC, BCA, « c) bij Hoofdstik XII. Uitzonderlijke uitgaven », 4 juin 1919, t. 1, p. 374.

8 *Ibid.*, p. 375.

9 AVA, Stortbadinrichting Sint-Bernardsesteeweg (Schietbaan), 480#4367, Plan du projet pour la construction d'une école démontable et d'une installation de douche au Kiel, 3 novembre 1921.

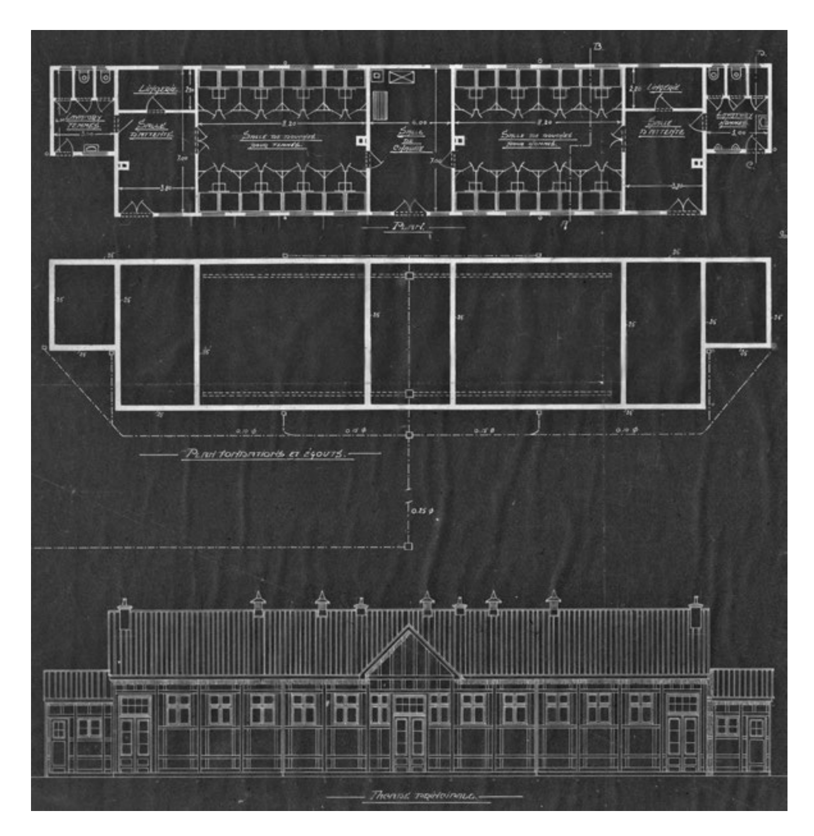


Figure 7. Bains publics du Kiel, Sint-Bernardsesteenweg, *circa* 1922 (AVA, 480#4367)

En 1924, c'est au tour du bain public situé Stuivenbergplein, dans la Wilgenstraat, d'ouvrir ses portes avec quarante-trois douches. Cet établissement, organisé avec une buanderie publique, est de grande ampleur. L'architecture est sobre et aucun élément de façade n'indique la fonction du bâtiment hormis les inscriptions au-dessus des deux portes : « *Mannen* » et « *Vrouwen* ». Son existence est parmi les plus longues. Fonctionnel pendant soixante-cinq ans, il ferme ses portes en 1990. Le bâtiment est transformé en centre culturel, renommé « Het Oude Badhuis » depuis 1995[10].

[10] Oudebadhuis.be, https ://www.oudebadhuis.be (consulté le 26 novembre 2021).



Figure 8. Bains et buanderie de la Wilgenstraat, 1938 (AVA, FOTO-OF#2698)

La décennie 1920 s'achève avec la mise à disposition du public en horaire décalé de deux installations dans deux nouvelles écoles, Athletenstraat et Constitutiestraat. Ces installations sont composées de trente-quatre douches pour la première et de vingt-quatre pour la seconde. Le bâtiment scolaire dans lequel s'intègrent les bains-douches de l'Athletenstraat est construit dans un style néotraditionnel conventionnel, lié à l'architecture de reconstruction de cette époque. La façade de l'aile des bains publics est conçue de manière plus sobre encore[11]. Celui de la Constitutiestraat est réalisé dans un style beaux-arts également très sobre. Les deux ensembles sont dessinés par l'architecte en

[11] J. Braeken, « Lagere Meisjesschool 22 en openbaar badhuis », 2012, inventaris.onroerenderfgoed.be, https://inventaris.onroerenderfgoed.be/erfgoedobjecten/215030 (consulté le 26 novembre 2021).

chef Alexis Van Mechelen avant sa mort et réalisés par son successeur Emiel Van Averbeke. L'installation de l'Athletenstraat fonctionne jusqu'en 1990 et celle de la Constitutiestraat jusqu'en 1972.

Les années 1930 voient la création de deux nouveaux ensembles importants. Tout d'abord, il s'agit de la première piscine publique couverte d'Anvers, dite de la Veldstraat.



Figure 9. Piscine de la Veldstraat, 1934 (AVA, GP#4027)

En discussion depuis les années 1890, la réalisation d'une deuxième piscine, cette fois-ci couverte et avec service de bains publics indépendants, se concrétise enfin. Il s'agit d'un bâtiment imposant de style moderniste et Art déco. Le projet est ambitieux et comporte d'importantes contraintes techniques. Deux ingénieurs, Daniël Joseph Algoet et Alfred Roelandts, ainsi que l'architecte en chef de la Ville, Emiel Van Averbeke, le mènent à bien. Pour les Anversois·es, c'est le premier lieu où des baignoires sont accessibles à moindre coût. À 2 ou 3,5 francs, elles restent toutefois plus onéreuses que les douches dont le ticket s'élève à 0,5 franc en 1932. Elles sont cependant plus accessibles que les baignoires des bains publics commerciaux. Au début des années 1950, par exemple, une baignoire à la Veldstraat coûte 10 francs, contre 16 francs aux Bains anversois, un établissement commercial[12].

[12] AVA, Schepen Frans Detiège, 672#2145, Central Bestuur 11e Directie, Vergelijke Tarieven, *circa* 1950.

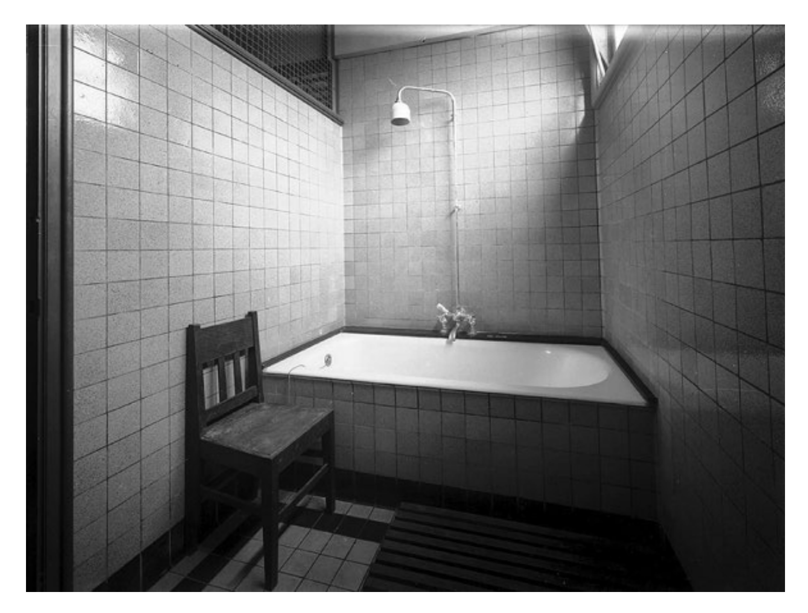


Figure 10. Piscine de la Veldstraat. Intérieur d'une cabine de baignoire, 1934 (AVA, GP#4010)

La piscine de la Veldstraat ne connaît pas d'importants travaux avant 2004. Elle ferme alors ses portes durant cinq ans pour rénovation complète. À la réouverture, un nouvel espace bien-être comprenant sauna, hammam, jacuzzi, etc. a pris place à côté de la piscine. Pour autant, quelques baignoires et plusieurs douches dans un service attenant sont encore accessibles aux Anversois·es. En 1939 s'ouvre l'ensemble dit du « Luchtbal ». Construit au sein d'un complexe scolaire de style moderniste, il voit ses trente bains-douches installés dans une aile avec accès indépendant à côté d'une piscine, d'une salle de gymnastique et d'une salle des fêtes. Les douches du Luchtbal fermeront en même temps que celles de la Constitutiestraat, en 1972. Aucune réalisation ne voit le jour pendant les années 1940.

Une sorte d'état des lieux dans les archives de la commune dresse le portrait des établissements de bains communaux au milieu du XXe siècle[13]. La plupart semblent en bon état si ce n'est la peinture. La présence insuffisante de bancs dans plusieurs salles d'attente tout comme la recommandation de peindre les horaires sur la porte afin de mieux informer les usager·es semblent indiquer un service fréquenté. Le seul établissement à être rénové en profondeur est le plus ancien, celui de la Prekerstraat[14]. Une lettre signée par environ quatre cents

[13] AVA, Schepen Frans Detiège, 672#734, Nota voor de Heer Schepen Frans Detiège van de Bureau voor sociale zaken, 19 octobre 1950.

[14] EBHC, BCA, « Stortbadinrichting Prekerstraat. Moderniseringswerken. Uitvoering met eigen financiele middelen », 8 avril 1957, t. 1, p. 809-810.

habitant·es du quartier dénonce d'ailleurs l'état misérable de l'établissement et demande que des bains décents soient mis à leur disposition le plus rapidement possible[15]. À noter que la commune finance sur fonds propres ces travaux suite au refus de subside de l'État.

Ce que le rapport de 1950 dit encore, c'est qu'à part la Prekerstraat, tous les établissements de bains se situent à la périphérie de la ville. Rien dans le premier et le deuxième quartier. Le rapport rappelle également les projets d'avant la Seconde Guerre mondiale et la nécessité d'établir de nouveaux bains. En 1954, l'architecte en chef de la Ville d'Anvers dira les mêmes urgences et nécessités d'un bain public pour la santé des habitant·es des quartiers du centre, les établissements existants étant trop éloignés[16].

Un nouveau projet de bains communaux voit dès lors le jour en 1956, quoiqu'encore un peu excentré. Il s'agit du Kempischdok, établissement de cinquante-sept douches, installé dans un local des dockers du port et partagé entre ceux-ci et les habitant·es du quartier. Il fermera ses portes en 1982 par manque de fréquentation, probablement en raison de la baisse de fréquentation des dockers pour lesquels le mode de recrutement change dès le milieu des années 1960, ne nécessitant plus un passage obligé au local. En 1956 également, la transformation des douches scolaires à la Grote Hondstraat les rend accessibles aux habitant·es du quartier du Zurenborg[17]. Cette installation fermera ses portes comme la plupart des autres établissements en 1990.

Les années 1960-1970 voient encore trois réalisations pour la commune d'Anvers. En 1960 s'ouvre une installation de douches au sein de l'école communale installée dans une ancienne caserne militaire (Drubbelkazerne), au Begijnvest[18]. Elle contient vingt-deux douches. Sa fermeture en 1975 concorde avec l'ouverture de la Paleisstraat, située à une dizaine de minutes à pied. Les deux dernières réalisations, en 1964 à la Zakstraat et en 1975 à la Paleisstraat, sont d'une ampleur impressionnante compte tenu de la chronologie avancée. À la Zakstraat, il s'agit de septante douches et dix baignoires et à la Paleisstraat, de quarante-huit douches et dix baignoires. Cette dernière fait partie d'un complexe comprenant également un club pour le troisième âge au rez-de-chaussée.

---

15 *Ibid.*

16 AVA, Schepen Frans Detiège, 672#734, Nota tot staving der dringende noodzakelijkheid door De Hoofdarchitect – directeur F. Peeters, 30 avril 1954.

17 AVA, Schepen Frans Detiège, 672#734, Plan van de jongensschool Gr. Hondstr. Verbouwing der bestaande stortbadinrichting, 16 mars 1954.

18 L. Michielsen, « Antwerpen – Drubbel », belgiummilitary.wordpress.com, https://belgiummilitary.wordpress.com/vastgoed-geklasseerd-per-gemeente/antwerpen/antwerpen-drubbel (consulté le 26 novembre 2021).

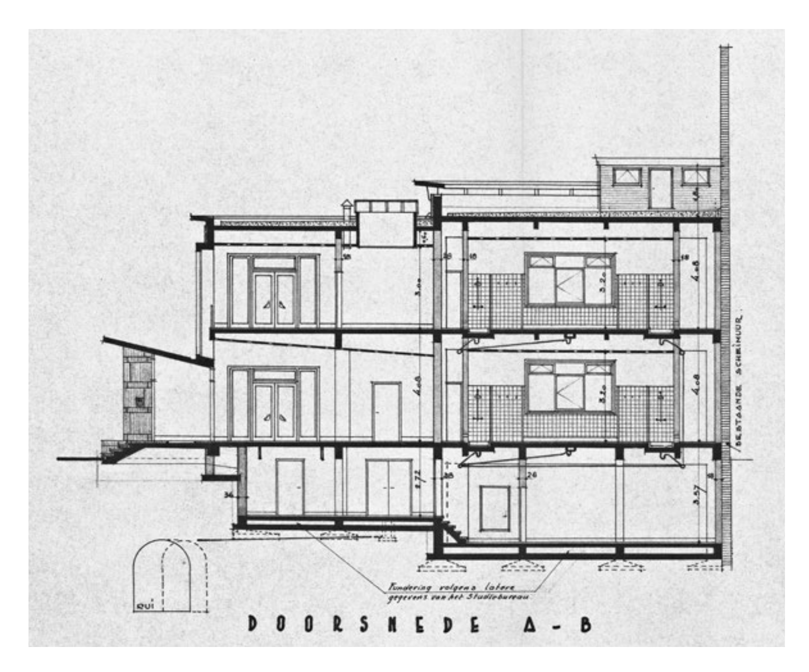


Figure 11. Bains publics de la Zakstraat, 1958 (AVA, 672#317)

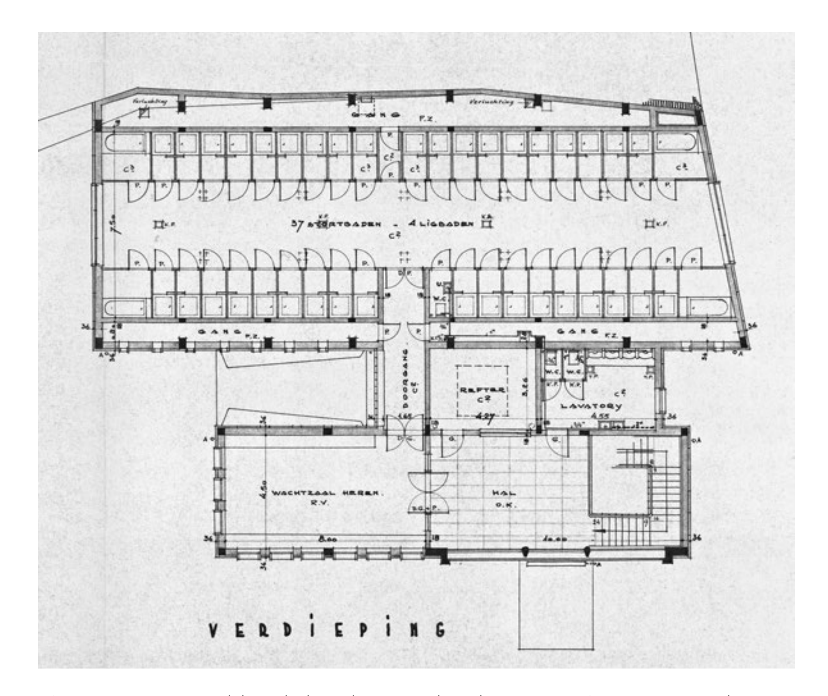


Figure 12. Bains publics de la Zakstraat. Plan du premier étage, service des hommes, 1958 (AVA, 672#317)

L'installation à la Paleisstraat est intégrée au premier étage d'un bâtiment communal accueillant par ailleurs un *ontspanningslokaal* au rez-de-chaussée et des appartements aux deuxième et troisième étages. Il s'agit d'une construction en béton avec de grandes vitres réalisée par les architectes en fonction de la Ville : Paul Donné, Charles Van Hulle et Ferdinand Peeters[19]. La Zakstraat fermera ses portes en 1990 et la Paleisstraat restera fonctionnelle jusqu'en 2009.



Figure 13. Bains publics de la Paleisstraat, 1975 (AVA, FOTO-OF#6841)

[19] E. Hooft, « Paleisstraat », 2012, inventaris.onroerenderfgoed.be, https://inventaris.onroerenderfgoed.be/themas/11830 (consulté le 26 novembre 2021).



Figure 14. Bains publics de la Paleisstraat. Intérieur d'une cabine de baignoire, 2021 (Sofie De Ruysser)

Fermetures, persistances et renouveaux (1975-2020)

À Anvers, cette chronologie des ouvertures et des fermetures raconte une commune qui se met tardivement à réaliser concrètement l'accès de sa population à des dispositifs de douches, à partir de 1912, et plus encore de baignoires, à partir de 1933. Cependant, une fois créé, ce service aux antennes plus ou moins denses a la vie longue. Plus de la moitié des établissements perdurent jusqu'au début des années 1980. Quatre d'entre eux ferment en 1990. Une seule phrase éclaire cette prise de décision : « *Tengevolge van het toenemend aantal badvoorzieningen in de woningen neemt het bezoek aan de openbare stortbadinrichtingen af. Slechts twee*

stortbadinrichtingen bleven in 1991 open voor het publiek. »[20] L'installation de la Paleisstraat continue d'accueillir des usager·es jusqu'en 2009.

La décision de fermeture, outre la dépense financière d'un service « peu » utilisé, est motivée par l'existence de nombreuses alternatives. Celles-ci se trouvent au sein des « *dienstencentrum* » et à la piscine de la Veldstraat, dans laquelle quatre baignoires et quatre douches sont maintenues à l'ouverture après rénovation en 2009[21]. La douche ne se trouve dès lors plus indépendante et en série, mais intégrée dans de nouvelles formes d'aide et services publics aux personnes. Elles restent néanmoins une possibilité, de même que les baignoires de la Veldstraat, pour les habitant·es d'Anvers[22].

Bruxelles-Ville

Les bains communaux de l'agglomération bruxelloise ont fait l'objet de quelques ouvrages et mémoires. Ces derniers portent essentiellement un regard architectural et patrimonial[23] sur la question. Ce sont d'ailleurs toujours les mêmes établissements dont il est question (Bruxelles-Ville, Saint-Gilles, Ixelles, Schaerbeek et Saint-Josse-ten-Noode), c'est-à-dire ceux dont la réalisation architecturale est remarquable. Pourtant, les Almanachs de la Ville de Bruxelles nous en renseignent bien d'autres. Les communes d'Anderlecht et de Molenbeek-Saint-Jean, par exemple, ne sont pas en reste, et ce, dès les années 1910. Souvent installés au sein d'école ou de logements sociaux, ces établissements seront sans doute passés sous les radars patrimoniaux en raison de la modestie de leur architecture. Ils n'en sont pas moins incontournables dans une perspective d'hygiène ordinaire mais leur histoire, à ce jour, reste à écrire. Notre enquête au sein des Almanachs nous permet seulement de lister la chronologie de leurs ouvertures.

---

[20] « En raison du nombre croissant de salles de bain dans les logements, les visites aux bains publics diminuent. Seules deux installations de douche étaient encore ouvertes au public en 1991 » (traduction de l'autrice). AVA, Statistische Jaarboek van de Stad Antwerpen, 237#7, 1992, p. 173.

[21] AVA, College van Burgemeester en schepenen, Beraadslaging/Proces verbaal, 515#2239, Cultuur Sport & Jeugd, Paleisstraat. Stortbadinrichting. Definitieve sluiting. Goedkeuring. Wijziging beleidsrichtlijn (Jaarnummer 17944), 21 septembre 2009.

[22] « Helemaal opgekikkerd na een bad of douche », Zorgbedrijf.antwerpen.be, https://www.zorgbedrijf.antwerpen.be/diensten/bad-of-douche/prijslijst-bad-of-douche (consulté le 26 novembre 2021).

[23] G. Meyfroots, *Een architectuurhistorische en typologische studie van de openbare en publiek toegankelijke zwembaden en badinrichtingen van het huidig Brussels Gewest van circa 1850 tot 1960*, Mémoire, Vrij Universiteit Brussel, 1996 ; T. Vandenbreeden, *De badhuizen en de zwembaden van Brussel uit de negentiende eeuw en de eerste helft van de twintigste eeuw : een voorlopige inventaris en typologisch onderzoek*, Mémoire, Katholieke Universiteit Leuven, 1996 ; F. Boquet, J. Houssiau et T. Symons, *Se baigner à Bruxelles : du temps des baignades au temps des loisirs*, Bruxelles, Musées de la Ville de Bruxelles, 2005 ; M. Resseler, *Piscines et bains publics à Bruxelles*, Bruxelles, Service public régional de Bruxelles/Bruxelles développement urbain, 2015, https://opac.kbr.be/Library/doc/SYRACUSE/17301569/piscines-et-bains-publics-a-bruxelles (consulté le 19 juillet 2019).

1901	Bassin de l'abattoir	Bruxelles-Ville (boulevard de l'Abattoir)
1903	Chalet de bains-douches	Bruxelles-Ville (place du Jeu de balle)
1904	Bains publics et piscine	Ixelles (rue de la Natation)
1904	Bains communaux	Schaerbeek (rue Kessels)
1906	Bains populaires	Bruxelles-Ville (rue de la Clé)
1907	Bains-douches	Saint-Josse-ten-Noode (rue Braemt)
1908	Bains communaux	Saint-Gilles (rue de la Perche)
1911	Bains-douches	Anderlecht (rue d'Allemagne)
1911	Bains communaux	Molenbeek-Saint-Jean (rue Ransfort)
1929	Bains-douches	Anderlecht (rue de Douvres)
1933	Bains de Saint-Josse-ten-Noode	Saint-Josse-ten-Noode (rue Saint-François)
1933	Bains-douches ucclois	Uccle (chaussée d'Alsemberg)
1935	Bains-douches	Ganshoren (rue Moens)
1936	Bains-douches populaires	Anderlecht (rue Erasme)
1939	Bains publics	Anderlecht (Roue)
1947	Bassin de natation	Forest (rue Berthelot)
1947	Bains-douches	Anderlecht (rue Ropsy Chaudron)
1950	Bains-douches	Molenbeek-Saint-Jean (rue de Courtrai)
1954	Bains de la Ville de Bruxelles	Bruxelles-Ville (rue du Chevreuil)
1955	Bains-douches	Saint-Josse-ten-Noode (rue Saint-Josse)
1958	Bain communal le Neptunium	Schaerbeek (rue de Jérusalem)
1960	Bains-douches	Koekelberg
1969	Bains-douches	Forest (rue de l'Eau)
1972	Piscine de Laeken	Laeken (rue du Champ de l'Église)

Tableau 1. Adresse et date d'ouverture ou de première mention des bains publics de l'agglomération bruxelloise (Sophie Richelle, 2022)

Remarque : les données reprises dans ce tableau proviennent principalement des Almanachs bruxellois du commerce et de l'industrie parus entre 1832 et 1969 et d'une recherche en plein texte des journaux numérisés à la Bibliothèque royale (KBR).

En effet, nous investiguerons principalement la commune de Bruxelles-Ville (et non l'agglomération de Bruxelles-Capitale), car au-delà de la logique archivistique qui organise la conservation par commune, le cas de Bruxelles-Ville contient plusieurs réalisations emblématiques du point de vue de l'histoire sociale et sensible des dispositifs d'hygiène qu'il s'agit de souligner.

Tout comme à Anvers, les premières discussions à propos de la mise à disposition du peuple des moyens pour se laver se situent dans la foulée de l'émergence du mouvement hygiéniste et du Congrès international d'hygiène de 1851. De même, il s'agit dans un premier temps d'un projet de piscine comme dispositif d'hygiène. Mais contrairement à Anvers, les discussions s'enlisent. Elles n'aboutiront que bien plus tard à un premier projet, celui dudit Bassin de l'abattoir, en 1901. C'est en réalité autour d'un projet porté par des particuliers que les premières baignoires populaires bruxelloises voient le jour.

La Société pour l'établissement des bains économiques et des lavoirs de Bruxelles (1854-1901)

Le bain public de la rue des Tanneurs voit le jour en 1854. Il s'agit, à un mois près, du premier établissement de ce genre au niveau national. C'est l'architecte Wynand Janssens qui est à l'origine du projet. Il dessinera d'ailleurs les plans, veillera à leur mise en œuvre et endossera le rôle de premier secrétaire de la « Société anonyme pour l'établissement des bains économiques et des lavoirs ». L'exemple vient directement d'Angleterre, Janssens y ayant effectué un voyage et se basant précisément sur le bain public de Goulston Square à Londres. Les proportions en seront toutefois réduites, moins de place à la buanderie, moins de baignoires et pas de piscine. Il est intéressant de noter avec Tine Vandenbreeden que le style de la façade du bâtiment est particulièrement simple. Principalement fonctionnel et à destination de la population plus pauvre, l'établissement, à l'image des écoles, doit refléter la solidité et la valeur morale de l'institution. Certains éléments comme les trous de ventilation et les fenêtres rappellent le style médiéval choisi pour la prison de Saint-Gilles construite par J. J. Dumont et transmettant le message de solidité, de sécurité et de rigueur[24].

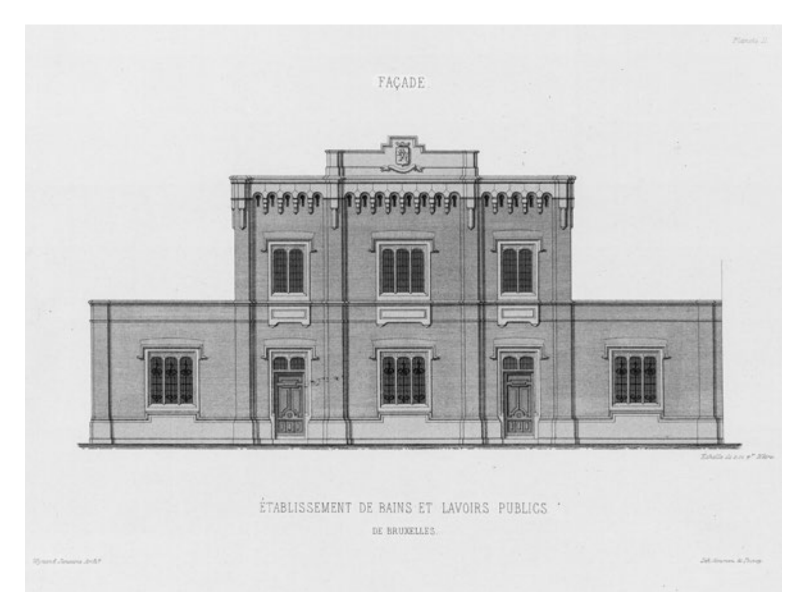


Figure 15. Bains économiques et lavoirs de Bruxelles. Façade, 1855 (AVB, Album VII-12)

[24] T. Vandenbreeden, *op. cit.*, p. 31.

L'arrangement avec la commune de Bruxelles-Ville peut se résumer de la manière suivante : « une œuvre philanthropique entreprise sous le patronage de la ville »[25]. Principalement, la commune garantit l'intérêt de 4 % aux actionnaires de la société, soit une somme annuelle maximum de 4 000 francs, dans le cas où les ressources de l'établissement ne permettent pas de couvrir l'entièreté des dépenses et/ou les intérêts de ses actionnaires. Par ailleurs, la commune a la possibilité de racheter l'installation au bout de cinq ans ou en cas de dissolution de la société, selon des conditions précises. Et sans que cela soit dit dans les statuts, la commune bénéficie d'un droit de regard sur les règlements, notamment en ce qui concerne les tarifs.

Les discussions autour du montant de l'abonnement au réseau communal d'eau en 1857 marquent néanmoins les limites de ce patronage. Les autorités communales laissent en effet peu de marge de manœuvre à la société en limitant l'augmentation des tarifs des bains résultant justement de la dépense nouvelle de l'abonnement à l'eau de ville. Jusqu'en 1878, moment de la refonte en une nouvelle société, la commune doit intervenir presque chaque année pour couvrir le déficit budgétaire. À ce moment-là, le capital social de la nouvelle société est augmenté et la commune en devient actionnaire à hauteur de la somme qui lui est due. Un tarif avantageux pour l'abonnement à l'eau de ville est également négocié. La proposition du conseiller Delecosse de reprendre l'établissement et de le transformer en un établissement gratuit ne rencontre pas l'adhésion du Conseil. Néanmoins, les intrications entre les deux se renforcent. La Ville se repose pendant de longues années encore, jusqu'au début du XXe siècle, sur ce partenariat constituant la seule offre d'hygiène populaire aux Bruxellois·es.

En 1901, la société est prorogée aux mêmes conditions et entreprend d'importants travaux d'amélioration. Jusque dans les années 1930, l'entreprise est rentable puisque la commune touche chaque année ses intérêts d'actionnaire (entre 1 800 et 2 250 francs). À partir de 1931, malpropreté et vétusté des infrastructures sont rapportées au Conseil communal, annonçant le déclin de l'établissement[26]. La date de fermeture est incertaine, mais l'établissement ne semble plus fonctionner en 1945, et ce, « malgré toutes les démarches de la population »[27]. Il faudra presque dix ans, jusqu'à l'ouverture des Bains de Bruxelles à la rue du Chevreuil, pour que des baignoires communales soient à nouveau accessibles aux habitant·es.

---

25 AVB, BCB, « Bains et Lavoirs. – Reconstitution de la société. – Garantie de la ville », 14 janvier 1878, t. 1, p. 105.

26 AVB, BCB, « Produit des actions de la Société des bains économiques », 7 décembre 1931, t. 2, p. 1456.

27 AVB, BCB, « Propriété communales. – Pavillon de bains-douches populaire. – Majoration de tarif et fixation des heures d'ouverture », 5 novembre 1945, t. 2, p. 1338.

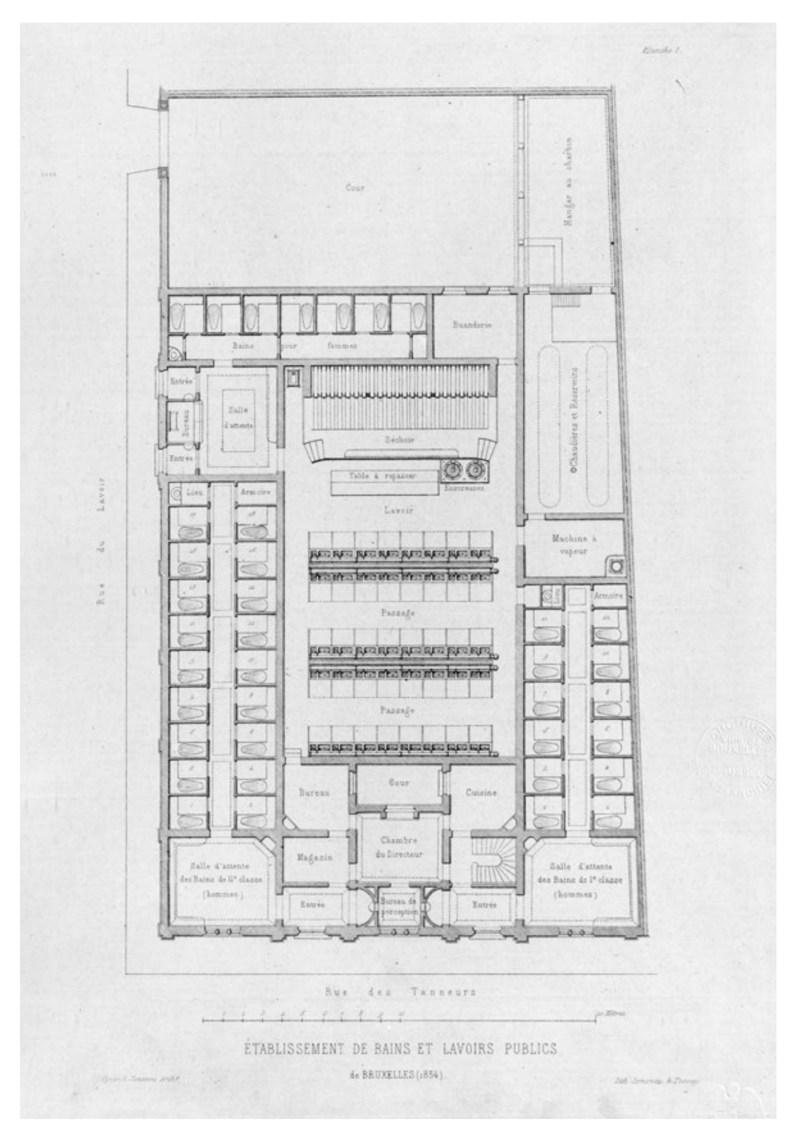


Figure 16. Bains économiques et lavoirs de Bruxelles. Plan de l'établissement, 1855 (AVB, Album VII-12)

Les bains communaux pour le peuple (1901-1954)

C'est au tournant du siècle que la commune de Bruxelles-Ville réussit à concrétiser plusieurs projets de bains communaux à destination de sa population sans salle de bain. Tout d'abord, après près de cinquante ans de discussions, un bassin, dit de l'abattoir, est construit sur le terre-plein du boulevard de l'Abattoir, près de la porte d'Anderlecht, entre les rues de la Poterie et de la Rosée. La construction est réalisée en béton armé. Technique relativement nouvelle inventée au

milieu du XIX[e] siècle, elle offre les avantages de solidité et d'économie. Un voyage en Allemagne permet au Conseil communal de s'inspirer des modèles là-bas « supérieurement organisés »[28].

C'est bien dans une visée hygiénique que cette piscine est pensée, « des bassins de natation permettant aux classes pauvres de se baigner et ainsi d'entretenir la propreté »[29]. Pourtant, comme à Anvers, plusieurs éléments de conception et de fonctionnement questionnent l'objectif hygiénique de l'entreprise. Réservé exclusivement aux hommes, il laisse aux femmes la possibilité des bassins commerciaux mais limités en créneau horaire et plus chers. À ciel ouvert et sans système de chauffage, il est accessible seulement de mai à septembre et dépend des aléas météorologiques. Si le passage aux douches alimentées en eau de la ville est obligatoire avant de plonger dans le bassin, l'interdiction d'utiliser du savon qui pourrait troubler l'eau se retrouve également dans le règlement. Pour finir, il est alimenté par l'eau du canal de Charleroi, sans système de filtrage efficace. Sans compter les composants invisibles contenus dans l'eau, la « teinte noirâtre »[30] et l'« opacité » reviennent systématiquement dans les descriptions journalistiques de l'eau du bassin.

Ces éléments sont d'ailleurs soulevés avant même son ouverture. Le conseiller Delabastée déplore en 1899 le non-accès des femmes et l'approvisionnement à l'eau du canal. Conrardy, un autre conseiller communal, dénonce en 1900 le trop grand souci d'économie de la Ville à l'occasion de la noyade dramatique d'un baigneur pour lequel l'opacité de l'eau a retardé les secours[31]. De même, au niveau de l'accès, des débats ont lieu au sein du Conseil communal autour de la gratuité de l'établissement. Mais la majorité des représentants de la commune décident que l'entrée revient à 15 centimes, essuie-mains et caleçon de bain compris.

Le bassin est inauguré le 15 mai 1900. S'il connaît un succès important les premières années, la fréquentation diminue au fil du temps. La dégradation des infrastructures et la malpropreté du bassin semblent en être la cause[32], même s'il reste populaire. En 1932, le journal socialiste *Le Peuple* en parle comme de « l'infecte piscine du boulevard de l'Abattoir »[33]. Le détournement du canal à la fin des années 1930 termine la vie de cet établissement.

---

28 AVB, BCB, « Produit des actions de la Société des bains économiques », 13 décembre 1897, t. 2, p. 1321.

29 AVB, BCB, « Budget de la ville pour 1893. Discussion des articles. § 5. Salubrité publique », 5 décembre 1892, t. 2, p. 734.

30 « Bruxelles vécu », *L'Indépendance belge*, 10 juin 1901.

31 AVB, BCB, « Bassin de natation. Accident. Explications fournies par M. le Bourgmestre », 18 juin 1900, t. 1, p. 592.

32 AVB, BCB, « Discussion du budget. Proposition de M. Thielemans : Construction d'un établissement de bains dans le 2[d] district », 20 juillet 1920, t. 2, p. 58 ; « Un bassin populaire communal de natation au boulevard de l'Abattoir », cehibrux.be, https://www.cehibrux.be/chroniques/document-du-mois/358-un-bassin-populaire-communal-de-natation-au-boulevard-de-lAbattoir (consulté le 26 novembre 2021).

33 « La vie bruxelloise. Les aspects de la coalition clérico-libérale à Bruxelles III », *Le Peuple*, 2 juillet 1932.

À quelques années d'écart, la commune de Bruxelles-Ville va également construire deux pavillons de bains-douches. Le premier, un bâtiment indépendant situé sur la place du Jeu de balle, ouvre ses portes en 1903. Le deuxième est situé rue de la Clé, accolé à une école primaire, et ouvre en 1906. « Admis[es] en principe depuis longtemps »[34], les créations d'établissements dans tous les quartiers de Bruxelles-Ville, sur le modèle des deux pavillons, ne seront cependant jamais réalisées. Les deux « chalets de bains-douches » sont conçus par l'architecte E. Hellemans. Leur organisation renvoie directement au modèle allemand de « *Volksbad* » proposé par Oscar Lassar en 1883. À la place du Jeu de balle, il s'agit de neuf douches, et dix pour la rue de la Clé entourant un espace central. Ouverts toute l'année, ils sont encore exclusivement réservés aux hommes. Une mobilisation de certains membres du Conseil et des usagères relayée par la presse semble cependant rapidement en permettre l'accès aux femmes.



Figure 17. Pavillon de bains-douches de la place du Jeu de balle, s.d. (Cercle d'histoire de Bruxelles)

Au cours des années 1910 et 1920, les socialistes, principalement, ramèneront fréquemment le sujet de l'insuffisance des installations, qu'il s'agisse des bains-douches ou du bassin de natation. En prenant régulièrement exemple sur les communes voisines d'Ixelles, de Saint-Gilles et de Schaerbeek, ils décrivent Bruxelles-Ville comme « en dessous

34 AVB, BCB, « Bassin de natation. Ouverture. Renseignements demandés par M. Hubert », 23 avril 1900, t. 1, p. 468.

de tout »[35] sur la question des dispositifs d'hygiène. Les demandes répétées de construction d'un deuxième bassin se poursuivent dans les années 1930 et 1940. De même, plusieurs propositions de nouvelles infrastructures de bains-douches ou baignoires sont essaimées au cours de ces années-là sans qu'aucune n'aboutisse jamais[36].

Cela dit, les chalets de bains-douches bruxellois semblent connaître un succès mitigé. La comparaison avec un établissement anversois comportant presque le même nombre de cabines et installé également dans un quartier populaire de la commune indique un écart entre les chiffres de fréquentation relativement important, surtout en 1930.

Années	Prekerstraat (Anvers) : 20 cabines de douche	Les deux chalets de bains-douches (Bruxelles-Ville) : 19 cabines de douche
1930	104 400	37 388
1940	58 133	31 743
1950	39 814	22 875

Tableau 2. Entrées comparées de deux établissements, un anversois et un bruxellois, 1930-1950 (AVA et AVB)

Le perpétuel déficit auquel seule la majoration des tarifs semble être apportée comme solution, mais plus encore les demandes régulières de signaliser et de communiquer pour rappeler et faire connaître les infrastructures corroborent ce fait[37]. À contre-courant d'un discours porté sur les aspects financiers, certains membres socialistes du Conseil placent les bains-douches en parallèle d'autres services publics auxquels il n'est pas demandé de rapporter, comme les hôpitaux et les hospices. Cela dit, un autre élément intéressant revient plusieurs fois pour expliquer le manque de succès de ces deux établissements : c'est l'idée que les douches ne sont pas au goût des usager·es, qui préfèrent fréquenter les établissements même un peu plus onéreux mais offrant des baignoires[38].

Les deux bains-douches seront désaffectés en 1954. Si l'ouverture des nouveaux Bains de Bruxelles à la place du Jeu de balle explique facilement le remplacement du premier[39], la désaffectation du chalet de la rue de la Clé fait débat au sein du Conseil communal. Fonctionnel

[35] AVB, BCB, « Discussion relative au budget. Question de M. Solau relative à la création d'un nouveau bassin », 22 décembre 1919, t. 2, p. 1388.

[36] AVB, BCB, « Bassin de natation. Projet de construction d'un bassin de natation sur un terrain situé entre la rue des Capucins et la rue du Chevreuil », 11 février 1946, t. 1, p. 135.

[37] AVB, BCB, « Budget de la ville pour 1911. – Suite de la discussion », 19 décembre 1910, t. 2, p. 1726 ; « Conseil communal de Bruxelles. Séance du samedi 19 décembre », *L'Indépendance belge*, 20 décembre 1903.

[38] AVB, BCB, « Discussion sur le budget. Pavillons de bains-douches. – Exploitation », 5 mars 1923, t. 1, p. 202 ; « Budget. Propriétés communales. Art. 32. – 'Pavillons de bains-douches populaires. – Frais d'exploitation' : 9000 francs », 17 novembre 1930, t. 2, p. 1103.

[39] AVB, BCB, « Bains-douches rue de la clé. Désaffectation », 22 novembre 1954, t. 2, p. 1177.

et bien tenu, cet établissement nécessite néanmoins d'importantes rénovations. Mais suite au refus du ministère de la Santé d'octroyer des subsides, la commune estime ne pas pouvoir assumer seule la dépense. Les fractions politiques s'opposent. Face au bourgmestre libéral Joseph Vandemeulebroek qui déclare que « [l]'heure des bains-douches est close »[40], la conseillère socialiste et médecin Jeanne Vandervelde assure à l'inverse qu'ils restent une nécessité.

Des baignoires aux douches, reliquats d'une hygiène populaire (1954-2020)

La question d'un deuxième bassin de natation est présente tout au long de la première moitié du XXe siècle, à peine le Bassin de l'abattoir mis en fonction. Plus précisément, c'est en 1925 qu'on retrouve la première mention d'un projet de bassin au deuxième district, à Laeken, et c'est dans les années 1940 que le projet d'un bassin sur la place du Jeu de balle prend véritablement corps.

C'est ce dernier qui sera concrétisé le plus rapidement. Dans le bulletin communal de 1946, on retrouve les premières mentions de la localisation entre les rues des Capucins et du Chevreuil. Projeté sur un terrain appartenant à la commune et soutenu financièrement par un subside de l'État et un apport conséquent de la Société des bains économiques désireuse de poursuivre son action sociale et philanthropique, le projet est relativement rapide à se mettre en place.

Construit sur plusieurs niveaux, à l'image des Bains de la Sauvenière à Liège, le bâtiment comprend des baignoires et des douches au rez-de-chaussée. En 1955, et c'est peut-être la dernière assertion allant dans ce sens, le déficit de l'établissement est relativisé « si l'on considère le rôle social et d'hygiène publique joué par l'établissement et le nombre très élevé de personnes qui ont profité de ses services »[41]. De fait, l'établissement bascule rapidement et résolument dans les champs du sportif et du récréatif. L'accent est mis sur les dimensions olympiques de la piscine, les possibilités de gradins et de visibilité des événements sportifs.

Le montant total des travaux sera beaucoup plus important que le budget prévu. En cause, un terrain marécageux nécessitant d'importants travaux de stabilisation imprévus. Par ailleurs, il s'agit d'un bâtiment complexe abritant et devant satisfaire beaucoup d'exigences et de services. Cela dit, à nouveau, l'architecture est assez sobre, bien intégrée dans le style moderne de son époque de construction. Concernant le service de bains publics, sa taille diminue au fur et à mesure des années. De deux couloirs, pour chacun des deux sexes,

---

40 *Ibid.*, p. 1181.

41 AVB, BCB, « Bains de Bruxelles. Déficit d'exploitation. Modification budgétaire », 10 janvier 1955, t. 1, p. 18.

seul un subsiste et depuis 2008, les baignoires sont désaffectées. Il reste encore une trentaine de douches accessibles en 2020. En 2018, 12 257 douches sont distribuées au cours de l'année, soit une petite cinquantaine de douches par jour ouvrable[42].



Figure 18. Bains de Bruxelles, s.d. (AVB, A-2094)

[42] Archives de l'ASBL « Bains de Bruxelles », Fréquentation du service de baignoire et douches, 2018.



Figure 19. Bains de Bruxelles. Intérieur d'une cabine de baignoire, s.d. (AVB, C-15023)

Un dernier établissement qu'il nous faut rappeler est la piscine de Laeken. L'ancienne commune de Laeken est annexée en 1921 par la commune de Bruxelles-Ville. Dès 1925, le conseiller socialiste Thielemans amène dans les discussions le projet d'une piscine dans ce désormais deuxième district. Il invoque l'insuffisance du Bassin de l'abattoir, sa malpropreté et le fait que Bruxelles-Ville est bien la seule capitale de l'Europe qui ne possède pas de nombreux bains communaux. Le projet de la piscine et bains publics de Laeken mettra néanmoins près de cinquante ans à se réaliser. En 1946, il revient dans les discussions par l'intermédiaire de l'échevin libéral Cooremans, sans effet concret. Les projets sont à l'étude depuis et pour encore longtemps, et ce, malgré les récurrentes sorties du conseiller socialiste Brunfaut, pour mettre au budget annuel le montant nécessaire à sa construction. En 1953, la conseillère catholique Swolfs se fait « l'interprète des habitants du deuxième district qui ne cessent de [la] supplier d'obtenir pour leur quartier, l'installation d'un bassin de natation et de bains-douches »[43]. Elle rappelle encore, au cœur de son argumentaire, l'absence de salle de bain dans « une grande partie des logements à Laeken ». L'affaire suit son cours avec, en 1961, un voyage d'étude organisé en Allemagne de l'Ouest et un projet plus abouti. À côté de la piscine, les baignoires sont prévues au nombre de dix, cinq pour chacun des sexes. Ce nombre beaucoup moins important qu'à la rue du Chevreuil est expliqué par

[43] AVB, BCB, « Où en est la proposition de créer à Laeken un bassin de natation ? Question de Mlle Swolfs », 19 octobre 1953, t. 2, p. 927.

« l'impression que dans ce quartier il y a moins de nécessité que dans le quartier de la rue Haute et de la rue Blaes »[44]. Il y en aura finalement cependant le double. Une acquisition de terrain compliquée retarde encore de quelques années le chantier qui commence finalement en 1969[45] pour une ouverture en 1972[46]. Les baignoires resteront fonctionnelles jusqu'aux importants travaux de rénovation débutés en 2012. Ce sont désormais huit douches qui sont disponibles depuis la réouverture de la piscine en 2015, certains jours et certaines heures seulement. Elles fonctionnent encore en 2020 et accueillent quelque deux cents usager·es en 2018. Suite à la pandémie de Covid en 2020 et 2021, le service de douche est fermé et n'est pas encore rouvert au premier semestre 2022, contrairement à la piscine.



Figure 20. Piscine communale de Laeken. Intérieur d'une cabine de douche, 2019 (Sophie Richelle)

[44] AVB, BCB, « Bassins de natation ? Second district. Aménagement », 2 octobre 1961, t. 2, p. 249.

[45] AVB, BCB, « Bains de Bruxelles. Bassin de natation de Laeken », 31 octobre, t. 2, p. 584.

[46] M. Resseler, *op. cit.*, p. 134.

Gand

L'histoire des bains communaux de Gand a fait l'objet d'au moins un mémoire en histoire[47]. Plus largement, le catalogue de l'exposition « Lichaam en hygiëne : naar de wortels van de huidige gezondheidskultuur », tenue au musée de la Ville dans les années 1980, donne des éléments de contexte généraux[48]. Il est cependant peu question de la commune en tant qu'actant de cette histoire et la chronologie ne dépasse pas les années 1940.

Dans la *Revue municipale. Recueil hebdomadaire d'études édilitaires pour la France et l'étranger* de 1901, Gand est présentée comme le modèle inspirant d'une commune possédant un réseau original d'infrastructures de bains. Autrement dit, une commune offrant « un réseau complet d'installations hygiéniques à la portée de toutes les bourses »[49]. Bien qu'un peu plus lente à initier son mouvement que Bruxelles-Ville et Liège, qui connaissent une mobilisation plus rapide des particuliers, Gand voit ses projets se concrétisent vers la fin du XIXe siècle. À partir de ce moment-là, et comme l'évoque la *Revue municipale*, la commune de Gand organise un réseau d'infrastructures efficace et bien diversifié, entre baignoires des piscines et douches des écoles.

Des bains de rivière aux Bains Van Eyck (1852-1899)

À côté des établissements de bains publics commerciaux qui existent à Gand dès le début du XIXe siècle, les premiers dispositifs pouvant être considérés comme à destination d'un plus grand nombre sont deux écoles de natation en eau de rivière. Il s'agit à l'origine de deux infrastructures tout à fait privées et à des fins commerciales. Le premier est fondé par Constant Dossche, ou d'Hoosche, en 1838 à Akkergem, ou Ekkergem, et est appelé communément l'« Overzet ». Le second, créé par un certain Chaubet en 1849, se situe au Brugsepoort, Waldomkaai. Mais à partir de 1852, la commune accorde un subside annuel de 200 francs à ces deux institutions. L'Overzet reçoit en sus 400 francs pour accueillir gratuitement certains groupes comme les pompiers et les écoliers. Ces écoles de natation ne sont pas pensées véritablement en termes d'hygiène, mais bien en termes récréatifs et sportifs. Toutefois, il s'agit pour un temps relativement long des seuls lieux de baignade

---

47 C. Bormans, *Lichaamsverzorging en sanitaire voorzieningen bij de Gentse bevolking (1850-1940)*, Mémoire, Rijksuniversiteit Gent, 1984.

48 K. Velle et P. Viaene, *Lichaam en hygiëne : naar de wortels van de huidige gezondheidskultuur : tentoonstelling, Bijlokemuseum, 21 december 1984-17 februari 1985*, Gand, Stad Gent : Dienst voor Culturele Zaken (MIAT)/Louvain, Kritak, 1984.

49 Archives de la Ville de Gand (AVG), Moderne Archief (MA), Reeks S en XVIII : Openbare Gezondheid (OG), XVIII. 18. Zwembaden (Gezamlijk) 1914-1956, boîte 3 (4-5) « Begroting, ontvangsten en uitgaven, reglementen en verordeningen », dossier « Algemeene Reglementen », *Revue municipale. Recueil hebdomadaire d'études édilitaires pour la France et l'étranger*, n° 194, 13 juillet 1901.

accessibles à prix abordables à la population gantoise. L'établissement au Waldomkaai ferme en 1860. L'Overzet, par contre, poursuit son existence et les subsides et interactions avec la Ville sont de plus en plus importantes jusqu'au rachat de l'établissement par la Ville en 1912.



Figure 21. L'Overzet, *circa* 1880 (AVG, SCMS_FO_1245)

Le même problème se pose à l'Overzet que dans les bassins d'Anvers et de Bruxelles-Ville avec un accès réservé exclusivement aux hommes dans un premier temps. En 1882, un espace réservé aux femmes est finalement organisé tout en maintenant pour elles des prix plus élevés. La situation deviendra complètement égalitaire avec la généralisation des bains mixtes à partir de 1918. Hommes et femmes pourront ainsi fréquenter l'établissement aux mêmes moments et selon un même tarif. L'Overzet existera jusqu'en 1962, année de sa démolition, les infrastructures vétustes ne répondant plus aux exigences des nouvelles piscines établies à proximité, notamment celle du Rooigem[50].

Les discussions pour la création d'un bain communal se déroulent dès 1858. Pour autant, plus rien ne se passe avant 1881[51]. À ce moment-là, le Conseil communal s'empare à nouveau du sujet. En prenant exemple sur d'autres communes européennes et voisines belges, Bruxelles-Ville et Liège principalement, la proposition est faite d'installer un établissement de bains publics à destination du peuple. À nouveau, le principe est adopté, mais rien ne se concrétise. Dans la foulée, la négociation avec le

[50] AVG, MA, Jaarverslagen, *Verslag over het bestuur en de toestand der stad Gent in 1962*, Gand, Samenwerkende Maatschappij N.I.C.I., 1963, p. 198-201.

[51] AVG, Bulletins communaux de la Ville de Gand (BCG), « Rapport de la Commission des finances et du Comité de salubrité publique. A) Établissement de bains et lavoirs publics », 4 juillet 1881, p. 404-412.

sieur Pottier qui se propose de construire, d'ouvrir et de gérer un établissement de bains sur l'exemple de Bruxelles-Ville et Liège, sur un terrain lui appartenant à la rue des Rémouleurs, n'aboutit pas. L'argument principal du refus de soutien de la part de la Ville étant que le lavoir initialement prévu n'est finalement pas construit[52]. L'établissement ne répond dès lors plus aux critères établis par le Conseil communal, mais bien, selon lui, à ceux d'une exploitation privée.

Un deuxième projet porté par des particuliers voit finalement le jour et répond aux exigences de la Ville. Il s'agit d'un établissement de bains et lavoirs publics à la place Van Eyck, aujourd'hui Veermanplein. De Vigne, architecte, et Zollikofer, ingénieur, se proposent de construire, à leurs frais, un établissement comprenant une piscine, des baignoires et un lavoir sur un terrain appartenant à la Ville. Constitués en « Société des bains et lavoirs publics de Gand », les neuf actionnaires se répartissent les quatre cents actions de 500 francs du capital de départ de 200 000 francs. Il est d'ailleurs intéressant de noter que parmi les neuf individus, quatre sont bruxellois. Le nombre limité d'actionnaires est d'ailleurs unique là ou à Bruxelles-Ville et Liège, les actionnaires se comptent par dizaines[53]. Le bâtiment en brique et pierre bleue est construit dans un style néoclassique épuré[54].



Figure 22. Vue extérieure des Bains Van Eyck, s.d. (AVG, SCMS_PBK_3320)

[52] AVG, BCG, « Rapport de la Commission des finances, des travaux et du Comité de salubrité publique. Établissement de bains et lavoirs publics », 15 février 1886, p. 72-79.

[53] Société anonyme des bains et lavoirs publics de Gand, Gand, Imprimerie C. Annoot-Braeckman, 1886, https://lib.ugent.be/viewer/archive.ugent.be%3A7E97DC78-D3C2-11E8-BCC4-8FC7BAF99771#?c=&m=&s=&cv=5&xywh=-895%2C-443%2C7545%2C2886 (consulté le 29 novembre 2021) ; *Statuts de la Société anonyme des bains économiques établis à Bruxelles, rue des Tanneurs 103*, Bruxelles, Imprimerie Julien Baekessen, 1878 ; *Statuts des Bains et lavoirs d'Outre-Meuse à Liège. Statuts. Liste des actionnaires*, Liège, Imprimerie J. Desoer, 1866.

[54] « Zwembassin Van Eyck », s.d., inventaris.onroerenderfgoed.be, https://inventaris.onroerenderfgoed.be/aanduidingsobjecten/10986 (consulté le 29 novembre 2021).

Bien que certaines plages horaires et tarifs avantagent la fréquentation de la population ouvrière, ces mesures restent très limitées. Par ailleurs, dès les premières années, les onze salles de bain individuelles prévues au départ sont presque triplées[55]. Jusqu'en 1898, la commune doit intervenir chaque année pour garantir les intérêts de 4 % aux actionnaires. La décision est prise à ce moment-là, après de longues discussions au sein du Conseil et avec la société, de racheter l'installation. Permettre un accès plus important aux ouvrier·es, usager·es pour lesquelles l'établissement se révèle insuffisant est un argument majeur dans cette prise de décision du Conseil communal. Une diminution du tarif, de 0,30 centime à 0,15 centime pour les bains de troisième classe, est même opérée en 1900, mouvement unique dans l'ensemble des établissements et communes étudiées ici[56]. Le rachat par la Ville est également le moment d'améliorations importantes avec la disparition de la buanderie, qui connaît comme à Bruxelles-Ville peu de succès, remplacée par des baignoires supplémentaires pour arriver au nombre de trente-huit[57]. Les Bains Van Eyck continuent de fonctionner tout au long du XXe siècle. Plusieurs rénovations et modifications dans les années 1930 et 1950 maintiennent le bâtiment en fonction. En 1934, ils deviennent grâce à des travaux d'amélioration la première piscine à être ouverte toute l'année. L'année 1945 est celle pendant laquelle le plus de baignoires sont utilisées. Au tout début des années 2000, une rénovation totale du bâtiment, devenu depuis 1995 un monument historique protégé, prend place. Pour autant, les baignoires ne disparaissent pas. La commune décide de conserver ce service et, de manière tout à fait unique, de maintenir un nombre plus important de baignoires, onze, que de douches, deux. Ces installations sont encore ouvertes et fréquentées en 2022.

---

55 AVG, BCG, « Bains et lavoirs publics Van Eyck. – Demande d'emprunt ; Modification du système de chauffage, etc. », 4 décembre 1888, p. 967-970.

56 AVG, BCG, « Extension des Bains Van Eyck. – Plans d'expropriation Résultat de l'enquête », 6 août 1900, t. 2, p. 156-161.

57 Ministère de l'Agriculture, *Bulletin spécial du service de santé et de l'hygiène publique. 1900*, Bruxelles, Guyot, 1900, p. 26-59.



Figure 23. Piscine Van Eyck. Intérieur d'une cabine de baignoire, 2014 (Stad Gent)

Multiplication des baignoires et des douches (1899-1968)

La fin du XIXe siècle est marquée par l'ouverture de la plupart des infrastructures de bains et de douches de la commune de Gand. Tout d'abord, une convention entre la Commission des hospices civils et le Conseil communal de Gand amène à la création d'un bain public au quai de la Biloque, annexe de l'hôpital. Un service de bains ouvert au public y existait déjà depuis 1871. Il palliait, à ce moment-là, le manque d'infrastructures communales[58]. Mais en 1899, une réorganisation complète du service et un transfert de la Kluyskenstraat au Bijlokekaai sont entrepris sous le patronage de la Ville[59]. Arrangement peu commun, la Commission des hospices civils se charge de la construction, de l'aménagement et de l'exploitation de l'établissement de bains. La commune, quant à elle, s'engage à lui garantir un minimum d'intérêt de 3 % du capital engagé de presque 50 000 francs en cas de déficit d'exploitation[60]. Les plans et coupes donnent à voir un bâtiment de plain-pied à la façade symétrique en pierre. L'ensemble est sobrement

[58] C. Bormans, *op. cit.*, p. 29.

[59] AVG, BCG, « Installation de bains publics au quai de la Biloque », 10 avril 1899, p. 541-543.

[60] AVG, BCG, « Hospices civils. – Bains publics du quai de la Biloque. Minimum d'intérêts pour 1908 », 26 avril 1909, p. 538-542.

agencé. Seul un écriteau « Bains *Badgesticht* » est présent sur le fronton central ainsi que les mentions « *1st klas* » et « *2de klas* » apposées au-dessus des deux portes d'entrée du bâtiment[61].

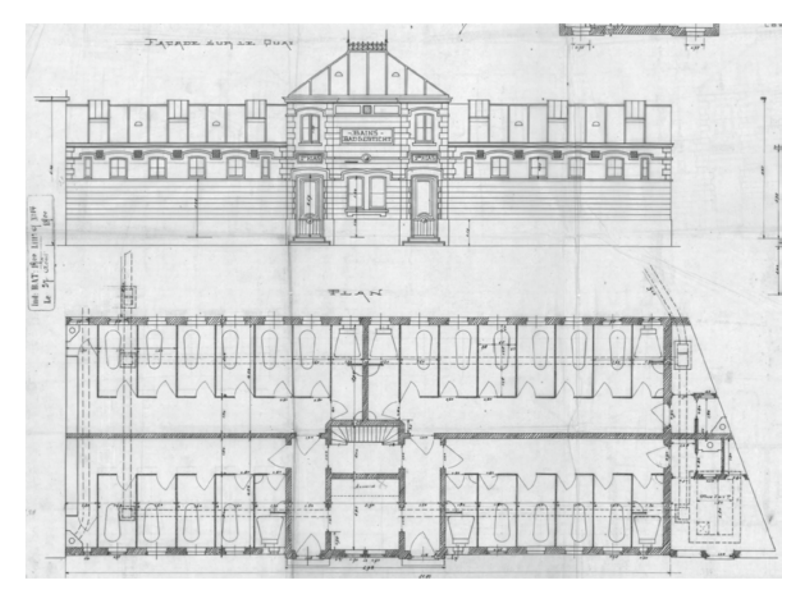


Figure 24. Bains publics du Bijlokekaai. Façade et plan du rez-de-chaussée, 1900 (AVG, G12/1900/Q/14)

L'établissement contient douze baignoires de première et quatorze de deuxième classe. De 1927 à 1940, la commune intervient chaque année pour garantir l'intérêt de 3 % et indemniser les pertes de l'exploitation. Les montants, entre 15 000 et 30 000 francs, sont élevés[62]. Sans pouvoir affirmer qu'il s'agit là de la raison principale de sa fermeture, pour laquelle aucune décision communale n'a été retrouvée, ces bains ferment en mai 1940 et ne seront pas rouverts.

C'est également en 1899 que s'ouvrent au public extérieur deux installations de douches au sein des écoles, à l'Acaciastraat et à la Muikbrugsstraat. Elles seront suivies de quatre autres dans les écoles de la Ramenstraat en 1902, de la Meulestedesteenweg en 1916, de la Wasstraat en 1916 également et de la Palmboomstraat en 1920.

---

[61] AVG, MA, Reeks G, G12/1900/Q/14, Bijlokekaai plan, 27 août 1900.

[62] AVG, MA, OG, XVIII. 6. Bijloke Openbare Baden, boîte XVIII. 6, dossiers « Rekening », 1927-1940.



Figure 25. Ancien pavillon de douches scolaires de la Ramenstraat, 2021 (Sophie Richelle)

Carine Bormans note à quel point ces écoles sont particulièrement bien réparties dans les quartiers spécifiquement ouvriers de la commune. Ces établissements constituent le dispositif le moins cher auquel peuvent recourir les Gantois·es. À noter, toutefois, l'accès toujours moins facile pour les Gantoises. Seule l'installation à l'Acaciastraat est dotée d'un service accessible aux femmes. Aucune trace de leur fermeture n'ayant été retrouvée dans les archives, il est difficile de situer leur mise à l'arrêt. Des publications d'horaires et de tarifs se retrouvent jusqu'à la fin des années 1940 dans le journal gantois socialiste *Vooruit*[63].

À côté des écoles, le bassin dit du Strop ouvre presque au même moment, en 1900. C'est un bassin à ciel ouvert dans le quartier populaire de l'Heuvelpoort. Construit sans service annexe de douches ou de baignoires, des douches ne sont même pas prévues, à l'origine, à l'entrée ou à la sortie du bassin[64]. Un plan plus tardif, mais non daté, indique néanmoins que des douches font leur apparition en nombre limité[65]. Malgré cela, cette piscine est incontestablement pensée en termes d'hygiène par les autorités de la Ville, et ce, même si la saison hivernale entraîne sa fermeture pendant la moitié de l'année. « La propreté du corps est la première règle d'hygiène », peut-on lire dans un prospectus

63 « Gentsche rubriek. Openbare stortbaden », *Vooruit*, 15 mai 1946.

64 AVG, BCG, « Zwemkom Stropstraat. – Opening voor het publiek », 14 mai 1901, t. 1, p. 1034-1036.

65 AVG, MA, Plannen, 85_TGD/32F_ZWEMBAD STROPSTRAAT_TGD/32G_ZWEMBAD TOLHUISLAAN, « Stadsbestuur van Gent. Zwembad Strop », s.d.

non daté de l'établissement[66]. Le bassin du Strop sera entièrement démoli en 1968 pour y reconstruire une nouvelle piscine dont il est question au point suivant. Le dernier établissement construit au cours des années 1900 et 1910 est l'important complexe de la Tolhuislaan qui ouvre ses portes en 1913.

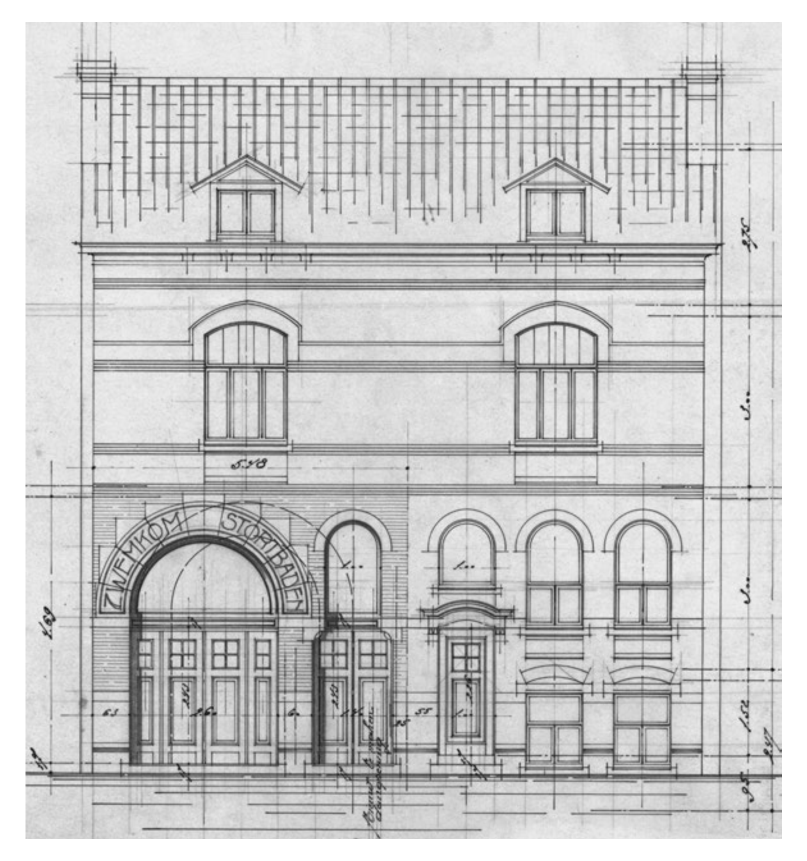


Figure 26. Bains publics de la Tolhuislaan, 1926 (AVG, 85_TGD/32F_ZWEMBAD STROPSTRAAT_TGD/32G_ZWEMBAD TOLHUISLAAN)

Il se compose d'une piscine en plein air (la troisième de la commune après l'Overzet et le Strop) et d'un service de trente-quatre baignoires (dix-sept par sexe) et de vingt douches pour hommes. Les plans et coupes nous laissent voir un bâtiment à front de rue semblable à une maison, bien que très large, en brique et pierre naturelle[67]. Une enseigne

[66] AVG, MA, Vliegende bladen, I. B.3.10, Reclamefolder voor het zwembad in de Stropstraat, cité dans C. Bormans, *op. cit.*, p. 47.

[67] AVG, MA, Plannen, 85_TGD/32F_ZWEMBAD STROPSTRAAT_TGD/32G_ZWEMBAD TOLHUISLAAN, « Stad gent. Ontwerp tot het inrichten van het politiebureel der 3[e] wijk in een ledigstaande lokaal », s.d.

«*Zwemkom Stortbaden*» au-dessus de la porte indique la fonction du bâtiment. À l'arrière de celui-ci, qui accueille le logement du directeur, la piscine est construite de manière originale en forme de demi-cercle. Les cabines de baignoire et de douche s'organisent en rangée sur la ligne centrale. À l'instar de la plupart de ses homologues, il se situe à proximité d'un quartier populaire, le Rabotwijk. Le service des baignoires et des douches de la Tolhuislaan restera en fonction jusqu'en 1966, année de sa fermeture. Les bâtiments seront réaménagés en centre polyvalent[68].

Il est intéressant de noter qu'en 1915, la commune de Gand considère comme nécessaire d'élaborer un règlement général pour le fonctionnement de tous ses établissements de bains[69]. C'est là le seul exemple parmi les quatre communes étudiées de centralisation et d'organisation intégrée des établissements de bains au sein de l'administration communale. Gand met en place une politique réfléchie, répartissant les établissements sur tout son territoire et offrant des services diversifiés selon les besoins. Elle met, par conséquent, véritablement en place pour ses habitants les possibilités de se laver.

Fermetures, persistances et renouveaux (1968-2020)

Si la plupart des établissements de bains gantois sont déjà réalisés en 1968, et pour certains déjà fermés (Tolhuislaan, Overzet et probablement les bains-douches dans les écoles), trois établissements communaux pourvus de douches, mais également de baignoires, sont encore construits à la fin des années 1960 et au cours des années 1970. Il est intéressant de souligner en parallèle le refrain dans les rapports d'activités de la Ville. Chaque année à partir de 1950, la stagnation et la diminution de la fréquentation des établissements sont mentionnées. Pour autant, cela n'empêche pas la commune de considérer comme nécessaire de mettre en place ces trois nouvelles installations. Si la piscine du Strop ressemble plus aux modèles avec service de bains publics que l'on retrouve dans plusieurs autres établissements, les deux «*openbare stortbadinrichtingen*» proposent, quant à elles, une formule nouvelle.

La décision de destruction de l'ancien bassin en plein air du Strop à l'Heuvelpoort est prise en 1968. Il est également décidé d'y reconstruire un bassin couvert avec un service de baignoires ainsi qu'un espace sauna. Le bâtiment est fonctionnel et ne présente pas de caractéristique architecturale remarquable. Le 30 août 1971, ce service de sauna, baignoires et douches est ouvert au public et est «immédiatement

---

68 «Tolhuislaan», s.d., inventaris.onroerenderfgoed.be, https://inventaris.onroerenderfgoed.be/themas/16627 (consulté le 29 novembre 2021).

69 AVG, MA, OG, XVIII. 18. Zwembaden (gezamlijk) 1914-1946, boîte 3, Règlement d'ordre intérieur du service de bains, 1915.

intensément visité »[70]. En 1993 cependant, malgré une fréquentation semblable aux autres établissements encore en fonction, le service des douches et baignoires du Strop est démoli afin de doubler la superficie de l'espace sauna.

Concernant les deux installations de douches, la première est construite au sein du complexe sportif « Jan Yoens », à la Dracoenastraat. Il s'agit d'un bâtiment très simple en brique avec accès indépendant au sein d'un centre sportif en plein air comprenant piste d'athlétisme, terrain de football, etc. L'installation dispose de trente cabines. Les chiffres de fréquentation n'apparaissent dans les archives communales qu'à partir de 1968, mais il est possible que la construction et la mise en service soient antérieures[71]. La deuxième est construite la même année au sein d'un complexe social comprenant une buanderie et des douches publiques ainsi qu'une cantine populaire, à la Wolterslaan 50[72]. L'installation de douches contient vingt-sept cabines jusqu'en 1997 et quatorze ensuite. Aucune information du point de vue architectural n'a été retrouvée la concernant. Les deux installations sont encore opérationnelles en 2000, mais ne se retrouvent plus sur la liste des endroits où il est possible de se laver en 2016 éditée par la Ville de Gand[73]. Il est intéressant de noter que l'administration communale crée une nouvelle rubrique au sein de ses rapports annuels pour rendre compte de l'activité de ces deux infrastructures. Alors que tous les établissements de bains et piscines se retrouvent jusqu'en 1968 au chapitre « *Kultuur en erediensten* », à la rubrique « *Sport en lichaamsontspanning* » et sous l'en-tête « *Bad- en zweminrichtingen* », les deux nouvelles installations de douches se retrouvent dans un autre chapitre, celui des « *Volksgezondheid en volkshuisvesting* », sous la rubrique « *Openbare hygiëne* » et sous l'en-tête « *Openbare stortbadinrichtingen* »[74]. En plus de marquer une distinction entre récréation et hygiène, ces logiques organisationnelles sont sans doute également témoins de la précarisation des usager·es des douches publiques à partir de la fin des années 1960.

Ces dernières années, la Ville de Gand semble continuer de considérer comme important de communiquer et d'assurer, en partie, un service minimum de bains publics. Une carte éditée en 2016 renseigne sur les endroits où il est possible de se laver ou de laver son linge. Des établissements communaux du XXe siècle, seuls les Bains Van Eyck et leurs baignoires ont survécu. Leur tarif varie en fonction des catégories

---

[70] AVG, MA, Jaarverslagen, *Verslag over het bestuur en de toestand der stad Gent in 1971*, Gand, Samenwerkende Maatschappij N.I.C.I., 1971, p. 287.

[71] « Gentsche rubriek. Gemeenteraadszitting », *Vooruit*, 15 juillet 1946 ; « Dans le pays. Gand. Bains-douches », *Le Soir*, 1er mai 1951.

[72] Cltgent.be, http ://cltgent.be/sites/default/files/Brochure_Dampoort_knapT_OP.pdf (consulté le 29 novembre 2021).

[73] AVG, MA, Jaarverslagen, *Verslag over het bestuur en de toestand der stad Gent in 2000*, Gand, StadGent, 2000, p. 980 ; Stad.gent/nl, https ://stad.gent/sites/default/files/page/documents/20161017_16_00610_Was-en%20plasplan_LR.pdf (consulté le 29 novembre 2021).

[74] AVG, MA, Jaarverslagen, *Verslag over het bestuur en de toestand der stad Gent in 1968*, Gand, Samenwerkende Maatschappij N.I.C., 1969, p. 345-351.

de personnes entre 0,5 et 2,5 euros[75]. L'inventaire de 2016 reprend également des associations en dehors du réseau communal – celles-ci émergent à partir des années 1990 – et les *Lokale dienstencentra* du CPAS de la Ville qui constituent le contingent d'offres le plus important.

Liège

L'ouvrage *Histoires des bains et bassins de natation de Liège du XVII*[e] *siècle à nos jours* de Marcel Conradt constitue une base foisonnante pour aborder l'histoire des bains communaux de la Ville de Liège[76]. Il est cependant plus axé sur la baignade et la natation que sur l'hygiène. Par ailleurs, la multitude de détails, les sauts chronologiques inopinés et les références erratiques rendent difficile d'y retracer l'attitude de la commune et les choix posés en matière d'hygiène des corps de ses habitant·es. La commune de Liège se dote la même année que Bruxelles-Ville d'un établissement de bains populaires sur le modèle de la société anonyme montée par des particuliers comme partenaires de la Ville. Mais c'est la seule ville qui ne prendra pas le relais de ce partenariat public/privé jusqu'à l'ouverture de la piscine communale de la Sauvenière en 1942. En se concentrant plus sur des projets de piscines de rivière ou en plein air, elle laisse pour un temps très long les baignoires et les douches aux sociétés anonymes partenaires.

Bains et lavoirs publics du nord, de l'est et de l'ouest (1854-1970)

En 1852, répondant aux appels du Congrès international d'hygiène, la commune de Liège se pose la question de la mise en place d'un bain et lavoir public. L'architecte de la Ville a déjà dressé des plans qui sont soumis et approuvés par le Conseil supérieur d'hygiène publique. Le gouvernement, tout comme il l'a fait pour Bruxelles-Ville, est également disposé à participer financièrement à concurrence d'un sixième du montant total. Pourtant, le Collège propose au Conseil, « avant de mettre la main à l'œuvre, [de faire] un appel aux capitalistes, industriels et entrepreneurs, pour les engager à fonder à Liège un établissement de bains et lavoirs publics, sous le patronage de l'Administration

75 Stad.gent/nl, https://stad.gent/sites/default/files/media/documents/20200305_BS_CBS_tariefreglement%20Farys%20en%20S%26R%20-%20wijzigingen_0.pdf (consulté le 29 novembre 2021) ; https://stad.gent/nl/sport/zwembaden-gent (consulté le 29 novembre 2021).

76 M. Conradt, *Histoires des bains et bassins de natation de Liège du 17*[e] *siècle à nos jours*, Liège, Les Éditions de la Province de Liège, 2017.

communale, sous la garantie d'un minimum d'intérêt »[77]. En 1853, un comité provisoire se manifeste auprès du Conseil. La commune s'engage, après de longs débats, à garantir un intérêt de 4 % sur un capital de 70 000 francs ainsi que les pertes éventuelles que la société aura éprouvées pendant les cinq premières années, plafonnées à 3 000 francs annuels. Elle conditionne ces apports au droit de regard sur les tarifs pratiqués et au remboursement prioritaire de ses dépenses sur les premiers bénéfices. Les Bains et lavoirs Saint-Léonard ouvrent leurs portes le 1er août 1854 après une grosse année de travaux de construction. Composées de vingt-deux cabines, les installations sont rapidement augmentées. À partir de 1856, il s'agit de douze cabines de deuxième classe et de huit cabines de première classe par sexe, pour un total de quarante cabines. L'établissement dispose également d'un cabinet pour bains médicamenteux. Aucun plan ou représentation de cet établissement n'a été retrouvée. Il est probable qu'il ait été proche du bain public de la rue des Tanneurs à Bruxelles-Ville, s'inspirant également des modèles anglais. La commune intervient financièrement la première année. L'établissement semble ensuite assurer sa rentabilité jusque dans les années 1870. Là, les difficultés financières et les interventions de la commune se répètent d'année en année jusqu'à la fermeture en 1878.

Après le quartier du nord de la ville, le souhait en 1859 du conseiller communal Lhoïst-Sarton de voir s'établir un établissement de bains et lavoirs au quartier de l'est est réalisé en 1866. Les Bains et lavoirs d'Outre-Meuse ouvrent leurs portes à la rue des Pitteurs selon un arrangement similaire avec la Ville que pour les Bains et lavoirs Saint-Léonard. Le nombre de cabines annoncé est de septante-deux, mais se limite probablement à cinquante dont la répartition des classes et des genres ne nous est pas connue. En plus de ces deux classes de bains, l'établissement offre la possibilité de bains médicamenteux, de douches et de ventouses ainsi qu'un service de bains à domicile[78]. De même que pour les Bains et lavoirs Saint-Léonard, aucun plan ne nous est parvenu. Après des débuts moins faciles, l'établissement poursuit son existence et semble ne pas nécessiter de soutien financier de la Ville entre 1900 et 1939. Il cesse ses activités en 1954. Des discussions pour trouver un arrangement sur une éventuelle reprise par la Ville n'aboutissent pas. Elles entraînent des débats animés au sein du Conseil en 1955 entre les tenants du maintien d'une infrastructure nécessaire au quartier de l'est et ceux en faveur d'une centralisation du service de bains à la Sauvenière, érigée entre-temps[79]. Plus généralement, certains membres du Conseil désapprouvent la manière avec laquelle l'établissement a été géré, faisant la part belle selon eux aux dividendes des actionnaires,

---

[77] AVL, BCL, « N° 2 C. », 5 mars 1852, p. 72-73.

[78] *Almanach de la Province de Liège et de la Cour d'appel de Liège et son ressort*, Liège, Jacques Desoer, 1869, p. 560-561.

[79] AVL, BCL, « N° 68. Bains et lavoirs d'Outremeuse. – Reprise par la ville : communication de M. Depresseux », 28 novembre 1955, p. 1672-1689.

au détriment des intérêts des usager·es. Le renvoi de la question aux commissions de la prévoyance sociale et de police empêche de connaître le fin mot de l'histoire. Toutefois, cet établissement ne sera pas repris par la commune, et ce, malgré les pétitions des habitant·es du quartier[80].

Un troisième établissement de bains et lavoirs est créé à Liège. Un peu plus tardif que les deux autres, les Bains et lavoirs mécaniques de l'ouest ouvrent leurs portes en 1913.

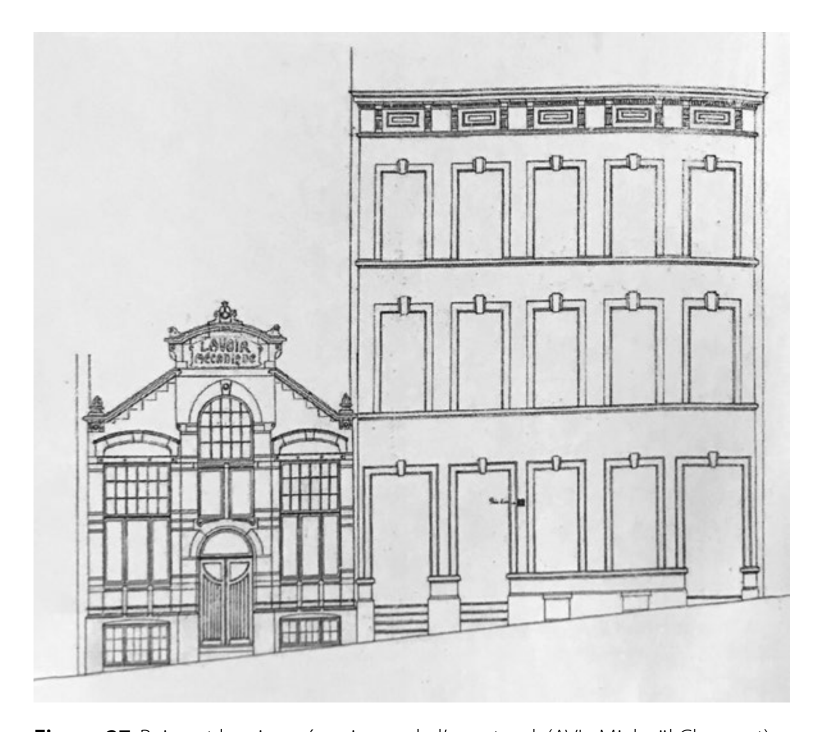


Figure 27. Bains et lavoirs mécaniques de l'ouest, s.d. (AVL, Michaël Closquet)

Lors des discussions préliminaires sur les conventions entre la société et la commune, la question du projet d'un établissement communal, et non pas seulement parrainé par la commune, est reposée avec force par le groupe socialiste du Conseil[81]. Toutefois, c'est la formule société anonyme avec garantie d'intérêt par la Ville, limitée à 3 % cette fois-ci d'un capital de 200 000 francs, qui est à nouveau privilégiée. Les Bains et lavoirs mécaniques de l'ouest connaîtront cependant, grâce à une gestion financière irréprochable, la sympathie des membres du Conseil communal. Le surplus des eaux de la source de Coq-Fontaine accordé par la commune, qui se révèle insuffisant à

[80] *Ibid.*

[81] AVL, BCL, « N° 19. Établissement de bains et de lavoirs publics dans le quartier de Ste-Marguerite », 25 juillet 1910, p. 766-781.

partir de 1919, sera complété par l'eau de la Ville. Dépense pour laquelle cette dernière accordera un subside équivalent plus ou moins aux frais de consommation[82]. Cet établissement s'installe à la place de l'ancien Casino Molière, rue du Général Bertrand et rue Goffin. Au départ, il se compose de cinq cabines de première classe et de cinq cabines de deuxième classe pour les femmes et de sept cabines de première classe et de dix-sept de deuxième classe pour les hommes.

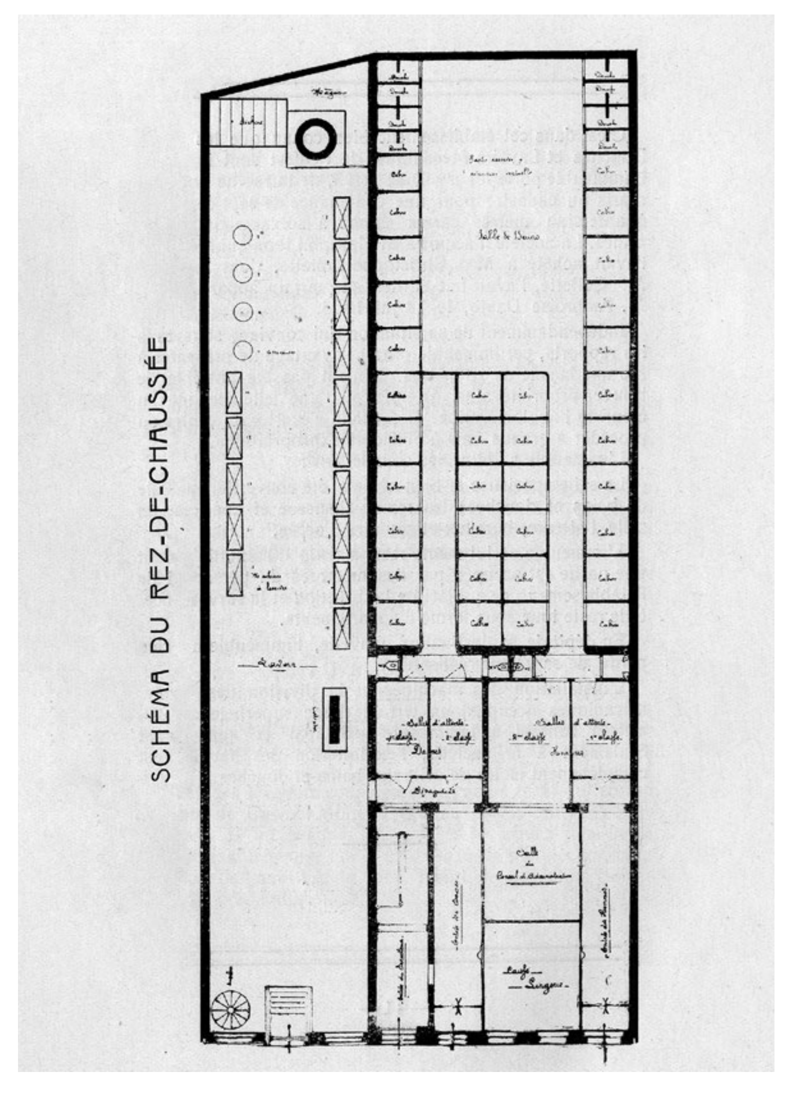


Figure 28. Bains et lavoirs mécaniques de l'ouest, *circa* 1913 (AIHOES, Fonds Modeste Jean Ray, boîte 7)

[82] AVL, BCL, « N° 68. Bains et lavoirs d'Outremeuse. – Reprise par la ville : communication de M. Depresseux », 28 novembre 1955, p. 1672-1689.

Après des premières années au cœur de la Première Guerre mondiale pendant lesquelles le soutien de la Ville est nécessaire, l'établissement semble assurer la rentabilité de son activité. Il ressort des rapports du conseil d'administration à l'assemblée générale, conservés pour les années 1913 à 1951, que c'est le service des lavoirs qui connaît le plus de succès. Le service des bains, malgré sa nécessité, suscite quasi chaque année des questionnements sur la manière d'attirer plus de clientèle. La convention entre la Ville et la société prenant fin en 1951, elle est reconduite ensuite par périodes de cinq ans[83]. En 1955, il est décidé que la commune ne garantira plus les 3 % d'intérêt. Seule la fourniture gratuite de l'eau non utilisée du ruisseau de Coq-Fontaine est maintenue. C'est l'occasion pour la Ville de saluer les administrateurs et leur gestion « à la fois prudente et progressiste »[84]. En 1961, la Ville considère encore qu'il est « d'intérêt communal de mettre à la disposition des habitants de la ville – et plus particulièrement de ceux du quartier de l'ouest –, au meilleur prix, des cabines à l'usage de bains-baignoires ». Elle considère également que malgré une réduction des usager·es due à l'évolution des conditions de logement, l'utilité des baignoires persiste et qu'il importe de les maintenir. Les Bains et lavoirs mécaniques de l'ouest fonctionnent encore en 1970[85]. Cependant, il n'a pas été trouvé de trace de la cessation de leurs activités et de leur fermeture.

À côté de ces établissements, plusieurs demandes et propositions sont faites dans la première moitié du XXe siècle, au sein du Conseil communal, d'établir des bains entièrement communaux[86]. En prenant exemple sur les communes de Bruxelles-Ville, Anvers et Gand, l'idée est de rassembler au sein d'un même bâtiment piscine, douches, baignoires et éventuellement lavoir. Ces propositions sont portées par les membres du groupe socialiste au Conseil communal. Aucune ne verra cependant le jour avant l'ouverture des Bains de la Sauvenière en 1942.

---

[83] AVL, BCL, « Bains et lavoirs de l'ouest. – Prorogation de la convention », 13 juillet 1951, p. 1224-1225.

[84] AVL, BCL, « N° 68. Bains et lavoirs d'Outremeuse. – Reprise par la ville : communication de M. Depresseux », 28 novembre 1955, p. 1869-1870.

[85] AVL, BCL, « Bains et lavoirs de l'Ouest. – Prorogation de la société », 16 mars 1970, p. 493-494.

[86] AVL, BCL, « Projets pour l'établissement de bains-douches et de lavoirs au quartier de l'Est », 16 février 1903, p. 305-314 ; « Budget. Article 612. – Bains et lavoirs », 10 avril 1905, p. 1440-1444 ; « sans titre », 5 février 1906, p. 266-289 ; « Motions de M. Dubuisson concernant : 1° le minimum de salaire des ouvriers peintres occupés pour compte de la Ville ; 2° la création de bains et de lavoirs publics au quartier de l'Ouest », 1er mars 1909, p. 137-138 ; « N° 19 Établissement de bains et de lavoirs publics dans le quartier de Ste-Marguerite », 25 juillet 1910, p. 766-778 ; « Bains-douches et bains-lavoirs », 21 juin 1924, p. 941-942, « Proposition de Mlle Dejardin d'inscrire un crédit au budget pour l'installation de lavoirs et buanderie publics », 9 juillet 1932, p. 1019-1021 ; « Budget. Article 321. – Modification de la voirie, rue du Snapeux », 1er juillet 1933, p. 1073-1074.

Piscines communales (1868-1965)

En effet, contrairement aux établissements de bains individuels, la commune investira plus rapidement et plus régulièrement dans des établissements de piscine. À partir de 1868 jusqu'aux années 1960, au moins un endroit de baignade en plein air est accessible à la population liégeoise. Fermées une partie de l'année, souvent moins accessibles aux femmes, et pour une partie organisées dans les eaux polluées des cours d'eau, ces piscines questionnent nos conceptions hygiéniques contemporaines[87]. Cela étant, les perspectives hygiéniques de l'époque et l'investissement de l'administration liégeoise dans ce type de dispositif nous obligent à passer les piscines communales en revue.

Le premier bain organisé par la commune est celui de la Boverie. « Organisé définitivement » en 1868, cet espace de baignade était sans doute déjà pratiqué avant l'installation d'un abri sommaire en 1859 et de l'installation également sommaire qui lui succède à partir de 1868. Profitant d'une plage sur un bord de Meuse, la commune installe principalement une rampe d'accès en bois et un périmètre fait de corde pour signaler les profondeurs aux nageurs inexpérimentés. Pas de cabines, mais une clôture et un toit en carton avec bancs, portemanteaux et quelques séparations pour permettre aux baigneurs de se déshabiller à l'abri des regards. Pas de douches non plus, mais une buvette et une surveillance organisée pendant la saison d'ouverture. Cet espace de baignade en eaux vives disparaîtra entre 1900 et 1903 pour laisser la place à l'Exposition universelle de Liège de 1905.

Le deuxième espace de baignade en pleine rivière que la commune organise est celui des « Bains de l'île de Malte », en 1890. Il est situé en face de l'île dite de Malte sur laquelle a été construit l'abattoir communal dans les années 1870-1880. Tout en restant un simple périmètre de corde installé sur la Meuse, il est un peu moins rudimentaire que les Bains de la Boverie. On note en effet cent quatorze cabines et deux vestiaires pour les baigneurs. Malgré des eaux très sales, entre l'abattoir et l'inexistence de réseaux d'égouts, les bains connaissent un succès important. Ils seront fermés en 1928 par suite des gros dégâts occasionnés par l'inondation de 1926 et la décision du Conseil communal d'ouvrir une nouvelle piscine juste à côté.

Les Bains de la Constitution sont finalement la première véritable piscine, encore en plein air, que la commune réalise. Elle est construite à l'extrémité du boulevard de la Constitution et en bord de Meuse dans laquelle elle s'approvisionne, en amont de l'abattoir cette fois.

87 La plupart des informations de ce point proviennent de M. Conradt, *op. cit.*



Figure 29. Bains de la Constitution, s.d. (Musée de la vie wallonne)

La piscine, dont la gestion est cédée à un particulier par baux de trois ans, ouvre en 1930. Dans l'esprit du Conseil et par la voix du conseiller socialiste Rogister, cette piscine est bien un bain populaire qui a pour but « de donner à la classe populaire le goût de la propreté en mettant à sa disposition un bassin de natation à prix modéré »[88]. L'installation dispose, en effet, de douches et de cabines contrairement à ses prédécesseures. Il est même étonnamment bien précisé dans le règlement qu'« avant d'accéder à la piscine, baigneurs et baigneuses sont tenus de se présenter aux douches, de s'y laver complètement au savon et de s'y rincer »[89]. Les Bains de la Constitution cesseront leurs activités dans le courant des années 1960, remplacés par une plaine de jeux.

De la Sauvenière au désert jusqu'à Jonfosse (1942-2020)

En 1933, un conseiller communal déplore l'absence d'une piscine permanente couverte et chauffée[90]. La commune vient en effet d'ouvrir les Bains de la Constitution, accessibles seulement à la belle saison. Des discussions autour de plusieurs projets de piscines – reprise des anciens Bains Grétry et création d'un ensemble nautique plus ou moins ambitieux au lieu-dit « Petit Paradis » – se déroulent sans résultats

[88] *Ibid.*, p. 153.

[89] *Ibid.*, p. 154.

[90] AVL, BCL, « Budget. Article 321. – Modification de la voirie, rue du Snapeux », 1er juillet 1933, p. 1073-1074.

Figure 30. Bains de la Sauvenière, s.d. (Musée de la vie wallonne)

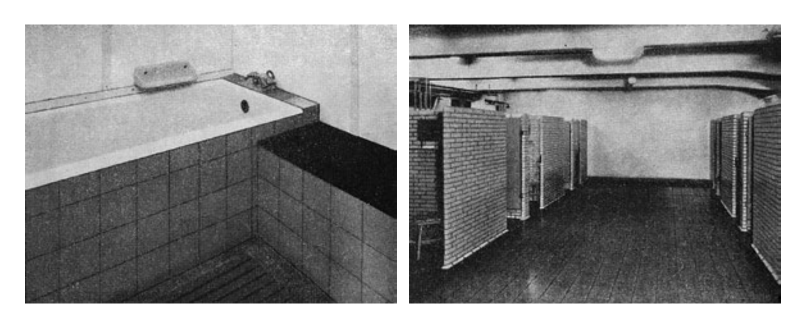


Figure 31. Bains de la Sauvenière. Intérieur du service de baignoires, s.d. (Musée de la vie wallonne)

concrets au cours des années 1930. C'est à partir de 1936 que les choses s'accélèrent, qu'un terrain est trouvé et qu'un concours d'architecture est lancé. L'architecte Georges Dedoyard le remporte. Le projet est audacieux et témoigne d'une architecture moderniste de l'entre-deux-guerres. L'ensemble s'organise en hauteur vu l'étroitesse du terrain, boulevard de la Sauvenière. Le bâtiment contient entre autres des salles de sport, deux bassins de natation, un centre hydrothérapique très développé et un service de baignoires et de douches individuelles. Il devient l'incarnation d'une architecture publique et sportive liégeoise et même plus largement wallonne.

Le service de baignoires et de douches se situe au deuxième étage et se compose de dix douches et douze baignoires par sexe. Six nouvelles baignoires seront ajoutées en 1960 dans la section des hommes.

Malgré une course insoluble à la rentabilité du complexe, les aspects hygiéniques et sociaux du service de bains semblent garder une importance pour les autorités communales. La création en 1954 d'un tarif dit « de faveur » à destination de certaines populations socialement plus fragiles (plus de 65 ans, ouvriers mineurs pensionnés, invalides de guerre, veuves de guerre, familles nombreuses…) atteste de cette préoccupation[91]. Cet accès privilégié en est toutefois limité aux mardis et jeudis. Le service de bains, sans doute diminué de près de la moitié des cabines après 1995, reste vraisemblablement fonctionnel jusqu'en 2009[92]. Il ferme avec les Bains de la Sauvenière qui, depuis les années 1980, connaît des déficits budgétaires à répétition et la concurrence des piscines plus récentes de la périphérie de la ville. Le classement du bâtiment au patrimoine en mai 2005 le sauve de la démolition en permettant l'accès à des subsides régionaux et fédéraux importants. La piscine laisse alors la place à un lieu d'éducation à la culture et de débats dédié à la mémoire citoyenne et au dialogue des cultures : le Mnema, Cité Miroir[93].

Après la fermeture de la Sauvenière, seule une infrastructure offre la possibilité de se laver dans la commune de Liège. Il s'agit de l'association La Fontaine, qui propose trois douches constamment saturées. Plusieurs articles de presse se font l'écho de ce manque problématique. Un article renseigne même les bains publics de Tournai comme alternative, seule

---

[91] AVL, BCL, « N° 23 Bains de la Sauvenière : modifications à apporter : 1) à la dénomination de l'établissement ; 2) à son statut ; 3) à son règlement-tarif et d'ordre intérieur », 29 mars 1954, p. 561-570.

[92] Le site la nouvelle piscine Jonfosse indique 2002, mais Marcel Conradt et un article du journal *Alter Échos* donnent la date de 2009. Pour le nombre de baignoires, une archive de la Sonuma parle de 20 douches et 30 baignoires en 1995 et un article du journal *La Dernière Heure* de 2010 parle « naguère » de 14 douches-baignoires et 13 douches. Liege.be, https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/sports/infrastructures-sportives/piscines/piscine-de-jonfosse (consulté le 29 novembre 2021) ; M. Conradt, *op. cit.*, p. 316 ; Alterechos.be, https://www.alterechos.be/moins-de-bains-publics-pour-les-sdf-lieacutegeois (consulté le 29 novembre 2021) ; Sonuma.be, https://www.sonuma.be/archive/les-bains-douches-de-la-sauveniere (consulté le 22 mars 2022) ; Dhnet.be, https://www.dhnet.be/archive/trois-douches-seulement-pour-tout-liege-51b7e607e4b0de6db9963f12 (consulté le 29 novembre 2021).

[93] Mnema.be, http://www.mnema.be/fr (consulté le 29 novembre 2021).

infrastructure alors encore en fonction en Wallonie[94]. La piscine de Jonfosse dont le projet date de 2004 et initialement prévue pour 2016 ouvre finalement ses portes en janvier 2020. Grâce à ses huit douches individuelles, dont deux PMR, et ses six salles de bain avec baignoire, dont deux familiales[95], cet établissement marque le retour des bains communaux dans les considérations des autorités communales et, pratiquement, au sein de la Ville de Liège pour ses habitant·es.

Des bains communaux à géométrie variable

À la lueur de nos quatre cas d'études, le caractère éminemment local de l'histoire des bains publics se confirme. Aucune des quatre communes, bien qu'en écho, voire parfois en concurrence, ne pose les mêmes choix et n'arrive à une même organisation de ses établissements de bains publics. Les principes architecturaux – d'économie, de sobriété et de solidité – sont peut-être les seuls points communs à la plupart des établissements, encore que les cabines de première classe des établissements privés/publics contreviennent, notamment à Gand, Liège et Bruxelles-Ville, à cette idée de matérialité populaire sobre, économe et solide.

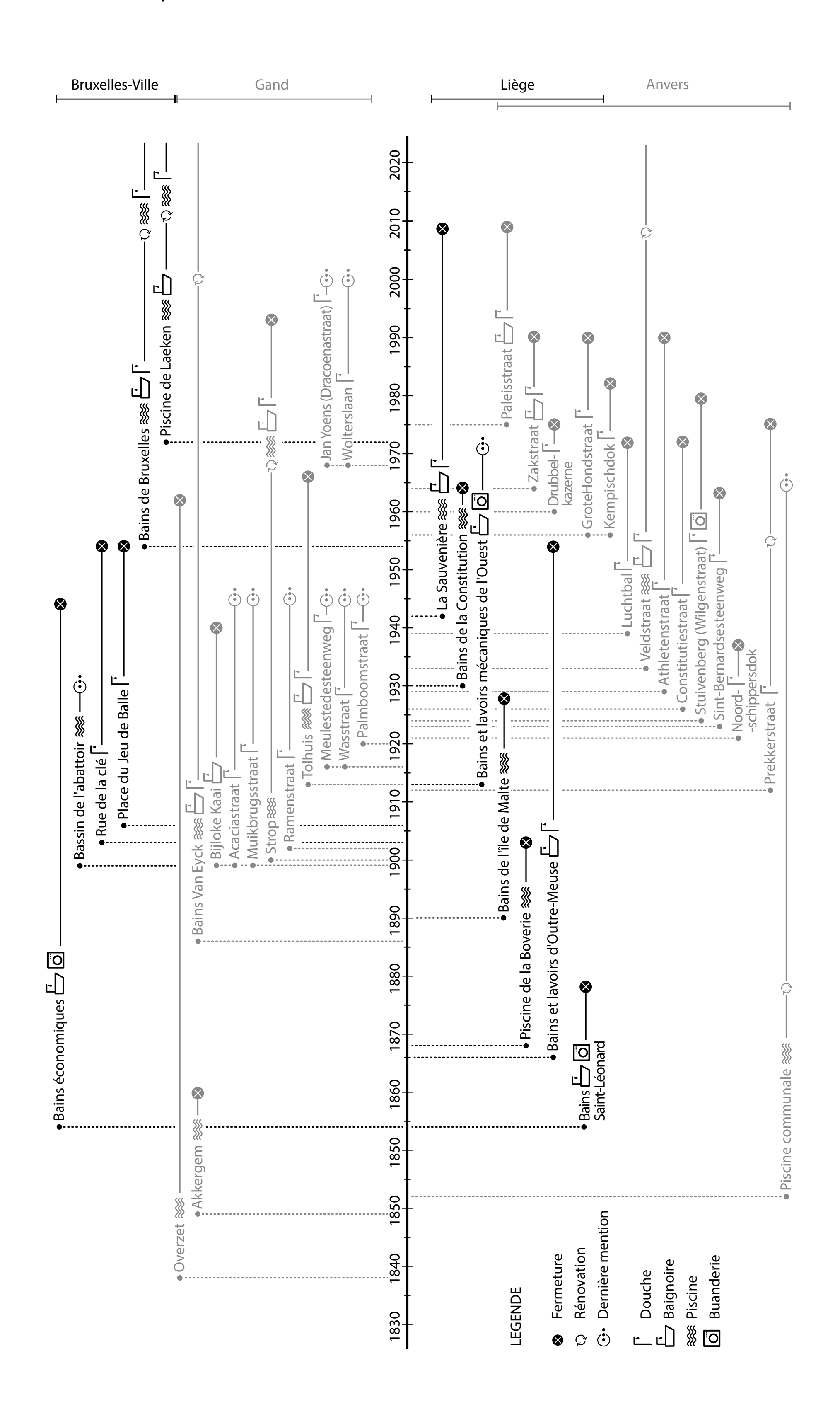
La comparaison des quatre cas de figure montre des autorités locales plus ou moins soucieuses d'assurer elles-mêmes la prise en charge des besoins d'hygiène de leur population. Anvers, surtout, donne à voir une commune au réseau d'établissements très développé, au nombre de cabines et à la fréquentation élevées. Le choix de rénover en 1955 son plus vieil établissement sans subsides de l'État montre également une prise en charge forte de cette question par la Ville. De même, c'est la seule commune où une réflexion d'ensemble sur les fermetures semble être menée. Comme dans les autres communes, l'importance des salles de bain et la baisse de fréquentation sont des arguments invoqués pour réduire l'offre et le service de bains. Mais ce n'est pas sans prévoir l'alternative d'un service minimum dans les *dienstcentrum* et à la piscine de la Veldstraat.

Le réseau gantois est moins développé, mais dénote aussi une prise en charge forte par les autorités communales. L'organisation centralisée et intégrée des établissements comme le maintien d'un service minimum avec un nombre important de baignoires après rénovation

---

94 Alterechos.be, https://www.alterechos.be/moins-de-bains-publics-pour-les-sdf-lieacutegeois (consulté le 29 novembre 2021).

95 Échange d'e-mails entre la piscine communale de Jonfosse et Sophie Richelle, 20 décembre 2021.



Bruxelles-Ville
Gand
Liège
Anvers
Bains économiques
Bassin de l'abattoir
Rue de la clé
Place du Jeu de Balle
Bains de Bruxelles
Piscine de Laeken
Overzet
Akkergem
Bains Van Eyck
Bijloke Kaai
Acaciastraat
Muikbrugsstraat
Strop
Ramenstraat
Tolhuis
Meulestedesteenweg
Wasstraat
Palmboomstraat
Jan Yoens (Dracoenastraat)
Wolterslaan
La Sauvenière
Bains de la Constitution
Bains et lavoirs mécaniques de l'Ouest
Bains de l'île de Malte
Piscine de la Boverie
Bains et lavoirs d'Outre-Meuse
Bains Saint-Léonard
Paleisstraat
Zakstraat
Drubbel-kazerne
GroteHondstraat
Kempischdok
Luchtbal
Veldstraat
Athletenstraat
Constitutiestraat
Stuivenberg (Wilgenstraat)
Sint-Bernardsesteenweg
Noord--schippersdok
Prekkerstraat
Piscine communale
1830
1840
1850
1850
1860
1870
1880
1890
1900
1910
1920
1930
1940
1950
1960
1970
1980
1990
2000
2010
2020
LEGENDE
Fermeture
Rénovation
Dernière mention
Douche
Baignoire
Piscine
Buanderie

des Bains Van Eyck témoignent d'une certaine volonté politique sur la longue durée.

Bruxelles-Ville est innovante et précoce tant pour l'établissement de la rue des Tanneurs que pour ses pavillons de bains-douches. Mais les temps très longs de réalisation des autres projets d'hygiène populaire, notamment les bassins de natation, donnent l'impression d'une priorité très relative. Le contexte de l'agglomération bruxelloise avec d'autres établissements communaux importants (à Saint-Gilles, Schaerbeek et Ixelles notamment) explique peut-être la mise en place difficile d'un réseau efficace.

Liège finalement laisse, bien qu'en partenariat, la plupart du temps à des sociétés anonymes le soin de rendre accessibles les moyens de se laver. La prise en charge communale est ici beaucoup moins forte. Durant la période relativement longue qui sépare la fermeture de la Sauvenière (2009) de l'ouverture de la piscine de Jonfosse (2020), aucune alternative ni service minimum ne seront d'ailleurs assurés ou pensés par la Ville.

Les raisons de ces différences d'organisation et de prise en charge dépassent le cadre de cette recherche. Elles invitent à une histoire comparée des politiques communales. Mais ce qu'il nous semble important de retenir est le continuum dans lequel s'inscrivent les bains publics. Comme le montre la chronologie des ouvertures et des fermetures, s'ils ont connu un « âge d'or » révolu, ils n'ont, en fait, jamais disparu. Chaque commune connaît ses moments de manque, mais toutes, encore aujourd'hui, proposent au moins un établissement où il est possible de se laver en dehors de chez soi. Leurs modalités d'accès peuvent évidemment être discutées (éloignement géographique, tarifs trop élevés, etc.), mais leur présence est significative de la reconnaissance d'un besoin qui n'a pas disparu.

Graphique 7. Ouvertures, rénovations, dernières mentions et fermetures d'établissements de bains communaux à Anvers, Bruxelles-Ville, Gand et Liège (Sophie Richelle, 2021)

Se laver aux bains communaux

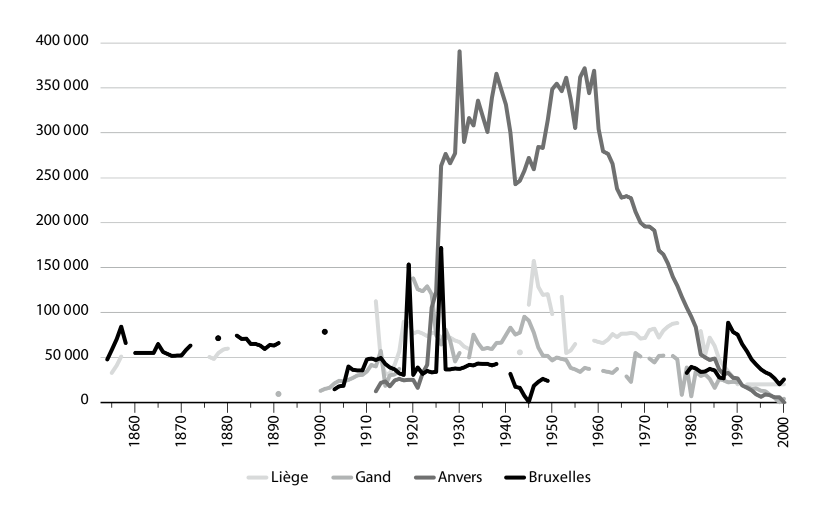
Au-delà des contextes propres à chaque commune, aller jusqu'aux bains publics et en franchir le seuil nous rapproche des personnes à qui ces lieux se destinent. Quand s'y rendent-elles ? À quel rythme ? Quels personnages trouvent-elles à l'intérieur ? Quelle matérialité caractérise ces lieux ? Quelles inégalités les traversent ?

Comme l'a déjà souligné Peter Ward, mettre en rapport les chiffres de fréquentation des bains publics avec la taille des populations urbaines permet peu de conclusions. Si ce n'est de constater la mince portion des habitant·es utilisant les nouvelles facilités de bains. Cet auteur identifie plusieurs causes pour expliquer la modestie des résultats de ces infrastructures. Les établissements de bains publics sont petits lorsqu'on les rapporte au nombre potentiel d'usager·es. Ils sont rarement bien placés. Le coût qu'ils représentent reste important. Et finalement, le concept de la propreté du corps n'a pas encore été largement accepté. La plupart de ces affirmations se vérifient pour la Belgique aussi. Toutefois, les archives nous délivrent plus que des chiffres de fréquentation épars. Les bains publics ne peuvent se résumer à la modestie de leurs résultats. Usager·es et travailleur·ses, culture matérielle, inégalités, témoignages de baigneur·ses, les bains communaux et tout ce qu'ils charrient racontent une façon de voir le corps et les possibilités qui sont données pour en prendre soin.

Aller aux bains : rythmes et fréquences

Plus d'un siècle et demi de bains

Sans les rapporter à un ensemble de population plus large, observer les chiffres de fréquentation en eux-mêmes sur la longue durée, et ce, malgré les nombreuses informations manquantes permet de mettre en lumière plusieurs éléments.



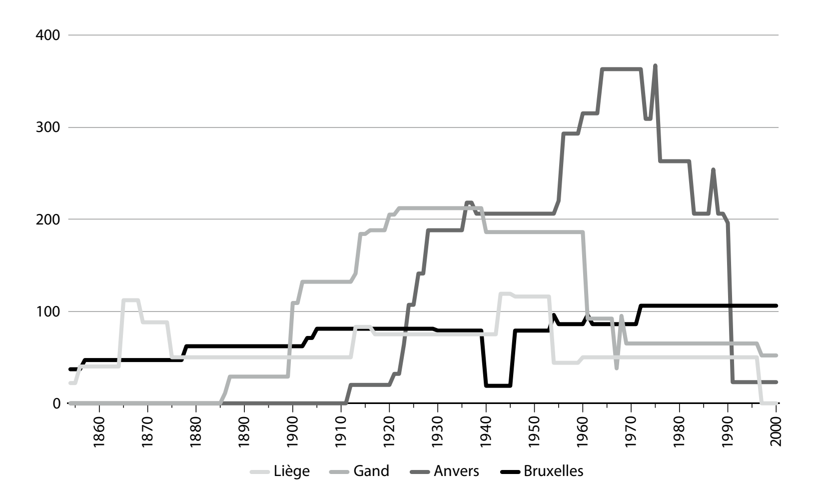
Graphique 8. Nombres comparés d'entrées aux bains publics communaux d'Anvers, Bruxelles-Ville, Gand et Liège, 1854-2000 (AVA, AVB, AVG, AVL)

Tout d'abord, la fréquentation des bains publics, s'il faut encore s'en expliquer, est un phénomène qui prend toute son ampleur à la moitié du XXe siècle. Ensuite, aux deux extrémités de la période, il est intéressant de noter que des mêmes chiffres de fréquentation suscitent des discours complètement opposés au sein des conseils communaux. Les 135 585 bains donnés à Liège et à Bruxelles-Ville en 1857 provoquent encouragements, projets d'extension et désirs d'élargissement. Là où les 164 547 bains donnés en 1990 dans les quatre communes concernées appellent fermetures et constats d'inutilité.

De fait, la fréquentation diminue. Cependant, on peut voir qu'elle reste importante, et ce, jusqu'au seuil des années 1980. Derrière ces chiffres, le nombre de personnes à qui ces infrastructures servent reste également important. Jusqu'aux années 1980-1990, les bains communaux servent encore à une population urbaine plus nombreuse que les franges extrêmement précarisées qui les fréquentent aujourd'hui.

Il apparaît également important de rappeler que les changements d'horaires, les fréquentes fermetures temporaires pour travaux et le nombre de cabines effectivement disponibles sont autant de détails impactant la fréquentation et dont la liste exhaustive est impossible à dresser. L'indisponibilité des infrastructures que tout cela entraîne est pourtant un facteur majeur de la baisse de fréquentation. C'est en tout cas ce que laissent penser les baisses de fréquentation brutales à Gand en 1979 et 1980, toutes deux liées à une fermeture pour travaux des infrastructures disponibles. Il en va de même pour les baisses de fréquentation qui s'observent à Bruxelles-Ville et à Anvers au début de la Seconde Guerre mondiale, expliquées par la fermeture des infrastructures liée principalement au manque de charbon.

À l'inverse, si des infrastructures sont disponibles, elles sont fréquentées. C'est du moins ce que laisse penser la situation d'Anvers entre les années 1940 et 1980. Le nombre plus important de cabines disponibles permet une fréquentation bien plus importante que dans les autres communes alors même que le pourcentage de logements avec salle de bain y est également plus important. De même, à partir de 1990, Bruxelles-Ville est la commune qui conserve le plus de cabines. La fréquentation des bains y est nettement supérieure aux autres communes. Ce n'est pas un pourcentage de logement avec salle de bain moins important qui explique ces chiffres. Celui-ci est presque identique au même moment à Liège et à Gand. Plutôt, la quantité des infrastructures disponibles explique l'importance de la fréquentation bruxelloise à ce moment donné. Les autres communes ont déjà, dans ces années-là, réduit de manière drastique le nombre de leurs établissements.



Graphique 9. Nombres totaux des cabines de baignoire et de douche des bains publics communaux d'Anvers, Bruxelles-Ville, Gand et Liège, 1854-2000 (AVA, AVB, AVG, AVL)

Un dernier élément à pointer est la particularité des périodes des deux guerres mondiales en termes de fréquentation et d'usager·es des bains communaux. Les chiffres à cet égard sont peu parlants étant donné également les nombreuses fermetures d'établissements par manque de moyens et de matière première. En effet, la Seconde Guerre mondiale entraîne de fréquentes pénuries de charbon, des coûts exorbitants et des difficultés de maintenance et de gestion.

Cependant, les archives permettent de se rendre compte du caractère unique de ces deux épisodes dans l'existence des établissements de bains. Tout d'abord, les hommes mobilisés sont des contingents importants d'usagers des bains publics. Certains établissements sont réquisitionnés complètement ou selon une grille horaire et des tarifs spécifiques pour les

militaires. Ensuite, ces périodes troublées s'accompagnent d'une pénurie des matières premières rendant difficiles les soins d'hygiène élémentaires. Ces difficultés amènent de nouveaux clients, comme c'est le cas aux Bains et lavoirs mécaniques de l'ouest en 1943 :

> *Il y eut en 1943, une recrudescence dans la fréquentation aux Bains et Lavoirs. Elle est due, vraisemblablement, à la pénurie des matières chez les particuliers qui prirent alors le chemin de notre établissement. Nombre de nouveaux clients purent ainsi apprécier les facilités de nos installations*[1].

Bruxelles-Ville et Molenbeek-Saint-Jean mettent d'ailleurs gratuitement à la disposition de leurs habitant·es les installations de bains communaux lors d'une pénurie de savon, en 1918. Sans connaître les retombées de la mesure, son caractère inédit donne néanmoins une idée du rôle que peuvent jouer les établissements de bains dans des périodes aussi troublées que les deux guerres mondiales.

Au-delà de ces larges évolutions, la fréquentation régulière des bains évolue également au cours du XXe siècle. On s'approche du cœur des gestes et des pratiques ordinaires de propreté.

Des bains d'été au grand bain de fin de semaine

Carine Bormans a réalisé une analyse très fine des chiffres de fréquentation des bains publics gantois pour la première moitié du XXe siècle. Elle observe que la Première Guerre mondiale constitue un tournant dans la saisonnalité des bains. L'avant se caractérise par une hausse de la fréquentation des bains de deuxième et troisième classes pendant l'été. L'après se caractérise par une répartition plus homogène de la fréquentation tout au long de l'année. Au-delà de l'intégration des normes d'hygiène, qui touche probablement de plus en plus de gens, d'autres facteurs très matériels expliquent ce changement de rythme de fréquentation.

Parmi ceux-ci, on retrouve avant la guerre d'une part l'absence de chauffage en hiver dans les bains au tarif moins élevé. Par ailleurs, avant-guerre, les dispositifs de baignade en plein air sont encore très dépendants de la météo. Certains établissements ferment pendant la période hivernale, étant trop difficiles à chauffer, et leur ouverture plus tardive le soir en été permet à plus de travailleurs d'y accéder. Ces éléments augmentent fortement la fréquentation estivale des dispositifs de baignade. Les grandes chaleurs exacerbent encore plus cette hausse des fréquentations. Un article du journal *Le Vingtième siècle* raconte par exemple la prise d'assaut des bains publics gantois le dimanche 30 juillet 1911 par suite de températures particulièrement élevées :

[1] Archives de l'Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale (AIHOES), Fonds Modeste Jean Ray, boîte 7 « Bains-douches et lavoirs mécaniques de l'Ouest. 1911-1952 », dossier Rapports et bilans sur les exercices 1912-1920, rapport annuel de 1943.

> *Le thermomètre marquait samedi 50 degrés au soleil et 33 à l'ombre. Dans la nuit de samedi à dimanche, à minuit, au centre de la ville, il y avait 24 à 25 degrés centigrades. Aussi, dans certains quartiers ouvriers, dans nombre de rues, les gens ne sont pas entrés dans leur lit. On pouvait voir les habitants des maisons ouvrières assis devant la porte de leur demeure ou couchés le long des trottoirs. Dès les premières heures du jour, les bains publics sont pris d'assaut. On a du requérir, dimanche matin, la police pour aider la direction des bains publics à maintenir l'ordre*[2].

À la saisonnalité des bains s'ajoutent probablement des caractéristiques locales. À Anvers, par exemple, la fin des années 1920 est ponctuée de plusieurs plaintes contre l'attente trop longue que les usager·es doivent subir[3]. Ce sont les établissements situés au Kiel et au Stuivenberg qui sont particulièrement aux prises avec ce problème de surfréquentation. En 1923, « *het gedrang is zoodanig groot dat het onmogelijk is iedereen te bedienen. Vele bezoekers, het wachten moede, verlaten den rang of sluiten er zich niet bij aan* »[4]. En 1928, un lecteur du journal *Het Gazet van Antwerpen* prend la plume pour écrire la note que le journal publie : « *Als bezoeker der Gem. Badinrichting in de Beirendrechtstraat (Kiel) is men genoodzaakt, wil men op Zaterdag namiddag een stortbad nemen, erg lang te wachten.* […] *Velen schrikt 't lang wachten af; ze keeren terug om deze zoo nuttig inrichting niet meer te bezoeken.* »[5] Élargissement des horaires, vérification des cartes d'identité pour réserver le service aux Anversois·es[6] et interdiction d'entrer aux jeunes (qui y ont accès pendant la semaine)[7] sont envisagés pour gérer les foules.

Mais la régularité des fréquentations est sans doute avant tout une question financière. Carine Bormans et Karel Velle ont mis en perspective les tarifs de bains par rapport aux revenus d'un ouvrier textile et d'un journalier gantois. Avant la Première Guerre mondiale, aller aux bains est hors de portée des travailleurs journaliers. Pour une famille ouvrière, aller aux bains chaque semaine est financièrement possible, toutefois d'autres dépenses apparaissent souvent plus primordiales (frais médicaux, logement, nourriture, etc.). En 1928 encore, 2 francs pour un

---

2 « À Gand », *Le Vingtième Siècle*, 1er août 1911.

3 « Dagelijksch nieuws uit Gent. De openbare gezondheid », *Het Laatste Nieuws*, 20 octobre 1907 ; « Van alles wat. Stadsbelangen », *De Nieuwe Gazet*, 12 janvier 1926 ; « Stad en Omliggende. Stortbadinrichting op het Kiel », *De Volksgazet*, 3 mars 1926 ; « De Stad. Badinrichting-Kiel », *Gazet van Antwerpen*, 30 octobre 1928 ; « Van onze Korrespondenten. Borgerhout. Gemeenteraadszitting van 27 Juli », *De Volksgazet*, 28 juillet 1934 ; EBHC, BCA, « Wasch-en Stortbadinrichting, Wilgenstraat », 21 février 1927, t. 1, p. 484 ; EBHC, BCA, « Stortbadinrichting Speerstraat. Politieverordening », 22 février 1926, t. 1, p. 245 ; EBHC, BCA, « Wasch- en Stortbadinrichting Wilgenstraat », 18 mars 1931, t. 1, p. 531-533 ; AVA, Wasinrichting Prekerstraat, 480#4325, Règlement d'ordre intérieur de 1932 et Lettre du Service des bâtiments communaux au Collège, 11 juin 1923.

4 AVA, Wasinrichting Prekerstraat, 480#4325, Règlement d'ordre intérieur de 1932 et Lettre du Service des bâtiments communaux au Collège, 11 juin 1923.

5 « De Stad. Badinrichting-Kiel », *Gazet van Antwerpen*, 30 octobre 1928.

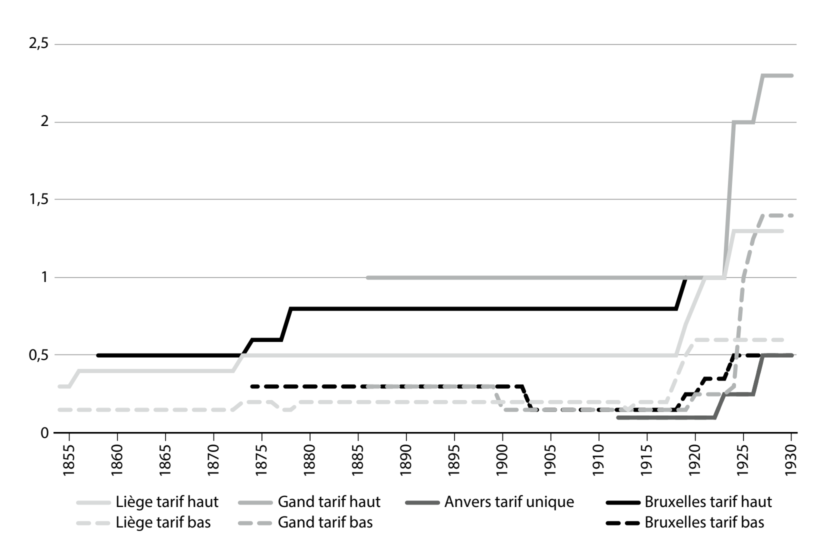
6 EBHC, BCA, « Wasch- en Stortbadinrichting Wilgenstraat », 18 mars 1931, t. 1, p. 531-533.

7 « De Stad. Badinrichting-Kiel », *Gazet van Antwerpen*, 30 octobre 1928.

bain est considéré comme trop cher par un lecteur gantois du *Vooruit* qui ne peut se permettre que la douche[8].

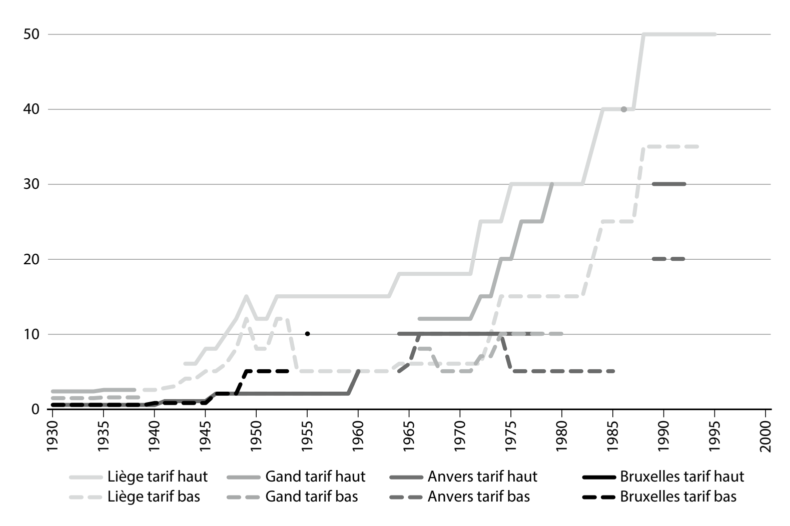
Le cas de Gand est aussi intéressant parce qu'il montre une hausse et une chute brutale des fréquentations avant et après 1924, année au cours de laquelle les tarifs doublent. En effet, l'administration communale décide à ce moment-là de réguler les tarifs des bains selon l'augmentation du coût de la vie en général, cinq fois plus élevé qu'avant la guerre. Ce phénomène laisse penser qu'un prix d'entrée très bas aux bains entraîne une fréquentation beaucoup plus importante. Les évolutions, sur le long terme, des tarifs des différentes communes sont assez proches.

Les prix des bains restent assez stables, avec une légère augmentation, jusque dans les années 1920. Après une importante augmentation, les années 1930 constituent un deuxième plateau avant une augmentation presque continue et très importante à partir des années 1940 jusque dans les années 1990. Cette évolution concorde avec l'évolution générale du coût de la vie au cours du XXe siècle. Toutefois, les différences de prix, même minimes à certains moments, entraînent des configurations plus disparates qu'il n'y paraît. L'ouverture d'établissements de douches diminue le prix d'entrée à Gand et à Bruxelles-Ville. Anvers est la commune qui maintient le plus souvent le prix le plus bas. À l'inverse, Liège est la commune dans laquelle les prix sont souvent les plus élevés. On peut encore noter qu'au cours des années 1950-1970, presque chaque commune réintroduit un tarif plus avantageux pour certains publics plus fragiles économiquement.



Graphique 10. Tarifs comparés (en francs) les plus hauts et les plus bas des bains publics communaux d'Anvers, Bruxelles-Ville, Gand et Liège, 1854-1930 (AVA, AVB, AVG, AVL)

[8] «Waarom geen stortbaden», *Vooruit*, 4 avril 1928.



Graphique 11. Tarifs comparés (en francs) les plus hauts et les plus bas des bains publics communaux d'Anvers, Bruxelles-Ville, Gand et Liège, 1930-2000 (AVA, AVB, AVG, AVL).

Mais quoi qu'il en soit de ces différences locales, les bains communaux ne sont de fait pas pensés en termes quotidiens ni hebdomadaires, mais bien mensuels ou bimensuels, voire moins, et ce, jusqu'aux années 1960-1980. En effet, malgré l'intégration lente des normes d'hygiène et les disparités énormes qui ont cours en la matière, l'organisation en deux temps d'une hygiène populaire ordinaire au XXe siècle est une constante dans les multiples sources analysées. Le débarbouillage ou « toilette de chat » se fait les jours de semaine et le « grand bain », aux bains publics ou à la maison, se prend en fin de semaine. La concentration des horaires d'ouverture des établissements communaux à la fin de la semaine s'observe d'ailleurs dans la plupart des communes étudiées. Déjà en 1917, dans le contexte particulier de la Première Guerre mondiale, il est décidé que l'établissement de la Prekerstraat est ouvert uniquement les samedis et dimanches, seuls jours où il est densément visité[9]. En 1957 à Anvers encore, la décision est prise de ne plus ouvrir les bains que les vendredis, samedis et dimanches[10]. La même organisation s'observe aux Bains et lavoirs mécaniques de l'ouest à Liège où en 1922, on estime la fréquentation individuelle à un bain par quinzaine et où en 1951, les vendredis sont les jours les plus fréquentés[11]. D'anciens usager·es et personnels des bains publics bruxellois et liégeois racontent encore cette

9 AVA, Wasinrichting Prekerstraat, nº 480#4318, Lettre du Stadshoofdbouwmeester à un destinataire inconnu, 5 octobre 1917.

10 AVA, Schepen Frans Detiège, 672#734, Verslag van de vergadering in het cabinet van de heer Algemeen Inspecteur ten stadhuize, 26 février 1957.

11 AIHOES, Fonds Modeste Jean Ray, boîte 7, dossier Rapports et bilans sur les exercices 1912-1920, rapport annuel de 1922 ; dossier Rapports et bilans. Exercices 1931-1951, rapport annuel de 1951.

partition de dispositifs d'hygiène entre la « toilette à l'évier »[12] les jours ordinaires et le « vrai bon bain » de la fin de semaine[13]. Ceux-ci racontent alors moins une visite hebdomadaire que l'exception mensuelle que sont les sorties aux bains[14], comme « le cadeau du mois qu'[est] le grand bain »[15] que s'offre à la fin des années 1960 une famille liégeoise composée d'un enfant unique, d'un père policier et d'une mère au foyer.

Dans les bains

Le personnel

Stad Gent
Badhuis. – Van Eyckplaats 5, Gent.
Bijzonder reglement voor de baddienster.

De baddienster moet hare taak ernstig en zorgvuldig op vatten.
Zij zal :
1. *Het werk op uur beginnen en eindigen.*
2. *Het gesticht niet verlaten zonder toelating van den Bestuurder.*
3. *De badkameren zeer zuiver en zindelijk houden.*
4. *Van zoodra iemand een bad verlaat het zorgvuldig opkuischen en opnieuw tot het gebruik gereed maken.*
5. *Iederen avond aan het bureel des Bestuurders de ingangskaarten tot nazicht afgeven.*
6. *Het gemak der baden zindelijk houden.*
7. *Alvorens 's middags en 'savonds heen te gaan al de badkamers nazien.*
8. *De gevonden voorwerpen oogenblikkelijk aan den Bestuurder afgeven.*
9. *Zich niet zonder toelating van den bestuurder baden.*
10. *Van zoodra iets hapert aan het materiaal den bestuurder verwittigen.*

---

12 Entretien réalisé par Sophie Richelle avec Alain C., ancien usager de la Sauvenière, 13 novembre 2019.

13 Entretien réalisé par Sophie Richelle avec Alain C., ancien usager de la Sauvenière, 13 novembre 2019 ; Entretiens réalisés par Sophie Richelle et Pauline Bacquaert avec Chantal K., ancienne usagère des bains publics d'Ixelles, 8 novembre 2019 ; avec Fabienne L., ancienne employée de la piscine de Schaerbeek, 12 novembre 2019 ; avec Nadia A., employée de la piscine de Laeken, 13 décembre 2019 ; avec André C., propriétaire et patron des Bains maures à Molenbeek-Saint-Jean, le 20 février 2020.

14 Entretien réalisé par Sophie Richelle avec Alain C., ancien usager de la Sauvenière, 13 novembre 2019 ; avec Alexandrina L., ancienne usagère des bains publics de la piscine de Schaerbeek, 21 février 2020 ; Entretiens réalisés par Sophie Richelle et Pauline Bacquaert avec Chantal K., ancienne usagère des bains publics d'Ixelles, 8 novembre 2019.

15 Entretien réalisé par Sophie Richelle avec Alain C., ancien usager des Bains publics de la Sauvenière, 13 novembre 2019.

11. *Zich op geene andere plaats bevinden dan waar het de dienst vereischt.*
12. *De bevelen van den bestuurder gehoorzamen.*
13. *Beleefd en voorkomend zijn tegenover het publiek.*
14. *Niemand in de kabienen laten zonder ticket.*
15. *Zorg dragen dat geen linnen medegenomen worde.*
16. *De handdoeken die haar gebracht worden, vouwen en bovenbrengen.*
17. *Het is streng verboden personen, vreemd aan den dienst binnen te laten, of zich te laten doen vervangen zonder teostemming van den Bestuurder.*

Goedgekeurd door het College van Burgemeester en Schepenen, 30 mei 1917[16]

Les traces des employés des bains communaux sont pour le moins parcellaires. On retrouve à Bruxelles-Ville pour la rue des Tanneurs en 1854 un directeur, une surveillante, trois garçons de peine, une femme d'ouvrage et un machiniste[17]. À la Sint-Bernardsesteenweg à Anvers en 1923, il y a un surveillant chargé de la gestion générale de l'établissement et qui s'occupe de la section des hommes, une femme de bains pour la section des femmes, un assistant pour les jours de grande affluence et, deux fois par semaine, une femme de ménage pour nettoyer les locaux et aider dans la section des femmes[18]. À la Sauvenière à Liège, complexe d'envergure et tous services confondus, un peu plus de quatre-vingts personnes y sont employées en 1947[19]. À Gand en 1917, le règlement particulier pour les employées des bains, retranscrit en ouverture de ce point, lève un petit coin du voile sur les travailleurs des bains.

---

[16] « Ville de Gand. Bains publics. – Van Eyckplaats 5, Gand. Règles spéciales pour le préposé au bain. Le préposé au bain doit prendre sa tâche au sérieux et avec soin. Il doit : 1. Commencer et terminer le travail à temps 2. Ne pas quitter le complexe sans la permission de l'administrateur. 3. Garder la salle de bain propre et bien rangée. 4. Nettoyer soigneusement la baignoire et la rendre à nouveau utilisable dès que quelqu'un la quitte. 5. Remettre chaque soir les cartes d'entrée au bureau de l'administrateur pour inspection. 6. Maintenir la commodité des bains propres. 7. Inspecter toutes les salles de bain avant de partir à midi et le soir. 8. Remettre immédiatement les objets trouvés au responsable. 9. Ne pas prendre de bain sans l'autorisation du directeur. 10. Informer l'administrateur dès qu'il y a un problème avec l'équipement. 11. Ne pas se trouver en un autre lieu que celui où le service est requis. 12. Obéir aux ordres de l'administrateur. 13. Être poli et courtois envers le public. 14. Ne laisser personne entrer dans les cabines sans billet. 15. Veiller à ce qu'aucun linge ne soit emporté. 16. Plier et faire monter les serviettes qu'on lui apporte. 17. Il est strictement interdit de laisser entrer des personnes étrangères au service ou de se faire remplacer sans l'autorisation de l'administrateur. Approuvé par l'exécutif municipal, 30 mai 1917 » (traduction de l'autrice). AVG, MA, OG, XVIII. 18. Zwembaden (Gezamlijk) 1914-1956, boîte 3, dossier « Bains – Règlement d'ordre intérieur et de service », Bijzonder reglement voor de Baddienster, 1917.

[17] *La Santé : journal d'hygiène publique et privée rédigé par les docteurs Alphonse Leclercq, vice-président du Conseil de salubrité publique d'Ixelles, et N. Theis, secrétaire du Conseil supérieur d'hygiène publique*, Guyot, 1854.

[18] AVA, Stortbadinrichting Sint-Bernardsesteenweg, n° 480#4372, Lettre du Bestuurder van den Dienst der Stadagebouwen au Collège, 30 avril 1923.

[19] AVL, Rapport annuel de la Ville de Liège, Rapport Annuel, 1947, p. 288-302.

L'enquête sur les bains-douches parisiens menée par les sociologues Claire Lévy-Vroelant et Lucie Bony est la seule à notre connaissance à s'arrêter, même brièvement, sur le personnel qui travaille dans des établissements de bains publics. En s'attachant à enquêter sur les lieux et leurs usages, elles soulignent le fait que leur travail ne se limite pas au simple nettoyage de l'espace. Aujourd'hui, à Paris, la notion d'accueil est fondamentale et le rôle des agents est essentiel. « Calme, vigilance et doigté » du personnel, observent les autrices, permettent d'atténuer la violence sociale qui stigmatise les lieux de bains-douches[20]. « Les agents régulent et pacifient l'usage de ces lieux, préviennent et gèrent les éventuels conflits et finalement produisent du *care*. »[21] Un autre élément que ces chercheuses soulignent est une certaine forme de domination qui caractérise le personnel dans le cadre de leur travail. Elles notent « le sentiment assez répandu que le travail qu'ils accomplissent n'est pas reconnu à sa juste valeur, et que les perspectives de progression de carrière sont extrêmement limitées »[22].

Entre Paris en 2019 et les communes belges depuis le milieu du XIXe siècle, les particularités chronologiques et géographiques sont difficilement comparables. Cette enquête sociologique d'aujourd'hui nous invite néanmoins à interroger ces personnages qui ont habité, sans doute plus longtemps que les usager·es de passage, les lieux des bains publics. À travers leur carrière professionnelle se détachent en toile de fond les lieux et leurs évolutions. Et malgré la particularité de chaque établissement, en fonction de la taille, des services, de la chronologie, des horaires, etc., quelques lignes et évolutions générales peuvent être soulignées.

Tout d'abord la pénibilité du travail ressort des archives consultées. À Anvers en 1923, la force des travailleurs doit être physique pour les tâches à accomplir, mais également comportementale pour faire face parfois à un « *zeer ruw publiek* » et assurer le bon ordre de l'établissement[23]. En 1924, les employées de la Wilgenstraat à Anvers sont décrites comme ayant « *eene goede geleerdheid en is krachtdadig genoeg om orde te houden in deze inrichting* », ainsi que « *zeer actieve* »[24]. Le travail y est décrit quant à lui comme difficile, voire malsain. À Liège en 1920, « les conditions de travail très pénibles » de la salle de chauffe rendent difficile le recrutement d'un chauffeur aux Bains et lavoirs mécaniques

[20] C. Lévy-Vroelant, L. Bony et S. Fesdjian, « Les bains-douches de Paris : une enquête sur les lieux et leurs usages », *Documents de travail Ined*, nº 252, 2019, p. 16-17, https://www.ined.fr/fr/publications/editions/document-travail/bains-douches-de-paris-enquete-sur-lieux-et-usages (consulté le 1er juin 2022).

[21] *Ibid.*, p. 17.

[22] *Ibid.*, p. 77.

[23] « Au public parfois très rude » (traduction de l'autrice). AVA, Stortbadinrichting Sint-Bernardsesteenweg, 480#4372, Lettre du *Bestuurder van den Dienst der Stadagebouwen* au Collège, 30 avril 1923.

[24] « Assez forte pour maintenir l'ordre et étant en bonne santé » et « très active » (traductions de l'autrice). AVA, Was- en stortbadinrichting Stuivenbergplein (Wilgenstraat), 480#4342, Lettre du *Bestuurder van den Dienst der Stadegebouwe* au Collège, 6 décembre 1924.

de l'ouest[25]. En 1962 encore, une offre d'emploi parue dans le journal *Le Soir* demande une jeune femme « très active » pour le nettoyage de bains-douches[26].

L'avancée dans le XXe siècle amène des changements dans les compétences et l'organisation du travail des employés des bains. De manière générale, on évolue d'une organisation très intégrée à plus de détachement entre la structure et son personnel. À l'origine, il n'est pas rare en effet que des logements soient prévus dans le bâtiment même des bains publics pour en « faciliter la direction et la surveillance »[27]. De même, plusieurs offres d'emploi ciblent l'engagement des membres d'une même famille pour assurer les différentes tâches du service des bains[28]. Une autre évolution propre au XXe siècle est amenée par les progrès techniques, notamment pour le chauffage, rendant cette tâche de moins en moins éprouvante à mesure de la disparition des chaudières au charbon. Finalement, les coupes budgétaires importantes que connaissent les communes à partir des années 1970 entraînent une réduction importante du personnel dont les effets se marquent sur les employés et l'entretien des piscines et des bains. D'un autre ordre, la stricte séparation des sexes qui est incontournable au début du siècle, tant pour la clientèle que pour le personnel, semble s'estomper à partir de la deuxième moitié du siècle.

Les récits de deux travailleuses, engagées au début des années 1980 et employées durant plus de trente ans par deux bains communaux de l'agglomération bruxelloise, rendent compte, chacun à leur manière, de la dernière période de ces évolutions. Nadia Anthonys, encore en fonction à la piscine de Laeken, y travaille depuis près de quarante ans. Elle raconte un début de carrière aux couloirs et à la salle d'attente remplis de monde ; la pénibilité du travail d'entretien et de nettoyage, surtout au temps des profondes et larges baignoires ; le caractère familial et convivial du lieu et des relations avec ses collègues. Aujourd'hui, la disparition des baignoires a selon elle tout changé. Le temps de la douche n'est pas celui du délassement de la baignoire. Malgré cela, elle souligne l'importance du caractère public des bains. À travers ses mots, on retrouve la notion d'accueil mise en exergue par les sociologues françaises. Son expression, en mode mineur, consiste surtout à laisser aux usager·es le temps de prendre leurs aises et à ne pas porter de jugement sur l'état de la cabine après leur passage. Fabienne Lacroix, engagée en 1983 dans un établissement communal du nord de Bruxelles-Capitale, raconte également la fin de vie et la fermeture d'un

---

25 AIHOES, Fonds Modeste Jean Ray, boîte 7, dossier Rapports et bilans sur les exercices 1912-1920, rapport annuel 1920.

26 « Petites annonces », *Le Soir*, 20 décembre 1962.

27 AIHOES, Fonds Modeste Jean Ray, boîte 7, dossier Bains et lavoirs mécaniques de l'ouest, *Notice. Société anonyme des bains douches et lavoirs mécaniques de l'ouest. Liège. Dactylographiée, circa* 1911.

28 « Gevraagd. Badinstelling », *De Nieuwe Gazet*, 19 novembre 1927 ; AVA, Inventaris 40 – Maatschappelijke instellingen, MA#1238, « Werken. Pachtstraat. Inrichting van stortbaden (1908-1911) », Nota. Stortbadeninrichting Hoek Prekers- en Pachtstr. In gebruik stelling, 30 mars 1911.

service de baignoires allant de pair avec un changement des usager·es. Particulièrement touchée par une fin de carrière en burn-out, elle a vécu de plus en plus difficilement des conditions de travail ballottées entre coupes budgétaires, travaux de rénovation et manque de décisions des autorités communales.

Au-delà des évolutions techniques, la longévité des carrières de ces deux employées communales rend particulièrement bien compte du passage des bains publics d'un service public ordinaire à un service d'ordre social. La teneur de leur métier en est en partie transformée. Et cette transformation est plus ou moins bien vécue selon les évolutions et décisions sociales, politiques et financières de chacun des deux cadres communaux. En un siècle et demi, le travail dans les bains publics a fortement évolué, non seulement dans les gestes, mais également dans les intentions.

Les usager·es des bains publics : de la petite bourgeoisie aux plus précaires

Au moment de leur construction, la plupart des implantations des bâtiments sont pensées dans des quartiers que les autorités communales décrivent comme populaires et ouvriers. Et il est intéressant de constater que cet argumentaire se maintient pendant un siècle, tout au long de la chronologie de construction des établissements de bains communaux. Dans les années 1850, il est question dans les bulletins communaux du « quartier populeux de la ville de Bruxelles » comme du « populeux quartier de l'Est » à Liège. Au début du XXe siècle, les bains doivent se retrouver dans le quartier liégeois « où l'élément ouvrier est le plus nombreux » et des constructions sont espérées dans les « *werkerswijken* » de Gand. Mais encore dans les années 1950 et 1960, ce sont les mêmes expressions qui sont utilisées. On parle du « quartier populeux de l'Ouest » à Liège et du « *volkrijke buurt van de Begijnenvest* » à Anvers.

La notice explicative des Bains et lavoirs mécaniques de l'ouest à Liège nous donne un peu plus d'éléments sur ce que recouvre le caractère « populaire » des quartiers. À la veille de son ouverture en 1913, la société considère l'emplacement choisi comme « le plus déshérité des quartiers de la Ville »[29]. Plusieurs industries, notamment deux charbonnages produisant énormément de poussière dans le quartier, douze écoles, une école professionnelle d'armurerie, deux jardins d'enfants, l'Institut royal des sourds-muets et une caserne composent et participent au caractère populaire du quartier.

Cependant, durant les premières décennies, entre 1850 et 1900, à Bruxelles-Ville et à Liège, les récents établissements sont l'objet de critiques sur leur réussite à toucher les classes véritablement ouvrières

[29] AIHOES, Fonds Modeste Jean Ray, boîte 7, dossier Bains et lavoirs mécaniques de l'ouest, *Notice*, *circa* 1913.

et populaires. En 1857, les bains et lavoirs de la rue des Tanneurs décrivent leur clientèle dans un plaidoyer aux accents justificatifs presque suspects :

> *Destiné spécialement à l'usage des ouvriers et de la petite bourgeoisie, notre établissement aurait-il dépassé son but ? Aurait-il fait concurrence à d'autres établissements de bains, érigés à Bruxelles par la spéculation privée ? Nous ne le pensons pas. Quoique les bains que la société fournit soient divisés en deux catégories, ils ne sont, en réalité, fréquentés que par les personnes dans l'intérêt de qui l'établissement a été créé. Aux bains de seconde classe affluent les jeunes ouvriers dont le salaire est encore modique et les artisans chargés de nombreuses familles, dont les dépenses doivent se borner d'après leurs besoins. Les bains de première classe ont pour visiteurs habituels les contremaîtres, les bons ouvriers, les petits boutiquiers, les employés de nos maisons de commerce et ces modestes fonctionnaires, dont les appointements ont cessé d'être en rapport avec les nécessités de la vie ; en un mot, toute cette catégorie d'habitants qui, avant 1855, n'avait pas l'habitude de se baigner, en l'absence d'un établissement de bains à bon marché. Nous reconnaissons que, de loin en loin, l'on voit apparaître dans l'établissement de la rue des Tanneurs des personnes qui sont dans l'aisance et que leur parcimonie pousse à tirer avantage d'une institution qui n'a pas été créée pour elles. Mais nous pouvons affirmer que le nombre de ces baigneurs est excessivement restreint, et il suffit, pour s'en convaincre, de visiter les salles d'attente, les jours où, à cause de l'excessive chaleur, la fréquentation des bains est la plus grande et la plus suivie. Nous sommes donc bien autorisés à dire que notre société a atteint son but, sans avoir été au-delà, et que l'établissement que nous avons créé, est une institution exclusivement philanthropique, destinée à améliorer la santé publique, et à moraliser les classes moyennes*[30].

À Liège en 1877, les conseillers communaux déplorent le manque d'intérêt de la population pour laquelle l'établissement du quartier nord a été fondé. Les similitudes avec Bruxelles-Ville et Verviers renforcent selon eux l'idée que « le goût des bains chauds » ne se développe pas[31]. Le conseiller Lhoïst-Sarton invoque « un sentiment de réserve qui les [les pauvres] empêche de produire leur misère en public » pour expliquer que « jamais les établissements de l'espèce ne seront fréquentés par les pauvres »[32]. Cela dit, bien que les pratiques puissent prendre un certain temps à rentrer dans les mœurs, le coût, déjà évoqué, que continue de

[30] AVB, BCB, « Rapport fait par M. l'échevin De Doncker, au nom de la section des finances, sur une réclamation de la Société des bains et lavoirs publics, relative aux prix d'abonnement aux eaux de la ville », 8 août 1857, t. 1, p. 87.

[31] AVL, BCL, « Demande de la société des bains et lavoirs Saint-Léonard tendant à obtenir A. – le minimum d'intérêt B. – un subside », Séance du 9 novembre 1877, p. 864.

[32] *Ibid.*, p. 867.

représenter une entrée aux bains est sans doute encore plus déterminant. Abondant dans le sens d'une mixité sociale relative concernant la deuxième moitié du XIXe siècle, la littérature américaine souligne cette différence de fonctionnement entre les États-Unis et l'Europe. Les bains publics américains sont conçus essentiellement pour les pauvres là où l'hygiène bourgeoise se conçoit à l'intérieur de la maison[33]. Le pourcentage des logements avec salle de bain y est en effet de plus de 50 % dès les années 1940. Marylin Thornton Williams voit cela comme un contraste avec la situation européenne où les bains publics sont conçus au départ pour les pauvres et la classe moyenne. Cette différence peut s'expliquer par le décalage chronologique entre les deux côtés de l'Atlantique, les États-Unis se préoccupant plus tardivement que les pays européens, Angleterre en tête, de la question des bains publics. Toutefois, elle pourrait aussi consister en une différence de conception des usager·es des bains publics. L'hygiène en dehors de la maison est plus longtemps acceptable en Europe, même pour des classes sociales moins populaires.

Cela dit, au cours du XXe siècle, l'arrivée, même lente en Europe et en Belgique, des salles de bain dans les logements des plus aisés resserre de plus en plus la catégorisation populaire des usager·es des bains publics. C'est encore plus le cas à partir des années 1960 et 1970, lorsque le pourcentage des logements équipés en salles de bain passe la barre des 50 %. D'anciens usager·es des bains publics, ayant fréquenté des établissements bruxellois et liégeois au cours des années 1950-1960, décrivent alors un environnement populaire et ouvrier très ordinaire. Facteur, policier, ouvrier, militaire, femme de ménage, secrétaire, etc., les parents de ces enfants nés dans les années 1950-1960 composent une classe populaire hétérogène. Sur les quatre personnes interrogées, trois d'entre elles arrêtent de fréquenter les bains à la fin des années 1960 et la dernière en 1978. Cela dit, deux parmi elles ne connaîtront leur première salle de bain privée que dans la première moitié des années 1980.

C'est au tournant des années 1990 et 2000 que trois employées ou tenanciers de bains publics, interviewés également, situent un nouveau changement dans la population fréquentant les bains publics. Il et elles observent une précarisation des usager·es. Il est intéressant de noter que souvent, la baisse de fréquentation ou la paupérisation du quartier s'accompagne d'une transformation profonde des établissements. Dans l'un des établissements, un hammam remplace les baignoires dont seules deux cabines subsistent sur vingt et une. Dans un autre, les baignoires sont supprimées en 1995 et les douches sont installées au sous-sol sans personnel préposé et donc sans nettoyage systématique. Dans le dernier, le changement se fait un peu plus tard entre 2012 et 2015, période de travaux durant laquelle on supprime également les baignoires pour les remplacer par des douches, en nombre moins important. En parallèle d'un public qui se précarise, les établissements se font moins accueillants.

---

[33] M. Williams, *Washing "the great unwashed": public baths in urban America, 1840-1920*, Columbus, Ohio State University Press, 1991, p. 135.

À noter encore un paramètre important dans la définition des usager·es des établissements de bains : la proximité géographique. Les bains publics sont pensés au sein d'un quartier, ou plus largement d'une commune. Si toutes les communes ne parviennent pas à réaliser un véritable réseau organisé de manière homogène sur leur territoire, il y a l'idée que l'établissement s'adresse principalement à son voisinage direct. Dans toutes les communes, on regrette à différents moments le manque d'infrastructures pour certaines zones ou la distance trop grande qui sépare certains quartiers de celles disponibles. À Gand en 1907, par exemple, le journal *Het Laatste Nieuws* souligne le manque d'infrastructures et la situation excentrée de celles existantes. Certains habitant·es doivent alors marcher pendant une heure pour se rendre aux bains. On pense également au deuxième district de Bruxelles-Ville, Laeken, annexé par la commune en 1921. Les discussions pour la création d'un bain public, comprenant piscine et baignoires, commencent au début des années 1920 et ne seront finalement concrétisées qu'en 1972. Sans cesse, durant la cinquantaine d'années qui sépare ces deux dates, les élus communaux invoquent le manque d'infrastructures dans ce quartier précis de la commune. À Liège encore, lors de la fermeture des Bains et lavoirs d'Outre-Meuse en 1955, certains élus s'offusquent du déplacement auquel seront astreints les anciens usagers pour se rendre aux nouveaux Bains de la Sauvenière[34]. Dans la mesure des robinets d'eau froide accessibles au domicile, entretenir son hygiène chez soi est possible. Prendre le temps des kilomètres pour accéder à une baignoire ou à une douche ne se fait donc que si la distance est raisonnable. Par ailleurs, à des périodes d'importante affluence, certains établissements limitent exclusivement l'accès aux habitants de la commune, conditionnant l'entrée à la production de documents officiels prouvant le lieu de résidence. Les tarifs sont également souvent plus intéressants pour les résidents des communes concernées.

Les usager·es des bains publics et communaux ont donc certainement évolué au cours du temps et en parallèle de l'arrivée des salles de bain dans les logements. Plusieurs traits saillants de cette évolution sont à souligner. Tout d'abord, il s'agit de la mixité sociale existant dans la deuxième moitié du XIXe siècle et l'expérience partagée socialement d'une hygiène pratiquée en dehors du logement. Ensuite, il s'agit du caractère ordinaire des classes populaires, différant d'une grande pauvreté, jusque dans les années 1980-1990. Finalement, il nous faut constater la récence du basculement, au tournant des années 1990-2000, dans la précarisation des usager·es des bains publics.

[34] AVL, BCL, « N° 68. Bains et lavoirs d'Outremeuse. – Reprise par la Ville : communication de M. Depresseux », Séance du 28 novembre 1955, p. 1672-1689.

Dans les cabines

Espace, infrastructures et objets

Avant de détailler les différences qui marquent les usager·es à l'intérieur des établissements, quelques éléments matériels traversant l'ensemble des établissements peuvent être soulignés. Portes ou rideaux, robinets individuels ou réglés de l'extérieur par le personnel, baignoires ou douches, construction du début ou de la deuxième moitié du XXe siècle, etc. : la matérialité des bains publics se déploie sur plusieurs échelles, de la plus petite à la plus vaste, de la présence de portemanteaux à la disposition des cabines. L'environnement matériel ne se limite pas aux objets mais comprend en effet également la dimension spatiale. Ces deux dimensions, trop souvent étudiées séparément, sont à prendre en compte ensemble pour donner une idée des implications d'un lieu sur les individus qui le traversent et le vivent. L'histoire de la culture matérielle cherche et permet en effet de retrouver le sens donné et attaché aux objets et aux espaces par leurs contemporains[35], de leurs choix, de leurs usages et de leurs détournements par les individus.

La multitude d'établissements abordés dans cette recherche laisse penser à une multitude d'expériences de leurs usager·es. À chaque bain public, son environnement matériel et à chaque établissement, son évolution dans le temps entre nouveauté et vétusté. Trois ensembles d'éléments émergent néanmoins de manière plus saillante dans les archives et nous permettent de structurer l'expérience matérielle de ces espaces. En premier lieu, des éléments plus spatiaux de circulation et de cloisonnement nous semblent révélateurs des fonctions assignées aux bains publics comme des rapports au corps qui s'y façonnent. En deuxième lieu, des éléments infrastructurels – l'eau, le chauffage, l'éclairage et la ventilation – se révèlent déterminants dans l'expérience des bains publics des usager·es au cours d'un long XXe siècle. En troisième et dernier lieu, dans la cabine, de plus petits éléments, de la serviette au miroir, influencent également l'expérience du lieu par les usager·es.

Circulation et cloisonnement

Parmi les éléments de circulation et de cloisonnement de l'espace, deux principes d'organisation sont remarquables dans les bains publics : la surveillance et le respect de la pudeur et de l'intimité. On remarque qu'au fur et à mesure du siècle, le deuxième va prendre le dessus sur la première. L'accent mis sur la surveillance des usager·es est en effet particulièrement visible dans les établissements du début du XXe siècle.

[35] Pour plus d'éléments sur les études historiques sur la culture matérielle, voir notamment J. Hamlett, *At home in the institution : material life in asylums, lodging houses and schools in Victorian and Edwardian England*, Houndmills, Palgrave, 2015, p. 8-11 ; S. Richelle, *Hospices. Une histoire sensible de la vieillesse. Bruxelles, 1830-1914*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 169-225.

Guichet permettant une vue sur le mode panoptique, surveillance pour le payement du billet, surveillance des présences et des comportements ainsi que du temps passé dans les cabines. Certaines portes ou cloisons permettent d'ailleurs de laisser visibles les parties hautes ou basses des corps se lavant. Les usager·es des bains publics communaux sont aussi des pauvres dont la moralité et les comportements sont anticipés comme problématiques. Les bains publics ont pour fonction d'apprendre les gestes d'hygiène, de lisser les corps, dans l'espoir d'entraîner une moralité irréprochable.

Le respect de la pudeur et de l'intimité participe à cette moralité. Aller aux bains publics permet notamment de ne pas devoir se laver au milieu de la cuisine et devant la famille entière. Pour autant, cela ne veut pas dire dans un premier temps pouvoir verrouiller une porte. Parmi les premiers établissements construits, celui de la place du Jeu de balle à Bruxelles-Ville et celui de la Prekerstraat à Anvers ont par exemple respectivement des portes grillagées ou en verre martelé et des rideaux pour fermer les cabines.

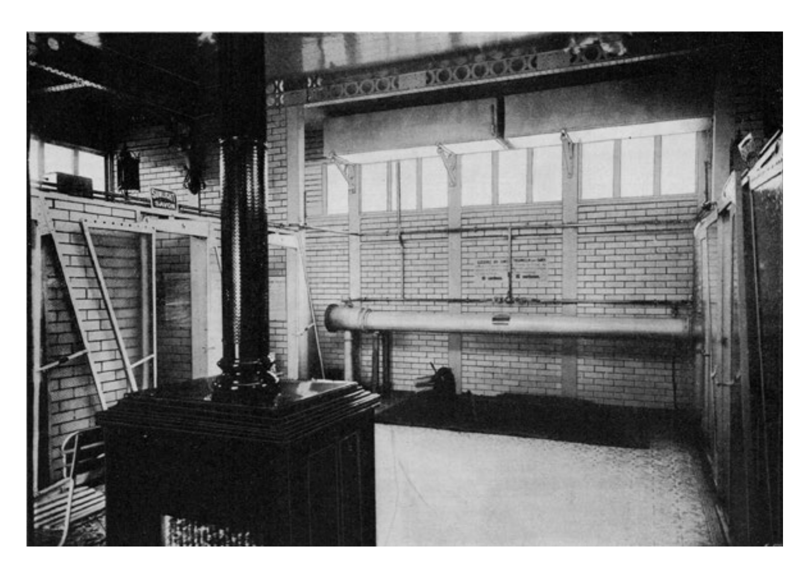


Figure 32. Pavillon de bains-douches de la place du Jeu de balle. Portes des cabines réalisées en grillage ou en verre martelé (AVA, MA#1238)

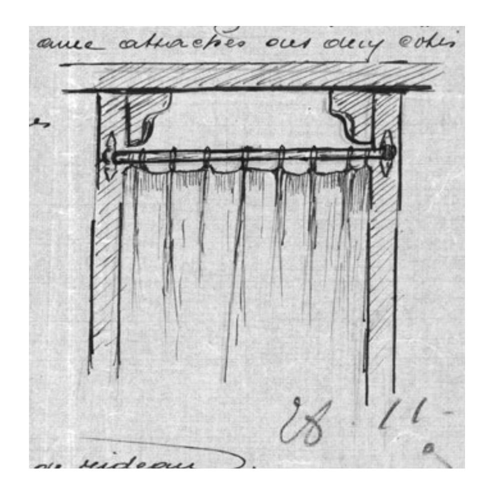


Figure 33. Bains publics de la Prekerstraat. Croquis de rideau de cabine, 1910 (AVA, 480#4318)



Figure 34. Bains publics de la Prekerstraat. Séparation entre les vestiaires et les cabines de douche, 1910 (AVA, GP#6840)

Sans trace des discussions qui ont mené au choix de ces fermetures plutôt qu'à celui d'une porte avec verrou, on ne peut que souligner leur présence. Elles appellent un régime de pudeur moins dissimulée. D'autant plus dans le cas de la Prekerstraat où le déshabillage ne se passe

pas dans la même cabine que la douche. C'est d'ailleurs cet élément, plus que les rideaux, que décrit le rapport de 1950[36].

L'installation est perçue à ce moment-là comme « totalement dépassée » et comme devant faire l'objet d'un « renouvellement complet ». De même, les parois qui n'atteignent pas toute la hauteur ne conviennent plus. Pour le public scolaire, ça passe encore, mais pour le grand public, les seuils et les standards d'intimité ont changé. Entre une douche séparée de la cabine de déshabillage et une pièce dont on peut verrouiller la porte, les expériences de bains publics auront largement varié. Là où les dispositifs matériels imposaient/permettaient encore la vue de corps plus ou moins dénudés, l'importance donnée à l'intimité et à la pudeur entraîne un cloisonnement et une individualisation de l'hygiène de plus en plus remarquables.

Dès le départ, d'ailleurs, l'exceptionnalité d'une expérience de la solitude est associée à l'expérience des bains publics. Jennifer Dillon souligne la grande nouveauté que représente l'organisation en cabine individuelle des bains publics importés d'Angleterre, à l'encontre de toutes les formes traditionnelles et collectives de bains. « *The enclosed, atomized, cellular interior of the English public bathhouse was unprecedented. It was the antithesis of traditional bathing cultures, which were fundamentally sociable, even where division between the sexes was instituted.* »[37] À ce titre, la petite dizaine de suicides relevés dans les journaux entre 1887 et 1919 est peut-être plus révélatrice qu'anecdotique de l'exceptionnalité de la solitude que permettent les bains publics, au moins jusqu'aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale[38]. Et ce, d'autant plus lorsque sont rappelées les conditions de surpopulation qui caractérisent les logements urbains populaires.

Eau, chauffage et ventilation

La question des infrastructures est un deuxième élément important de l'expérience des bains publics. Avoir à disposition de l'eau chaude, dans un espace chauffé et bien éclairé (et donc bien ventilé), se révèle être la condition d'une hygiène confortable pour laquelle on est d'accord de payer. Cela étant, les bains publics sont tributaires des ressources et des moyens techniques du XXe siècle. L'histoire des bains publics rend

---

36 AVA, Schepen Frans Detiège, 672#734, Nota voor de Heer Schepen Frans Detiège van de Bureau voor sociale zaken, 19 octobre 1950.

37 « L'intérieur clos, atomisé et cellulaire des bains publics anglais était sans précédent. C'était l'antithèse des cultures traditionnelles de bains, qui étaient fondamentalement sociables, même lorsque la séparation entre les sexes était instituée » (traduction de l'autrice). J. Dillon Reed, *Modernity, Sanitation and the Public Bath : Berlin, 1896-1933, as Archetype*, Thèse de doctorat, Duke University, 2007, https://hdl.handle.net/10161/430 (consulté le 1er juin 2022).

38 *L'Écho du Parlement belge*, 8 juillet 1876 ; « Binnenland. Brussel », *Vooruit*, 25 avril 1887 ; « Binnenland. Braband. Brussel », *Het Nieuws van den Dag*, 1er octobre 1897 ; « Binnenland. Braband. St.-Gillis », *Het Nieuws van den Dag*, 31 juillet 1907 ; « Binnenland. Braband. Brussel », *Het Nieuws van den Dag*, 18 juin 1908 ; « Binnenland. Braband. Sint-Jan-Molenbeek », *Het Nieuws van den Dag*, 24 mars 1910 ; « Nieuwstijdinge. Braband. Brussel », *Het Nieuws van den Dag*, 16 avril 1919 ; « Faits divers. Suicide dans un bain », *L'Avenir du Luxembourg*, 4 juillet 1908.

particulièrement visible l'accès plus artisanal et irrégulier aux ressources qui caractérise la première moitié du XXe siècle. L'accès à l'eau pour commencer n'a rien d'évident. Les emplacements des premiers établissements sont choisis en fonction de leur proximité avec un cours d'eau. Aux bains gantois Van Eyck en 1914 ou du Strop en 1929, la propreté et la quantité d'eau sont encore dépendantes de celles des cours d'eau avoisinants[39]. Aux Bains et lavoirs mécaniques de l'ouest à Liège, la question de l'approvisionnement en eau par le ruisseau de Coq-Fontaine pose également des problèmes au début des années 1920[40]. À l'établissement de la Stuivenbergplein à Anvers entre 1927 et 1933, l'eau manque aux moments de forte fréquentation[41]. Ces exemples parmi d'autres montrent les aléas auxquels font face les bains publics et leur usager·es.

Après l'eau, la question de sa température et de la chaleur des locaux est sans doute la plus cruciale. Seule ressource pour longtemps, le charbon, déjà évoqué à plusieurs reprises, manque souvent et impose au personnel des bains des tâches lourdes de maintenance et d'entretien. Le temps de chauffe nécessaire, relativement long, entraîne également en cas de grande affluence des difficultés à maintenir l'eau à bonne température. Supposée dans la plupart des cas à 35 °C, la température de l'eau suscite de nombreuses plaintes. Entre autres, le surveillant des bains-douches du Kiel à Anvers signale en 1923 qu'un trop grand nombre de bains sont pris pour assurer à chacun l'eau chaude[42]. En 1945, une certaine Madeleine Verslijcken prend la plume pour se plaindre auprès des autorités communales gantoises :

> *De badinrichting "Tolhuis" wordt 's zaterdags-namiddags bezocht door tientallen arbeiders en ardeidsters, welke er wekelijks hun warm bad komen nemen, maar dit word warm zou wel mogen geschrapt worden op de ingangsbiljetten van zoodra het vier uur is, want dan is het water koud. […]*
>
> *Het gaat niet op de menschen 5 fr. te doen betalen voor een koud bad, dit kunnen ze bij hun thuis nemen zonder kosten*[43].

[39] AVG, MA, OG, XVIII. 18. Zwembaden (gezamlijk) 1914-1946, boîte 1 « Personeel, wedden, kledij, verloven » (boîte 1), Lettre du directeur de Van Eyck aux échevins, 20 mars 1914 et Lettre du directeur Strop à l'échevine Boonants, 23 avril 1929.

[40] AIHOES, Fonds Modeste Jean Ray, boîte 7, dossier Rapports et bilans sur les exercices 1912-1920, rapport annuel 1924.

[41] « Wasch- en Stortbadinrichting », *De Volksgazet*, 12 mars 1927.

[42] AVA, Was- en stortbadinrichtingen, Sint-Bernardsesteenweg, Stortbadinrichting Kiel. Nota, 28 novembre 1923.

[43] « L'établissement de bains "TOLHUIS" est fréquenté le samedi après-midi par des dizaines d'ouvriers et d'ouvrières, qui y viennent chaque semaine prendre leur bain chaud, mais le mot "chaud" devrait être supprimé des tickets d'entrée, car dès qu'il est quatre heures, alors l'eau est FROIDE. […] Ça ne va pas de faire payer 5 francs aux gens pour un bain froid, ils peuvent le prendre chez eux sans frais » (traduction de l'autrice), AVG, MA, OG, XVIII. 18. Zwembaden (gezamlijk) 1914-1946, boîte 4 « Klachten, ongevallen diefstal + Reductie en kosteloosheid op inkomgeld », Lettre de Madeleine Verslijcken au Dienst van de Openbare Gezondheid, 1er octobre 1945.

Avec ses mots, cette usagère souligne bien ce qui est attendu des bains publics, c'est-à-dire ce que l'on ne peut pas avoir ou faire chez soi et ce pour quoi on est prêt à payer : un bon bain chaud. Le chauffage au gaz va en partie solutionner les inconvénients du charbon. « En un mot l'exploitation avec le chauffage au charbon est plus onéreuse, plus compliquée et moins propre » que celle au gaz, nous informe déjà au début du siècle la brochure publicitaire des « Ateliers Bonne Fortune » Arend & Cie[44]. L'explosion de gaz dans les bains de la Prekerstraat en 1921 nous rappelle cependant les dangers que cette nouvelle ressource de chauffage et d'éclairage peut occasionner[45]. Aucun blessé ni dommage sérieux ne sont à déplorer, mais une dizaine de vitres brisées. Le gaz utilisé à la Prekerstraat en 1921 ne sert probablement pas à toute l'installation de chauffage puisque l'établissement semble fonctionner à cette date encore au charbon[46]. Le gaz deviendra le « nouveau combustible roi »[47] en Belgique à partir des années 1960 seulement.

Mobilier et accessoires

Les petits éléments, mobilier et accessoires, qui meublent les cabines des bains publics sont un dernier ensemble de culture matérielle influençant l'expérience des usager·es. Présence de siège, de miroir, de portemanteau, de porte-savon, de tapis de bain, d'évier individuel ou encore de fournitures de savon et d'essuie comprises dans le prix, etc. La liste des possibilités est infinie et difficilement exhaustive. L'exemple du miroir permet de prendre la mesure de l'impact de ces petits objets sur l'expérience des usager·es. De fait, sans revenir sur l'absence de salle de bain dans les logements évoquée plus haut, le seul exemple du miroir rappelle la rareté et la cherté de la panoplie de la toilette individuelle. Une description des premiers jours d'ouverture du Bassin de natation de l'abattoir à Bruxelles-Ville et le focus de l'auteur sur le petit miroir présent dans chacune des cabines de déshabillage nous en donnent un aperçu : « Cette glace fait les délices des clients, qui, peu habitués à un pareil luxe, s'y contemplent avec satisfaction, en tirant leur "raie" ou en lissant leurs accroche-cœurs. »[48] La plupart des foyers ruraux et ouvriers français de l'entre-deux-guerres ne possèdent qu'un petit miroir. Sa banalisation est l'affaire d'un long XXe siècle[49]. À la lumière de cette remise en perspective historique, leur présence dans les bains publics

---

[44] AVA, Inventaris 40, MA#1238, Brochure publicitaire « Les "Ateliers Bonne fortune" Arend & Cie », s.d.

[45] AVA, Was- en stortbadinrichtingen, Prekerstraat, 480#4318, Lettre du *Bestuurder van den Biens der Stadgebouwen* au College, 8 août 1921.

[46] AVA, Was- en stortbadinrichtingen, Prekerstraat, 480#4318, Lettre du *Bestuurder van den Biens der Stadgebouwen* au College, 1er mars 1922.

[47] L. Angel Bernardo y Garcia, « Esquisse d'une histoire bruxelloise de l'industrie du chauffage domestique », *Tout feu, tout flamme, Les Cahiers de La Fonderie*, n° 35, 2006, p. 19.

[48] « Bruxelles vécu », *L'Indépendance belge*, 10 juin 1901.

[49] P. Ariès et G. Duby, *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil, 1999, p. 89 et 272.

souligne la nouveauté, si pas le luxe, que peuvent constituer, dans un premier temps, mêmes les classes les plus basses de bains.

Baignoires, douches et classes de bains

Les différences de tarifs visent différentes catégories d'un même dispositif, différents dispositifs, ou encore différents groupes d'usager·es. De manière générale, les douches sont moins chères que les baignoires, différentes classes de baignoires définissent un prix d'entrée plus ou moins élevé et des accès moins onéreux visent des publics économiquement plus fragiles. Matériellement, il apparaît important de souligner ce que ces différences entraînent en termes de ressentis et de possibilités de bains.

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, avant l'arrivée des douches, les différences entre les classes de baignoires sont très importantes et l'écart, en termes de confort, est énorme. Mobilier, chauffage et gestion de l'eau en sont les principaux paramètres. À Gand en 1886, la troisième classe de bains ne dispose pas de chauffage et la deuxième seulement contre un supplément, augmentant le bain de 60 à 75 centimes. De même, la fourniture d'une serviette de bain se fait souvent contre un supplément. À la rue des Tanneurs à Bruxelles-Ville, l'architecte Janssens prévoit un aménagement différent selon les classes de bains. Aux cabines de seconde classe, un banc, un porte-manteau et une petite glace ; à celles de première, « ces objets sont augmentés d'une aiguière et d'un tapis en cordes goudronnées »[50]. Élément plus marquant, la manière de s'approvisionner en eau est différente selon ces catégories :

> *L'alimentation des baignoires se fera par l'entremise de robinets placés dans les cloisons et à l'extérieur des cabinets le long des passages de service. Le garçon de bains distribuera lui-même l'eau aux baigneurs, mais cette disposition, considérée comme une mesure d'ordre, ne sera mise en vigueur que dans les catégories de bains de la seconde classe ; dans les premières on laissera au baigneur la faculté de se servir lui-même telle quantité d'eau qu'il jugera convenable, tout en y mettant certaine réserve à insérer dans un règlement d'ordre intérieur affiché dans tous les cabinets indistinctement*[51].

---

[50] W. Janssens, « Établissement de bains et lavoirs publics à Bruxelles », *in Congrès général d'hygiène de Bruxelles. Session de 1852*, Bruxelles, Imprimerie de G. Stapleaux, 1852, p. 390.

[51] *Ibid.*, p. 392.

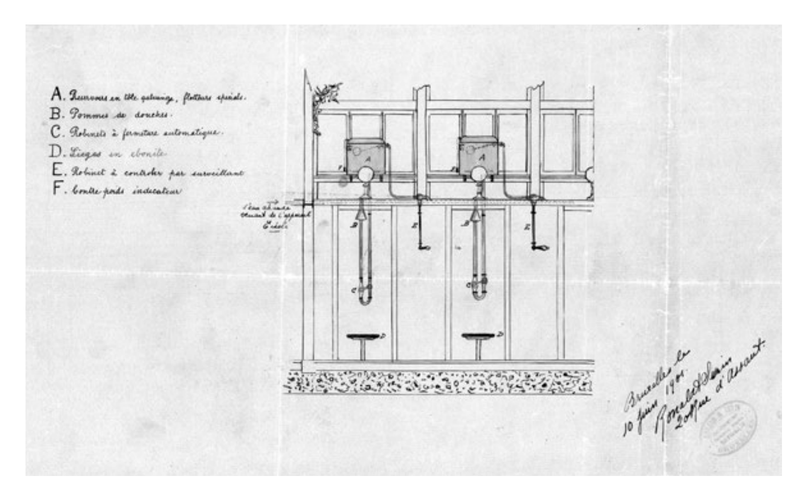


Figure 35. Pavillon de bains-douches de la place du Jeu de balle. Robinet de contrôle, 1901 (AVB, Plan portefeuille 3141)

Les croquis du projet de pavillon de douches de la place du Jeu de balle à Bruxelles-Ville montrent particulièrement bien la mise en place d'un système de robinet de contrôle pour le surveillant de l'établissement. Ce robinet, accessible à l'extérieur de la cabine, permet à ce dernier de fermer la distribution de l'eau en cas de dépassement du temps réglementaire. Situé en plein cœur d'un quartier populaire, pensé notamment à l'usage de la cité sociale de logements voisine, il n'est pas étonnant que ce type de dispositif de surveillance s'y retrouve. Bien que plus tardifs, les Bains et lavoirs mécaniques de l'ouest à Liège sont encore conçus en 1913 sur ce principe. Les cabines de première classe sont pourvues de robinets accessibles, la baignoire est également dotée d'une douche et l'ameublement comprend un miroir sur tablette en marbre blanc, quatre portemanteaux, un porte-montre, un siège, un savonnier, une sonnerie d'appel et un éclairage électrique spécial pour la cabine. Dans celles de seconde classe, la baignoire sans douche est préparée à l'avance et les robinets inaccessibles. Le mobilier est sensiblement équivalent, mais plus sobre : un tabouret à la place du siège, moins de portemanteaux, du granit à la place du marbre blanc et pas d'éclairage individuel[52]. Le contrôle des robinets, tout comme la préparation à l'avance du bain par les préposés, auront tendance à disparaître au cours du siècle. Néanmoins, les usager·es payant les prix les plus bas n'ont pas pendant longtemps la possibilité de choisir eux-mêmes la température et le volume de l'eau.

52 AIHOES, Fonds Modeste Jean Ray, boîte 7, dossier Bains et lavoirs mécaniques de l'ouest, *Notice*, *circa* 1913.

Au cours de la première moitié du XXe siècle, les tarifs de baignoires ont tendance à s'unifier. C'est du moins ce qu'on note aux Bains et lavoirs mécaniques de l'ouest à Liège. Dès le début des années 1920, les rapports de l'administration mentionnent une « évolution vers la 1ère classe »[53] des fréquentations. En 1925, plusieurs cabines de deuxième classe sont adaptées pour satisfaire aux critères de première classe et il est question d'introduire une classe unique[54]. Celle-ci arrive probablement en 1930, date à partir de laquelle il n'existe plus qu'un seul tarif de baignoires. Dans les décennies qui suivent, les nouveaux établissements de bains seront construits avec une seule classe de baignoires. Matériellement, l'expérience des salles de bain des bains communaux s'uniformise à quelques détails près entre une baignoire et/ou une douche, un siège, un miroir, un portemanteau, un évier, une fenêtre et un chauffage[55].



Figure 36. Bains publics de Saint-Gilles désaffectés. Exemple d'une cabine de baignoire type, 2018 (Sophie Richelle)

53 AIHOES, Fonds Modeste Jean Ray, boîte 7, dossier Rapports et bilans sur les exercices 1912-1920, rapport annuel 1921.

54 *Ibid.*, Rapport annuel 1925.

55 Voir entre autres : AVG, MA, Plannen, 86_TGD/32h_Van Eyck MA, « Stad gent. Zwembad Van Eyck. Voltooiingsontwerp. Instaatstellen der ligbaden », février 1937 et S. Richelle, Photographie des anciennes cabines de la piscine communale de Saint-Gilles à Bruxelles, 19 mars 2018.

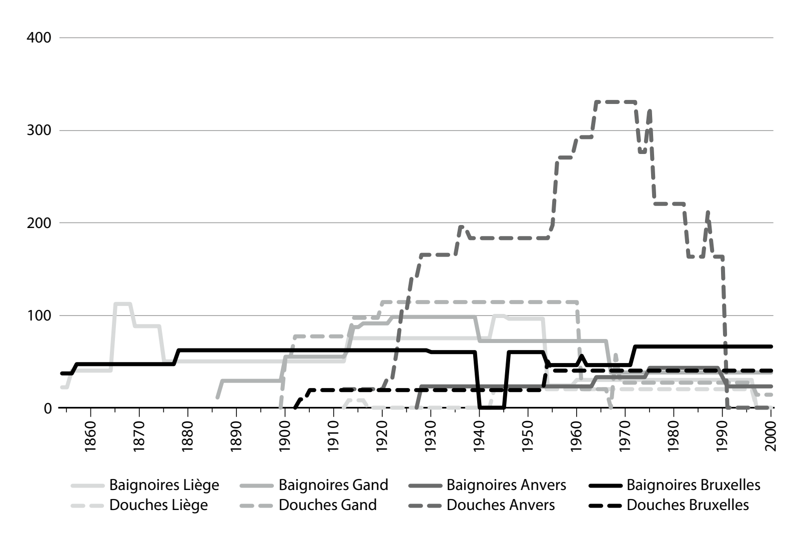
Une dernière évolution remarquable est la mise en place de tarifs préférentiels dans la plupart des communes belges permettant à des groupes financièrement moins aisés d'y avoir accès. À Liège, par exemple, un tarif dit « de faveur » est mis en place en 1954 pour permettre l'accès à prix réduit aux personnes âgées de plus de 65 ans, aux ouvriers mineurs pensionnés, aux invalides de guerre, du travail et de la paix, aux veuves de guerre, aux mutilés et aux estropiés ainsi qu'aux familles nombreuses[56].

Compte tenu du prix moins élevé des douches, ce dispositif s'avère le plus accessible financièrement. C'est également celui qui supplante tous les autres dans les préconisations sur l'hygiène populaire. Pour rappel, l'un des points importants du rapport du Conseil supérieur d'hygiène publique lorsqu'il appelle à la création d'un service public en 1901 est la recommandation de généraliser les bains-douches[57]. En Belgique, on l'a vu, les communes posent des choix différents en la matière. Si Gand et Anvers généralisent et multiplient principalement les bains-douches, Bruxelles-Ville et Liège misent sur les baignoires. Lorsqu'ils sont disponibles, les chiffres de fréquentation des établissements dans lesquels des douches et des baignoires sont accessibles indiquent des tendances différentes pour chacun de ces établissements. À la Sauvenière à Liège, les années 1970 sont un tournant où le nombre de douches distribuées devient plus important que le nombre de baignoires. À la Zakstraat à Anvers, le nombre de douches est toujours bien plus important que le nombre de baignoires. À la Paleisstraat, dans la même ville, les douches sont également plus nombreuses, mais la proportion de baignoires est non négligeable. À Bruxelles-Ville comme à Liège, d'une proportion écrasante de baignoires en 1954, les douches deviennent plus nombreuses à partir des années 1980. À Gand, le nombre de douches est légèrement plus important jusqu'à la fin des années 1970. Le nombre de baignoires devient ensuite à son tour légèrement plus important.

---

56 AVL, BCL, « N° 54. Bains de la Sauvenière. – Fixation de tarifs spéciaux à la section bains-douches et baignoires, en faveur de certaines catégories de personnes », 29 novembre 1954, p. 1756.

57 Ministère de l'Agriculture, *Bulletin spécial du service de santé et de l'hygiène publique. 1901*, Bruxelles, Lesigne, 1901, p. 494-498.



Graphique 12. Nombres comparés des cabines de baignoire et de douche des bains publics communaux d'Anvers, Bruxelles-Ville, Gand et Liège, 1854-2000 (AVA, AVB, AVG, AVL)

Les différences entre classes de baignoires, mais surtout entre baignoires et douches peuvent paraître anecdotiques. Elles nous semblent au contraire fondamentales. Elles révèlent ce qui est accordé aux individus et à leur corps selon leur classe sociale. Aux plus riches, le confort d'une salle de bain privée, espace de luxe, de volupté et de liberté. Aux plus pauvres, une douche au temps, à la température et à l'espace réglementés. Ce faisant, ce qui est refusé à ces derniers, c'est l'expérience et la possibilité de la relaxation. L'opposition est d'autant plus forte, comme le note Andrea Renner, lorsque les douches sont les seuls dispositifs d'hygiène populaire :

> *In comparison to the shower-equipped, working-class bath-house, the middle-class bathroom was the site of luxury and freedom. Hidden behind bathroom doors, middle-class bathers could sit in a bathtub, draw an unrestricted amount of water at a chosen temperature, and bathe for an unspecified amount of time. The middle-class bath thus induced something denied public bath patrons—relaxation […]. Although conceived as structures that would unify the nation by producing one sweet-smelling and virtuous population, in reality, bathhouses reinforced class differences by implementing divergent bathing experiences*[58].

[58] A. Renner, « A Nation That Bathes Together : New York City's Progressive Era Public Baths », *Journal of the Society of Architectural Historians*, nº 67 (4), 2008, p. 519-520, https ://doi.org/10.1525/jsah.2008.67.4.504 (consulté le 1er juin 2022).

La Belgique fait figure d'exception en la matière. À l'inverse de leurs voisines, notamment françaises et allemandes, mais également américaines, les villes belges ne généralisent pas les bains-douches. Et des baignoires restent accessibles, si pas dans chaque établissement, la plupart du temps dans chacune des communes. Il nous semble difficile et péremptoire de tirer des conclusions de ces statistiques morcelées. Ce qui retient toutefois notre attention dans les entretiens avec d'anciens usager·es des bains communaux, c'est la centralité de la baignoire. C'est la possibilité d'une petite salle de bain qui est la raison de leur venue aux bains.

Dans ce sens, le remplacement des baignoires par des douches à la piscine de Laeken en 2012 fait dire à l'employée en fonction : « Ils ont tout perdu, là. »[59] Cette dernière attribue entièrement à la disparition des baignoires le peu de succès du service depuis sa réouverture en 2015. Le retour ou le maintien de baignoires dans les bains communaux qui rouvrent ou se rénovent depuis les années 2000, à Tournai, Liège, Anvers et Gand notamment, est un autre signe de ce que permet la baignoire : l'association de l'hygiène et du bien-être.

« Toujours le même ostracisme pour le beau sexe »[60]

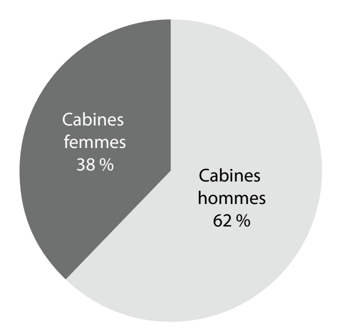
La différence d'accès aux infrastructures des bains communaux pour les femmes se lit de manière flagrante dans les rapports du conseil d'administration à l'assemblée générale des Bains et lavoirs mécaniques de l'ouest à Liège. À plusieurs reprises et à plusieurs années d'intervalle, les administrateurs s'étonnent de la fréquentation moins importante des femmes, en chiffres absolus. Et de fait, en 1913, c'est 28 979 entrées hommes et 18 320 entrées femmes qui sont comptabilisées. En 1918, 54 021 entrées hommes et 36 219 entrées femmes. Mais ce qui semble être oublié, c'est la différence du nombre de cabines réservées à chacun des deux sexes. Ce qui semble être oublié également, et que note pourtant l'administration de l'établissement, c'est la part importante des hommes mobilisés qui viennent renforcer le contingent masculin de la clientèle autour des années de guerre. Jusqu'en 1917, il y a donc douze cabines pour femmes contre trente pour hommes. Et après cette date, la partition reste de vingt contre trente. Si, en divisant les chiffres de fréquentation par le nombre de cabines, le nombre de bains pris par cabine se révèle de fait moins important pour les femmes à partir de 1918, la situation est à l'opposé avec un taux d'occupation par cabine bien plus important pour les femmes entre 1913 et 1918. Cet état de fait ne suscite pour autant pas le moindre commentaire. Se demander, comme les administrateurs des Bains et lavoirs mécaniques de l'ouest

[59] Entretien réalisé par Sophie Richelle et Pauline Bacquaert avec Nadia A., employée de la piscine de Laeken, 13 décembre 2019.

[60] « Bruxelles vécu », *L'Indépendance belge*, 10 juin 1901.

en 1921, si la pudeur, qui chez les femmes « s'effarouche aisément »[61], explique seule une différence de fréquentation, au demeurant faussée, est stupéfiant.

Les Bains et lavoirs mécaniques de l'ouest sont un exemple, pas une exception. Les infrastructures sont, pour ainsi dire, toujours moins accessibles aux femmes. Et si ce n'est pas en nombre de cabines, il s'agit des plages horaires. Autre exemple avec la première génération d'établissements à la rue des Tanneurs , à Bruxelles-Ville ou aux Bains et lavoirs Saint-Léonard à Liège. Trop peu de cabines pour femmes y sont prévues à l'ouverture. Le nombre, l'année suivante, est augmenté dans les deux cas. À Gand, encore, six établissements de douches situés dans les écoles publiques sont accessibles aux hommes contre un seul aux deux sexes. En prenant en compte les établissements pour lesquels la partition des cabines hommes/femmes est connue[62], cela donne le diagramme suivant. C'est cependant sans prendre en compte les bassins de natation et les horaires plus importants laissés aux hommes dans la plupart des établissements.



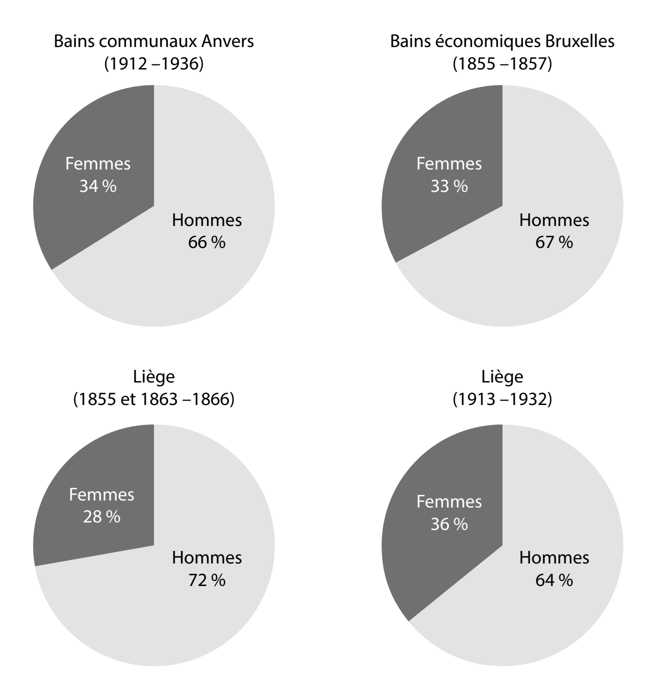
Graphique 13. Nombres comparés des cabines réservées aux hommes et aux femmes (AVA, AVB, AVG, AVL)

Il est alors intéressant de noter que lorsqu'ils sont disponibles, les chiffres de fréquentation hommes/femmes dans différentes communes et à différentes époques reviennent pour ainsi dire aux mêmes proportions.

---

61 AIHOES, Fonds Modeste Jean Ray, boîte 7, dossier Rapports et bilans sur les exercices 1912-1920, rapport annuel 1921.

62 Les établissements pour lesquels les nombres de cabines hommes et femmes sont connus sont les suivants : la Tolhuislaan et l'ensemble des douches scolaires à Gand, les Bains et lavoirs Saint-Léonard et les Bains et lavoirs d'Outre-Meuse à Liège, les Bains et lavoirs économiques et les Bains de Bruxelles à Bruxelles, la Prekerstraat, le Stuivenberg et la Zakstraat à Anvers.



Graphique 14. Fréquentations comparées des hommes et des femmes dans les bains communaux d'Anvers, Bruxelles-Ville, Gand et Liège (AVA, AVB, AVG, AVL)

La représentation est toutefois quelque peu faussée par le différentiel de cabines très important dans les douches annexées aux écoles gantoises (septante-trois cabines pour les hommes contre treize pour les femmes) et qui ne se retrouvent pas ailleurs dans une telle disproportion. On ne peut donc pas aller jusqu'à dire que la proportion de fréquentation dépend du nombre de cabines. Et que s'il y avait eu plus de cabines pour les femmes, elles auraient été plus nombreuses à fréquenter les établissements. Il apparaît toutefois que les conditions matérielles différenciées entre hommes et femmes (nombre d'établissements, de cabines, horaires, etc.) sont des facteurs explicatifs majeurs de la fréquentation moins importante des femmes. Ils ne sont pourtant jamais explicités ou discutés comme tels par les administrateurs des bains.

Sans pouvoir pointer précisément l'un ou l'autre facteur, l'accès plus difficile des femmes aux établissements de bains publics renvoie à une constellation de « microdiscriminations », comme des « microdécouragements ». Ceux-ci stigmatisent, de manière générale, les femmes et leurs possibilités de prendre soin de leur corps dans l'espace public. Dans les archives des bains communaux, quelques éléments de réponses permettent d'attirer notre attention sur la complexité, mais surtout sur le niveau de détail qui peuvent jouer et déterminer l'accès ou non des femmes aux services tels que les bains publics. À Anvers par exemple, en 1923, le préposé au service de l'établissement de la Prekerstraat demande instamment aux autorités communales de revoir le changement

d'horaire qu'elles viennent d'appliquer[63]. À savoir un même horaire pour les hommes et les femmes le samedi et pour les filles et les garçons le dimanche. En cause, l'insuffisance du local et les longues files d'attente qui en résultent. Les femmes pour se rendre à l'étage ont à traverser une foule d'hommes aux propos et aux gestes inconvenants. « *Dit heeft voor gevolg dat de deftige vrouwen liefst wegblijven.* »[64] Le préposé y voit l'explication d'une baisse de la fréquentation. De fait, les chiffres qu'il donne sur les cinq semaines avant le changement de règlement et les cinq semaines après accusent une diminution générale importante et encore plus drastique de la fréquentation féminine.

	Hommes	**Femmes**	**Garçons**	**Filles**	**Total**
Bains pris pendant 5 semaines avant le nouveau règlement	1 575	1 030	999	752	4 356
Bains pris pendant 5 semaines après le nouveau règlement	1 310	544	318	193	2 365

Tableau 3. Chiffres donnés par le préposé aux bains de la Prekerstraat (AVA, 480#4325)

S'il s'agit là d'un état ponctuel, dont les archives ne nous disent pas s'il est rapidement modifié, il n'en reste pas moins extrêmement significatif des difficultés que peuvent rencontrer les femmes.

Un autre élément de réponse se retrouve également au niveau des horaires lorsqu'ils rentrent en compétition avec les tâches ménagères et les soins aux enfants dont sont chargées de tout temps prioritairement les femmes[65]. Les horaires limitant de manière plus stricte les jours et heures d'accès aux femmes se retrouvent dans les différentes communes[66]. À titre d'exemple, la discussion au sein du Conseil communal bruxellois à propos des horaires des pavillons de bains-douches en 1923 est éclairante. Avant cette date, les installations sont accessibles aux femmes les mardis et vendredis de 7 à 13 heures. L'échevin Brassinne constate le peu de fréquentation à ces heures-là et

[63] AVA, Was- en stortbadinrichtingen, Prekerstraat, 480#4325, Reglement. Personneel. Uitbating, Lettre du *Bestuurder van den Dienst der Stadgebouwen* au Collège, 11 juin 1923.

[64] « La conséquence en est que les femmes honnêtes préfèrent rester à l'écart » (traduction de l'autrice). AVA, Was- en stortbadinrichtingen, Prekerstraat, 480#4325, Reglement. Personneel. Uitbating, Lettre du *Bestuurder van den Dienst der Stadgebouwen* au Collège, 11 juin 1923.

[65] C. Davidson, *A woman's work is never done : a history of housework in the British Isles, 1650-1950*, Londres, Chatto & Windus, 1982 ; V. Kelley, *Soap and water : cleanliness, dirt and the working classes in Victorian and Edwardian Britain*, Londres, Bloomsbury Academic, 2020.

[66] Voir entre autres AVA, Was- en stortbadinrichtingen, Algemeen – Briefwisseling, 480#4299, Nieuwe dienstregeling, 20 janvier 1932 et C. Bormans, *Lichaamsverzorging en sanitaire voorzieningen bij de Gentse bevolking (1850-1940)*, Mémoire, Rijksuniversiteit Gent, 1984.

avance que « ces heures ne sont pas propices, car rares sont les ménages ouvriers qui peuvent veiller aux soins corporels dans le courant de la journée. C'est surtout le soir, à partir de 16 heures jusque 20, 21 et même 22 heures, le samedi, que la clientèle a le plus le loisir d'utiliser nos établissements». Il propose dès lors de donner accès aux hommes tous les jours ouvrables de 7 à 13 heures et de 16 à 20 heures, sauf les mardis et vendredis après-midi, ainsi que les dimanches et jours de fête de 7 à 13 heures et les samedis de 16 à 21 heures. Aux femmes, il reste les mardis et vendredis de 16 à 21 heures. Convenant que le samedi est le jour le plus susceptible d'être fréquenté, mais reconnaissant également l'impossibilité de fixer les mêmes jours pour les hommes et pour les femmes, les premiers sont favorisés dans le choix des horaires.

C'est d'autant plus questionnant que de tout temps, c'est sur la femme qu'ont reposé les tâches d'ordre et de propreté, qu'il s'agisse du logement, des vêtements ou des corps qui le composent. Plusieurs études en ont déjà montré la teneur et l'ampleur[67]. Plus localement, la « Tribune libre féminine» du journal *Le Soir* aborde à plusieurs reprises la question de l'hygiène et de la propreté en s'adressant aux femmes[68]. En particulier, l'une d'elles datée de 1921 exemplifie, s'il le fallait encore, la responsabilisation des femmes dans le domaine de l'hygiène. 1921 est une date clé en Belgique puisqu'elle est celle d'une loi permettant aux femmes d'élire et d'être élues au niveau communal. Invitées pour la première fois à participer à l'organisation politique, «la réorganisation et l'extension des services de l'hygiène, de l'enseignement et de l'assistance» sont dites «particulièrement de la compétence de la femme»[69]. Plus précisément encore, «veiller à ce [...] que des bains-douches, des bassins de natation et des lavoirs publics [...] soient installés dans toutes les communes» est décrit comme pouvant «alimenter son besoin [à la femme] de dévouement».

Dès lors, la femme est chargée du rôle de garante de l'ordre et de la propreté physique et morale de son foyer, mais même, comme nous le montre ce programme politique, de la commune dans son ensemble. L'accès aux dispositifs considérés jusqu'à la fin des années 1950 comme les plus modernes en termes d'hygiène personnelle leur est pourtant en partie inaccessible. Il leur restera, pour longtemps encore, la bassine dans la cuisine.

Deux mobilisations des usagères, à Bruxelles-Ville et à Gand, nous indiquent pourtant la volonté des femmes d'être considérées et prises en compte. À Bruxelles-Ville, en février 1903, le pavillon de bains-douches à la place du Jeu de balle, sur le point d'ouvrir ses portes, est réservé exclusivement aux hommes[70]. En avril de la même année, les journaux

---

[67] C. Davidson, *op. cit.*; V. Kelley, *op. cit.*

[68] «Tribune libre féminine, Burniaux Hélène: À propos du vote des femmes», *Le Soir*, 18 mars 1921; «Tribune libre féminine: Une croisade», *Le Soir*, 15 mars 1932; «Tribune libre féminine: La volonté au service de la santé», *Le Soir*, 12 avril 1938.

[69] «Tribune libre féminine, Burniaux Hélène: À propos du Vote des Femmes», *Le Soir*, 18 mars 1921.

[70] AVB, BCB, «Bains-douches, place du Jeu-de-Balle. Règlement de police», 16 février 1903, t. 1, p. 129.

Le Peuple et *Le Soir* relayent la décision du Collège échevinal de rendre « à titre d'essai » l'installation accessible aux femmes[71]. Elles peuvent y avoir accès de 7 à 13 heures tous les jours de la semaine, à l'exception du dimanche et du lundi. En août 1909, le journal *Le Soir* titre un petit encart « Juste revendication » et poursuit :

> *Les dames du populeux quartier de la Place du Jeu de Balle se plaignent à nous de ce que le pavillon des bains-douches populaires ne leur soit ouvert, deux fois par semaine, que quelques heures le matin, alors que la plupart d'entre elles sont occupées dans la journée et ne peuvent s'y rendre que le soir. Ces dames nous font remarquer que cet établissement ayant été créé dans un but essentiellement populaire, il ne serait pas abusif que l'administration communale fixât un jour de la semaine ou les dames pussent y passer pendant la soirée*[72].

La discussion menée par l'échevin Brassinne au début des années 1920 nous indique que la revendication n'est pas suivie d'effets. Elle n'en constitue pas moins la manifestation de l'intérêt et de la mobilisation des femmes pour tenter d'y avoir accès. À Gand, en 1917, une femme prend directement la plume pour s'adresser au bourgmestre, au nom de quelques dames habituées de l'Overzet : « Ne pourriez-vous point nous accorder de nous baigner chaque jour ds la rivière, ne fût-ce que durant une ou deux heures réservées exclusivement à notre sexe ? De onze heures à midi, par exemple ? Il resterait assez d'heures dans la journée pour le bain de ces messieurs. »[73] La piscine en plein air de l'Overzet réserve alors seulement deux créneaux horaires aux femmes. Une réponse annotée dans la marge de la lettre dit qu'il est impossible de modifier des dispositions au lendemain de leur publication, mais qu'un nouvel examen sera fait à l'ouverture de la saison balnéaire. Nous ne savons pas si ce dernier sera suivi d'application immédiate, mais cette demande précède néanmoins de quelques années la généralisation de la mixité dans les piscines. Un peu en décalé par rapport aux installations de bains-douches ou de baignoires, cet exemple montre néanmoins la volonté des femmes d'accéder aux dispositifs d'hygiène de leur temps.

Dans la deuxième moitié du XXe siècle, si les bâtiments les plus récents sont encore parfois aménagés avec un différentiel dans le nombre de cabines disponibles selon les sexes, l'accès aux infrastructures semble s'uniformiser du point de vue du genre, en même temps que l'accès s'uniformise socialement. Cela dit, l'organisation maintient la plupart du temps les disparités existantes à l'origine et l'on peut aisément supposer que les infrastructures restent, de manière générale, plus difficilement

---

71 « Petite gazette : Bains-douches pour femmes », *Le Soir*, 9 avril 1903 ; « La ville et ses faubourgs. Bruxelles », *Le Peuple*, 9 avril 1903.

72 « Petite gazette. Juste revendication », *Le Soir*, 16 août 1909.

73 AVG, MA, OG, XVIII. 18. Zwembaden (gezamlijk) 1914-1946, boîte 1, Lettre de l'épouse Peeters au bourgmestre, 9 avril 1917.

accessibles aux femmes. Par ailleurs, il est important de noter qu'avec le resserrement des infrastructures disponibles ayant cours à partir de la fin du XXe siècle, les difficultés d'accès des femmes se renforcent. C'est en effet ce que constatent les chercheur·ses en sciences humaines à Paris et à Bruxelles à propos des usager·es actuelles des bains publics. Leurs observations concordent sur un univers essentiellement masculin dans lequel les femmes ont peu de place[74]. Les initiatives des associations montrent le besoin de créer un espace réservé aux femmes pour ce qui a trait au soin de leur corps et à leur hygiène[75].

« Il est défendu aux Juifs d'entrer aux bains publics ou de les utiliser »[76]

Plus resserrée à l'échelle du XXe siècle, l'interdiction d'accès des juifs aux bains publics prend place en Allemagne dans les années 1930. Elle participe de la législation antisémite mise en place dès l'accession au pouvoir d'Hitler en 1933. Des centaines de décrets et de réglementations limitent tous les aspects de la vie publique et privée des juifs allemands. Dans ce contexte, il est intéressant de noter qu'à partir de 1933, plusieurs journaux belges relayent cette interdiction en particulier pour l'Allemagne, mais également pour la Tchéquie en 1939, année de son annexion par l'Allemagne[77].

En Belgique, deux articles de journaux mentionnent les villes belges ayant également appliqué ces mesures. À Anvers en 1941, le journal *Le Soir* du 27 septembre communique les mesures suivantes concernant la ville d'Anvers et ses communes limitrophes :

> *Article I. – Il est interdit aux Juifs de stationner sur la voie et dans les lieux publics, ainsi que dans les parcs des communes précitées.*
> *Article II. – Il est défendu aux Juifs d'entrer aux bains publics ou de les utiliser.*
> *Article III. – Les infractions seront punies conformément à l'article 4 de l'ordonnance militaire spéciale du 17 août 1938.*
> *Article IV. – La présente ordonnance entre en vigueur dès sa publication*[78].

[74] C. Lévy-Vroelant, L. Bony et S. Fesdjian, « Les bains-douches de Paris : une enquête sur les lieux et leurs usages », *Documents de travail Ined*, nº 252, 2019, p. 16-17, https ://www.ined.fr/fr/publications/editions/document-travail/bains-douches-de-paris-enquete-sur-lieux-et-usages (consulté le 1er juin 2022).

[75] Doucheflux.be, https ://doucheflux.be/notre-action/activites-formations/la-voix-de-la-rue/emission-68-beaute-solidaire-journee-femme-a-doucheflux (consulté le 22 mars 2022) ; C. Lévy-Vroelant et F. Ménard, « Bains-douches / État des lieux », *Urbanisme*, nº 418, 2020, p. 17.

[76] « Petite gazette. Les juifs dans le Grand-Anvers », *Le Soir*, 27 septembre 1941.

[77] Voir entre autres : *Gazet Van Antwerpen*, 11 mai 1933 ; *Gazette de Charleroi*, 11 août 1933.

[78] « Petite gazette. Les juifs dans le Grand-Anvers », *Le Soir*, 27 septembre 1941.

Dans la *Gazette de Charleroi*, il est ensuite indiqué le 22 août 1942 que les lieux publics de réjouissance ainsi que les bains publics sont interdits aux juifs[79].

« L'atomisation de la puissance administrative »[80] qui s'observe dès 1940 entraîne d'importants particularismes locaux dans la manière de traiter et de persécuter les juifs par les autorités belges. La « spécificité anversoise », contexte plus propice aux mesures antijuives, est soulignée dans l'historiographie[81]. Concernant Charleroi, l'analyse est moins claire, mais il semble que ces interdictions spécifiques n'aient eu cours que dans ces deux villes[82].

Cette précision des bains publics dans les règlements d'occupation invite à questionner la charge symbolique qu'incarnent ces lieux dans le contexte de discrimination des juifs avant et pendant la Seconde Guerre mondiale. Au vu des nombreux préjugés esthétiques de laideur et de puanteur qui stigmatisent « le » juif depuis le Moyen Âge[83], l'interdiction d'accès aux bains publics sonne comme une mise en pratique de ces stéréotypes que les antisémites fabriquent et construisent sur un beaucoup plus long terme. L'interdiction de fréquenter les bains publics est par ailleurs d'autant plus chargée symboliquement au regard des règles d'hygiène et de purification ainsi que des notions d'impureté qui scandent la vie rituelle des juifs pratiquants.

Dépassant le cadre des mesures antijuives de la période bien spécifique de la Seconde Guerre mondiale, l'interdiction d'accès aux bains publics des juifs révèle peut-être un basculement dans l'histoire qui nous intéresse ici. En effet, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, la mise à disposition pour tout le monde des possibilités de se laver constitue une mesure prophylactique à l'échelle de la société dans son ensemble. Cela ne semble plus le cas au début des années 1930, à commencer par Berlin. Le spectre des grands fléaux d'épidémie qui justifient que tout le monde puisse se laver semble s'être amenuisé. L'attention se déplace de la santé de la société dans son ensemble à celle des individus. Ce refus d'accès aux bains publics, considéré comme un moyen de préserver la santé devenue plus individuelle, s'inscrit alors dans la droite ligne des mesures et réglementations antisémites et déshumanisantes visant à l'extermination des juifs. Il apparaît de ce fait que se laver, à partir des années 1930, devient, sans doute plus qu'avant, une affaire individuelle. L'impossibilité de le faire, plus que menacer de contagion la société dans son ensemble, marque les individus, et ce,

---

79 « Chronique du Grand Charleroi et des environs. Avis », *Gazette de Charleroi*, 22 août 1942.

80 « Nous entendons par ce terme le fait que les niveaux d'autorités centraux, et intermédiaires faillissent dans les taches qui leur sont dévolues par la loi et perdent de leur mainmise sur le terrain local » dans R. van Doorslaer, *La Belgique docile : les autorités belges et la persécution des juifs en Belgique durant la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles, Luc Pire, 2007, p. 389.

81 *Ibid.*, p. 645-656.

82 *Ibid.*, p. 399-402.

83 C. Sagaert, « L'utilisation des préjugés esthétiques comme redoutable outil de stigmatisation du juif », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 7, n° 4 (4), 2013, p. 971-992, https :// www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2013-4-page-971.htm (consulté le 1er juin 2022).

extrêmement durement dans tous les aspects physiques, symboliques, sociaux et moraux.

Sous l'eau, récits de baigneur·ses

Dans le cadre de cette recherche, quelques anciens usager·es de bains publics bruxellois et liégeois ont été interrogés. Leurs témoignages, basés sur un questionnaire ouvert et un entretien semi-directif, ont déjà été évoqués plus haut. À ceux-ci s'ajoutent l'une ou l'autre discussion informelle avec d'autres anciens usager·es qui fréquentent les bains publics au cours des années 1950 et 1960. La plupart arrêtent de fréquenter les bains à la fin des années 1960, mais quelques-un·es les utilisent jusqu'à la fin des années 1970. Tout en arrêtant de fréquenter les bains publics, plusieurs ne connaîtront leur première salle de bain privée que dans la première moitié des années 1980. Chaque récit, chaque histoire personnelle amène son lot de détails qui nous aident à préciser les expériences des bains publics des années 1960 et 1970. Trois exemples permettent de s'en rendre compte.

Chantal est née à Ixelles, dans l'agglomération bruxelloise, en 1963[84]. Sa première salle de bain date de 1984. Ses souvenirs de bains publics sont entremêlés à ceux de la piscine, les deux infrastructures se trouvant à Ixelles dans le même bâtiment. La piscine est « le lieu de loisir par excellence » dans « le milieu culturellement très pauvre » où elle grandit. Habitant à deux pas, elle s'y rend trois fois par semaine. « L'activité d'aller à la piscine » est multiple et englobe le loisir sportif, l'hygiène tout en se terminant par un morceau de tarte avec le passage chez l'épicier Louis, juste à la sortie. Des baignoires, le souvenir est plus ancien, de la toute petite enfance lorsqu'elle ne va pas encore seule à la piscine. C'est sa grand-mère avec qui elle habite qui l'y emmène « de temps en temps ». Ces sorties aux bains sont comme une « récompense » de la grand-mère qui n'aime pas spécialement l'eau. Le souvenir est celui d'un « moment de douceur » partagé, de ces « petit[e]s oasis qui sort[ent] du commun ». Elle se rappelle l'espace fermé des cabines, du « plaisir d'un petit espace à soi ».

Alexandrina est née en 1955 et a vécu son enfance à Schaerbeek, une autre commune de l'agglomération bruxelloise[85]. De ses 7 à ses 12 ans, un mercredi après-midi par mois, sa mère les emmène, son frère et elle, à la piscine communale Neptunium. Les trajets se font à pied pour épargner le prix du billet de tram, vingt minutes dans un sens et vingt minutes dans l'autre. Une fois par mois, c'est ce qu'il faut pour que sa mère trouve le temps et parce que plus, ce serait trop cher. Sa mère est chargée, draps de bain, savon et jouets, jusqu'au

[84] Entretien réalisé par Sophie Richelle et Pauline Bacquaert avec Chantal K., ancienne usagère des bains publics d'Ixelles, 8 novembre 2019.

[85] Entretien réalisé par Sophie Richelle avec Alexandrina L., ancienne usagère des bains publics de la piscine de Schaerbeek, 21 février 2020.

thermomètre pour mesurer la température du bain. Passés le guichet et les employés dont le souvenir est antipathique, il faut monter l'escalier principal menant aussi à la piscine. En haut, une autre employée donne la clé de la cabine, « des petites salles de bain, carrément, donc c'était super ». Avant d'entrer dans le bain, la baignoire est lavée par sa mère qui ne « se fi[e] pas à la dame du nettoyage ». L'odeur qui revient en mémoire est celle de l'Obao, un bain moussant « qui moussait très fort et donc nous les enfants, on adorait ça, quoi, puisqu'on disparaissait sous les bulles ». La baignoire, qui est immense, est un terrain de jeux. Le moment est au plaisir, à la gaieté et à la relaxation. « L'activité » baignoire se fait en alternance avec les sorties au parc. « Ma mère elle trouvait que c'était bien qu'on puisse s'éclater un peu dans une baignoire, quoi, jouer en fait. » Le temps s'étire et « on restait dans cette eau jusqu'à ce qu'elle soit quasiment froide ». « Cette baignoire [...] c'était la mer pour nous. » Ces « petites salles de bain » avec le grand miroir et la possibilité d'installer ses affaires avec « personne d'autre » permettent une intimité agréable, rassurante et relaxante. « C'est pas comme quand vous allez juste vous doucher, il y a une proximité, une promiscuité comme ça [...] là c'était vraiment sa petite salle de bain personnelle, c'était chouette. » D'autant plus que le logement est exigu. Ne pas avoir de salle de bain dans les années 1960 est pesant pour Alexandrina. C'est surtout l'arrivée dans l'adolescence, le corps qui se transforme et la question des menstruations qui rendent l'absence de salle de bain particulièrement pesante. « Ça ne l'est pas tant qu'on est enfant. » Cette ancienne usagère des bains cesse d'y aller après l'installation d'une baignoire dans sa cave vers 1967. Elle connaîtra sa première « vraie » salle de bain en 1980.

Alain C. est né en 1959 et passe ses vingt premières années dans le quartier ouvrier Sainte-Marguerite ou de l'Ouest, à Liège[86]. Le logement qu'il occupe avec ses parents « manque de confort élémentaire ». L'eau est courante, mais froide, le chauffage est au gaz et au charbon, l'espace exigu et les toilettes sans chasse d'eau se trouvent dans la cour à l'extérieur. Le grand bain de la semaine se pratique à la maison, dans la cuisine, le samedi soir ou le dimanche matin. L'eau est mise à chauffer dans d'énormes casseroles sur le poêle à charbon. Lui, enfant, se savonne en premier dans la grande bassine métallique. Il passe ensuite au salon pour laisser ses parents faire leurs ablutions, après renouvellement de l'eau. À partir de la fin des années 1960, les Bains de la Sauvenière sont une sortie mensuelle familiale. C'est « le petit surplus, je dirais presque le cadeau du mois qui était le grand bain, le magnifique grand bain aux Bains de la Sauvenière ». Il s'en souvient comme d'un « plus social », une manière de se différencier des « Racagnacs » décrits par ses parents comme « les bons à rien qui sont sales sur eux » ; l'important étant pour ces derniers « d'être propre, d'être bien honnête ». Aller aux bains, c'est aussi « beaucoup

[86] Entretien réalisé par Sophie Richelle avec Alain C., ancien usager de la Sauvenière, 13 novembre 2019.

plus commode ». C'est soulager la mère de la corvée du bain et de la manipulation « de tonnes d'eau ». D'ailleurs, sans se souvenir du coût précis, « il devait être faible pour une chose qu'on faisait très bien chez soi finalement avec un peu d'huile de bras ». Munie de ses produits de toilette et des vêtements propres du samedi, la famille C. met une vingtaine de minutes pour atteindre les bains à pied. Entrés dans le bâtiment, le père va à la piscine et la mère et l'enfant au service des baignoires. Jusqu'à la fin des années 1970, ils partagent une même cabine. Ensuite, Alain C. prend la cabine d'à côté. Longtemps, sa mère règle la température et la préparation du bain. Il décrit les baignoires comme massives, énormes. « On entrait dedans et en avant savonnée complète et on pouvait blebelebe [*sic*] baigner dedans autant que l'on voulait. » Si le jeu est moins présent dans le récit d'Alain C., il y a l'idée d'un moment qui dure un certain temps et qui ne sert pas seulement au nettoyage. La mère y met fin pour entrer à son tour dans la baignoire. Le moment du bain se poursuit alors pour lui à la cafétéria avec son père, par un hot-dog ou une gaufre de Liège et un chocolat chaud. « En plus, il y avait la détente résultant du bain, et je me sentais bien. » Le déménagement en 1978-1979 marque la fin de la fréquentation de la Sauvenière pour cette famille liégeoise. Dans le nouvel appartement, la présence d'une salle de bain « avec pommeau de douche, toilette intégrée, dans une pièce normale prévue à cet effet et correctement chauffée » est décrite humoristiquement comme un « miracle ». Cela dit, cet ancien usager dit ne pas avoir ressenti l'absence de salle de bain comme un manque avant d'en avoir une à sa disposition.

Singulières, ces histoires nous donnent toutefois quelques clés pour imaginer l'expérience des bains publics dans les années 1960 et 1970. Elles racontent une absence de salle de bain peu problématique jusqu'à la fin des années 1960 au moins. Elles racontent un rituel, une activité plus vaste que les simples gestes de la toilette. Aller jusqu'aux bains, en revenir, une sortie souvent familiale, le morceau de tarte, le terrain de jeux du mercredi après-midi. Dans leur contexte familial avec petits enfants, ces histoires racontent l'importance des baignoires. Elles racontent le plaisir, le jeu, la détente et la relaxation permises et ressenties. Elles racontent un basculement aussi. À part Alain C. qui dit n'avoir jamais ressenti aucune gêne jusqu'à la fin des années 1970, toutes les autres personnes interrogées en font mention au fur et à mesure qu'elles grandissent. Et si le terme de gêne est trop fort, il y a le ressenti d'anormalité, la conscience de faire partir des derniers qui n'ont pas encore de salle de bain.

Une propreté ordinaire

Par la fenêtre des bains publics, la mise en place d'une propreté ordinaire peut être retracée. Les fréquentations et leurs répartitions annuelles indiquent l'installation des pratiques et de leur régularité, des bains estivaux rafraîchissants à ceux de la fin de semaine indépendants de la météorologie. Les bains publics sont loin d'être fréquentés par une majorité de citadins. Ils s'inscrivent toutefois parfaitement dans la partition de l'hygiène populaire entre les toilettes à l'évier des jours de semaine et le grand bain des fins de semaine. Et à lire les témoignages des anciens usager·es des bains publics, alors enfants au moment de leur fréquentation, le jeu et le plaisir de l'eau n'ont sans doute jamais complètement disparu. Se laver est une activité comme aller au parc, un moment de plaisir que les objectifs hygiéniques n'effaceront jamais.

L'existence relativement longue des établissements montre aussi l'évolution des usager·es qui les fréquentent, de la petite bourgeoisie aux plus précaires. Les fréquentations des bains publics peuvent être considérées comme le reflet du temps que nécessite une pratique pour devenir accessible à tous, jusqu'aux plus démunis. En effet, devant la difficulté de retrouver les comportements individuels du passé, l'accès matériel aux dispositifs nous raconte autre chose. Il ne s'agit plus de savoir si les gestes sont adoptés, mais plutôt si les gestes sont matériellement rendus possibles. Si l'accès au dispositif d'une bassine, d'une baignoire, d'une douche, publiques ou non, est généralisé. Observer la vie des bains publics et de leurs usager·es nous permet de nous rendre compte du changement de leurs fonctions et profils. La baisse de fréquentation s'explique notamment en partie par l'arrivée des salles de bain dans les logements à partir des années 1950. La précarisation des usager·es est observée par les travailleuses des bains publics après les années 1980. C'est donc plus d'un siècle qui est nécessaire en Belgique pour rendre accessible à la plupart des gens la possibilité de se laver chez soi.

La propreté ordinaire aux bains publics est finalement marquée par des inégalités flagrantes. Une propreté ordinaire est parfois une propreté qui exclut ou, du moins, une propreté plus propice au masculin qui en a les moyens. Classes et genres partitionnent et discriminent. L'accès des bains publics aux femmes, bien que difficilement mesurable, est souvent rendu plus difficile. L'exclusion des juifs, d'une violence inouïe, est beaucoup plus ponctuelle dans le temps. Elle raconte cependant que la propreté devient une affaire plus personnelle à partir de la fin de la première moitié du XXe siècle. La crasse de certains ne menace plus l'ensemble de la société, mais bien leur santé personnelle.

La généralisation des salles de bain dans les logements et la diminution drastique des infrastructures communales invitent au même constat. La propreté n'est plus tant un besoin à prendre en charge par la communauté, mais une affaire personnelle. Le problème reste entier pour ceux et celles qui encore aujourd'hui se trouvent dans une situation

de vulnérabilité hydrique[87]. Les questions des sans-abri, des sans-papiers, de la précarisation des populations urbaines, tout comme celle de la pandémie de Covid-19 ayant touché le monde entier depuis 2020 nous rappellent à nos vulnérabilités et à nos interconnexions. Demander à tout le monde de se laver solidairement les mains doit aussi passer par la mise à disposition pour tous et toutes des moyens de le faire. La propreté des bains publics ne peut sans doute plus aujourd'hui être qualifiée d'ordinaire. Elle n'en reste pas moins indispensable.

87 Les chercheur·ses du projet HyPer de l'Université libre de Bruxelles estiment aujourd'hui à Bruxelles jusqu'à 8,2 % des Bruxellois et Bruxelloises en situation de vulnérabilité hydrique, c'est-à-dire ayant des difficultés d'accès à l'eau – pour se laver, laver son linge ou accéder à des toilettes –, que ce soit pour des raisons liées au coût de l'eau, aux caractéristiques du logement ou à l'absence de logement. Une des pièces du problème est l'amenuisement considérable de l'accès public à l'eau d'hygiène. X. May, P. Bacquaert, J.-M. Decroly *et al.*, « Formes, facteurs et importance de la vulnérabilité hydrique dans une métropole européenne », *EchoGéo* (57), 2021, https ://doi.org/10.4000/echogeo.22098 (consulté le 15 février 2022).

Quelques bulles de savon en guise de conclusions

Entre 1854 et aujourd'hui, les bains communaux ne sont pas les seuls endroits où il est possible de se laver en ville, de la bassine dans la cuisine à toutes les autres formes de bains publics. Mais pensés, conçus, construits et utilisés spécifiquement pour un usage à un prix modéré, ils n'en demeurent pas moins les indices précieux d'une histoire de l'hygiène corporelle. Appelée de ses vœux par Guy Thuillier en 1975 déjà[1], elle reste un objet d'histoire compliqué. Les bains publics, qui plus est communaux, offrent la possibilité de soulever un coin du voile.

Destinés par leur coût le plus modeste possible à la population la plus large possible, ils nous racontent la propreté des corps ordinaires. Il est frappant de constater, et important de souligner encore, la récence de nos pratiques contemporaines de propreté. Même si tout le monde ne va pas aux bains publics, les salles de bain dans les maisons se résument, pour un très long XXe siècle, au robinet d'eau froide dans la cuisine. Les bains publics sont des dispositifs du XXe siècle et non du XIXe siècle. La douche et la baignoire que la plupart connaissent aujourd'hui restent longtemps l'apanage des plus aisés ou des infrastructures collectives. Dans ce contexte, il est également frappant de constater qu'en Belgique, leur mise en place est éminemment locale. Peu de réglementations générales posent un cadre commun et pas une ville ne pose les mêmes choix que ses voisines. Les développements des établissements varient en fonction d'une prise en charge plus ou moins forte par les communes. De manière générale, il nous faut aussi constater la priorité très relative de ces matières dans les affaires communales. Pas un mot sur la plupart des fermetures, la dissolution de ce service public se fait en sourdine de son inutilité proclamée.

Il n'empêche, les bains publics restent une institution pensée par l'autorité publique à des fins hygiéniques et de santé. Ce point de départ rend particulièrement visibles toutes les ramifications et les enchevêtrements complexes qui régissent notre corps, notre manière de le penser et les gestes qui en découlent. Des théories scientifiques sur la transmission des maladies à la prise de décisions politiques d'octrois de subsides,

[1] G. Thuillier, « Pour une histoire de l'hygiène corporelle aux XIXe et XXe siècles », *Annales de démographie historique*, n° 1975 (1), 1975, p. 123-130, https ://doi.org/10.3406/adh.1975.1274 (consulté 1er juin 2022).

des tarifs pratiqués par les établissements jusqu'au choix du système de fermeture des cabines, les propretés ordinaires sont façonnées par un ensemble très vaste d'éléments.

Parmi ceux-ci, l'organisation quotidienne et la matérialité des lieux apportent beaucoup d'indications pour reconstruire les expériences des usager·es auxquelles ils sont destinés. Les archives communales sont arides et les voix des usager·es absentes. Néanmoins, comme le propose Jane Hamlett, « si les voix des pauvres sont perdues, parfois leurs choses peuvent nous les raconter »[2]. Et en tirant un peu sur la phrase, on pourrait dire que si les corps des pauvres sont perdus, parfois les choses et les espaces peuvent nous les raconter. En choisissant cet axe et en gardant toujours comme horizon la perspective des usager·es, nous espérons avoir contourné le côté « vue d'en haut » des sources majoritairement réglementaires et décisionnelles. Horaires, nombre de cabines et différences de tarif témoignent d'un accès plus difficile pour les femmes. Différences de mobilier, surtout entre la douche et la baignoire, et des moyens de réguler l'eau et sa température nous racontent les inégalités sociales qui traversent les bains publics. Le traitement des corps, entre imposition et choix, change selon les moyens financiers. L'hygiène économe et efficace de la douche se construit en opposition à une conception plus globale de l'hygiène et du bien-être que permet la baignoire. Les usager·es témoignent de leur volonté propre par leur fréquentation. Malgré le coût que continuent de représenter les bains publics pour une part importante de la population tout au long du XX[e] siècle, la dépense est possible à condition qu'ils offrent un confort supérieur, souvent sous la forme de baignoire, pour lequel les usager·es sont prêtes à se déplacer et à payer.

Au-delà des inégalités qui traversent ces espaces, la solitude des cabines individuelles que les bains publics proposent, tous sans exception, est sans précédent. C'est également à l'antithèse de toutes les cultures de bains traditionnelles dans lesquelles la dimension de sociabilité est fondamentale[3]. Sans pouvoir avancer des causes à ce retournement de perspective au milieu du XIX[e] siècle, nous pouvons en constater les marques sur la construction de nos rapports au corps et à la nudité. Des histoires de la pudeur et de la perception du corps ont déjà été tentées[4]. L'ancrage des bains publics dans les pratiques ordinaires et populaires est une pièce supplémentaire au puzzle. La Belgique apparaît particulièrement pudique dans ces choix presque systématiques de cabines individuelles, des charbonnages aux écoles. Quoique, au détour de bains-douches anversois, on comprend aussi que traverser le couloir à demi nu entre les cabines de douche et celles des vestiaires ne pose pas

---

[2] J. Hamlett, *At home in the institution : material life in asylums, lodging houses and schools in Victorian and Edwardian England*, Houndmills, Palgrave, 2015, p. 10.

[3] J. Dillon Reed, *Modernity, Sanitation and the Public Bath : Berlin, 1896-1933, as Archetype*, Thèse de doctorat, Duke University, 2007, p. 109, https ://hdl.handle.net/10161/430 (consulté le 1[er] juin 2022).

[4] G. Vigarello, *Le Sentiment de soi. Histoire de la perception du corps XVI[e]-XX[e] siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2016 (2014) ; J.-C. Bologne, *Histoire de la pudeur*, Paris, Olivier Orban, 1986.

de problème jusqu'aux années 1950. Les bains publics amènent autant de nuances que de nouvelles pistes à suivre pour une histoire de la pudeur et de l'intime à renouveler.

Et pour ce qui est de la réponse du passé au présent, les solutions pensées par les communes et les pratiques des usager·es mises en lumière dans cette recherche pourraient devenir matière à réflexion pour les questions qui se posent aujourd'hui. Qu'il s'agisse du droit d'accès à l'eau, du droit et du devoir d'être propre dans un environnement toujours plus lisse, de la question de l'eau, de son approvisionnement et de sa gestion en tant que ressource ou des précarités urbaines en augmentation, une vision plus collective de la ressource comme du service pourrait être porteuse d'améliorations sociales et écologiques.



PARTIE II

Bains publics, l'enquête

Introduction

D'une certaine manière, la partie « Bains publics, l'enquête » s'insère dans le champ plus large de « l'histoire publique ». Celle-ci se développe dans le contexte nord-américain des années 1970 et notamment du manque de débouchés académiques pour de nombreux historien·nes diplômées. Une première revue est créée en 1978 et marque le commencement de ce nouveau champ de la discipline historique[1]. Au menu, les principales idées sont entre autres la nécessité d'amener les compétences et méthodes historiques en dehors du monde académique et le souhait de prendre en compte les besoins de la communauté par les historien·nes[2]. Axelle Brodiez-Dolino et Emilien Ruiz synthétisent de la manière suivante ce que recoupe l'histoire publique aujourd'hui au sein des universités françaises : « [Cela] consiste à former des professionnels endossant une double spécialisation, en histoire et en communication et médiation culturelle au sens large ; et l'implication croissante des historiens professionnels, en poste à l'université, dans des projets de médiation de la recherche relevant de leur spécialité. »[3]

Depuis une dizaine d'années, l'histoire publique a en effet pris de l'essor et débordé du monde anglo-saxon. En attestent les nombreuses publications, ouvrages de synthèse, *readers* et autres *handbooks* qui officialisent sa légitimité comme champ de la discipline historique[4]. En Belgique, l'histoire publique figure sous une forme ou sous une autre dans la plupart des cursus universitaires[5]. Elle a également été choisie comme thématique de la journée de l'Association belge d'histoire contemporaine de l'édition 2020-2022[6]. Plusieurs raisons expliquent le renouveau de ce champ depuis une vingtaine d'années. Les innovations techniques et numériques figurent au premier plan, mais ne sont pas seules. Il est également question d'un contexte politique nécessitant

---

1 A. Brodiez-Dolino et E. Ruiz, « Les écritures alternatives : faire de l'histoire "hors les murs" ? », *Le Mouvement social*, 2019/4, nº 269-270, p. 11-14.

2 « Editors Preface », *The Public Historian*, nº 1, 1978, p. 4-5.

3 A. Brodiez-Dolino et E. Ruiz, *op. cit.*, p. 14.

4 Voir par exemple T. Cauvin, *Public History. A Texbook of Practice*, New York, Routledge, 2016 ; H. Kean et P. Martin (dir.), *The Public History Reader*, Londres, Routledge, 2013 ; F. Sayer, *Public History : a Practical Guide*, Londres, Bloomsbury academic, 2015 ; D. Dean (dir.), *A Companion to Public History*, Chichester West Sussex, Wiley Blackwell, 2018.

5 Discussion « Welke toekomst voor publieksgeschiedenis aan de Belgische universiteiten ? », *Journées de l'histoire contemporaine. L'histoire publique en Belgique*, 20 mai 2022. On notera toutefois l'absence de formation en histoire publique en 2022 à l'Université libre de Bruxelles, contrairement à celles de Gand, d'Anvers, de Louvain, à la Vrij Universiteit Brussel et à la Katholieke Universiteit Leuven.

6 Association belge d'histoire contemporaine, contemporanea.be, https ://www.contemporanea.be/fr/content/journ%C3%A9e-de-l%E2%80%99histoire-contemporaine (consulté le 22 juin 2022).

une réappropriation du discours historien dans l'espace public par des historien·nes de métier aux méthodes rigoureuses ; d'un « goût des individualités » des historien·nes d'aller vers autre chose que des écritures académiques ; et des incitations bureaucratiques des instances financières et universitaires à vulgariser et à diffuser les résultats de la recherche auprès d'un grand public[7]. Ce dernier élément n'est cependant pas dénué d'ambiguïté et d'injonctions contradictoires, étant donné la charge de travail (recherche, enseignement, tâches administratives) à laquelle doivent faire face et de front la plupart des historien·nes engagées dans les universités.

Un autre récit de l'émergence de l'histoire publique est lié aux influences de la microhistoire, des apports de l'anthropologie et de l'histoire locale. Dans la perspective plus radicale et activiste de l'« *history from below* »[8], l'idée est de faire une histoire pour le public, à propos du public et par le public[9]. Cette généalogie me parle. Elle fait davantage sens avec l'histoire que je m'attelle à fabriquer. Mon envie de faire cette histoire publique ne vient d'ailleurs pas des travaux de collègues universitaires. Mon entrée est ailleurs, par le « Madeleine Project » de la journaliste Clara Beaudoux. Tombée dans mes mains par un hasard qui fait bien les choses, l'édition en livre de son projet publié à l'origine sur Twitter a chamboulé mes perspectives historiennes[10]. Je pense surtout à la saison 3 de son projet. Celle-ci suit les deux premières saisons du récit de Clara Beaudoux sur les affaires de Madeleine retrouvées dans la cave du studio où elle vient d'emménager. Les deux premières saisons ont rencontré un succès sur Twitter, permettant à Clara d'être contactée par une coordonnatrice et deux enseignantes de primaire d'une école où Madeleine enseignait dans les années 1940. La journaliste se retrouve alors avec des élèves de 10 ans sur la piste de la trace historique, tirant le fil de Madeleine, éprouvant l'incarnation de l'histoire. Ensemble, ils arpentent l'étendue qui va de l'intime à l'universel et de l'histoire personnelle à l'histoire collective. Le succès de ce « projet », les débouchés historiens qu'il permet, la subjectivité dans l'écriture que se permet Clara Beaudoux et qui fait sa beauté et son émotion m'ont posé question. Pourrais-je, en tant qu'historienne engagée dans l'université, c'est-à-dire détenant les outils et la pratique d'une histoire scientifique et rigoureuse et productrice d'un contenu historique et scientifique, m'aventurer sur ces territoires-là ? Ceux du beau et de l'émotion.

---

[7] A. Brodiez-Dolino et E. Ruiz, *op. cit.*, p. 6-45.

[8] L'*history from below*, traduite par « histoire d'en bas » ou « histoire par en bas », provient des travaux de l'historien Edward Palmer Thompson et plus particulièrement de son ouvrage E. P. Thompson, *La Formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Hautes Études/Seuil/Gallimard, 1988 (1963). La microhistoire et autres histoires « au ras du sol » sont également des perspectives historiques qui ont pour objectif de faire une histoire qui ne soit pas celles des grands personnages, ni surplombante, mais s'attachant entre autres aux anonymes, au quotidien, au local. J. Revel, « L'histoire au ras du sol », *in Le Pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle*, Paris, Gallimard, 1998 (1985), p. I-XXXIII ; J. Revel, *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Seuil/Gallimard, 1996.

[9] A. Sax, « De publiekhistoricus als historicus 2.0 », *Journées de l'histoire contemporaine. L'histoire publique en Belgique*, 20 mai 2022.

[10] C. Beaudoux, *Madeleine Project*, Paris, Éditions Poche, 2017.

« Bains-douches : l'enquête. Tours et détours d'une historienne en peignoir de bain, Belgique 1850-2000 » est le nom du blog créé dans le cadre de mon projet postdoctoral à l'Université libre de Bruxelles (PDR-FNRS) entre 2018 et 2022. La formule du carnet de recherche proposé par la plateforme Hypothèses me semblait permettre une assise scientifique à la mise en ligne de contenus ainsi qu'une simplicité d'usage pour la complète novice en réseaux sociaux que je suis. Mais à l'image du média du Madeleine Project, un relais sur Twitter pour sa contrainte formelle créatrice et sa portée, au-delà du monde académique, faisait partie de ma conception du projet. Les publications du blog ont donc été faites sur le modèle Twitter, une image et un texte court de 280 caractères. J'ai tenté un relais sur Facebook qui m'était également inconnu et que j'ai rapidement abandonné, faute de temps et de connaissance de l'outil. Une *mailing-list* de la plateforme Mailchimp, composée essentiellement de connaissances et de quelques nouveaux inscrits, grâce à un lien présent sur le blog, permettait finalement de communiquer sur la publication des saisons et autres nouvelles concernant le projet de recherche. Trois grandes envies étaient présentes dès le départ. Premièrement, celle de faire un récit des coulisses, de raconter une histoire en train de se faire et d'assumer une certaine subjectivité et légèreté dans l'écriture, hors champ académique. Deuxièmement, celle de toucher une audience plus large que le lectorat confidentiel des thèses et articles scientifiques. Troisièmement, l'espoir, plutôt que l'envie, de retrouver des témoins de cette histoire via la communication en ligne de ma recherche.

Les chiffres et les analyses de données sont toujours délicates à interpréter mais nous conviendrons certainement d'un succès très modéré de l'élargissement de l'audience et de la recherche des témoignages. Toutefois, les résultats sont loin d'être vains. De quinze *followers* sur Twitter au premier mois en avril 2019, le compte @BainDouche_Hist en dénombre quatre-vingt-cinq en juin 2022. Parmi eux, un certain nombre d'historien·nes, mais pas seulement. Des personnes de hasard aussi, intéressées sans doute par la thématique et le format. De leur côté, les *likes* et *retweets* sont très peu nombreux, mais ne témoignent pas du nombre de personnes ayant pris connaissance du contenu. Les nombres d'« impressions » et d'« engagements » des tweets donnent quelques mesures[11]. Les deux premières saisons donnent jusqu'à 16 000 impressions. L'ensemble des top tweets (ceux ayant suscité le plus d'engagements) donnent 659 engagements lors de la publication de la saison 1, 30 lors de la saison 5 et 276 lors de la saison 10. Pour le blog, 2021 est l'année de la plus importante fréquentation. Deux saisons ont été publiées et 1 644 visiteurs et visiteuses ont été enregistrées, avec 6 969 visites dont 919 ayant passé entre cinq et soixante minutes sur le site. Bref, ces chiffres ne permettent pas de savoir qui, comment et combien

[11] Les « impressions » donnent le nombre de personnes ayant reçu et probablement vu (mais peut-être pas lu) un *tweet*. Les « engagements » donnent le nombre de personnes ayant interagi avec les *tweets*.

de personnes ont pris connaissance du contenu, mais c'est très certainement un nombre plus important que n'importe quel article scientifique que je pourrais écrire. Les appels à témoignages réitérés à chaque fin de saison pour retrouver d'anciens usager·es des bains publics n'ont, quant à eux, suscité quasi aucune réponse. Seule une personne via Facebook y a répondu. Son témoignage, précieux, fait partie du corpus des sources de la première partie de cet ouvrage. Des résultats modestes donc et quelques échecs, concernant la collecte de témoignages et les potentiels échanges en ligne, mais des résultats non négligeables en termes d'élargissement du public.

Par contre, depuis mon expérience personnelle, l'envie d'écrire autrement une histoire a été totalement rencontrée. D'autant plus que ce récit d'enquête n'est pas la seule expérience que j'ai menée dans le cadre de mon postdoctorat sur l'histoire des bains publics pour sortir l'histoire universitaire de sa tour d'ivoire. À ses côtés, et évoqués au fil des saisons, le commissariat de l'exposition « Oh ! Ça ne coule pas de source » au musée bruxellois La Fonderie, du 15 octobre 2021 au 26 juin 2022[12], et la réalisation d'une série documentaire radiophonique en trois épisodes, « Corps sales // Ville sèche »[13]. Ce triple récit a démultiplié les publics, les sphères d'audience et les manières de raconter une « même » histoire. Et la vie autonome, détachée du projet de recherche, que chacun de ces récits prendra est encore à venir. Mais concernant plus particulièrement le récit de la recherche en cours sur le blog ou sur Twitter – qui est l'objet de cette deuxième partie –, les effets de cette écriture alternative sur mon travail d'historienne ont été luxuriants. Tout individuels qu'ils sont, plusieurs d'entre eux recoupent d'autres retours d'expérience en la matière[14].

J'ai aimé raconter le chemin pour arriver au récit historique. J'ai aimé raconter les gouffres entre les premiers questionnements, les premières lectures d'archives et l'écriture d'un texte académique ; comprendre par où et comment les phrases se forment. J'ai pris la mesure du temps que prennent ces alternatives historiennes, maîtriser l'outil, inventer le contenu, compter ses mots. J'ai aimé cette écriture en « je » et sans note de bas de page. J'ai aimé retrouver du plaisir dans ma pratique d'historienne. J'ai aimé raconter ce qui ne se raconte pas, le temps de la recherche, l'inutile qui ne restera pas dans la synthèse, les envols au Japon, au Québec, aller au cinéma ou à la piscine, prendre le train, regarder le ciel. J'ai aimé raconter ce qui se raconte peu, comment s'incarne et se situe la recherche, raconter une femme, trentenaire, belge, blanche, mère d'un enfant, payée à temps plein sans charge

[12] Cette exposition a reçu le prix Wernaers du Fonds national de la recherche scientifique pour la vulgarisation scientifique en 2022.

[13] Cette série documentaire radiophonique a reçu pour sa réalisation les financements du Fonds d'aide à la création sonore et radiophonique.

[14] M. Rahal, « Le carnet de recherche. Un nouvel outil dans l'écriture d'une histoire du temps présent », *Le Mouvement social*, 2019/4, nº 269-270, p. 133-148 ; O. Deseilligny, « Matérialité de l'écriture : le chercheur et ses outils, du papier à l'écran », *Sciences de la société*, 2013, nº 89, p. 39-53 ; P. Mounier, « Ouvrir l'atelier de l'historien. Médias sociaux et carnets de recherche en ligne », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2011/5, nº 58-4*bis*, p. 101-110.

d'enseignement, par temps de pandémie mondiale, accessoirement aussi. J'ai aimé raconter la matérialité de l'archive et la beauté des vieux papiers. J'ai aimé raconter l'enquête, les errances, les abandons et les échecs. J'ai aimé raconter l'enquête, les découvertes, les pistes et les aboutissements. J'aime à penser que d'autres ont aimé et aimeront les lire.

Mais au-delà du plaisir de cette écriture alternative, cet ouvrage, grâce à sa juxtaposition des récits, fait particulièrement sens, scientifiquement. Dans une réflexion plus large de l'écriture historienne et de comment « faire de l'histoire »[15], c'est avoir ces deux récits côte à côte qui donne la possibilité de faire des liens, d'entendre les échos, de suivre les pistes qui ont abouti (et celles qui n'ont pas abouti), de rendre visibles l'origine et la fabrication d'un savoir historique s'apparentant à la terre du céramiste[16]. Car on ne peut pas simplement renvoyer à la consultation du blog et encore moins à celle de Twitter conçue pour une lecture en instantané afin de ne pas perdre le fil. Cette deuxième partie a, en effet, une double fonction. Vulgarisation de la recherche, on l'a vu, elle raconte l'histoire des bains publics dans un langage et un format autres que ceux de la recherche académique. Mais archives de la recherche, ensuite, elle raconte ce qui a permis de fabriquer l'histoire présentée en première partie. Plus encore, mettre ces deux parties en parallèle montre combien la première partie n'est pas possible sans la deuxième. Se déplacer aux archives, visiter d'anciens bains publics, amasser les informations, entrer dans une cabine et en expérimenter les contours. Plus qu'un carnet d'enquête, le carnet de recherche et le compte Twitter rendent visibles les étapes de production d'un savoir historique. Ils participent de ce fait à une démarche réflexive produisant des connaissances qui lui sont utiles. C'est aussi un précieux rappel de l'engagement des corps et des émotions des scientifiques dans leur recherche[17]. Se désespérer de l'incomplétude des sources comme avec les Almanachs, se réjouir de la découverte d'un nouveau fonds d'archives comme avec celui de Modeste Jean Ray, dénouer les blocages pour réussir à mettre en récit. Le rappel est aussi celui du chemin que suit la pensée, permise par l'enquête et le terrain des archives. Sans ces quelques hasards, l'écriture de l'article sur les bains-douches des charbonnages ne serait sans doute pas advenue[18]. Cet ensemble d'éléments, tantôt triviaux, tantôt poétiques, est la face cachée du métier d'historien·ne, connue seulement par ceux et celles qui le pratiquent. Les dévoiler participe d'une certaine honnêteté scientifique : dire ce qu'il faut pour faire recherche, pour faire savoir, pour faire science, pour faire histoire.

---

15 M. de Certeau, « Faire de l'histoire », *Recherches de sciences religieuses*, n° LVIII, 1970, p. 481-520 ; J. Le Goff et P. Nora (dir.), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1974.

16 S. Richelle, « Faire une histoire-céramique », *in Hospices. Une histoire sensible de la vieillesse. Bruxelles 1830-1914*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

17 A. Farge, « Préface. Le corps savant », *in Épistémologie du corps savant*, tome 1 : *Le chercheur et la description scientifique du réel*, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 7-10.

18 S. Richelle, « Ce que "se laver" signifie : histoire de pratiques et d'expériences. Le cas des bains-douches des charbonnages belges (1911-1950) », *Le Mouvement social*, n° 275 (2), 2021, p. 73-92.

Qu'une collection universitaire appartenant à une maison d'édition tout aussi universitaire accepte d'intégrer dans un ouvrage scientifique le contenu d'un carnet de recherche en ligne et d'un compte Twitter[19] me porte à croire à la possibilité d'une reconnaissance par le monde académique de ces alternatives et de leur utilité. La reconnaissance est double : celle du temps et de l'investissement nécessaires à la vulgarisation de la recherche ; celle de la subjectivité de la chercheuse qui fait la recherche. Et j'emporte avec moi le constat qu'être historien·ne peut encore vouloir dire raconter des histoires ; histoires qui n'abandonnent rien de la méthodologie scientifique.

19 Pour des raisons graphiques et de droits à l'image, le contenu des formats en ligne a été adapté pour sa transposition en livre papier. Celle-ci garde toutefois l'essentiel du contenu et de son esprit.

PILOTE

INTRODUCTION

29 avril - 3 mai 2019

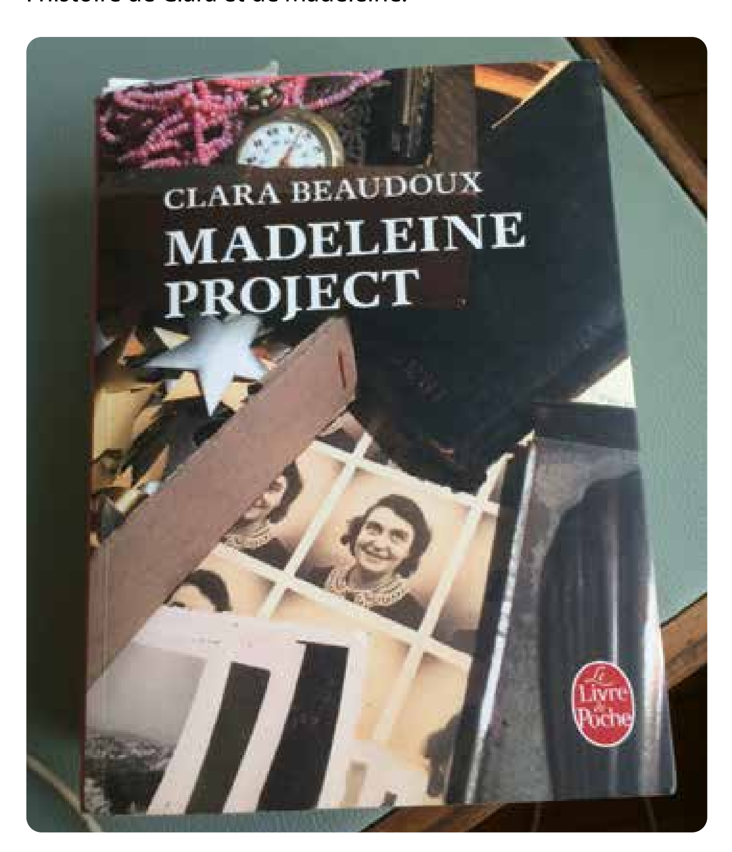
Jour 1

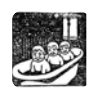


Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · Apr 29, 2019
@BainDouche_Hist



Un jour, j'ai reçu un cadeau que j'ai trouvé fantastique : l'histoire de Clara et de Madeleine.





Bains Douches : l’enquête | 3:52 pm · Apr 29, 2019
@BainDouche_Hist



Quand elle emménage dans son nouveau studio, Clara découvre que la cave est pleine des affaires de Madeleine qui habitait là avant elle.

#madeleineproject #Clarabeaudoux



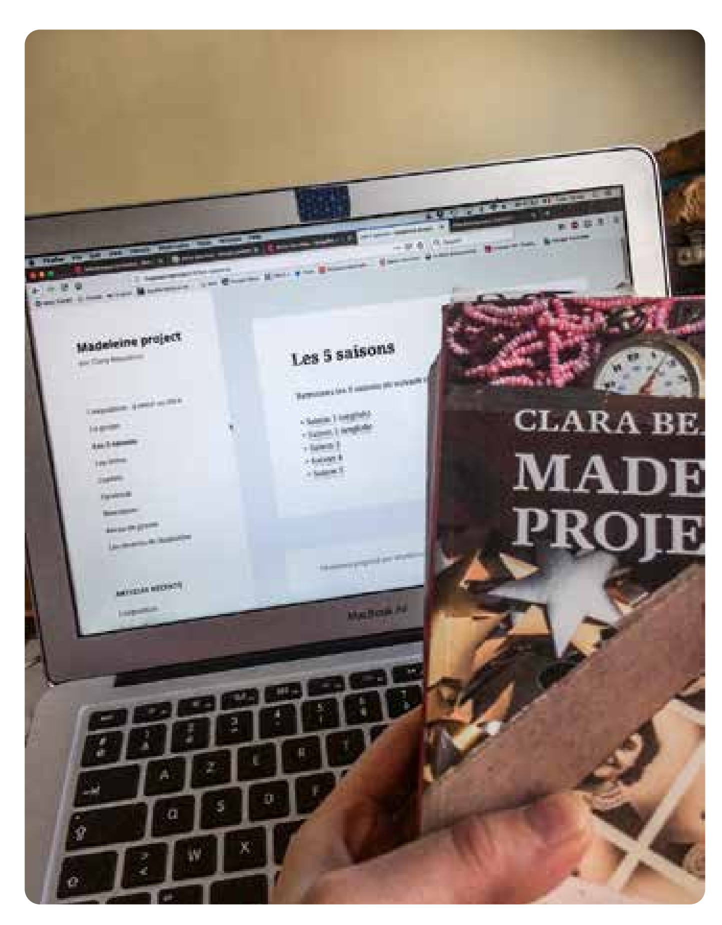
Bains Douches : l’enquête | 3:52 pm · Apr 29, 2019
@BainDouche_Hist

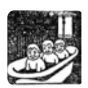


Clara raconte, rencontre et imagine Madeleine. L’histoire prend de l’ampleur, devient site internet, livres et fait se rencontrer les internautes qui s’attachent à Madeleine, à Clara.

À ces échos d’une intimité universelle, d’une histoire collective incarnée.

#madeleineproject Madeleineproject.fr





Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · Apr 29, 2019
@BainDouche_Hist



Ce que j'ai trouvé génial, c'est la manière de Clara d'assumer sa subjectivité, la délicatesse de son récit, de sa quête « en train d'être menée », d'une histoire qui se construit.



Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · Apr 29, 2019
@BainDouche_Hist

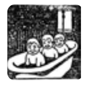


Alors, en remplaçant quelques mots, je m'approprie ses phrases. Comme ici.

volatilise, comme si ce n'était qu'un rêve passé…

Ma réflexion a ensuite avancé sur plusieurs points parce que j'ai beaucoup parlé de ce projet. J'aime ce travail parce que je l'ai mené seule, sans chef, sans contrainte, sans respecter aucune forme préexistante. Personne pour me dire si je devais "faire du journalisme", adopter une démarche documentaire, de la littérature, de la fiction. Ou s'il me fallait ajouter du son, de l'image, de la vidéo. Je suis totalement libre avec Madeleine, et

---



Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · Apr 29, 2019
@BainDouche_Hist



Ou là :



Et dans les deux cas il y a cette question d'interstices, d'espaces entre les fragments. Entre les tweets subsistent des vides que le lecteur peut combler, pour relier les points avec sa propre imagination, en fonction de ce qu'il est. Des vides comme ceux que tu as laissés dans la cave : toutes ces fractions manquantes dans le puzzle de ta mémoire.

Ces vides sont la place de la fiction, les pleins sont celle du documentaire.

Jour 2



Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · Apr 30, 2019
@BainDouche_Hist



Elle dit aussi ça Clara. Et ça, ça m'a beaucoup plu.

tentant d'y
répondre le mieux possible, pour m'autoriser à continuer. Il y a d'abord l'anonymat préservé. Le respect et la bienveillance. Puis le fait que je ne dévoile pas tout, que je sélectionne, selon une "ligne" très subjective : ne pas montrer ce que moi je n'aurais pas aimé qu'on montre. Puis, peu à peu, je crois que j'ai carrément assumé d'avoir comme fil conducteur la beauté. C'est mon angle dans cette cave. Au bout d'un moment, j'ai choisi de m'intéresser à ce qui me plaisait, d'enquêter sur ce que je trouvais le mieux correspondre à l'image que je m'étais faite de toi. Je pense qu'il y a des terrains glissants que j'ai choisi de ne pas emprunter. Je crois que je ne veux même pas savoir.



Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · Apr 30, 2019
@BainDouche_Hist



Alors j'ai eu envie de me lancer, de raconter ce qui me plait et de faire de l'histoire à la première personne. Plus encore, comme les fragments de Madeleine et de @clarabdx, je veux raconter une histoire impressionniste, touche par touche.



Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · Apr 30, 2019
@BainDouche_Hist



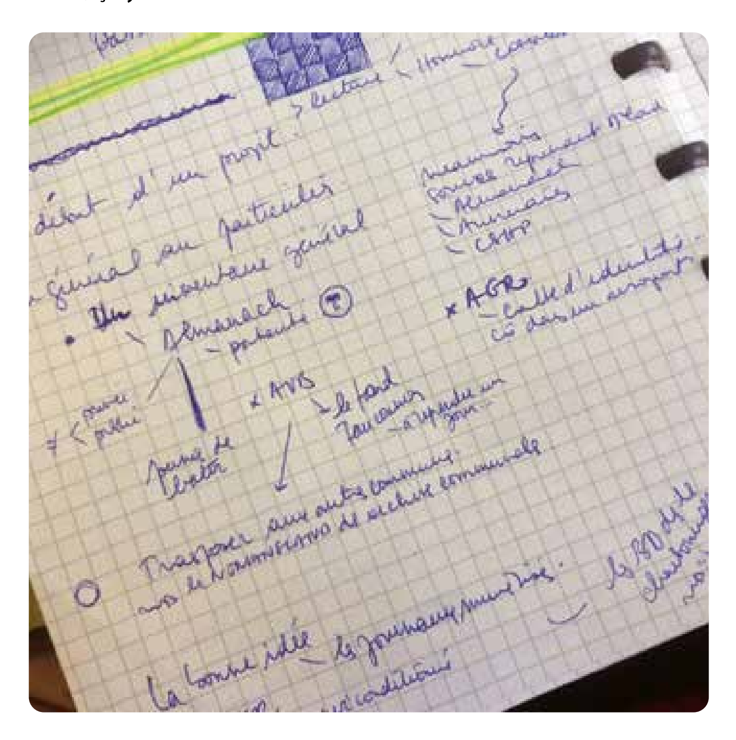
Laisser la place aux vides, aux questions, aux choix qui participent tous à la construction du savoir historique.

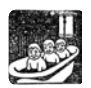


Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · Apr 30, 2019
@BainDouche_Hist



Alors, ça y est…





Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · Apr 30, 2019
@BainDouche_Hist

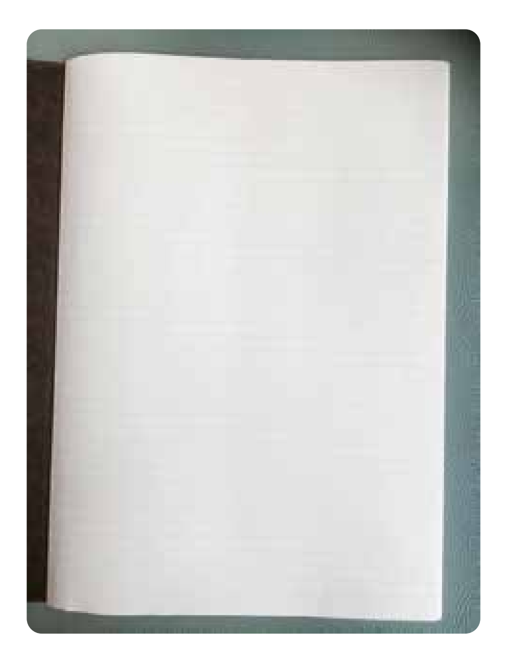


Je plonge !

Jour 3


Bains Douches : l’enquête | 3:52 pm · May 01, 2019
@BainDouche_Hist


Le début d’un projet de recherche c’est aussi vertigineux qu’une page blanche ou qu’une première rencontre. On ne sait pas quoi dire et encore moins où cela va nous mener…




Bains Douches : l’enquête | 3:52 pm · May 01, 2019
@BainDouche_Hist


Pour obtenir les fonds, on a pourtant raconté des choses brillantes de clarté, du type :



https://bainsdouches.hypotheses.org/110

ou encore :



https://bainsdouches.hypotheses.org/110

Histoire de rendre évidente la nécessité de la recherche à faire.



Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · May 01, 2019
@BainDouche_Hist



Dans le genre, celle-là, c'est ma préférée, je me sens vraiment intelligente :



https://bainsdouches.hypotheses.org/121



Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · May 01, 2019
@BainDouche_Hist



En gros, il faut que je fasse l'inventaire des établissements de bains-douches pour les villes belges depuis 1850…



Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · May 01, 2019
@BainDouche_Hist



… et puis que j'arrive à en pousser les portes pour comprendre ce qu'il s'y passait, qui s'y lavait, comment, avec quels usages, quelles normes et quelles pratiques, différenciés ou non.





Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · May 01, 2019
@BainDouche_Hist



Moi j'aime particulièrement me poser la question des sensations et des expériences.

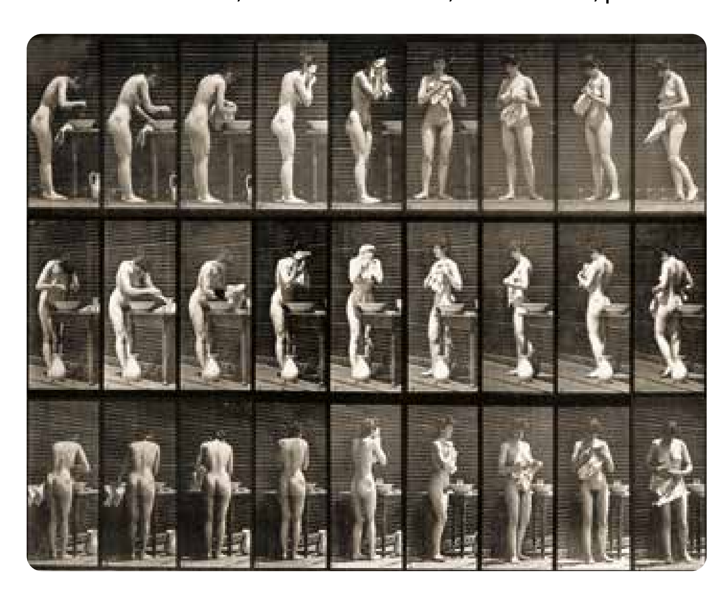
Qu'est-ce que ça signifiait d'aller aux bains-douches ?



Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · May 01, 2019
@BainDouche_Hist



Quelles odeurs, quels sons, quels gestes, quelles émotions et quels sentiments y étaient associés ? Qu'est ce qui changeait si on était une femme, un homme ? Jeune, vieux ? Riche, pauvre ?



Jour 4



Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · May 02, 2019
@BainDouche_Hist



Alors en bonne historienne, souffrant du syndrome de l'imposteur et de la déformation professionnelle largement répandue des notes en bas de page, mon réflexe le plus immédiat est de me référer à des ouvrages de gens plus sérieux et, c'est sûr, certainement plus compétents que moi.



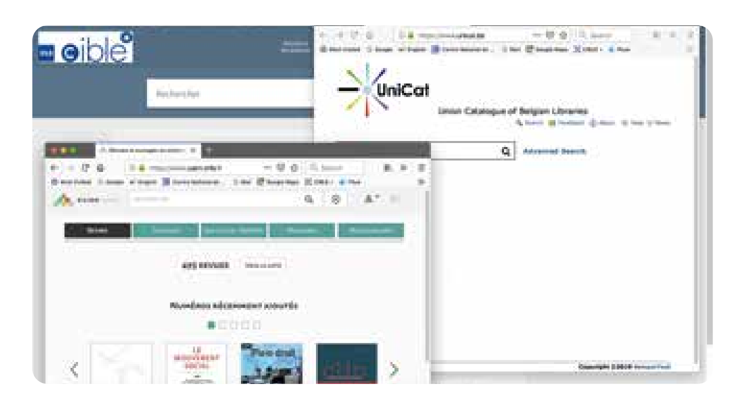


Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · May 02, 2019
@BainDouche_Hist



Je consulte donc compulsivement les principales bases de données dont je maitrise le moteur de recherche : cairn, cible, unicat…

Jstor, je sais, c'est mal, mais ça m'a toujours paru plus compliqué.





Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · May 02, 2019
@BainDouche_Hist



En parcourant la bibliographie, je tombe sur cette photo dans un article.

Elle me saisit.

C'est aussi un peu moi qui me lave en 1908.





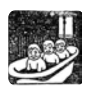
Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · May 02, 2019
@BainDouche_Hist



En lisant ce livre, je comprends une bonne fois pour toutes que le bain-douche, ce n'est ni le bain ni la douche du 19e siècle. Par contre, c'est un peu comme la douche du 21e siècle.

Bref, « c'est de l'eau tombant d'une pomme d'arrosoir en pluie bienfaisante, extrêmement diluée ».

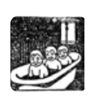




Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · May 02, 2019
@BainDouche_Hist



Un dispositif bien distinct qui se détache du monde carcéral – où il est inventé – et du monde médical et thérapeutique – qui le pratique énormément – pour se définir comme l'instrument de la propreté populaire, économique en place, en temps et en eau.



Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · May 02, 2019
@BainDouche_Hist



Je le sentais hein, mais ça fait toujours du bien de le voir écrit noir sur blanc par quelqu'un d'autre. Là, c'est clair.

du peuple une susceptibilité fâcheuse au moindre gement de température. » Et de citer l'exempl l'Angleterre où les bains populaires sont conçus de que l'eau soit automatiquement retirée des baignoires p un système de vidange extérieure manipulé par un préposé aux bains, si les baigneurs refusent de quitter leur baignoire après le laps de temps autorisé[76].

Le bain-douche

En réalité, puisque ni le séjour inerte dans le bain ni l'action violente de la douche ne sont appropriés à l'hygiène du peuple, pas davantage que ne l'est l'ablution entière, trop complexe, trop lente et nécessitant, pour être bien faite, le concours d'une tierce personne, certains médecins hygiénistes préconisent alors l'emploi du bain-douche de propreté.

Ni bain ni douche, ce bain-douche est ainsi défini par celui qui fut son apôtre, Ch. Cazalet : « C'est de l'eau tombant d'une pomme d'arrosoir en pluie bienfaisante, extrêmement diluée[77]. »

Ablutoir, lotion générale neutre, simple aspersion par jet en pluie incliné, inspiré du modèle anglais puis allemand, le bain-douche fait une entrée triomphale en France au milieu du XIXe siècle.

Dès 1854, L. Viguier est le premier à en exposer les avantages : « Au lieu de plonger le corps dans un bassin embarrassant, difficile

Jour 5


Bains Douches : l’enquête | 3:52 pm · May 3, 2019
@BainDouche_Hist


Dans un couloir, un collègue m’explique mon sujet : « Combien la pratique du bain est passée des romains aux arabes pour revenir en Occident au Moyen-Âge et blablabliblabou… ».

Je suis complètement larguée. Je panique. J’essaye de respirer le plus calmement possible.




Bains Douches : l’enquête | 3:52 pm · May 3, 2019
@BainDouche_Hist


J’affiche un sourire figé et réussis à formuler un vague : « havoilaquiestintéressantetquejenesavaispas ».

La légitimité scientifique est un éternel combat qui se rejoue tous les jours de la vie des chercheurs.



Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · May 3, 2019
@BainDouche_Hist



Alors une fois envisagés la vastitude des possibilités, l'étendue des champs à couvrir, l'épaisseur des questions à se poser, le sens de la quête.

Une fois remis en question sa profession, sa place, ses compétences, le rôle social de l'historienne et le bienfondé de son métier…



Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · May 3, 2019
@BainDouche_Hist

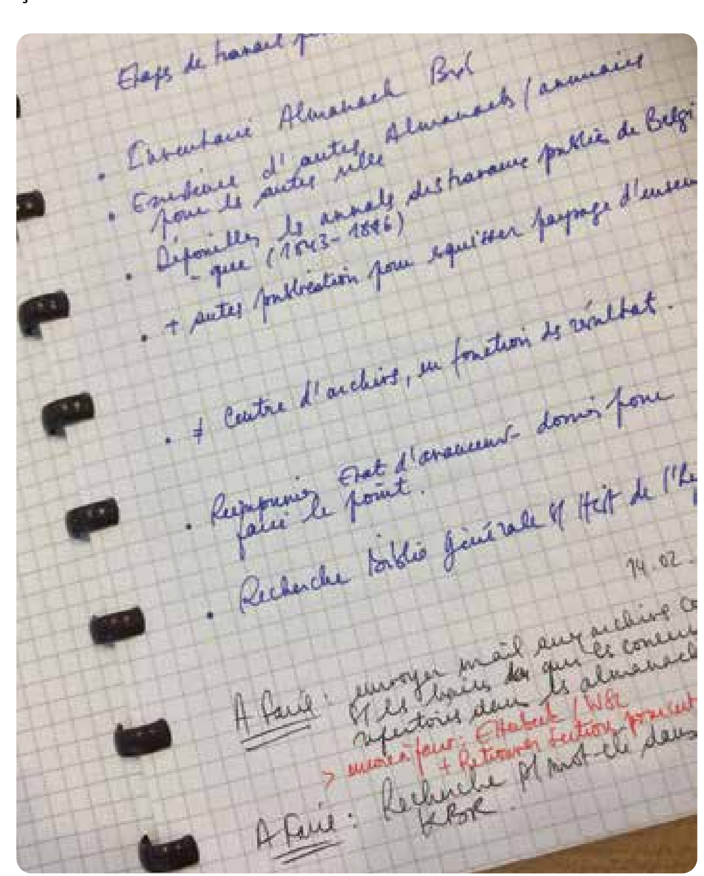


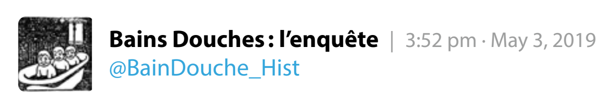
…Il faut se raccrocher à quelque chose de tangible, une tâche un peu triviale, bien définie, circonscrite…

Dans ces cas là, j'aime bien faire des listes.

Des calendriers aussi.

Ça me rassure.



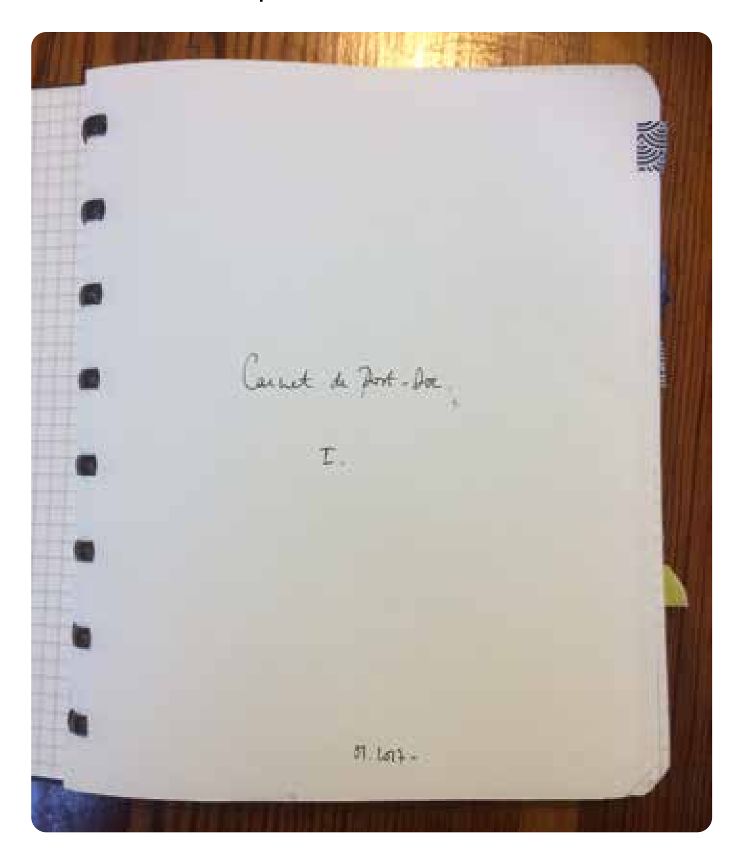


Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · May 3, 2019
@BainDouche_Hist



Tout était pourtant bien décrit, planifié, dans le projet déposé aux instances financières. Pourquoi je sais plus réfléchir moi maintenant ?

Bon, respire, ça va aller, respire, commençons par le commencement, respire.



SAISON 1

SOUS LES DOUCHES, BRUXELLES

3 - 7 juin 2019

Jour 1



Bains Douches : l'enquête | 4:00 pm · Jun 3, 2019
@BainDouche_Hist



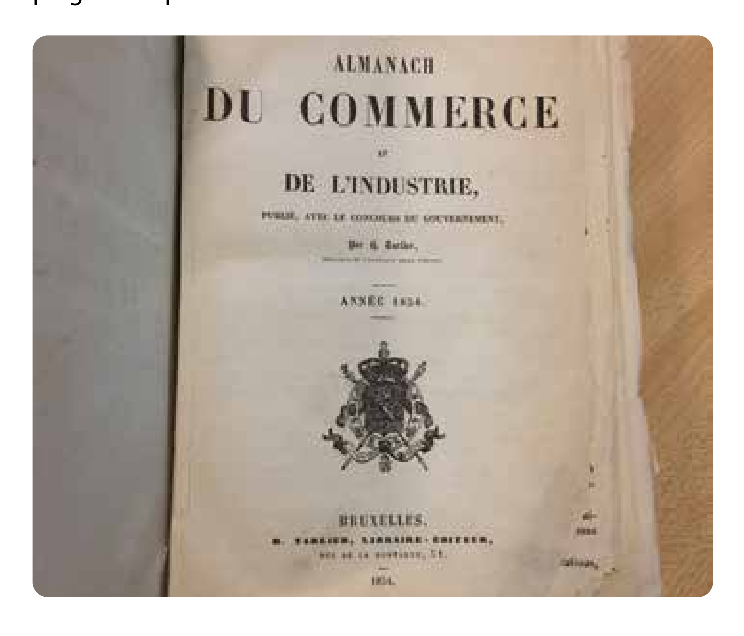
« Bains Douches : L'enquête ! » est de retour…
C'est parti pour la Saison 1 : « Sous les douches, Bruxelles ».



Bains Douches : l'enquête | 4:00 pm · Jun 3, 2019
@BainDouche_Hist



Ça y est ! Je tiens un fil, une brèche, une ouverture, une poignée de porte : Les Almanachs.






Bains Douches : l'enquête | 4:00 pm · Jun 3, 2019
@BainDouche_Hist

Les Almanachs du commerce et de l'industrie ce sont les ancêtres des bottins de téléphone (qui sont eux-mêmes les ancêtres de Google, au cas où des moins de 20 ans liraient ces lignes). Mais au 19e siècle, c'était plus chouette, ils étaient moins avares de caractères.

Surtout, il y a un index par profession, une entrée à « bains publics » et ils sont numérisés, c'est-à-dire accessibles avec n'importe quelle connexion internet.

C'est le pied, du bain béni, une source en or.






Bains Douches : l'enquête | 4:00 pm · Jun 3, 2019
@BainDouche_Hist

Dans les Almanachs, on trouve les bains publics après les marchands de bâches et avant les fabricants de balances.

BALANCES (FABR.).
De Becker H. (moul. à café). Flandre, 182.
*Drabbe P. (bascules). Harmonie, 10.
*Fagel E. (de précision, etc.) St-Jean, 42.
*Maes L. (et meubles) Vierges, 31-33.
*Michiels-Melot H. (et meubles). Bodeghem, 13.
Olbach (Ve) Pachéco, 46.
Pirotte L. et sœur (fab. de casse-sucre brèveté; quinc. et art. sellerie). Princes, 2 et Place de la Monnaie, 1.
*Renard H. Impasse de la Noix, 10.
*Sacré E. (précision). Cantersteen, 30.
Vandeweyer N. Grand'Place, 14.
(Voir aussi *Mécaniciens.*)



Bains Douches : l'enquête | 4:00 pm · Jun 3, 2019
@BainDouche_Hist



Parfois on voit aussi des pages de jolies réclames, on en aimerait presque la publicité. Comme ici…





Bains Douches : l'enquête | 4:00 pm · Jun 3, 2019
@BainDouche_Hist

… ou là.





Bains Douches : l'enquête | 4:00 pm · Jun 3, 2019
@BainDouche_Hist



Tiens… en 1890 une nouvelle entrée apparaît pour les fabricants de baignoires.

Ce serait le signe de l'individualisation des installations sanitaires ?



BAIGNOIRES (FAB.)
(Voir aussi *Plombiers.*)
*Anciaux-Laurent. Rue Ste-Catherine, 13.
*Chaufouraux et D'Ans. Rue Berckmans, 50. *Succursale* : Rue du Midi, 58.
Gaillard C. Montagne-aux-Herbes-Potagères, 60.
*Janlet (Louis). Rue de St-Gilles, 2.
*Lebrun (Henri). (fabriq. mécanique de baignoires et appareils de chauffage au gaz. Breveté). Rue du Champ de Mars, 13.
*Pierre G. Rue de Ruysbroeck, 7 (1483).
*Vanderborght H. Idalie, 30.
*Vermeiren Ch. Deux Eglises, 67.
*Vermeiren V. Pierres, 8.



Bains Douches : l'enquête | 4:00 pm · Jun 3, 2019
@BainDouche_Hist



À partir de 1890, on voit aussi des petits cornets apparaître à côté de certaines adresses.

Ça y est, Bruxelles est raccordée au téléphone ? !

Anspach, 75.
Bains économiques. Tan
Lavoir, 26.
Bains du Grand-Hôtel.
(1019).
Bains indiens. Progrès,
Bains Léopold (bains de
et bassin de natation).
Têtes, 12*a* et Croix Bl
Bains du Progrès. De



Bains Douches : l'enquête | 4:00 pm · Jun 3, 2019
@BainDouche_Hist



Quoiqu'il en soit, chaque année, une liste dessine le paysage bruxellois. Elle évolue, s'allonge, danse au fil des pages et des années.

Et les bains-douches dans une même valse apparaissent, se cachent, disparaissent, reviennent…



BAINS PUBLICS.

Bains Léopold et bassin de natation. Otermann M.P.L. *direct.* (Bains ord., indiens, de vapeur ordin. et aromat., douches chaudes et froides, de poussière, de pluie, bains sulfureux, de Barèges, d'eau de mer concentrée, de Vichy, Plombières, Creuznach, au sel de Pennès, et tous les autres bains médicinaux. — Leçons de natation.) Trois-Têtes, 12a et Croix-Blanche, 1.*

Bain Royal (Société anonyme). Bassin de natation. — Bains chauds, hydrothérapie). Enseignement, 62.

Bains et lavoirs publics. De Bonnier



Bains Douches : l'enquête | 4:00 pm · Jun 3, 2019
@BainDouche_Hist



Bon, avec ça, on reste exclusivement bruxello-centré, il faudra trouver les alternatives pour les autres communes de la région bruxelloise et encore plus pour les autres villes du pays.

Mais au moins, c'est sûr, Bruxelles sera cernée jusque dans ses moindres recoins.





Bains Douches : l’enquête | 4:00 pm · Jun 3, 2019
@BainDouche_Hist



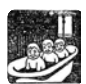
À moins que… à moins que…



Bains Douches : l’enquête | 4:00 pm · Jun 3, 2019
@BainDouche_Hist



Noooooooooooooon !



Bains Douches : l’enquête | 4:00 pm · Jun 3, 2019
@BainDouche_Hist



Rendez-vous demain pour connaitre le drame…
Suspense !!

Jour 2



Bains Douches : l'enquête | 4:38 pm · Jun 4, 2019
@BainDouche_Hist



Hé bien le drame, c'est que :
- De un, les Almanachs s'arrêtent en 1969.
- De deux, il fallait payer pour figurer dans les Almanachs.



Bains Douches : l'enquête | 4:38 pm · Jun 4, 2019
@BainDouche_Hist



Combien d'établissements de bains publics ne l'ont pas fait ? Quel est le diamètre de ce trou dans les archives ? Que se passe-t-il après 1969 ?



Bains Douches : l'enquête | 4:38 pm · Jun 4, 2019
@BainDouche_Hist



Pour ça, direction les archives de la ville de Bruxelles.

Lieu familier des années d'université. Je m'y sens bien. Il y a du bois, du vieux papier et des ordinateurs sur des tables pachydermes.




Bains Douches : l’enquête | 4:38 pm · Jun 4, 2019
@BainDouche_Hist


Il y a aussi des toilettes planquées dans des étagères.




Bains Douches : l’enquête | 4:38 pm · Jun 4, 2019
@BainDouche_Hist


Surtout, quand on sort des archives, on est au cœur des Marolles.

Au sol il y a des pavés.





Bains Douches : l'enquête | 4:38 pm · Jun 4, 2019
@BainDouche_Hist



On fait un tour au marché aux puces de la place du Jeu de Balle et si le soleil est là aussi, on se sentirait presqu'en vacances.



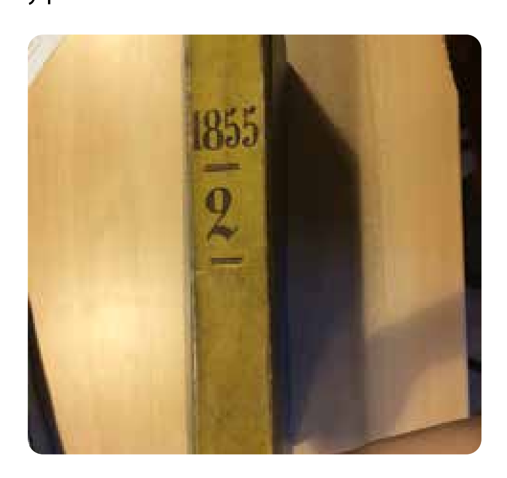


Bains Douches : l'enquête | 4:38 pm · Jun 4, 2019
@BainDouche_Hist



Pour remplir les trous des Almanachs, on m'indique les patentes de commerce. La patente c'est un impôt pour l'État, relevé par la commune depuis 1799 jusqu'à aujourd'hui.

Les patentes c'est assez fantastique comme source, quand on y pense.





Bains Douches : l’enquête | 4:38 pm · Jun 4, 2019
@BainDouche_Hist



C’est pour ainsi dire exhaustif et le montant de la patente peut donner une idée du revenu des commerçants.



Bains Douches : l’enquête | 4:38 pm · Jun 4, 2019
@BainDouche_Hist



Et là…

Première trace vraiment tangible de l’existence des bains publics, de leur matérialité.

Une ligne dans un registre et autant de baigneurs que de jours ouvrables à imaginer, autant de vapeur, d’eau chaude, de délassement, de stress, de sensations humides et de bulles de savon.

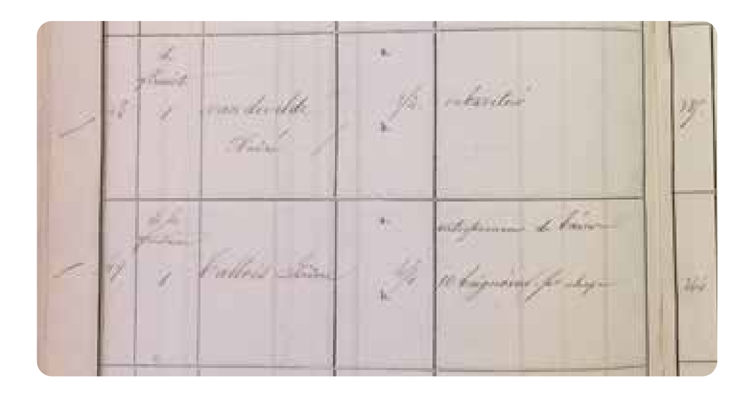


Bains Douches : l'enquête | 4:38 pm · Jun 4, 2019
@BainDouche_Hist



C'est-à-dire que dans l'établissement d'Isidore Tallois, dans la rue de la fontaine, il y avait 10 baignoires.

Et dans celui d'E. Giron dans la rue des trois-têtes, il y en avait 24 et un bassin de natation, comptabilisé comme 10 baignoires. C'est fou.





Bains Douches : l'enquête | 4:38 pm · Jun 4, 2019
@BainDouche_Hist

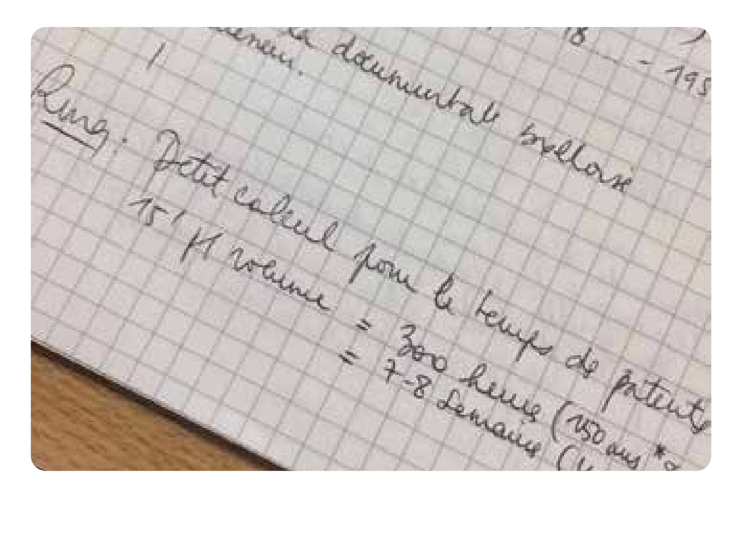


C'est fou, oui, mais…

150 ans x 8 volumes (=seulement Bruxelles centre)
x 15 minutes = au bas mot, 300 heures de dépouillement.

À multiplier d'avantage par les sections des autres communes bruxelloises…

Est-ce que je me lance vraiment là-dedans ?





Bains Douches : l'enquête | 4:38 pm · Jun 4, 2019 
@BainDouche_Hist

En attendant de trancher, je tombe sur un trésor :

Le fond Fauconnier ou autrement dit, une collection de « documents furtifs ».

Vous brûlez de savoir ce qui se trouve dans ces caisses ?

Rendez-vous demain !



Jour 3



Bains Douches : l'enquête | 4:42 pm · Jun 5, 2019
@BainDouche_Hist



Hé bien, dans ces caisses, il s'agit de la collecte commencée en 1920 des dépliants, réclames, ou tout autre contenu involontaire des boites aux lettres bruxelloises. Une succession d'instantanés d'époques.





Bains Douches : l'enquête | 4:42 pm · Jun 5, 2019
@BainDouche_Hist



On y trouve des remèdes pour les retards anormaux et les règles douloureuses.





Bains Douches : l'enquête | 4:42 pm · Jun 5, 2019
@BainDouche_Hist



Le jeu de mosaïque offert par la marque de tissus « Tetra » dans une enveloppe en papier calque.





Bains Douches : l'enquête | 4:42 pm · Jun 5, 2019
@BainDouche_Hist



Une bambine portant les étendards de la croix rouge pour dire que la Belgique veut protéger votre santé.



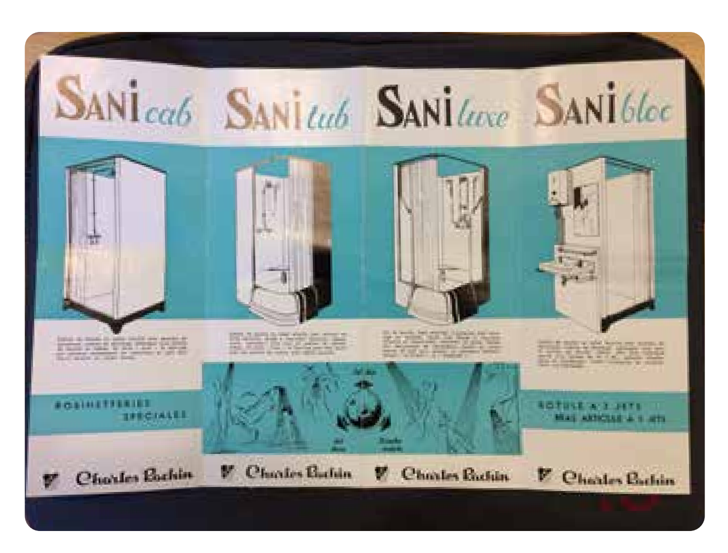


Bains Douches : l'enquête | 4:42 pm · Jun 5, 2019
@BainDouche_Hist



Et des traces de bains aussi !

Sous forme de sanicab, sanitub, sanilux ou sanibloc.





Bains Douches : l'enquête | 4:42 pm · Jun 5, 2019
@BainDouche_Hist



Le petit dépliant de 1877 des bains Léopold.

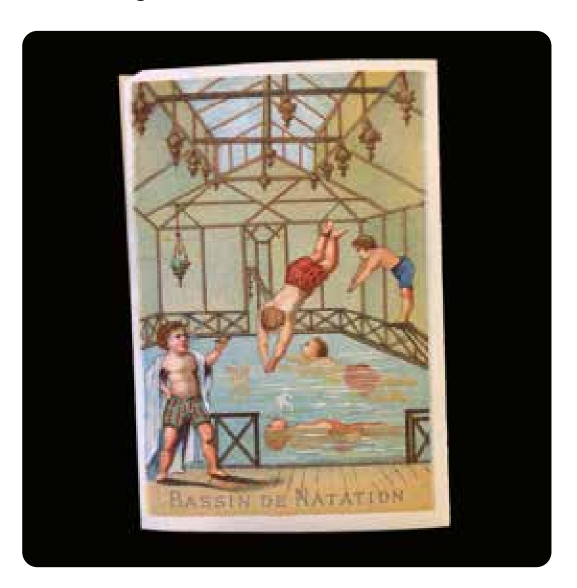




Bains Douches : l'enquête | 4:42 pm · Jun 5, 2019
@BainDouche_Hist



Avec ses nageurs…
Ils sont mignons ceux-là.





Bains Douches : l'enquête | 4:42 pm · Jun 5, 2019
@BainDouche_Hist



Plus mignons que celui sur le dépliant du cabinet de Physiothérapie et d'électrothérapie de la chaussée d'Ixelles en tout cas !



Quelques modes de traitement

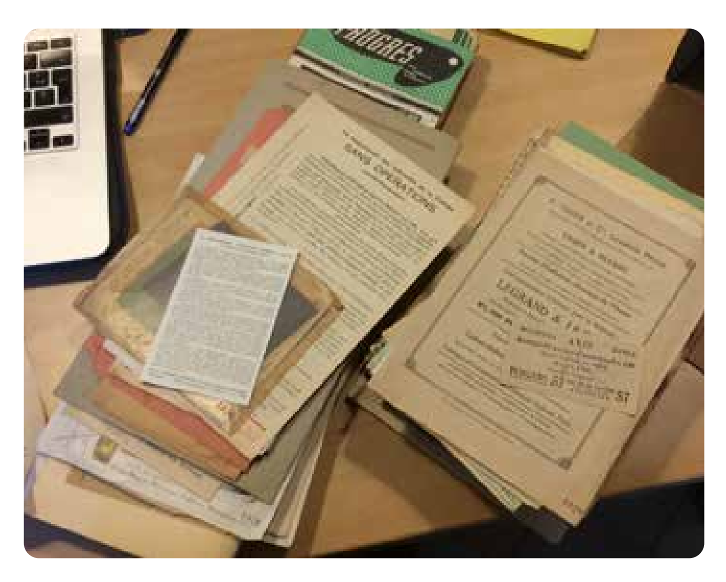


Bains Douches : l'enquête | 4:42 pm · Jun 5, 2019
@BainDouche_Hist



Je m'y perds, un peu, dans ce fond…
Le temps d'imaginer des histoires encore à faire.

Je me laisse le temps de réfléchir.





Bains Douches : l'enquête | 4:42 pm · Jun 5, 2019
@BainDouche_Hist



Alors plutôt que de me lancer dans les patentes, j'opte momentanément pour exploiter d'avantage la source des Almanachs.

En effet, avec les adresses des établissements qui s'y trouvent, on peut déboucher sur une nouvelle source intéressante : les permis de bâtir.



Bains Douches : l'enquête | 4:42 pm · Jun 5, 2019
@BainDouche_Hist



Et ce que renferment ces dossiers-là, je vous le raconte demain !

Jour 4



Bains Douches : l'enquête | 4:57 pm · Jun 6, 2019
@BainDouche_Hist



Mais d'abord, les dossiers de permis de bâtir se cherchent par adresse, sur des ordinateurs en rang sur les longues tables de la salle de lecture.



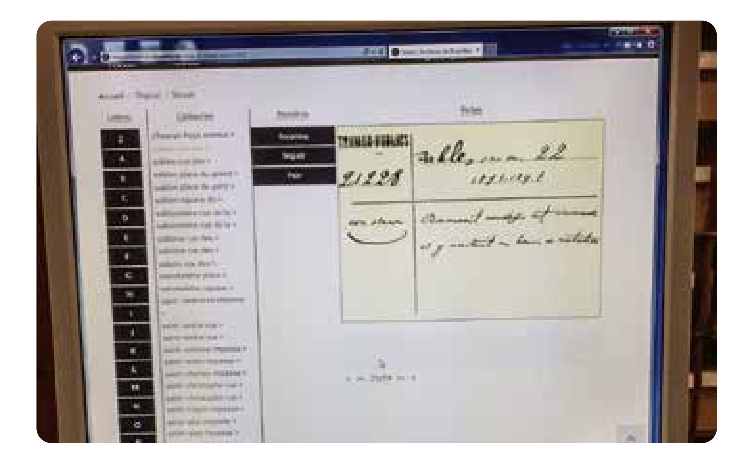


Bains Douches : l'enquête | 4:57 pm · Jun 6, 2019
@BainDouche_Hist



Par nom de rue, on trouve des fiches, numéros impaire, paire ou inconnu.

Et avec de la chance, on espère tomber sur une mention de bains…





Bains Douches : l'enquête | 4:57 pm · Jun 6, 2019
@BainDouche_Hist



… si c'est le cas, un numéro de dossier à remplir en triple exemplaire sur les fiches idoines.

Oranges dans ce cas-ci.





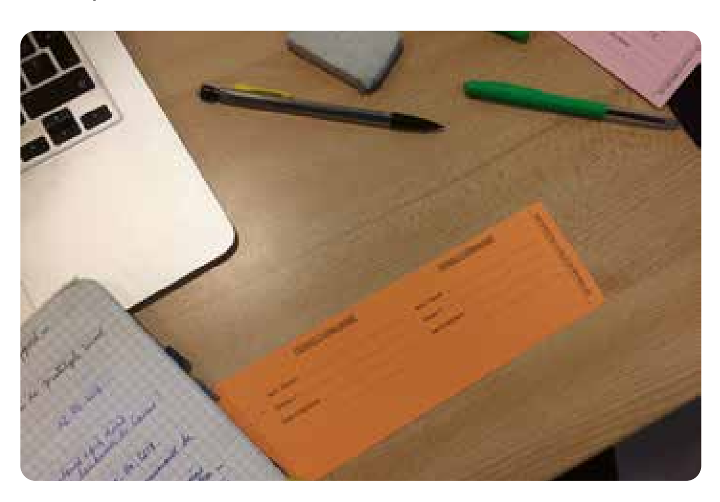
Bains Douches : l'enquête | 4:57 pm · Jun 6, 2019
@BainDouche_Hist



Recevoir un dossier d'archives c'est toujours un moment excitant.

Déjà, on a souvent attendu longtemps, de chercher, de trouver, de commander, de recevoir.

Alors quand il arrive…





Bains Douches : l'enquête | 4:57 pm · Jun 6, 2019
@BainDouche_Hist



Et puis, on ne sait jamais ce qui va se trouver à l'intérieur de la farde en papier, à l'intérieur de la boite, à l'intérieur de l'enveloppe, entre les lignes du registre.

C'est comme au touché-coulé, parfois on fait mouche et parfois pas.



Bains Douches : l'enquête | 4:57 pm · Jun 6, 2019
@BainDouche_Hist



Pour les permis d'urbanisme des bains, il y a eu trois très beaux touchés-coulés.

Celui du boulevard Anspach, de la rue de la pépinière et celui de la rue des sables.



Bains Douches : l'enquête | 4:57 pm · Jun 6, 2019
@BainDouche_Hist



Au gré des plans et des façades j'imagine les entrées, les seuils, les circuits.

Les sociabilités urbaines qui s'organisent autour d'un lieu comme les bains-douches.

Les sensations, les sons, les odeurs…



Bains Douches : l'enquête | 4:57 pm · Jun 6, 2019
@BainDouche_Hist



Ce qui me frappe, c'est l'aspect compartimenté des plans.

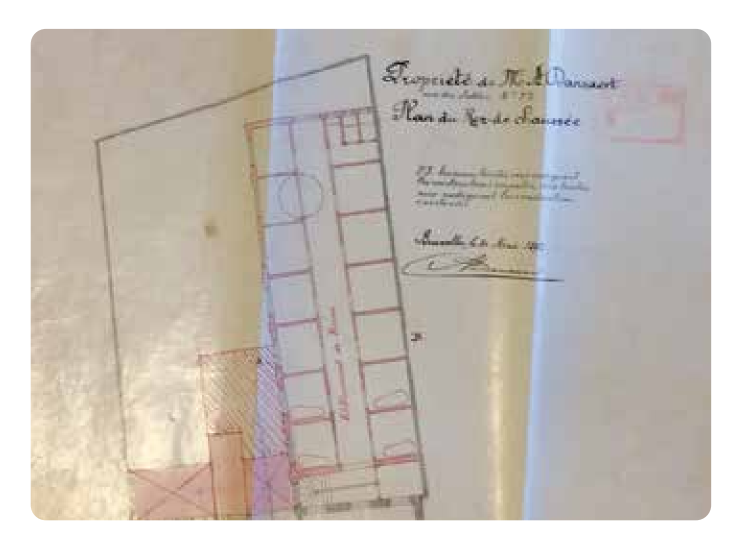
Les bains publics n'ont jamais été proches des hammams ou d'autres usages collectifs de l'eau. La nudité ne se donne pas à voir.



Bains Douches : l’enquête | 4:57 pm · Jun 6, 2019
@BainDouche_Hist



Chacun et chacune, seuls face à une eau individuelle, bien à l’abri des regards derrière la porte de sa cabine.





Bains Douches : l’enquête | 4:57 pm · Jun 6, 2019
@BainDouche_Hist



Après les permis d’urbanisme, pour bien faire, une recherche sur le moteur de recherche du centre d’archives et là, …





Bains Douches : l’enquête | 4:57 pm · Jun 6, 2019
@BainDouche_Hist



… Une nouvelle piste ! Encore ! ? Mais quelle est-elle ? Rendez-vous demain pour le savoir !

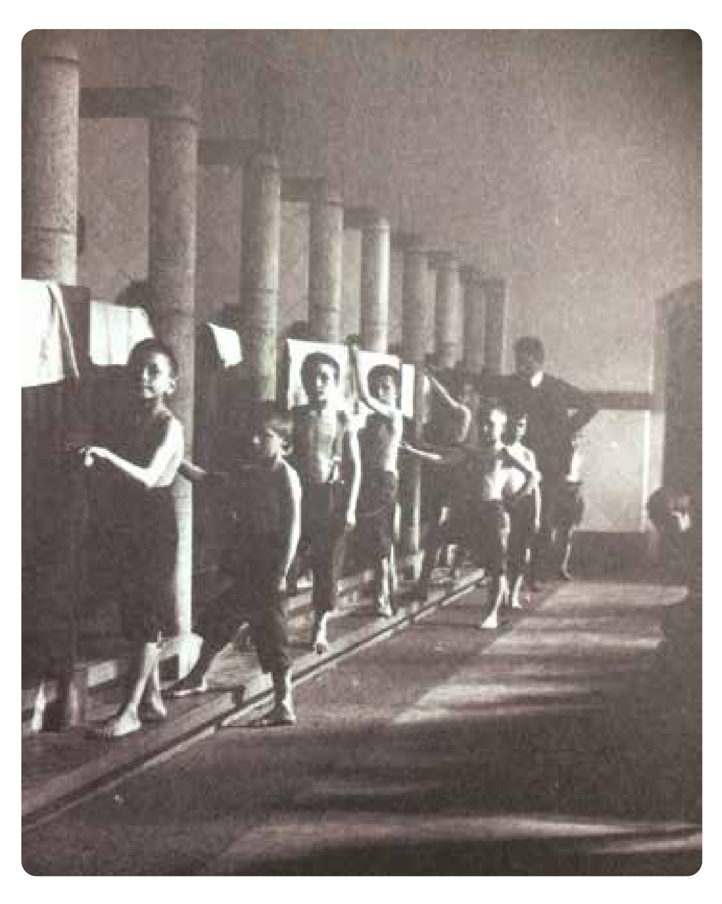
Jour 5


Bains Douches : l'enquête | 5:07 pm · Jun 7, 2019
@BainDouche_Hist


Les bains-douches dans les écoles !

L'apprentissage de la douche comme celui des mathématiques.

Les enfants comme vecteurs pour faire entrer les pratiques d'hygiène dans les ménages des classes populaires.




Bains Douches : l'enquête | 5:07 pm · Jun 7, 2019
@BainDouche_Hist


Et la question qui se forme : les bains-douches scolaires comme un modèle de bonnes pratiques ?

À creuser pour trouver la définition de ce qu'il fallait, de ce qui se devait, de ce qui se faisait…

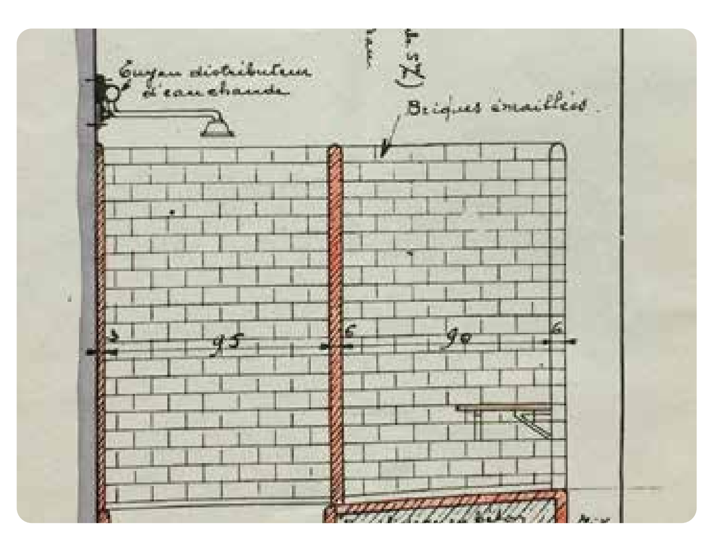


Bains Douches : l'enquête | 5:07 pm · Jun 7, 2019
@BainDouche_Hist



En attendant, la beauté d'un croquis d'architecte par le détail du carrelage métro.

À l'école n°5 de la rue de Schaerbeek, on sait maintenant qu'il y avait 8 douches, chacune pourvue d'un bac pour le savon, d'un porte-manteau en grès émaillé et d'un siège en chêne.





Bains Douches : l'enquête | 5:07 pm · Jun 7, 2019
@BainDouche_Hist



Mais je laisse en suspens les écoles. J'ai envie de m'y plonger mais ce n'est pas encore le moment. Verrouiller la cible, circonscrire l'objectif :

J'aimerais d'abord entamer un tour d'horizon plus général de l'état des bains publics avant d'en pousser la porte.



VILLE DE BRUXELLES

Service de l'Architecte

École moyenne B.
rue des Riches-Claires.

Établissement d'une salle de douches



Bains Douches : l'enquête | 5:07 pm · Jun 7, 2019

@BainDouche_Hist



Je quitte à regret la grande salle de lecture d'ou s'élèvent, entre les rayonnages, les murmures des archives et les ronronnements d'ordinateurs.

Premier plongeon au cœur du sujet. Des bains insoupçonnés qui raisonnent des sociabilités du passé.





Bains Douches : l'enquête | 5:07 pm · Jun 7, 2019

@BainDouche_Hist



En quittant la rue des tanneurs, mes pas m'entrainent vers la place du jeu de balle.

Je passe devant les bains de Bruxelles.





Bains Douches : l'enquête | 5:07 pm · Jun 7, 2019
@BainDouche_Hist



Le service de douches est un des rares de la ville encore en activité. À 2,50 € la douche et ouvert en matinée. Je passe la porte et m'aventure dans le couloir…





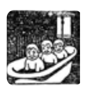
Bains Douches : l'enquête | 5:07 pm · Jun 7, 2019
@BainDouche_Hist



… « Non, non, je ne me suis pas trompée, je ne cherche pas la piscine ».

Au guichet, Viviane, un tablier de travail et un accent à elle. Elle accepte que je jette un coup d'œil aux baignoires désaffectées, il n'y a personne.





Bains Douches : l'enquête | 5:07 pm · Jun 7, 2019
@BainDouche_Hist



Et me revient en mémoire le documentaire radio « Aux douches » de @Corinne_Dbn. On y entend l'eau, le sèche-cheveux et le tintement du carrelage. Un instantané des usages en 2013. Tellement de questions encore. Qui pour tourner les robinets en 1954 ?





Bains Douches : l'enquête | 5:07 pm · Jun 7, 2019
@BainDouche_Hist



L'après 1969 et l'en-dehors de Bruxelles. Il m'en reste des choses à voir, à chercher, à trouver.

L'eau a seulement commencé de couler…







En attendant, si vous avez fréquenté des bains publics, si ces quelques lignes évoquent des souvenirs, font remonter du passé odeurs, sons et images, je serais très intéressée de les recueillir.

Sur l’adresse bainsdouches.hist@gmail.com, en commentaire du blog ou sur twitter, n’hésitez pas à réagir, à déposer quelques pans de votre mémoire savonneuse.

À très vite pour la prochaine saison !



SAISON 2

PAYSAGE CARRELAGE

1 - 6 juillet 2019

Jour 1



Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Jul 1, 2019
@BainDouche_Hist



Nouvelle première semaine du mois, nouvelle saison, nouveaux épisodes…

C'est parti !



Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Jul 1, 2019
@BainDouche_Hist



Bon, alors…

Si des sources sont disponibles pour Bruxelles centre, qu'en est-il des autres localités ?

J'imagine bien qu'il n'y avait pas que dans la capitale qu'on trouvait du carrelage émaillé et de la robinetterie prête à l'emploi…





Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Jul 1, 2019
@BainDouche_Hist



Il y a bien quelques ouvrages et articles concernant certaines villes, Liège et Mons notamment…



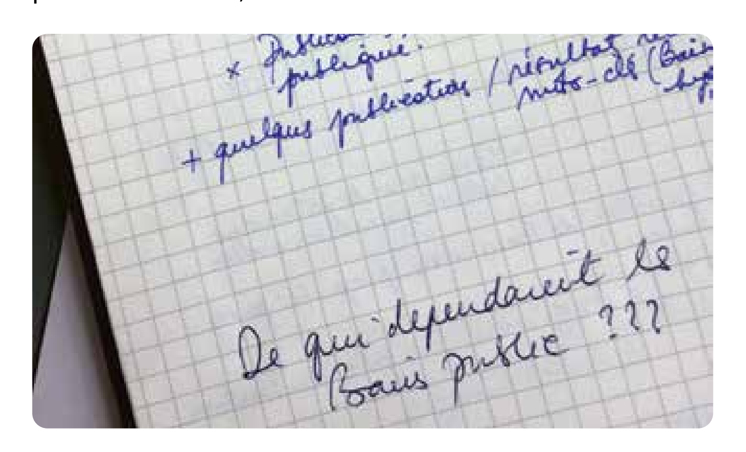


Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Jul 1, 2019
@BainDouche_Hist



Mais la question c'est : de quelles instances dépendaient les bains publics ?

Pouvoir central, communal, régional… En espérant que la réponse m'oriente vers des centres d'archives détenteurs de précieuses sources, nourriture de l'historien.





Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Jul 1, 2019
@BainDouche_Hist



Pour l'avoir déjà croisé dans des recherches antérieures, la première idée qui me vient est celle du CSHP (Conseil supérieur d'hygiène publique, pour les non-initiés).

Ce conseil est pensé au milieu du 19ᵉ siècle.



Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Jul 1, 2019
@BainDouche_Hist



Porté par le mouvement hygiéniste des années 1840-1850, il est un organe consultatif du pouvoir central.

En gros, il lui dit ce qui serait bien de mettre en place.

Comme j'envoie des mails qui restent sans réponse sur la localisation de ses archives, je me rabats sur ce livre.



Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Jul 1, 2019
@BainDouche_Hist



L'autrice fait un petit topo « hygiène personnelle ».

Jusqu'ici, rien de nouveau sous les tropiques, mais elle mentionne plusieurs rapports du CSHP qui m'ont l'air intéressants.



Bains publics, douches et bassins de natation

L'eau courante restait néanmoins à l'état de rêve lointain pour la classe ouvrière et la classe moyenne. Le Conseil supérieur d'hygiène publique connaissait le problème. Non seulement il fallait beaucoup d'effort et de temps pour acheminer et chauffer l'eau, mais l'exiguïté des maisons n'offrait en outre pas l'intimité nécessaire pour prendre un bain. Le Conseil n'en continuait pas moins d'insister sur l'impérieuse nécessité d'une toilette minutieuse régulière dans le cadre d'une bonne hygiène personnelle, y compris celle des ouvriers. Car un corps propre appelait aussi une maison propre. Selon le Conseil supérieur d'hygiène publique, un bain régulier débouchait indirectement sur l'entretien correct de son logement.

Dès 1900, le Conseil se mit à promouvoir ardemment la construction de bains publics communaux auprès du pouvoir central. Dans un rapport daté du 26 avril 1900, le Conseil soulignait par exemple que les familles qui ne disposaient pas de l'eau courante devaient, comme les autres, avoir la possibilité de se laver. Le Conseil privilégiait les douches, qui consommaient moins d'eau et étaient donc plus avantageuses. La douche était en outre plus hygiénique du fait que l'eau souillée s'évacuait immédiatement et qu'elle permettait une utilisation généreuse du savon. Les frais d'installation étaient également moins élevés pour une douche que pour une baignoire. Au tournant du siècle,



Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Jul 1, 2019
@BainDouche_Hist



Et ce qui est pratique c'est qu'on peut trouver ces rapports à la KBR (Koninklijke Biblioteek/thèque Royale) ou aux AGR (Archives générales du Royaume).



Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Jul 1, 2019
@BainDouche_Hist



Je lis aussi ce livre pour essayer de comprendre à qui reviennent l'initiative et la gestion des bains publics.

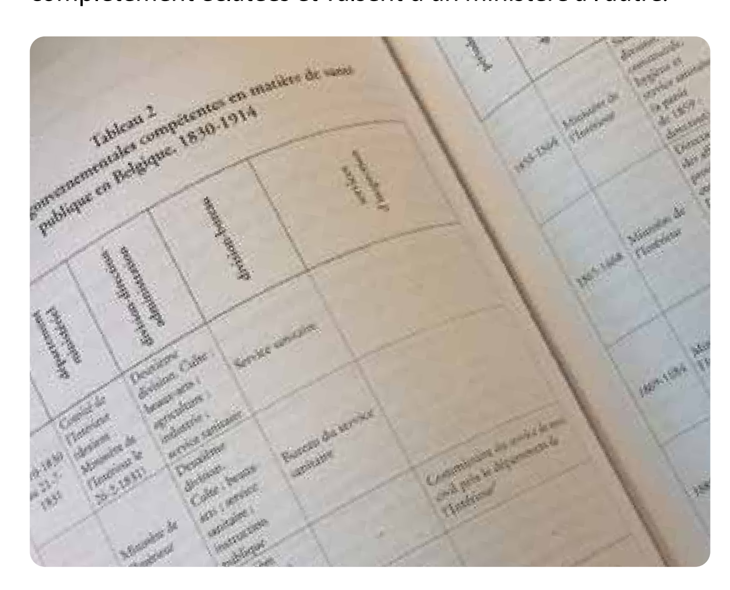




Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Jul 1, 2019
@BainDouche_Hist



Et franchement, c'est le carnage. En Belgique, au niveau du pouvoir central, les compétences en matière d'hygiène sont complètement éclatées et valsent d'un ministère à l'autre.





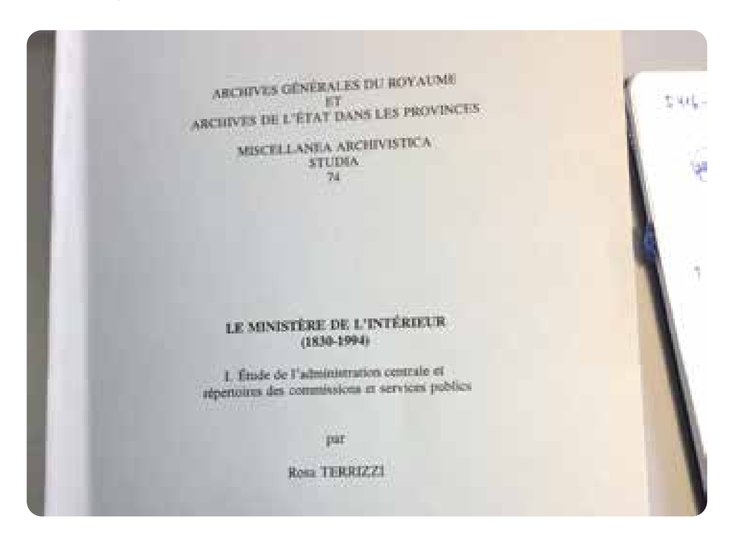
Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Jul 1, 2019
@BainDouche_Hist



Dans le même temps, je consulte aussi tous les guides des AEP (archives de l'état dans les provinces).

Histoire de voir s'il n'existe pas, par hasard, quelque part, un fonds fabuleux intitulé « bains-douches : fréquentation ».

Mais, là, je rêve complètement.



ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME
ET
ARCHIVES DE L'ÉTAT DANS LES PROVINCES

MISCELLANEA ARCHIVISTICA
STUDIA
74

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
(1830-1994)

I. Étude de l'administration centrale et répertoires des commissions et services publics

par

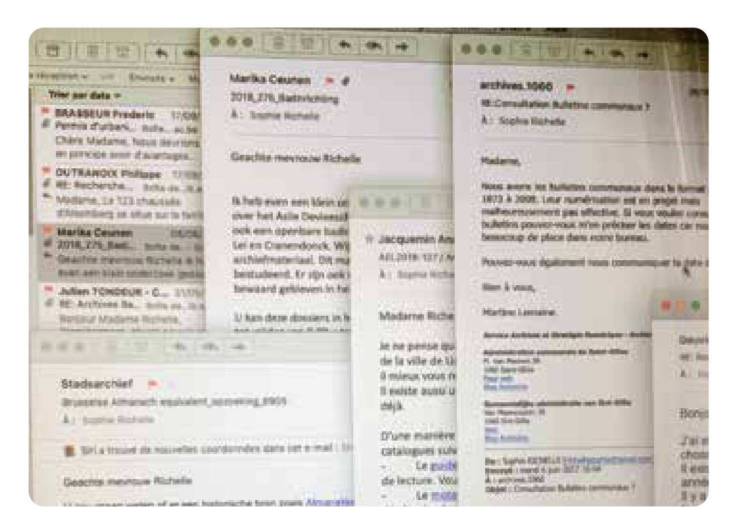
Rosa TERRIZZI



Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Jul 1, 2019
@BainDouche_Hist



J'envoie des mails tous azimuts à toutes les archives communales des villes de Belgique.

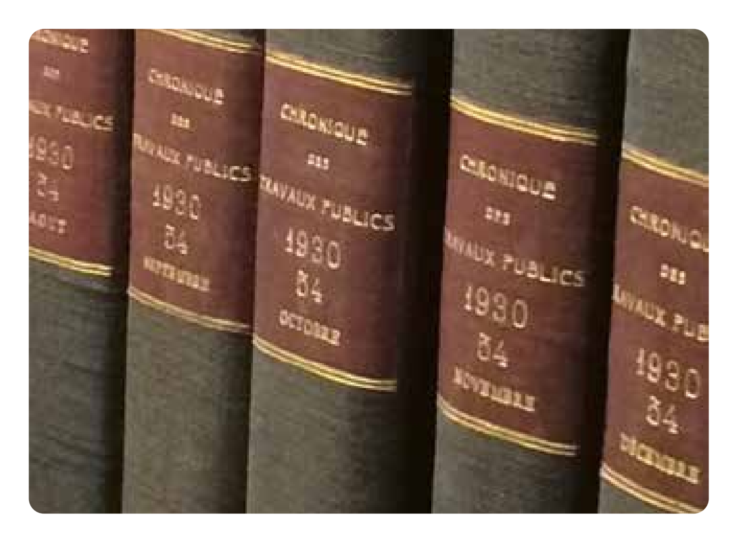




Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Jul 1, 2019
@BainDouche_Hist



La revue « Chronique des travaux publics » aussi, ça pourrait peut-être être une piste ?



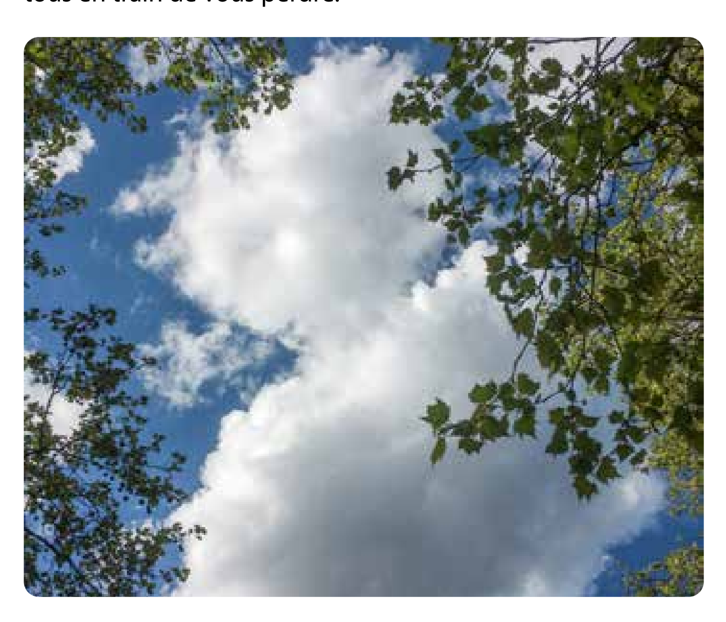


Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Jul 1, 2019
@BainDouche_Hist



Heu…Bon…

Là, je crois qu'il est temps de faire une pause parce que je suis tous en train de vous perdre.



Jour 2



Bains Douches : l'enquête | 4:24 pm · Jul 2, 2019
@BainDouche_Hist

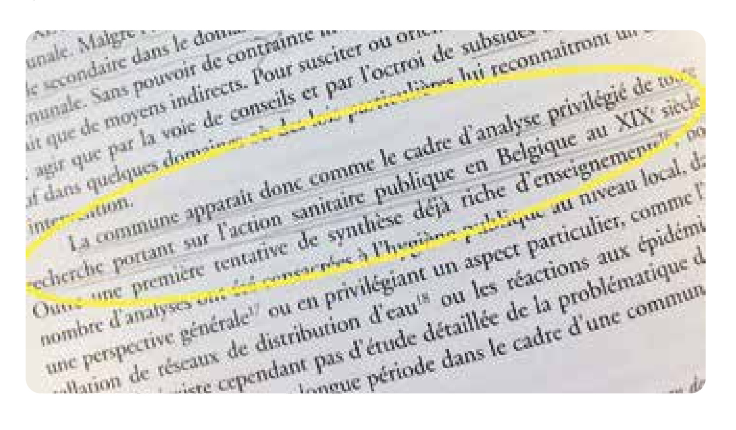


Et puis je relis cette phrase de Laurent Honnoré.

Voilà, c'est dit.

Je ne le trouverai pas ce fonds d'archive merveilleux, circonscrit, localisé, simple.

Ça n'existe pas.



unale. Malgré ... le domai...
le secondaire dans le dom...
munale. Sans pouvoir de contrainte ...
it que de moyens indirects. Pour susciter ou orien...
agir que par la voie de conseils et par l'octroi de subsides ...
if dans quelques domaines ... lui reconnaîtront un ...
intervention.
La commune apparaît donc comme le cadre d'analyse privilégié de to...
recherche portant sur l'action sanitaire publique en Belgique au XIXe siècle
Outre une première tentative de synthèse déjà riche d'enseignements, po...
nombre d'analyses ont été consacrées à l'hygiène publique au niveau local, d...
une perspective générale[17] ou en privilégiant un aspect particulier, comme l'...
allation de réseaux de distribution d'eau[18] ou les réactions aux épidémi...
...iste cependant pas d'étude détaillée de la problématique d...
longue période dans le cadre d'une commun...

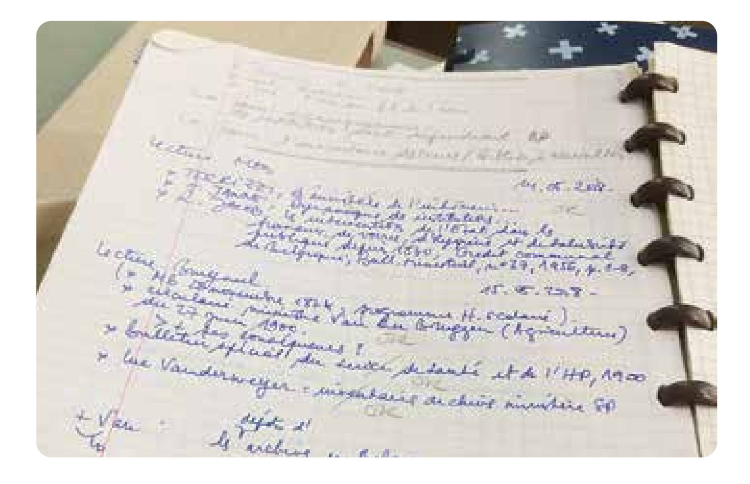


Bains Douches : l'enquête | 4:24 pm · Jul 2, 2019
@BainDouche_Hist



Alors reprenons…

En gros, j'essaye de faire l'inventaire des établissements de bains-douches entre 1850 et 2000 dans les villes belges.





Bains Douches : l'enquête | 4:24 pm · Jul 2, 2019
@BainDouche_Hist



C'est pas facile parce que les établissements privés, personne ne leur a dit : « gardez précieusement vos archives, une historienne en 2019 se penchera peut-être sur le sujet et elle aurait aimé savoir, qui venait se laver chez vous, quand et comment ».



Bains Douches : l'enquête | 4:24 pm · Jul 2, 2019
@BainDouche_Hist



Et les établissements publics, comme la plupart des matières reliées à l'hygiène, ils dépendaient des autorités communales. Et au niveau communal, c'est bien connu, le premier poste qu'on supprime c'est celui de l'archiviste. Alors c'est un peu la loterie de qui aura, ou non, gardé ses archives.

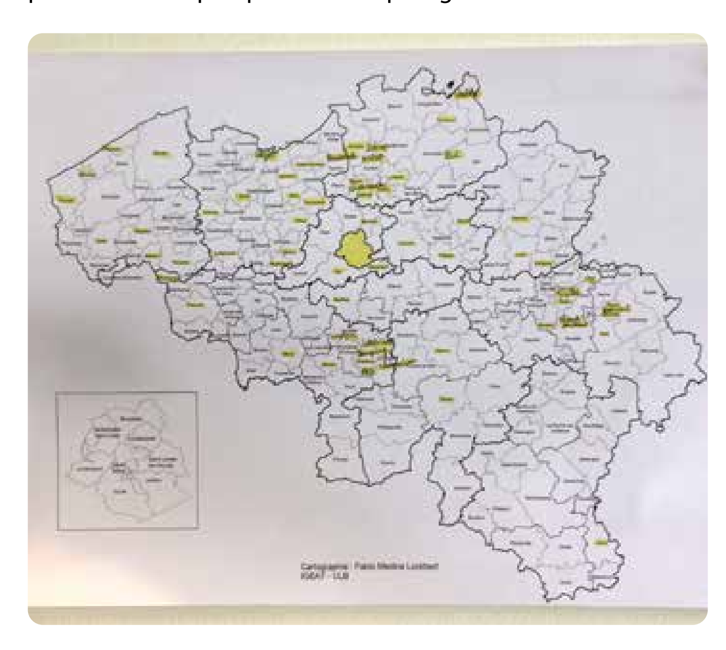


Bains Douches : l'enquête | 4:24 pm · Jul 2, 2019
@BainDouche_Hist



Je me fais à l'idée : faire le tour du pays en train pour dépouiller des fonds d'archives sur papiers non classés.

Mais avant ça, j'aimerais quand même essayer d'y voir un peu plus clair avec quelques sources plus générales.





Bains Douches : l'enquête | 4:24 pm · Jul 2, 2019
@BainDouche_Hist



Direction le centre-ville, Mont des Arts et le bâtiment de la @Kbrbe aussi grand à lui tout seul qu'un pâté de maison.

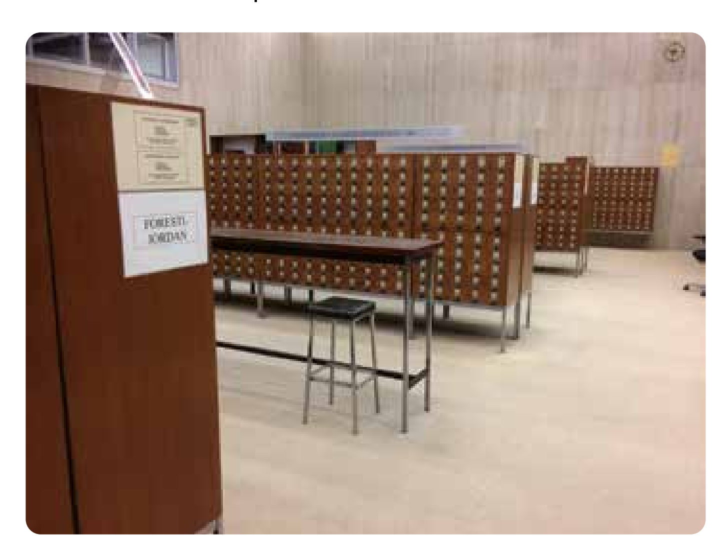




Bains Douches : l'enquête | 4:24 pm · Jul 2, 2019
@BainDouche_Hist



La @Kbrbe, c'est 28.000 m³ de béton armé et 3000 tonnes d'aciers. Un monde qui s'est arrêté dans les années 1970.





Bains Douches : l'enquête | 4:24 pm · Jul 2, 2019
@BainDouche_Hist



C'est un des rares bâtiments où les toilettes sont aussi vastes qu'un studio…





Bains Douches : l'enquête | 4:24 pm · Jul 2, 2019
@BainDouche_Hist



… où des légumes poussent sur le toit…





Bains Douches : l'enquête | 4:24 pm · Jul 2, 2019
@BainDouche_Hist



… et où il faut encore faire des recherches sur fiches perforées dans des tiroirs à trous.





Bains Douches : l'enquête | 4:24 pm · Jul 2, 2019
@BainDouche_Hist



Grande découverte, ma qualité de chercheuse me donne droit à une place attitrée dans la salle des chercheurs. Je peux y laisser des livres et des affaires et ne plus me battre pour une place en période d'examen. La classe.

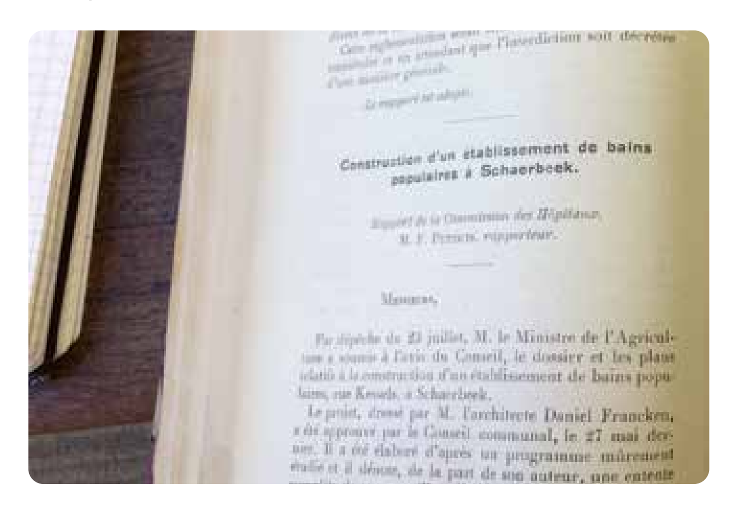




Bains Douches : l'enquête | 4:24 pm · Jul 2, 2019
@BainDouche_Hist



Mauvaise nouvelle par contre, la collection des rapports du CSHP est incomplète. Mais je peux quand même me plonger dans plusieurs bains.



Construction d'un établissement de bains populaires à Schaerbeek.

Messieurs,

Par dépêche du 23 juillet, M. le Ministre de l'Agriculture a soumis à l'avis du Conseil, le dossier et les plans relatifs à la construction d'un établissement de bains populaires, rue Kessels, à Schaerbeek.

Le projet, dressé par M. l'architecte Daniel Francken, a été approuvé par le Conseil communal, le 27 mai dernier. Il a été élaboré d'après un programme mûrement étudié et il dénote, de la part de son auteur, une entente

---



Bains Douches : l'enquête | 4:24 pm · Jul 2, 2019
@BainDouche_Hist



Le CSHP analysait des projets de bains-douches et a fait des commentaires sur les plans de construction, d'aménagement, de matériaux…

Ce n'est pas vraiment encore clair si ce sont restés des projets ou s'ils ont été construits.

Mais n'empêche,



Construction de deux chalets de bains-douches à Mons.

Messieurs,

L'administration du Bureau de bienfaisance de la ville de Mons a décidé la construction de deux chalets de bains-douches dans deux quartiers populaires et elle a obtenu, à cet effet, de l'administration communale, la concession de deux terrains situés aux extrémités opposées de la ville, au centre de deux groupes importants d'habitations ouvrières, l'un rue Malplaquet, l'autre rue des Trois-Boudins.

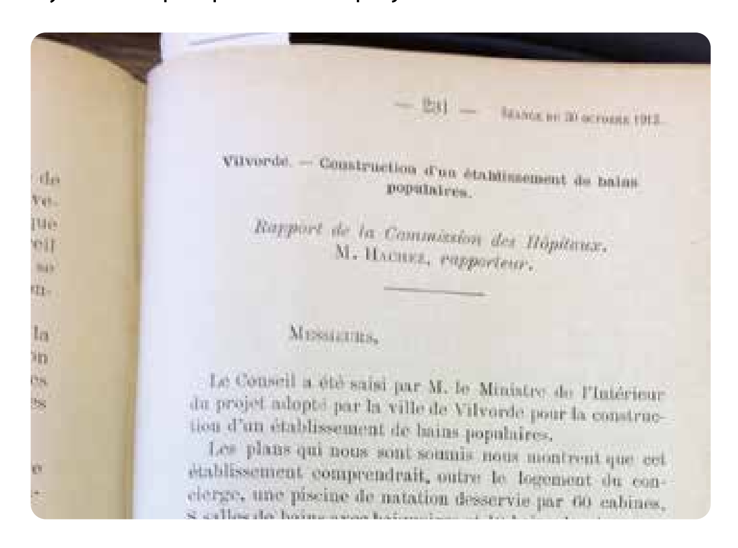


Bains Douches : l'enquête | 4:24 pm · Jul 2, 2019
@BainDouche_Hist



À Schaerbeek, Mons, Tournai, Vilvorde, Turnhout…

Il y en a eu quelques-uns des projets de bains-douches.



Vilvorde. — Construction d'un établissement de bains populaires.

Rapport de la Commission des Hôpitaux.
M. Hachez, *rapporteur.*

Messieurs,

Le Conseil a été saisi par M. le Ministre de l'Intérieur du projet adopté par la ville de Vilvorde pour la construction d'un établissement de bains populaires.

Les plans qui nous sont soumis nous montrent que cet établissement comprendrait, outre le logement du concierge, une piscine de natation desservie par 60 cabines,

---



Bains Douches : l'enquête | 4:24 pm · Jul 2, 2019
@BainDouche_Hist



Pour compléter la série, direction les AGR ou, autrement dit, les Archives Générales du Royaume.

Juste derrière la place du Sablon, on dirait qu'elles sont cachées, à l'abri, dans un recoin de la ville.





Bains Douches : l'enquête | 4:24 pm · Jul 2, 2019
@BainDouche_Hist



On se croirait même un peu dans ce que j'imagine être l'ex-Union Soviétique.

Mais peu importe en vrai, parce qu'à l'intérieur…



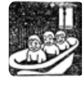


Bains Douches : l'enquête | 4:24 pm · Jul 2, 2019
@BainDouche_Hist



… on tombe sur deux textes fantastiques.





Bains Douches : l'enquête | 4:24 pm · Jul 2, 2019
@BainDouche_Hist



Ça vous a mis l'eau à la douche ?

Rendez-vous demain pour découvrir ces archives mystères…

Jour 3



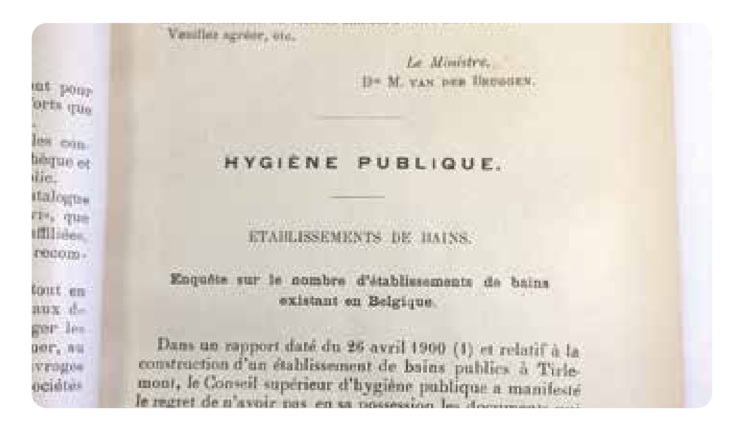
Bains Douches : l'enquête | 3:35 pm · Jul 3, 2019
@BainDouche_Hist



Aux AGR on trouve :

De un,

une « enquête sur le nombre d'établissements de bains existant en Belgique » datant de 1900, dans le bulletin de l'administration du service de santé et de l'hygiène.



Veuillez agréer, etc.

Le Ministre,
Dr M. VAN DER BRUGGEN.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

ÉTABLISSEMENTS DE BAINS.

Enquête sur le nombre d'établissements de bains existant en Belgique.

Dans un rapport daté du 26 avril 1900 (1) et relatif à la construction d'un établissement de bains publics à Tirlemont, le Conseil supérieur d'hygiène publique a manifesté le regret de n'avoir pas en sa possession les documents ...

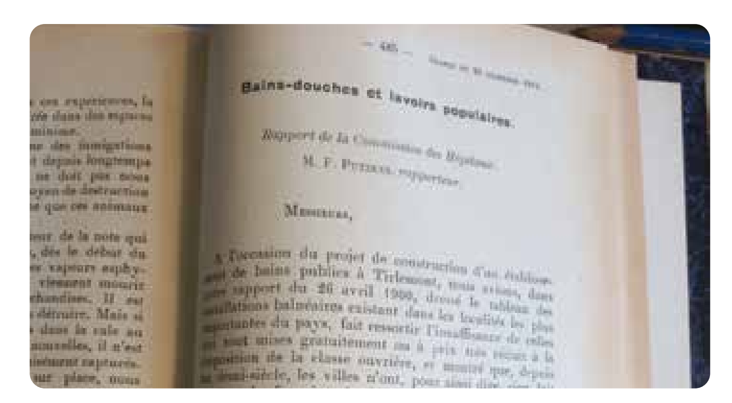


Bains Douches : l'enquête | 3:35 pm · Jul 3, 2019
@BainDouche_Hist



De deux,

la suite de cette enquête dans le volume 13 des rapports du CSHP avec la création de normes auxquelles devront se soumettre les communes qui voudront bénéficier des subsides octroyés par les pouvoirs central et régional.



Bains-douches et lavoirs populaires.

Messieurs,

A l'occasion du projet de construction d'un établissement de bains publics à Tirlemont, ... rapport du 26 avril 1900, ... installations balnéaires existant dans les localités les plus importantes du pays, fait ressortir l'insuffisance de celles ... mises gratuitement ou à prix très réduit à la disposition de la classe ouvrière, ... demi-siècle, les villes n'ont, ...



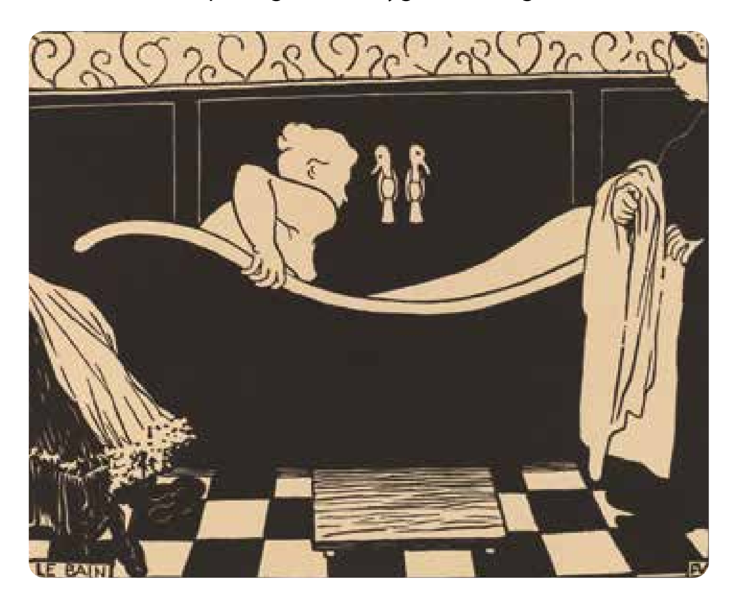
Bains Douches : l'enquête | 3:35 pm · Jul 3, 2019
@BainDouche_Hist



J'ai la sensation de tenir quelque chose, un tournant, une charnière.

Une première étape de l'extraordinaire au quotidien.

La condition du passage d'une hygiène bourgeoise…





Bains Douches : l'enquête | 3:35 pm · Jul 3, 2019
@BainDouche_Hist



… à celle populaire.

Des établissements de bains privés à prix couteux, à ceux communaux à prix modestes et gratuits.





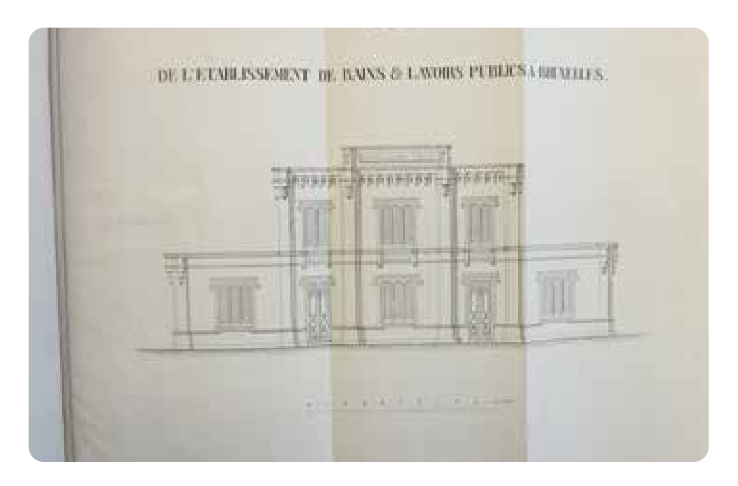
Bains Douches : l'enquête | 3:35 pm · Jul 3, 2019
@BainDouche_Hist



Alors au premier plan, la question des subsides.

Et mon raisonnement :

Tant qu'ils sont là c'est la possibilité d'exister pour des infrastructures publiques, à destination de tous et non rentables par définition.



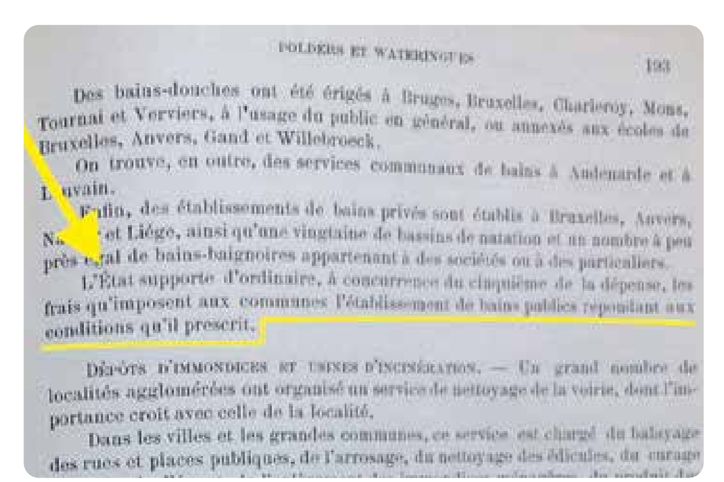


Bains Douches : l'enquête | 3:35 pm · Jul 3, 2019
@BainDouche_Hist



De retour à la @Kbrbe, je retrouve une mention de ces subsides pour la création de bains-douches en 1912.

En principe, l'état intervient à hauteur d'un cinquième de la dépense si le projet correspond aux directives du CSHP.



POLDERS ET WATERINGUES 193

Des bains-douches ont été érigés à Bruges, Bruxelles, Charleroy, Mons, Tournai et Verviers, à l'usage du public en général, ou annexés aux écoles de Bruxelles, Anvers, Gand et Willebroeck.

On trouve, en outre, des services communaux de bains à Audenarde et à Louvain.

Enfin, des établissements de bains privés sont établis à Bruxelles, Anvers, Namur et Liége, ainsi qu'une vingtaine de bassins de natation et un nombre à peu près égal de bains-baignoires appartenant à des sociétés ou à des particuliers.

L'État supporte d'ordinaire, à concurrence du cinquième de la dépense, les frais qu'imposent aux communes l'établissement de bains publics répondant aux conditions qu'il prescrit.

DÉPÔTS D'IMMONDICES ET USINES D'INCINÉRATION. — Un grand nombre de localités agglomérées ont organisé un service de nettoyage de la voirie, dont l'importance croît avec celle de la localité.

Dans les villes et les grandes communes, ce service est chargé du balayage des rues et places publiques, de l'arrosage, du nettoyage des édicules, du curage



Bains Douches : l'enquête | 3:35 pm · Jul 3, 2019
@BainDouche_Hist



En 1926 aussi…

Eu égard à la situation financière du pays, le département de l'Intérieur et de l'Hygiène n'intervient plus dans la dépense afférente à l'établissement de citernes à purin et de fosses à fumier; cette décision a fait l'objet de la circulaire du 29 mars 1922.

Bains. — Il existe des établissements de bains communaux, comprenant piscine de natation, salle de douches, bains-baignoires, bains par aspersion, etc., à Ixelles, Saint-Gilles et Schaerbeek.

Des bassins de natation, presque tous à l'air libre, ont été établis par les administrations communales d'Alost, Anvers, Bruges, Bruxelles, Charleroi, Courtrai, Dinant, Gand, Hasselt, Liège, Malines, Menin, Mons, Namur, Ostende, Spa, Tilff, Tournai, Verviers et Ypres.

Des bains-douches ont été érigés à Bruges, Bruxelles, Charleroi, Mons, Tournai et Verviers, à l'usage du public en général, ou annexés aux écoles de Bruxelles, Anvers, Gand et Willebroeck.

On trouve, en outre, des services communaux de bains à Audenarde et à Louvain.

Enfin, des établissements de bains privés sont établis à Bruxelles, Anvers, Namur et Liège ainsi qu'une vingtaine de bassins de natation et un nombre à peu près égal de bains-baignoires appartenant à des sociétés ou à des particuliers.

L'État supporte d'ordinaire à concurrence du cinquième de la dépense les frais qu'imposent aux communes l'établissement de bains publics répondant aux conditions qu'il prescrit.

Dépôts d'immondices et usines d'incinération. — Un grand nombre de localités agglomérées ont organisé un service de nettoyage de la voirie dont l'importance croît avec celle de la localité.

Dans les villes et les grandes communes ce service est chargé du balayage des rues et places publiques, de l'arrosage, du nettoyage des édicules, du curage des regards d'égout

---



Bains Douches : l'enquête | 3:35 pm · Jul 3, 2019
@BainDouche_Hist



… et encore en 1938.

Mais après…





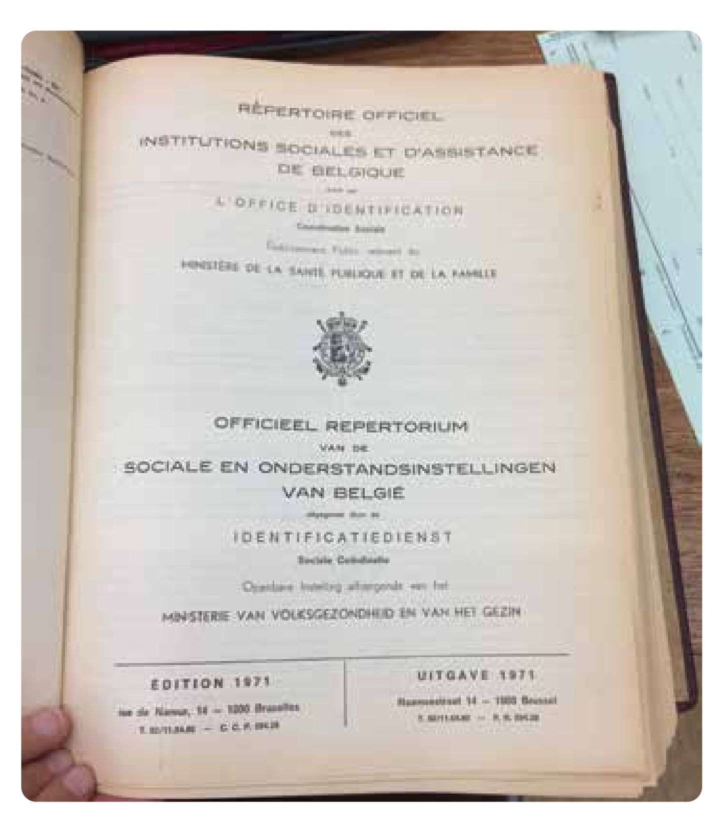
Bains Douches : l’enquête | 3:35 pm · Jul 3, 2019
@BainDouche_Hist



… plus rien.

Plus d’ouvrage général sur l’état sanitaire du pays et rien dans le « Répertoire officiel des institutions sociales et d’assistance de Belgique ».

Ça me paraît impossible. Sans doute je cherche mal mais je me sens coincée.



RÉPERTOIRE OFFICIEL
INSTITUTIONS SOCIALES ET D’ASSISTANCE
DE BELGIQUE
L’OFFICE D’IDENTIFICATION
MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA FAMILLE

OFFICIEEL REPERTORIUM
VAN DE
SOCIALE EN ONDERSTANDSINSTELLINGEN
VAN BELGIË
IDENTIFICATIEDIENST
MINISTERIE VAN VOLKSGEZONDHEID EN VAN HET GEZIN

EDITION 1971	UITGAVE 1971



Bains Douches : l’enquête | 3:35 pm · Jul 3, 2019
@BainDouche_Hist



Je reste en suspens.

J’écoute le souffle d’air de la salle des chercheurs et le bruit des chaussures de la bibliothécaire.

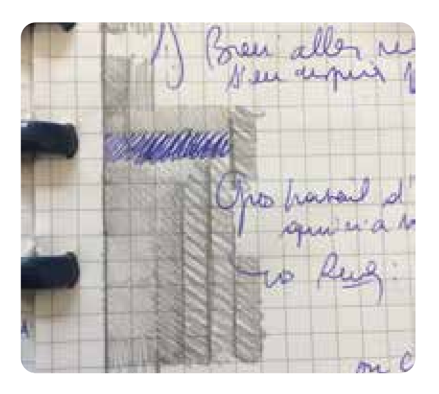




Bains Douches : l'enquête | 3:35 pm · Jul 3, 2019
@BainDouche_Hist



Je fais un peu de coloriage aussi. Ça peut avoir des effets thérapeutiques chez moi.



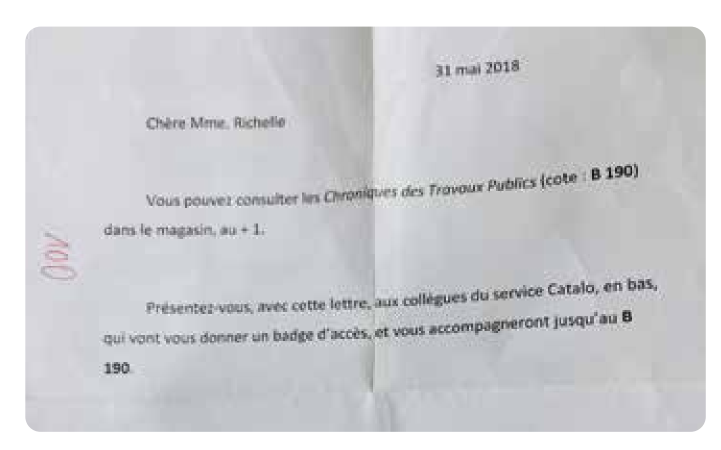


Bains Douches : l'enquête | 3:35 pm · Jul 3, 2019
@BainDouche_Hist



En attendant une bonne idée, je me renseigne sur la revue « Chronique des travaux publics ».

Une publication intercommunale qui publiait notamment les avis d'adjudications.



31 mai 2018

Chère Mme. Richelle

Vous pouvez consulter les *Chroniques des Travaux Publics* (cote : B 190) dans le magasin, au + 1.

Présentez-vous, avec cette lettre, aux collègues du service Catalo, en bas, qui vont vous donner un badge d'accès, et vous accompagneront jusqu'au B 190



Bains Douches : l'enquête | 3:35 pm · Jul 3, 2019
@BainDouche_Hist



Et ça, je vous le raconte demain !

#chroniquestravauxpublics #fun #exciting

Jour 4



Bains Douches : l'enquête | 4:11 pm · Jul 4, 2019
@BainDouche_Hist



Les Chroniques des travaux publics m'entrainent dans les entrailles de la @Kbrbe.

Cette tasse doit avoir été oubliée là depuis au moins 50 ans…





Bains Douches : l'enquête | 4:11 pm · Jul 4, 2019
@BainDouche_Hist



Face à l'étagère, le nombre de volumes, sans table des matières et sans entrées par mot clé me désespère.

Non, je ne me lancerai pas dans ce dépouillement sans fin.





Bains Douches : l'enquête | 4:11 pm · Jul 4, 2019
@BainDouche_Hist



Alors je divague sur la toile. Ça va de ce genre, à ce genre de digressions. C'est sans fin.



Bains Douches : l'enquête | 4:11 pm · Jul 4, 2019
@BainDouche_Hist



Ho la poisse ! Je découvre ici que Stéphane Bern s'est déjà penché sur les bains-douches.



Bains Douches : l'enquête | 4:11 pm · Jul 4, 2019
@BainDouche_Hist



Je découvre aussi dans un ancien JT que le problème de la rareté des bains-douches et de la disparition de ce service public lié aux grandes villes ne date pas d'aujourd'hui. Il y a presque 30 ans, la RTBF parlait déjà de leur disparition et de leur nécessité.



Bains Douches : l'enquête | 4:11 pm · Jul 4, 2019
@BainDouche_Hist



Et puis tout d'un coup, une idée. Peut-être c'est la chaleur moite de la salle de lecture de la @Kbrbe que je fuis et l'air conditionné de la salle des journaux qui m'attire ?



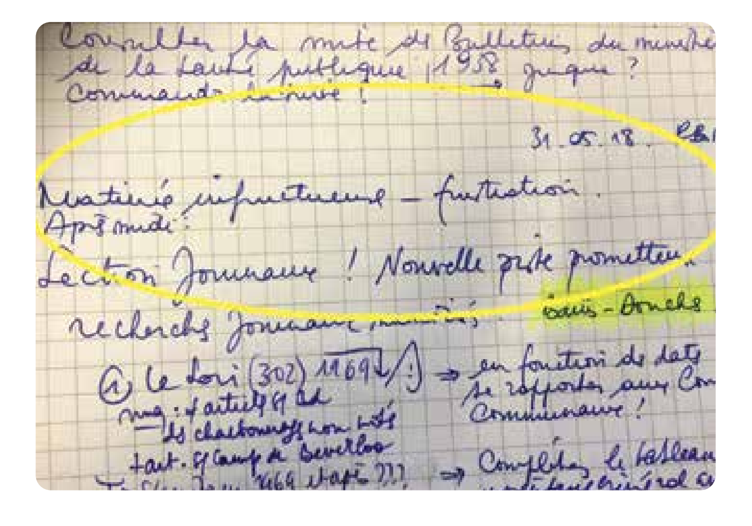


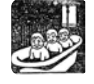
Bains Douches : l'enquête | 4:11 pm · Jul 4, 2019
@BainDouche_Hist



En tous cas, ça fait mouche.

Dans mon carnet je note cette phrase





Bains Douches : l'enquête | 4:11 pm · Jul 4, 2019
@BainDouche_Hist



Entre 1831 et 1950, parmi des millions de pages, la fonction de recherche en plein texte me permet de repérer les occurrences de bains-douches.

#BelgicaPress @Kbrbe





Bains Douches : l'enquête | 4:11 pm · Jul 4, 2019
@BainDouche_Hist



Il y en a un paquet. Il faut juste slalomer entre les erreurs d'océrisation et les mots-clés français et néerlandais. Je les liste, je les passe en revue et au peigne fin.





Bains Douches : l'enquête | 4:11 pm · Jul 4, 2019
@BainDouche_Hist



Dans les journaux, les bains-douches prennent toutes les formes.

Publics, communaux, balnéaires, ils font peur, on les salue, dans les charbonnages, les écoles, en baignoire, par aspersion…



LE JOUR DU MÉDECIN

…S BAINS - DOUCHES

Parmi les mesures d'hygiène capables d'assurer l'état de santé, il n'en est pas qui ait fait plus certainement leurs preuves que celles qui ont trait à la propreté individuelle.

A l'entretien de la peau (comme dit le professeur M. Herman dans son remarquable *Précis de Technologie sanitaire*) revient une place prééminente parmi les soins corporels indispensables. Le revêtement cutané, en effet, ne constitue …

UN VER… CELEB…

RETOURNERA… ITALI…

GESTE FRA…



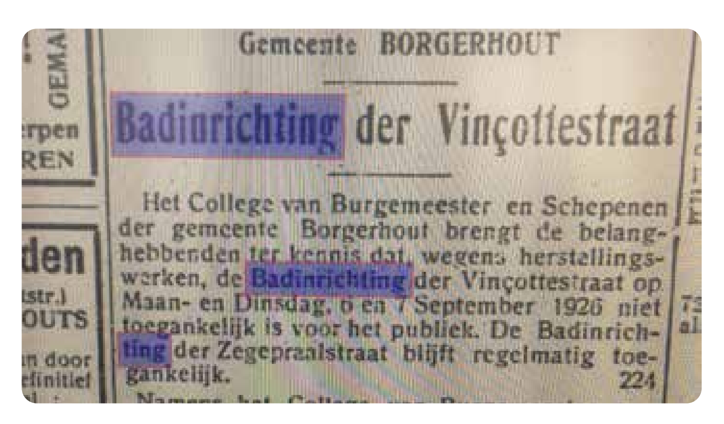
Bains Douches : l'enquête | 4:11 pm · Jul 4, 2019
@BainDouche_Hist



Surtout, je découvre les bains-douches flamands.

Anvers et Gand…

Ça me donne envie de prendre le train.



Gemeente BORGERHOUT

Badinrichting der Vinçottestraat

Het College van Burgemeester en Schepenen der gemeente Borgerhout brengt de belanghebbenden ter kennis dat, wegens herstellingswerken, de Badinrichting der Vinçottestraat op Maan- en Dinsdag, 6 en 7 September 1926 niet toegankelijk is voor het publiek. De Badinrichting der Zegepraalstraat blijft regelmatig toegankelijk.
224



Bains Douches : l'enquête | 4:11 pm · Jul 4, 2019
@BainDouche_Hist



Dans le Drapeau rouge et le Peuple, deux journaux communiste et socialiste, je découvre une nouvelle facette des bains-douches.

Ceux des charbonnages.



L'état repoussant de la salle de bain

(De notre correspondant)

Les bains-douches du Rieu-du-Cœur desservent deux puits : le siège Sainte-Placide ; le siège n. 2

L'état de ces bains-douches n'est pas du tout satisfaisant : il y a fait sale, crasseux ; il y manque d'air.

L'unique couloir qui précède la salle de bain est toujours bourré d'ouvriers ; les uns sortant après s'être nettoyés, les autres re-

---



Bains Douches : l'enquête | 4:11 pm · Jul 4, 2019
@BainDouche_Hist



Et de ceux-là, je vous en parle demain !

Jour 5

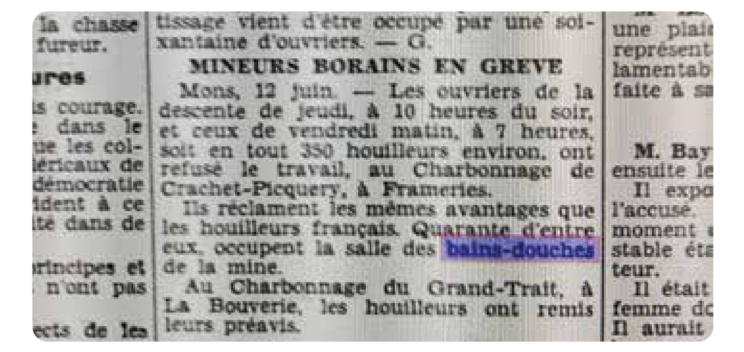


Bains Douches : l'enquête | 11:26 am · Jul 6, 2019
@BainDouche_Hist



Inscrits légalement comme obligation patronale à partir de 1911, ils peuvent être et sont revendiqués.

Dans les mines, ils sont le lieu de communication, d'occupation et de grèves.



tissage vient d'être occupé par une soixantaine d'ouvriers. — G.

MINEURS BORAINS EN GREVE

Mons, 12 juin. — Les ouvriers de la descente de jeudi, à 10 heures du soir, et ceux de vendredi matin, à 7 heures, soit en tout 350 houilleurs environ, ont refusé le travail, au Charbonnage de Crachet-Picquery, à Frameries.

Ils réclament les mêmes avantages que les houilleurs français. Quarante d'entre eux occupent la salle des bains-douches de la mine.

Au Charbonnage du Grand-Trait, à La Bouverie, les houilleurs ont remis leurs préavis.

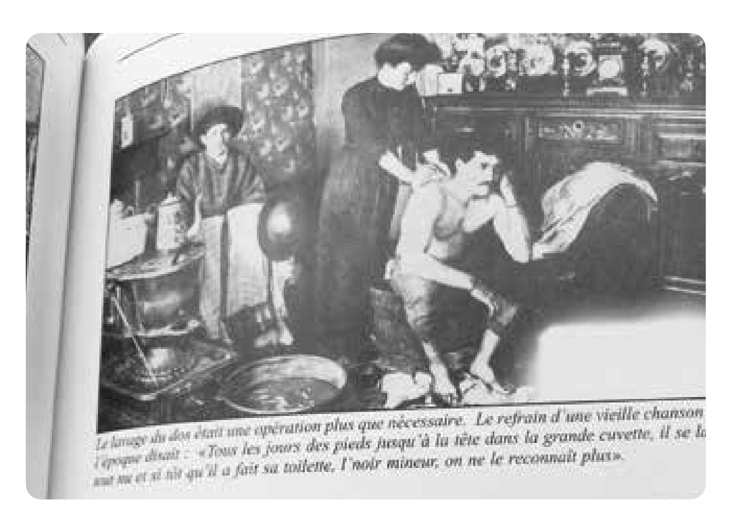


Bains Douches : l'enquête | 11:26 am · Jul 6, 2019
@BainDouche_Hist



J'imagine aussi la vie des femmes de mineurs après l'apparition des bains-douches. Un sacré poids en moins sur la liste des tâches ménagères.

Les bains-douches ne concernent pas seulement ceux qui sont sales.





Bains Douches : | 11:26 am · Jul 6, 2019
@BainDouche_Hist



C'est aussi le lieu de catastrophe.
Au charbonnage de Pâturages, des cercueils dans les bains-douches.

Quelque chose me dit que je vais y revenir dans ces carrelages-là…





Bains Douches : l'enquête | 11:26 am · Jul 6, 2019
@BainDouche_Hist



Je retrouve les bains des écoles aussi. Des éclats d'usages, des bribes d'expériences.

1898, sur les premières douches scolaires, j'aime bien ce passage.

Ça raconte pas mal de choses…

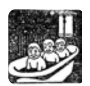




Bains Douches : l'enquête | 11:26 am · Jul 6, 2019
@BainDouche_Hist



Je découvre un nouveau lieu de bains-douches : les dispensaires d'hygiène sociale.



Bains Douches : l'enquête | 11:26 am · Jul 6, 2019
@BainDouche_Hist



Au lendemain de la première guerre mondiale et de ses conséquences, le ministre de l'Intérieur, Henri Jaspar, décide de subsidier la construction de dispensaires, une sorte de centre de services liés à l'hygiène en ce compris, des bains-douches.



Chronique Médicale

des Dispensaires
ygiène partout

Parmi les notions nouvelles qu'on voit pénétrer peu à peu dans la conscience publique, il serait téméraire peut-être de dire que se trouve la notion de la diminution du « coût » de l'entretien de l'existence matérielle. Mais en toute certitude, une de celles qu'on remarque, est la notion de la valeur absolue de la vie humaine et de sa rayonnante supériorité sur tous les autres trésors terrestres.

Comme témoignage de cette estimation sur-

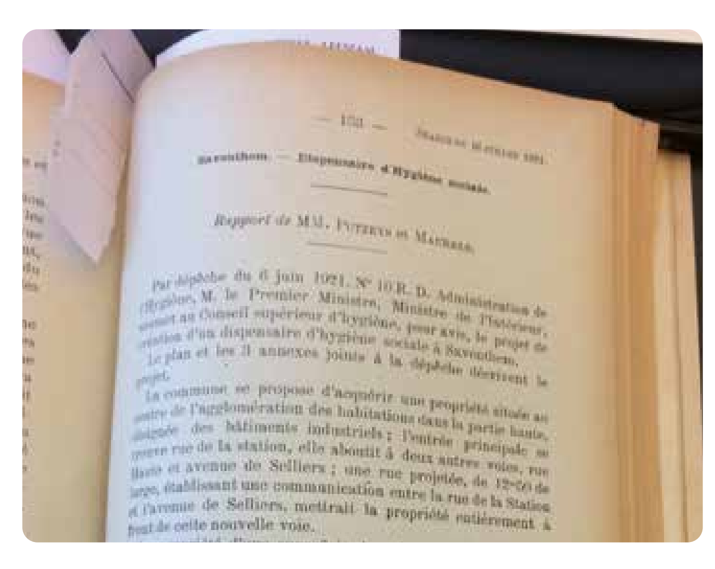


Bains Douches : l'enquête | 11:26 am · Jul 6, 2019
@BainDouche_Hist



Et en fait, je me rappelle que je les ai déjà croisés ces dispensaires.

Dans les rapports du CSHP…



Saventhem. — Dispensaire d'hygiène sociale.

Rapport de MM. [illegible]

Par dépêche du 6 juin 1921, N° 10 R. D. Administration de l'Hygiène, M. le Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, soumet au Conseil supérieur d'hygiène, pour avis, le projet de création d'un dispensaire d'hygiène sociale à Saventhem.

Le plan et les 3 annexes joints à la dépêche décrivent le projet.

La commune se propose d'acquérir une propriété située au centre de l'agglomération des habitations dans la partie haute, éloignée des bâtiments industriels ; l'entrée principale se trouve rue de la Station, elle aboutit à deux autres voies, rue [illegible] et avenue de Selliers ; une rue projetée, de 12m00 de large, établissant une communication entre la rue de la Station et l'avenue de Selliers, mettrait la propriété entièrement à front de cette nouvelle voie.

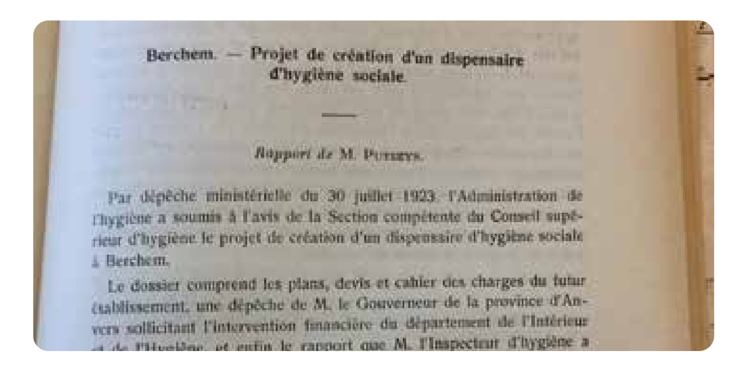


Bains Douches : l'enquête | 11:26 am · Jul 6, 2019
@BainDouche_Hist



… à Berchem, à Dampreny, à Weelde, à Haesdonck, à Trazegnies…

Tous ces lieux que je ne connais pas, qui ne me disent encore rien et que j'ai du mal à situer sur une carte.



Berchem. — Projet de création d'un dispensaire d'hygiène sociale.

—

Rapport de M. Putzeys.

Par dépêche ministérielle du 30 juillet 1923, l'Administration de l'hygiène a soumis à l'avis de la Section compétente du Conseil supérieur d'hygiène le projet de création d'un dispensaire d'hygiène sociale à Berchem.

Le dossier comprend les plans, devis et cahier des charges du futur établissement, une dépêche de M. le Gouverneur de la province d'Anvers sollicitant l'intervention financière du département de l'Intérieur et de l'Hygiène, et enfin le rapport que M. l'Inspecteur d'hygiène a

---

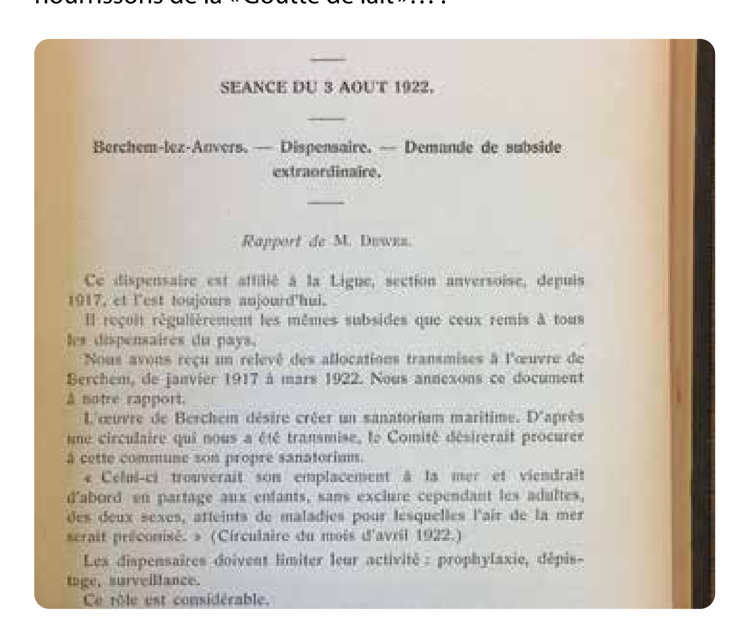


Bains Douches : l'enquête | 11:26 am · Jul 6, 2019
@BainDouche_Hist



N'ont-ils duré que le temps de l'après-guerre ?

Ont-ils été présents plus longtemps dans le quotidien des gens, ces « temples de l'hygiène » qui rassemblaient bains-douches, accueil de blessés, des tuberculeux et les nourrissons de la « Goutte de lait »… ?



—

SEANCE DU 3 AOUT 1922.

—

Berchem-lez-Anvers. — Dispensaire. — Demande de subside extraordinaire.

—

Rapport de M. Dewez.

Ce dispensaire est affilié à la Ligue, section anversoise, depuis 1917, et l'est toujours aujourd'hui.

Il reçoit régulièrement les mêmes subsides que ceux remis à tous les dispensaires du pays.

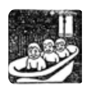
Nous avons reçu un relevé des allocations transmises à l'œuvre de Berchem, de janvier 1917 à mars 1922. Nous annexons ce document à notre rapport.

L'œuvre de Berchem désire créer un sanatorium maritime. D'après une circulaire qui nous a été transmise, le Comité désirerait procurer à cette commune son propre sanatorium.

« Celui-ci trouverait son emplacement à la mer et viendrait d'abord en partage aux enfants, sans exclure cependant les adultes, des deux sexes, atteints de maladies pour lesquelles l'air de la mer serait préconisé. » (Circulaire du mois d'avril 1922.)

Les dispensaires doivent limiter leur activité : prophylaxie, dépistage, surveillance.

Ce rôle est considérable.



Bains Douches : l'enquête | 11:26 am · Jul 6, 2019
@BainDouche_Hist



Avec les inventaires des patrimoines wallon et flamand, j'arrive à un bout.

Un premier passage en revue.
Un premier état des lieux.
Conclusion provisoire ?

Des bains-douches, il y en a eu un paquet !





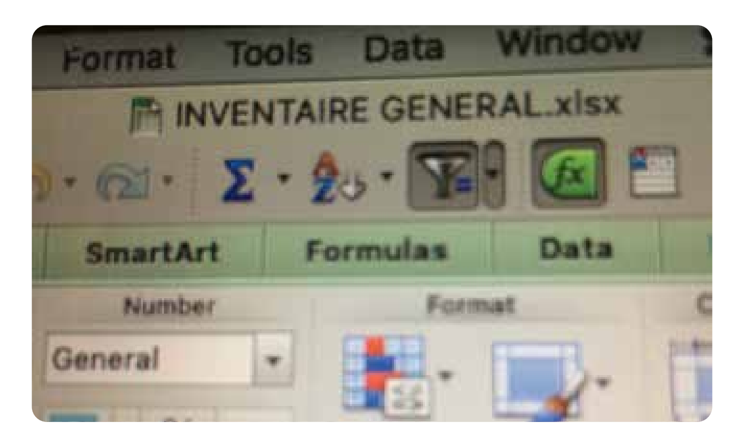
Bains Douches : l'enquête | 11:26 am · Jul 6, 2019
@BainDouche_Hist



Dans le programme Excell, mon document s'intitule « INVENTAIRE GÉNÉRAL ».

Ça donne un tableau à rallonge, avec des dates, des tarifs, des jours d'ouvertures, des règlements d'ordre intérieur.

De la température de l'eau à la durée de l'eau qui coule, les bains-douches s'esquissent peu à peu.





Bains Douches : l'enquête | 11:26 am · Jul 6, 2019
@BainDouche_Hist



Ça y est.

Je me sens prête à prendre le train.

Rentrer dans les archives et pousser la porte des bains-douches.

Alors en attendant la rentrée, je traque les bains-douches dans mes déambulations estivales.

Celui de Rennes est magnifique.





Bains Douches : l'enquête | 11:26 am · Jul 6, 2019
@BainDouche_Hist



Celui de Londres aussi.

L'histoire des bains-douches en déclinaison européenne ?

Encore une autre histoire…





Bains Douches : l'enquête | 11:26 am · Jul 6, 2019
@BainDouche_Hist



À très vite pour une nouvelle saison, un nouveau détour.

Le temps pour l'historienne d'enfiler son peignoir de bain.





Bains Douches : l'enquête | 11:26 am · Jul 6, 2019
@BainDouche_Hist



En attendant, pour celles et ceux qui viennent de monter dans le bain, n'hésitez pas à partager, commenter et me faire part de vos souvenirs, témoignages et expériences de bains publics.





Bains Douches : l’enquête | 11:26 am · Jul 6, 2019
@BainDouche_Hist



Sur l’adresse bainsdouches.hist@gmail.com, via Twitter ou sur le blog, à l’écoute de vos bulles de savon, partageons nos histoires d’eau chaude.



Bains Douches : l’enquête | 11:26 am · Jul 6, 2019
@BainDouche_Hist



@BainDouche_Hist revient après l’été. Rendez-vous les premières semaines du mois. Tous les jours quelques épisodes à grignoter à l’heure du goûter (ou presque ;)

SAISON 3

BAIGNOIRES GANTOISES

30 septembre - 4 octobre 2019

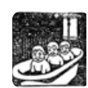
Jour 1



Bains Douches : l'enquête | 4:36 pm · Sep 30, 2019
@BainDouche_Hist

Cher.e.s lecteurices, ça y est. Après une pause estivale, « Bains-Douches : l'Enquête ! » est de retour…





Bains Douches : l'enquête | 4:36 pm · Sep 30, 2019
@BainDouche_Hist



Avec la rentrée, on reprend le fil et on raccroche le bain en marche.

C'est reparti pour notre enquête au fil de l'eau, des bains-publics, de leurs usagers et de « Mais comment on se lavait en fait avant ? »





Bains Douches : l'enquête | 4:36 pm · Sep 30, 2019
@BainDouche_Hist



On s'était quittés sur quelques cartes postales mais surtout sur un inventaire général !

Sur la base des rapports du CSHP, des journaux et des inventaires du patrimoine, on avait réussi à dresser une liste des établissements de bains publics pour les villes belges entre 1850 et 2000.





Bains Douches : l'enquête | 4:36 pm · Sep 30, 2019
@BainDouche_Hist



Pour ceux qui n'ont pas suivi, tout le déroulé est à retrouver dans les tweets précédents ou aussi ici



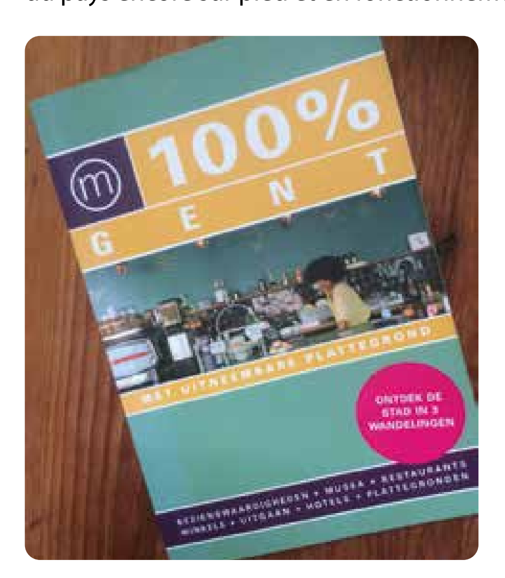


Bains Douches : l'enquête | 4:36 pm · Sep 30, 2019
@BainDouche_Hist



Parmi les différentes villes, celle de Gand m'a parue particulièrement intéressante.

Déjà, c'est là qu'on peut y admirer le plus vieil établissement du pays encore sur pied et en fonctionnement.





Bains Douches : l'enquête | 4:36 pm · Sep 30, 2019
@BainDouche_Hist



Il s'agit des Bains Van Eyck. Construits en 1886 grâce à une sorte de partenariat entre le privé (des mécènes hygiénistes) et le public (la ville), ils rendent accessibles aux classes ouvrières un bassin couvert et des baignoires individuelles.

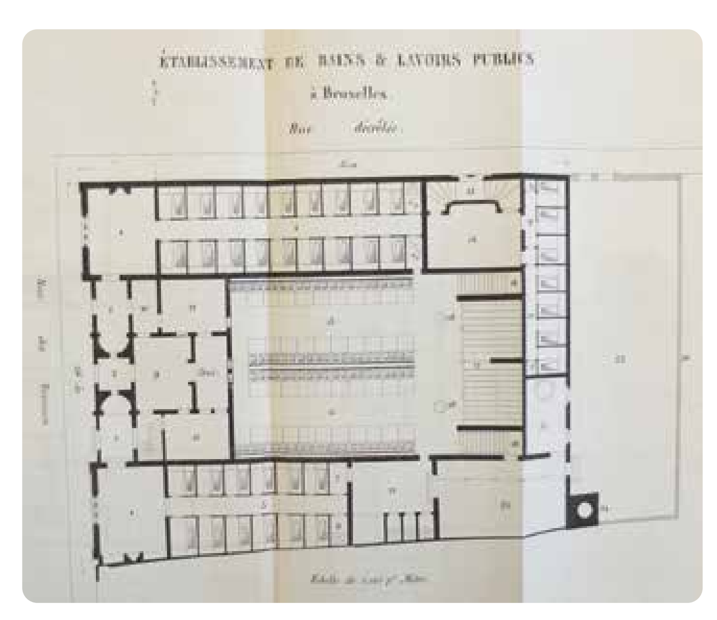




Bains Douches : l'enquête | 4:36 pm · Sep 30, 2019
@BainDouche_Hist



C'est un peu le pendant des Bains économiques de la rue des tanneurs à Bruxelles (1854).

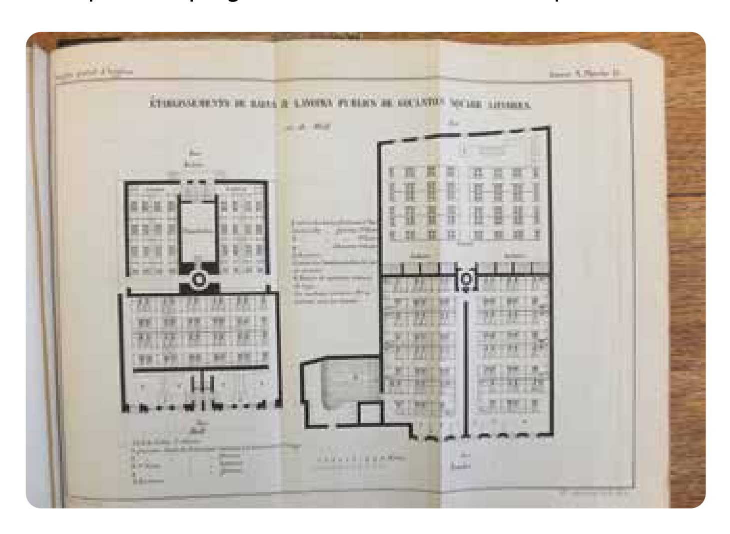




Bains Douches : l'enquête | 4:36 pm · Sep 30, 2019
@BainDouche_Hist



Bref, c'est cette première génération de bains publics qui voit le jour dans la deuxième moitié du 19e siècle sur base du modèle anglais, souvent issus d'une association entre les villes et un patronat progressiste (et bienveillamment paternaliste).



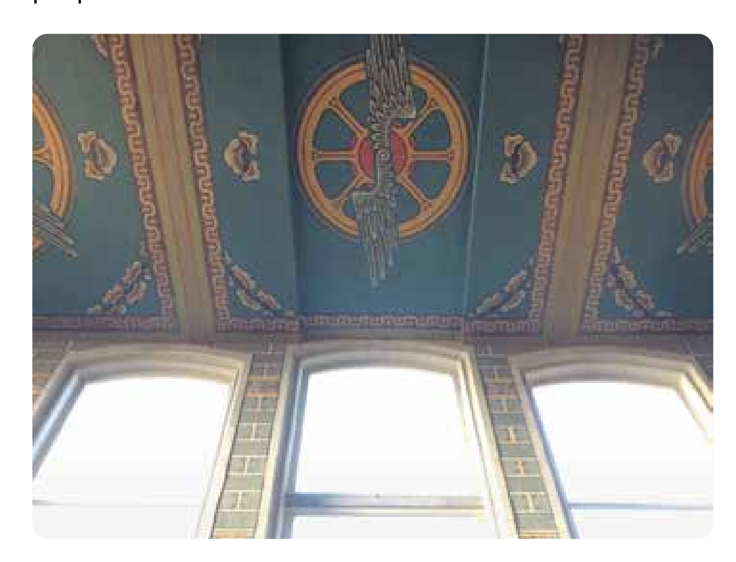


Bains Douches : l'enquête | 4:36 pm · Sep 30, 2019
@BainDouche_Hist



Me voilà donc en route pour Gand @Stadgent.

Dans la gare, il faut lever les yeux au plafond de la salle des pas perdus.





Bains Douches : l’enquête | 4:36 pm · Sep 30, 2019
@BainDouche_Hist



Il faut changer de quai aussi, parce que les archives de la ville se trouvent à côté de la station Gentbrugge.





Bains Douches : l’enquête | 4:36 pm · Sep 30, 2019
@BainDouche_Hist



Tiens, d’ailleurs, ça me dit quelque chose Gentbrugge…

Un bain-douche dans les parages ?



GENTBRUGGE

STORTBADEN. — VERORDENING. — Art. I: De gemeente Gentbrugge houdt een instelling van stortbaden ter beschikking der bevolking. De stortbaden ingericht in de Gemeentelijke Onderwijsgestichten der St. Genoisstr. zijn toegankelijk: a) voor de vrouwen: den Vrijdag van 5 tot 7 uur namiddags. b) Voor de mannen: den Zaterdag van 3 tot 5 uur namiddags. c) De instelling is gesloten op alle feestdagen.

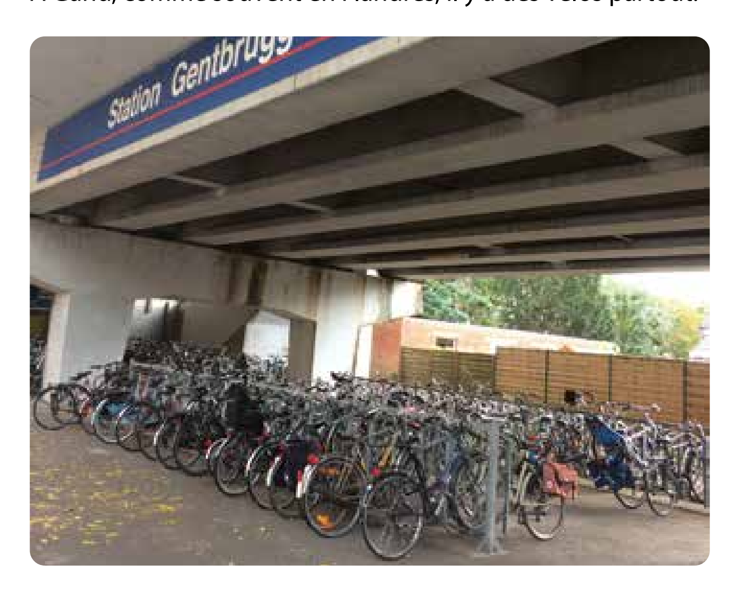
Art. II: De prijs voor 't gebruik der stortbaden is vastgesteld op 1.50 fr. De baders moeten hun eigen handdoeken en zeep medebrengen.



Bains Douches : l'enquête | 4:36 pm · Sep 30, 2019
@BainDouche_Hist



À Gand, comme souvent en Flandres, il y a des vélos partout.





Bains Douches : l'enquête | 4:36 pm · Sep 30, 2019
@BainDouche_Hist



Ils rendent les maisons plus coquettes.
C'est le charme de la bicyclette…





Bains Douches : l'enquête | 4:36 pm · Sep 30, 2019
@BainDouche_Hist



À Gand, le centre d'archives s'appelle la « Zwarte Doos ». J'aimerais y trouver des homologues aux Almanachs bruxellois. Commencer par un annuaire pour un aperçu général et recouper les informations trouvées dans les journaux.





Bains Douches : l'enquête | 4:36 pm · Sep 30, 2019
@BainDouche_Hist



Il y a ce qu'on appelle les « Gentse Wegwijzers », qu'on peut traduire par les « Guides pratiques de Gand ». Ils existent depuis 1770 et courent jusqu'en 1972.



Jour 2



Bains Douches : l'enquête | 4:51 pm · Oct 1, 2019
@BainDouche_Hist



Dans ces fameux Gentse Wegwijzers, il y a une entrée en 1850 à « Badhouders » (que je traduis par tenancier/propriétaire de bains). Mais pas grand monde au rendez-vous…

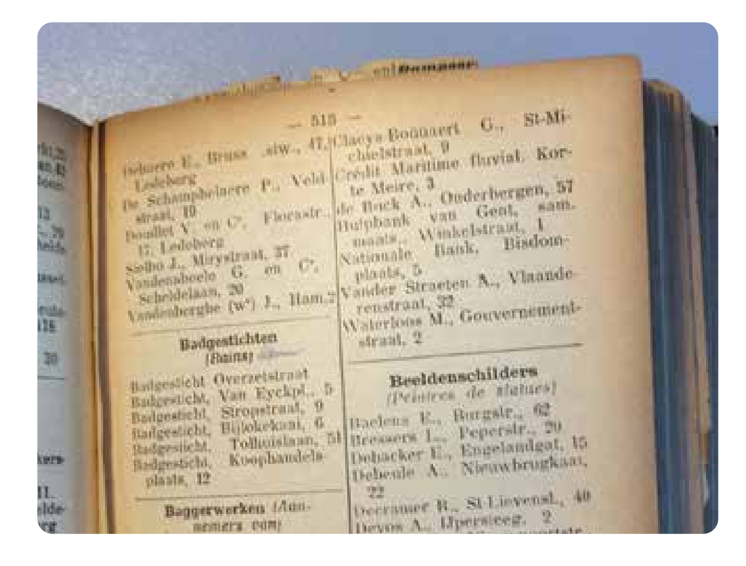




Bains Douches : l'enquête | 4:51 pm · Oct 1, 2019
@BainDouche_Hist



En 1917, l'entrée est à « Badgestichten » (que je traduis par établissement de bains). Il y en a six. Tous connus au bataillon. C'est bizarre parce que les journaux parlaient de beaucoup plus d'installations. Les Wegwijzers ont l'air de ne reprendre que les piscines.



— 515 —

De Schamphelaere P., Veld-
straat, 10
Sadho J., Meirstraat, 37
Scheldelaan, 20

Badgestichten
(Bains)

Badgesticht Overzetstraat
Badgesticht, Van Eyckpl., 5
Badgesticht, Stropstraat, 9
Badgesticht, Bijlokekaai, 6
Badgesticht, Tolhuislaan, 51
Badgesticht, Koophandels-
plaats, 12

Baggerwerken *(Aan-
nemers van)*

Claeys Bouuaert G., St-Mi-
chielstraat, 9
Crédit Maritime fluvial, Kor-
te Meire, 3
de Buck A., Onderbergen, 57
Hulpbank van Gent, sam.
maats., Winkelstraat, 1
Nationale Bank, Bisdom-
plaats, 5
Vander Straeten A., Vlaande-
renstraat, 32
Gouvernement-
straat, 2

Beeldenschilders
(Peintres de statues)

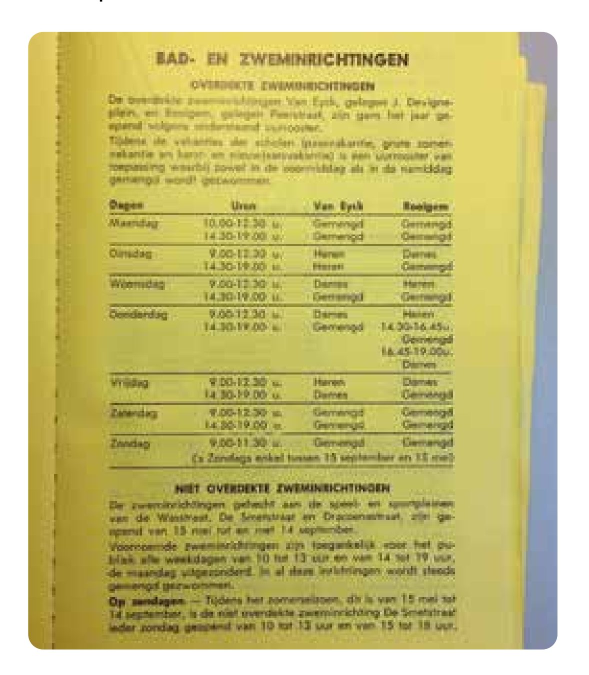
Baelens E., Burgstr., 62
Bressers L., Pepersstr., 29
Dehacker E., Engelandgat, 15
Nieuwbrugkaai,
22
St-Lievensl., 40
Devos A., Ijzersteeg, 2



Bains Douches : l'enquête | 4:51 pm · Oct 1, 2019
@BainDouche_Hist



Ah, en 1972 par contre, des nouvelles têtes et une entrée séparée pour les « stortbaden » (bains-douches). En tous cas ce qui est sûr, c'est que ces guides pratiques de la ville sont incomplets…



BAD- EN ZWEMINRICHTINGEN

OVERDEKTE ZWEMINRICHTINGEN

De overdekte zweminrichtingen Van Eyck, gelegen J. Devigneplein, en Rooigem, gelegen Peerstraat, zijn gans het jaar geopend volgens onderstaand uurrooster.

Tijdens de vakanties der scholen (paasvakantie, grote zomervakantie en kerst- en nieuwjaarsvakantie) is een uurrooster van toepassing waarbij zowel in de voormiddag als in de namiddag gemengd wordt gezwommen.

Dagen	Uren	Van Eyck	Rooigem
Maandag	10.00-12.30 u. 14.30-19.00 u.	Gemengd Gemengd	Gemengd Gemengd
Dinsdag	9.00-12.30 u. 14.30-19.00 u.	Heren Heren	Dames Gemengd
Woensdag	9.00-12.30 u. 14.30-19.00 u.	Dames Gemengd	Heren Gemengd
Donderdag	9.00-12.30 u. 14.30-19.00 u.	Dames Gemengd	Heren 14.30-16.45 u. Gemengd 16.45-19.00 u. Dames
Vrijdag	9.00-12.30 u. 14.30-19.00 u.	Heren Dames	Dames Gemengd
Zaterdag	9.00-12.30 u. 14.30-19.00 u.	Gemengd Gemengd	Gemengd Gemengd
Zondag	9.00-11.30 u. ('s Zondags enkel tussen 15 september en 15 mei)	Gemengd	Gemengd

NIET OVERDEKTE ZWEMINRICHTINGEN

De zweminrichtingen gehecht aan de speel- en sportpleinen van de Wasstraat, De Smetstraat en Dracoenstraat, zijn geopend van 15 mei tot en met 14 september.

Voornoemde zweminrichtingen zijn toegankelijk voor het publiek alle weekdagen van 10 tot 13 uur en van 14 tot 19 uur, de maandag uitgezonderd. In al deze inrichtingen wordt steeds gemengd gezwommen.

Op zondagen — Tijdens het zomerseizoen, dit is van 15 mei tot 14 september, is de niet overdekte zweminrichting De Smetstraat ieder zondag geopend van 10 tot 13 uur en van 15 tot 18 uur.



Bains Douches : l'enquête | 4:51 pm · Oct 1, 2019
@BainDouche_Hist



Mais je ne retombe pas sur une série d'écoles pourtant renseignées dans les journaux comme accessibles aux habitants du quartier à certaines heures.



dienst wenden.

STAD GENT. — BADEN. — Stortbaden
a) In de Gemeentescholen: Palmboomstraat, Kleine Ramen, Acaciastraat (Jongensschool), Muinkbrug- en Wasstraten en de Meulestede steenweg, alleen voor mannen; den Zaterdag van 18 tot 21 uur en den Zondag van 7 ½ tot 11 uur 's voormiddags.
b) In de Meisjesschool Acaciastraat, alleen voor de vrouwen; den Zaterdag van 18 tot 21 uur en den Zondag van 7 ½ tot 11 uur 's voormiddags.
c) In de Zwemkom Tolhuislaan, elken dag (zie hieronder de uren van dit gesticht).
Zwembaden: Strop: open van 10 Mei tot 15 September, van 7 ½ tot 12 ½ u. en van 15 tot 20 u.; den Zondag tot 12 u.
Voor vrouwen alleen: Maandag, Woensdag en Vrijdag, 's voormiddags.
Voor mannen alleen: Dinsdag en Donderdag.

Jonge Wacht, Dok.
Tooneelkring Germi…
u. repetitie.
Turnkring «Germinal»
jongens van 6,30 tot …
gens van 8,30 tot 10 u…
Turnkring «Germinal»
pupillen jongens: 8 1/…

WIJKCLUBS VE…

Rabot, 7 u. — Heu…
Voormuide 8 1/2 u. —
Feestlokaal, 7 1/2 u. —
u. — Vooruitzicht, W…

ZATER…

Federatie van Soc. Je…
Gent. — BUITENWAND…
MEIRE. — Zondag 18 …



Bains Douches : l'enquête | 4:51 pm · Oct 1, 2019
@BainDouche_Hist



L'archiviste m'indique la Série G, celle des « Openbare en private werken ». Neuf énormes classeurs bleus aux tableaux à rallonge en police 8. Bon…

Ha ? Il y a quand même une base de données informatisée avec une partie des dossiers ?

Hé bien, on va plutôt commencer par là …





Bains Douches : l'enquête | 4:51 pm · Oct 1, 2019
@BainDouche_Hist



Je fais une liste des dossiers à consulter et en commande quelques-uns mais je ne la sens pas cette série. Je suis à peu près sûre que ce ne sont pas les informations que je cherche.

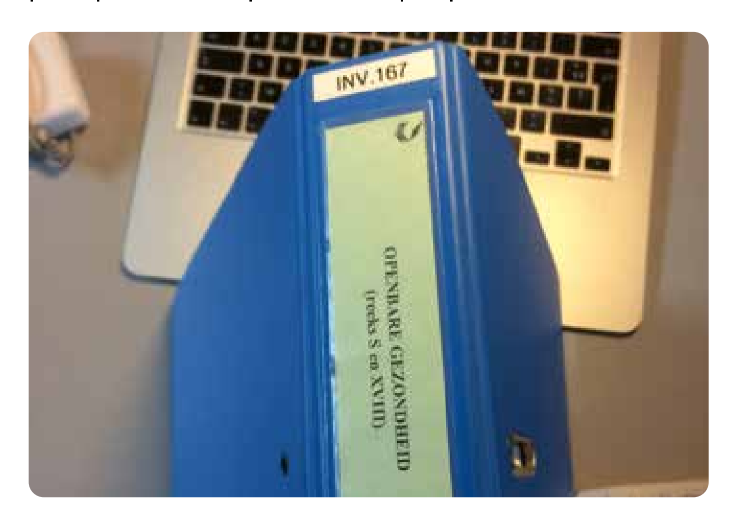




Bains Douches : l'enquête | 4:51 pm · Oct 1, 2019
@BainDouche_Hist



Alors je fais le tour des autres inventaires et je tombe sur la série S et XVIII (oui ça a des allures d'agents secrets parfois). Elle s'intitule « Openbare gezondheid », autrement dit « santé publique ». Je sens qu'on touche quelque chose ici…





Bains Douches : l'enquête | 4:51 pm · Oct 1, 2019
@BainDouche_Hist



Bingo ! Un paquet d'entrées se rapportent aux installations des piscines. Ce n'est toujours pas les écoles, mais les titres des dossiers promettent un contenu nettement plus intéressant. Peut-être trouverai-je enfin des bribes d'usages et de fréquentations ?

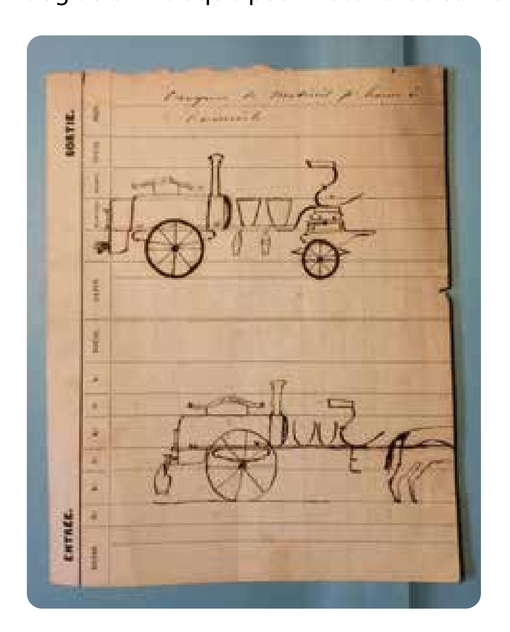




Bains Douches : l'enquête | 4:51 pm · Oct 1, 2019
@BainDouche_Hist



En ouverture du premier dossier, égaré, un dessin au brouillon sur le verso d'une feuille de registre. Je le savoure, comme une toute petite friandise au parfum de violette. Il s'agit d'un « croquis pour matériel de bain à domicile ».

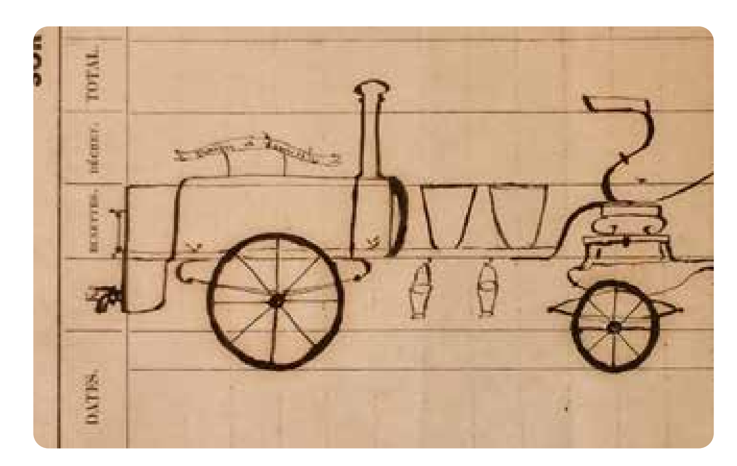




Bains Douches : l'enquête | 4:51 pm · Oct 1, 2019
@BainDouche_Hist



Sans date, difficile à mobiliser, on devine pourtant la traction animale, une machine mobile à chauffer l'eau, avec un robinet et des seaux pour la distribuer, une enseigne sur la voiture…

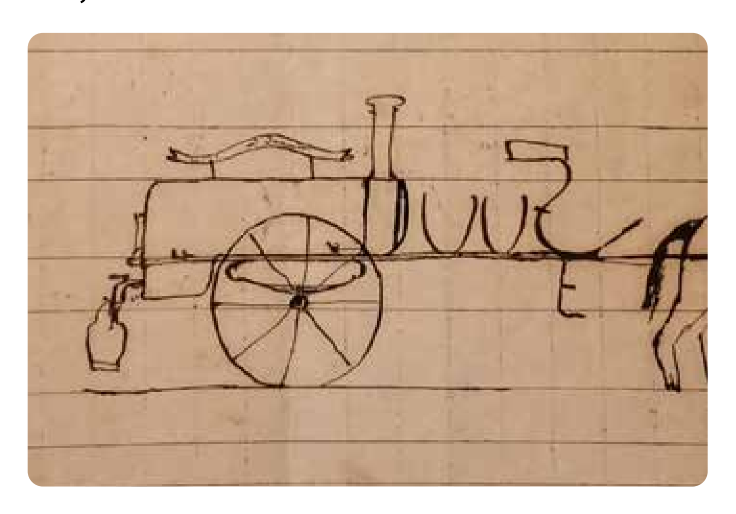


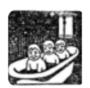


Bains Douches : l’enquête | 4:51 pm · Oct 1, 2019
@BainDouche_Hist



Un éclat furtif et tout le passé d’avant l’eau courante et d’une distribution d’eau chaude à domicile qui scintille sous mes yeux.

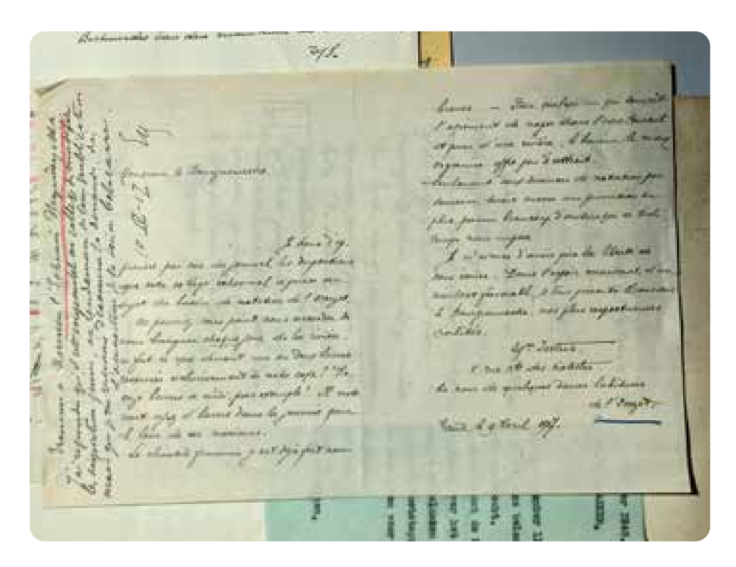




Bains Douches : l’enquête | 4:51 pm · Oct 1, 2019
@BainDouche_Hist



Plus loin, une requête de « L’Épouse Peeters », qui « Au nom de quelques dames habituées de l’Overzet », demande en 1917 d’autoriser les femmes à pouvoir se baigner tous les jours dans la rivière plutôt que seulement deux fois par semaine. Car…

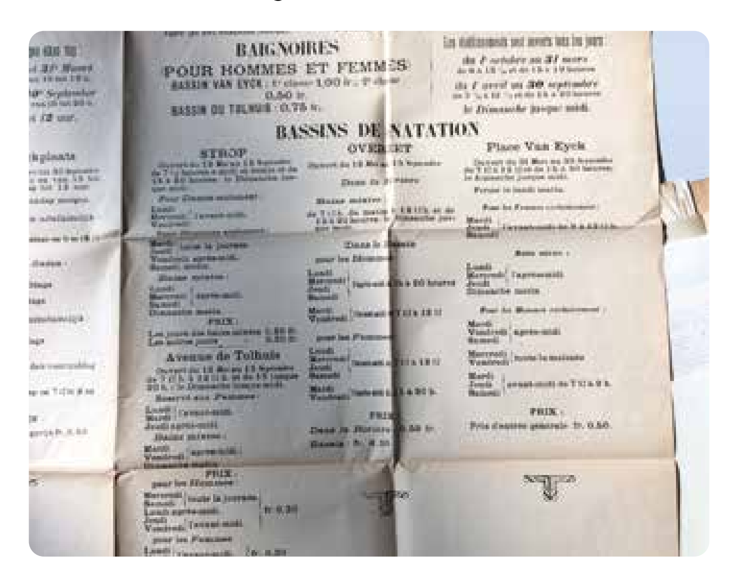




Bains Douches : l'enquête | 4:51 pm · Oct 1, 2019
@BainDouche_Hist



En effet, au début des années 1920, ça bouge : c'est le début des bains mixtes. En 1923 à l'Overzet, hommes et femmes sont autorisés à se baigner ensemble dans la rivière.



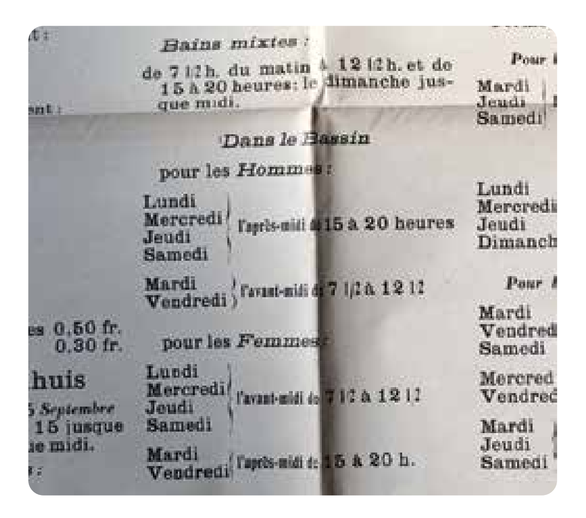
BAIGNOIRES
POUR HOMMES ET FEMMES
BASSINS DE NATATION
STROP
OVERZET
Place Van Eyck
PRIX
Avenue de Tolhuis
PRIX
PRIX



Bains Douches : l'enquête | 4:51 pm · Oct 1, 2019
@BainDouche_Hist



Dans le bassin par contre, les horaires restent distincts mais les femmes ont autant de plage horaire que les hommes. C'est pas mal ça parce que souvent, les horaires pour les femmes sont plus restreints.



Bains mixtes :

de 7 1/2 h. du matin à 12 1/2 h. et de 15 à 20 heures ; le dimanche jusque midi.

Dans le Bassin

pour les *Hommes* :

Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi — l'après-midi de 15 à 20 heures

Mardi, Vendredi — l'avant-midi de 7 1/2 à 12 1/2

pour les *Femmes* :

Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi — l'avant-midi de 7 1/2 à 12 1/2

Mardi, Vendredi — l'après-midi de 15 à 20 h.

es 0,50 fr.
0,30 fr.
huis
5 Septembre
15 jusque
le midi.

Pour
Mardi
Jeudi
Samedi
Lundi
Mercredi
Jeudi
Dimanch
Pour
Mardi
Vendred
Samedi
Mercred
Vendred
Mardi
Jeudi
Samedi


Bains Douches : l’enquête | 4:51 pm · Oct 1, 2019
@BainDouche_Hist


Cela dit, en 1945, il est encore préconisé que « Les baigneurs doivent porter un maillot de bain approprié. Pendant les bains mixtes, le port du petit pantalon en triangle ou “slip”, ainsi que des costumes de bain blancs, est interdit ».

... Deze rollen worden door tusschenkomst van den Bestuurder, op visa van den stedelijken Inspecteur-rekenplichtige door het Economaat afgeleverd.

Art. 20 - De baders moeten drager zijn van een welvoegelijk zwempak. Gedurende de gemengde baden, is het dragen van het driehoeksbroekje of "slip" genaamd, alsook dit van witte badcostumes, verboden.

Het nemen van een stortbad, dat de 5 minuten niet mag overschrijden, is verplichtend alvorens zich te water te begeven. De baders mogen in de zwembassins geen zeep gebruiken, elders dan onder de stortbaden.

Het wordt de baders aanbevolen van de W.C. gebruik te maken, vooraleer zich te water te begeven.

Art. 21 - De normale duur van het bad is vastgesteld op 30 minuten en de maximum gebruiksduur der cabines op 35 minuten. De Bestuurder of zijn plaatsvervanger, oordeelt over de noodig geachte afwijkingen.

Het is verboden zich in de zweminrichtingen aan te blie-


Bains Douches : l’enquête | 4:51 pm · Oct 1, 2019
@BainDouche_Hist


Aujourd’hui, en Belgique, les hommes sont obligés de porter des maillots courts et moulants. C’est rigolo, c’est assez récent en fait. Les guillemets qui entourent le mot « slip » laissent d’ailleurs penser à la grande nouveauté en 1945 de la chose et du terme.


Bains Douches : l’enquête | 4:51 pm · Oct 1, 2019
@BainDouche_Hist


À demain pour la suite !

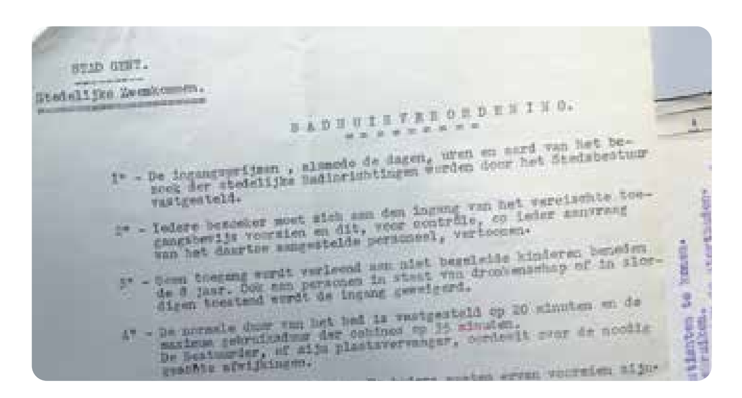
Jour 3



Bains Douches : l'enquête | 4:29 pm · Oct 2, 2019
@BainDouche_Hist



En avançant dans les archives de la série « Santé publique » je trouve le règlement d'ordre intérieur des piscines de 1941. Il est dit que les personnes ivres et malpropres ne seront pas autorisées à entrer. Il est interdit d'entrer avec des chiens ou des vélos.



STAD GENT.
Stedelijke Zwemkommen.

BADHUISTREORDENING.

1° - De ingangsprijzen, alsmede de dagen, uren en aard van het bezoek der stedelijke Badinrichtingen worden door het Stadsbestuur vastgesteld.

2° - Iedere bezoeker moet zich aan den ingang van het vereischte toegangsbewijs voorzien en dit, voor controle, op ieder aanvraag van het daartoe aangestelde personeel, vertoonen.

3° - Geen toegang wordt verleend aan niet begeleide kinderen beneden de 8 jaar. Ook aan personen in staat van dronkenschap of in slordigen toestand wordt de ingang geweigerd.

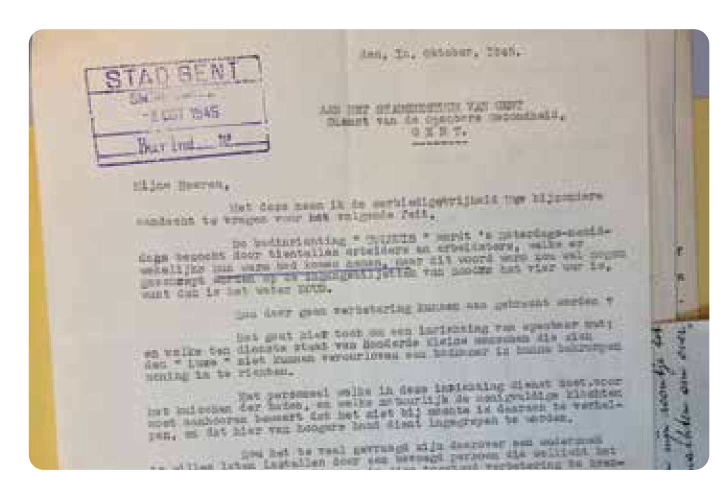
4° - De normale duur van het bad is vastgesteld op 20 minuten en de maximum gebruiksduur der cabines op 35 minuten. De Bestuurder, of zijn plaatsvervanger, oordeelt over de noodig geachte afwijkingen.



Bains Douches : l'enquête | 4:29 pm · Oct 2, 2019
@BainDouche_Hist



En 1945, des usagers, « qui ne peuvent pas se permettre le luxe d'aménager une salle de bain dans leur petite maison », se plaignent. Selon eux, le mot « chaud » pourrait bien être supprimé des tickets d'entrée puisqu'il est impossible d'avoir un bain chaud passé 16h00.



STAD GENT

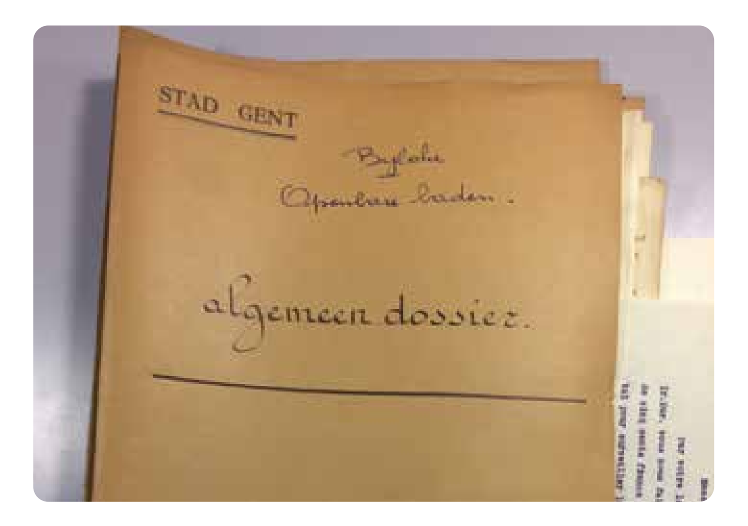
AAN HET STADSBESTUUR VAN GENT
GENT.

Mijne Heeren,

 **Bains Douches : l'enquête** | 4:29 pm · Oct 2, 2019 
@BainDouche_Hist

Il y a tout un dossier sur les bains publics du quai de la Biloque.

Ceux-là, sont aménagés en 1899 à la place du service de bains de l'Hôpital général.



 **Bains Douches : l'enquête** | 4:29 pm · Oct 2, 2019 
@BainDouche_Hist

Il comprend douze cabines de 1re classe et quatorze cabines de 2e classe, avec entrée séparée.

Au départ, ça a l'air d'être un service partagé entre la ville et l'hôpital.

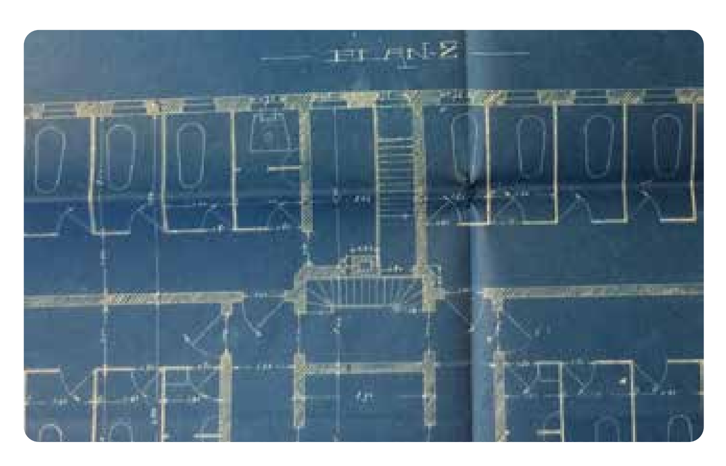




Bains Douches : l'enquête | 4:29 pm · Oct 2, 2019
@BainDouche_Hist



Dans cet établissement, 16.665 bains de 1re classe à 2,30 francs et 19.505 bains de 2e classe à 1,40 francs, soit 36.170 bains ont été donnés en 1927. Ça fait une moyenne de 115 bains par jour (en comptant un jour de fermeture).





Bains Douches : l'enquête | 4:29 pm · Oct 2, 2019
@BainDouche_Hist



L'établissement connait un excédent de ses dépenses de 26.528,55 francs. Dans ses dépenses il y a notamment 1100 kilos de paille à 594 francs.

Compte des Bains publics.

DÉPENSES.

Salaires du personnel	fr.	30,279 81
Achat de 125,000 kilos cokes	»	33,590 »
Consommation de 10,921 m³ d'eau	»	16,406 25
Consom. 43 m³ gaz et location compteur	»	81 55
Consommation de 300 kw. électr.	»	575 40
Entretien des bâtiments	»	5,191 41
Entretien des installations	»	607 50
Imprimés	»	520 »
Indemnité du Directeur	»	583 20
Fonds de garantie et taxe d'assurance sur les accidents de travail	»	126 25
Achat de torchons, brosses, etc.	»	305 25
Achat de 355 kilos poudre Solvay	»	331 04
Achat de 1,095 fascines	»	876 »
Achat de 1,100 kilos paille	»	594 »
Lavage de 364 essuie mains	»	43 68
Total des dépenses	fr.	90,111 34
Total des recettes	»	63,582 55
Excédent des dépenses	fr.	26,528 79



Bains Douches : l'enquête | 4:29 pm · Oct 2, 2019
@BainDouche_Hist



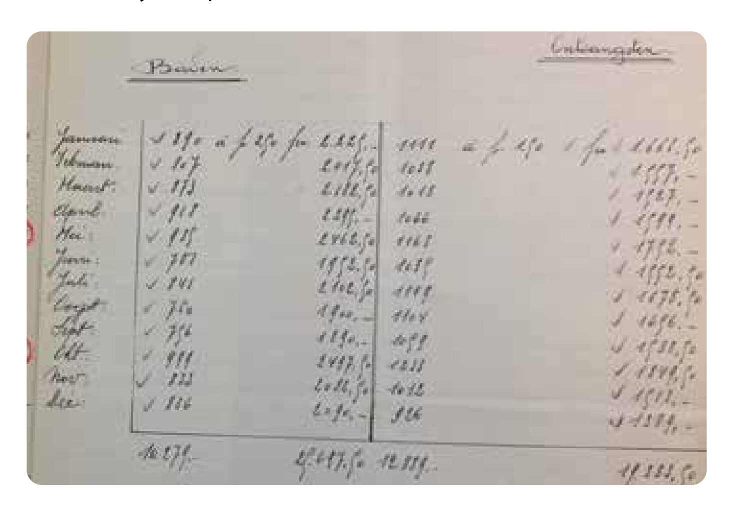
De la paille ? Mais qu'est-ce que ça vient faire là ?!



Bains Douches : l'enquête | 4:29 pm · Oct 2, 2019
@BainDouche_Hist



Dix ans plus tard, c'est 10.279 bains de 1re classe à 2,5 francs et 12.889 bains de 2e classe à 1,5 francs, soit une moyenne de 73 bains par jour. Les dépenses dépassent de 27.668, 3 francs les recettes. Il y en a pour 75 francs de lessive des 500 essuie-mains.



Baden

Ontvangsten

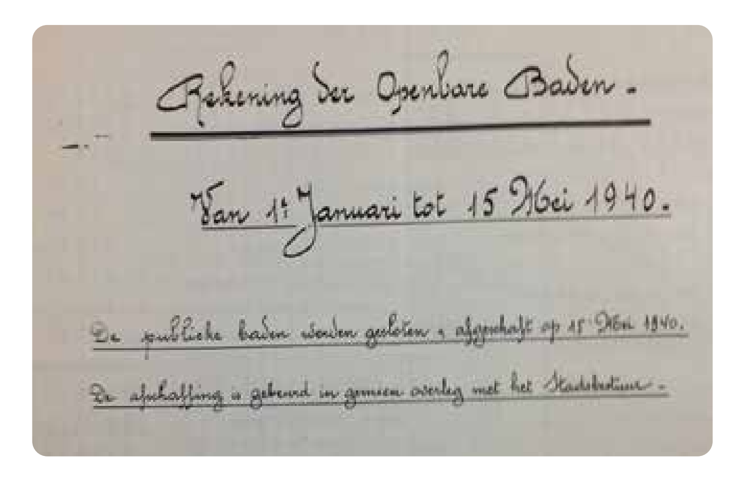


Bains Douches : l'enquête | 4:29 pm · Oct 2, 2019
@BainDouche_Hist



Les bains publics de la Biloque ferment le 15 mai 1940.
De cet évènement, on sait juste la phrase suivante :
« De afschaffing is gebeurd in gemeen overleg met het Stadsbestuur » (« L'abolition a été faite en consultation avec le conseil municipal »).

Pas grand-chose donc…



Rekening der Openbare Baden.

Van 1e Januari tot 15 Mei 1940.

De publieke baden werden gesloten & afgeschaft op 15 Mei 1940.

De afschaffing is gebeurd in gemeen overleg met het Stadsbestuur.



Bains Douches : l'enquête | 4:29 pm · Oct 2, 2019
@BainDouche_Hist



Les « Jaar Verslagen » sont la dernière série d'archives que j'investigue.

Dans ces « Rapports Annuels » sur les activités de la ville, on retrouve les chiffres de fréquentation des différentes piscines.



VERSLAG

OVER

HET BESTUUR EN DE TOESTAND

DER

STAD GENT

in 1962

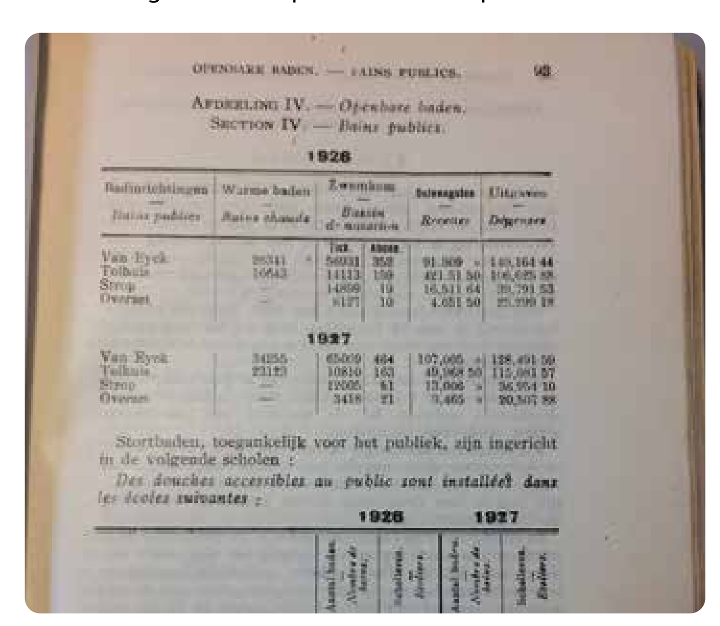
door het College van Burgemeester en Schepenen
de Gemeenteraad aangeboden
in zitting van 18 november 1963



Bains Douches : l'enquête | 4:29 pm · Oct 2, 2019
@BainDouche_Hist



C'est assez génial. Je les passe en revue à partir de 1886.



OPENBARE BADEN. — BAINS PUBLICS. 93

AFDEELING IV. — *Openbare baden.*
SECTION IV. — *Bains publics.*

1926

Badinrichtingen — *Bains publics*	Warme baden — *Bains chauds*	Zwemkom — *Bassin de natation*		Ontvangsten — *Recettes*	Uitgaven — *Dépenses*
Van Eyck	28341	56931	352	91.909 »	149,164 44
Tolhuis	10643	14113	139	[illegible]	[illegible]
Strop	—	14899	19	16,511 64	[illegible]
Overmeers	—	8171	10	4.051 50	[illegible]

1927

Van Eyck	34255	65009	464	107,095 »	128,491 59
Tolhuis	23123	10810	163	49,969 50	115,093 57
Strop	—	12005	61	13,006 »	36,954 10
Overmeers	—	3418	21	7,465 »	[illegible]

Stortbaden, toegankelijk voor het publiek, zijn ingericht in de volgende scholen :

Des douches accessibles au public sont installées dans les écoles suivantes :

1926 **1927**

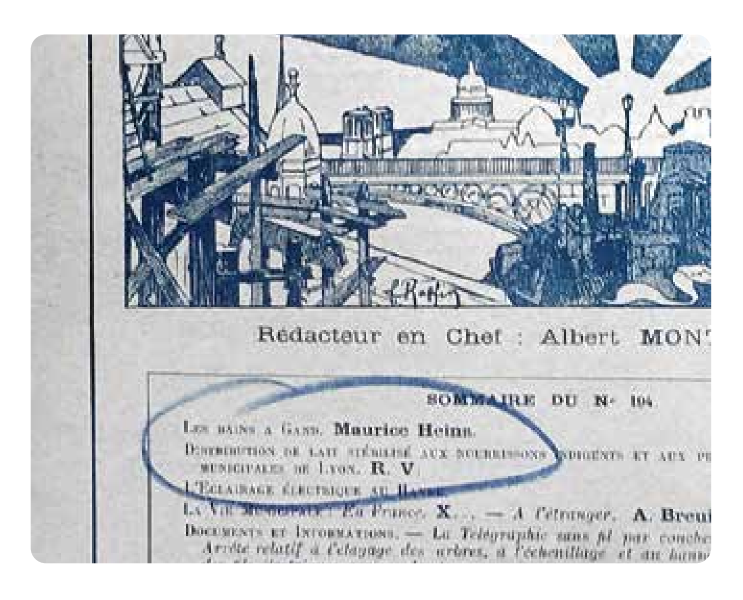


Bains Douches : l'enquête | 4:29 pm · Oct 2, 2019
@BainDouche_Hist



Avec toutes ces informations, le paysage balnéaire gantois s'éclaircit.

Un extrait de la Revue Municipale. Recueil hebdomadaire d'études édilitaire pour la France et l'étranger de juillet 1901 confirme mon sentiment.



Rédacteur en Chef : Albert MON

SOMMAIRE DU N° 104

LES BAINS A GAND. **Maurice Heinn.**

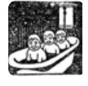
DISTRIBUTION DE LAIT STÉRILISÉ AUX NOURRISSONS INDIGENTS ET AUX
MUNICIPALES DE LYON. **R. V.**

L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE AU HAVRE.

LA VIE MUNICIPALE : *En France*. **X...** — *A l'étranger*. **A. Breu**

DOCUMENTS ET INFORMATIONS. — *La Télégraphie sans fil par conche*
Arrêté relatif à l'élagage des arbres, à l'échenillage et au hann

---



Bains Douches : l'enquête | 4:29 pm · Oct 2, 2019
@BainDouche_Hist



(J'aime bien le côté pompeux de toutes ces majuscules).





Bains Douches : l'enquête | 4:29 pm · Oct 2, 2019
@BainDouche_Hist



L'article dans la revue décrit la ville de Gand comme un exemple à suivre : une ville possédant un réseau original d'infrastructure de bains, « un réseau complet d'installations hygiéniques à la portée de toutes les bourses ».

LES BAINS PUBLICS

A GAND (Belgique)

La manière dont il est pourvu à Gand aux besoins de l'amélioration de l'hygiène, par la mise à la disposition du public de bains ou douches à prix réduit, est intéressante à étudier, pensons-nous, par la variété qui a présidé à l'établissement des divers systèmes en vigueur.
Ce sont des précédents très utiles à comparer et à imiter.



Bains Douches : l'enquête | 4:29 pm · Oct 2, 2019
@BainDouche_Hist



En plus de ça, la ville publicise régulièrement les horaires, tarifs et jours de fermeture des bains-douches via les journaux. On retrouve donc à Gand…



STAD GENT

BADEN

Reinheid van 't lichaam schenkt Gezondheid.
Gezondheid is de grootste schat.

STORTBADEN

a) In de Gemeentescholen: Kleine Ram, Acaciastraat (Jongensschool), Meinkbrug, Wasstraten, en Meulestede Steenweg alleen voor de mannen; den Zaterdag van 18 tot 21 uur en den Zondag van 7 1/2 tot 11 u.



Bains Douches : l'enquête | 4:29 pm · Oct 2, 2019
@BainDouche_Hist



Mais le guide touristique des bains publics gantois, je vous le détaille demain !

Jour 4



Bains Douches : l'enquête | 3:33 pm · Oct 3, 2019
@BainDouche_Hist



Alors, vous bruliez de connaitre les bonnes adresses historiques des baignoires gantoises ? Hé bien les voici…



Bains Douches : l'enquête | 3:33 pm · Oct 3, 2019
@BainDouche_Hist



À @Stadgent, il y avait l'Overzet (1838-1961), un établissement de bain en eau de rivière construit par Constant Dossche et repris par la ville en 1912 ;





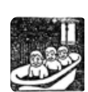
Bains Douches : l’enquête | 3:33 pm · Oct 3, 2019
@BainDouche_Hist



Les Bains Van Eyck (1886-…), composés d’une piscine couverte et d’un service de baignoires.

Et les bains-douches (baignoires et douches) du quai de la Biloque (1899-1940).

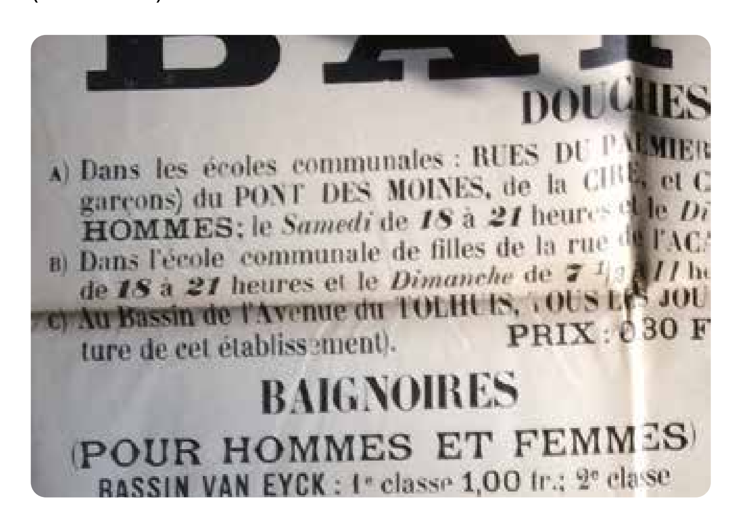




Bains Douches : l’enquête | 3:33 pm · Oct 3, 2019
@BainDouche_Hist



Six bains-douches scolaires accessibles au public : Acaciastraat (1899-1946) ; Muinkbrugstraat (1899-1972) ; Meulestede Steenweg (1900-1972) ; Wasstraat (1914-1972) ; Kleine Ramen School (1930-1946) ; Palmboomstraat (1932-1940).





Bains Douches : l’enquête | 3:33 pm · Oct 3, 2019
@BainDouche_Hist



Un établissement de bains privés Place du commerce (1900-1928).



provision de seigle.

UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE BAINS

Beaucoup de gantois ignorent encore qu'un nouvel établissement de bains-douches a été ouvert récemment en plein centre de la ville.

Installé avec tout le confort moderne dans l'ancienne salle de bains, située au n° 12, place du Commerce, à Gand, le nouvel établissement est appelé à rendre de sérieux services à nos concitoyens, outre qu'il répond à un réel besoin pour les habitants du centre.

Une visite à l'installation, convaincra tout le monde sur ce point. Il y a un compartiment pour hommes et pour dames.

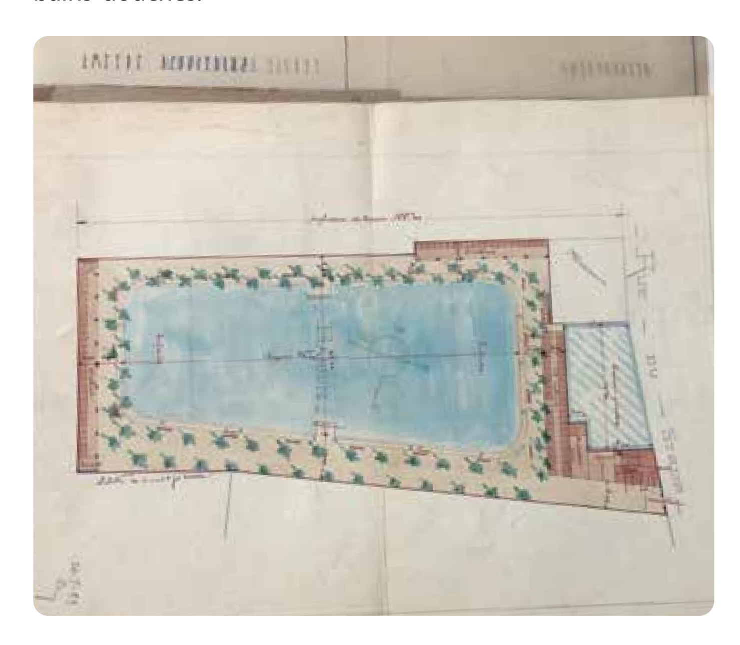
Les coquettes cabines bien éclairées, à chauffage con-



Bains Douches : l’enquête | 3:33 pm · Oct 3, 2019
@BainDouche_Hist



Il y a aussi le Zwembassin van Heuvelpoort, autrement dit le « Strop » (1901-1993). Pendant longtemps une piscine en plein air, il est l’objet d’une profonde transformation entre 1968 et 1971, et devient une piscine couverte avec service de bains-douches.







On retrouve encore le « Tolhuis » (1914-1966), un établissement privé repris et géré par la ville, composé d'une piscine couverte et d'un service de baignoires.



Bains Douches : l’enquête | 3:33 pm · Oct 3, 2019
@BainDouche_Hist



Plus tardivement, il y a aussi une infrastructure de douches, Dracoenastraat (1951-1988), liée au centre sportif « Jan Yoens » mais accessible au public.

§ 6. — Openbare Stortbadinrichtingen

	Betalende gebruikers	*Kosteloos (stadspersoneel)*	*Ontvangsten*
1. Dracoenastraat 8	1.876	547	16.877 fr.
weekgemiddelde	170	49	1.534 fr.
2. Wolterslaan	10.585	948	102.071 fr.
weekgemiddelde	211	19	2.041 fr.

Op te merken valt dat de openbare stortbadinrichting Dracoenastraat 8, wegens herstellingswerken gesloten was van 19 februari tot 18 november 1972.

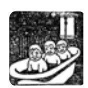
Tevens werden de bestaande tarieven van 8 en 5 fr. respektievelijk opgedreven tot 10 en 7 fr. met ingang van 5 februari 1972.



Bains Douches : l’enquête | 3:33 pm · Oct 3, 2019
@BainDouche_Hist



De même, les douches publiques de la Wolterslaan (1967-1996) abritaient également une buanderie et une cantine. En 2017, grâce à un collectif d’habitants qui recouvrent les fenêtres du bâtiment abandonné par des grandes photos de leurs intérieurs, je peux mettre une façade dessus.



Bains Douches : l’enquête | 3:33 pm · Oct 3, 2019
@BainDouche_Hist



Et finalement, la nouvelle piscine communale Rooigem. Inaugurée en 1962, elle est pensée sans service de bains-douches, tout comme de nombreuses piscines bruxelloises de ces mêmes années.



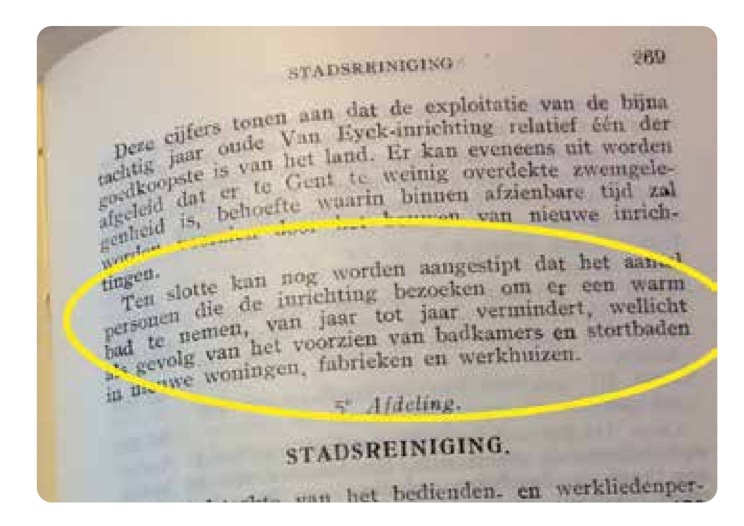


Bains Douches : l’enquête | 3:33 pm · Oct 3, 2019
@BainDouche_Hist



À ce moment-là, la piscine bascule dans un champ des loisirs, conçu de plus en plus distinctement de celui de l’hygiène.

Et dans les années 1950-1960, les Jaar Verslagen constatent une fréquentation toujours en baisse des douches publiques, une « permanente regressie ».



STADSREINIGING 269

Deze cijfers tonen aan dat de exploitatie van de bijna tachtig jaar oude Van Eyck-inrichting relatief één der goedkoopste is van het land. Er kan eveneens uit worden afgeleid dat er te Gent te weinig overdekte zwemgelegenheid is, behoefte waarin binnen afzienbare tijd zal worden [illegible] van nieuwe inrichtingen.

Ten slotte kan nog worden aangestipt dat het aantal personen die de inrichting bezoeken om er een warm bad te nemen, van jaar tot jaar vermindert, wellicht [illegible] gevolg van het voorzien van badkamers en stortbaden in [illegible] woningen, fabrieken en werkhuizen.

5° *Afdeling.*

STADSREINIGING.

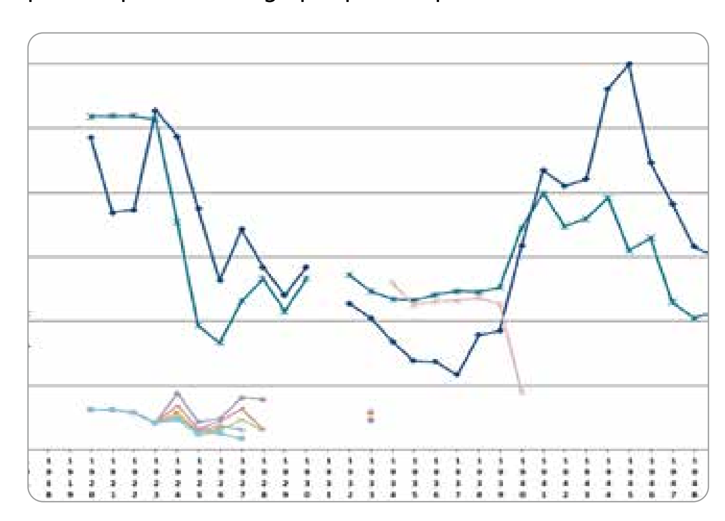
[illegible] van het bedienden- en werkliedenper-



Bains Douches : l’enquête | 3:33 pm · Oct 3, 2019
@BainDouche_Hist



Ça me parait trop simple comme explication. Difficile d’ailleurs de s’avancer parce que les chiffres des Jaar Verslagen ne sont pas complets… Mon graphique a trop de trous…





Bains Douches : l’enquête | 3:33 pm · Oct 3, 2019
@BainDouche_Hist



La seule explication qui est donnée c’est la généralisation des salles de bains à domicile.

Ce serait vraiment bêtement ça la raison de la disparition des bains-douches ?

Mais… Disparition, vraiment ?

ning was [...] jaren nog slechts zeer weinig bezocht. Het feit dat zij bovendien gelegen was in de nabijheid van het nieuw zwembad « Rooigem », maakte haar bestaan aldus in des te grotere mate overbodig.

Het aantal verkochte tickets voor warme baden kende dit jaar andermaal een daling met enkele honderdtallen. Deze permanente regressie, welke zich reeds sinds verschillende jaren voordoet, dient ongetwijfeld toegeschreven te worden aan de installatie van badgelegenheden in nieuwe en andere woningen, evenals in fabrieken, ateliers en dgl. meer.

5e AFDELING.



Bains Douches : l’enquête | 3:33 pm · Oct 3, 2019
@BainDouche_Hist



En cherchant, je trouve le dépliant du service de bains de la piscine Van Eyck. Il fonctionne encore aujourd’hui et un coup de fil à la piscine me confirme qu’il est encore quotidiennement fréquenté ! Ce qui est étonnant c’est qu’il y a 11 baignoires pour seulement 2 douches.





Bains Douches : l'enquête | 3:33 pm · Oct 3, 2019
@BainDouche_Hist



Oui parce que souvent, les douches ont remplacé les baignoires pour des raisons vraisemblablement économiques et pratiques.

Ça me fait du coup penser à une remarque de la femme qui tient un des deux derniers bains-douches de Bruxelles.



Bains Douches : l'enquête | 3:33 pm · Oct 3, 2019
@BainDouche_Hist



Pour suivre la direction de la flèche et pour savoir ce que la piscine de Laeken a à nous raconter, rendez-vous demain !



Jour 5



Bains Douches : l'enquête | 3:31 pm · Oct 4, 2019
@BainDouche_Hist



J'ai donc visité cette piscine avec des collègues qui travaillent sur la vulnérabilité hydrique et l'accès à l'eau dans la capitale.





Bains Douches : l'enquête | 3:31 pm · Oct 4, 2019
@BainDouche_Hist



À l'accueil, des fleurs décorent le bureau. C'est justement un client du service des douches qui les apporte chaque semaine en cadeau.



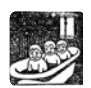


Bains Douches : l'enquête | 3:31 pm · Oct 4, 2019
@BainDouche_Hist



Le matériel d'entretien reste dans le hall pendant que nous discutons. Il en faut des choses pour laver des bains-douches.





Bains Douches : l'enquête | 3:31 pm · Oct 4, 2019
@BainDouche_Hist



D'ailleurs les installations sont reluisantes, toutes neuves.

Rien à voir avec celles des Marolles.





Bains Douches : l'enquête | 3:31 pm · Oct 4, 2019
@BainDouche_Hist



Pourtant peu de gens les fréquentent nous raconte, ce jour-là, la dame qui nettoie.





Bains Douches : l'enquête | 3:31 pm · Oct 4, 2019
@BainDouche_Hist



Faut dire que le service n'est pas très visible. C'est une toute petite affiche qui indique les horaires sur la porte d'entrée.





Bains Douches : l'enquête | 3:31 pm · Oct 4, 2019
@BainDouche_Hist



… et au-dessus du couloir, il n'y a juste pas de panneau indiquant le service.





Bains Douches : l'enquête | 3:31 pm · Oct 4, 2019
@BainDouche_Hist



Mais selon la dame d'entretien c'est surtout au moment où on a remplacé les baignoires par des douches (2002-2007) que les usagers se sont faits moins nombreux.

Le luxe d'une baignoire, la détente qu'elle procure, la suspension du moment… À cela, je n'y avais pas pensé.





Bains Douches : l'enquête | 3:31 pm · Oct 4, 2019
@BainDouche_Hist



Alors que les bains Van Eyck aient maintenu dans leur rénovation de 2003 un nombre plus important de baignoires et que la ville continue de pratiquer des tarifs nettement plus avantageux pour ses habitants les plus fragiles (étudiants, chômeurs et personnes âgées) : ça m'interloque !





Bains Douches : l'enquête | 3:31 pm · Oct 4, 2019
@BainDouche_Hist



Encore aujourd'hui, @Stadgent communique et informe sur les lieux où prendre une douche, là où Bruxelles laisse aux associations et collectifs (Infirmiers des rues, Surviving in Brussels) le soin de faire connaître ces services.





Bains Douches : l'enquête | 3:31 pm · Oct 4, 2019
@BainDouche_Hist



Pas sûre que la complexité bruxelloise (une ville en forme de région, formée par plusieurs communes) peut à elle seule expliquer ces différences de prise en charge, d'assistance et de facilité d'accès à l'eau.



Bains Douches : l'enquête | 3:31 pm · Oct 4, 2019
@BainDouche_Hist



La différence de politique urbaine me saute aux yeux :

Des choix ont été faits dans le maintien d'un service tel que les bains-douches et ces choix sont différents en fonction des villes.





Bains Douches : l'enquête | S3 - #72
@BainDouche_Hist



À petits pas, comme ceux des passants de la gare Sint-Pieter, je dépouillerai les archives de Gand en prenant mon temps, la quête des bains continue !





Bains Douches : l’enquête | 3:31 pm · Oct 4, 2019
@BainDouche_Hist



Du train, je traque les signes dans le paysage pour confirmer la piste sur laquelle je m’engage.





Bains Douches : l’enquête | 3:31 pm · Oct 4, 2019
@BainDouche_Hist



D’histoires d’eau en récits de baignoires, n’hésitez pas à partager vos expériences d’eau chaude.





Bains Douches : l'enquête | 3:31 pm · Oct 4, 2019
@BainDouche_Hist



À très vite pour une nouvelle saison. Rendez-vous la première semaine du mois prochain. Dans les odeurs de charbon cette fois, « Bains-Douches : l'Enquête ! » continue. À l'heure du goûter, quelques épisodes à grignoter et une histoire en train de se mener.

SAISON 4

ÇA SENT BON LE CHARBON !

4 - 8 novembre 2019

Jour 1



Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Nov 4, 2019
@BainDouche_Hist



Ça y est, c'est reparti. Nouvelle première semaine du mois, nouvelle saison de Bains-Douches : l'Enquête ! Et cette fois, on vous l'avait dit, saveur savon charbon.





Bains Douches : l’enquête | 3:43 pm · Nov 4, 2019
@BainDouche_Hist



Pour laisser Gand décanter, je nous plonge cette semaine dans un autre bain : celui noir et poisseux des charbonnages. Car tout comme dans les écoles ou d’autres infrastructures collectives (casernes, prisons, industries…), ces bains-douches donnent le ton.



Bains Douches : l’enquête | 3:43 pm · Nov 4, 2019
@BainDouche_Hist



Ils sont d’ailleurs les seuls à être consacrés légalement. En Belgique, à partir de 1911, tous les charbonnages doivent fournir à leurs ouvriers du fond des bains-douches permettant de se laver. Les raisons sont économiques, médicales, sociales et morales.

Art. 4. — Sont abrogées toutes dispositions contraires à celles du présent arrêté.

Art. 5. — Les prescriptions qui précèdent ne préjudicient en rien aux dispositions, applicables aux établissements précités, des lois et règlements relatifs à la voirie, aux cours d'eau, ainsi qu'au régime rural et forestier.

Art. 6. — Notre Ministre de l'Industrie et du Travail est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Ciergnon, le 28 août 1911.

ALBERT.

Par le Roi :
Le Ministre de l'Industrie et du Travail,
Arm. Hubert.

POLICE DES MINES

Bains - douches.

Arrêté royal du 28 août 1911

ALBERT, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, Salut.

Vu la loi du 5 juin 1911 complétant et modifiant les lois du 21 avril 1810 et du 2 mars 1837 sur les mines, minières et carrières et notamment l'art. 34 de cette loi ainsi conçu :

« Les concessionnaires doivent établir des bains-douches » mis à la disposition des ouvriers ;

» Un arrêté royal déterminera les conditions dans » lesquelles les bains-douches doivent être établis à chaque » siège d'exploitation des mines de houille en activité et » fixera les délais accordés pour leur mise en service » ;

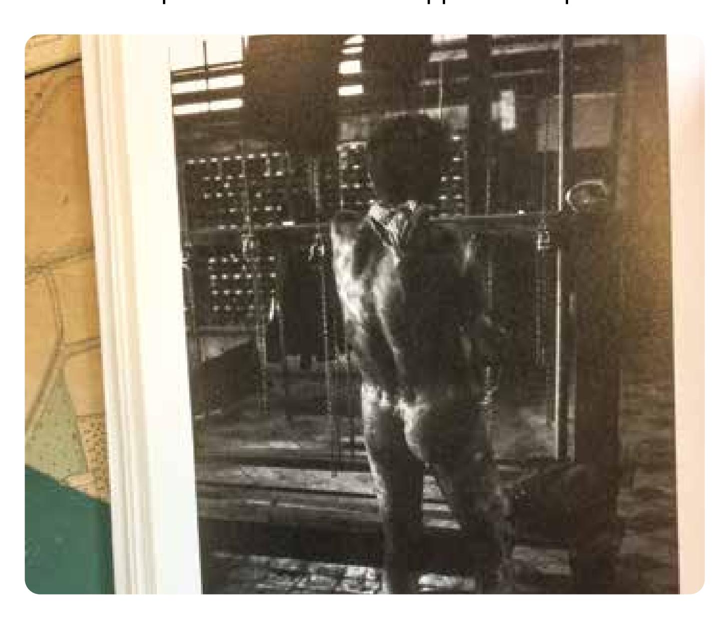
Sur la proposition de Notre Ministre de l'Industrie et du Travail,



Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Nov 4, 2019
@BainDouche_Hist



La transformation est profonde, les gestes différents. À travers ces bains-douches, c'est tout un rapport aux corps des travailleurs qui s'énonce. Le détour apparait indispensable.





Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Nov 4, 2019
@BainDouche_Hist



Alors pour commencer, retour à la @Kbrbe.

De ce mastodonte, j'en avais déjà parlé, et soyez rassurés, il est toujours bien en place.





Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Nov 4, 2019
@BainDouche_Hist



À la @Kbrbe depuis les plans Vigipirate version belge (ou même avant ?), on ne peut rien transporter dans un contenant. L'épreuve du matin consiste donc à sortir tout son matériel du sac (ordinateur, chargeur, carnet, trousse, appareil photo…) et ne rien faire tomber jusqu'à sa place.



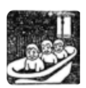


Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Nov 4, 2019
@BainDouche_Hist



Dans les vestiaires, les casiers sont marqués aux visages des figures littéraires belges. Je choisis toujours une femme. C'est mon petit principe du matin. Il est ceci dit plus difficile à tenir qu'à dire. Les auteurEs ne sont pas légion dans les couloirs de la @Kbrbe.



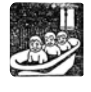


Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Nov 4, 2019
@BainDouche_Hist



Ma préférée est Annelies Verbeke.





Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Nov 4, 2019
@BainDouche_Hist



Mais j'aime bien Marie Gevers aussi.

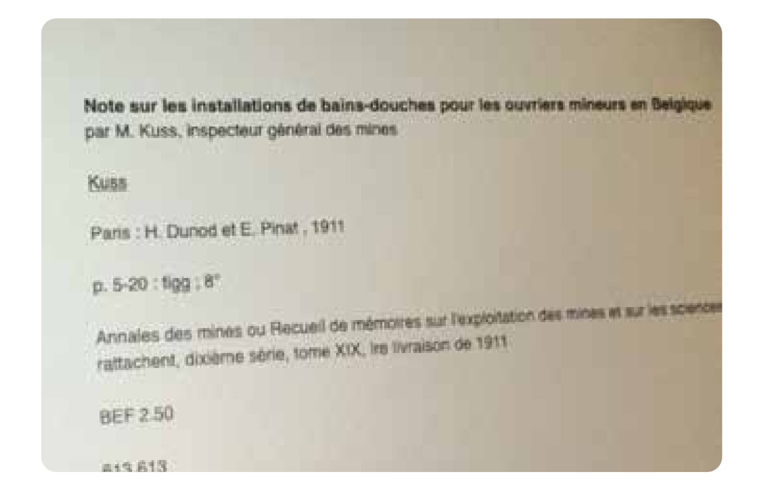




Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Nov 4, 2019
@BainDouche_Hist



Dans le moteur de recherche « Unicat » (souvent plus performant que celui de la KBR), je tombe sur LE livre qu'il faut absolument que je consulte. Il s'agit d'une note sur les installations de bains-douches pour les ouvriers mineurs en Belgique datant de 1911 et signée par Mr Kuss.



Note sur les installations de bains-douches pour les ouvriers mineurs en Belgique
par M. Kuss, inspecteur général des mines

Kuss

Paris : H. Dunod et E. Pinat , 1911

p. 5-20 : figg ; 8°

Annales des mines ou Recueil de mémoires sur l'exploitation des mines et sur les sciences [...] rattachent, dixième série, tome XIX, 1re livraison de 1911

BEF 2.50

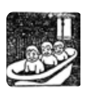


Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Nov 4, 2019
@BainDouche_Hist



Sauf que, sauf que… c'est sans compter la recherche à faire sur fiche pour retrouver l'édition originale. Et sans compter la réponse de la bibliothécaire : « Les Annales des mines ? Pas assez consultées ! Les archives sont en cours de déménagement dans un dépôt en province ».





Bains Douches : l’enquête | 3:43 pm · Nov 4, 2019
@BainDouche_Hist



Au placard la note de Kuss, à commander et consultable avec un délai minimum d’une semaine. Ha oui, mais non, en fait. Il faut attendre la fin du déménagement, et là, on n’a pas vraiment de date… Bref, ça ou comment décourager une chercheuse de grand matin.



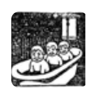


Bains Douches : l’enquête | 3:43 pm · Nov 4, 2019
@BainDouche_Hist



Heureusement une série d’ouvrages intéressants sont quand même disponibles et je commence par le commencement, c’est-à-dire comprendre et voir un peu plus clair sur l’histoire des charbonnages en Belgique.





Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Nov 4, 2019
@BainDouche_Hist



Cet ouvrage me donne une bonne introduction sur des notions qui me sont floues. C'est quoi un siège d'exploitation ? Un puits ? Un charbonnage ? Comment on extrait le charbon ? Oui, c'est assez trivial comme questions, je vous l'accorde, mais c'est souvent par là qu'on commence.

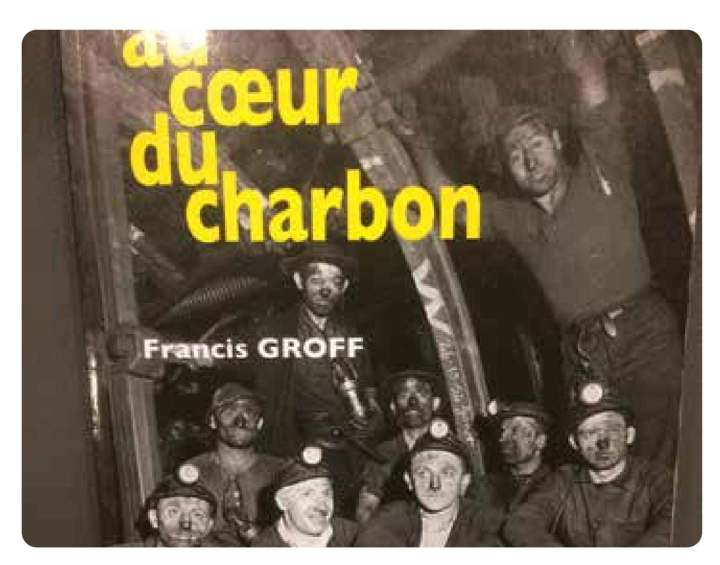




Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Nov 4, 2019
@BainDouche_Hist



Dans cet ouvrage-ci, il y a un petit schéma très clair du processus d'extraction de charbon.





Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Nov 4, 2019
@BainDouche_Hist



Je comprends un peu mieux de quoi on parle.



Bains Douches : l'enquête | 3:43 pm · Nov 4, 2019
@BainDouche_Hist



Et les bains-douches dans tout ça ? Patience, ils arrivent !

À demain pour la suite des épisodes à grignoter à l'heure du goûter.

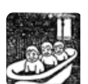
Jour 2




Bains Douches : l’enquête | 4:26 pm · Nov 5, 2019
@BainDouche_Hist

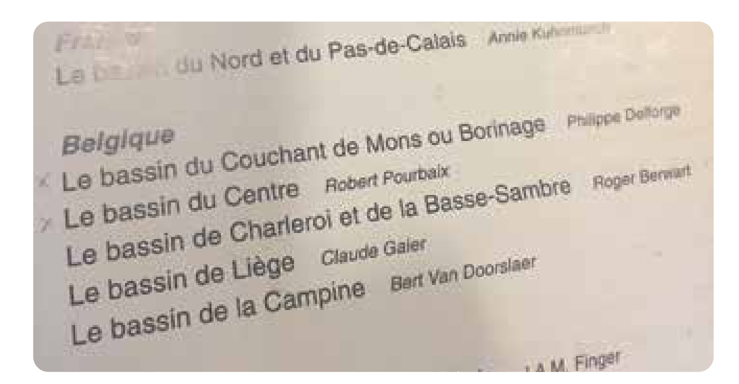
On continue sur la piste du charbon. Dans celui-ci, je cerne les différents bassins houillers de Belgique et leurs particularités. Certains sont plus anciens que d’autres (Liège et Charleroi), certains plus grisouteux (Borinage).






Bains Douches : l’enquête | 4:26 pm · Nov 5, 2019
@BainDouche_Hist

Certains produisent du charbon anthracite, gras ou maigre… qui servent mieux les particuliers ou l’industrie, certains sont les derniers à ouvrir et d’autres, les derniers à fermer (Campine)…


du Nord et du Pas-de-Calais

Belgique
Le bassin du Couchant de Mons ou Borinage Philippe Delforge
Le bassin du Centre Robert Pourbaix
Le bassin de Charleroi et de la Basse-Sambre Roger Bernart
Le bassin de Liège Claude Gaier
Le bassin de la Campine Bart Van Doorslaer



Bains Douches : l'enquête | 4:26 pm · Nov 5, 2019
@BainDouche_Hist



Et avec ça, ce sont des pans entiers de l'histoire économique belge que je commence à saisir ; ce que le « déclin de l'industrie wallonne et des charbonnages » signifie…





Bains Douches : l'enquête | 4:26 pm · Nov 5, 2019
@BainDouche_Hist



Le franc tombe également : je comprends que John Cockerill n'est pas l'inventeur du coke (combustible dérivé de la houille de charbon et utilisé dans l'industrie lourde), mais un industriel immigré anglais qui en a tiré profit pour mettre sur pieds un empire de la sidérurgie.



L'AVENTURE
DES FRÈRES COCKERILL



Bains Douches : l'enquête | 4:26 pm · Nov 5, 2019
@BainDouche_Hist



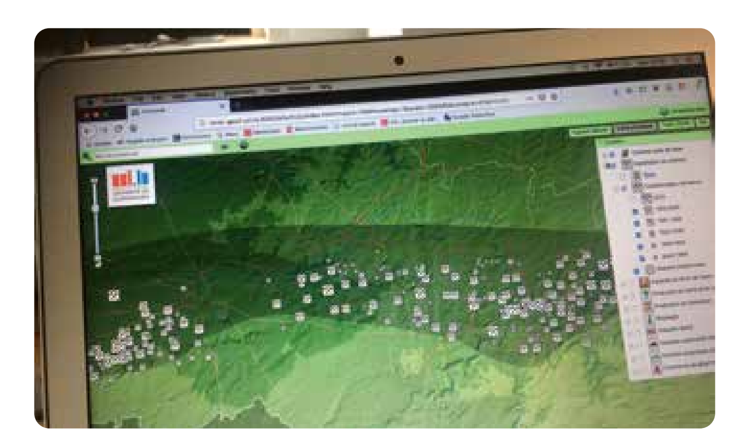
Oui, j'avoue, j'ai quelques lacunes en culture générale…



Bains Douches : l'enquête | 4:26 pm · Nov 5, 2019
@BainDouche_Hist



Je tombe aussi sur ce site et ça, ça me permet d'y voir vachement plus clair dans la répartition géographique et chronologique de tous les puits, les sièges et autres trous à charbon ! Merci à @uni_lu !!





Bains Douches : l'enquête | 4:26 pm · Nov 5, 2019
@BainDouche_Hist



Dans un petit recueil de vieilles cartes postales, je rencontre plusieurs figures du monde minier.





Bains Douches : l'enquête | 4:26 pm · Nov 5, 2019
@BainDouche_Hist



Il y a la hiércheuse, ouvrière mineure qui continue de travailler sur le carreau après l'interdiction du travail des femmes dans le fond en 1889. Elle s'occupe jusque dans les années 1950-1960 de trier le charbon à sa remontée du sous-sol.





Bains Douches : l'enquête | 4:26 pm · Nov 5, 2019
@BainDouche_Hist



Il y a les porions, les mineurs de fond, les ingénieurs, les ouvriers de surface. Il y a aussi la femme du mineur qui lave son homme quand il rentre de la mine.





Bains Douches : l'enquête | 4:26 pm · Nov 5, 2019
@BainDouche_Hist



Cette image ressurgit souvent. Et à chaque fois que je tombe dessus, il se passe quelque chose. Contenues dedans, la promiscuité, la crasse, les conditions de travail, l'expérience sensorielle intense… toute la mine dans cet ascenseur.



Bains Douches : l'enquête | 4:26 pm · Nov 5, 2019
@BainDouche_Hist



Comme j'ai l'impression de cerner un peu mieux le paysage dans lequel s'inscrit les bains-douches des charbonnages. Je me dis qu'il est temps de se mettre en route : direction les archives du SAICOM qui se trouvent sur le site de l'ancien charbonnage du Bois-du-Luc.



Bains Douches : l'enquête | 4:26 pm · Nov 5, 2019
@BainDouche_Hist



Situé dans le bassin du centre, le site minier du Bois-du-Luc est un des plus anciens de Belgique. On peut arbitrairement faire commencer son histoire en 1685, lors de la fondation de la « Société du Grand Conduit ».

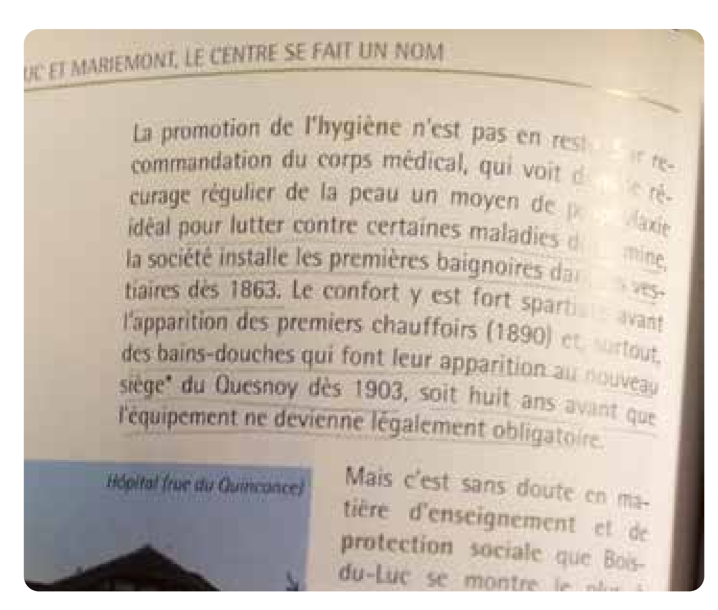




Bains Douches : l'enquête | 4:26 pm · Nov 5, 2019
@BainDouche_Hist



De ce que je comprends, il s'agit d'une exploitation exemplaire en termes d'acquis sociaux des travailleurs. C'est d'ailleurs là que les premières baignoires pour les ouvriers mineurs du pays sont installées. On est en 1863.



UC ET MARIEMONT, LE CENTRE SE FAIT UN NOM

La promotion de l'hygiène n'est pas en rest... r re-commandation du corps médical, qui voit d... e ré-curage régulier de la peau un moyen de ... laxie idéal pour lutter contre certaines maladies d... mine, la société installe les premières baignoires da... ves-tiaires dès 1863. Le confort y est fort sparti... avant l'apparition des premiers chauffoirs (1890) et surtout des bains-douches qui font leur apparition au nouveau siège* du Quesnoy dès 1903, soit huit ans avant que l'équipement ne devienne légalement obligatoire.

Hôpital (rue du Quinconce)

Mais c'est sans doute en matière d'enseignement et de protection sociale que Bois-du-Luc se montre le plus ...



Bains Douches : l'enquête | 4:26 pm · Nov 5, 2019
@BainDouche_Hist



En plus de gérer l'exploitation minière, la « Société des Charbonnages de Bois-du-Luc et d'Havré » (1807), fait construire une cité ouvrière entre 1838 et 1853. L'exploitation de la fosse Saint-Emmanuel, commencée en 1846, se révèle une des plus prospères d'Europe.





Bains Douches : l'enquête | 4:26 pm · Nov 5, 2019
@BainDouche_Hist



La cité permet de fixer et de professionnaliser la main d'œuvre. Avec ses logements, ses magasins, son hospice, son hôpital, sa salle de fête, son kiosque, son école, sa bibliothèque, son église…





Bains Douches : l'enquête | 4:26 pm · Nov 5, 2019
@BainDouche_Hist



Tiens ?! Henri Partoes ? Mais qu'est qu'il fait là celui-là ?

autour de deux vaste
porches à triples voies qui assuraient les circulations
e les différents bâtiments. C'est l'architecte de la
e de Tournai, Bruno Renard, qui en a été le princi-
concepteur, assisté de Pierre Cardona de Termonde,
argé, au sein de l'entreprise, des plans de détail, des
odifications et de la surveillance quotidienne du chan-
ier. Il succédait au lillois François Obin, disparu en 1825
près avoir édifié la maison des ingénieurs et l'atelier de
fabrication des machines à vapeur.

À l'instar de ses contemporains, Renard est un
adepte de **l'architecture néoclassique** d'inspi-
ration française qui a imprégné sa formation.
Comme l'architecte hospitalier Henri Partoes
(voir *Un canal dans Bruxelles*, p.148), il a été sub-
jugué par le *Précis des leçons d'architecture*
(A. Bury, 1802)

Foire avec salle d'exposition des produits de l'industrie



Bains Douches : l'enquête | 4:26 pm · Nov 5, 2019
@BainDouche_Hist



Et ça, je vous le raconte demain !

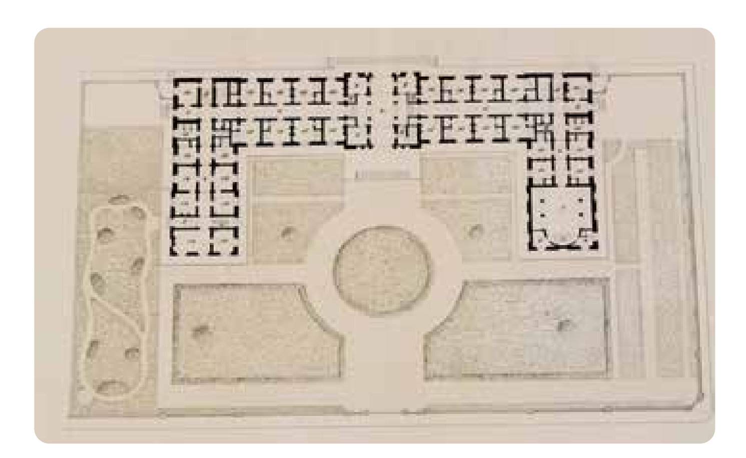
Jour 3



Bains Douches : l'enquête | 4:39 pm · Nov 6, 2019
@BainDouche_Hist



C'est fou parce que c'est lui qui a construit plusieurs hospices bruxellois entre 1827 et 1835. Et ça je le sais parce que j'ai fait une thèse dessus. J'en ai parlé un peu là, sur France Culture, et un peu sur la RTBF et puis dans un livre aussi.





Bains Douches : l'enquête | 4:39 pm · Nov 6, 2019
@BainDouche_Hist



Des hospices aux mines, tout ça relié par les bains-douches, les recoupements d'une architecture néo-classique ont de quoi surprendre… C'est un peu idiot, mais ça m'encourage. Je me dis qu'il n'y a pas de hasard, que ces sujets sont finalement bien plus proches qu'ils ne laissent paraître.

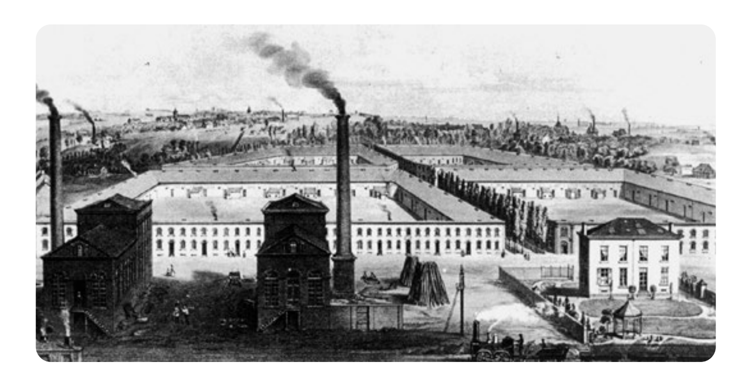




Bains Douches : l'enquête | 4:39 pm · Nov 6, 2019
@BainDouche_Hist



Mais si on en revient aux mines, la cité du Bois-du-Luc, celle que son Bourgmestre mégalo voulait appeler « Bosquet-ville » constitue « un modèle complet de village industriel : le all-inclusive charbonnier ».





Bains Douches : l'enquête | 4:39 pm · Nov 6, 2019
@BainDouche_Hist



Aujourd'hui, elle est gérée par le CPAS de la Louvière et la plupart des maisons sont des logements sociaux. Pas grand monde dans les rues à l'heure du midi. Par contre, l'épicerie « Alimentation générale chez Maria » vaut le détour.





Bains Douches : l'enquête | 4:39 pm · Nov 6, 2019
@BainDouche_Hist



Des bas nylons aux conserves de légumes…

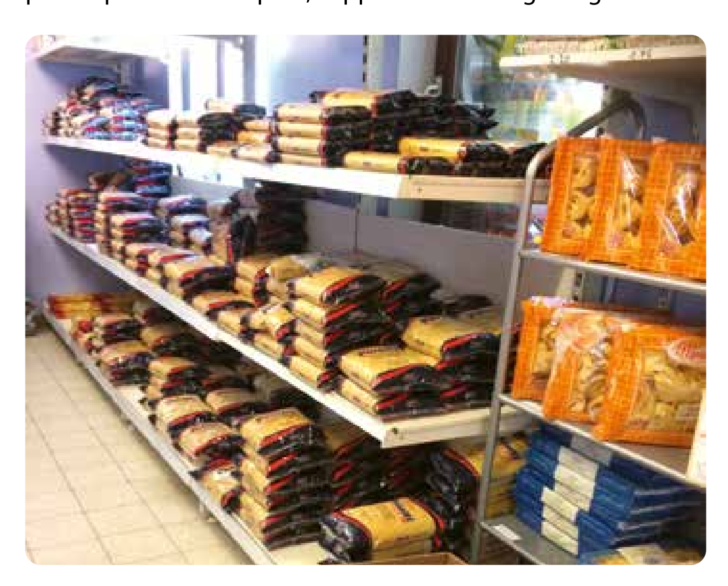




Bains Douches : l'enquête | 4:39 pm · Nov 6, 2019
@BainDouche_Hist



… en passant par l'étagère remplie de pâtes, c'est l'Italie troisième génération qui s'étale dans la vitrine par un savant mélange de charcuterie wallo-sicilienne. Ce sera un sandwich poulet pané s'il vous plait, supplément aubergines grillées.





Bains Douches : l'enquête | 4:39 pm · Nov 6, 2019
@BainDouche_Hist



Les archives se trouvent dans l'enceinte de l'écomusée installé sur le site de la fosse Saint-Emmanuel.





Bains Douches : l'enquête | 4:39 pm · Nov 6, 2019
@BainDouche_Hist



Dans le hall, le premier élément est un évier avec un distributeur de savon sorti de la fin du 19e siècle. On est sur la bonne voie !





Bains Douches : l'enquête | 4:39 pm · Nov 6, 2019
@BainDouche_Hist



À la SAICOM, plusieurs éléments intéressants mais les bains-douches restent discrets. Le sujet est quasi inexistant dans la bibliographie.

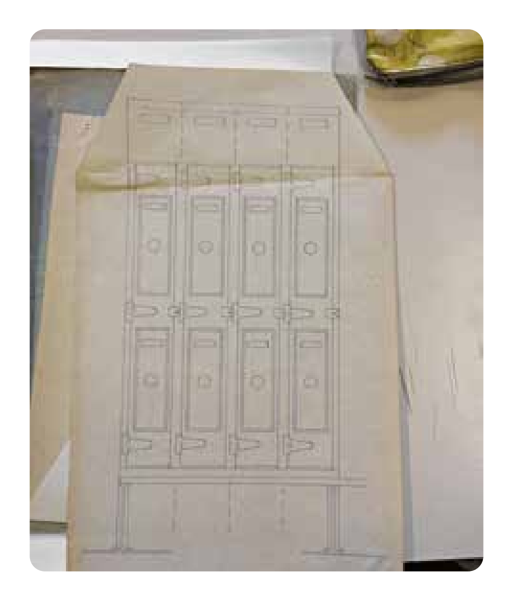




Bains Douches : l'enquête | 4:39 pm · Nov 6, 2019
@BainDouche_Hist



Au détour d'un dossier, un dessin accompagne le document « contribution à l'étude des armoires vestiaires pour ouvriers du fond dans les mines, ouvriers des industries chimiques (tombant sous l'application de l'A.R. en date du 25.9.47) ».





Bains Douches : l'enquête | 4:39 pm · Nov 6, 2019
@BainDouche_Hist



Dans le casier, les vêtements esquissés nous ramènent le mineur qui les y aurait laissés. Je sens qu'il va en avoir des choses à dire sur ces bains-douches.



Bains Douches : l'enquête | 4:39 pm · Nov 6, 2019
@BainDouche_Hist



Je reprends la route pour un autre centre d'archives, celui du Bois-du-Cazier à Marcinelle.

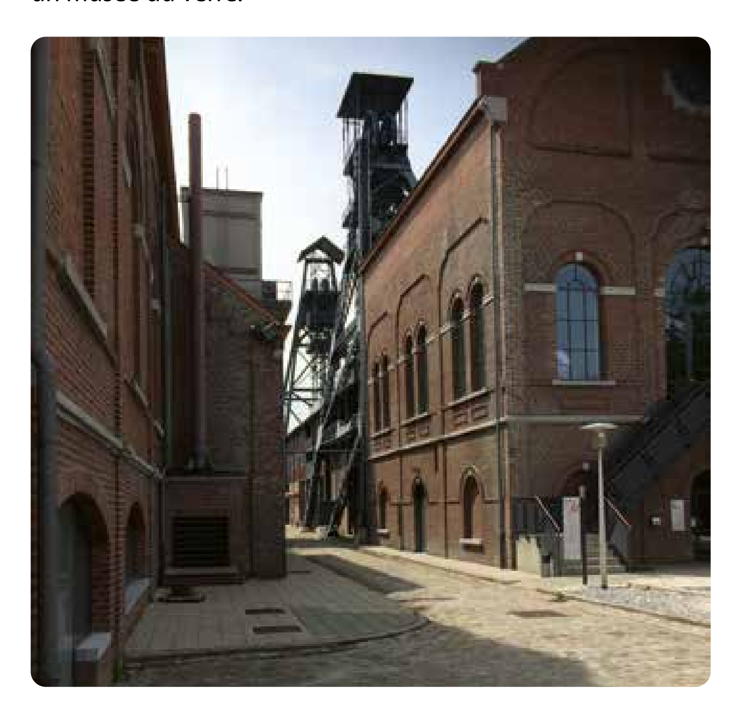


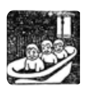


Bains Douches : l'enquête | 4:39 pm · Nov 6, 2019
@BainDouche_Hist



Inséparable de la catastrophe minière de 1956 ayant causé la mort de 262 mineurs, le site @LeBoisDuCazier accueille un espace consacré à cet évènement, un musée de l'Industrie et un musée du verre.





Bains Douches : l'enquête | 4:39 pm · Nov 6, 2019
@BainDouche_Hist



Il y a surtout un centre de documentation. J'y consulte les Annales des Mines de Belgique. Écrites par et pour les ingénieurs, elles contiennent des rapports d'installations sanitaires et deux grandes enquêtes sur les bains-douches des charbonnages en 1910 et 1930. On y est !



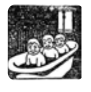


Bains Douches : l'enquête | 4:39 pm · Nov 6, 2019
@BainDouche_Hist



Je trouve aussi différents ouvrages, bien conseillée par la documentaliste. Elle-même avait écrit un tout petit article sur les bains-douches il y a quelques années…





Bains Douches : l'enquête | 4:39 pm · Nov 6, 2019
@BainDouche_Hist



Et pour savoir tout ce que @LeBoisDuCazier renferme encore de trésors, rendez-vous demain !

Jour 4



Bains Douches : l'enquête | 4:22 pm · Nov 7, 2019
@BainDouche_Hist



@LeBoisDuCazier, je rencontre le conservateur du musée. Il m'en ouvre les portes, fermées ce jour-là. Dans une salle, une reconstitution de la salle des pendus, les chainettes, les numéros, tout y est.





Bains Douches : l'enquête | 4:22 pm · Nov 7, 2019
@BainDouche_Hist



À côté, je découvre les photos de Gustave Marissiaux.





Bains Douches : l'enquête | 4:22 pm · Nov 7, 2019
@BainDouche_Hist



En vue de l'Exposition universelle à Liège en 1905, le Syndicat des charbonnages liégeois lui commande un travail photographique sur toutes les phases du travail des mineurs. Dans le tas, plusieurs clichés des premiers bains-douches, avant même la loi de 1911.





Bains Douches : l'enquête | 4:22 pm · Nov 7, 2019
@BainDouche_Hist



Plus tard je découvrirai que plusieurs d'entre elles sont numérisées ici.

Les images ont l'air d'être un peu mises en scène. Mais n'empêche… je me perds dans leurs détails.



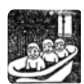


Bains Douches : l'enquête | 4:22 pm · Nov 7, 2019
@BainDouche_Hist



On voit même des femmes aussi, dans les bains-douches du charbonnage de la Batterie.





Bains Douches : l'enquête | 4:22 pm · Nov 7, 2019
@BainDouche_Hist



Il n'est pas le seul d'ailleurs, à avoir photographié les mineurs sous les douches. D'Angleterre à la France, les gueules noires contrastent avec le carrelage blanc.

Nulle part ailleurs, autant de clichés de personnes « en train de se laver » !





Bains Douches : l'enquête | 4:22 pm · Nov 7, 2019
@BainDouche_Hist



Mais la visite du musée n'est pas finie. Conservé, intact, un morceau des bains-douches est debout. L'odeur du charbon est encore là.





Bains Douches : l'enquête | 4:22 pm · Nov 7, 2019
@BainDouche_Hist



Remis en scène, les effets sont ceux retrouvés dans les bains-douches lors de la fermeture.

À qui donc auront appartenu ces petits ciseaux de toilette ?





Bains Douches : l'enquête | 4:22 pm · Nov 7, 2019
@BainDouche_Hist



Et ce savon « sunlight », prononcé à la flamande ?

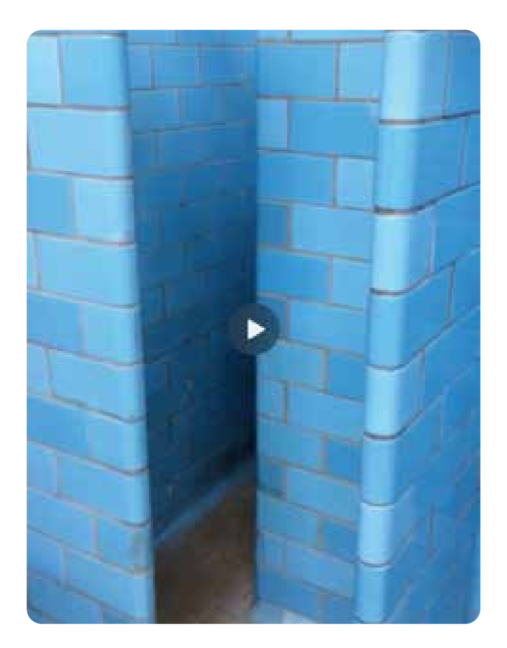




Bains Douches : l'enquête | 4:22 pm · Nov 7, 2019
@BainDouche_Hist



D'une histoire d'expériences à l'expérience d'une histoire,
« c'est vraiment étroit ces parois ? ! »





Bains Douches : l’enquête | 4:22 pm · Nov 7, 2019
@BainDouche_Hist



En quittant le Bois-du-Casiez, je passe par la rue des hiércheuses. Elles auront quand même obtenu une reconnaissance toponymique, celles qui, de ce que je crois comprendre, sont passées dans les oubliettes d’une histoire des mines encore à faire.





Bains Douches : l’enquête | 4:22 pm · Nov 7, 2019
@BainDouche_Hist



Ça y est l’écriture peut commencer et souvent pour moi, elle se fait en parallèle de l’analyse des archives. Je fais l’inventaire des thématiques qui émergent de ce flot encore broussailleux et touffu de sources brutes.




Bains Douches : l'enquête | 4:22 pm · Nov 7, 2019
@BainDouche_Hist


Je me perds encore dans des divagations en toile. Dans une fresque des archives de l'Ina, une rubrique sur la femme du mineur. On vient de loin…


Bains Douches : l'enquête | 4:22 pm · Nov 7, 2019
@BainDouche_Hist


Le témoignage de cette femme me touche. C'est elle qui parle, qui soulève les problèmes majeurs de la vie des mineurs, la maladie, les risques, l'insécurité de l'emploi… Lui à côté ne dit rien. Et à 1 minute et 34 secondes, un plan dans les bains-douches.


Bains Douches : l'enquête | 4:22 pm · Nov 7, 2019
@BainDouche_Hist


Et dans celui-ci aussi, on en voit à partir d'1 minute et 48 secondes !


Bains Douches : l'enquête | 4:22 pm · Nov 7, 2019
@BainDouche_Hist


Les recherches sur la toile sont foisonnantes. Les charbonnages ont marqué par leur violence les paysages et les hommes. Difficile de définir un chemin dans ces paroles multiples et dispersées, peu d'écrits en fait, sur cette histoire en chantier.


Bains Douches : l'enquête | 4:22 pm · Nov 7, 2019
@BainDouche_Hist


Mais demain, c'est sûr, je m'y mets à l'écriture ! À demain !

Jour 5

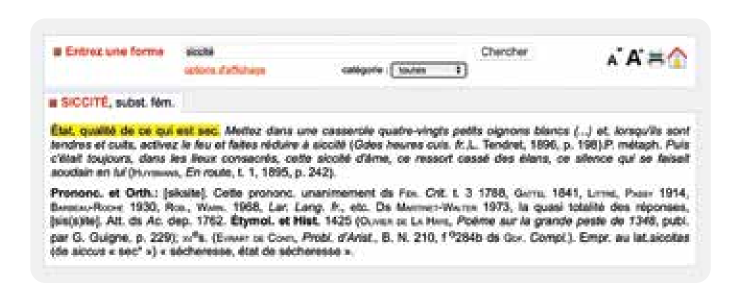


Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Nov 8, 2019
@BainDouche_Hist



En se mettant à écrire, on découvre plein de choses.

Là, par exemple, j'apprends un nouveau mot : la « siccité ».



Entrez une forme siccité Chercher
options d'affichage catégorie : toutes

SICCITÉ, subst. fém.

État, qualité de ce qui est sec. *Mettez dans une casserole quatre-vingts petits oignons blancs (...) et, lorsqu'ils sont tendres et cuits, activez le feu et faites réduire à siccité* (Gdes heures cuis. fr., L. Tendret, 1896, p. 198). P. métaph. *Puis c'était toujours, dans les lieux consacrés, cette siccité d'âme, ce ressort cassé des élans, ce silence qui se faisait soudain en lui* (Huysmans, *En route*, t. 1, 1895, p. 242).

Prononc. et Orth. : [sikcite]. Cette prononc. unanimement ds Fér. Crit. t. 3 1788, Gattel 1841, Littré, Passy 1914, Barbeau-Rodhe 1930, Rob., Warn. 1968, *Lar. Lang. fr.*, etc. Ds Martinet-Walter 1973, la quasi totalité des réponses, [sis(s)ite]. Att. ds *Ac.* dep. 1762. **Étymol. et Hist.** 1425 (Olivier de La Haye, *Poème sur la grande peste de 1348*, publ. par G. Guigne, p. 229); xvᵉ s. (Evrart de Conti, *Probl. d'Arist.*, B. N. 210, f°284b ds Gdf. Compl.). Empr. au lat. siccitas (de siccus « sec* ») « sécheresse, état de sécheresse ».



Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Nov 8, 2019
@BainDouche_Hist



Quand l'écriture devient trop ardue, direction la piscine de mon quartier.

Comme quoi, cette recherche se mène au propre et au figuré.





Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Nov 8, 2019
@BainDouche_Hist



C'est une piscine dans son jus. Encore à l'image de ce qu'elle était à l'origine au début du 20e siècle.

Tiens au fait… il y avait des bains-douches dans cette piscine au début du 20e siècle ?

Un service de bains turcs aussi… qu'est-ce qu'il en reste ?





Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Nov 8, 2019
@BainDouche_Hist



À l'accueil, je demande et on accepte de me faire visiter ce coin de piscine désaffecté. Plusieurs baignoires sont transformées en étagère, mais d'autres sont encore là, entre la poussière et les toiles d'araignées.





Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Nov 8, 2019
@BainDouche_Hist



Grâce à mon blog, un grand-oncle m'avait d'ailleurs raconté quelques détails sur ces bains turcs lors de la fermeture pour rénovation. Il me racontait…





Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Nov 8, 2019
@BainDouche_Hist



Bon, mais en attendant, retour devant mon ordinateur et poursuite de l'écriture. Après une infinité de relectures, de corrections, de renversements et de copiés-collés, j'arrive à une version qui me convainc. Plutôt, qui tient la route. Enfin, c'est-à-dire, j'en peux plus là.





Bains Douches : l’enquête | 4:56 pm · Nov 8, 2019
@BainDouche_Hist



Le titre est provisoire, mais le tout est maintenant de trouver quelqu’un qui veut bien relire. Et ça, ça n’est pas facile… Parce que le principe à l’université aujourd’hui, c’est que tout le monde est surmené.

INTIME, SOCIAL ET POLITIQUE : LES BAINS-DOUCHES DANS LES CHARBONNAGES BELGES (1911-1950)

INTRODUCTION

Je remets ma lampe au guichet de la lampisterie et me rends aux bains douches. C’est presque comme dans un sauna, il y a une vapeur d’eau qui flotte partout. Des hommes chantent, d’autres sifflent, d’autres encore fument leur cigarette avec un délice évident. Certains se promènent nus. La salle se vide lentement. Je trouve une douche libre. L’eau chaude me fait du bien. Je me lave avec soin car je suis noir comme un « pygmée congolais ». Je sors de la douche, je m’habille, puis me regarde dans la glace : horreur ! Mes yeux… sont cernés de noir, comme les ailes du nez, le pli du menton, le creux des oreilles. Je suis à moitié lavé. Je m’assieds sur le banc de pierre et essaye de remettre mes idées en place. J’ai faim. J’ai soif. Je suis vidé. J’ai mal partout et je dois encore marcher une heure pour rentrer à la maison. Tout à coup, je n’en peux plus, des grosses larmes me coulent sur les joues[1].

La scène se déroule au Charbonnage du Hasard, à Cheratte en octobre 1940. José Chaineux, mineur de 1940 à 1956, y raconte son premier jour. À la remonte, marquant la fin de sa journée, il se retrouve dans les bains-douches. Une communauté d’hommes, des chants, de l’eau chaude, une cigarette, du délice, des traces, se faire du

---



Bains Douches : l’enquête | 4:56 pm · Nov 8, 2019
@BainDouche_Hist



Heureusement, je trouve une professeure à la retraite dont les commentaires affutés me permettent d’améliorer la version alpha.

Non mais elle a raison… on ne comprend rien à ce que je raconte là.



Bains Douches : l’enquête | 4:56 pm · Nov 8, 2019
@BainDouche_Hist



Elle me dit de « retrouver la puissance de la phrase », ça me parle.

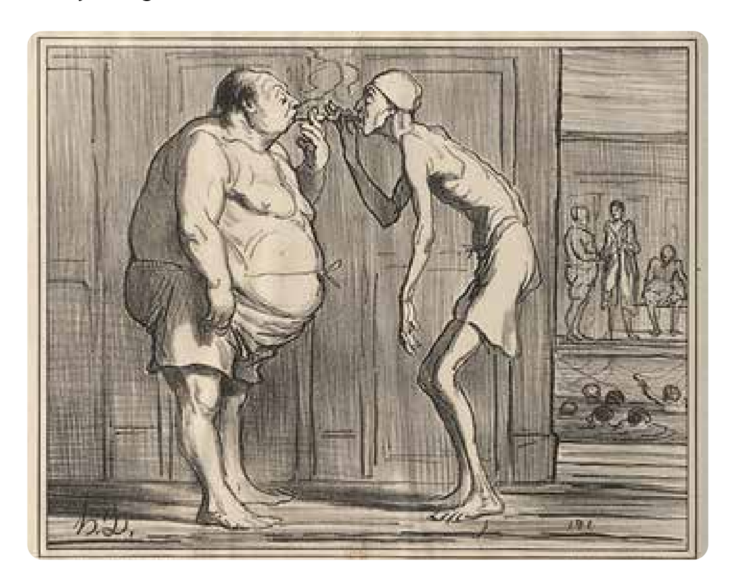


Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Nov 8, 2019
@BainDouche_Hist



En retravaillant l'article, je tombe sur les lithographies de Daumier dans une exposition en ligne de la BNF. Elles sont drôles et en dessinent long sur les pratiques des bains à Paris au milieu du 19e siècle.

Bon, je m'égare encore là… Allez, on la termine cette conclusion.





Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Nov 8, 2019
@BainDouche_Hist



C'est parti, j'enclenche la procédure kafkaïenne de la publication scientifique d'aujourd'hui. Et pour se changer les idées, direction la place Flagey pour la séance de 17h30.

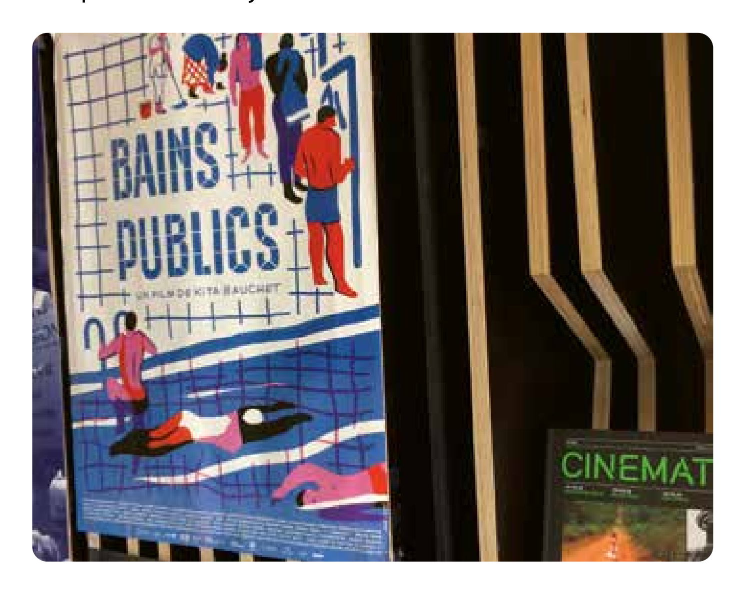




Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Nov 8, 2019
@BainDouche_Hist



Le film de Kita Bauchet m'enveloppe. Un bel hommage à la piscine de la place du Jeu de Balle dont chaque étage et chaque heure de la journée racontent une autre histoire.

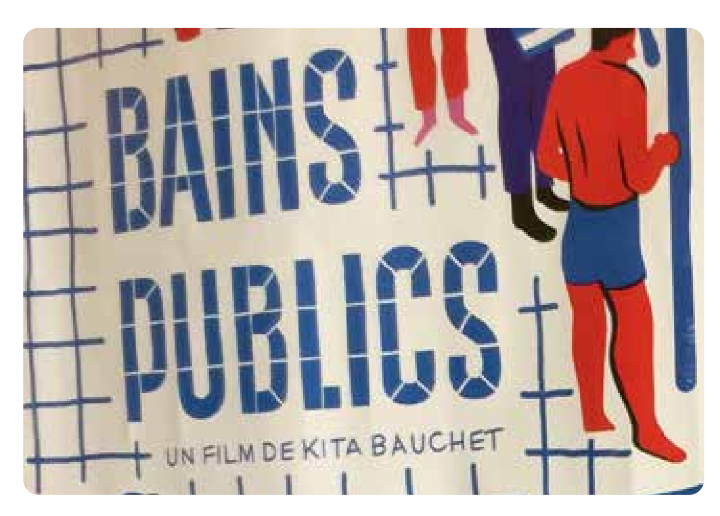




Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Nov 8, 2019
@BainDouche_Hist



Pendant le générique de fin, une question resurgit : les femmes préposées au nettoyage des salles de bains des ingénieurs des mines leur lavaient-elles vraiment le dos ? Ça s'est vraiment passé comme ça ? Le mystère reste entier…



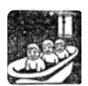


Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Nov 8, 2019
@BainDouche_Hist



Bains-douches : l'Enquête ! revient dès que possible. Le temps pour l'historienne de construire son histoire en train de se faire. En attendant, la récolte de témoignages des usagers des bains-douches est lancée.





Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Nov 8, 2019
@BainDouche_Hist



Vous avez fréquenté des bains publics ? Vous connaissez quelqu'un qui ? Hier ou avant-hier ? Contactez-moi sur l'adresse bainsdouches.hist@gmail.com.

À l'écoute de nos histoires d'eau chaude, faisons revivre ce que « se laver » a bien pu vouloir signifier, hier pour aujourd'hui.



SAISON 5

MOSAÏQUE AQUATIQUE

9 - 13 décembre 2019

Jour 1



Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · Dec 9, 2019
@BainDouche_Hist



Les bains filent et ne se ressemblent pas.

Ces derniers temps, nos plongées en eaux troubles s'accélèrent.

On passe de douches en douches et les baignoires se multiplient.

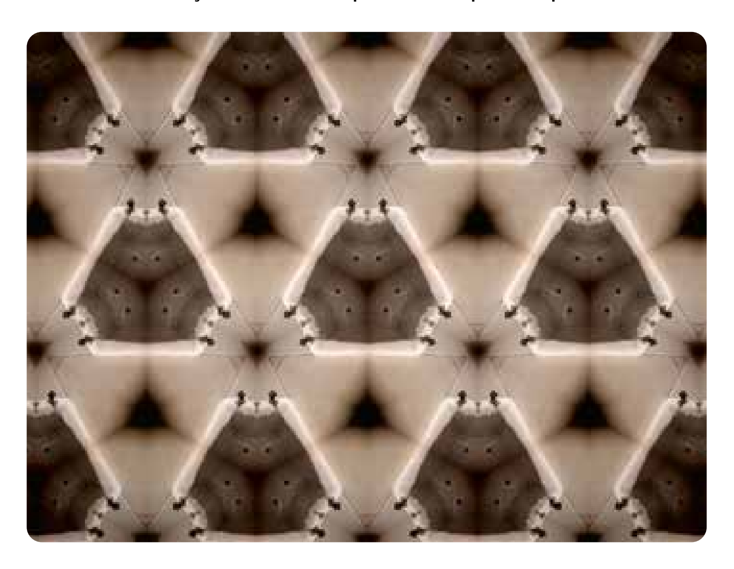




Bains Douches : l’enquête | 3:52 pm · Dec 9, 2019
@BainDouche_Hist



En attendant de trouver des témoignages d’usagers des bains-douches, d’Anvers au Japon en passant par Paris et Turin, nos escapades aquatiques se déclinent en mosaïque. La recherche façon kaléidoscope démultiplie les pistes à suivre.





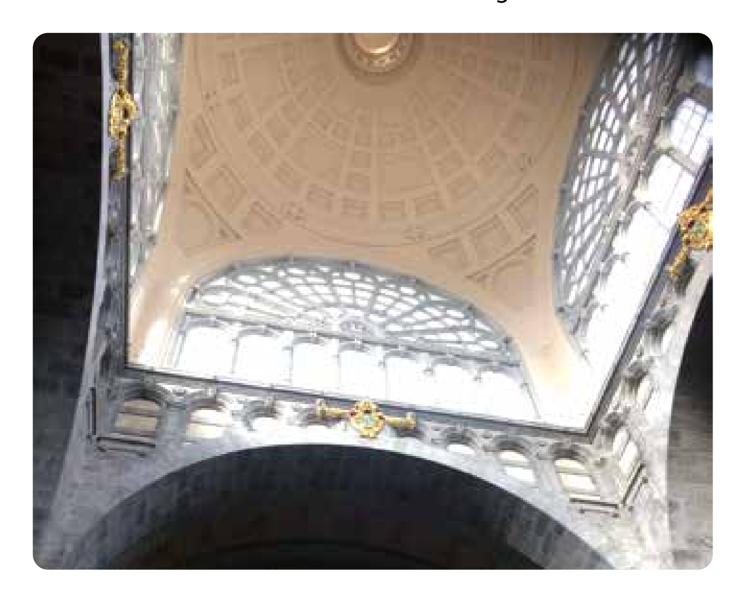
Bains Douches : l’enquête | 3:52 pm · Dec 9, 2019
@BainDouche_Hist



Mais pour remonter quand même un peu le fil et la trace, après Gand et les Charbonnages, on avait pris la direction d’Anvers. À la voie 19, le train de 8h18, en avant marche.

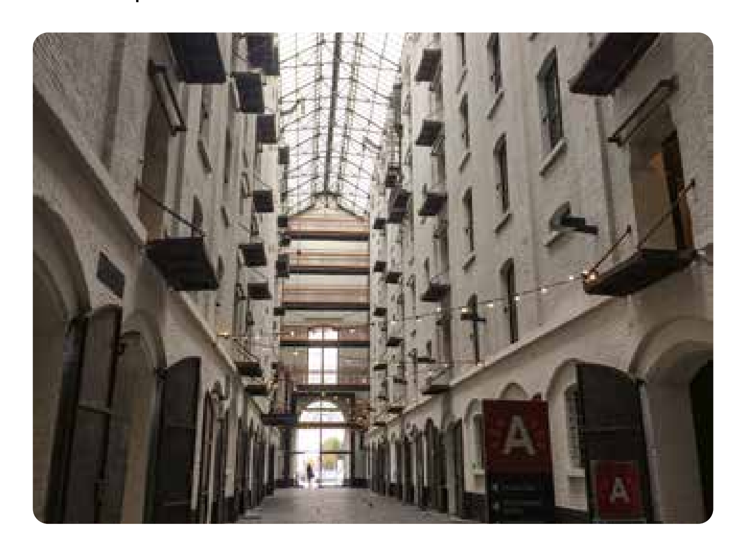

Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · Dec 9, 2019
@BainDouche_Hist


Comme à Gand, dans la gare, ne pas oublier de regarder le ciel, impressionnant. Mais qu'est-ce qui se joue dans ces architectures monumentales au décor mégalo ?




Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · Dec 9, 2019
@BainDouche_Hist


Les archives de la ville d'Anvers, @FelixArchief, se trouvent dans un ancien entrepôt magnifiquement rénové : Het Sint-Felixpakhuis.





Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · Dec 9, 2019
@BainDouche_Hist



À @FelixArchief, tout est beau. Et ce n'est pas seulement le bâtiment qui est impressionnant mais la gestion des archives elles-mêmes. Je vous explique…

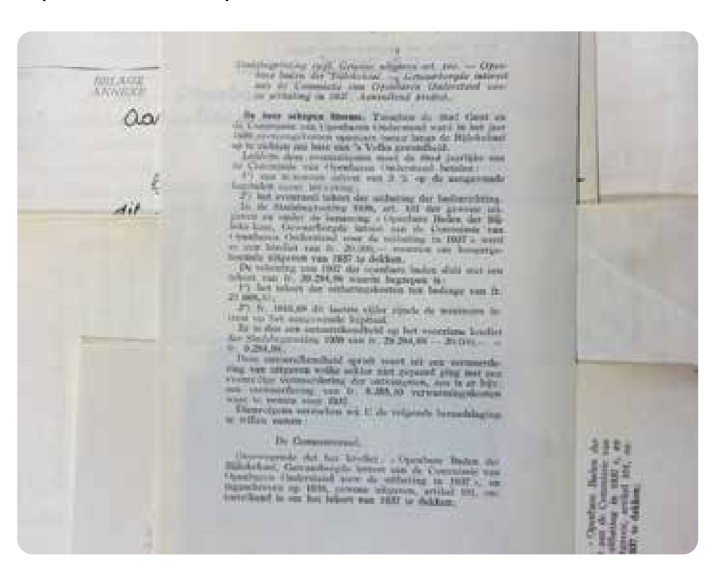




Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · Dec 9, 2019
@BainDouche_Hist



D'habitude, il est plutôt question d'inventaire papier et encore, c'est si on est chanceux. Ensuite, ce à quoi renvoient les numéros d'inventaire, ce sont des boites d'archives entières contenant différents dossiers parmi lesquels on espère trouver ce que l'on cherche.

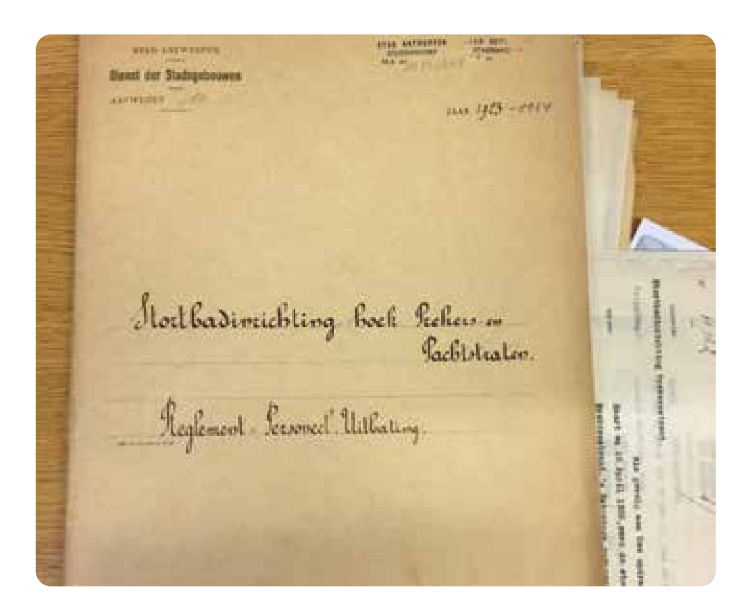




Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · Dec 9, 2019
@BainDouche_Hist



Aux archives de la ville d'Anvers, tout se commande en ligne, c'est d'une facilité confondante et surtout, chaque dossier est inventorié individuellement. Donc on sait précisément ce qu'on commande. Reste juste la surprise de la lecture des documents contenus.

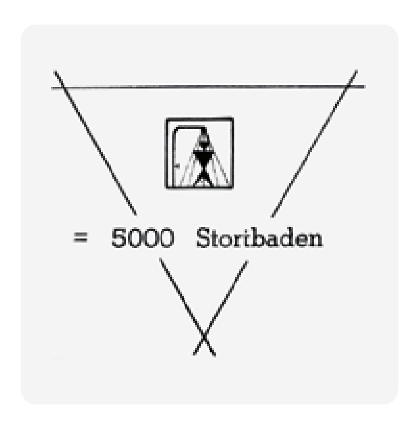


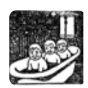


Bains Douches : l'enquête | 3:52 pm · Dec 9, 2019
@BainDouche_Hist



Ce qui m'éclaire particulièrement ce sont les « Statistisch jaarboek van de stad Antwerpen », en gros les rapports statistiques annuels de la ville. À l'intérieur, il y a de savoureux pictogrammes pour représenter les douches et leurs usagers.

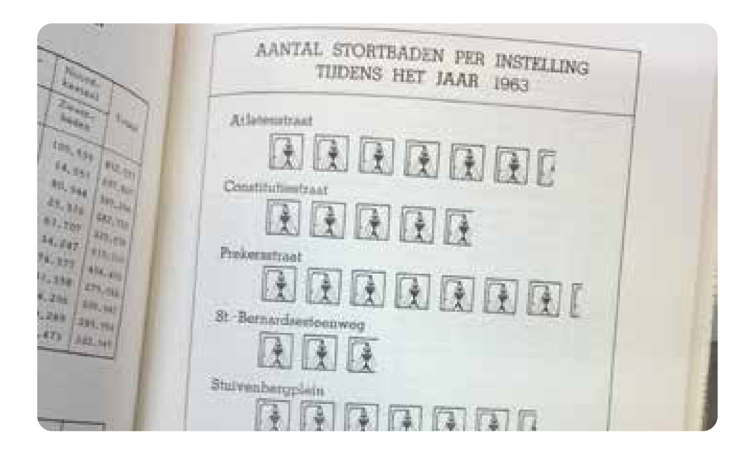




Bains Douches : l’enquête | 3:52 pm · Dec 9, 2019
@BainDouche_Hist



Le décompte est clair, précis d’année en année. Presqu’aucun trou dans mon tableau chronologique de fréquentation anversoise entre 1912 et 2000.

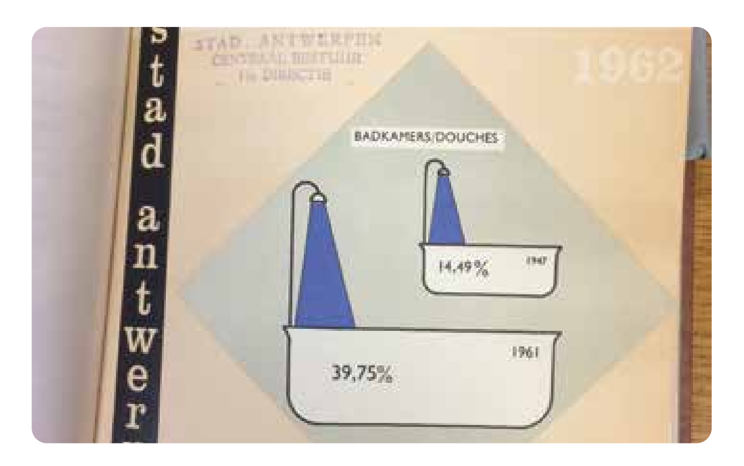


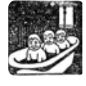


Bains Douches : l’enquête | 3:52 pm · Dec 9, 2019
@BainDouche_Hist



Il y a également deux enquêtes spéciales à dix années d’intervalle sur le nombre de logements avec et sans salle de bain. En 1962…





Bains Douches : l’enquête | 3:52 pm · Dec 9, 2019
@BainDouche_Hist



Et la suite demain !

Jour 2



Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Dec 10, 2019
@BainDouche_Hist



L'enquête de 1962 est suivie d'une autre, en 1971.





Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Dec 10, 2019
@BainDouche_Hist



Le constat est interpellant. C'est plus de 60 % des logements en 1962 et encore près de 40 % des logements en 1971.

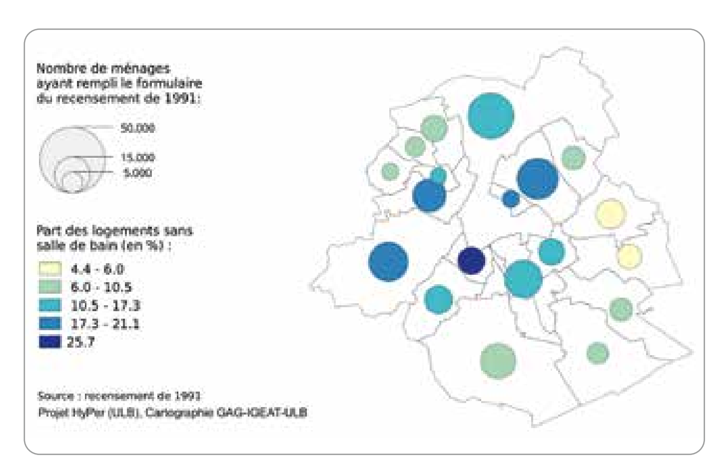






Un mail à un collègue qui travaille sur la vulnérabilité hydrique à Bruxelles dans le cadre du projet collectif « HyPer » (ULB) me confirme les mêmes tendances en ce qui concerne la capitale.

Il a même poursuivi la chronologie et a cartographié la part des logements sans salle de bain en 1991…





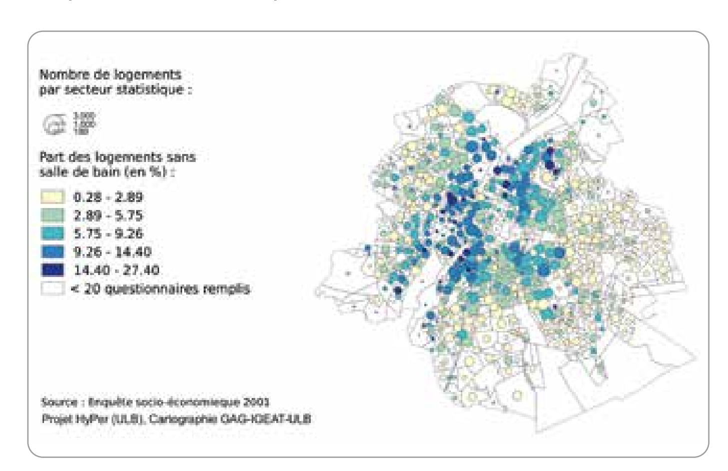
Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Dec 10, 2019
@BainDouche_Hist



… et en 2001.

Et là on voit vraiment bien que si les pourcentages diminuent, ils ne disparaissent pas.

La question des bains publics, c'est d'actualité.





Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Dec 10, 2019
@BainDouche_Hist



Ce qui m'apparait surtout de plus en plus nettement, c'est que les bains publics sont peut-être une invention du 19e siècle mais ils sont par contre clairement, une pratique du 20e. Et ce, contrairement à ce que laissent imaginer les grandes synthèses sur l'histoire du corps.

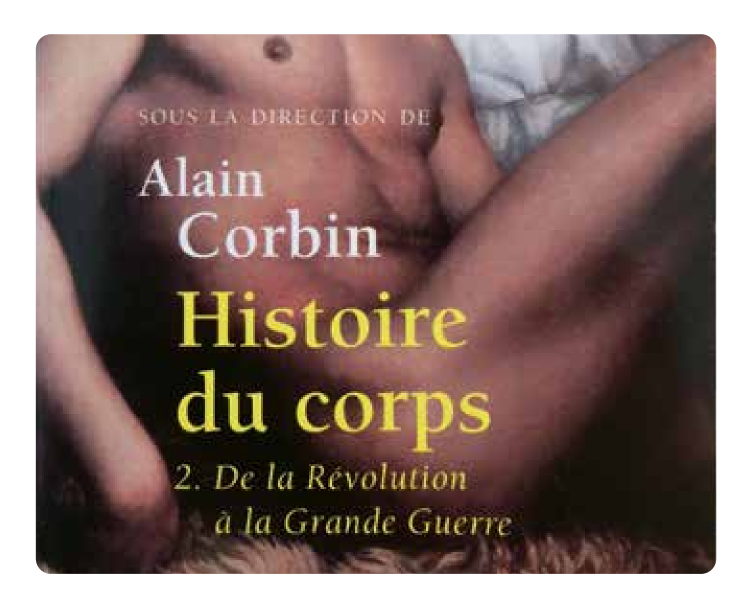




Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Dec 10, 2019
@BainDouche_Hist



En effet, c'est dans le volume 2 sur le 19e siècle que Georges Vigarello développe et détaille l'utilisation, la fréquentation, le nombre de bains distribués… des premiers grands établissements de bains populaires français de la deuxième moitié du 19e siècle.

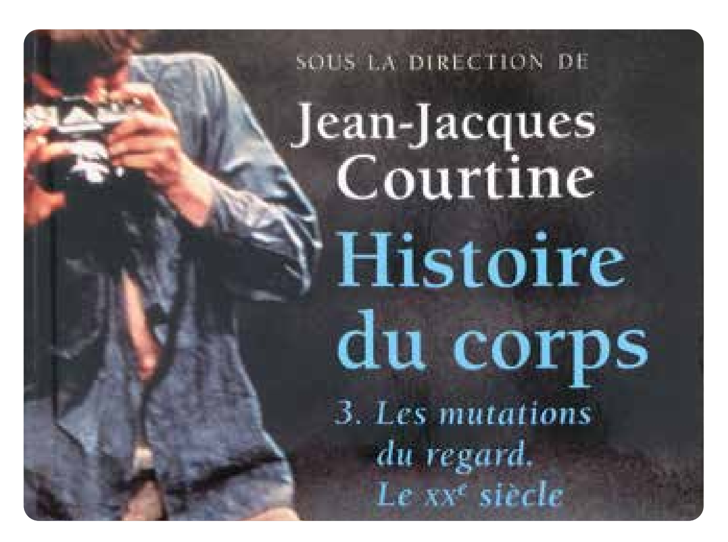




Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Dec 10, 2019
@BainDouche_Hist



Dans le volume 3 sur le 20e siècle, Pascal Ory s'intéresse aux pratiques qu'il considère plus nouvelles, plus caractéristiques du siècle qui l'intéresse comme le renouvellement de la cosmétique, la chirurgie, le retour du piercing et du tatouage, le bronzage…





Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Dec 10, 2019
@BainDouche_Hist



Mais il n'évoque pas ou peu les pratiques d'hygiène quotidienne en disant que « les statistiques de l'équipement des foyers en salles d'eau et de bain, comme de leur consommation d'eau courante /…/ permettent d'approcher des pratiques ordinaires de plus en plus 'propres' ».

Cette ambiguïté d'une éventuelle équivalence de l'égalité avec l'indifférenciation trouverait sans doute son illustration la plus nette dans la sensible progression d'une conception du corps résolument hygiéniste. Dès l'entre-deux-guerres, il est clair qu'un pan capital de l'apparence physique masculine est en train de basculer, avec le recul, jusqu'à présent définitif, des signes du barbu par rapport à ceux du glabre. Désormais, les individus ou les groupes qui choisiront la barbe le feront par réaction à une tendance dominante et en signe de dissidence, plus ou moins radicale, comme ce sera le cas d'un côté pour les libertaires hippies des années 1960, de l'autre, à toutes les époques, pour certains religieux fondamentalistes.

Mais le mouvement qui touche le plus grand nombre est celui qui a à voir avec le réaménagement de la conception de la propreté, qui est, corrélativement, un réaménagement de la sensibilité olfactive. Les statistiques de l'équipement des foyers en salles d'eau et de bain, comme de leur consommation d'eau courante, celles, on l'a vu, de la



Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Dec 10, 2019
@BainDouche_Hist



Pour connaître ces « pratiques ordinaires », il renvoie à un autre ouvrage de son camarade Georges Vigarello. Mais là, ça coince parce que ce livre en question, il ne va pas au-delà du 19e siècle.





Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Dec 10, 2019
@BainDouche_Hist



Ce que je veux dire par là, c'est qu'à présenter les bains publics en détail dans un ouvrage sur le 19e et ne pas en faire mention dans celui sur le 20e cela crée un imaginaire en décalage avec les faits et la chronologie. (Comme ce que je suis en train de faire en vous montrant cette gravure du 16e siècle).





Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Dec 10, 2019
@BainDouche_Hist



Comme si les bains publics étaient aussi vieux que la création de la Belgique ou le traité de Berlin. Mais qu'ils n'avaient plus rien à voir avec 1er siècle de la bombe atomique, du premier pas sur la lune, de mai 68 et des premiers téléphones mobiles.

LA SALLE DE BAIN IDÉALE
DEPUIS 345fr
ON PEUT VOIR FONCTIONNER TOUS LES JOURS
MAISON CHARLES BLANC
45, Boulevard Richard-Lenoir, PARIS

Tournon, Raymond, 1901.



Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Dec 10, 2019
@BainDouche_Hist



Et pourtant…

Pour la suite du raisonnement, rendez-vous demain !

Jour 3



Bains Douches : l'enquête | 3:40 pm · Dec 11, 2019
@BainDouche_Hist



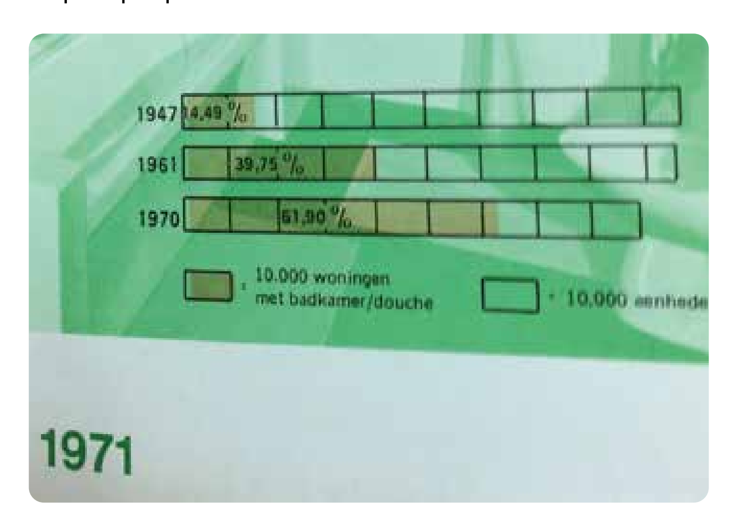
La suite du raisonnement la voici : On s'était laissés sur les bains publics aussi vieux que la création de la Belgique mais pas autant que les premiers téléphones mobiles…



Bains Douches : l'enquête≈
@BainDouche_Hist



Pourtant, ce que les pourcentages des logements sans salles de bains, les chiffres de fréquentation qui commencent à s'amasser ou encore la création d'un service public dont on ne peut pas parler avant 1901 nous montrent…





Bains Douches : l'enquête | 3:40 pm · Dec 11, 2019
@BainDouche_Hist



…C'est que pour les bains publics, il s'agit bien d'une histoire du 20e siècle jusque dans son dernière quart et qui concerne, de près ou de loin, jusque dans les années 1960 au moins, une majorité de la population belge.



Bains Douches : l'enquête | 3:40 pm · Dec 11, 2019
@BainDouche_Hist



Bon, alors là, je suis vraiment très contente d'avoir aussi clairement expliqué ce que j'appellerai ma petite « découverte scientifique ». Même qu'en plus, j'en parlerai à Paris dans un colloque. Mais avant ça, je reçois un message de mon ami Jean.



Bains Douches : l'enquête | 3:40 pm · Dec 11, 2019
@BainDouche_Hist



Toute affaire cessante, il faut que je vous en parle car il est au Japon et il découvre les Sentô… Il m'avait déjà envoyé il y a quelques jours deux cartes postales des temps modernes. Celle-ci, un samedi à 12h01.

 **Bains Douches : l'enquête** | 3:40 pm · Dec 11, 2019 
@BainDouche_Hist

Et celle-là, le même jour à 12h02.

Autant vous le dire tout de suite, j'en étais restée toute chose devant d'aussi poétiques témoignages de bains publics. Autre temps, autres lieux, quoique…



 **Bains Douches : l'enquête** | 3:40 pm · Dec 11, 2019 
@BainDouche_Hist

Voici le récit de sa première expérience aux bains publics japonais. On est à Edogawa dans la banlieue de Tokyo.

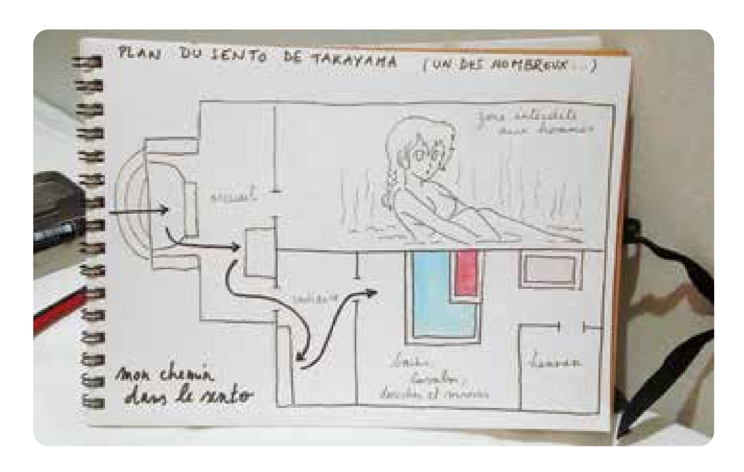




Bains Douches : l'enquête | 3:40 pm · Dec 11, 2019
@BainDouche_Hist



Quelques jours plus tard, il est à Takayama et il retente l'expérience. L'enregistrement est un peu haché. Je voulais surtout vous faire entendre l'importance de l'hygiène dans la pratique et plus étonnant, apparemment au Japon, l'eau peut être bleue, rouge ou rose…





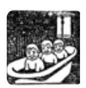
Bains Douches : l'enquête | 3:40 pm · Dec 11, 2019
@BainDouche_Hist



Dans ce sentô, il a fait plusieurs photos qu'il m'envoie.

On y voit les vestiaires,





Bains Douches : l'enquête | 3:40 pm · Dec 11, 2019
@BainDouche_Hist



Les règles à suivre,





Bains Douches : l'enquête | 3:40 pm · Dec 11, 2019
@BainDouche_Hist



la distribution de serviettes et de savon.





Bains Douches : l'enquête | 3:40 pm · Dec 11, 2019
@BainDouche_Hist



Et puis comme à l'intérieur, les photos sont interdites. Je reçois un croquis. L'intérieur des bains publics n'a jamais été aussi sensible.





Bains Douches : l'enquête | 3:40 pm · Dec 11, 2019
@BainDouche_Hist



C'était tout pour aujourd'hui, à demain !

Jour 4



Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 12, 2019
@BainDouche_Hist



J'ai reçu encore un dernier message de Jean, il me raconte son expérience du Onsen.

À Kurama, dans les montagnes autour de Kyoto, la couleur du ciel, les silhouettes des arbres, les lignes des corps nus…

J'aime ses silences, sa recherche du mot juste pour décrire ses sensations.



Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 12, 2019
@BainDouche_Hist



Ça a l'air incroyable…





Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 12, 2019
@BainDouche_Hist



Entre-temps, j'ai pris le train pour Paris. Depuis 2000, on y trouve 17 bains municipaux gratuits accessibles à tous. C'est une situation unique. Plusieurs consœurs se sont penchées sur la question. Elles ont publié une étude et sont à l'initiative du colloque auquel je me rends.





Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 12, 2019
@BainDouche_Hist



En sortant du train je rejoins des collègues en goguette. En attendant l'heure du colloque, le « tourisme » est balnéaire. Direction les bains municipaux de Charenton. Ce bain-douche fonctionne comme tous les autres les matins. Mais les après-midis…





Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 12, 2019
@BainDouche_Hist



… Le @SamusocialParis occupe les locaux en réservant les infrastructures aux femmes. Au niveau bains publics, le peu de fréquentation des femmes des infrastructures existantes est apparemment une constante historique et…internationale.





Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 12, 2019
@BainDouche_Hist



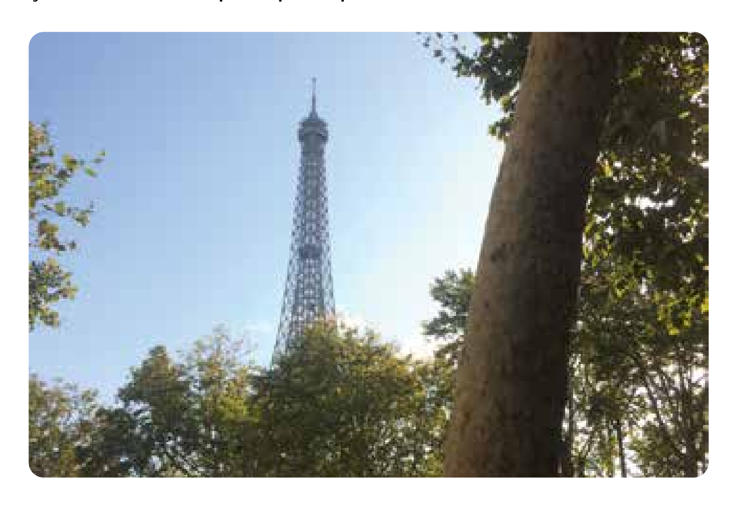
Plus d'infos sur l'initiative du @SamusocialParis, par ici.



Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 12, 201939
@BainDouche_Hist



Pour la suite, une chambre d'hôtel en miniature, des légumes étranges au restaurant indien, et une sensation de vacances, loin des quotidiens laissés dans les chaumières. C'est un peu ça aussi les colloques qui se passent bien.





Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 12, 2019
@BainDouche_Hist



Au petit matin, direction l'Arche de la Défense et au programme des bains publics en pagaille sur toutes les variations du thème « Accès à l'eau, à l'hygiène et au bien-être dans les métropoles : les bains-douches, équipement du passé ou aménité du futur ? » (@popsu_puca)





Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 12, 2019
@BainDouche_Hist



À Lyon, Turin, Nantes… des centres sociaux, des bains-douches restaurant, des lieux culturels… une panoplie de modèles différents pour inspirer la monotonie parisienne, coincée dans son modèle de bains-douches parfaitement hygiéniques.

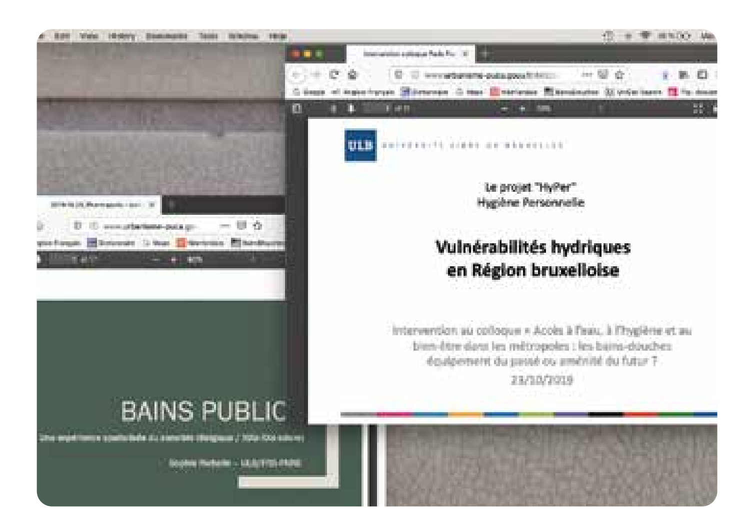




Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 12, 2019
@BainDouche_Hist



De Belgique, on raconte les visages et les lieux bruxellois de la vulnérabilité hydrique, et on fait un tour d'horizon des bains publics au 20e siècle à Bruxelles, Gand et Anvers.





Bains Douches : l’enquête | 3:23 pm · Dec 12, 2019
@BainDouche_Hist



Ce qui est impressionnant, c’est que la grande majorité des intervenantes sont des femmes. Ha, oui, non, juste pas au dernier panel qui porte sur des aspects plus économiques, structurels et managériaux… Mmmm… sans commentaire.





Bains Douches : l’enquête | 3:23 pm · Dec 12, 2019
@BainDouche_Hist



Et… mais… par contre, il y a une chercheuse japonaise !

Des faits et de la chronologie s’ajoutent aux récits de Jean. Pour illustrer son propos, et montrer à quel point la pratique est répandue, elle nous montre l’histoire de petit panda qui va au sentô.





Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 12, 2019
@BainDouche_Hist



C'est tellement inattendu dans ce genre de colloque…

Pourtant ça raconte beaucoup sur les gestes, les manières et les pratiques.





Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 12, 2019
@BainDouche_Hist



Au Japon, les chiffres de fréquentation sont en baisse mais le bain public reste une institution ordinaire et quotidienne pour une majorité de Japonais.



Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 12, 2019
@BainDouche_Hist



Et j'ai pas encore tout dit.

Rendez-vous demain pour la suite !

Jour 5

 **Bains Douches : l'enquête** | 3:23 pm · Dec 13, 2019 
@BainDouche_Hist

On était donc au Japon là où, si les générations se désaccordent sur le rapport à la nudité, le modèle japonais est inspirant. Se pourrait-on que l'on sorte du nôtre pour épouser un peu cette vision globale santé-prévention-bien-être qui semble si présente au Japon ?



 **Bains Douches : l'enquête** | 3:23 pm · Dec 13, 2019 
@BainDouche_Hist

De même, de Turin, on nous raconte au colloque les « Bagni publici di via Aglié » et comment ils sont un « pôle d'agrégation », un moyen de rassembler, une maison publique. Ça donne envie d'en savoir plus.



Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 13, 2019
@BainDouche_Hist



Dans la présentation je vois ces photos d'une exposition tenue dans les bains-douches turinois.





Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 13, 2019
@BainDouche_Hist



Cette photo tout particulièrement me dit quelque chose.





Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 13, 2019
@BainDouche_Hist



Et en effet, je l'avais moi-même prise en photo ici.





Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 13, 2019
@BainDouche_Hist



L'exposition de Turin a voyagé jusqu'au centre de photo journalisme Géopolis, à la rue des tanneurs à Bruxelles (@GeopolisB). On pouvait y voir, dans le cadre d'une exposition sur les inégalités, des photos des usagers des bains-douches, principalement des migrants.





Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 13, 2019
@BainDouche_Hist



C'est bizarre parce que dans le cadre de cette exposition, ces photos en noir et blanc me donnent l'impression que le problème s'externalise. Comme si, des bains publics et de leurs usagers, il n'en était pas question chez nous.





Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 13, 2019
@BainDouche_Hist



Comme si ça se passait ailleurs alors qu'en fait, c'est partout et c'est aussi chez nous.

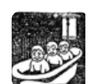
Tiens par exemple, y a qu'à voir à Tournai !



Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 13, 2019
@BainDouche_Hist



Et de retour à Bruxelles, je trouve une vidéo d'@ARTEfr sur la « précarité hygiénique » en Europe, aujourd'hui. Voilà, ça remet bien les choses en place. C'est ici, c'est partout.



Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 13, 2019
@BainDouche_Hist



« Bains-Douches : l'Enquête ! », c'est fini pour cette semaine. En vous souhaitant plein de bains à accrocher au sapin, rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle saison !



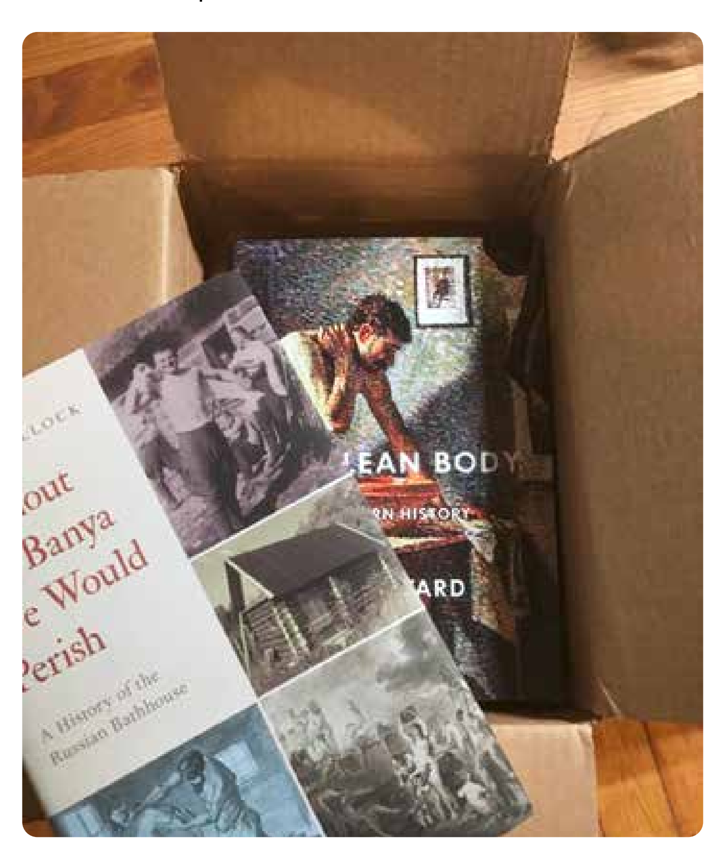
Bains Douches : l'enquête | 3:23 pm · Dec 13, 2019
@BainDouche_Hist



Et d'ici là, je me suis offert deux livres pour Noël, arrivés tout frais par la poste hier.

Du Japon, départ pour la Russie et pour un tour d'horizon du corps propre en Occident.

Je vous en dirai plus à mon retour !



SAISON 6

À L’ÉCOUTE D’UN BAIN PUBLIC

2 - 6 mars 2020

Jour 1


Bains Douches : l’enquête | 3:53 pm · Mar 2, 2020
@BainDouche_Hist


« Bains-Douches : l’Enquête ! » et sa nouvelle saison c’est maintenant ! Cette semaine, on retourne à Bruxelles, Molenbeek plus précisément où les « Bains Léopold II » sont ouverts depuis 1906. De baignoires en hammam, cet établissement raconte la vie de son quartier.


Bains Douches : l’enquête | 3:53 pm · Mar 2, 2020
@BainDouche_Hist


Je l’avais déjà croisé au début des recherches, au moment où je dépouillais les Almanachs de la ville de Bruxelles. En 1908, une petite ligne dans l’annuaire, quatre mots et deux chiffres : Bains Léopold II, rue Piers, 108.



salles de bains complètes, projets et devis sur demande, boulevard Léopold II, 87 ; *magasins* : rue Mexico, 29.
Dielman G., Bavière, 19.
Douffet L., Laeken, 60-62.
FARENTHOLD F., rue d'Assaut, 2, et Montagne-aux-Herbes Potagères, 23, (✕ 3032).
Fournier (Léon), rue Rogier, 134 (✕ 2660).
GODIN (Ancne Mon) **COLIN et Cie** successeurs, installation complète pour salles de bains, q. des Usines, 158 (Bruxelles). (✕ 3612). (*Voir annonce à Chauffage*)
Goossens L., rue Verbist, 87.
Hasse Henri, rue de Flandre, 44.
Halbart L., baignoires en fonte et en zinc, chauffe-bains breveté,

BAINS PUBLICS.

Bains douches communaux de Saint-Josse-ten-Noode, rue Braemt, 59.
Bains douches, place du Jeu de balle.
Bains-douches (Châlet de) (société anonyme), rue de la Filature, 1.
Bain Royal, Seron G., *propriétaires* rues du Moniteur, 10a, et de l'Enseignement, 96.
Bains et lavoirs économiques de Bruxelles (Société anonyme) Tanneurs, 115 et Lavoir, 26. Hewaert (Mlle M.), *directrice*.
Bains communaux de Schaerbeek, rue Kessels, 51 (✕ 1256).
Bains Léopold II, rue Piers, 108.
Bains du Nord, r. des Croisades, 17.
Bains populaires, rue de la Clé, 12.



Bains Douches : l'enquête | 3:53 pm · Mar 2, 2020
@BainDouche_Hist



Dans la masse d'informations, difficile d'y prêter attention et surtout, impossible d'imaginer qu'il existe encore. Mais par une heureuse convergence d'intérêts, l'archiviste de Molenbeek-Saint-Jean prend contact.





Bains Douches : l'enquête | 3:53 pm · Mar 2, 2020
@BainDouche_Hist



Il s'apprête à accueillir dans son musée une exposition sur les hammams. Mes collègues du projet HyPer le voient pour discuter et il nous remet sur la piste de ce qui est devenu, de fait, le plus vieil établissement de bains publics bruxellois appartenant à un tenancier privé.





Bains Douches : l'enquête | 3:53 pm · Mar 2, 2020
@BainDouche_Hist



Rue Piers, le bâtiment est intact. On pourrait croire qu'il n'a pas bougé depuis plus de 100 ans.



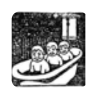


Bains Douches : l'enquête | 3:53 pm · Mar 2, 2020
@BainDouche_Hist



Alors on s'y plonge dans ce bain si particulier avec les oreilles en premier. Armée de deux micros et d'une liste infinie de questions, le rendez-vous est pris avec ma collègue Pauline. Le premier entretien c'est demain. Et à partir de là, quatre petits épisodes sonores.





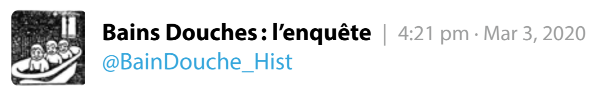
Bains Douches : l’enquête | 3:53 pm · Mar 2, 2020
@BainDouche_Hist



Au programme, les deux en un : l’histoire d’un bain et un bain d’histoires. Une famille, du charbon au mazout, la vie d’un quartier, les habitué·es… les retournements et les tournants de la vie d’un bain public qui a survécu jusqu’à aujourd’hui. Alors, à demain !



Jour 2



Bains Douches : l'enquête | 4:21 pm · Mar 3, 2020
@BainDouche_Hist



Comme annoncé hier, la suite de cette saison est sonore.
Rendez-vous ici pour écouter le chapitre 1 :



Jour 3



Bains Douches : l’enquête | 4:24 pm · Mar 4, 2020
@BainDouche_Hist



Rendez-vous ici pour écouter le chapitre 2. Le Molenbeek des années 1950-1960 est dans des baignoires sur pieds. C’est toute l’histoire d’un quartier qui prend sa cabine…





Jour 4



Bains Douches : l'enquête | 4:17 pm · Mar 5, 2020
@BainDouche_Hist



Le chapitre 3 est à écouter ici. Mais comment c'est de s'occuper de bains publics ?




Jour 5



Bains Douches : l'enquête | 4:22 pm · Mar 6, 2020
@BainDouche_Hist



Et le 4e et dernier chapitre sur les bains Léopold II c'est ici. De baignoires en hammam, les bains publics se transforment et s'adaptent au quartier. Tout un pan de l'histoire de l'immigration belge dans les vapeurs d'eau chaude…







Bains Douches : l'enquête | 4:22 pm · Mar 6, 2020
@BainDouche_Hist



Un immense merci au gardien des lieux qui nous a accordé son temps et des bouts de sa mémoire. L'entretien a été réalisé par Sophie Richelle et Pauline Bacquaert le 21 février 2020 aux Bains Léopold II. Le montage des chapitres a été réalisé par Sophie Richelle.





Bains Douches : l'enquête | 4:22 pm · Mar 6, 2020
@BainDouche_Hist



« Bains-Douches : l'Enquête ! » revient dès que possible. Et en attendant, n'hésitez pas à aller relire et partager les saisons précédentes !

SAISON 7

LES BAINS PUBLICS AU MUSÉE #1

6 - 10 juillet 2020

Jour 1


Bains Douches : l'enquête | 4:47 pm · Jul 6, 2020
@BainDouche_Hist


« Bains-Douches : l'Enquête ! » c'est reparti pour une nouvelle saison ! Cette semaine, on s'embarque dans un drôle de voyage : celui d'une exposition en gestation !


Bains Douches : l'enquête | 4:47 pm · Jul 6, 2020
@BainDouche_Hist


Je me suis toujours dit qu'organiser une exposition ça devait être plutôt chouette. Une manière, même conventionnelle, de raconter ce qui reste d'habitude enfermé dans des articles et ouvrages scientifiques aux audiences minuscules. Une forme de partage, d'échange.





Bains Douches : l'enquête | 4:47 pm · Jul 6, 2020
@BainDouche_Hist



Il y a quelques temps, avec deux collègues spécialistes des relations entre l'eau et la ville, nous avons été sollicitées par « La Fonderie » pour être les commissaires d'une exposition commanditée par la société publique de distribution d'eau à Bruxelles : Vivaqua.





Bains Douches : l'enquête | 4:47 pm · Jul 6, 2020
@BainDouche_Hist



« La Fonderie », @LaFonderie_Bxl, se situe rue Ransfort, à Molenbeek. Il s'agit du musée bruxellois des industries et du travail, d'un centre de recherche et de documentation sur le même sujet et d'un service d'éducation permanente.





Bains Douches : l'enquête | 4:47 pm · Jul 6, 2020
@BainDouche_Hist



Avant ça, entre 1860 et la fin des années 1970, il s'agissait d'un prestigieuse fonderie d'art : « la Compagnie des Bronzes ».





Bains Douches : l'enquête | 4:47 pm · Jul 6, 2020
@BainDouche_Hist



Aujourd'hui, sur leur site internet, il est question de passé industriel, de richesse patrimoniale, de végétation conquérante et de poésie des ruines.

C'est un peu tout ça en même temps…

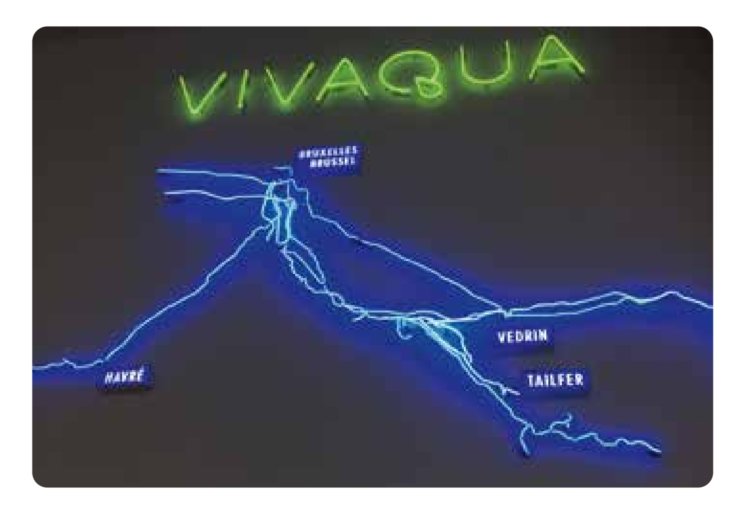


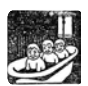


Bains Douches : l'enquête | 4:47 pm · Jul 6, 2020
@BainDouche_Hist



Vivaqua est l'intercommunale de production et distribution d'eau potable opérant dans la région de Bruxelles-Capitale. Elle s'occupe aussi en partie de la collecte et de l'assainissement des eaux usées. C'est elle aussi qui soutient financièrement l'exposition.





Bains Douches : l'enquête | 4:47 pm · Jul 6, 2020
@BainDouche_Hist



Il sera donc question de son histoire et de son travail mais aussi beaucoup d'eau, de ses usages domestiques et urbains et donc un peu de bains publics.

L'affaire est conclue : « Bains-Douches : l'Enquête ! » ça passera aussi par un musée.





Bains Douches : l'enquête | 4:47 pm · Jul 6, 2020
@BainDouche_Hist



Pour s'inspirer, le mieux est encore une escapade. Au programme c'est excursion.

À quelques encablures de la rue Ransfort, nous voici à la Porte d'Anderlecht, dont les deux pavillons, reliés par un passage en égout au sous-sol, ont été transformés en musée… des égouts.





Bains Douches : l'enquête | 4:47 pm · Jul 6, 2020
@BainDouche_Hist



Dans le pertuis de la Senne, on suit la trace du rat.





Bains Douches : l'enquête | 4:47 pm · Jul 6, 2020
@BainDouche_Hist



Et celle de la mer.



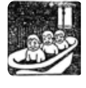


Bains Douches : l'enquête | 4:47 pm · Jul 6, 2020
@BainDouche_Hist



Avec la conservatrice, on découvre aussi l'envers du décors et les objets cachés.





Bains Douches : l'enquête | 4:47 pm · Jul 6, 2020
@BainDouche_Hist



Qu'est-ce qui se cache dans ces armoires ? Rendez-vous demain pour la suite !

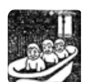
Jour 2



Bains Douches : l'enquête | 11:58 am · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



Oups ! On a laissé passer l'heure du goûter hier… Alors voici de quoi se rattraper sur le temps de midi et en avant pour la suite.



Bains Douches : l'enquête | 11:58 am · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



En farfouillant au musée des égouts, la question du jour c'est : à quoi ont bien pu servir des serre-joints aussi énormes ?





Bains Douches : l'enquête | 11:58 am · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



Déjà les pistes se multiplient. Il va y en avoir des choses à raconter du poids des vêtements des égoutiers, à l'invasion des crabes chinois en passant par les « canalisations fantômes ».





Bains Douches : l'enquête | 11:58 am · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



Alors, après Bruxelles, direction Gand.

Car à Gand se trouvent le musée de la vie quotidienne « Het Huis van Alijn » et l'exposition temporaire « Sous terre en ville ». Dans le train, avec ma collègue Ananda, on embarque nos vélos et c'est parti.



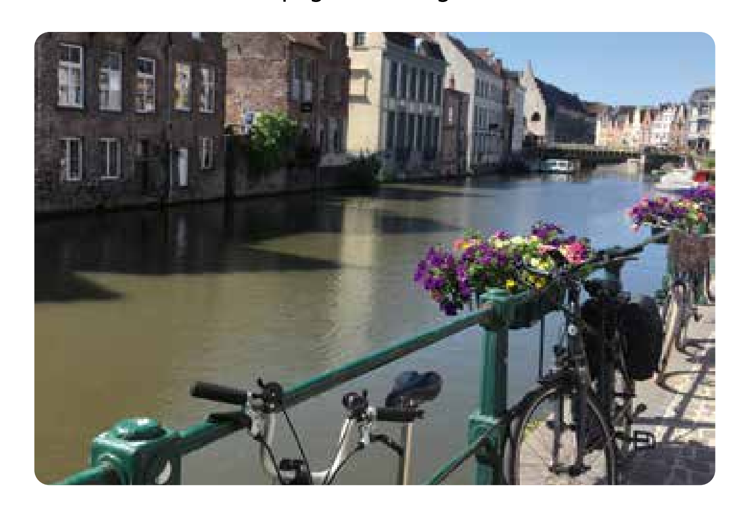


Bains Douches : l'enquête | 11:58 am · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



Pareille à elle-même, la ville se décline en mode estival.

Et les vélos roulent en pagaille le long des canaux.





Bains Douches : l'enquête | 11:58 am · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



À la maison d'Aline, j'y avais déjà été il y a longtemps. Je me souviens d'archives familiales et de vidéos dans un grenier douillet. Devant mes yeux émus les vies d'anonymes défilaient au rythme des rituels quotidiens.





Bains Douches : l'enquête | 11:58 am · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



Le parcours a changé, le musée s'est refait une beauté. En suivant le fil du calendrier, on retrouve dans chaque pièce des moments anodins et importants. Ceux qui ont fait les vies des gantois·es au 20e siècle, de leur naissance aux durs réveils des lundis matins…



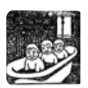


Bains Douches : l'enquête | 11:58 am · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



… en passant par la communion, la discographie adolescente, le service militaire, l'école, le mariage et les déménagements.





Bains Douches : l'enquête | 11:58 am · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



Je retiendrai surtout l'appareil dit le « Millecroquettes » incarnant les repas du dimanche midi d'une Flandre orientale en pleines Golden sixties.



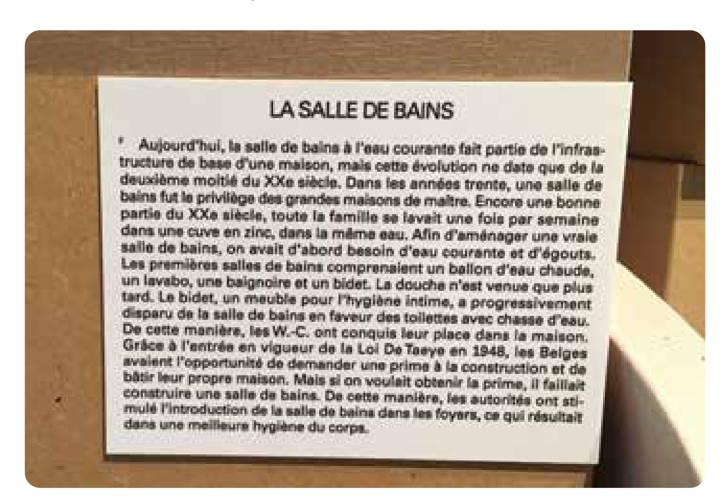


Bains Douches : l'enquête | 11:58 am · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



En passant, j'apprends une information de taille dans la pièce consacrée aux déménagements :

En 1948 en Belgique, la Loi De Taeye prévoie des primes à la construction de maisons neuves mais elle en conditionne l'obtention par l'obligation d'installer une salle de bain.



LA SALLE DE BAINS

Aujourd'hui, la salle de bains à l'eau courante fait partie de l'infrastructure de base d'une maison, mais cette évolution ne date que de la deuxième moitié du XXe siècle. Dans les années trente, une salle de bains fut le privilège des grandes maisons de maître. Encore une bonne partie du XXe siècle, toute la famille se lavait une fois par semaine dans une cuve en zinc, dans la même eau. Afin d'aménager une vraie salle de bains, on avait d'abord besoin d'eau courante et d'égouts. Les premières salles de bains comprenaient un ballon d'eau chaude, un lavabo, une baignoire et un bidet. La douche n'est venue que plus tard. Le bidet, un meuble pour l'hygiène intime, a progressivement disparu de la salle de bains en faveur des toilettes avec chasse d'eau. De cette manière, les W.-C. ont conquis leur place dans la maison. Grâce à l'entrée en vigueur de la Loi De Taeye en 1948, les Belges avaient l'opportunité de demander une prime à la construction et de bâtir leur propre maison. Mais si on voulait obtenir la prime, il fallait construire une salle de bains. De cette manière, les autorités ont stimulé l'introduction de la salle de bains dans les foyers, ce qui résultait dans une meilleure hygiène du corps.



Bains Douches : l'enquête | 11:58 am · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



Le début de la conquête des salles de bain individuelles a donc une année de naissance en Belgique : c'est 1948.





Bains Douches : l'enquête | 11:58 am · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



On termine la visite par la pièce consacrée au ménage. Dans la vitrine, savons, produits et appareils s'étalent devant nos yeux. Pas très loin des bains publics, une succession de films d'anonymes nous montrent la lessive des grands jours.





Bains Douches : l'enquête | 11:58 am · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



À tantôt pour la suite !

Jour 3


Bains Douches : l'enquête | 4:54 pm · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist


Après la Kraanlei, on reprend nos vélos en direction du Stad Museum van Gent, autrement dit le @STAMGent. Il se trouve sur le site de la Biloque, un ancien hospice.




Bains Douches : l'enquête | 4:54 pm · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist


Mais aussi : un ancien bain public ! Je vous en avais déjà parlé ici.

Je cherche en passant, mais rien de visible sur les façades en bord de quai. Je demanderai dans le musée si j'en ai l'occasion.

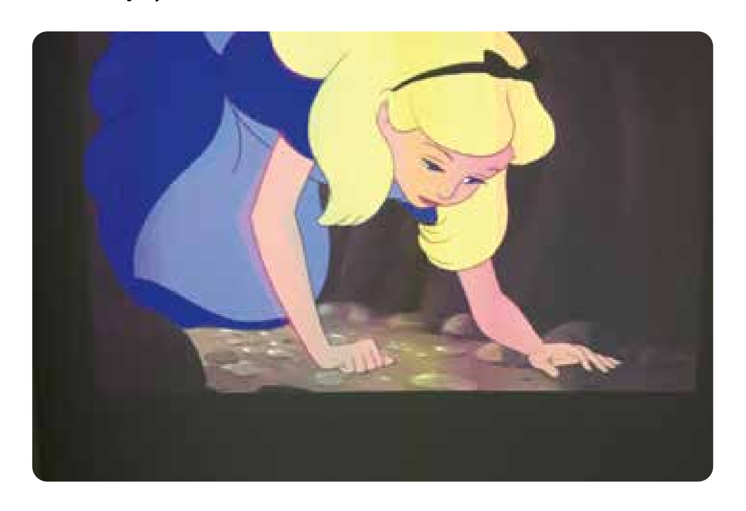




Bains Douches : l'enquête | 4:54 pm · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



L'entrée de l'exposition se fait avec Alice. On la voit rentrer dans un tunnel sous-terrain et tomber dans un trou infini qui s'enfonce toujours plus profondément dans les entrailles de la terre. Ça y est, nous voici dans les sous-sols.





Bains Douches : l'enquête | 4:54 pm · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



De là, c'est l'exploration. Des blockbusters aux voleurs de haut-vol ; de la nature des sols aux silhouettes des villes ;





Bains Douches : l'enquête | 4:54 pm · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



des réseaux qui passent, filent et s'entremêlent à Sainte Barbara, protectrice des mineurs et des égoutiers.





Bains Douches : l'enquête | 4:54 pm · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



De Gand il y a 250 000 ans à Namazu, le Silure géant sur lequel se sont construites les îles du Japon…

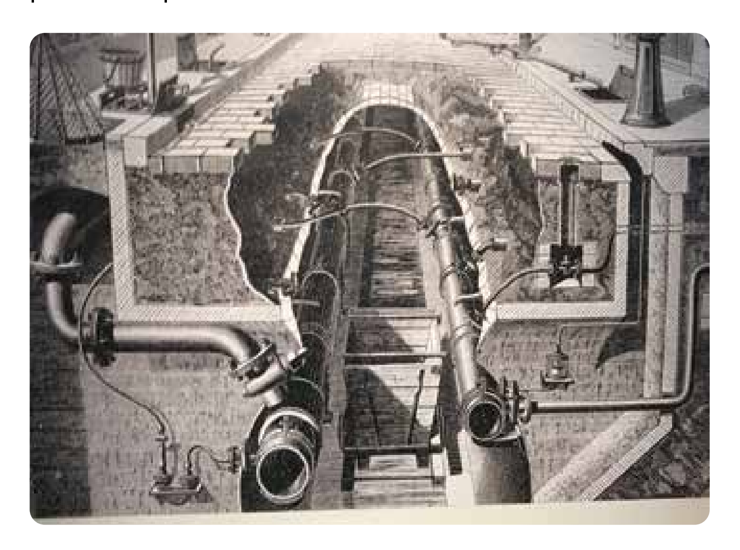




Bains Douches : l'enquête | 4:54 pm · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



Ça en fait du monde et du bazar juste là, sous nos pieds. On croise aussi quelques égoutiers et plusieurs bonnes idées pour une exposition en devenir.





Bains Douches : l'enquête | 4:54 pm · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



Tiens, est ce que ce ne serait d'ailleurs pas justement notre schéma introductif, là, accroché au mur, juste sous nos yeux ?





Bains Douches : l'enquête | 4:54 pm · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



Avant de partir, je demande à la dame du musée si elle peut m'en dire plus sur le bain public qui a existé au quai de la Biloque et surtout dans quelle aile du bâtiment il se trouvait.





Bains Douches : l'enquête | 4:54 pm · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



À ma grande surprise, elle n'a pas connaissance de l'existence de cette institution. Le spécialiste des lieux qu'elle appelle de suite non plus. Comme quoi…





Bains Douches : l'enquête | 4:54 pm · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



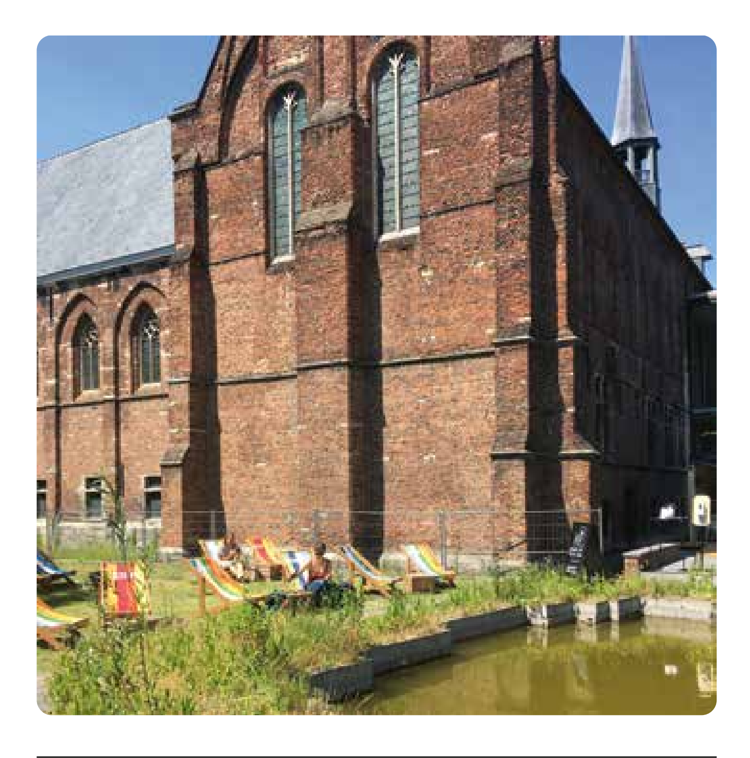
…la mémoire des bains est courte. Il y a encore des choses à raconter sur ces établissements largement méconnus. Un sujet pour une prochaine expo au @STAMGent ?



Bains Douches : l'enquête | 4:54 pm · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



On prend le temps d'un verre avant de remonter dans le train. Il faut dire que les transats nous font de l'œil et que l'ambiance est vacancière.





Bains Douches : l'enquête | 4:54 pm · Jul 8, 2020
@BainDouche_Hist



Demain commenceront les choses sérieuses !

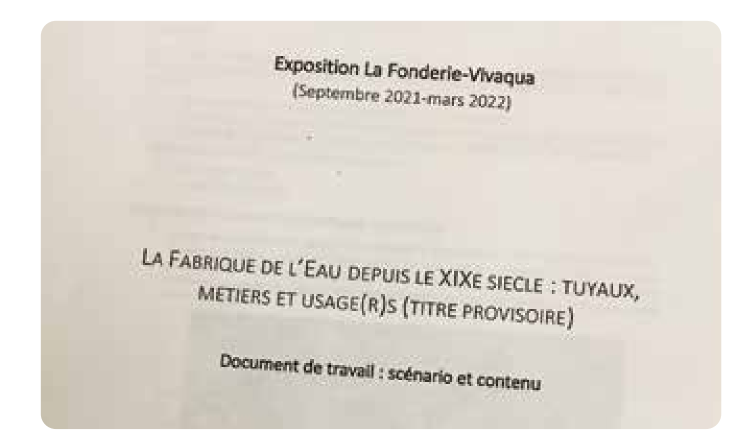
Jour 4



Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Jul 9, 2020
@BainDouche_Hist



Pourtant, il ne s'agit pas de trainer, la réunion avec le Comité scientifique et pédagogique c'est bientôt. Et d'ici là, il faut imaginer un « scénario », identifier les « expôts », savoir ce qu'on veut dire et quelle « médiation » utiliser.



Exposition La Fonderie-Vivaqua
(Septembre 2021-mars 2022)

LA FABRIQUE DE L'EAU DEPUIS LE XIXE SIECLE : TUYAUX, METIERS ET USAGE(R)S (TITRE PROVISOIRE)

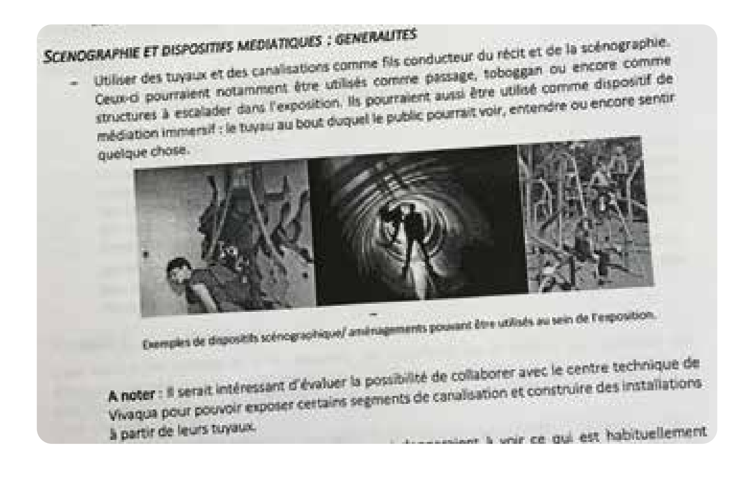
Document de travail : scénario et contenu



Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Jul 9, 2020
@BainDouche_Hist



La conception d'une exposition c'est en effet tout un jargon que je ne maitrise pas forcément. On me parle « d'intentions » et de messages, de « dispositifs médiatiques » et de « postures du visiteur ». On me parle de scénographe aussi. Incroyable…



SCENOGRAPHIE ET DISPOSITIFS MEDIATIQUES : GENERALITES

- Utiliser des tuyaux et des canalisations comme fils conducteur du récit et de la scénographie. Ceux-ci pourraient notamment être utilisés comme passage, toboggan ou encore comme structures à escalader dans l'exposition. Ils pourraient aussi être utilisé comme dispositif de médiation immersif : le tuyau au bout duquel le public pourrait voir, entendre ou encore sentir quelque chose.

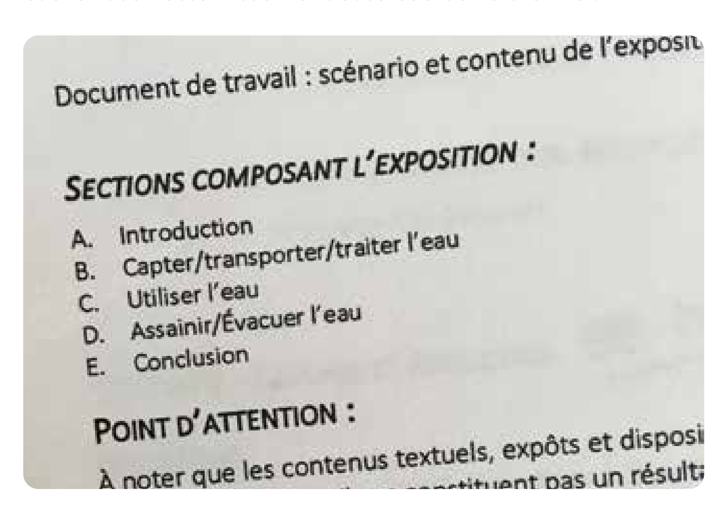
Exemples de dispositifs scénographique/ aménagements pouvant être utilisés au sein de l'exposition.

A noter : Il serait intéressant d'évaluer la possibilité de collaborer avec le centre technique de Vivaqua pour pouvoir exposer certains segments de canalisation et construire des installations à partir de leurs tuyaux.



Bains Douches : l’enquête | 4:56 pm · Jul 9, 2020 
@BainDouche_Hist

Avec mes deux collègues on se répartit le travail selon nos sujets de prédilection. Je m’occupe donc de la partie « Usages » de l’eau, après son captage, son adduction et son traitement et avant son assainissement et sa course vers la mer.



Document de travail : scénario et contenu de l’exposi

SECTIONS COMPOSANT L’EXPOSITION :

A. Introduction
B. Capter/transporter/traiter l’eau
C. Utiliser l’eau
D. Assainir/Évacuer l’eau
E. Conclusion

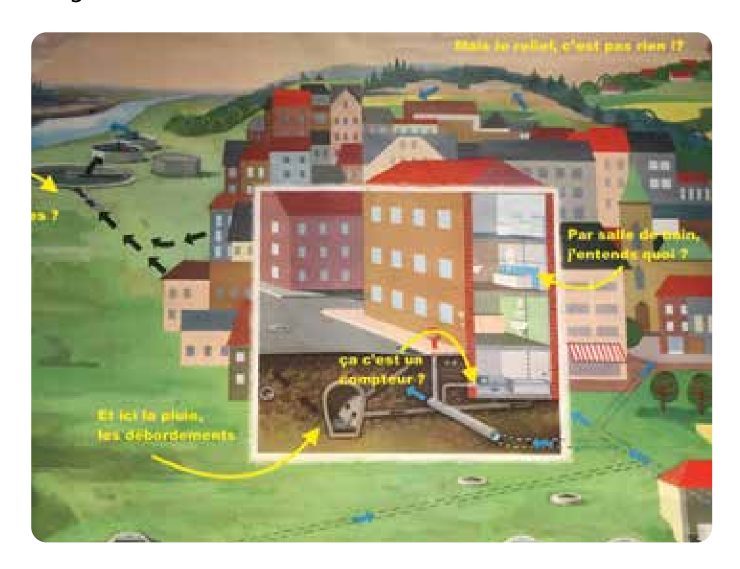
POINT D’ATTENTION :

À noter que les contenus textuels, expôts et disposi



Bains Douches : l’enquête | 4:56 pm · Jul 9, 2020 
@BainDouche_Hist

Ce qu’on veut montrer c’est la complexité sous la simplicité apparente du robinet. C’est déconstruire l’évidence de nos systèmes d’approvisionnement et d’évacuation ainsi que nos usages de l’eau.

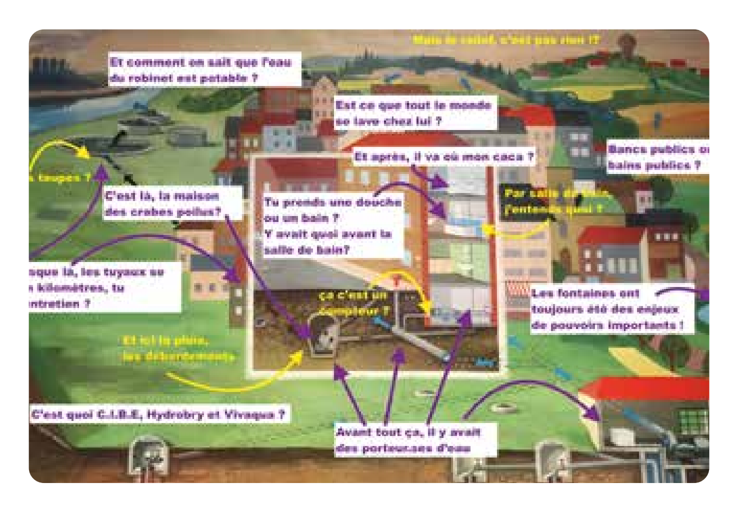




Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Jul 9, 2020
@BainDouche_Hist



En bref, on veut mettre en évidence la mise en relation historicisée entre infrastructures, métiers, objets et usage(r)s qui explique le réseau contemporain. Mais bon… on va surtout essayer de le dire simplement…



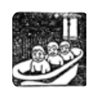


Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Jul 9, 2020
@BainDouche_Hist



Pour ma part, j'oriente le propos sur les usages de l'eau en lien avec l'hygiène. Il est de plus en plus clair que l'eau dont on parlera est celle des ménages et du domestique. C'est pour cette consommation-là d'ailleurs que le réseau a été conçu à l'origine.

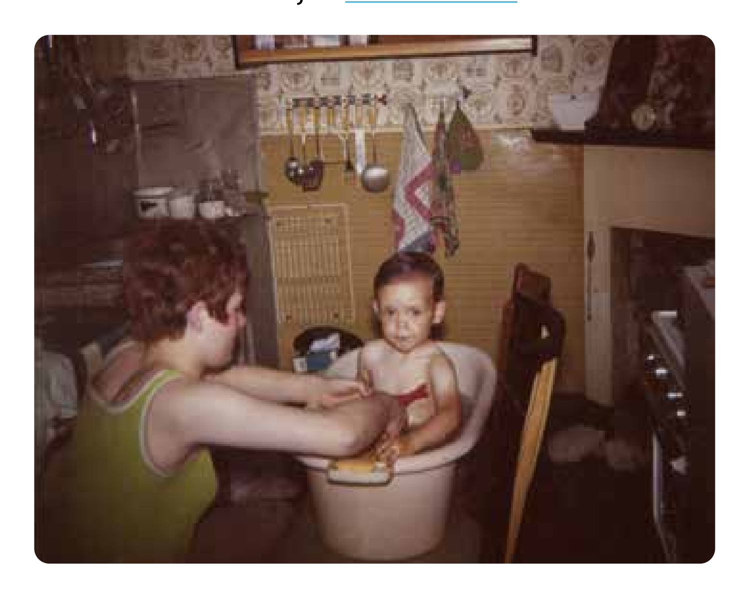




Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Jul 9, 2020
@BainDouche_Hist



De retour à la maison, je pianote et me promène sur la toile. Avec quelques mots clés je trouve plusieurs pépites du musée « het huis van Alijn ». Comme celle-ci.





Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Jul 9, 2020
@BainDouche_Hist



Ou celle-là :





Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Jul 9, 2020
@BainDouche_Hist



Il y a même une vidéo qui a été tournée dans les bains publics du Tolhuislaan en 1938 !

(même si c'est dommage, on ne voit que la piscine en plein air et pas les baignoires).



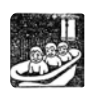


Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Jul 9, 2020
@BainDouche_Hist



La beauté de ces images et le silence qui les accompagne, ça me bouleverse.





Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Jul 9, 2020
@BainDouche_Hist



En cherchant des iconographies de salle de bain à travers les âges, je tombe sur le site du MODA, le « Museum of Domestic Design & Architecture ». Il y a quelques belles photographies de la deuxième moitié du 20e siècle.



Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Jul 9, 2020
@BainDouche_Hist



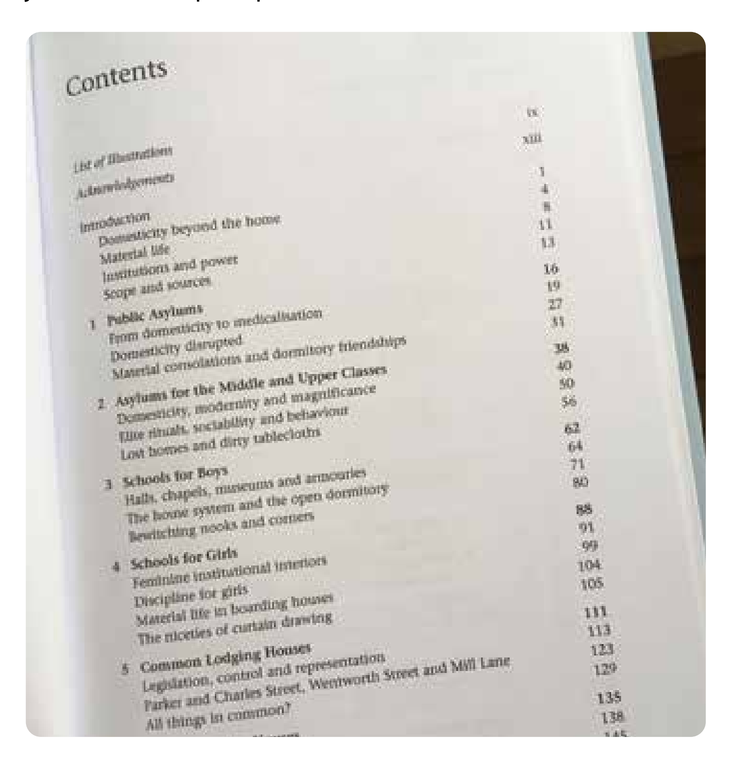
Et plein de podcast ! J'écoute notamment celui dans lequel intervient @JaneHamlett sur les espaces domestiques. Jane Hamlett est historienne. Elle a écrit ce livre fantastique qui m'a accompagnée tout au long de ma thèse.



Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Jul 9, 2020
@BainDouche_Hist



L'importance de la matérialité des espaces, ce qu'ils impliquent pour les individus qui les habitent, la nécessité de s'intéresser aux choses lorsque les voix nous manquent… j'aime beaucoup ce qu'elle écrit.



Contents



Bains Douches : l'enquête | 4:56 pm · Jul 9, 2020
@BainDouche_Hist



À méditer ! et à demain pour la suite et la fin.

Jour 5

 **Bains Douches : l'enquête** | 4:28 pm · Jul 10, 2020 
@BainDouche_Hist

Aujourd'hui, suite et fin de la septième saison de « Bains-Douches : l'Enquête ! ». On en était à se balader sur la toile à la recherche d'inspiration et de contenu pour le scénario de l'exposition en devenir…

 **Bains Douches : l'enquête** | 4:28 pm · Jul 10, 2020 
@BainDouche_Hist

En pianotant de plus belle, je trouve ce site. J'en tombe même un peu de ma chaise : mais comment est-ce possible que je ne sois pas tombée dessus plus tôt ?! Ce n'est pas faute d'avoir tapé « public bath » dans les moteurs de recherche. Internet et ses mystères…





Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Jul 10, 2020
@BainDouche_Hist



C'est la lecture de la thèse de Jennifer Reed-Dillon qui m'avait mis la puce à l'oreille. Elle citait une certaine Wilkerson, femme à l'origine de la création du premier bain public anglais à Liverpool. Le premier bain public avait enfin un nom, une genèse.

The "Public Baths and Washhouses Act" was developed by the London philanthropy group, the "Committee for Promoting the Establishment of Baths and Washhouses for the Labouring Classes" between 1842 and 1850."[38] This committee had been founded to study an innovative set of public bathing structures built in Liverpool and to formulate recommendations for similar baths in London. The Liverpool baths originated in the volunteer efforts of a Liverpool woman, Kitty Wilkerson, to organize a neighborhood washhouse during the 1832 epidemic. The well-visited story of a resourceful Samaritan was legendary in bathing literature; it established an opening-

---

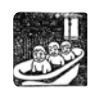


Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Jul 10, 2020
@BainDouche_Hist



Oui parce que jusqu'à présent, je n'avais lu que des phrases du genre : « les premiers bains publics ont été créés en Angleterre à Liverpool ». Et pouf, un coup de baguette magique, les voilà.





Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Jul 10, 2020
@BainDouche_Hist



Avec Wilkerson, qui s'appelle en fait Wilkinson (on en sait un peu plus sur elle ici et ici), on entre encore un peu plus avant dans l'agencement des initiatives individuelles et des décisions politiques menant à la création de ce service public tout à fait nouveau.





Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Jul 10, 2020
@BainDouche_Hist



En lisant davantage sur l'eau et la mise en place de son réseau de distribution, je suis interpellée par le nombre de renvois aux épidémies de choléra du 19e siècle.





Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Jul 10, 2020
@BainDouche_Hist



Le développement des habitations ouvrières décentes ? Le choléra

Le voutement de la Senne à Bruxelles ? Le choléra

La mise en place d'une buanderie partagée par Wilkinson à Liverpool ? Le choléra

Le vote de la loi sur la santé publique en Angleterre en 1848 ? Le choléra

---



Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Jul 10, 2020
@BainDouche_Hist



Les créations de systèmes modernes d'approvisionnement en eau et d'assainissement ? Le choléra

Les créations de commissions sanitaires et techniques pour la prévention des épidémies ? Le choléra

L'hausmannisation de Paris ? Le choléra

La construction de bains publics ? Le choléra



Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Jul 10, 2020
@BainDouche_Hist



Je nous laisse imaginer ce qu'on attribuera au Covid-19 et autres SRAS au siècle prochain…





Bains Douches : l’enquête | 4:28 pm · Jul 10, 2020
@BainDouche_Hist



Mais ça y est, la réunion avec le comité scientifique et pédagogique c’est aujourd’hui.

Nos propositions de scénarios et de contenus font une trentaine de pages et on est curieuse de voir les retours et échanges qu’elles susciteront.





Bains Douches : l’enquête | 4:28 pm · Jul 10, 2020
@BainDouche_Hist



En chemin vers La Fonderie, je m’arrête pour prendre en photo le numéro 74 de la rue Ransfort. Là se trouve le plus ancien établissement de douches publiques de la ville encore existant. Installé au sein d’une école, il a été ouvert au début du siècle.





Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Jul 10, 2020
@BainDouche_Hist



En 1911, le journal « Le Peuple » relatait que « 250 enfants des écoles en jouissent journellement » et que « d'ailleurs les habitudes d'hygiène pénètrent dans les mœurs ; on peut citer ce fait qu'en un seul jour quatre cents ouvriers sont allés prendre des bains-douches ».





Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Jul 10, 2020
@BainDouche_Hist



Elles ont dû en voir passer des habitant·es du quartier, ces douches ! Sur la porte, les horaires indiquent différentes catégories d'usagers. Les marques de papier collant témoignent des adaptations successives. On y entrera pas cette fois-ci. Mais peut-être la prochaine fois ?





Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Jul 10, 2020
@BainDouche_Hist



« Bains-Douches : l'Enquête ! » c'est fini pour cette semaine.
La suite de l'exposition ce sera dans quelques mois.
L'ouverture est prévue en septembre 2021 !



Bains Douches : l'enquête | 4:28 pm · Jul 10, 2020
@BainDouche_Hist



D'ici là, à très vite pour de nouvelles saisons ! Je reste à la recherche d'usagers des bains publics pour une histoire orale. Si vous-mêmes ou vos connaissances en êtes, contactez-moi !



SAISON 8

LE DERNIER PLONGEON

11 - 15 janvier 2021

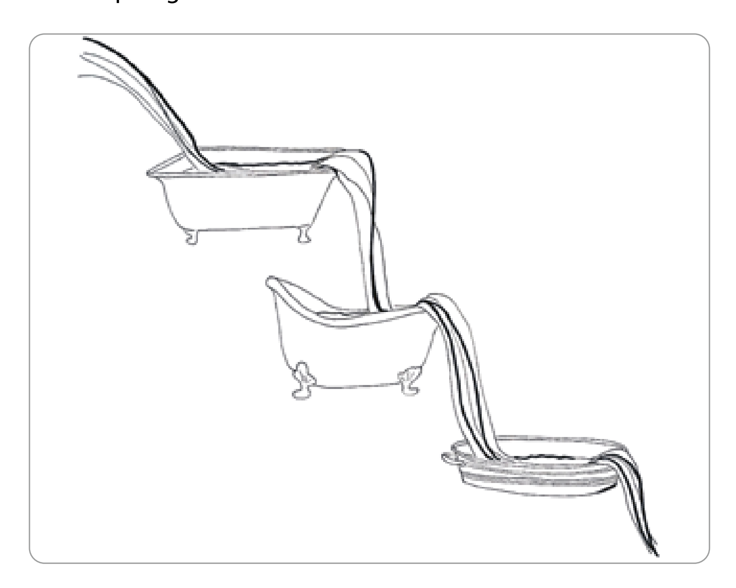
Jour 1



Bains Douches : l'enquête | 4:01 pm · Jan 11, 2021
@BainDouche_Hist



« Bains-Douches : l'Enquête ! », saison 8, c'est parti : « Le dernier plongeon ».





Bains Douches : l'enquête | 4:01 pm · Jan 11, 2021
@BainDouche_Hist



L'eau a coulé dans les bains depuis notre dernière saison.

Entre les confinements, les vagues et les restrictions sanitaires, plus rien ne s'est déroulé normalement. Dans la recherche aussi, le temps est à l'adaptation et aux difficultés.



Bains Douches : l'enquête | 4:01 pm · Jan 11, 2021
@BainDouche_Hist



Cela dit, dans mon cas, le projet d'histoire des bains publics se précise et le propos se dessine.

La recherche, comme un terrain en jachère, continue de pousser, de se déplier même au milieu du désert. Parfois, le rien mène à l'évidence.





Bains Douches : l'enquête | 4:01 pm · Jan 11, 2021
@BainDouche_Hist



À la rentrée en septembre, j'ai profité de l'accalmie pour entamer un dernier tour des centres d'archives ; consulter les documents laissés pour compte. Tout en me disant, c'est mon dernier plongeon. Après ça, le temps de la formulation, de l'articulation et de la transmission.





Bains Douches : l'enquête | 4:01 pm · Jan 11, 2021



@BainDouche_Hist

Oui car, cheminant, j'ai verrouillé ma cible, resserré l'objectif. J'ai arrêté la liste des établissements à étudier plus en profondeur. Elle est longue, il y en a 34. L'étude sera probablement moins dans le détail que dans la comparaison et les lignes d'ensemble.





Bains Douches : l'enquête | 4:01 pm · Jan 11, 2021



@BainDouche_Hist

Il s'agit des établissements disposant d'un service de bains publics (c-à-d baignoires et/ou douches individuelles) gérés en partie ou totalement par les autorités publiques, essentiellement communales. Ceux qui, d'un point de vue du tarif, ont toujours été les plus accessibles.





Bains Douches : l'enquête | 4:01 pm · Jan 11, 2021
@BainDouche_Hist



Par-là, j'estime accéder à ce qui a été pensé, conçu et vécu comme les meilleures solutions d'hygiène des corps du plus grand nombre, devenue, au 20e siècle commençant, un moyen incontournable de préserver la santé.

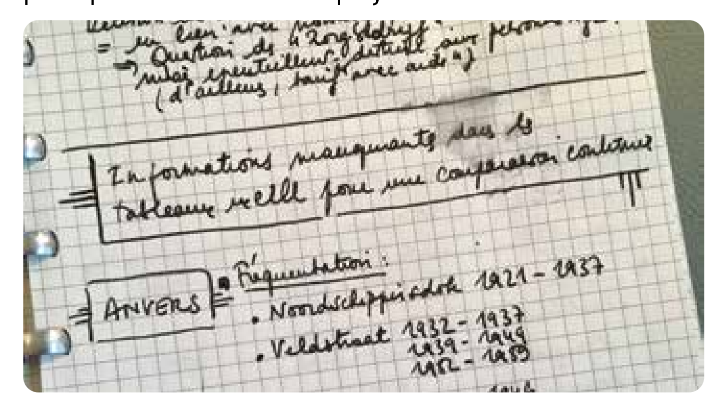




Bains Douches : l'enquête | 4:01 pm · Jan 11, 2021
@BainDouche_Hist



De là, plusieurs éléments m'ont semblé pertinents à relever. Entre autres, une chronologie fine des ouvertures et des fermetures, fréquentations, horaires, nombres de cabines et tarifs… et, au sein des conseils communaux, l'orientation politique des défenseurs de projets.

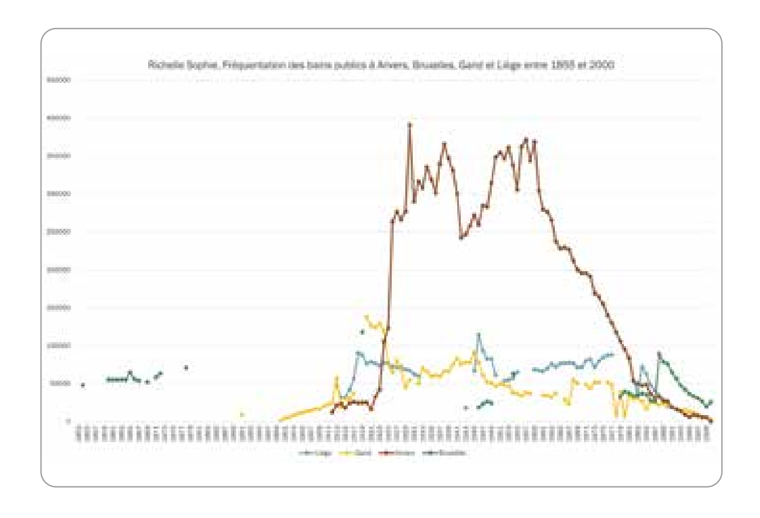




Bains Douches : l'enquête | 4:01 pm · Jan 11, 2021
@BainDouche_Hist



Alors c'est parti, voyages à Anvers, Gand et Liège pour remplir les trous du chantier en cours. De tout le fatras d'informations deux images me semblent particulièrement importantes.
C'est celle-ci





Bains Douches : l'enquête | 4:01 pm · Jan 11, 2021
@BainDouche_Hist



Et pour la deuxième image capitale, rendez-vous demain !

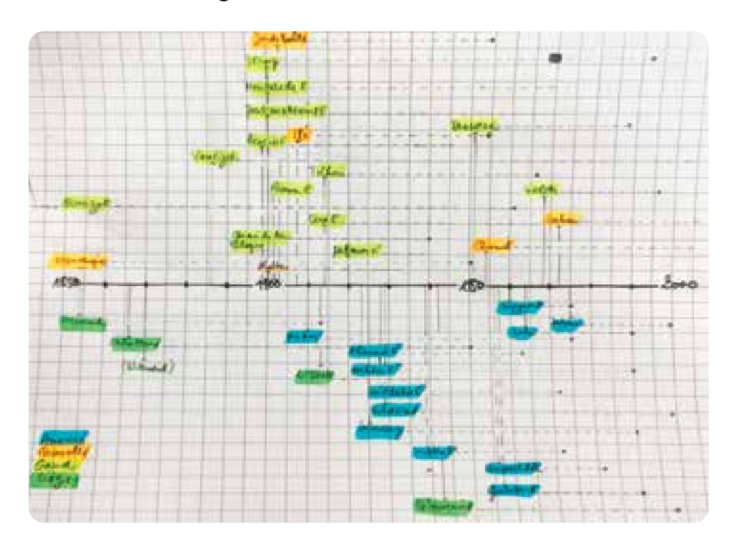
Jour 2



Bains Douches : l'enquête | 4:41 pm · Jan 12, 2021
@BainDouche_Hist



La deuxième image à retenir, c'est donc celle-ci

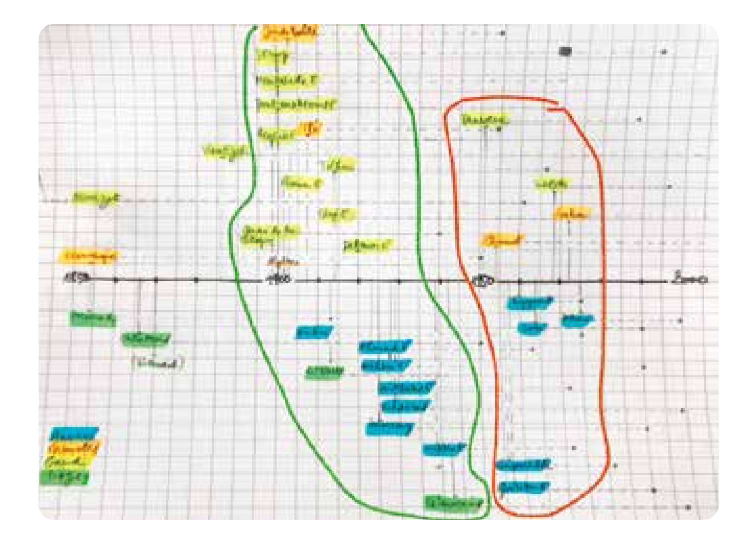




Bains Douches : l'enquête | 4:41 pm · Jan 12, 2021
@BainDouche_Hist



Si besoin était encore de parler des bains publics au 20e plutôt qu'au 19e siècle et de souligner la persistance du service comme des besoins jusqu'à l'orée du 21e siècle. C'est fait.

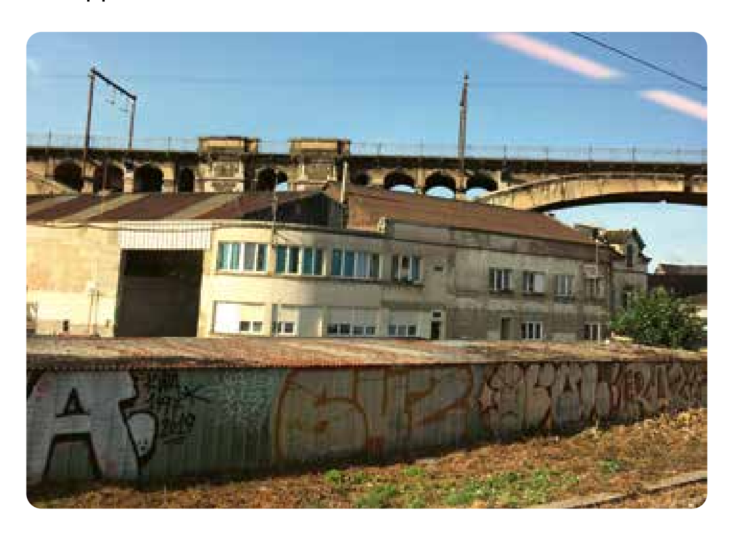




Bains Douches : l'enquête | 4:41 pm · Jan 12, 2021
@BainDouche_Hist



Mais la nouvelle découverte de la cueillette de l'automne fut certainement, au hasard de recherches internet, la trouvaille des archives de Modeste Jeanray, conservées à l'IHOES. Jemeppe-sur-Meuse, nous voilà !

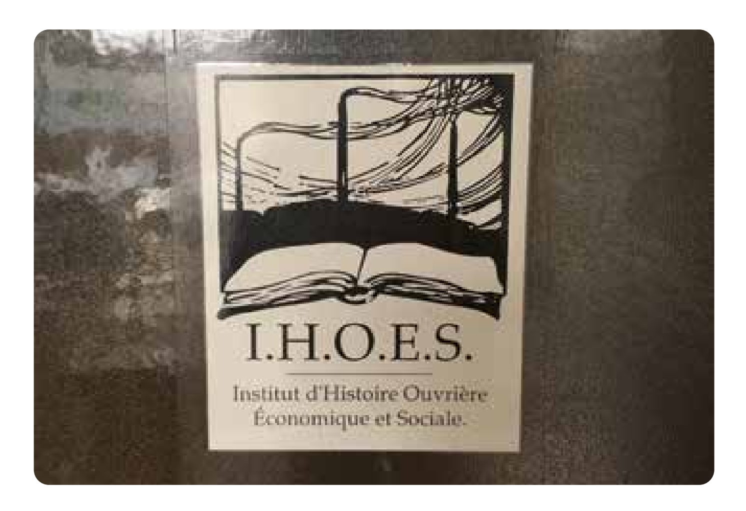




Bains Douches : l'enquête | 4:41 pm · Jan 12, 2021
@BainDouche_Hist



L'IHOES, l'Institut d'histoire ouvrière économique et sociale, est un centre d'archives et service d'éducation permanente. Il s'attèle à préserver « la mémoire des travailleurs et de leurs luttes pour l'émancipation » tout en la faisant vivre via études, évènements et animations.





Bains Douches : l’enquête | 4:41 pm · Jan 12, 2021
@BainDouche_Hist



En arrivant, l’archiviste me dit que c’est bien la première fois que quelqu’un demande à consulter ces documents. Modeste Jeanray et le comment de l’arrivée de ses archives lui sont d’ailleurs complètement inconnus.





Bains Douches : l’enquête | 4:41 pm · Jan 12, 2021
@BainDouche_Hist



Et pourtant… quelle ne fut pas mon incroyable satisfaction d’y trouver des archives de l’établissement des Bains et Lavoirs mécaniques de l’Ouest à Liège, dont Modeste Jeanray semble avoir été l’assidu actionnaire et membre du Conseil d’administration.





Bains Douches : l'enquête | 4:41 pm · Jan 12, 2021
@BainDouche_Hist



Dans ces archives, on peut lire des discussions de statuts aux comptes rendus annuels de 1913 à 1952, toute la vie d'un établissement de bains publics. Les mots sont nombreux, foisonnants. Ils composent le tableau, colorient le dessin.

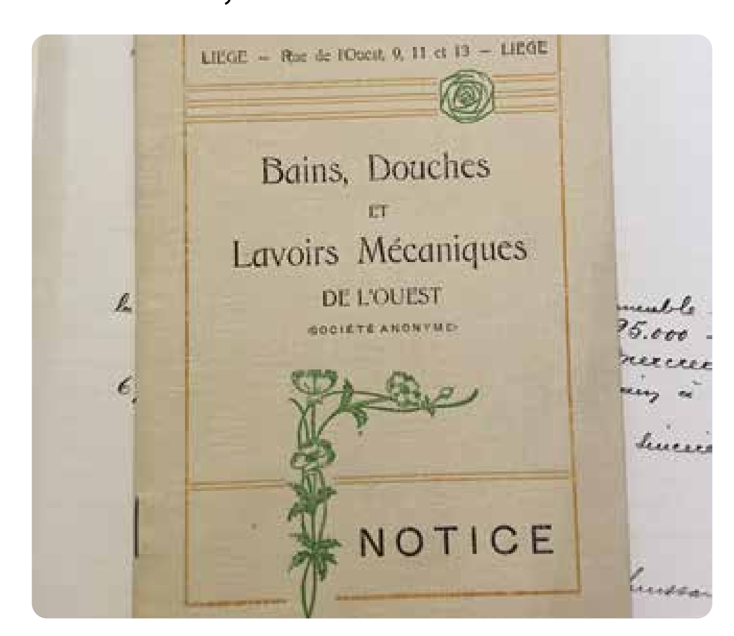


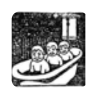


Bains Douches : l'enquête | 4:41 pm · Jan 12, 2021
@BainDouche_Hist



On y lit par exemple les descriptions minutieuses des cabines de 1re et de 2e classes ou comment la matérialité des lieux (l'accès libre ou non à l'eau, le mobilier…) reflète ce qui est pensé et accordé aux corps des personnes selon leur statut social et leurs moyens financiers.

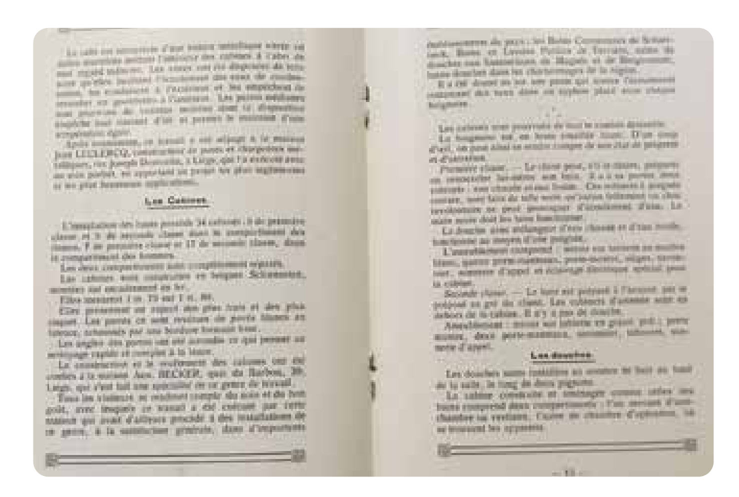




Bains Douches : l'enquête | 4:41 pm · Jan 12, 2021
@BainDouche_Hist



Aux 1res classes, des robinets et une eau chaude à volonté, un nombre plus important de porte-manteaux permettant la complexité et la richesse des vêtements et un éclairage efficace. Aux 2e classes, un bain préparé à l'avance, pas de robinet et un ameublement plus modeste.





Bains Douches : l'enquête | 4:41 pm · Jan 12, 2021
@BainDouche_Hist



Aux 1res classes, la possibilité de soin, d'attention et de bien-être, en partie refusée aux 2e classes. La différence est encore plus forte lorsqu'aux classes se superposent les dispositifs de baignoires et de douches. Hygiène et bien-être se retrouvent alors socialement séparés.

Première classe. — Le client peut, s'il le désire, préparer ou renouveler lui-même son bain. Il a à sa portée deux robinets : eau chaude et eau froide. Ces robinets à poignée croisée, sont faits de telle sorte qu'aucun frôlement ou choc involontaire ne peut provoquer d'écoulement d'eau. La main seule doit les faire fonctionner.

La douche avec mélangeur d'eau chaude et d'eau froide, fonctionne au moyen d'une poignée.

L'ameublement comprend : miroir sur tablette en marbre blanc, quatre porte-manteaux, porte-montre, sièges, savonnier, sonnerie d'appel et éclairage électrique spécial pour la cabine.

Seconde classe. — Le bain est préparé à l'avance par le préposé au gré du client. Les robinets d'amenée sont en dehors de la cabine. Il n'y a pas de douche.

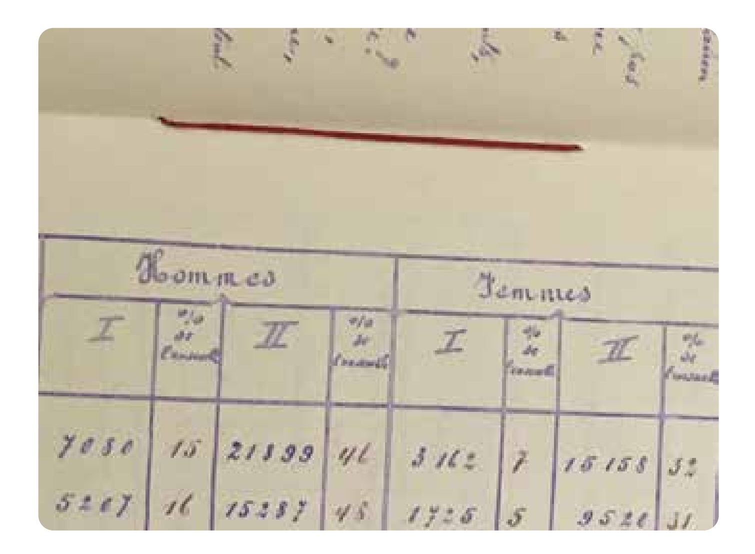
Ameublement : miroir sur tablette en granit poli ; porte montre, deux porte-manteaux, savonnier, tabouret, sonnerie d'appel.



Bains Douches : l'enquête | 4:41 pm · Jan 12, 2021
@BainDouche_Hist



On y lit aussi la différence d'accès aux bains publics entre les hommes et les femmes. Et là, je suis choquée. Les administrateurs s'étonnent, à plusieurs reprises et plusieurs années d'intervalle, de la fréquentation moins importante en chiffres absolus des femmes.



Hommes				Femmes			
I	% de l'ensemble	II	% de l'ensemble	I	% de l'ensemble	II	% de l'ensemble
7050	15	21399	46	3162	7	15158	32
5267	16	15287	45	1726	5	9526	31



Bains Douches : l'enquête | 4:41 pm · Jan 12, 2021
@BainDouche_Hist



En 1913, c'est 28 979 entrées hommes et 18 320 entrées femmes. En 1918, c'est 54 021 entrées hommes et 36 219 entrées femmes.



Bains Douches : l'enquête | 4:41 pm · Jan 12, 2021
@BainDouche_Hist



Mais qu'est-ce qui se cache derrière ces chiffres ?
On décortique ça demain !

Jour 3



Bains Douches : l'enquête | 5:05 pm · Jan 13, 2021
@BainDouche_Hist



Mais ce qui semble être oublié, c'est la différence du nombre de cabines réservées à chacun des deux sexes. Jusqu'en 1917, il s'agit de 12 cabines pour femmes contre 30 pour hommes.

SCHÉMA DU REZ-DE-CHAUSSÉE

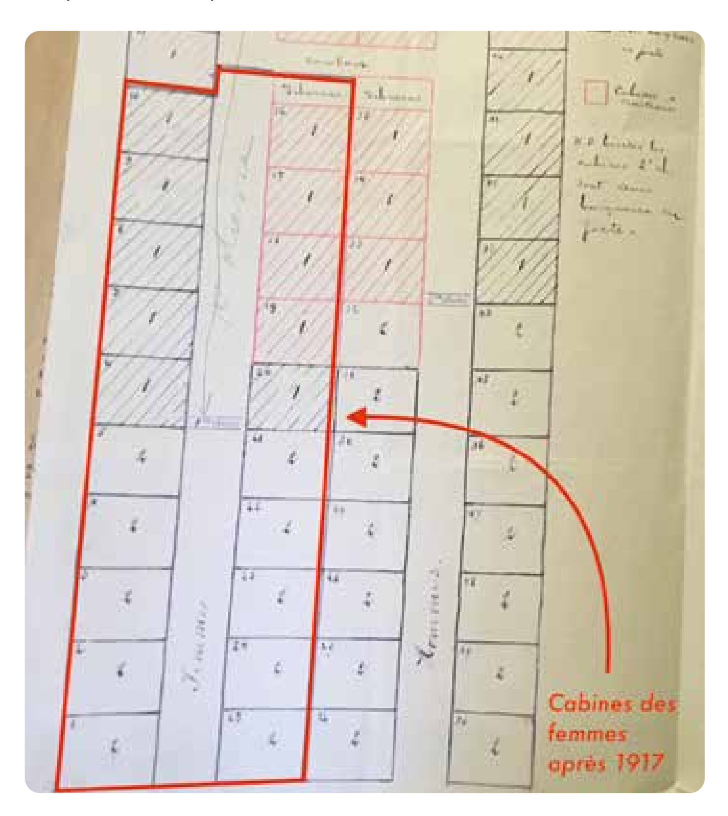
Cabines des femmes



Bains Douches : l'enquête | 5:05 pm · Jan 13, 2021
@BainDouche_Hist



Et après 1917, la partition reste de 20 contre 30.

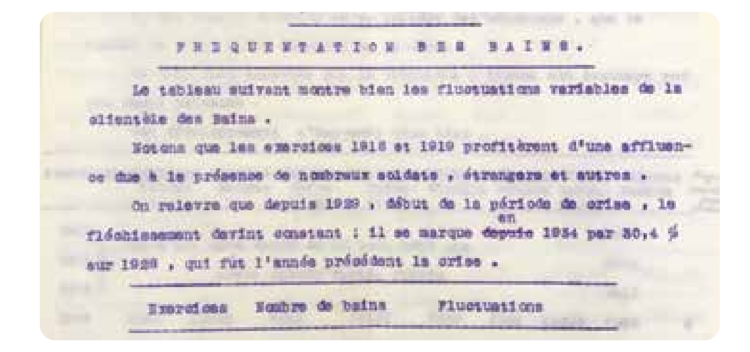




Bains Douches : l'enquête | 5:05 pm · Jan 13, 2021
@BainDouche_Hist



Ce qui semble être oublié aussi, c'est la part importante des hommes mobilisés qui viennent renforcer le contingent masculin de la clientèle autour des années de guerre.



FREQUENTATION DES BAINS.

Le tableau suivant montre bien les fluctuations variables de la clientèle des Bains.

Notons que les exercices 1918 et 1919 profitèrent d'une affluence due à la présence de nombreux soldats, étrangers et autres.

On relevre que depuis 1929, début de la période de crise, le fléchissement devint constant : il se marque ~~depuis~~ en 1934 par 30,4 % sur 1928, qui fut l'année précédent la crise.

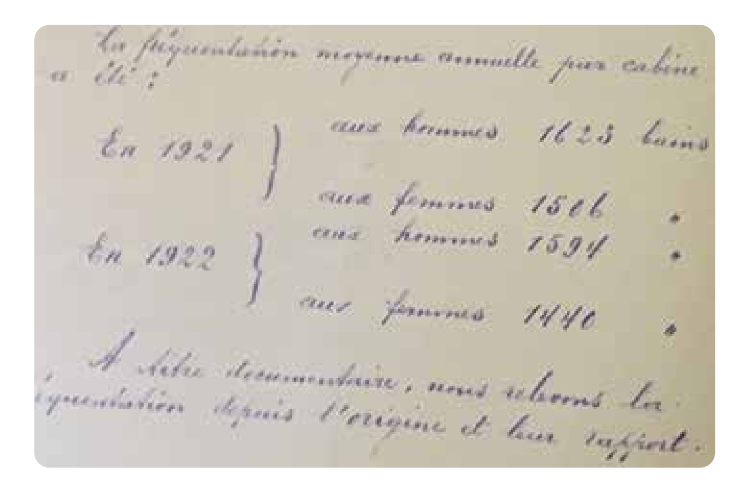
Exercices	Nombre de bains	Fluctuations



Bains Douches : l'enquête | 5:05 pm · Jan 13, 2021
@BainDouche_Hist



Si en divisant les chiffres de fréquentation par le nombre de cabines, le nombre de bains pris par cabine se révèle, de fait, moins important pour les femmes à partir de 1918, la situation est à l'opposé entre 1913 et 1918, sans que cela suscite le moindre commentaire.



La fréquentation moyenne annuelle par cabine a été :

En 1921	aux hommes	1623	bains
	aux femmes	1516	"
En 1922	aux hommes	1594	"
	aux femmes	1440	"

A titre documentaire, nous relevons la fréquentation depuis l'origine et leur rapport.



Bains Douches : l'enquête | 5:05 pm · Jan 13, 2021
@BainDouche_Hist



Se demander, comme les administrateurs des Bains et lavoirs mécaniques de l'Ouest en 1921, si la pudeur qui chez les femmes « s'effarouche aisément » explique à elle seule une différence de fréquentation, au demeurant faussée, me stupéfait.

Il y aurait bien à y remédier sans retard, car
faut bien le reconnaître, la pudeur chez la femm
ns ces circonstances, s'effarouche aisément.
Dans cette division trop de temps morts subis
que pouvant, à suffisance, qu'il y a là une
ce de revenus.



Bains Douches : l'enquête | 5:05 pm · Jan 13, 2021
@BainDouche_Hist



Plus généralement, leurs considérations me renvoient à une constellation de « micro-discriminations », comme des « micros-découragements », qui stigmatisent les femmes et leurs possibilités de prendre soin de leur corps dans l'espace public.





Bains Douches : l'enquête | 5:05 pm · Jan 13, 2021
@BainDouche_Hist



Comme ces commentaires des autorités minières du Siège Saint-Nicolas, dans la région de Liège, qui en 1910, rapportent que « la propreté ne parait pas être très en honneur » parmi le personnel féminin de surface sans que les chiffres également rapportés par elles ne le justifient.

Le nombre de water-closets, du même type qu'au siège précédent, est de 9 pour les hommes et de 4 pour les femmes.

Le coût total de l'installation est sensiblement le même que celui de la précédente. Le prix moyen de revient d'un bain est de fr. 0-066.

Le nombre moyen d'ouvriers du fond de ce siège est de 579, dont 450 utilisent le lavoir, soit une proportion de 77.7 %. Celui-ci est fréquenté par un très petit nombre d'ouvriers de surface : 10 hommes sur 106 et 11 femmes sur 47 ; la propreté ne parait pas être très en honneur parmi ces dernières.

L'eau employée pour les douches est également celle de la mine, après décantation. Les eaux sales sont dirigées



Bains Douches : l'enquête | 5:05 pm · Jan 13, 2021
@BainDouche_Hist



Ou encore ces établissements, à Bruxelles à la rue des Tanneurs ou à Liège aux Bains et lavoir Saint-Léonard dans lesquels trop peu de cabines pour femmes sont prévues et dont le nombre, l'année suivante de l'ouverture, doit être augmenté.

L'exploitation a commencé le 1er août 1854, et jusqu'au 31 juillet 1855, l'établissement a fourni 32,688 bains, savoir : 14,759 bains de 1re classe, dont 11,647 d'hommes et 3,112 de femmes ; 17,929 bains de 2e classe, dont 11,657 d'hommes et 6,272 de femmes, soit en moyenne 91 bains par jour pour les deux classes.

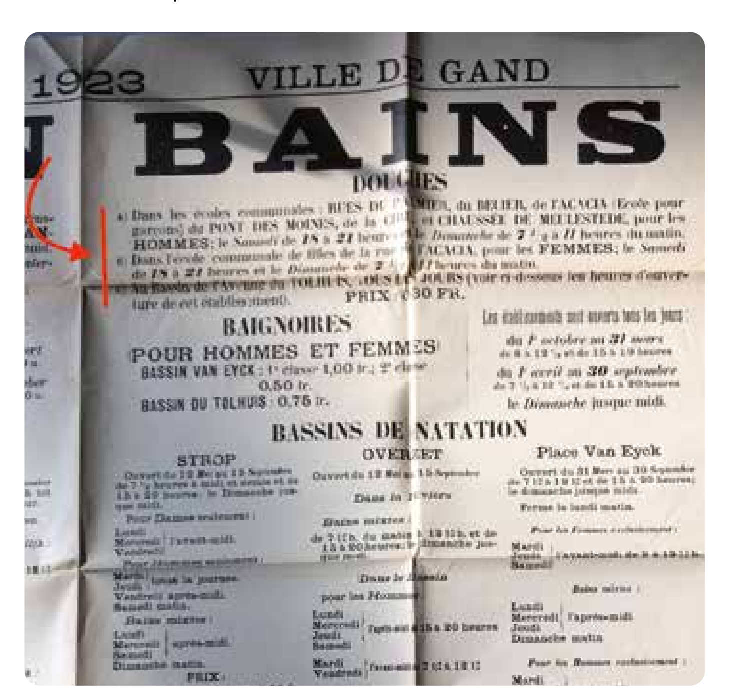
Ce nombre de bains, quoique dépassant les prévisions de l'Administration pour une première année, eût été beaucoup plus considérable, si l'on avait disposé de plus de baignoires ; mais l'établissement, créé comme essai, a été établi sur la plus petite échelle connue ; il a été copié sur les institutions similaires de Londres, et, pour les femmes, il ne possède pas assez de baignoires de 2e classe et manque complètement de baignoires de 1re classe.



Bains Douches : l'enquête | 5:05 pm · Jan 13, 2021
@BainDouche_Hist



Encore à Gand, où jusqu'à 6 établissements de douches, annexés aux écoles publiques sont accessibles aux hommes contre 1 seul pour les femmes.

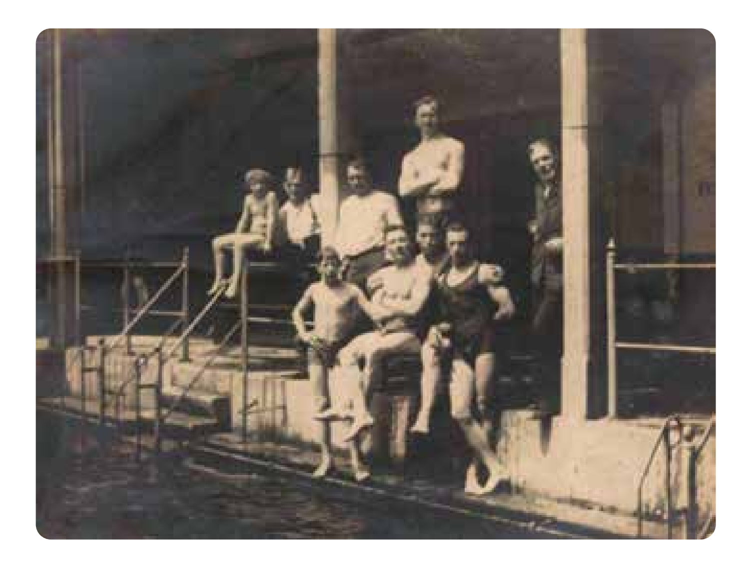


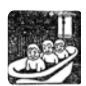


Bains Douches : l'enquête | 5:05 pm · Jan 13, 2021
@BainDouche_Hist



Ou ce bassin de natation conçu comme dispositif d'hygiène populaire et pour plusieurs années le seul disponible à Bruxelles, exclusivement réservé aux hommes.





Bains Douches : l'enquête | 5:05 pm · Jan 13, 2021
@BainDouche_Hist



Et la liste n'est même pas encore finie… La suite demain !

Jour 4



Bains Douches : l'enquête | 5:00 pm · Jan 14, 2021
@BainDouche_Hist



Oui la liste continue encore un peu aujourd'hui, avec ces femmes du quartier des Marolles à Bruxelles qui demandent, en 1909, à ce que les horaires qui leur sont octroyés soient étendus au chalet de bains-douches récemment construits à la Place du Jeu de Balle.

* * *

Juste revendication. — Les dames du populeux quartier de la place du Jeu de Balle se plaignent à nous de ce que le pavillon des bains-douches populaires ne leur soit ouvert, deux fois par semaine, que quelques heures le matin, alors que la plupart d'entre elles sont occupées dans la journée et ne peuvent s'y rendre que le soir.

Ces dames nous font remarquer que cet établissement ayant été créé dans un but essentiellement populaire, il ne serait pas abusif que l'administration communale fixât un jour de la semaine où les dames pussent y passer pendant la soirée.



Bains Douches : l'enquête | 5:00 pm · Jan 14, 2021
@BainDouche_Hist



Les conditions matérielles différenciées entre hommes et femmes (nbre d'établissements, de cabines, d'horaires…) me semblent des facteurs explicatifs majeurs (contrairement à une fumeuse « pudeur féminine »). Pourtant, ils ne sont jamais explicités ou discutés.

13

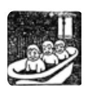
Règlement de police pour le Pavillon de Bains-Douches, place du Jeu-de-Balle.

M. le Bourgmestre présente, au nom du Collège, le règlement suivant :

Article premier. Le Pavillon de Bains-Douches est réservé exclusivement aux hommes.

Sauf les cas de force majeure, le Pavillon sera ouvert au public :

1° Du 1er mai au 30 septembre, tous les jours ouvrables de six heures du matin à une heure de relevée et de trois heures à



Bains Douches : l'enquête | 5:00 pm · Jan 14, 2021
@BainDouche_Hist



C'est d'autant plus questionnant que de tous temps, c'est sur la femme qu'ont reposé les tâches d'ordre et de propreté, qu'il s'agisse du logement, des vêtements et des corps qui le composent.





Bains Douches : l'enquête | 5:00 pm · Jan 14, 2021
@BainDouche_Hist



Dès lors, tout en chargeant la femme du rôle de garante d'ordre et de propreté physique et morale, l'accès aux dispositifs considérés jusqu'à la fin des années 1950 comme les plus modernes en termes d'hygiène personnelle leur est en partie inaccessible. Reste la bassine dans la cuisine.





Bains Douches : l'enquête | 5:00 pm · Jan 14, 2021
@BainDouche_Hist



À l'IHOES, l'heure tourne et les archives de Modeste Jeanray ne couvrent pas toute l'existence des Bains et lavoirs mécaniques de l'Ouest qui se poursuit après la fin de son mandat. Mais je referme les dossiers et la boite avec un sacré matériel pour prolonger mes réflexions.





Bains Douches : l'enquête | 5:00 pm · Jan 14, 2021
@BainDouche_Hist



En sortant de là et en attendant le train qui passe aux heures 41 à Pont-de-Seraing, j'atterris chez « Dolce e salato da Denis ». Incroyable. La famille entière derrière le comptoir.





Bains Douches : l'enquête | 5:00 pm · Jan 14, 2021
@BainDouche_Hist



Des aubergines grillées, au dessert plein de crème à la ricotta, c'est l'Italie liégeoise en plein comme je ne pensais pas qu'elle existait encore.





Bains Douches : l'enquête | 5:00 pm · Jan 14, 2021
@BainDouche_Hist



En repartant, ce sont les vestiges du passé industriel qui défilent derrière les vitres du train. Aucune de mes recherches ne m'avait encore autant fait voyager.



Jour 5



Bains Douches : l'enquête | 5:00 pm · Jan 15, 2021
@BainDouche_Hist



Bon, c'est pas encore l'heure du goûter, mais c'est vendredi. On a déjà envie d'être la fin de semaine. Alors hop, les derniers épisodes de la saison 8, c'est parti.



Bains Douches : l'enquête | 5:00 pm · Jan 15, 2021
@BainDouche_Hist



De l'IHOES, Gand, Liège et Anvers. Des tableaux qui se remplissent et des chiffres qui s'alignent. Mais pas que… À Anvers, splendeur. Deux images à côté desquelles je n'étais pas encore passée. Les rideaux pour « privatiser » les cabines de l'établissement à la Prekerstraat.



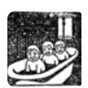
Bains Douches : l'enquête | 5:00 pm · Jan 15, 2021
@BainDouche_Hist



Et l'intérieur du chalet des bains-douches de Bruxelles dans un dépliant publicitaire.

Ce qui me frappe c'est l'absence de portes closes et verrouillées de la toile ou des portes grillagées et coupées en triangle.





Bains Douches : l'enquête | 5:00 pm · Jan 15, 2021
@BainDouche_Hist



Et de fait, prendre son bain ou sa douche n'aura pour ainsi dire jamais été la même expérience en fonction des établissements, de leur disposition spatiale, de la température de l'eau, de la durée accordée, de la saison, des usages et des usagers.



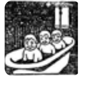


Bains Douches : l’enquête | 5:00 pm · Jan 15, 2021
@BainDouche_Hist



Parfois, des doutes quant à l’urgence et la nécessité du sujet m’assaillent. Comment faire cette histoire du quotidien qui ne soit pas anecdotique et triviale ?





Bains Douches : l’enquête | 5:00 pm · Jan 15, 2021
@BainDouche_Hist



Mais j’en suis de plus en plus convaincue, s’intéresser aux bains publics, autrement dit à une institution pensée par l’autorité publique à des fins d’hygiène et de santé, rend particulièrement visible une série de choses.





Bains Douches : l'enquête | 5:00 pm · Jan 15, 2021
@BainDouche_Hist



S'intéresser aux bains publics c'est rendre visibles toutes les ramifications et les enchevêtrements complexes qui régissent notre corps, notre manière de le penser et les gestes qui en découlent.





Bains Douches : l'enquête | 5:00 pm · Jan 15, 2021
@BainDouche_Hist



S'intéresser aux bains publics c'est mettre en lumière la construction de pratiques. Et rendre compte à quel point l'histoire de nos pratiques ordinaires de soins du corps, se laver, est récente.





Bains Douches : l'enquête | 5:00 pm · Jan 15, 2021
@BainDouche_Hist



S'intéresser aux bains publics c'est, grâce à une attention fine portée à la matérialité et aux aspects sensibles du lieu, rendre compte des inégalités sociales et genrées qui traversent l'espace public urbain.





Bains Douches : l'enquête | 5:00 pm · Jan 15, 2021
@BainDouche_Hist



Je crois que je la tiens, la trame de ma synthèse en devenir. Les finalités du projet se font plus concrètes. Une exposition, un article, un documentaire-radio. Et pourquoi pas rêver à un petit ouvrage reprenant les réflexions de l'histoire en train d'être menée ?





Bains Douches : l'enquête | 5:00 pm · Jan 15, 2021
@BainDouche_Hist



En ces temps de souhaits et de résolutions, je vous souhaite, cher.es lecteurices, une nouvelle année pleine de bains et d'eau chaude. « Bains-douches : L'Enquête ! », c'est fini pour cette semaine.



Bains Douches : l'enquête | 5:00 pm · Jan 15, 2021
@BainDouche_Hist



Je m'en vais lire, dans un bain, le cadeau de Noël le plus à propos.

À très vite pour de nouveaux épisodes et une prochaine saison.

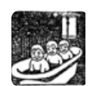


SAISON 9

LES BAINS PUBLICS AU MUSÉE #2

11 - 15 octobre 2021

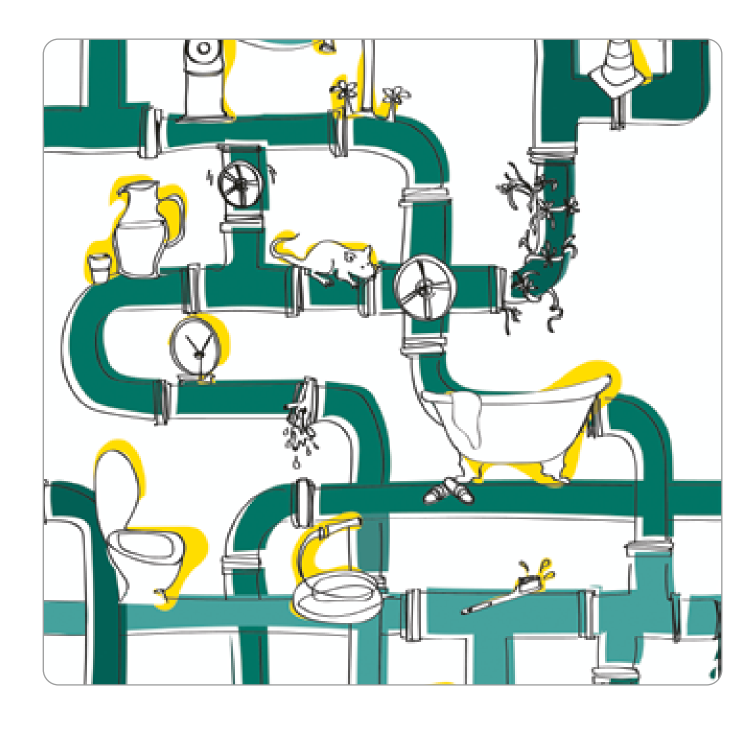
Jour 1

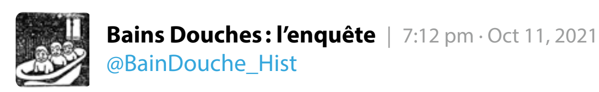


Bains Douches : l'enquête | 7:12 pm · Oct 11, 2021
@BainDouche_Hist



L'eau a coulé des sources aux maisons depuis qu'on ne s'est plus lu. « Bains-Douches : l'Enquête ! » continue pourtant. La recherche, souvent, est un monde en sourdine. Alors pour une semaine, revenons dans le bain, la saison 9 de « Bains-Douches : l'Enquête ! », c'est parti…



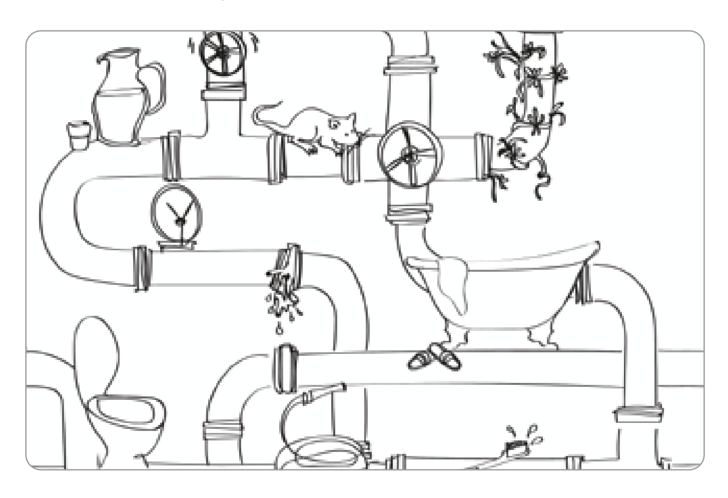


Bains Douches : l'enquête | 7:12 pm · Oct 11, 2021
@BainDouche_Hist

Depuis juillet 2020, les bains publics au musée sont en gestation.

L'exposition est un projet au long cours.

Le rythme est intermittent et les couches de temps multiples, entre réunions, organisation, discussions et mises en commun.



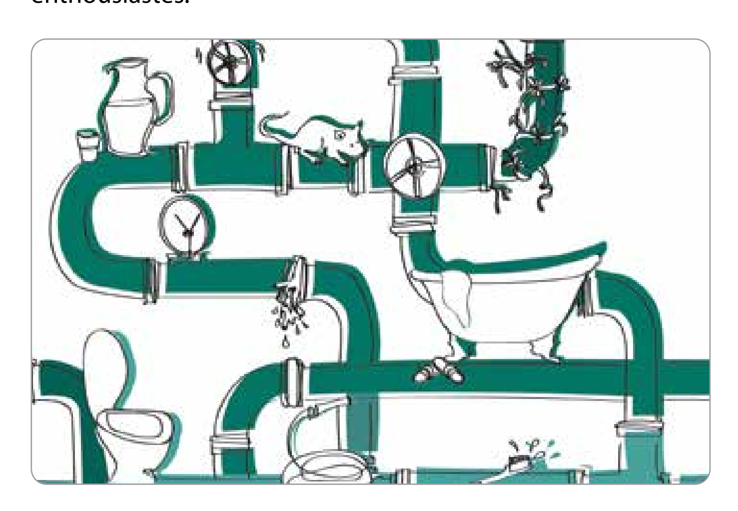


Bains Douches : l'enquête | 7:12 pm · Oct 11, 2021
@BainDouche_Hist



La nouvelle donne depuis qu'on s'était laissé là, c'est l'équipe des scénographes du collectif AdHoc.

Un duo avec arrières-troupes dans l'atelier, polyvalents et enthousiastes.

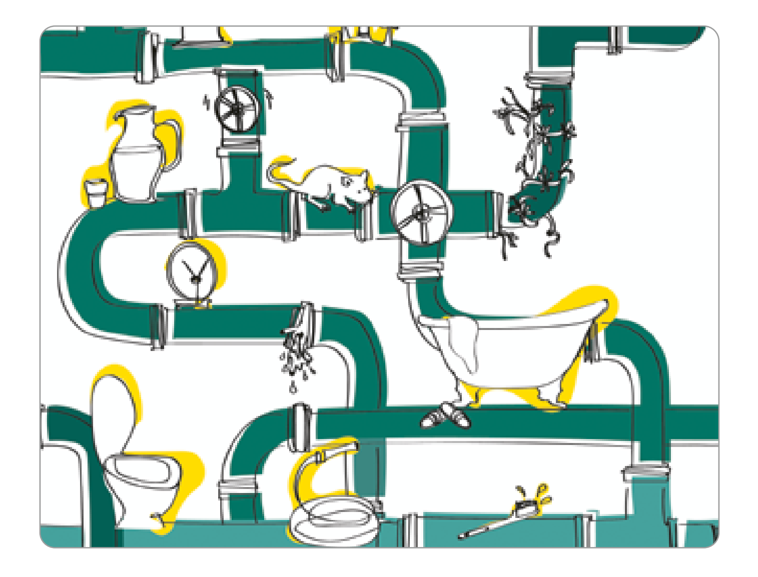




Bains Douches : l'enquête | 7:12 pm · Oct 11, 2021
@BainDouche_Hist



Le parcours se précise. « Vers la maison », « Dans le Bain » et « Par les égouts » chapitrent l'épopée d'une eau domestique qui ne coulait pas de source.

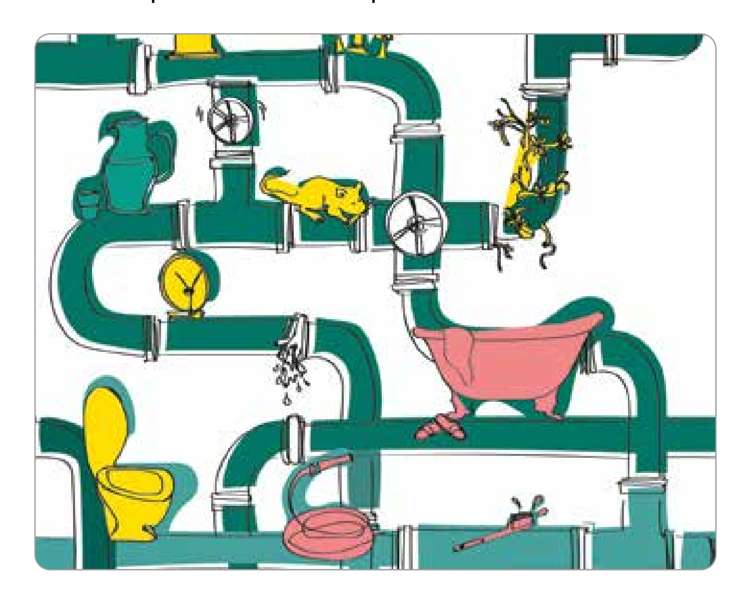




Bains Douches : l'enquête | 7:12 pm · Oct 11, 2021
@BainDouche_Hist



De mon côté, il faut alimenter l'iconographie. Les mots c'est bien sauf quand on en met trop.

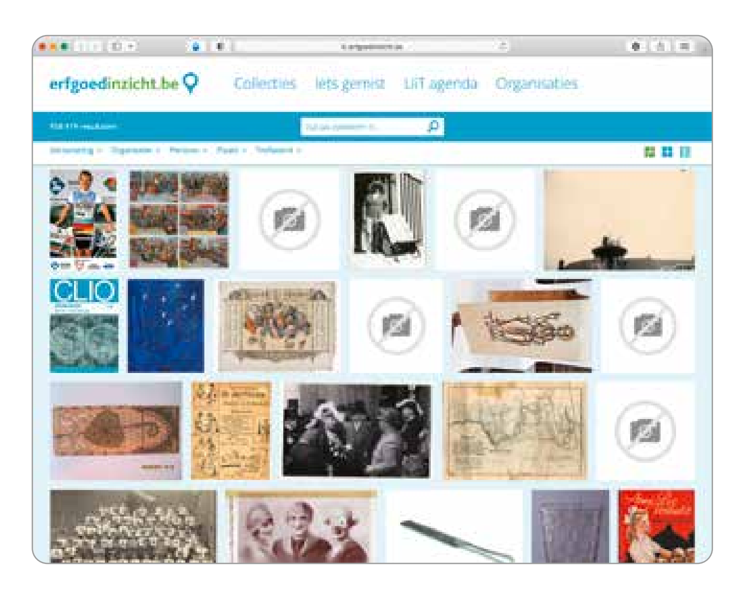




Bains Douches : l'enquête | 7:12 pm · Oct 11, 2021
@BainDouche_Hist



Alors je pars en quête. Première découverte, la base de données incroyable des patrimoines muséaux flamands. Erfgoed inzicht, ce sont des collections entières en quelques clics.





Bains Douches : l'enquête | 7:12 pm · Oct 11, 2021
@BainDouche_Hist



Rien qu'avec les mots clé « badkamer », « boiler », « badkuip » et « zeep », c'est une avalanche d'objets, de cartes postales, d'affiches et de photographies des deux siècles précédents.





Bains Douches : l'enquête | 7:12 pm · Oct 11, 2021
@BainDouche_Hist



En remontant aux institutions, je découvre l'existence du MIAT, @IM_GENT_BE, sa collection de savons et son très élégant chauffe-eau Idalia. Celui-là, il me le faudra !





Bains Douches : l'enquête | 7:12 pm · Oct 11, 2021
@BainDouche_Hist



Dans la base de données, deux planches didactiques des années 1960 attirent mon attention. Globalement, je dois m'intéresser d'un peu plus près à la salle de bain pour l'exposition.





Bains Douches : l'enquête | 7:12 pm · Oct 11, 2021
@BainDouche_Hist



En Belgique, le basculement à plus de 50 % des logements avec salle de bain, c'est quelque part entre 1961 et 1970. Je commence à le savoir mais ça me frappe encore : le passé sans salle de bain est immense et tellement proche.





Bains Douches : l'enquête | 7:12 pm · Oct 11, 2021
@BainDouche_Hist



Par le truchement de ces deux dessins, je découvre le musée « School van Toen ». Une mine ! Rendez-vous demain…

Jour 2



Bains Douches : l'enquête | 2:38 pm · Oct 12, 2021
@BainDouche_Hist



Les deux dessins didactiques viennent donc du musée « School van Toen ». « School van Toen » se situe à Gand, à la Klein Raamhof. Le nom sonne familier. Un petit musée sur l'école d'autrefois.





Bains Douches : l'enquête | 2:38 pm · Oct 12, 2021
@BainDouche_Hist



Dans ses collections, pléthore de manuels d'hygiène. De quoi alimenter une chronologie des gestes de la toilette tout au long du 20e siècle. Le rendez-vous est pris, Gand nous revoilà.





Bains Douches : l'enquête | 2:38 pm · Oct 12, 2021
@BainDouche_Hist



Le musée se situe dans les bâtiments d'une ancienne école. La scénographie en vitrine est aussi désuète que charmante. La conservatrice aux petits soins rend la mission agréable et facile.

1893, 1902, 1914, 1920, 1941, 1960, 1974…
des recommandations, en veux-tu en voilà.



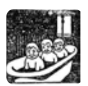


Bains Douches : l'enquête | 2:38 pm · Oct 12, 2021
@BainDouche_Hist



Je comprends enfin le sens de « lotion » pour le 20e siècle.

La peau prend, avons-nous dit, une part à la respiration et absorbe aussi les fluides avec lesquels elle est en contact ; or donc pour lui permettre de fonctionner convenablement, il ne faut pas que ses pores soient bouchés par des saletés ou d'autres matières qui réagiraient physiologiquement ; ce qui revient à dire que la peau doit toujours être propre (1). On réalise cette condition au moyen de lotions, de frictions ou de bains : les lotions consistent à se laver tous les matins avec un essuie-mains ou une éponge mouillés et à s'essuyer à sec immédiatement après ; ce n'est



Bains Douches : l'enquête | 2:38 pm · Oct 12, 2021
@BainDouche_Hist



Et je lis en souriant que suçoter son porte-plume, c'est très mauvais pour les dents.

des affections de la peau (clous, abcès, dartres, etc.), favorise les fièvres et la phtisie.

Pour éviter ces conséquences, on se lavera le matin et plusieurs fois le jour les parties du corps les plus exposées à se salir; chaque semaine, on se lavera les pieds et les jambes.

La bouche. — La malpropreté de la bouche rend l'haleine répugnante, diminue l'appétit et provoque la carie précoce des dents.

Pour s'épargner ces graves désagréments, on se rincera la bouche après chaque repas avec de l'eau fraîche et on se nettoiera les dents matin et soir avec une brosse douce.

Il est à la fois malpropre et imprudent de sucer les porte-plumes et les crayons; de frotter les ardoises avec sa langue, d'essuyer ses plumes avec sa bouche ou de s'en servir comme cure-dents.

La chevelure. — La malpropreté de la tête fait supposer la paresse et amène la vermine. Les cheveux seront peignés et brossés chaque matin; la tête sera lavée de temps en temps avec

---



Bains Douches : l'enquête | 2:38 pm · Oct 12, 2021
@BainDouche_Hist



Et soudain, le déclic. « Ram », devenu « Raam », c'est « bélier » en français.





Bains Douches : l’enquête | 2:38 pm · Oct 12, 2021
@BainDouche_Hist



« Klein Raamhof », c’est une adresse lue maintes et maintes fois dans les archives de la ville de Gand. C’est un des bains-douches de la ville à destination des élèves mais aussi des habitant·es du quartier.





Bains Douches : l’enquête | 2:38 pm · Oct 12, 2021
@BainDouche_Hist



La conservatrice me le confirme. Les bains-douches comme les toilettes étaient installés dans deux petits bâtiments annexes dans la cour de l’école.





Bains Douches : l'enquête | 2:38 pm · Oct 12, 2021
@BainDouche_Hist



L'accès direct par la rue au bâtiment des bains-douches existe encore.





Bains Douches : l'enquête | 2:38 pm · Oct 12, 2021
@BainDouche_Hist



C'est comme une archive, mais en vrai…

La suite demain !

Jour 3



Bains Douches : l’enquête | 2:42 pm · Oct 13, 2021
@BainDouche_Hist



C’est donc comme une archive qui, des deux dimensions des mots imprimés, devient un espace en trois dimensions. Car de même que l’accès, le bâtiment est toujours là.

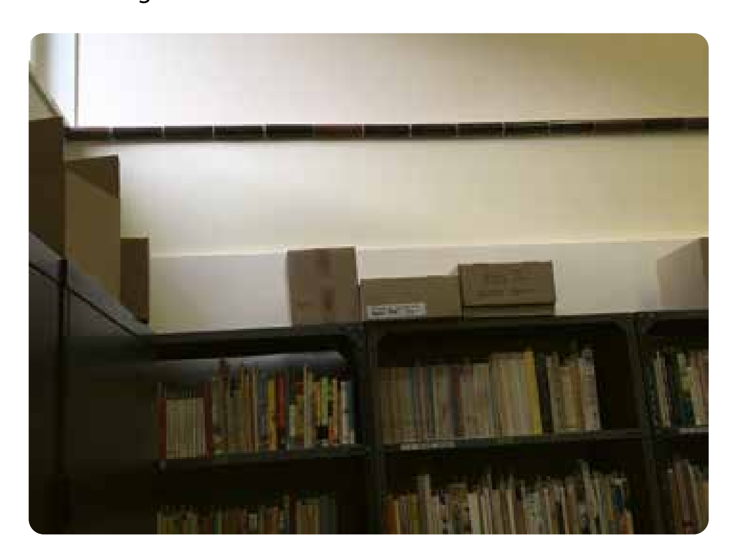




Bains Douches : l’enquête | 2:42 pm · Oct 13, 2021
@BainDouche_Hist



Mais il s’est transformé en réserve du musée. Seule une frise de carrelage ici…





Bains Douches : l'enquête | 2:42 pm · Oct 13, 2021
@BainDouche_Hist



… ou là, rappellent sa première fonction.

Voilà où se sont lavés, entre autres, les 12 030 baigneurs comptabilisés en 1912.

(Seulement des hommes, faut-il le rappeler…).





Bains Douches : l'enquête | 2:42 pm · Oct 13, 2021
@BainDouche_Hist



Cela dit, le nouveau contenu n'en est pas moins inintéressant.

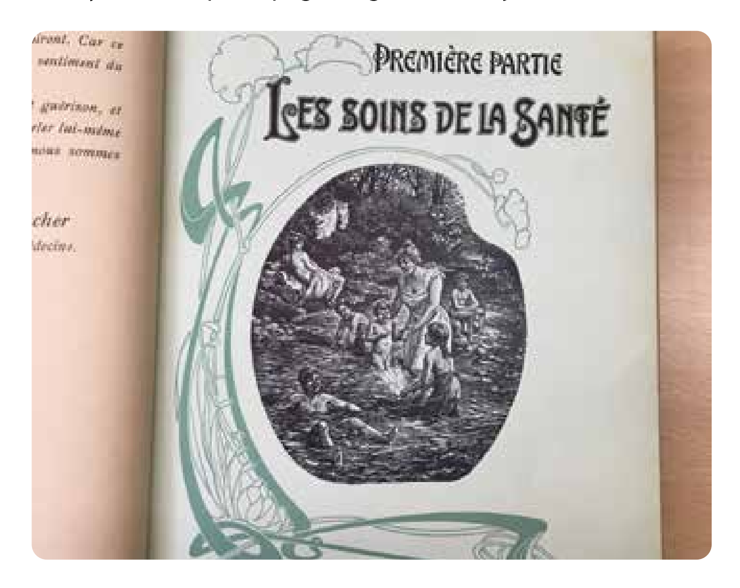




Bains Douches : l'enquête | 2:42 pm · Oct 13, 2021
@BainDouche_Hist



Dans l'ouvrage à rééditions multiples de « La Femme médecin du foyer », rien que la page de garde est déjà aux ablutions.

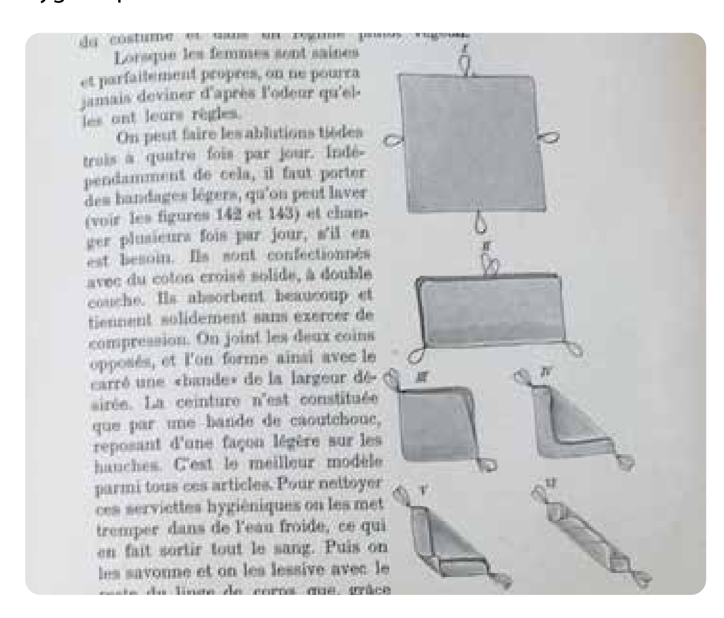




Bains Douches : l'enquête | 2:42 pm · Oct 13, 2021
@BainDouche_Hist



On note au passage les conseils pour réaliser les serviettes hygiéniques du milieu du 20e siècle.



Lorsque les femmes sont saines et parfaitement propres, on ne pourra jamais deviner d'après l'odeur qu'elles ont leurs règles.

On peut faire les ablutions tièdes trois à quatre fois par jour. Indépendamment de cela, il faut porter des bandages légers, qu'on peut laver (voir les figures 142 et 143) et changer plusieurs fois par jour, s'il en est besoin. Ils sont confectionnés avec du coton croisé solide, à double couche. Ils absorbent beaucoup et tiennent solidement sans exercer de compression. On joint les deux coins opposés, et l'on forme ainsi avec le carré une «bande» de la largeur désirée. La ceinture n'est constituée que par une bande de caoutchouc, reposant d'une façon légère sur les hanches. C'est le meilleur modèle parmi tous ces articles. Pour nettoyer ces serviettes hygiéniques on les met tremper dans de l'eau froide, ce qui en fait sortir tout le sang. Puis on les savonne et on les lessive avec le



Bains Douches : l'enquête | 2:42 pm · Oct 13, 2021
@BainDouche_Hist



Et la planche colorée des différents moyens de se laver chez soi sans baignoire ni eau courante est splendide. Il me la faudra aussi celle-là…





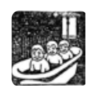
Bains Douches : l'enquête | 2:42 pm · Oct 13, 2021
@BainDouche_Hist



Mais il me manque encore quelques salles de bain. De Gand, direction le C.I.II.III.IV.A., @civabrussels. Un centre d'exposition et une bibliothèque dédiés à l'architecture, l'urbanisme et leurs histoires.

Quatre dossiers m'attendent sur les longues tables de la salle de lecture.





Bains Douches : l'enquête | 2:42 pm · Oct 13, 2021
@BainDouche_Hist



Il s'agit d'une collection de réclames aux illustrations foisonnantes. On n'est pas dans la réalité des gens mais dans le faste de la publicité et des installations modèles. Il y en a pour tous les goûts et tous les styles. De la douche d'appartement en 1900.

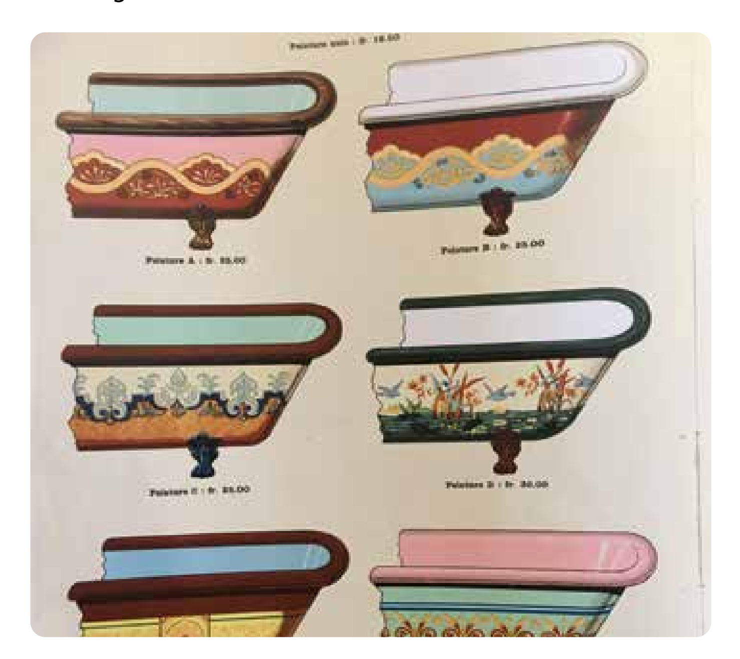
Jour 4



Bains Douches : l'enquête | 2:50 pm · Oct 15, 2021
@BainDouche_Hist



Des baignoires d'Arthur Stockvis & Cie de 1901.

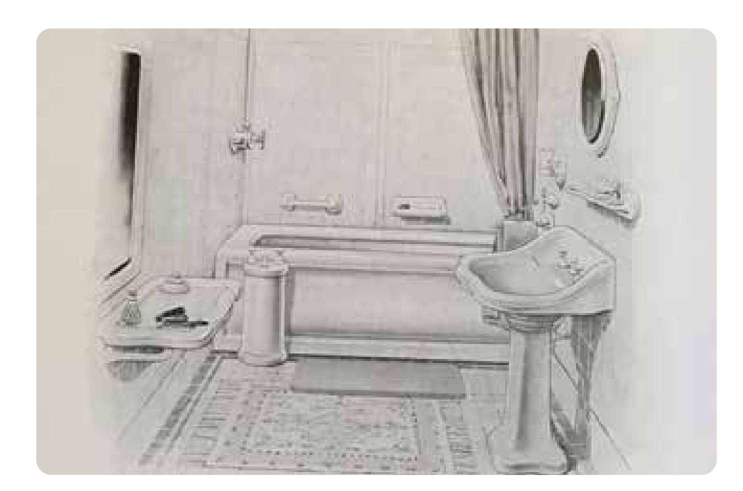




Bains Douches : l'enquête | 2:50 pm · Oct 15, 2021
@BainDouche_Hist



En passant par la salle de bain des années 1920…





Bains Douches : l'enquête | 2:50 pm · Oct 15, 2021
@BainDouche_Hist



…des années 1950…





Bains Douches : l'enquête | 2:50 pm · Oct 15, 2021
@BainDouche_Hist



Et des années 2000… Le 20e siècle étalé sur les carrelages.





Bains Douches : l'enquête | 2:50 pm · Oct 15, 2021
@BainDouche_Hist



Mais quand même, où est passée l'audace esthétique des années 1970 ?





Bains Douches : l'enquête | 2:50 pm · Oct 15, 2021
@BainDouche_Hist

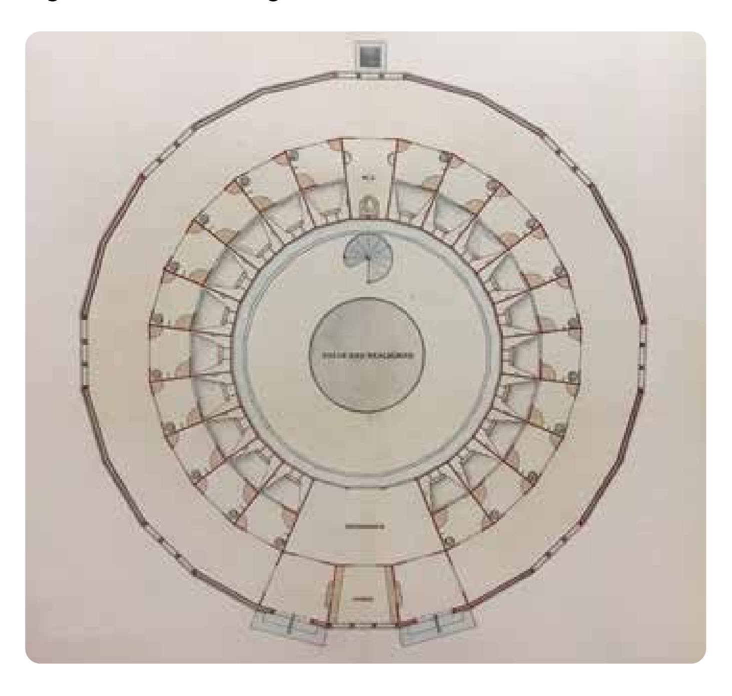


Avec cette question en tête, je repasse encore, dernière halte, aux Archives de la Ville de Bruxelles, @VilleBruxelles. Dans les cartons sommeillent encore quelques trésors. J'exhume une belle aquarelle de l'avant-projet du pavillon de douches de la place du Jeu de Balle.




Bains Douches : l'enquête | 2:50 pm · Oct 15, 2021
@BainDouche_Hist

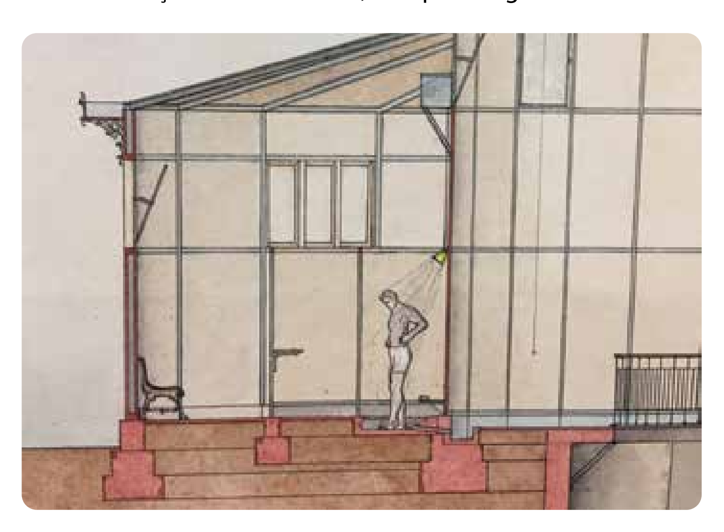

Rigolo, il avait été imaginé rond.




Bains Douches : l'enquête | 2:50 pm · Oct 15, 2021
@BainDouche_Hist


Avec même un tout petit baigneur dessiné sous la douche.

Mais en caleçon tout de même, faut pas exagérer.





Bains Douches : l'enquête | 2:50 pm · Oct 15, 2021
@BainDouche_Hist



Il sera finalement carré.

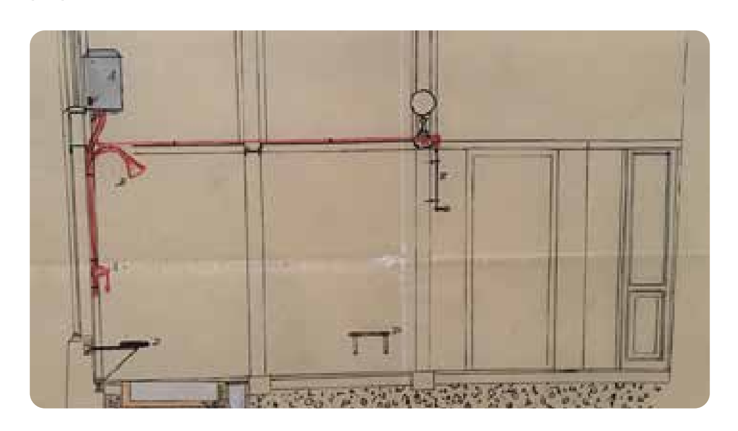




Bains Douches : l'enquête | 2:50 pm · Oct 15, 2021
@BainDouche_Hist



Sur un autre croquis, il y a ce détail du « robinet de contrôle pour le surveillant » permettant à ce dernier de couper l'eau de l'extérieur de la cabine. Il me fait prendre la mesure du poids de la règle, celle du cadre imposé d'une hygiène populaire bien encadrée.





Bains Douches : l'enquête | 2:50 pm · Oct 15, 2021
@BainDouche_Hist



Mais la réunion va bientôt commence à La Fonderie.
Suite et fin de la Saison 9, demain !

Jour 5



Bains Douches : l'enquête | 2:53 pm · Oct 15, 2021
@BainDouche_Hist



Avec les images et les objets dans la boîte, retour à La Fonderie pour encore quelques réunions à la salle dite « des ciseleurs ».

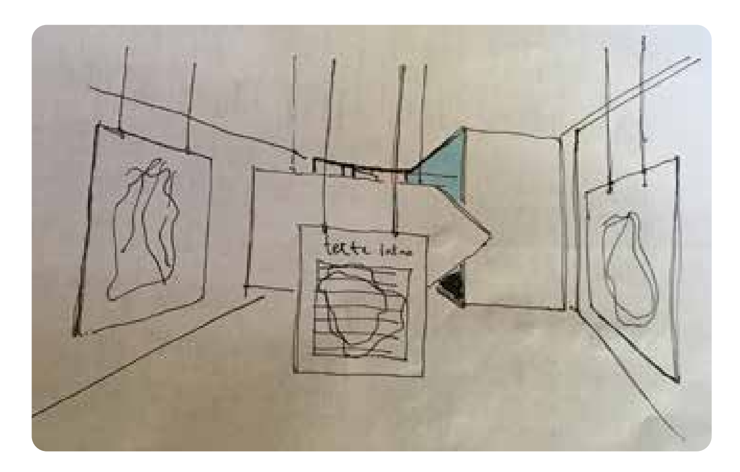




Bains Douches : l'enquête | 2:53 pm · Oct 15, 2021
@BainDouche_Hist



La mise en scène n'est pas toujours une entreprise évidente. Et c'est qu'un titre, ça n'est pas donné à tout le monde. Mais on avance et l'exposition prend forme.





Bains Douches : l'enquête | 2:53 pm · Oct 15, 2021
@BainDouche_Hist



En quittant une de ces réunions, on assiste à une session de coulage de bronze. Parce que c'est ça aussi La Fonderie. Impressionnant.





Bains Douches : l'enquête | 2:53 pm · Oct 15, 2021
@BainDouche_Hist



Les fondeurs créent les prototypes de petites bornes. L'idée est ensuite de les placer dans la ville, parmi les pavés, sur le chemin entre les musées des égouts et de La Fonderie.





Bains Douches : l’enquête | 2:53 pm · Oct 15, 2021
@BainDouche_Hist



Munies d’un QR code, elles prolongeront l’exposition par un parcours audio dans la ville. J’ai bien hâte de découvrir ces autres récits de l’eau et de la ville. Oui parce qu’avec tout ça, vous ne savez encore rien de comment l’eau arrive dans les maisons bruxelloises…

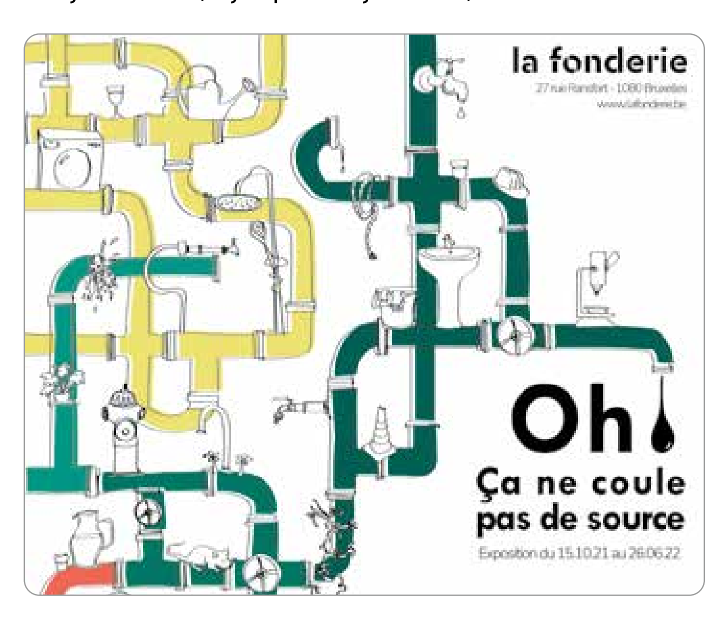




Bains Douches : l’enquête | 2:53 pm · Oct 15, 2021
@BainDouche_Hist



… et comment elle en repart. Pour ça, hé bien rendez-vous à La Fonderie. « Oh ! Ça ne coule pas de source » c’est à partir d’aujourd’hui !! (et jusqu’au 26 juin 2022).

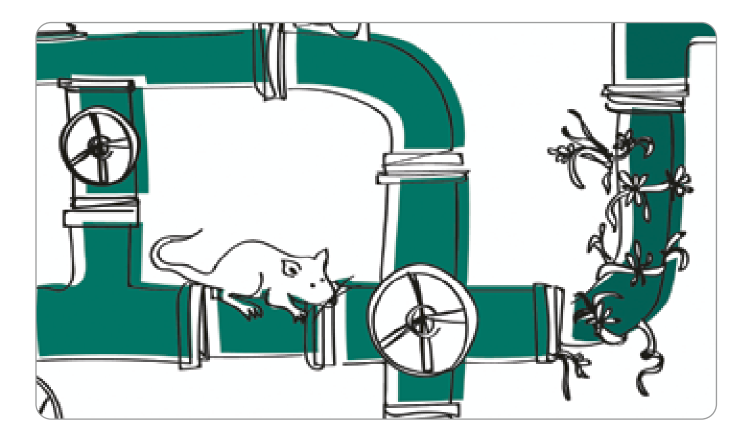




Bains Douches : l'enquête | 2:53 pm · Oct 15, 2021
@BainDouche_Hist



Et puis y aura toute une programmation autour de l'exposition, notez déjà la journée des familles « Monstres et Compagnie » le 31 octobre 2021.





Bains Douches : l'enquête | 2:53 pm · Oct 15, 2021
@BainDouche_Hist



Au plus vite possible pour la prochaine saison, à l'accent québécois sans doute !

SAISON 10

LES BAINS PUBLICS À MONTRÉAL

31 janvier - 4 février 2022

Jour 1

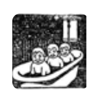


Bains Douches : l’enquête | 11:15 am · Jan 31, 2022
@BainDouche_Hist



C’est parti pour la Saison 10 !

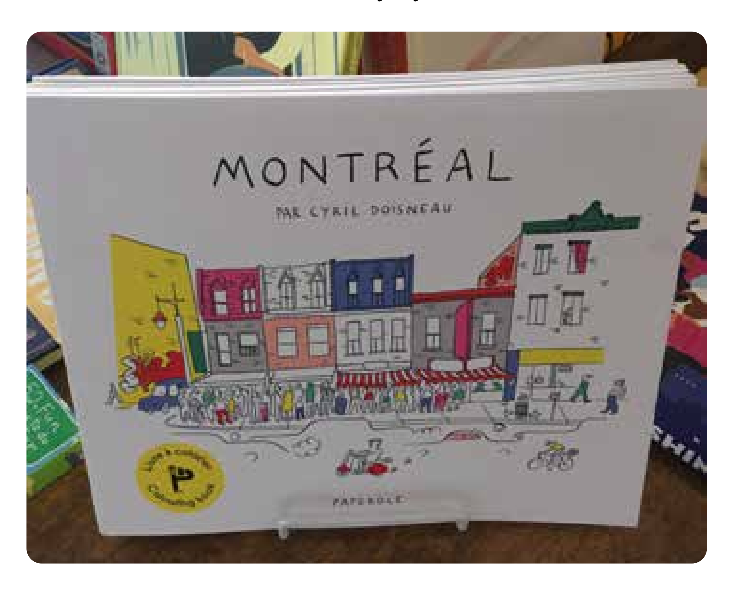




Bains Douches : l'enquête | 11:15 am · Jan 31, 2022
@BainDouche_Hist



Dans un parcours académique, une « mobilité internationale » est hautement valorisée. Ça tombe mal, je suis plutôt du genre casanière. Mais je vois passer une bourse pour un séjour, de courte durée, au Québec. Et ça, ça me tente, vraiment.





Bains Douches : l'enquête | 11:15 am · Jan 31, 2022
@BainDouche_Hist



Je découvre qu'il y avait à Montréal un paquet de bains publics.





Bains Douches : l'enquête | 11:15 am · Jan 31, 2022
@BainDouche_Hist



J'obtiens deux bourses, mon conjoint peut s'arranger professionnellement. Y a quelque chose comme un alignement des planètes. Bon… c'est sans compter une pandémie, on ne va pas revenir dessus. Disons que nos plans ont été un peu chamboulés, mais on s'accroche.



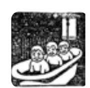


Bains Douches : l'enquête | 11:15 am · Jan 31, 2022
@BainDouche_Hist



Le processus d'entrée au Canada pour un séjour professionnel de deux mois en temps de Covid a été kafkaien et éprouvant. Être une jeune mère et vouloir être accompagnée de mon enfant de deux ans et de mon conjoint n'a pas aidé mon cas.





Bains Douches : l'enquête | 11:15 am · Jan 31, 2022
@BainDouche_Hist



On retiendra de l'absurdité des frontières un voyage à La Haye, en Hollande, pour enregistrer mes « données biométriques », autrement dit, mes empreintes digitales. Oui, non, je vous jure, en Belgique, on ne le fait pas aussi bien apparemment.

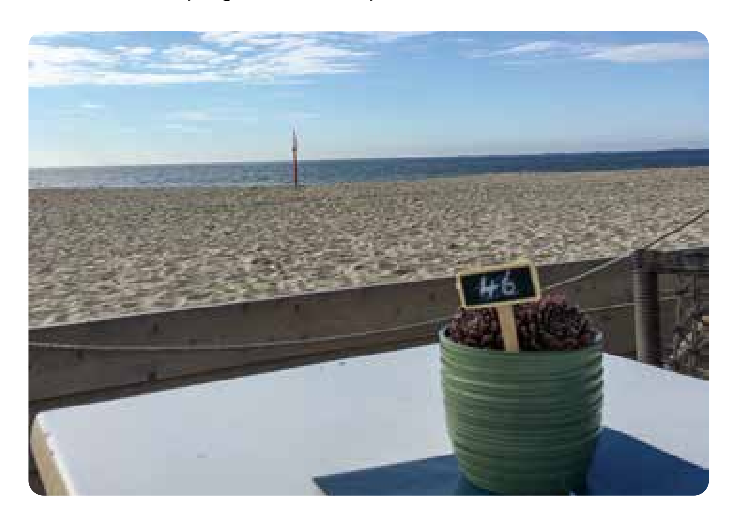




Bains Douches : l'enquête | 11:15 am · Jan 31, 2022
@BainDouche_Hist



Voyons le positif, La Haye est ensoleillée et estivale, et ça se termine sur la plage. On aurait pu moins bien tomber.





Bains Douches : l'enquête | 11:15 am · Jan 31, 2022
@BainDouche_Hist



Après moult rebondissements et montagnes russes « on part », « on part pas », « j'abandonne », « c'est de la folie » … la réouverture des frontières aux touristes vaccinés annoncée pour le 7 septembre 2021 ouvre une brèche. On s'y engouffre. Canada, nous voilà.





Bains Douches : l'enquête | 11:15 am · Jan 31, 2022
@BainDouche_Hist



Dans les beaux jeux du hasard de la vie, Josée et Christian nous prêtent leur maison. C'est juste incroyable et nous nous y sentons toute de suite formidablement bien.



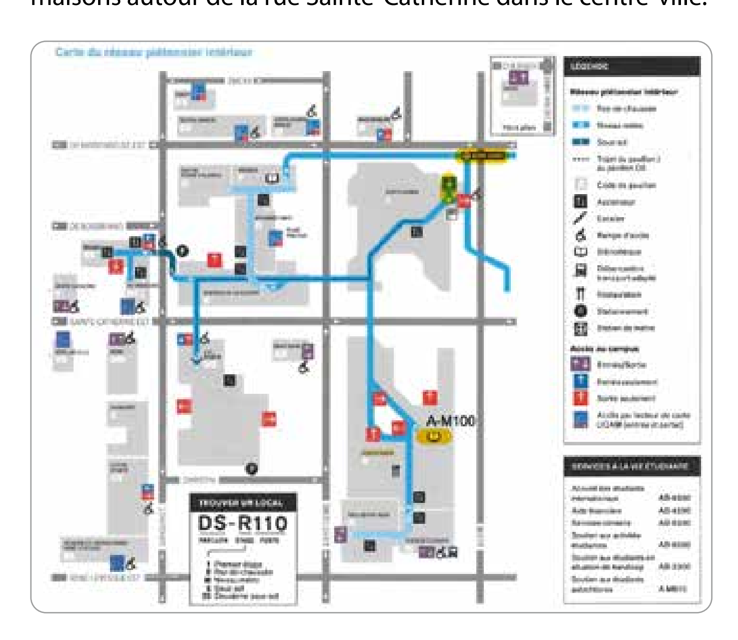

Bains Douches : l’enquête | 11:15 am · Jan 31, 2022
@BainDouche_Hist


Je débarque à l’UQAM, l’Université du Québec à Montréal et plus précisément, au centre d’histoire des régulations Sociales (@CHRS_LAHRS), dirigé par Martin Petitclerc. C’est par l’entremise d’ @kleinalexandre que j’arrive là. Difficile de mieux tomber.




Bains Douches : l’enquête | 11:15 am · Jan 31, 2022
@BainDouche_Hist


l’UQAM est une université qui occupe plusieurs pâtés de maisons autour de la rue Sainte-Catherine dans le centre-ville.

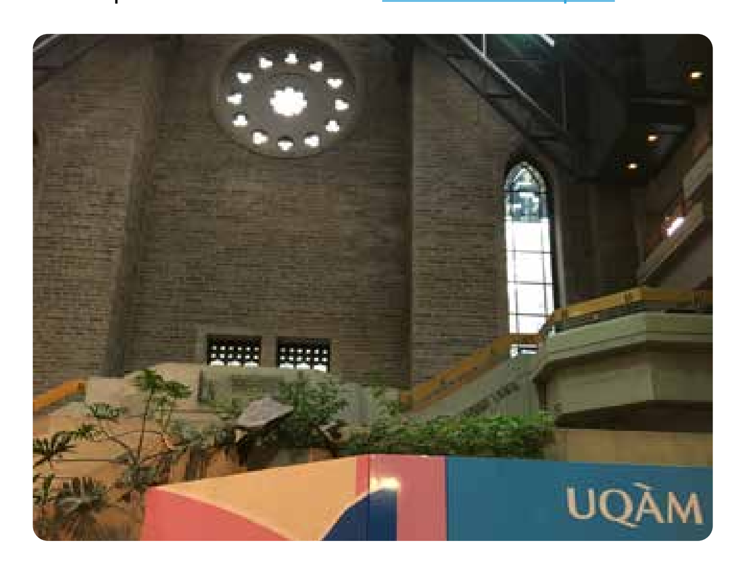




Bains Douches : l'enquête | 11:15 am · Jan 31, 2022
@BainDouche_Hist



Il y a un joli pied de nez à avoir intégré la façade de l'Église Saint-Jacques dans le complexe architectural alors que la création de l'université en 1969 est directement liée à l'atmosphère anticléricale de la Révolution tranquille.





Bains Douches : l'enquête | 11:15 am · Jan 31, 2022
@BainDouche_Hist



En arrivant par le métro, il est possible de ne pas mettre son nez dehors, la sensation d'une vie en boite est prégnante. Heureusement j'ai un vélo, avec une caisse de lait, parce que ça fait vraiment encore plus vrai.





Bains Douches : l’enquête | 11:15 am · Jan 31, 2022
@BainDouche_Hist



Ça me prend plusieurs trajets de m’y retrouver dans les dédales des sous-sols de la ville et le réseau d’escalators. J’arrive enfin au 6e étage du pavillon Hubert-Aquin. C’est vraiment haut.





Bains Douches : l’enquête | 11:15 am · Jan 31, 2022
@BainDouche_Hist



Je m’installe dans le bureau commun du CHRS d’où je peux admirer la convergence des intérêts du centre et les miens. À côté de moi, Caroline Robert travaille sur la mise en ligne de l’exposition [«Déjouer la fatalité»](), organisée par le centre.





Bains Douches : l'enquête | 11:15 am · Jan 31, 2022
@BainDouche_Hist



Je rencontre surtout Martin Petitclerc, historien de la classe ouvrière et des régulations sociales. Il est le directeur du centre. Notre premier rendez-vous n'est pas à l'UQAM mais au Cheval Blanc, à côté de l'Écomusée du Fier Monde.



Bains Douches : l'enquête | 11:15 am · Jan 31, 2022
@BainDouche_Hist



La suite, demain !

Jour 2



Bains Douches : l'enquête | 10:10 am · Feb 1, 2022
@BainDouche_Hist



On en était donc resté hier à l'@EcomuseeEFM et à la terrasse du Cheval blanc. Il fait encore beau et ce sera une Prune en Bulles. Prune en bulles, Fier monde… C'est beau les intitulés québécois. Un peu comme ce « détour qui en vaut la peine ».





Bains Douches : l'enquête | 10:10 am · Feb 1, 2022
@BainDouche_Hist



L'@EcomuseeEFM, ça m'intéresse parce qu'en plus d'être un musée d'histoire sociale et citoyenne, il se trouve dans un ancien bain public, les Bains Généreux. À Montréal, les bains portent les noms des conseillers municipaux qui les ont inaugurés.

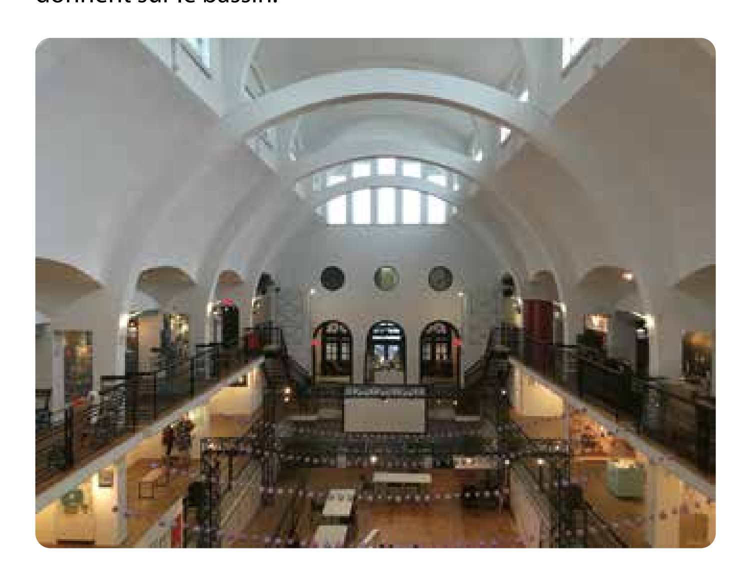




Bains Douches : l'enquête | 10:10 am · Feb 1, 2022
@BainDouche_Hist



La mémoire du lieu est encore vive. Jusqu'à la fin des années 1970, le gardien et sa famille ont vécu dans le logement construit à l'avant du bâtiment et dont trois fenêtres rondes donnent sur le bassin.

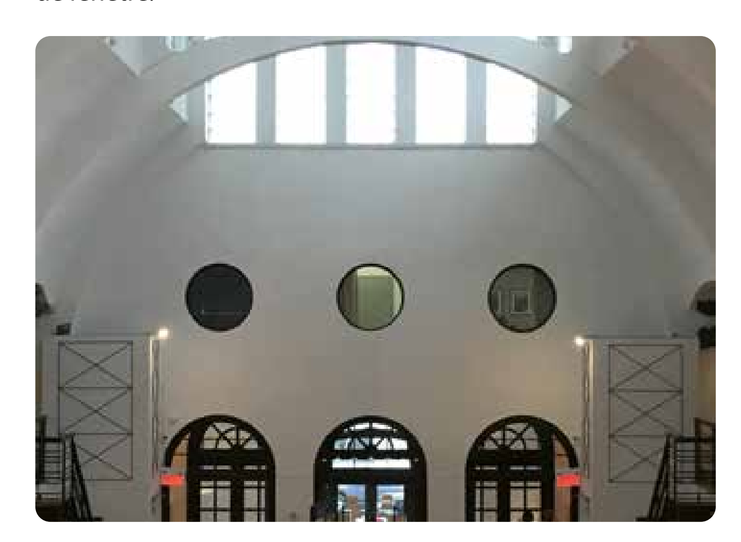


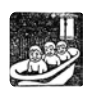


Bains Douches : l'enquête | 10:10 am · Feb 1, 2022
@BainDouche_Hist



On sent presque encore l'odeur de la tourte à la viande préparée par Madame Lanciaux et mise à refroidir sur l'appui de fenêtre.





Bains Douches : l’enquête | 10:10 am · Feb 1, 2022
@BainDouche_Hist



Même que le conservateur me permet de visiter ce qui est devenu maintenant les bureaux du musée et je peux voir, de l’autre côté, ce que voyait Madame Lanciaux au moment de mettre sa tourte à refroidir.

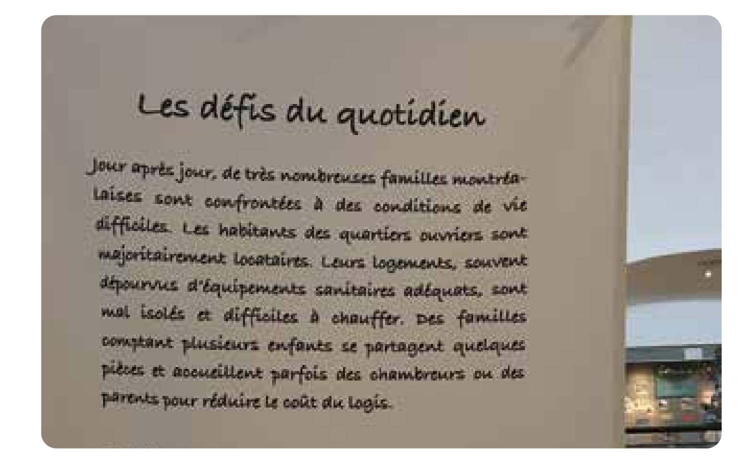




Bains Douches : l’enquête | 10:10 am · Feb 1, 2022
@BainDouche_Hist



Je me promène autour de l’ancien bassin, et je lis des panneaux de l’exposition permanente qui me rappellent à ma recherche comme ici.





Bains Douches : l'enquête | 10:10 am · Feb 1, 2022
@BainDouche_Hist



Ils ont bien gardé la matérialité du bassin et les mosaïques de la piscine.



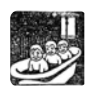


Bains Douches : l'enquête | 10:10 am · Feb 1, 2022
@BainDouche_Hist



Ça y est, on arrive au cœur du sujet, une plongée dans le grand bain.

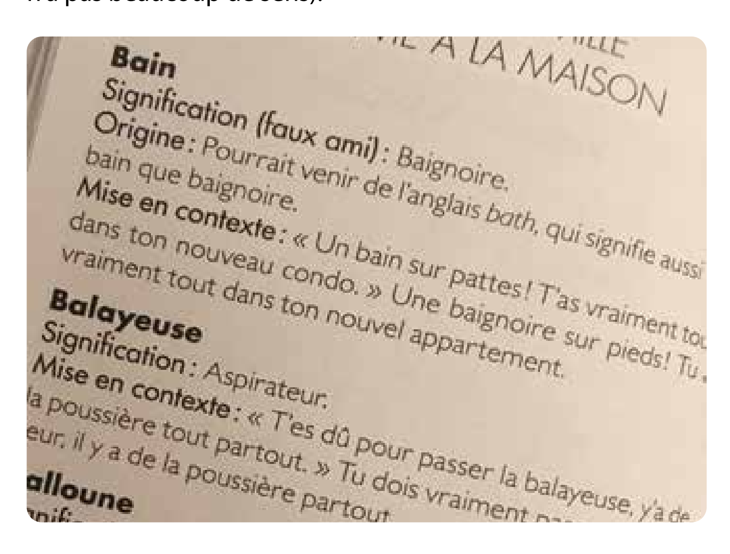




Bains Douches : l’enquête | 10:10 am · Feb 1, 2022
@BainDouche_Hist



Je me mets d’ailleurs à la page pour être sûre de bien fleucher le bol de la cuvette au cas où il s’en trouverait un à côté du bain sur pattes. (Cela dit, je pense que cette phrase n’a pas beaucoup de sens).



À LA MAISON

Bain
Signification (faux ami) : Baignoire.
Origine : Pourrait venir de l’anglais *bath*, qui signifie aussi bain que baignoire.
Mise en contexte : « Un bain sur pattes ! T’as vraiment to[ut] dans ton nouveau condo. » Une baignoire sur pieds ! Tu [...] vraiment tout dans ton nouvel appartement.
Balayeuse
Signification : Aspirateur.
Mise en contexte : « T’es dû pour passer la balayeuse, y’a de la poussière tout partout. » Tu dois vraiment pa[sser l’aspirat]eur, il y a de la poussière partout.
[B]alloune



Bains Douches : l’enquête | 10:10 am · Feb 1, 2022
@BainDouche_Hist



Ma collègue Pauline du projet HyPer me demande d’ailleurs un reportage sur l’accès à l’eau et aux toilettes aujourd’hui à Montréal. Une fréquentation assidue de la plaine de jeux me permet d’observer un parc montréalais très en détail.





Bains Douches : l'enquête | 10:10 am · Feb 1, 2022
@BainDouche_Hist



On notera la présence d'un pavillon pourvu de toilettes intérieures extrêmement propres, testées pour vous. Et celle de plusieurs triples fontaines, pour grands, petits et chiens. Oui vraiment, le Québec est très bien fait.





Bains Douches : l'enquête | 10:10 am · Feb 1, 2022
@BainDouche_Hist



Globalement, les Québecois·es sont les spécialistes de la bécosse (francophonisation du terme « back-house »).





Bains Douches : l'enquête | 10:10 am · Feb 1, 2022
@BainDouche_Hist



Globalement, les Québécois·es ont de très belles toilettes publiques. La palme à celles de la Pointe-Saint-Charles, déguisées qu'elles sont en colonnes grecques.





Bains Douches : l'enquête | 10:10 am · Feb 1, 2022
@BainDouche_Hist



Dans le centre-ville, je vois aussi ça. La mise à disposition de toilettes d'espaces semi-publics en un réseau de p'tits coins accessibles. L'initiative est d'inspiration suisse semble-t-il.





Bains Douches : l'enquête | 10:10 am · Feb 1, 2022
@BainDouche_Hist



Les fontaines et les toilettes sont d'ailleurs reprises dans des cartographies très précises et accessibles en ligne.

Ici la carte des fontaines.



Bains Douches : l'enquête | 10:10 am · Feb 1, 2022
@BainDouche_Hist



Et ici une application pour trouver les toilettes les plus proches.



narcity.com
Il y a enfin une application qui te montre où sont l...
Pour tous les « pisse-minute » : pu besoin de chercher le McDo!

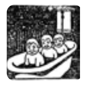


Bains Douches : l'enquête | 10:10 am · Feb 1, 2022
@BainDouche_Hist



Le seul hic c'est leur fermeture, en tous cas pour les fontaines, durant la période hivernale. Où dès lors trouver l'eau ?





Bains Douches : l'enquête | 10:10 am · Feb 1, 2022
@BainDouche_Hist



On essayera d'y répondre demain… À demain pour la suite !

Jour 3



Bains Douches : l'enquête | 12:49 pm · Feb 2, 2022
@BainDouche_Hist



Alors, pour se laver aujourd'hui en dehors de chez soi, la plupart des piscines municipales sont en partie gratuites. Mais plus de traces de bains publics, si ce n'est dans le réseau d'aide pour les itinérants, plutôt bien séparé du reste de l'espace public.





Bains Douches : l'enquête | 12:49 pm · Feb 2, 2022
@BainDouche_Hist



Je pars donc à la recherche des 22 bains publics annoncés dans les articles de Paul Labonne sur lesquels j'ai fondé mon dossier. Pour commencer, direction la @BiblioUQAM et le document de travail du Professeur Raymond Vezina.



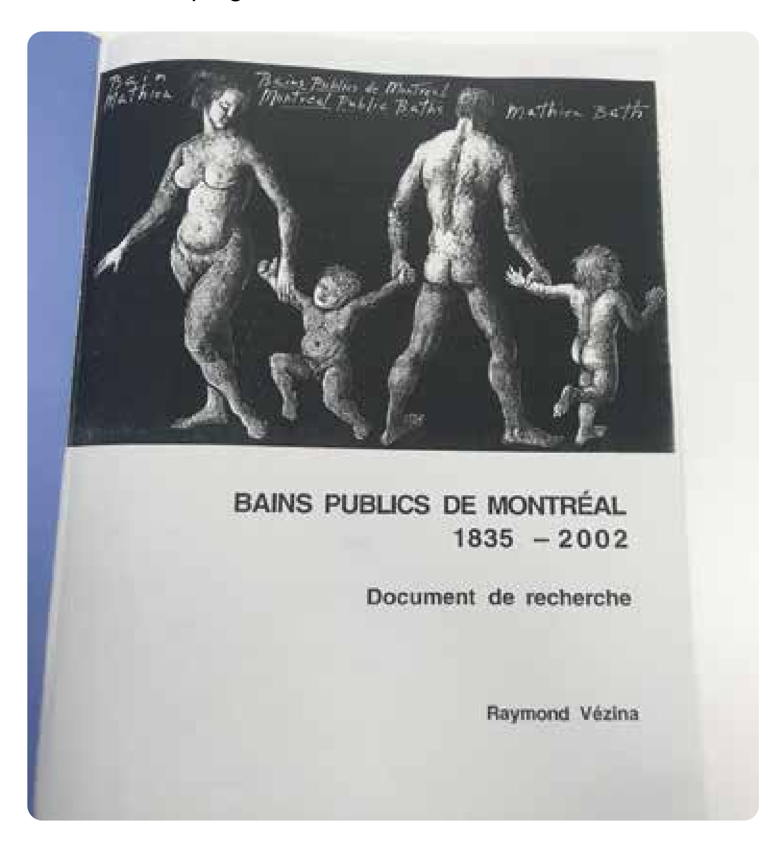


Bains Douches : l'enquête | 12:49 pm · Feb 2, 2022

@BainDouche_Hist



Autour de la transformation du @bainmathieu en lieu associatif dans les années 1990 et l'organisation de l'exposition « Prendre son bain aux bains. L'histoire des bains publics de Montréal (1860-1960) », l'ouvrage que je consulte est comme un programme de recherche non réalisé.





Bains Douches : l'enquête | 12:49 pm · Feb 2, 2022

@BainDouche_Hist



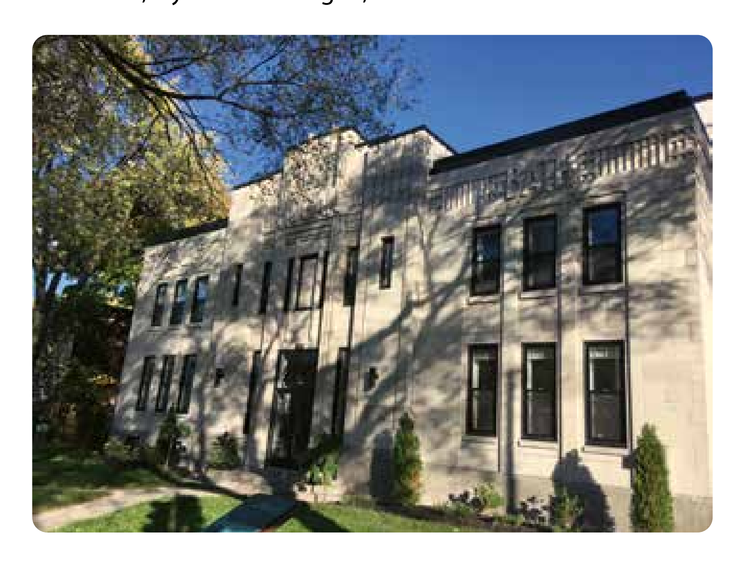
Les bains publics ont donc déjà suscité pas mal d'intérêt. Il faut dire qu'ils sont particulièrement visibles. Leurs dimensions sont impressionnantes. Je les répertorie sur une carte et me fais un devoir d'aller prendre en photo tous ceux qui existent encore.



Bains Douches : l'enquête | 12:49 pm · Feb 2, 2022
@BainDouche_Hist



Parmi eux, il y a le bain Hogan, transformé en condos chics.

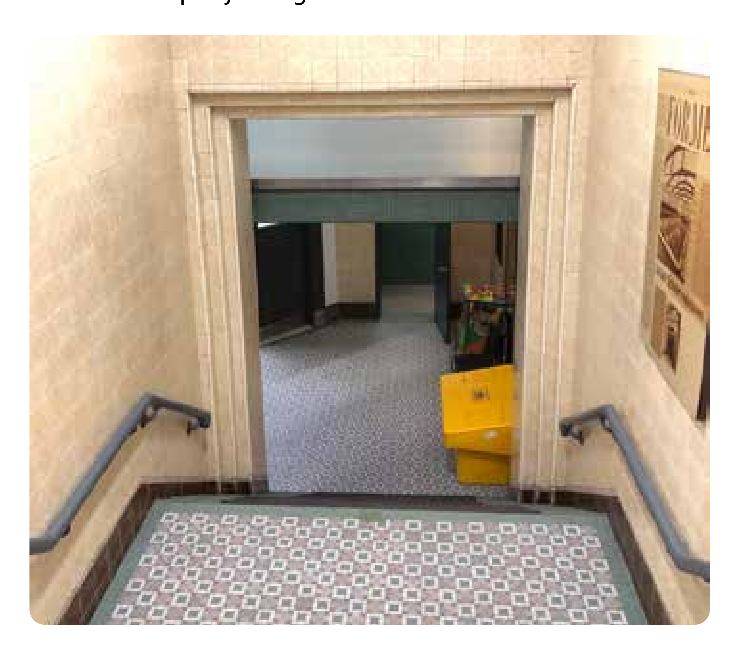




Bains Douches : l'enquête | 12:49 pm · Feb 2, 2022
@BainDouche_Hist



Il y a le Bain Schubert, qui est encore une piscine et à l'intérieur duquel je me glisse.





Bains Douches : l'enquête | 12:49 pm · Feb 2, 2022
@BainDouche_Hist



Ou encore le bain Maisonneuve, peut-être le plus impressionnant.





Bains Douches : l'enquête | 12:49 pm · Feb 2, 2022
@BainDouche_Hist



Je crois comprendre qu'une grande rénovation à la fin des années 1950 efface toutes les traces des infrastructures d'hygiène proprement dites (un peu comme le bain Saint-Michel aujourd'hui ?).

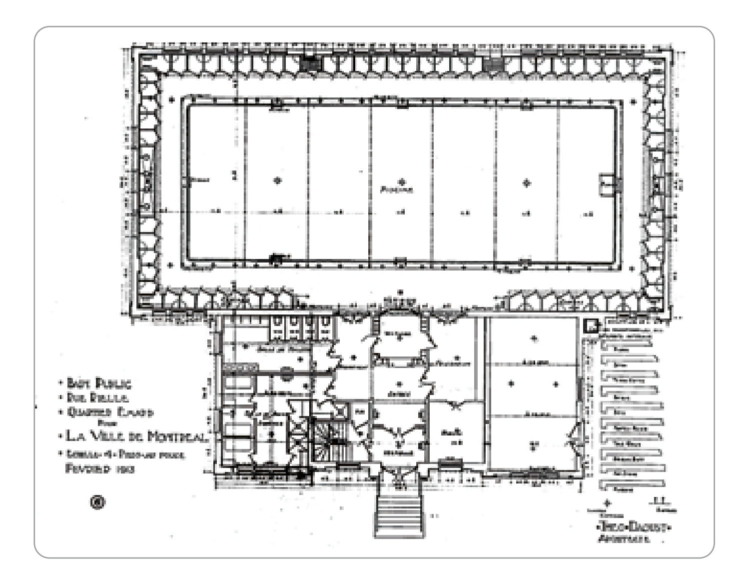




Bains Douches : l'enquête | 12:49 pm · Feb 2, 2022
@BainDouche_Hist



Mais les plans que je consulte aux archives de la ville de Montréal ne sont pas très clairs. Surtout les parties réservées aux baignoires ou aux douches individuelles, éventuellement séparées de la piscine, sont ridicules comparées aux modèles européens que j'ai pu consulter.

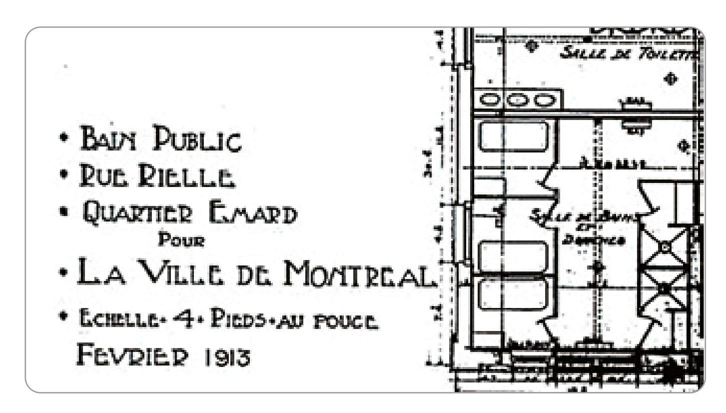




Bains Douches : l'enquête | 12:49 pm · Feb 2, 2022
@BainDouche_Hist



Confort des logements plus précoce ? Culture de l'individualisme plus prononcée (avoir sa voiture, sa salle de bain) ? Nudité et proximité des corps moins problématiques dans les douches collectives des bains publics qui n'en étaient déjà plus ?

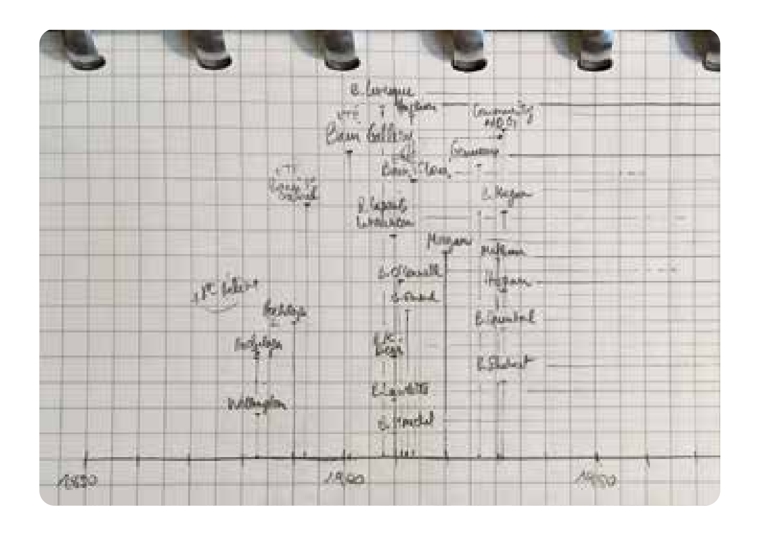




Bains Douches : l'enquête | 12:49 pm · Feb 2, 2022
@BainDouche_Hist



Les bains publics montréalais ont bien existé, dans des dimensions architecturales monumentales. La chronologie, bien qu'un peu plus courte, ressemble à celle des villes belges. Mais il reste des zones d'ombre sur les moments de transition.





Bains Douches : l'enquête | 12:49 pm · Feb 2, 2022
@BainDouche_Hist



Alors que tous les logements ne sont pas encore pourvus de salle de bain (encore 30 % pour le Québec en 1960), la ville de Montréal semble déjà se désengager de son service de bains publics dès 1956.

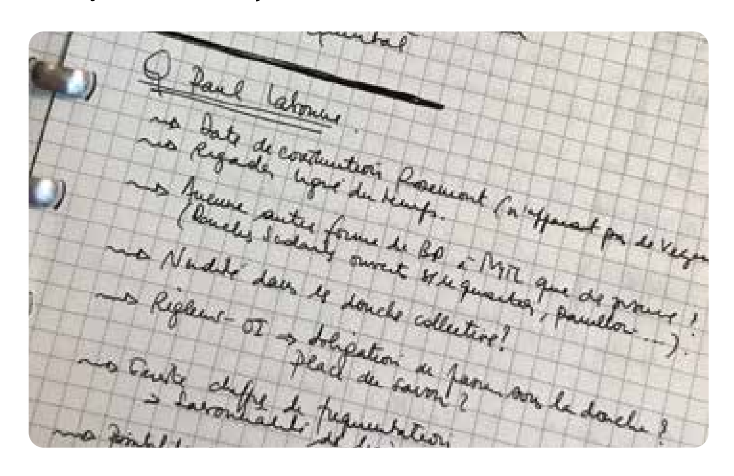




Bains Douches : l’enquête | 12:49 pm · Feb 2, 2022
@BainDouche_Hist



Je cherche à joindre Paul Labonne, devenu depuis ses articles sur les bains publics, conservateur du musée des hospitalières (@mhospitalieres). Sa réponse tarde un peu mais ça tombe bien, j’ai d’autres rendez-vous.





Bains Douches : l’enquête | 12:49 pm · Feb 2, 2022
@BainDouche_Hist



En bravant les difficultés organisationnelles (post-)covid, je parviens grâce aux collègues historien·nes à mettre en place 3 présentations en présentiel. Quand même, ce serait dommage d’avoir traversé l’Atlantique mais de rester derrière mon écran.



Bains Douches : l'enquête | 12:49 pm · Feb 2, 2022
@BainDouche_Hist



D'abord, Aline Charles et les étudiantes du midi du CIEQ m'invitent à venir parler de mes recherches sur les bains publics à l'Université de Laval, à Québec.





Bains Douches : l'enquête | 12:49 pm · Feb 2, 2022
@BainDouche_Hist



J'en profite pour aller voir l'exposition « Ô Merde ! Une exposition excrément intéressante » au @mcqorg, comme en écho à l'exposition de @LaFonderie_Bxl « Oh ! Ça ne coule pas de source ». Il n'y pas que le O en commun, j'y retrouve plusieurs thématiques sur lesquelles on a planché.



 **Bains Douches : l’enquête** | 12:49 pm · Feb 2, 2022 
@BainDouche_Hist

Tiens, passée la première toilette…

 **Bains Douches : l’enquête** | 12:49 pm · Feb 2, 2022 
@BainDouche_Hist

… un belge en ouverture avec l’« Anal Kiss B-20 » de Wim Delvoye (1999), d’une élégance rare.



Bains Douches : l'enquête | 12:49 pm · Feb 2, 2022
@BainDouche_Hist



Je retrouve l'idée d'un processus « immersif » poussé autrement plus loin. Ici, on voit, on sent, on pense caca. C'est à la fois dégoutant et réjouissant. Complètement décomplexant.





Bains Douches : l'enquête | 12:49 pm · Feb 2, 2022
@BainDouche_Hist



Ça a attisé votre curiosité hein ?

On continue demain !

Jour 4



Bains Douches : l’enquête | 3:00 pm · Feb 3, 2022
@BainDouche_Hist



Et la visite de l’expo continue aujourd’hui, avec un mot pour les sans toilettes.

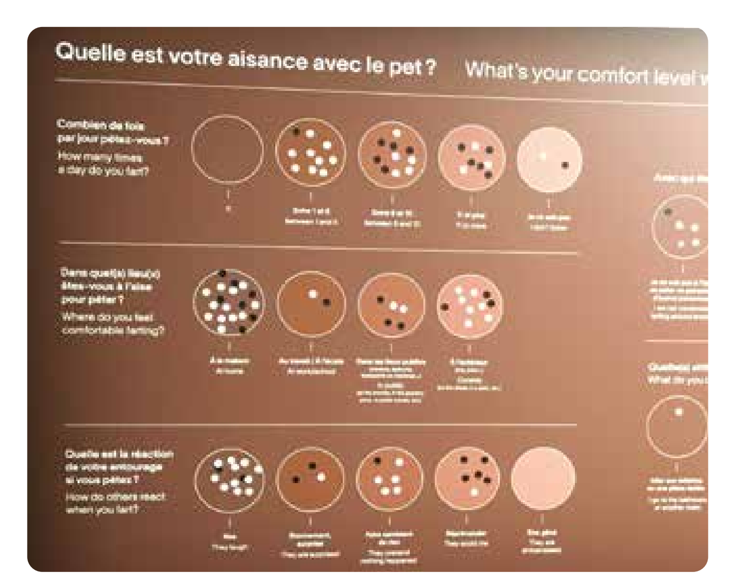




Bains Douches : l’enquête | 3:00 pm · Feb 3, 2022
@BainDouche_Hist



Une enquête sur notre aisance avec le pet et un siège interactif avec lequel on peut mesurer le taux de sulfure d’hydrogène contenue dans nos gaz intestinaux.





Bains Douches : l'enquête | 3:00 pm · Feb 3, 2022
@BainDouche_Hist



Non vraiment, ils ont tout osé.





Bains Douches : l'enquête | 3:00 pm · Feb 3, 2022
@BainDouche_Hist



En sortant du musée, je remarque que les rues de la ville sont habillées de poésie. Une initiative @festivalQETL et @LICQuebec





Bains Douches : l’enquête | 3:00 pm · Feb 3, 2022
@BainDouche_Hist



Et je trouve ça beau cette langue.





Bains Douches : l’enquête | 3:00 pm · Feb 3, 2022
@BainDouche_Hist



Rigolo, une dynastie de professeurs d’origine belge a donné le nom du bâtiment dans lequel je me rends à l’université. S’ensuit un beau moment d’échange en audience restreinte à cause du (ou grâce, finalement, au) covid.

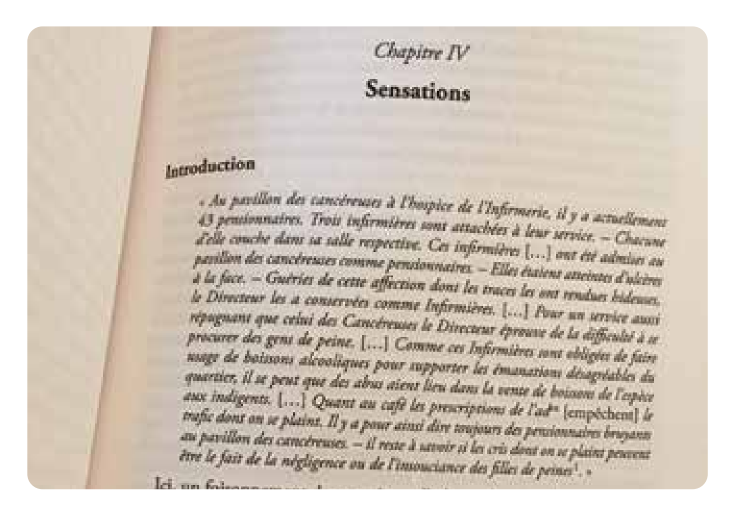




Bains Douches : l'enquête | 3:00 pm · Feb 3, 2022
@BainDouche_Hist



Ensuite, @kleinalexandre organise une présentation de mon livre pour le réseau Historien·nes de la santé et le CHRS. Je l'entends raconter le chapitre 4, la partie sur les sensations. C'est comme si mon travail reprenait sens dans les mots des autres. Ça me fait un bien fou.



Chapitre IV

Sensations

Introduction

« Au pavillon des cancéreuses à l'hospice de l'Infirmerie, il y a actuellement 43 pensionnaires. Trois infirmières sont attachées à leur service. – Chacune d'elle couche dans sa salle respective. Ces infirmières [...] ont été admises au pavillon des cancéreuses comme pensionnaires. – Elles étaient atteintes d'ulcères à la face. – Guéries de cette affection dont les traces les ont rendues hideuses, le Directeur les a conservées comme Infirmières. [...] Pour un service aussi répugnant que celui des Cancéreuses le Directeur éprouve de la difficulté à se procurer des gens de peine. [...] Comme ces Infirmières sont obligées de faire usage de boissons alcooliques pour supporter les émanations désagréables du quartier, il se peut que des abus aient lieu dans la vente de boissons de l'espèce aux indigents. [...] Quant au café les prescriptions de l'adon [empêchent] le trafic dont on se plaint. Il y a pour ainsi dire toujours des pensionnaires bruyants au pavillon des cancéreuses. – il reste à savoir si les cris dont on se plaint peuvent être le fait de la négligence ou de l'insouciance des filles de peine[1]. »

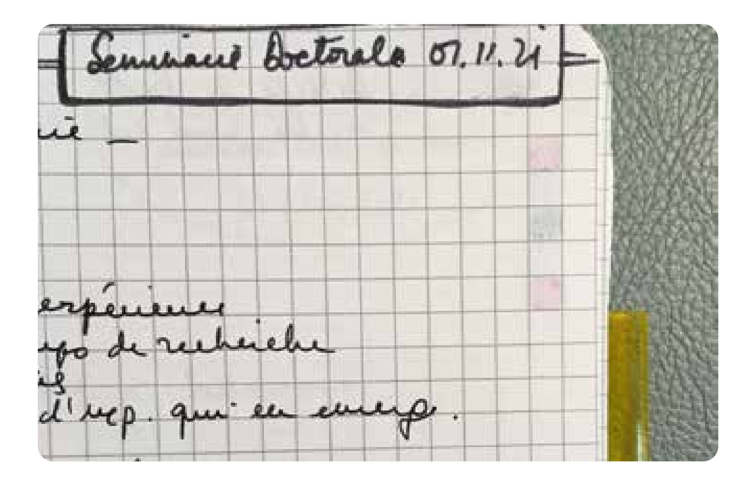
Ici un foisonnement...



Bains Douches : l'enquête | 3:00 pm · Feb 3, 2022
@BainDouche_Hist



Finalement, j'interviens dans le séminaire doctoral donné par Piroska Nagy et Magda Fahrni à l'UQAM sur la notion d'expériences. Je suis impressionnée par la facilité qu'ont les doctorant·es à construire et donner leur avis. Voilà quelque chose qu'on m'a peu appris.

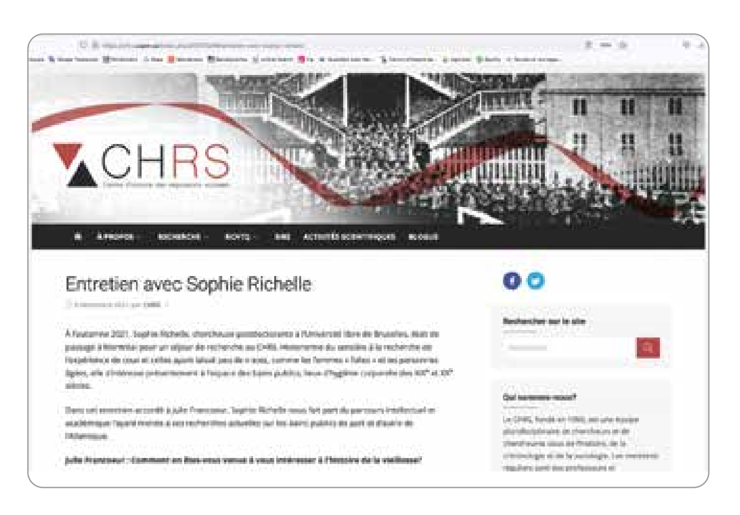




Bains Douches : l’enquête | 3:00 pm · Feb 3, 2022
@BainDouche_Hist



Je fais aussi un entretien avec une doctorante du CHRS, Julie Francoeur, pour raconter mes recherches et mon approche d’historienne. Je crois bien que c’est la première interview de toute ma vie.





Bains Douches : l’enquête | 3:00 pm · Feb 3, 2022
@BainDouche_Hist



Grâce à la présentation de mon livre, je rencontre Robert Sweeny, professeur à la retraite et historien de Montréal.
Il me propose de me faire visiter sa ville. Le temps a filé, à une semaine du départ, en le suivant à bicyclette, je redécouvre tout.

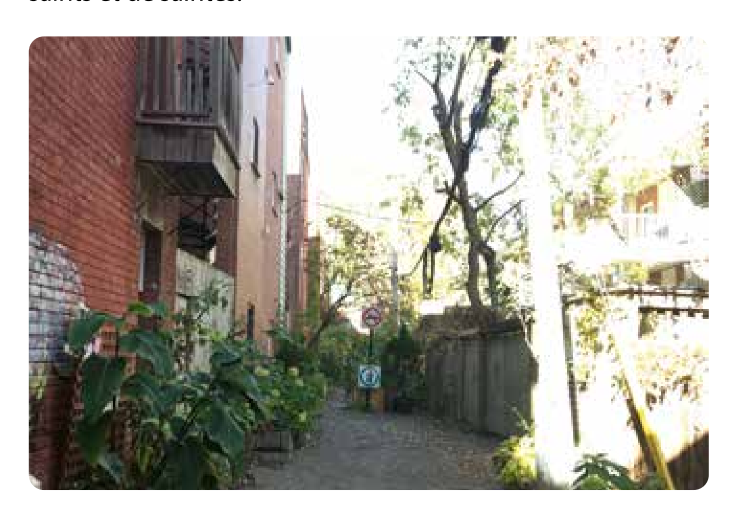




Bains Douches : l'enquête | 3:00 pm · Feb 3, 2022
@BainDouche_Hist



J'apprends qu'à Montréal, les noms des rues proviennent 1. des « développeurs » qui ont construit les nouvelles rues en leur donnant leur noms, 2. des personnes historiques et politiques, autrement dit des hommes et 3. des noms de saints et de saintes.



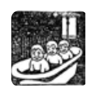


Bains Douches : l'enquête | 3:00 pm · Feb 3, 2022
@BainDouche_Hist



Y a donc pas beaucoup de femmes, à part les saintes. Marie-Anne et Rachel ? Ce sont les deux filles d'un de ces lotisseurs. Y a pas non plus de traces des pratiques ou du passé de la ville, à part la rue des carrières ? On lit la vitesse de construction d'une ville « nouvelle ».





Bains Douches : l'enquête | 7:12 pm · Oct 11, 2021
@BainDouche_Hist



Robert me fait voir quelques incontournables.





Bains Douches : l'enquête | 7:12 pm · Oct 11, 2021
@BainDouche_Hist



Et le reste, je vous le garde pour demain !

Jour 5



Bains Douches : l'enquête | 1:39 pm · Feb 4, 2021
@BainDouche_Hist



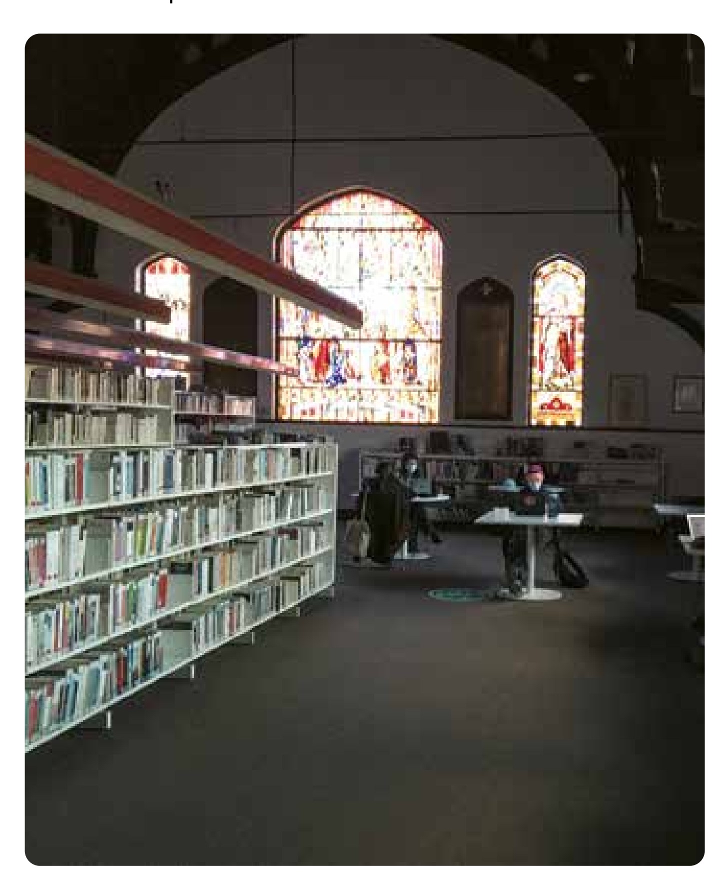
Aujourd'hui, suite et fin de la Saison 10 de « Bains-Douches : l'Enquête » ! On s'était laissé en plein milieu de la visite de Montréal, alors en selle, on est reparti.



Bains Douches : l'enquête | 1:39 pm · Feb 4, 2021
@BainDouche_Hist



Robert me fait voir comment la ville se transforme. Avec la réhabilitation du patrimoine religieux en aménités communautaires, comme cette église anglicane transformée en bibliothèque.





Bains Douches : l'enquête | 1:39 pm · Feb 4, 2021
@BainDouche_Hist



Ou cette enseigne discrète d'une entreprise de jeux vidéo, installée dans une ancienne usine textile, et dont la présence dans le quartier participe à l'augmentation des prix des loyers. Elle témoigne des transformations profondes du Mile End depuis ces dernières années.



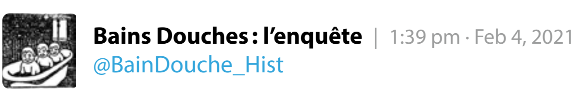


Bains Douches : l'enquête | 1:39 pm · Feb 4, 2021
@BainDouche_Hist



Avec cette fenêtre sur le monde que Netflix ne remplacera jamais.





Bains Douches : l'enquête | 1:39 pm · Feb 4, 2021
@BainDouche_Hist



Avec cette histoire incroyable de la communauté Milton Park ou comment une autre manière d'habiter la ville est possible.





Bains Douches : l'enquête | 1:39 pm · Feb 4, 2021
@BainDouche_Hist



Avec ce panino-cappucino de la petite Italie comme on en fait nulle part ailleurs.





Bains Douches : l'enquête | 1:39 pm · Feb 4, 2021
@BainDouche_Hist



Devant ce qu'il dit être la plus ancienne mention de la ville de Montréal en langue autochtone, je lis la date de la fresque à voix haute. Il me dit que la seule autre personne qu'il connaisse qui prononce « septante », c'est Julos Beaucarne.





Bains Douches : l'enquête | 1:39 pm · Feb 4, 2021
@BainDouche_Hist



« Pour moi un des plus grands. Sa lettre à Kissinger, c'est fort, très fort ». Je trouve ça incroyable qu'un Montréalais anglophone d'origine me parle de Julos Beaucarne et puis surtout de la lettre à Kissinger, chanson que j'ai beaucoup, beaucoup écoutée.





Bains Douches : l'enquête | 1:39 pm · Feb 4, 2021
@BainDouche_Hist



On se quitte à la fin du jour, j'ai la tête pleine de la ville, de son histoire, de ses fractures. Et je suis fascinée. Je traverse le quartier de l'église Saint-Jean Baptiste. À Montréal, on entend parfois les cloches comme en Italie. C'est beau dans la nuit qui tombe.





Bains Douches : l'enquête | 1:39 pm · Feb 4, 2021
@BainDouche_Hist



Je retrouve Martin au SoupeSoupe de la rue Saint-Denis pour un dernier midi, j'y aurai passé plusieurs moments délicieux à rencontrer et à échanger sur l'histoire. Avec Magda et Piroska sur les possibles d'une histoire d'expériences…





Bains Douches : l’enquête | 1:39 pm · Feb 4, 2021
@BainDouche_Hist



… avec Martin sur le concept de régulation sociale ou comment faire de la norme le cœur de la recherche, sur les écueils du relativisme et du désengagement face à la complexité des choses et sur les imaginaires littéraires des historien·nes.





Bains Douches : l’enquête | 1:39 pm · Feb 4, 2021
@BainDouche_Hist



À deux jours du départ, je rencontre finalement Paul Labonne au @mhospitalieres. Pour lui, l’histoire des bains publics est close et plutôt bien balisée. Plus grand-chose à en dire. Je reste sur ma faim. Je me dis qu’il resterait des choses à creuser dans les archives de la ville.

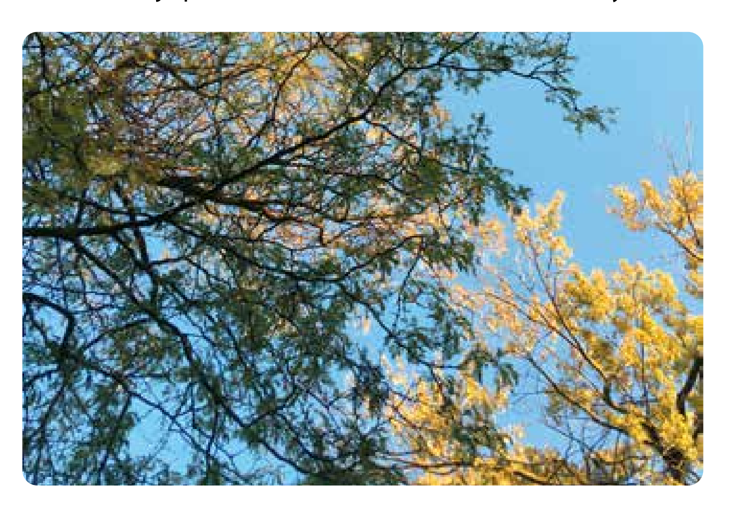




Bains Douches : l'enquête | 1:39 pm · Feb 4, 2021
@BainDouche_Hist



Mais deux mois auront été trop courts pour faire complètement le tour du sujet. Il faudra revenir. Dernières journées au soleil, je déambule en admirant la ville en automne et je pèlerine sous les branches du Mont-Royal.





Bains Douches : l'enquête | 1:39 pm · Feb 4, 2021
@BainDouche_Hist



Au hasard des pas, je reconnais le « moineau masqué », tombée par hasard dessus, comme une autre fois, lors de ma thèse et de passage pour un colloque à Montréal.
À l'écoute dans le café « Marie-Anne » de Leonard Cohen qui m'accompagne depuis un bon bout du séjour.



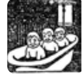


Bains Douches : l'enquête | 1:39 pm · Feb 4, 2021
@BainDouche_Hist



Je prends le temps de lire une poésie d'ici publiée chez @Oiedecravan. Dans le café, cette manière de dire « Super », presque « ss'per », lancée par un buveur de café… Le moment est parfait, suspendu.



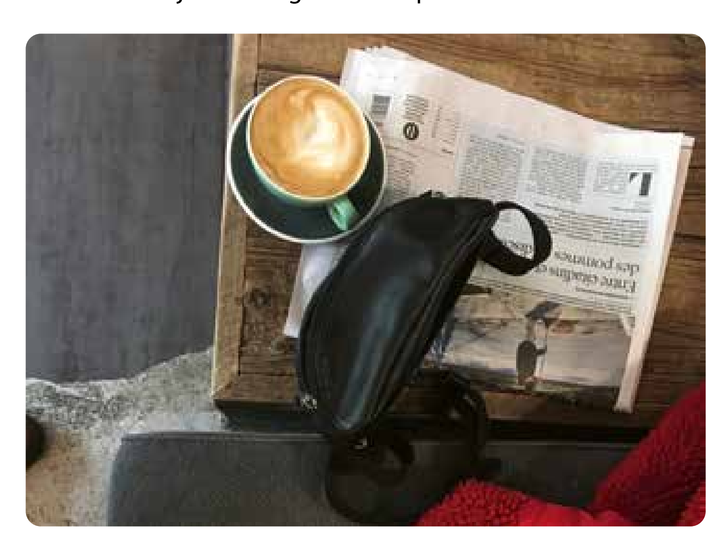


Bains Douches : l'enquête | 1:39 pm · Feb 4, 2021
@BainDouche_Hist



Je respire et j'y pense. Alexandre, Aline, Martin, Robert, Josée, Christian, Magda, Piroska je suis secouée par la générosité de leurs partages. Si c'est ça aussi la recherche, j'en suis.

Un dernier déjeuner au goût d'une prochaine fois.





Bains Douches : l'enquête | 1:39 pm · Feb 4, 2021
@BainDouche_Hist



À l'aéroport, une dernière baignoire avant de prendre la route. Tout me rappelle, même le gin.



Bains Douches : l'enquête | 1:39 pm · Feb 4, 2021
@BainDouche_Hist



« Bains-douches : l'Enquête ! » c'est fini pour cette saison.

Merci de vos lectures. Rendez-vous le plus vite possible pour une prochaine saison. 3, 4, On tourne… à vos micros pour une histoire en forme de documentaire radio.

SAISON 11

IL ÉTAIT PLUSIEURS FOIS, LES BAINS PUBLICS…

1er - 5 août 2022

Jour 1



Bains Douches : l'enquête | 9:50 pm · Aug 2, 2022
@BainDouche_Hist



« Bains-douches : l'Enquête ! », un projet de recherche postdoctoral en 11 saisons et quatre années, à l'Université libre de Bruxelles… La onzième et dernière saison « Il était une fois les bains publics », c'est parti !



Bains Douches : l'enquête | 9:50 pm · Aug 2, 2022
@BainDouche_Hist



Annoncée à la fin de la saison 10, la dernière saison de « Bains-douches : l'Enquête ! » est en forme de radio. Mais pas seulement. Avec la dernière année du projet, l'histoire s'est mise en forme. Il était une fois les bains publics…





Bains Douches : l'enquête | 9:50 pm · Aug 2, 2022
@BainDouche_Hist



Le travail de l'historienne est encore et aussi celui de raconter des histoires.

Pour Bains Publics, elles prendront les formes d'une série documentaire radiophonique et d'un livre d'histoire un peu particulier.



Bains Douches : l'enquête | 9:50 pm · Aug 2, 2022
@BainDouche_Hist



Le projet d'une création sonore était présent depuis le début. Elle remonterait peut-être même à ma découverte en 2011 des documentaires audios de @FabriqueFc. La petite robe bleue d'« une robe à soi » ressurgit de temps à autre dans mon esprit.





Bains Douches : l'enquête | 9:50 pm · Aug 2, 2022
@BainDouche_Hist



Alors avec ma collègue Pauline (du projet HyPer), on décide de se lancer. Depuis 2019, on collecte des témoignages et on cherche à les enregistrer dans des conditions audibles. C'est nouveau pour nous. Entre ZOOM H5 et micro-cravate, on découvre la prise de son.





Bains Douches : l'enquête | 9:50 pm · Aug 2, 2022
@BainDouche_Hist



Mes appels répétés aux histoires d'eau chaude n'ont pas fonctionné. On repassera pour la campagne d'histoire orale mais en attendant, une poignée de témoignages archi précieux nous permettent d'imaginer le récit de la série documentaire.

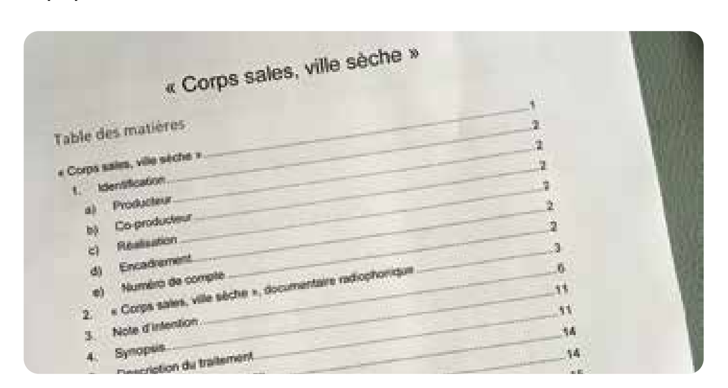




Bains Douches : l'enquête | 9:50 pm · Aug 2, 2022
@BainDouche_Hist



Surtout, l'appel à candidature du FACR donne un coup d'accélérateur au projet. Accompagnées par l'ACSR (@radiola_be) on monte un dossier, on demande un budget, on affine le découpage et le séquençage, on traite des matières sonores, on rédige un synopsis et on monte une équipe de réalisation.



« Corps sales, ville sèche »

Table des matières

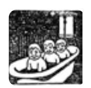


Bains Douches : l'enquête | 9:50 pm · Aug 2, 2022
@BainDouche_Hist



On est début mars 2021 et on va attendre juin 2021 pour avoir une réponse. Mais positive ou négative, on se dit qu'on y va. Dans la boite on a déjà Chantal, Alexandrina, Nadia, Fabienne, Christelle, Coulouko, Martin et dernières trouvailles de Pauline : Aloys et Alfred.





Bains Douches : l'enquête | 9:50 pm · Aug 2, 2022
@BainDouche_Hist



(bon et comme cette onzième saison a commencé un mardi, j'enchaine avec une deuxième session d'épisodes car le suspense sur la réponse du FACR est à son comble, non ?)

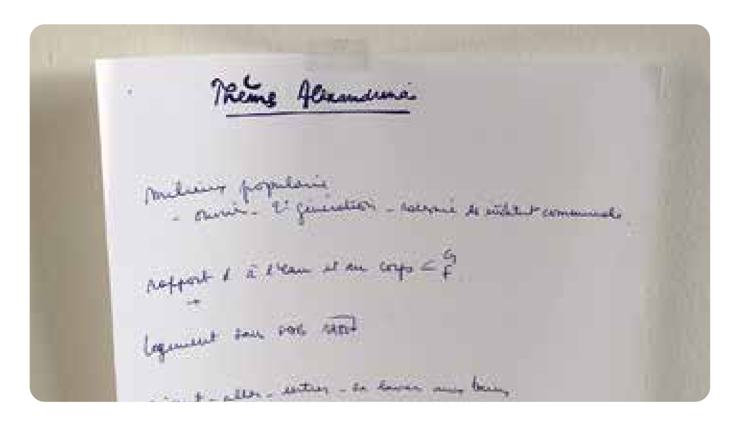
Jour 2



Bains Douches : l'enquête | 9:50 pm · Aug 2, 2022
@BainDouche_Hist



Hé bien, c'est gagné ! Le FACR accepte de nous financer. Guillaume Abgrall est notre premier équipier, canif radiophonique, grâce à qui on rencontre Sébastien Schmitz pour la musique et Roxane Brunet pour le mixage. On planifie un calendrier. « Corps sales // Ville sèche », on y est presque.

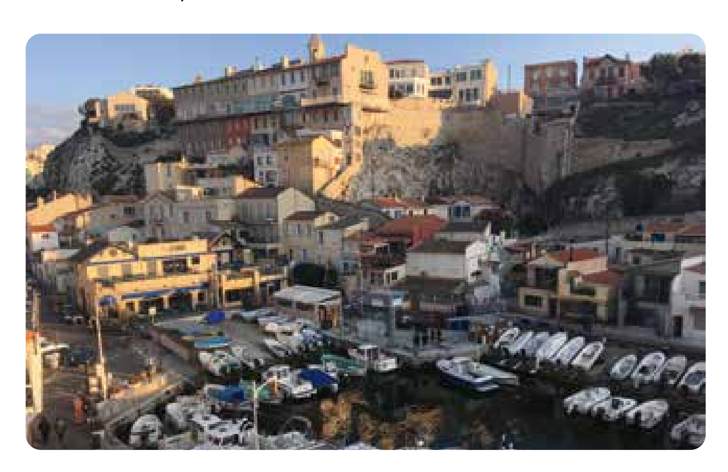




Bains Douches : l'enquête | 9:50 pm · Aug 2, 2022
@BainDouche_Hist



Oui, presque, enfin…il ne reste plus qu'à retranscrire des heures et des heures d'interview, les écouter, et les ré-écouter, choisir les morceaux et monter sauvagement les premiers fragments sur Reaper. Deuxième coup d'accélérateur, une semaine de résidence bricolée à Marseille.





Bains Douches : l'enquête | 9:50 pm · Aug 2, 2022
@BainDouche_Hist



De notre studio improvisé au Vallon des Auffes on voit peu la mer tellement on passe d'heure à « dérusher » et à écrire des « Ours » et des notes explicatives de nos Ours…





Bains Douches : l'enquête | 9:50 pm · Aug 2, 2022
@BainDouche_Hist



Oui, on reste universitaires quand même, un peu coincées dans l'écrit, les tableaux et les fichiers textes. On n'aura pas complètement réussi à tout lâcher du premier coup. Mais, vraiment, on essaye !



Bains Douches : l’enquête | 9:50 pm · Aug 2, 2022
@BainDouche_Hist



En parallèle, Guillaume a entrepris à Bruxelles des prises de son sur le terrain.

En suivant Alfred de son appartement aux Bains de Bruxelles, un vendredi chez DoucheFlux ou un mercredi à Rolling douche, les décors et les mouvements s’accumulent.





Bains Douches : l’enquête | 9:50 pm · Aug 2, 2022
@BainDouche_Hist



De notre côté, de retour de Marseille, on s’essaye à la prise de son expérimentale des bruits de l’eau.





Bains Douches : l'enquête | 9:50 pm · Aug 2, 2022
@BainDouche_Hist



Brosse à dent, savon, cruche et gant de toilette, tout y passe. Peut-être bien que Sébastien pourra en tirer quelque chose…





Bains Douches : l'enquête | 9:50 pm · Aug 2, 2022
@BainDouche_Hist



Avec une jolie valse d'allers-retours, et quelques cheveux en moins pour Guillaume, parce qu'on est deux et qu'on a des idées très précises, présentons-le comme ça, « Corps sales // Ville sèche » prend forme.





Bains Douches : l'enquête | 9:50 pm · Aug 2, 2022
@BainDouche_Hist



Et pour la suite de la saga, rendez-vous demain !

Jour 3



Bains Douches : l’enquête | 12:13 pm · Aug 3, 2022
@BainDouche_Hist



« Bains-Douches : l’Enquête ! », saison 11, jour 3, c’est parti…



Bains Douches : l’enquête | 12:13 pm · Aug 3, 2022
@BainDouche_Hist



Notre documentaire prend donc forme et d’autant plus qu’entre mai et juin 2022 @radiola_be nous accueille dans ses studios pour l’enregistrement des voix off, le montage et le mixage des épisodes.



Bains Douches : l'enquête | 12:13 pm · Aug 3, 2022
@BainDouche_Hist



J'ai adoré ces journées de travail, tellement différentes de celles de la chercheuse universitaire que je suis. L'intensité du travail, le rythme toujours à la course, les blagues et les tocs de chacun·e, le travail d'équipe.

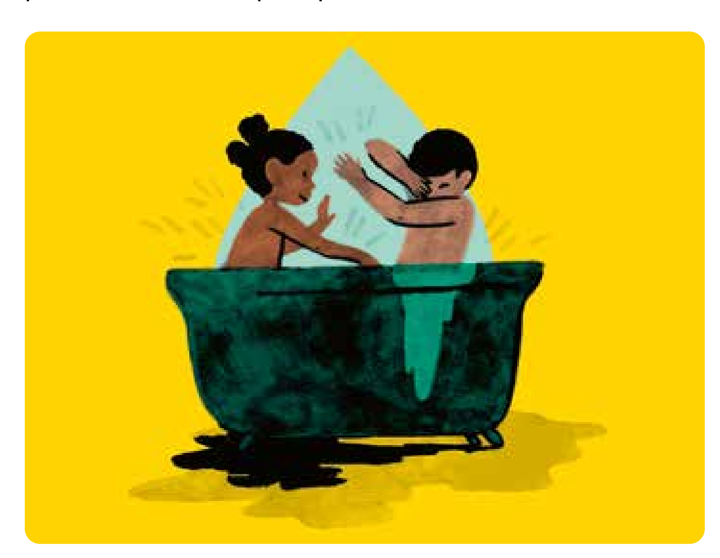


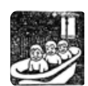


Bains Douches : l'enquête | 12:13 pm · Aug 3, 2022
@BainDouche_Hist



Et ça y est, on n'y croyait pas, mais le mixage est bouclé. La sortie officielle de la série ce sera au Jacques Franck, le 29 septembre 2022. Après ça, rendez-vous sur toutes les plateformes de podcast. On ne manquera pas de vous tenir informés.





Bains Douches : l'enquête | 12:13 pm · Aug 3, 2022
@BainDouche_Hist



Merci à @GariDatti, notre illustrateur pour les magnifiques mises en dessin des épisodes et de la série !





Bains Douches : l'enquête | 12:13 pm · Aug 3, 2022
@BainDouche_Hist



Entre les journées consacrées à la réalisation du documentaire, ma dernière année de post-doc aura été aussi remplie de dossiers de financement pour espérer une suite de carrière académique. En juin, après 6 mois d'attente, les verdicts tombent.



fnrs
LA LIBERTÉ DE CHERCHER

Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS
Appel/Call "Bourses et Mandats/Grants and Fellowships" 2022
Chargé de recherches [CR] - RICHELLE Sophie - EVALUATION FINAL REPORT / RAPPORT FINAL D'ÉVALUATION 40010955

Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS

EVALUATION FINAL REPORT / RAPPORT FINAL D'ÉVALUATION

Appel/Call "Bourses et Mandats/Grants and Fellowships" 2022

REFERENCES OF THE APPLICATION / REFERENCES DE LA DEMANDE

Chargé de recherches [CR]

Commission : SHS-4 Sciences Humaines et sociales - 4

Application ID / N° de la demande : 40010955

Host institution / Institution d'accueil : Université libre de Bruxelles

Participants :
RICHELLE Sophie [Applicant / Proposant]
VERSCHUEREN Nicolas (U.L.B.) [Promoter / Promoteur]

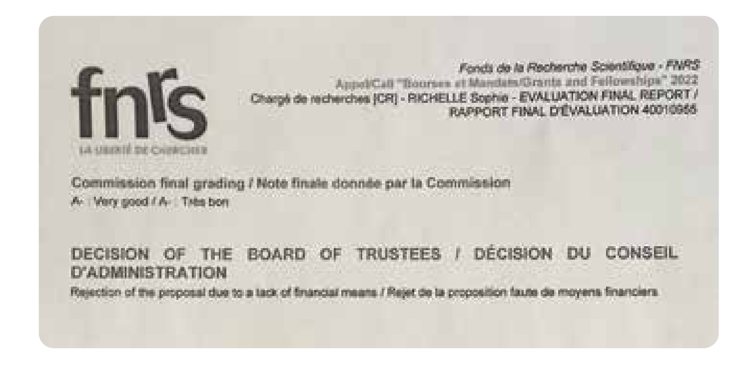
Titre de la proposition :
Habiter la Mine. Expériences de charbonnages (Belgique, 1900-1959)



Bains Douches : l'enquête | 12:13 pm · Aug 3, 2022
@BainDouche_Hist



Le @frsFNRS a refusé mon projet « Habiter la Mine. Expériences de charbonnage (Belgique, 1900-1959) » pour un mandat de Chargée de Recherche de 3 ans à l'ULB. Pourtant classé A, j'essuie selon la formule consacrée un « Rejet de la proposition faute de moyens financiers ».



fnrs
LA LIBERTÉ DE CHERCHER

Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS
Appel/Call "Bourses et Mandats/Grants and Fellowships" 2022
Chargé de recherches [CR] - RICHELLE Sophie - EVALUATION FINAL REPORT / RAPPORT FINAL D'ÉVALUATION 40010965

Commission final grading / Note finale donnée par la Commission
A- : Very good / A- : Très bon

DECISION OF THE BOARD OF TRUSTEES / DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rejection of the proposal due to a lack of financial means / Rejet de la proposition faute de moyens financiers

---



Bains Douches : l'enquête | 12:13 pm · Aug 3, 2022
@BainDouche_Hist



Faire l'histoire sociale de la classe ouvrière belge et son volet charbonnier, envie venue au cours de mon enquête sur les bains publics, sujet tellement mobilisé dans le récit national et tellement mal connu, ce n'est pas pour tout de suite. Ou pas pour moi. C'est un peu dur.




Bains Douches : l'enquête | 12:13 pm · Aug 3, 2022
@BainDouche_Hist


Pourtant, les retours sont plutôt constructifs mais avec ce paradoxe désormais si commun d'encourager un projet en n'accordant pas les moyens de l'améliorer. Qui peut se permettre d'attendre encore un an et puis un autre ou encore un autre ? Je n'ai pas encore tranché si ce sera moi.


Bains Douches : l'enquête | 12:13 pm · Aug 3, 2022
@BainDouche_Hist


Au @frsFNRS, plusieurs jours avant de recevoir une lettre de refus à son nom, on peut parcourir, avec angoisse, la liste des projets acceptés. C'est une expérience très désagréable. Sur base des prénoms, je compte 40 femmes contre 78 hommes et 2 prénoms indéfinis.


Bains Douches : l'enquête | 12:13 pm · Aug 3, 2022
@BainDouche_Hist


C'est le seul critère calculable sur base de cette liste et mon seul os à ronger. S'il ne dit pas que le @frsFNRS a un biais de sélection, il raconte les inégalités de genre dans le monde de la recherche. Un monde académique accueillant pour les femmes est encore à inventer.


Bains Douches : l'enquête | 12:13 pm · Aug 3, 2022
@BainDouche_Hist


Mais allez, y a pas que des mauvaises nouvelles… je vous garde le doux pour demain !

Jour 4



Bains Douches : l'enquête | 1:06 pm · Aug 4, 2022
@BainDouche_Hist



Alors la bonne nouvelle, c'est qu'avec Ananda Kohlbrenner et Chloé Deligne, on a reçu le prix Wernaers du @frsFNRS pour la vulgarisation scientifique de l'exposition « Oh ! Ça ne coule pas de source… ».





Bains Douches : l'enquête | 1:06 pm · Aug 4, 2022
@BainDouche_Hist



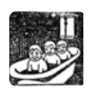
On est hyper contentes de cette reconnaissance pour ce travail de diffusion des connaissances.



Bains Douches : l'enquête | 1:06 pm · Aug 4, 2022
@BainDouche_Hist



Oui parce que même si on dit aux scientifiques qu'ils et elles doivent partager les résultats de leur recherche, le temps et les moyens que ces démarches demandent sont rarement octroyés et reconnus. Alors vraiment, cela nous réjouit.



Bains Douches : l'enquête | 1:06 pm · Aug 4, 2022
@BainDouche_Hist



L'expo, ce prix, les plus de 4000 visiteur·ses et les retours enthousiastes et intéressés, quelle belle réussite !

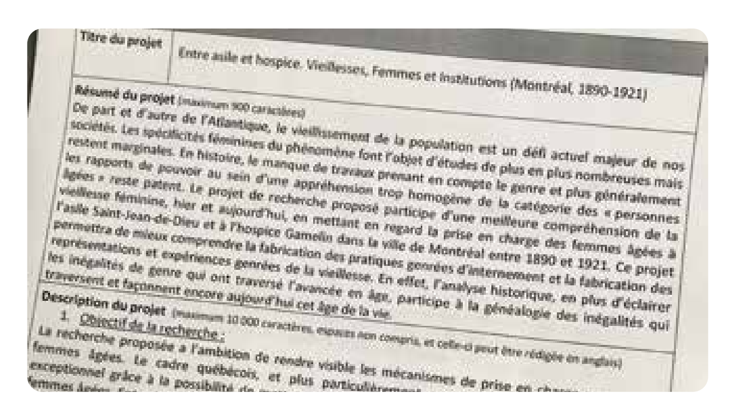




Bains Douches : l'enquête | 1:06 pm · Aug 4, 2022
@BainDouche_Hist



Et une autre bonne nouvelle arrive : le deuxième dossier de candidature déposé a été accepté. Une « bourse d'Excellence du WBIWorld » de @WBI_tweet pour un projet de recherche d'un an à l'Université d'Ottawa, renouant avec mes anciens amours de vieilles folles en institutions.



Titre du projet	Entre asile et hospice. Vieillesses, Femmes et Institutions (Montréal, 1890-1921)

Résumé du projet (maximum 900 caractères)
De part et d'autre de l'Atlantique, le vieillissement de la population est un défi actuel majeur de nos sociétés. Les spécificités féminines du phénomène font l'objet d'études de plus en plus nombreuses mais restent marginales. En histoire, le manque de travaux prenant en compte le genre et plus généralement les rapports de pouvoir au sein d'une appréhension trop homogène de la catégorie des « personnes âgées » reste patent. Le projet de recherche proposé participe d'une meilleure compréhension de la vieillesse féminine, hier et aujourd'hui, en mettant en regard la prise en charge des femmes âgées à l'asile Saint-Jean-de-Dieu et à l'hospice Gamelin dans la ville de Montréal entre 1890 et 1921. Ce projet permettra de mieux comprendre la fabrication des pratiques genrées d'internement et la fabrication des représentations et expériences genrées de la vieillesse. En effet, l'analyse historique, en plus d'éclairer les inégalités de genre qui ont traversé l'avancée en âge, participe à la généalogie des inégalités qui traversent et façonnent encore aujourd'hui cet âge de la vie.

Description du projet (maximum 10 000 caractères, espaces non compris, et celle-ci peut être rédigée en anglais)

1. Objectif de la recherche :

La recherche proposée a l'ambition de rendre visible les mécanismes de prise en charge [...] femmes âgées. Le cadre québécois, et plus particulièrement [...] exceptionnel grâce à la possibilité de [...]



Bains Douches : l'enquête | 1:06 pm · Aug 4, 2022
@BainDouche_Hist



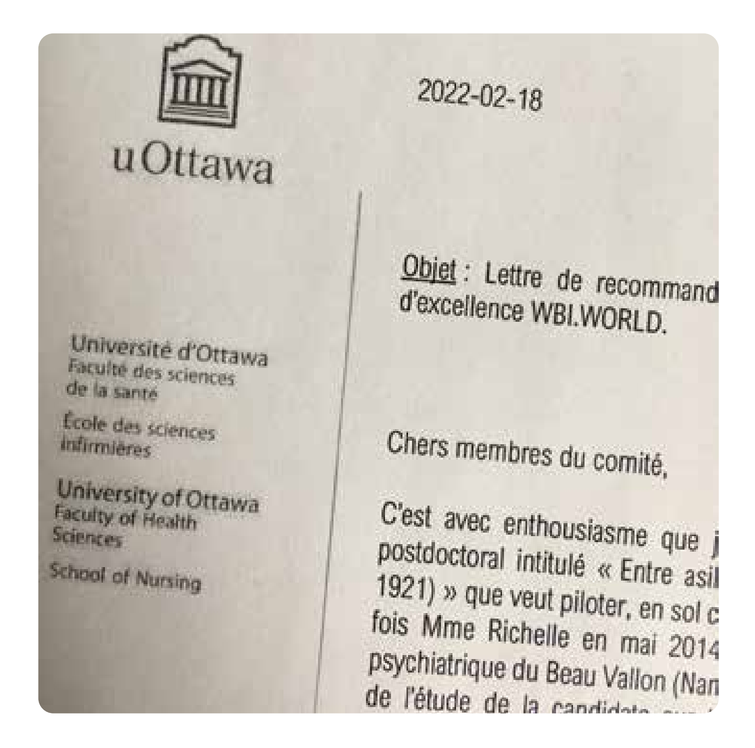
C'est moins long, plus loin, un peu moins « prestigieux »… mais ce qui est heureux, plutôt rare et méritant d'être mentionné, c'est l'accord de @WBI_tweet de reporter le départ d'un an pour raisons familiales.



Bains Douches : l'enquête | 1:06 pm · Aug 4, 2022
@BainDouche_Hist



Prestigieux ou pas, le projet est enthousiasmant, vertigineux. Quatre saisons au Québec, Canada nous revoilà ? Reste à voir comment se combinent, pratiquement, mobilité académique et vie familiale.



uOttawa

2022-02-18

Université d'Ottawa
Faculté des sciences de la santé
École des sciences infirmières

University of Ottawa
Faculty of Health Sciences
School of Nursing

Objet : Lettre de recommand
d'excellence WBI.WORLD.

Chers membres du comité,

C'est avec enthousiasme que j
postdoctoral intitulé « Entre asil
1921) » que veut piloter, en sol c
fois Mme Richelle en mai 2014
psychiatrique du Beau Vallon (Nan
de l'étude de la



Bains Douches : l'enquête | 1:06 pm · Aug 4, 2022
@BainDouche_Hist



De quoi vivre, en chair, un enjeu majeur des inégalités genrées des carrières des jeunes chercheur·ses.



Bains Douches : l'enquête | 1:06 pm · Aug 4, 2022
@BainDouche_Hist



Mais avant de penser à la suite, il s'agit de bien terminer ce qui a été commencé. Demain, suite et point final de « Bains-Douches : l'Enquête ! ».

À demain !

Jour 5



Bains Douches : l'enquête | 3:06 pm · Aug 5, 2022
@BainDouche_Hist



« Bains-Douches : l'Enquête ! », saison 11, dernier jour, c'est parti…



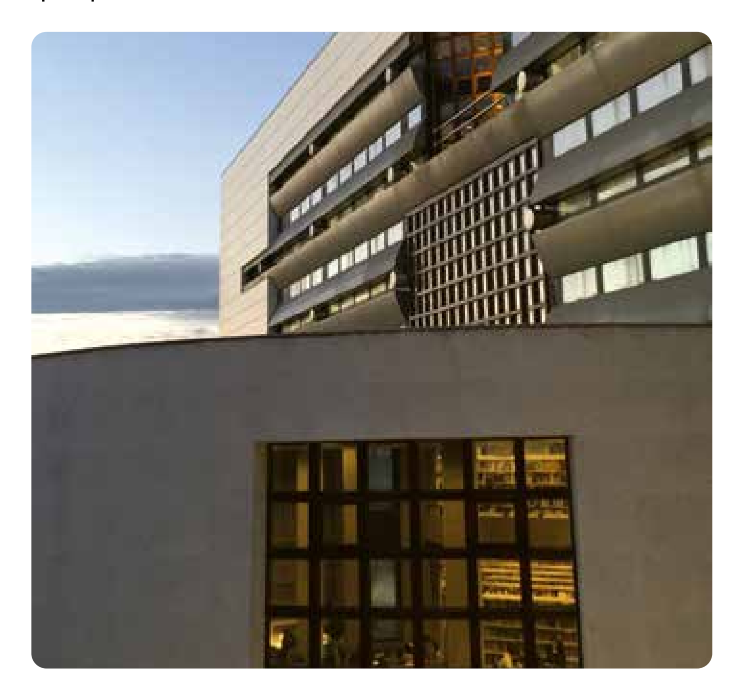
Bains Douches : l'enquête | 3:06 pm · Aug 5, 2022
@BainDouche_Hist



Alors en attendant de voir plus clair sur quelle carrière abandonner ou inventer, retour au concret. Quitte à terminer un projet qui sera peut-être le dernier, autant le terminer en beauté. La collection MSH des Éditions de l'Université de Bruxelles a accepté de publier mon livre.

 **Bains Douches : l'enquête** | 3:06 pm · Aug 5, 2022 
@BainDouche_Hist

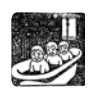
Je travaille sur le manuscrit depuis plus d'un an avec quelques soirées tardives…



 **Bains Douches : l'enquête** | 3:06 pm · Aug 5, 2022 
@BainDouche_Hist

…et quelques moments de contemplation en rêvant à toutes ces personnes anonymes qui font l'histoire.

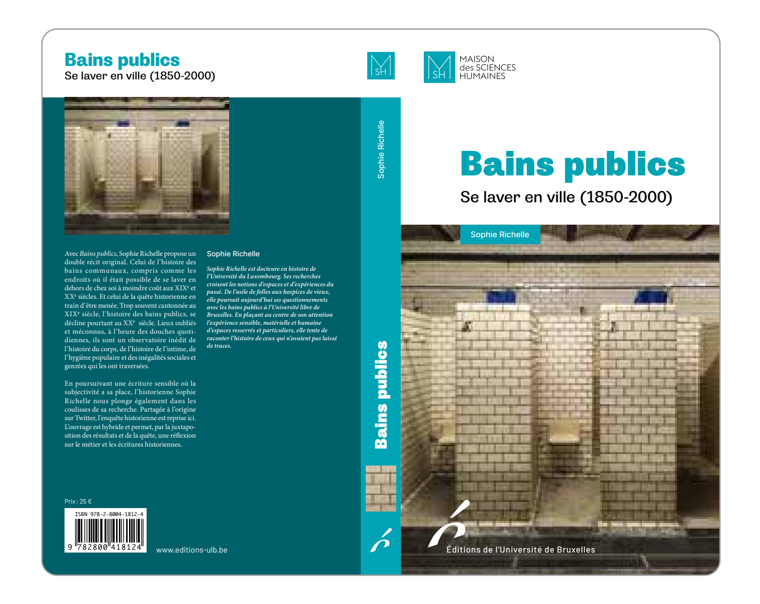




Bains Douches : l'enquête | 3:06 pm · Aug 5, 2022
@BainDouche_Hist



La sortie de l'ouvrage est déjà annoncée ici. En plus de la partie 1 « Bains publics : l'histoire », le livre reprendra dans sa partie 2 « Bains publics : l'enquête », l'intégralité du contenu de cette enquête en ligne.





Bains Douches : l'enquête | 3:06 pm · Aug 5, 2022
@BainDouche_Hist



Dans la juxtaposition des deux récits, celui des bains publics et celui de l'historienne en train de faire une histoire, je vois une réflexion plus large sur l'écriture historienne et ce qui fait ce métier.

Avec *Bains publics*, Sophie Richelle propose un double récit original. Celui de l'histoire des bains communaux, compris comme les endroits où il était possible de se laver en dehors de chez soi à moindre coût aux XIX[e] et XX[e] siècles. Et celui de la quête historienne en train d'être menée. Trop souvent cantonnée au XIX[e] siècle, l'histoire des bains publics, se décline pourtant au XX[e] siècle. Lieux oubliés et méconnus, à l'heure des douches quotidiennes, ils sont un observatoire inédit de l'histoire du corps, de l'histoire de l'intime, de l'hygiène populaire et des inégalités sociales et genrées qui les ont traversées.

En poursuivant une écriture sensible où la subjectivité a sa place, l'historienne Sophie Richelle nous plonge également dans les coulisses de sa recherche. Partagée à l'origine sur Twitter, l'enquête historienne est reprise ici. L'ouvrage est hybride et permet, par la juxtapo-

Sophie Richelle

Sophie Richelle est docteure en histoire de l'Université du Luxembourg. Ses recherches croisent les notions d'espaces et d'expériences du passé. De l'asile de folles aux hospices de vieux, elle poursuit aujourd'hui ses questionnements avec les bains publics à l'Université libre de Bruxelles. En plaçant au centre de son attention l'expérience sensible, matérielle et humaine d'espaces resserrés et particuliers, elle tente de raconter l'histoire de ceux qui n'avaient pas laissé de traces.


Bains Douches : l'enquête | 3:06 pm · Aug 5, 2022
@BainDouche_Hist


Entre vulgarisation et archive de la recherche, les deux récits donnent la possibilité de faire des liens, de dire ce qu'il faut pour faire recherche, pour faire savoir, pour faire science, pour faire histoire.




Bains Douches : l'enquête | 3:06 pm · Aug 5, 2022
@BainDouche_Hist


Alors, « Il était plusieurs fois les bains publics », si répétition il y a, ce n'est que pour mieux déplier les histoires à raconter.





Bains Douches : l'enquête | 3:06 pm · Aug 5, 2022
@BainDouche_Hist



« Bains-Douches : l'Enquête ! », avec un peu d'émotion, c'était la dernière saison.

Merci de les avoir suivies.



Bains Douches : l'enquête | 3:06 pm · Aug 5, 2022
@BainDouche_Hist



Il est temps pour l'historienne en peignoir de bain de trouver un nouvel espace, à l'université ou ailleurs, duquel faire ressurgir les expériences de celles et ceux qui avaient laissé peu de traces.



Bains Douches : l'enquête | 3:06 pm · Aug 5, 2022
@BainDouche_Hist



Et je vous laisse en compagnie de Sylvia Plath qui dit mieux que moi pourquoi l'histoire des baignoires a fait tellement sens pour moi…

son fils, lequel se faisait soigner pour une tuberculose quelque part dans le nord de l'État de New York. La mère de Buddy avait même réussi à me trouver un boulot de serveuse pour l'été au sanatorium afin qu'il se sente moins seul. Ni elle ni Buddy n'avaient compris pourquoi j'avais préféré aller à New York.

Le miroir au-dessus de mon bureau me paraissait légèrement déformant et beaucoup trop argenté. Je m'y voyais comme dans une boule de mercure dentaire. J'ai pensé à me glisser entre les draps et essayer de dormir, mais l'idée me plaisait autant qu'introduire une lettre sale qu'on aurait piétinée dans une enveloppe propre et neuve. J'ai décidé de prendre un bain chaud.

Il doit y avoir bien des maux qu'un bain chaud ne peut guérir, mais je n'en connais pas beaucoup. Chaque fois que je suis triste à en mourir, trop nerveuse pour dormir, ou bien amoureuse de quelqu'un que je ne verrai pas pendant une semaine, je m'effondre, je touche le fond, et puis je me dis : « Je vais prendre un bain chaud. »

Je médite dans mon bain. Il faut que l'eau soit très chaude, tellement chaude qu'on puisse à peine supporter

39



Bains Douches : l'enquête | 3:06 pm · Aug 5, 2022
@BainDouche_Hist



C'était « Bains-Douches : l'Enquête ! », une histoire en train de se faire, en 11 saisons et 4 années de post-doc à l'@ULBruxelles. MERCI !

d'y plonger un pied. Alors, on s'enfonce, centimètre par centimètre, au point d'avoir de l'eau jusqu'au cou.

Je me souviens du plafond de toutes les salles de bains où je me suis baignée. Je me souviens de leur texture, des craquelures, de leur couleur, des taches d'humidité et des plafonniers. Je me souviens des baignoires aussi : baignoires antiques aux pieds de griffon, baignoires modernes en forme de cercueil, baignoires fantaisie en marbre rose qui surplombent des bassins d'agrément intérieurs. Je me souviens de la taille et de la forme des robinets et des différents modèles de porte-savon.

Je ne me sens jamais autant moi-même que dans un bain chaud.

Pendant plus d'une heure je suis restée dans cette baignoire au dix-septième étage de cet hôtel réservé aux femmes, loin de New York et de tout son vacarme, et je me suis sentie redevenir pure. Je ne crois pas au baptême ni aux eaux du Jourdain, ni à aucune de ces choses-là, mais j'éprouve pour les bains chauds les mêmes sentiments que les croyants pour l'eau bénite.

Je me disais : « Doreen se dissout, Lenny Shepherd se dissout, Frankie se dissout, New York se dissout, ils disparaissent tous et plus aucun d'eux n'a d'importance. Je ne les connais pas, ne les ai jamais connus et je
Tout cet alcool, tous ces
moi, la

Sources et bibliographie

Sources éditées

Administration du service de santé et de l'hygiène. Introduction à l'Annuaire sanitaire de la Belgique. Situation au 1er janvier 1912, Bruxelles, impr. F. Van Buggenhoudt, 1913.

Almanach de la province de Liège et de la Cour d'appel de Liège et son ressort, Liège, Jacques Desoer, 1869.

Bouillon, A., et Scurbecq, D., *Cours illustré d'hygiène d'économie domestique et des travaux du ménage destiné aux élèves du degré moyen des Écoles primaires*, Namur, Ad. Wesmael-Charlier, 1920.

Conseil supérieur d'hygiène publique. Rapports adressés à M. le ministre de l'Intérieur. 1861-1866, Bruxelles, Imprimerie de E. Guyot, vol. 3, 1867.

Conseil supérieur d'hygiène publique. Rapports adressés à M. le ministre de l'Intérieur. 1900-1901, Bruxelles, Imprimerie de E. Guyot, vol. 13, 1902.

Coquot, O., et Dolhen, D., *Cours d'hygiène conforme au programme du 5 septembre 1896*, Namur, Ad. Wesmael-Charlier, 1899.

D. K. CAP., *Vade Mecum ou Description de Bruxelles et ses environs, avec des notions sur ce qu'il s'y trouve de plus remarquable*, Bruxelles, C. J. De Mat, 1830.

Duesberg, J., *Notice nécrologique de Felix Putzeÿs*, 1932, https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/118359/3/Felix%20Putzeys_notice.necrologique_1847-1932.pdf (consulté le 22 novembre 2021).

Gengou, H., *Petit Manuel d'hygiène à l'usage des Écoles primaires, des Écoles d'adultes et des Sections préparatoires annexées aux Écoles moyennes*, Namur, Ad. Wesmael-Charlier, 1922 (11e édition).

Gersom, P., *Wij en ons lichaam : Hoofdzaken van het menselijk lichaam en de hygiëne, met mogelijkheden tot zelfwerkzaamheid, zelfcontrole en differentiatie*, Groningen, Jacob Dijkstra's uitgeversmij s.a., s.d. (*circa* 1960).

Guide des étrangers dans la Ville d'Anvers, Anvers, Imprimerie Philippe Ville, 1850.

Janssens, W., « Établissement de bains et lavoirs publics à Bruxelles », *in Congrès général d'hygiène de Bruxelles. Session de 1852*, Bruxelles, Imprimerie de G. Stapleaux, 1852.

Kupfferschlaeger, I., *Éléments d'hygiène et d'économie domestiques à l'usage des écoles de filles*, Liège, Imprimerie H. Vailleut-Carmanne, 1883.

La Santé : journal d'hygiène publique et privée rédigé par les docteurs Alphonse Leclercq, vice-président du Conseil de salubrité publique d'Ixelles, et N. Theis, secrétaire du Conseil supérieur d'hygiène publique, Guyot, 1854.

La Santé. Journal d'Hygiène publique et privée, année 1, no 11, 1849.

Mémorial administratif de la Flandre-Orientale, Gand, J. Vandenbranden-Deschuyter, vol. 68, 1850.

Mertens, F. H., *Geschiedenis van Antwerpen sedert de stichting der stad tot onze tyden*, Van Merlen, 1853.

Ministère de l'Agriculture, *Bulletin spécial du service de santé et de l'hygiène publique. 1901*, Bruxelles, Lesigne, 1901.

Ministère de l'Agriculture, *Bulletin spécial du service de santé et de l'hygiène publique. 1900*, Bruxelles, Guyot, 1900.

Ministère de l'Agriculture, *Bulletin spécial du service de santé et de l'hygiène publique. 1902*, Bruxelles, Lesigne, 1903.

Ministère de l'Intérieur, *Bulletin de l'administration du service de santé et de l'hygiène. 1er semestre 1919*, Bruxelles, impr. F. Van Buggenhoudt, 1921 (2e édition).

Ministère de la Santé publique, *Bulletin du ministère de la Santé publique*, Bruxelles, 1938.

Pasinomie. Collection complète des lois, décrets, arrêtés et règlements généraux qui peuvent être invoqués en Belgique, Bruxelles, Bruylant, 1837.

Première conférence internationale des bains populaires et scolaires, tenue à Scheveningue, 27-30 août 1912, Amsterdam, Imprimerie J. H. Bussy, 1912.

Putzeÿs, F., « Belgique. État actuel de l'œuvre des bains populaires en Belgique », *in Première Conférence internationale des bains populaires et scolaires, tenue à Scheveningue, 27-30 août 1912*, Amsterdam, Imprimerie J. H. Bussy, 1912, p. 54-70.

Recensement général de la population, de l'industrie et du commerce au 31 décembre 1947, Bruxelles, Puvrez, Institut national de statistique, vol. 2, 1949.

Recensement de la population : 31 décembre 1890, Bruxelles, A. Lesigne, vol. 2, 1893.

Recensement de la population : 31 décembre 1910, Bruxelles, M. Weissenbruch, vol. 4, 1915.

Recensement de la population : 31 décembre 1910, Bruxelles, M. Weissenbruch, vol. 1, 1916.

Recensement de la population : 31 décembre 1920, Bruxelles, M. Weissenbruch, vol. 3, 1926.

Recensement de la population : 31 décembre 1961, Bruxelles, Institut national de statistique, vol. 3, partie 1, 1963.

Recensement de la population et des logements au 1er mars 1981, Bruxelles, ministère des Affaires économiques, Institut national de statistique, vol. 2, 1983.

Société anonyme des bains et lavoirs publics de Gand, Gand, Imprimerie C. Annoot-Braeckman, 1886, https://lib.ugent.be/viewer/archive.ugent.be%3A7E97DC78-D3C2-11E8-BCC4-8FC7BAF99771#?c=&m=&s=&cv=5&xywh=-895%2C-443%2C7545%2C2886 (consulté le 29 novembre 2021).

Statistique de la Belgique : Population : recensement général du 31 décembre 1910, Bruxelles, M. Weissenbruch vol. 1, 1912.

Statuts de la Société anonyme des bains économiques établis à Bruxelles, rue des Tanneurs 103, Bruxelles, Imprimerie Julien Baekessen, 1878.

Statuts des Bains et lavoirs d'Outre-Meuse à Liège. Statuts. Liste des actionnaires, Liège, Imprimerie J. Desoer, 1866.

Ville, P., *Le Guide des étrangers dans la ville d'Anvers*, Éditeur P. Ville, 1818, https://books.google.be/books?id=0-Y3wwEACAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_ r&cad=0#v=onepage&q&f=false (consulté le 25 novembre 2021).

Articles de journaux

« À Gand », *Le Vingtième Siècle*, 1er août 1911.

« À propos de bains », *La Meuse*, 29 juillet 1882.

« Binnenland. Braband. Brussel », *Het Nieuws van den Dag*, 18 juin 1908.

« Binnenland. Braband. Brussel », *Het Nieuws van den Dag*, 1er octobre 1897.

« Binnenland. Braband. Sint-Jan-Molenbeek », *Het Nieuws van den Dag*, 24 mars 1910.

« Binnenland. Braband. St.-Gillis », *Het Nieuws van den Dag*, 31 juillet 1907.

« Binnenland. Brussel », *Vooruit*, 25 avril 1887.

« Bruxelles vécu », *L'Indépendance belge*, 10 juin 1901.

« Chronique du Grand Charleroi et des environs. Avis », *Gazette de Charleroi*, 22 août 1942.

« Chronique médicale. Bains-douches scolaires bains individuels ou collectifs », *Le Peuple*, 17 juin 1926.

« Chronique médicale. Préventions, préjugés, superstitions », *Le Peuple*, 6 décembre 1932.

« Chronique régionale. Couillet. Les bains-douches », *Journal de Charleroi*, 13 juin 1926.

« Conseil communal de Bruxelles. Séance du samedi 19 décembre », *L'Indépendance belge*, 20 décembre 1903.

« Dagelijksch nieuws uit Gent. De openbare gezondheid », *Het Laatste Nieuws*, 20 octobre 1907.

« Dans le pays. Gand. Bains-douches », *Le Soir*, 1er mai 1951.

« De Gemeentverkiezingen van 1926. Het socialistisch Kiesplatform », *Vooruit*, 22 janvier 1926.

« De Stad. Badinrichting-Kiel », *Gazet van Antwerpen*, 30 octobre 1928.

« Échos et nouvelles. Bains-douches pour écoliers », *Journal de Charleroi*, 4 décembre 1902.

« Échos et nouvelles. Les bains dans les écoles », *Journal de Charleroi*, 5 février 1904.

« Encore de l'eau ! », *Le Peuple*, 19 mai 1904.

« Faits divers. Suicide dans un bain », *L'Avenir du Luxembourg*, 4 juillet 1908.

« Fidèle à sa politique d'unité », *Le Drapeau rouge,* 15 novembre 1938.

« Gent. Stortbaden », *Vooruit*, 13 avril 1923.

« Gentsche rubriek. Gemeenteraadszitting », *Vooruit*, 15 juillet 1946.

« Gentsche rubriek. Openbare stortbaden », *Vooruit*, 15 mai 1946.

« Gevraagd. Badinstelling », *De Nieuwe Gazet*, 19 novembre 1927.

« Het groot Verschil », *De Volksgazet*, 9 octobre 1926.

« Het praatje van den dokter. Een rein Lichaam. Het Dagelijksche wassche », *Het Laatste Nieuws*, 14 mai 1922.

« Hygiène publique. Assainissement des villes et communes », *L'Indépendance belge*, 8 février 1849.

« In het Stedelijk Zwemdok », *Handelsblad*, 15 juillet 1923.

« Kroniek van den Dag. Het dagelijksche bad », *Het Laatste Nieuws*, 23 juin 1933.

« La petite chronique. Lettre du Dr Louis Querton », *Le Peuple*, 29 mai 1904.

« La question des bains », *Le Peuple*, 1er septembre 1912.

« La vie bruxelloise. Les aspects de la coalition clérico-libérale à Bruxelles III », *Le Peuple*, 2 juillet 1932.

« La ville et ses faubourgs. Bruxelles », *Le Peuple*, 9 avril 1903.

« Lavez-vous !… », *Le Progrès libéral*, 16 décembre 1915.

« Le jour du médecin. La propreté c'est la santé », *La Dernière Heure*, 17 mars 1932.

« Le jour du médecin. Les bains-douches », *La Dernière Heure*, 1er juillet 1920.

« Le saviez-vous ? Les bains dans l'histoire », *L'Indépendance de Charleroi*, 26 mai 1949.

« Les bains à l'école », *Journal de Charleroi*, 21 février 1898.

« Les élections communales. Le programme de notre parti », *Le Peuple*, 22 septembre 1926.

« Nieuws uit Gent. Stortbaden », *Handelsblad*, 25 octobre 1893.

« Nieuwstijdinge. Braband. Brussel », *Het Nieuws van den Dag*, 16 avril 1919.

« Ons programma voor de gemeenteverkiezingen van 9 Oktober 1938 », *De Roode Vaan*, 10 septembre 1938.

« Onze onmiddelijke eischen op gemeentelijk gebied », *De Roode Vaan*, 25 septembre 1926.

« Petite gazette. Bains-douches pour femmes », *Le Soir*, 9 avril 1903.

« Petite gazette. Juste revendication », *Le Soir*, 16 août 1909.

« Petite gazette. Les juifs dans le Grand-Anvers », *Le Soir*, 27 septembre 1941.

« Petites annonces », *Le Soir*, 20 décembre 1962.

« Pour l'encouragement de la balnéation populaire », *L'Indépendance belge*, 27 mars 1914.

« Pour l'encouragement de la balnéation populaire », *La Meuse*, 31 janvier 1913.

« Progrès et propreté », *Le Peuple*, 3 juillet 1904.

« Projet de programme. Parti ouvrier socialiste belge », *La Wallonie*, 18 février 1931.

« Reinheid », *Handelsblad*, 20 mars 1932.

« Soyez propres ! », *Journal de Charleroi*, 27 mars 1900.

« Stad en Omliggende. Stortbadinrichting op het Kiel », *De Volksgazet*, 3 mars 1926.

« Tribune libre féminine. La volonté au service de la santé », *Le Soir*, 12 avril 1938.

« Tribune libre féminine. Une croisade », *Le Soir*, 15 mars 1932.

« Tribune libre féminine. Burniaux Hélène : À propos du vote des femmes », *Le Soir*, 18 mars 1921.

« Van alles wat. Stadsbelangen », *De Nieuwe Gazet*, 12 janvier 1926.

« Van onze Korrespondenten. Borgerhout. Gemeenteraadszitting van 27 Juli », *De Volksgazet*, 28 juillet 1934.

« Variétés. Le bain », *La Meuse*, 8 septembre 1868.

« Vlaamsche socialistische gemeente-bestuurders », *Vooruit*, 21 février 1938.

« Waarom geen stortbaden », *Vooruit*, 4 avril 1928.

« Wasch- en Stortbadinrichting », *De Volksgazet*, 12 mars 1927.

Gazet Van Antwerpen, 11 mai 1933.

Gazette de Charleroi, 11 août 1933.

L'Écho du Parlement belge, 8 juillet 1876.

Sources non éditées

Archives de la Ville d'Anvers

AVA, College van Burgemeester en schepenen, Beraadslaging/Proces verbaal, 515#2239.

AVA, Foto's, 934#23047, FOTO-GF#711, FOTO-GF#713, FOTO-OF#2698, FOTO-OF#6841, GP#4010, GP#4027, GP#6839, GP#6840.

AVA, Inventaris 40 (Maatschappelijke instellingen), MA#1238 et MA#12574.

AVA, Schepen Frans Detiège, 672#2145, 672#317, 672#73 et 672#734.

AVA, Statistische Jaarboek van de Stad Antwerpen, 237#7.

AVA, Was- en stortbadinrichting, 480#4372, 480#4367, 480#4327, 480#4342, 480#4299, 480#4318 et 480#4325.

Archives de la Ville de Bruxelles

Archives de l'ASBL « Bains de Bruxelles », Fréquentation du service de baignoire et douches, 2018.

AVB, Album II-18, Douches scolaires de l'école n° 7 à Bruxelles, 1913.

AVB, Album VII-12, Janssens Wynand Bains et lavoirs publics. Plans, élévations et détails de l'établissement érigé à Bruxelles, rue des Tanneurs et d'autres établissements projetés pour diverses localités par Janssens Wynand, Bruxelles, Van der Kolk, 1855.

AVB, Almanachs du commerce et de l'Industrie, Professions, « Bains publics », 1832-1969, https://archives.bruxelles.be/almanachs (consulté le 25 novembre 2021).

AVB, BCB, 1855-1978.

AVB, Fonds administratifs, Enseignement, IP II D 1248.

AVB, Photothèque, A-2094 et C-15023.

AVB, Plan portefeuille 3141, Ville de Bruxelles. Place du Jeu de Balle. Installation de bains-douches, 10 juin 1910.

Archives de la Ville de Gand

AVG, BCG, 1880-1990.

AVG, Beeldbank, SCMS_FO_1245 et SCMS_PBK_3320.

AVG, MA, Jaarverslagen, 1885-1998.

AVG, MA, OG, boîte XVIII. 6, boîtes 1 à 6.

AVG, MA, OG, XVIII. 18, boîtes 1 à 5.

AVG, MA, Plannen, 85_TGD/32F_ZWEMBAD STROPSTRAAT_TGD/32G_ZWEMBAD TOLHUISLAAN et 86_TGD/32h_Van Eyck MA.

AVG, MA, Reeks G, G12/1900/Q/14.

AVG, MA, Vliegende bladen, I. B.3.10.

Archives de la Ville de Liège

AVL, BCL, 1850-1985.

AVL, Closquet, M., *Sainte-Marguerite. L'histoire du quartier au fil des rues*.

AVL, Rapport annuel de la Ville de Liège, Rapport annuel, 1853-1990.

Archives de l'Office national de l'enfance

AONE, *À l'eau les mains ! Quand te laver les mains ?*, Brochure, 2014, https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PARENTS/Brochures/Hygiene-des-mains.pdf (consulté le 1er juin 2022).

AONE, Croix-Rouge de Belgique, *Hygiène personnelle*, 1980 et *Syllabus d'une causerie type : La propreté*, 1932.

AONE, *L'hygiène des mains, une pratique essentielle en toute saison !*, Brochure, 2015, https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PRO/Milieux_accueil/Flash_accueil/FA26-Sante_L_hygiene_des_mains.pdf (consulté le 1er juin 2022).

Erfgoed Bibliotheek Hendrik Conscience (Anvers)

EBHC, BCA, 1919-1984.

Archives communales de Saint-Gilles

Archives communales de Saint-Gilles, Affaires générales, Réceptions et cérémonies solennelles, dossier concernant la réception à l'Hôtel de Ville de l'Association belge pour l'encouragement de la balnéation populaire, scolaire et industrielle (août 1914), 1914.

Archives de l'Institut d'histoire ouvrière et sociale

AIHOES, Fonds Modeste Jean Ray, boîte 7.

Musée de la vie wallonne

MVW, *Brochure publicitaire « Bains et thermes liégeois »*, s.d., Intérieur du service des baignoires et façade de la Sauvenière Ó Province de Liège-Musée de la vie wallonne.

MVW, *Hommage à Georges Truffaut. Historique de la natation. Technique & Gérance des Bains, 1946*, Bains de la constitution, s.d. Ó Province de Liège-Musée de la vie wallonne.

Cercle d'histoire de Bruxelles

Carte postale du pavillon de bains-douches de la place du Jeu de balle, s.d.

Histoire orale

Entretien réalisé par Sophie Richelle avec Alain C., ancien usager de la Sauvenière, 13 novembre 2019.

Entretien réalisé par Sophie Richelle avec Alexandrina L., ancienne usagère des bains publics de la piscine de Schaerbeek, 21 février 2020.

Entretien réalisé par Sophie Richelle et Pauline Bacquaert avec André C., propriétaire et patron des Bains maures à Molenbeek-Saint-Jean, le 20 février 2020.

Entretien réalisé par Sophie Richelle et Pauline Bacquaert avec Chantal K., ancienne usagère des bains publics d'Ixelles, 8 novembre 2019.

Entretien réalisé par Sophie Richelle et Pauline Bacquaert avec Fabienne L., ancienne employée de la piscine de Schaerbeek, 12 novembre 2019.

Entretien réalisé par Sophie Richelle et Pauline Bacquaert avec Nadia A., employée de la piscine de Laeken, 13 décembre 2019.

Bibliographie

Ouvrages, articles, thèses et mémoires

« Editors Preface », *The Public Historian*, nº 1, 1978, p. 4-5.

« Helemaal opgekikkerd na een bad of douche », *Zorgbedrijf.antwerpen.be*, https://www.zorgbedrijf.antwerpen.be/diensten/bad-of-douche/prijslijst-bad-of-douche (consulté le 26 novembre 2021).

« Historiek. Van 'Walrussen' tot 'Beren' », deurnese-ijsberen.be, https://www.deurnese-ijsberen.be/historiek/ (consulté le 26 novembre 2021).

« Tolhuislaan », s.d., inventaris.onroerenderfgoed.be, https://inventaris.onroerenderfgoed.be/themas/16627 (consulté le 29 novembre 2021).

« Un bassin populaire communal de natation au boulevard de l'Abattoir », cehibrux.be, https://www.cehibrux.be/chroniques/document-du-mois/358-un-bassin-populaire-communal-de-natation-au-boulevard-de-lAbattoir (consulté le 26 novembre 2021).

« Welke toekomst voor publieksgeschiedenis aan de Belgische universiteiten ? », *Journées de l'histoire contemporaine. L'histoire publique en Belgique*, 20 mai 2022.

« Zwembassin Van Eyck », s.d., inventaris.onroerenderfgoed.be, https://inventaris.onroerenderfgoed.be/aanduidingsobjecten/10986 (consulté le 29 novembre 2021).

Aerts, E., « Fototentoonstelling ter gelegenheid van 25 jaar vlaamse zwemweek », *Vlaams Tijdschrift voor Sportbeheer*, nº 179, 2004.

Angel Bernardo y Garcia, L., « Esquisse d'une histoire bruxelloise de l'industrie du chauffage domestique », *Tout feu, tout flamme, Les Cahiers de La Fonderie*, nº 35, 2006.

Ariès, P., et Duby, G., *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil, 1999.

Aymard, C. (dir.), *Les Bains-douches en Limousin. Architecture et histoire : naissance d'une hygiène populaire*, Limoges, DRAC du Limousin/CAUE de la Haute-Vienne, 2013.

Beaudoux, C., *Madeleine Project*, Éditions du Sous-Sol (Seuil – Librairie générale française), Paris, 2017.

Bologne, J.-C., *Histoire de la pudeur*, Paris, Olivier Orban, 1986.

Boquet, F., Houssiau, J., et Symons, T., *Se baigner à Bruxelles : du temps des baignades au temps des loisirs*, Bruxelles, Musées de la Ville de Bruxelles, 2005.

Bormans, C., *Lichaamsverzorging en sanitaire voorzieningen bij de Gentse bevolking (1850-1940)*, Mémoire, Rijksuniversiteit Gent, 1984.

Braeken, J., « Lagere Meisjesschool 22 en openbaar badhuis », 2012, inventaris.onroerenderfgoed.be, https://inventaris.onroerenderfgoed.be/erfgoedobjecten/215030 (consulté le 26 novembre 2021).

Braeken, J., « Stedelijke stortbadinrichting. Bouwkundig element », 2017, inventaris.onroerenderfgoed.be, https://inventaris.onroerenderfgoed.be/erfgoedobjecten/302191 (consulté le 26 novembre 2021).

Brodiez-Dolino, A., et Ruiz, E., « Les écritures alternatives : faire de l'histoire 'hors les murs' ? », *Le Mouvement social*, 2019/4, nº 269-270, p. 6-45.

Bruyneel, E., *Le Conseil supérieur de la santé (1849-2009) : trait d'union entre la science et la santé publique*, Louvain, Peeters, 2009.

Cauvin, T., *Public History. A Texbook of Practice*, New York, Routledge, 2016.

Conradt, M., *Histoires des bains et bassins de natation de Liège du 17e siècle à nos jours*, Liège, Les Éditions de la Province de Liège, 2017.

Corbin, A. (dir.), *Histoire du corps. 2. De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Points, 2011 (2005).

Corbin, A., *Le Miasme et la jonquille : l'odorat et l'imaginaire social ; XVIIIe-XIXe siècles*, Paris, Flammarion, 1986.

Courtine, J. J. (dir.), *Histoire du corps. 3. Les mutations du regard. Le XXe siècle*, Paris, Points, 2015 (2006).

Csergo, J., « Propreté et enfance au XIXe siècle », *in Éducation à la santé, XIXe-XXe siècle*, Rennes, ENSP, 2002.

Csergo, J., *Liberté, égalité, propreté : la morale et l'hygiène au XIXe siècle*, Paris, Michel, 1988.

Dajon, H., « La douche, une invention d'un médecin des prisons, le docteur Merry Delabost », *Criminocorpus. Revue d'histoire de la justice, des crimes et des peines*, 2013, p. 1-6, https://doi.org/10.4000/criminocorpus.2006 (consulté le 1er juin 2022).

Davidson, C., *A woman's work is never done : a history of housework in the British Isles, 1650-1950*, Londres, Chatto & Windus, 1982.

De Certeau, M., « Faire de l'histoire », *Recherches de sciences religieuses*, nº LVIII, 1970, p. 481-520.

Dean, D. (dir.), *A Companion to Public History*, Chichester West Sussex, Wiley Blackwell, 2018.

Den Hollander, M., *Sport in 't stad : Antwerpen 1830-1914*, Louvain, Leuven University Press, 2006.

Deseilligny, O., « Matérialité de l'écriture : le chercheur et ses outils, du papier à l'écran », *Sciences de la société*, 2013, nº 89, p. 39-53.

Dillon Reed, J., *Modernity, Sanitation and the Public Bath : Berlin, 1896-1933, as Archetype*, Duke University, Thèse de doctorat, 2007, p. 109, https://hdl.handle.net/10161/430 (consulté le 1er juin 2022).

Ed. F., « Trois douches seulement pour tout Liège ! », Dhnet.be, 2010, https://www.dhnet.be/archive/trois-douches-seulement-pour-tout-liege-51b7e607e4b0de6db9963f12 (consulté le 29 novembre 2021).

Fabre, G., *Épidémies et contagions : l'imaginaire du mal*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.

Farge, A., « Préface. Le corps savant », *in Épistémologie du corps savant*, tome 1 : *Le chercheur et la description scientifique du réel*, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 7-10.

Faure, O., « Hygiène, hygiénisme et santé publique en France, XIXe-XXe siècle », *in Éducation à la santé, XIXe-XXe siècle*, Rennes, ENSP, 2002.

Faure, O., « Un thermalisme populaire à l'aube du XIXe siècle », *in L'Eau source de vie*, Montbrison, La Diana, 2018.

Goubert, J.-P., *La Conquête de l'eau : l'avènement de la santé à l'âge industriel*, Paris, Robert Laffont, 1986.

Hamlett, J., *At home in the institution : material life in asylums, lodging houses and schools in Victorian and Edwardian England*, Houndmills, Palgrave, 2015.

Hamlett, J., et Hoskins, R., *Residential institutions in Britain, 1725-1970 : inmates and environments*, Londres/New York, Routledge, 2016.

Hemmerijckx, R., « DEJACE Joseph, Théodore, dit Théo », *in Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2020, https://maitron.fr/spip.php?article228422 (consulté le 26 novembre 2021).

Heymans, V., *Les Dimensions de l'ordinaire*, Paris, L'Harmattan, 1998.

Honnoré, L., *Mons au fil de l'eau*, Frameries, Cercle archéologique de Mons, 2005.

Hooft, E., « Paleisstraat », 2012, inventaris.onroerenderfgoed.be, https://inventaris.onroerenderfgoed.be/themas/11830 (consulté le 26 novembre 2021).

ISB Vlaams Instituut voor sportbeheer en recreatie beleid, Beleidsnota voor Sport Vlaanderen 2020-2025, 2019, p. 4, https://www.sport.vlaanderen/media/13169/isb-beleidsnota-2020-2025.pdf (consulté le 25 novembre 2021).

Journées de l'histoire contemporaine. L'histoire publique en Belgique, 20 mai 2022. Association belge d'histoire contemporaine, https://www.contemporanea.be/fr/content/journ%C3%A9e-de-l%E2%80%99histoire-contemporaine (consulté le 22 juin 2022).

Kean, H., et Martin, P. (dir.), *The Public History Reader*, Londres, Routledge, 2013.

Kelley, V., *Soap and water : cleanliness, dirt and the working classes in Victorian and Edwardian Britain*, Londres, Bloomsbury Academic, 2020.

Kesteloot, W., *Reinheid, gezondheid en therapie. Baden en zwemmen in Antwerpen (1875 1915)*, Mémoire, Katholieke Universiteit Leuven, 2012.

Leclercq, V., *Le Stylo-bille et l'entonnoir : Écrits et écriture des patients de l'Institut de psychiatrie Brugmann (1931-1980)*, Mémoire, Université libre de Bruxelles, 2009.

Leclercq, V., *Guérir, travailler, désobéir : Une histoire des interactions hospitalières avant l'ère du « patient autonome » (Bruxelles, 1870-1930)*, Thèse, Université libre de Bruxelles, 2017.

Le Goff, J., et Nora, P. (dir.), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1974.

Lévy-Vroelant, C., Bony, L., et Fesdjian, S., « Les bains-douches de Paris : une enquête sur les lieux et leurs usages », *Documents de travail ined.* nº 252, 2019, https://www.ined.fr/fr/publications/editions/document-travail/bains-douches-de-paris-enquete-sur-lieux-et-usages/ (consulté le 1er juin 2022).

Lévy-Vroelant, C., et Ménard, F., « Bains-douches / État des lieux », *Urbanisme*, nº 418, 2020.

Majerus, B., *Parmi les fous. Une histoire sociale de la psychiatrie au XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

May, X., Bacquaert, P., Decroly, J-M., *et al.*, « Formes, facteurs et importance de la vulnérabilité hydrique dans une métropole européenne », *EchoGéo* (57), 2021, https://

doi.org/10.4000/echogeo.22098 (consulté le 15 février 2022).

Mazurel, H., « Histoire des sensibilités », *in Historiographies*, I. *Concepts et* débats, Saint-Amand, Gallimard, 2010, p. 255-261.

Meyfroots, G., *Een architectuurhistorische en typologische studie van de openbare en publiek toegankelijke zwembaden en badinrichtingen van het huidig Brussels Gewest van circa 1850 tot 1960*, Mémoire, Vrij Universiteit Brussel, 1996.

Michielsen, L., « Antwerpen – Drubbel », belgiummilitary.wordpress.com, https://belgiummilitary.wordpress.com/vastgoed-geklasseerd-per-gemeente/antwerpen/antwerpen-drubbel (consulté le 26 novembre 2021).

Mounier, P., « Ouvrir l'atelier de l'historien. Médias sociaux et carnets de recherche en ligne », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2011/5, n° 58-4*bis*, p. 101-110.

Puissant, J., « BRUNFAUT Fernand, Adolphe », *in Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2021, https://maitron.fr/spip.php?article139479 (consulté le 26 novembre 2021).

Rahal, M., « Le carnet de recherche. Un nouvel outil dans l'écriture d'une histoire du temps présent », *Le Mouvement social*, 2019/4, n° 269-270, p. 133-148.

Renner, A., « A Nation That Bathes Together : New York City's Progressive Era Public Baths », *Journal of the Society of Architectural Historians*, n° 67 (4), 2008, p. 504-531, https://doi.org/10.1525/jsah.2008.67.4.504 (consulté le 1er juin 2022).

Resseler, M., *Piscines et bains publics à Bruxelles*, Bruxelles, Service public régional de Bruxelles/Bruxelles développement urbain, 2015, p. 134, https://opac.kbr.be/Library/doc/SYRACUSE/17301569/piscines-et-bains-publics-a-bruxelles (consulté le 19 juillet 2019).

Revel, J., « L'histoire au ras du sol », *in Le Pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle*, Paris, Gallimard, 1998 (1985), p. I-XXXIII.

Revel, J., *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Seuil/Gallimard, 1996.

Richelle, S., « Ce que "se laver" signifie : histoire de pratiques et d'expériences. Le cas des bains-douches des charbonnages belges (1911-1950) », *Le Mouvement social*, n° 275 (2), 2021, p. 73-92.

Richelle, S., « Faire une histoire-céramique », *in Hospices. Une histoire sensible de la vieillesse. Bruxelles 1830-1914*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

Richelle, S., *Hospices. Une histoire sensible de la vieillesse. Bruxelles, 1830-1914*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

Richelle, S., *Les « Folles » de Bailleul*, Bruxelles, Université des femmes, 2014.

Roche, D., *Histoire des choses banales : naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVIIe-XIXe siècle)*, Paris, Fayard, 1997.

Rossigneux-Méheust, M., *Vies d'hospices. Vieillir et mourir en institution au XIXe siècle*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2018.

Roynette, O., *« Bon pour le service » : l'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle*, Paris, Belin, 2000.

Sagaert, C., « L'utilisation des préjugés esthétiques comme redoutable outil de stigmatisation du juif », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 7, n° 4 (4), 2013, p. 971-992, https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2013-4-page-971.htm (consulté le 1er juin 2022).

Sax, A., « De publiekhistoricus als historicus 2.0 », *Journées de l'histoire contemporaine. L'histoire publique en Belgique*, 20 mai 2022.

Sayer, F., *Public History : a Practical Guide*, Londres, Bloomsbury Academic, 2015.

Terry, « Moins de bains publics pour les SDF liégeois », *Alter Échos*, n° 301, 2010, https://www.alterechos.be/moins-de-bains-publics-pour-les-sdf-lieacutegeois (consulté le 29 novembre 2021).

Thompson, E. P., *La Formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Hautes Études/ Seuil/ Gallimard, 1988 (1963).

Thuillier, G., « Pour une histoire de l'hygiène corporelle aux XIXe et XXe siècles », *Annales de démographie historique*, n° 1975 (1), 1975, p. 123-130, https://doi.org/10.3406/adh.1975.1274 (consulté 1er juin 2022).

Van Doorslaer, R., *La Belgique docile : les autorités belges et la persécution des juifs en Belgique durant la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles, Luc Pire, 2007.

Vandenbreeden, T., *De badhuizen en de zwembaden van Brussel uit de negentiende eeuw en de eerste helft van de twintigste eeuw : een voorlopige inventaris en typologisch onderzoek*, Mémoire, Katholieke Universiteit Leuven, 1996.

Vanneste, D., Thomas, I., et Goossens, L., *Le Logement en Belgique*, Bruxelles, SPF Économie – Niko Demeester, 2001.

Velle, K., et Viaene, P., *Lichaam en hygiëne : naar de wortels van de huidige gezondheidskultuur : tentoonstelling, Bijlokemuseum, 21 december 1984-17 februari 1985*, Gand, Stad Gent : Dienst voor Culturele Zaken (MIAT)/Louvain, Kritak, 1984.

Vigarello, G., *Le Propre et le sale : l'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, 1985.

Vigarello, G., *Le Sentiment de soi. Histoire de la perception du corps XVI*e*-XX*e *siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2016 (2014).

Ward, P., *A history of domestic space : privacy and the Canadian home*, Vancouver, UBC Press, 1999.

Ward, P., *The Clean Body : A Modern History*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2019.

Williams, M., *Washing "the great unwashed" : public baths in urban America, 1840-1920*, Columbus, Ohio State University Press, 1991.

Sitographie

Association belge d'histoire contemporaine, www.contemporanea.be, https :// www.contemporanea.be/fr/content/journ%C3%A9e-de-l%E2%80%99histoire-contemporaine (consulté le 22 juin 2022).

Centre national de ressources textuelles et lexicales, cnrtl.fr, https ://cnrtl.fr/definition (consulté le 15 février 2021).

Les archives audiovisuelles, Sonuma.be, https ://www.sonuma.be/homepage (consulté le 13 juin 2022).

Liege.be, https ://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/sports/infrastructures-sportives/piscines/piscine-de-jonfosse (consulté le 29 novembre 2021).

Mnema.be, http ://www.mnema.be/fr (consulté le 29 novembre 2021).

Oudebadhuis.be, https ://www.oudebadhuis.be (consulté le 26 novembre 2021).

Projet HyPer « Précarité hydrique : l'hygiène personnelle hors de/sans/mal "chez soi" », https ://msh.ulb.ac.be/fr/team/lieu/projet-hyper (consulté le 1er juin 2022).

Sonuma.be, https ://www.sonuma.be/archive/les-bains-douches-de-la-sauveniere (consulté le 22 mars 2022).

Stad.gent/nl, https ://stad.gent/nl/sport/zwembaden-gent (consulté le 29 novembre 2021).

Stad.gent/nl, https ://stad.gent/sites/default/files/media/documents/20200305_BS_CBS_tariefreglement%20Farys%20en%20S%26R%20-%20wijzigingen_0.pdf (consulté le 29 novembre 2021).

Stad.gent/nl, https ://stad.gent/sites/default/files/page/documents/20161017_16_00610_Was-en%20plasplan_LR.pdf (consulté le 29 novembre 2021).

Crédits photographiques

© ACPASB : 286

© AIHOES : 91

© Archives de la ville de Montréal : 456

© AVA : 53-56, 58-61, 63-64, 117-118

© AVB : 30, 68, 70, 75-76, 123, 189

© AVG : 79-80, 83, 85, 232, 252-253

© Canelle : 287

© Cécile Drouard : 281

© Cercle d'histoire de Bruxelles : 72, 429

© Clara Beaudoux/Éditions du sous-sol : 153-156

© Dari Gatti : 489-490

© Eadweard Muybridge : 160

© Edgard Degas : 230

© Félix Vallotton : 211

© Gallica (BNF)/Chifflart : 376-377

© Gallica (BNF)/Daumier : 305

© Gallica (BNF)/Mattet : 404

© Gallica (BNF)/Tournon : 320

© Huis van Alijn : 28, 370-371

© Jean Coërs : 322-328

© Marrissiaux/Numerique.be : 295-296

© Pierre Bonnard : 6, 162, 352, 395

© Province de Liège-Musée de la Vie wallonne : 94-95

© Sofie De Ruysser : 65

© Sophie Richelle : toutes les photos de l'ouvrage non spécifiquement attribuées

© Stad Gent : 82, 258

© Toulouse-Lautrec : 399

© Tsupera Tsupera : 332-334

© Vrienden van de School van Toen : 413-414

AHIOES : 389-394

Archives générales du Royaume : 210

AVA : 312-315, 321, 384, 402-403

AVB : 167-171, 175-177, 179-182, 186-188, 190, 339, 396-398, 427-429

AVG : 237-251, 253-258, 396, 417

AVL : 90

Civa : 424-427

Corinne Dubien : 193

Elisabeth Bruyneel/Éditions Peeters : 198

Erika Mattarella : 335

Francis Groff/Éditions Acacia : 276-277

Geopolis : 336-337

Huis van Alijn : 358-360

Jean-Loup Sieff : 271, 279

Jennifer Dillon-Reed : 375

Julia Csergo/Éditions Michel : 163

KBR : 207-208, 212-214, 219-224, 232-234, 270, 281, 398

La Fonderie : 351

Laurent Honnoré/Éditions Cercle archéologique de Mons : 202

Le Bois du Cazier : 293-294, 297-298, 395

Les Arts ménagers : 360, 369

Les Bains maures : 340-347

Musée de la civilisation – Québec : 460-463

Musée de la ville de Gand, Stam : 362-364, 380

Musée des égouts : 353-356

Musée du fier monde : 445-447

Musée School van Toen : 416-417, 422-423

Roger Berwart/Éditions Archives de Wallonie : 278

SAICOM : 290-291

Sylvia Plath/Éditions Denoël : 500-501

Thierry Demey/Éditions Badeaux : 269, 279, 283, 285

Table des illustrations

Table des graphiques et des tableaux

Table des matières

PARTIE II

Corps sales // ville sèche

Une série radiophonique en 3 épisodes réalisée
par Pauline Bacquaert et Sophie Richelle



https://www.radiola.be/serie/corps-sales-ville-seche/



Fondées en 1972, les Éditions de l'Université de Bruxelles sont un département de l'Université libre de Bruxelles (Belgique). Elles publient des ouvrages de recherche et des manuels universitaires d'auteurs issus de l'Union européenne.

Principales collections
- **Architecture, urbanisme, paysagisme** (Judith le Maire)
- **BSI series** (Bussels Studies Institute)
- **Commentaire J. Mégret** (Comité de rédaction : Marianne Dony (directrice), Emmanuelle Bribosia, Claude Blumann, Jacques Bourgeois, Jean-Paul Jacqué, Mehdi Mezaguer, Arnaud Van Waeyenbergh et Anne Weyembergh)
- **Débats** (Andrea Rea)
- **Études européennes** (Marianne Dony et François Foret)
- **Genre(s) & Sexualité(s)** (David Paternotte et Cécile Vanderpelen-Diagre)
- **Histoire** (Kenneth Bertrams, Aude Busine, Pieter Lagrou et Nicolas Schroeder)
- **Journalisme et communication** (ReSIC-ULB)
- **Littérature(s)** (Valérie André)
- **Maison des sciences humaines** (Jihane Sfeir)
- **Metaphrasis** (Xavier Luffin)
- **Philosophie politique : généalogies et actualités** (Thomas Berns)
- **Religion, laïcité et société** (Jean-Philippe Schreiber et Monique Weis)
- **Science politique** (Pascal Delwit)
- **Sociologie et anthropologie** (Joël Noret et Andrea Rea)
- **Territoires, environnement, sociétés** (Jean-Michel Decroly et Christian Vandermotten)
- **UBlire** (Serge Jaumain)

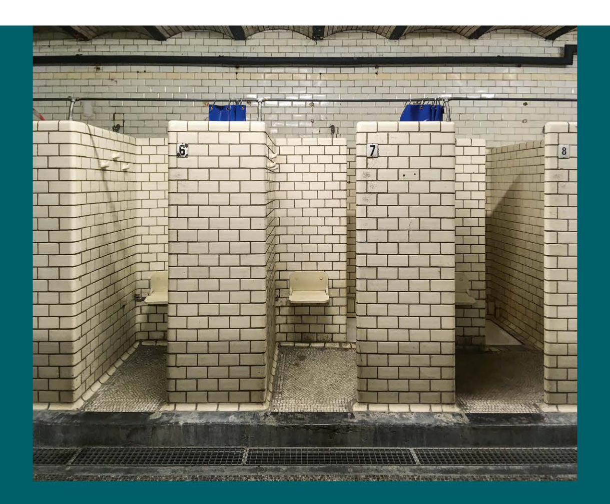
Séries thématiques
- **Problèmes d'histoire des religions** (Guillaume Dye)
- **Études sur le XVIII[e] siècle** (Valérie André et Christophe Loir)
- **Sextant** (Amandine Lauro et Cécile Vanderpelen-Diagre).

Les ouvrages des Éditions de l'Université de Bruxelles sont soumis à une procédure de *referees* nationaux et internationaux.

Éditions de l'Université de Bruxelles
Avenue Paul Héger 26
CPI 163, 1000 Bruxelles
EDITIONS@ulb.be
www.editions-ulb.be

Bains publics

Se laver en ville (1850-2000)



Avec *Bains publics*, Sophie Richelle propose un double récit original. Celui de l'histoire des bains communaux des villes belges, compris comme les endroits où il était possible de se laver en dehors de chez soi à moindre coût aux XIXe et XXe siècles. Et celui de la quête historienne en train d'être menée.

Trop souvent cantonnée au XIXe siècle, l'histoire des bains publics se décline pourtant au XXe siècle. Lieux oubliés et méconnus, à l'heure des douches quotidiennes, ils sont un observatoire inédit de l'histoire du corps, de l'histoire de l'intime, de l'hygiène populaire et des inégalités sociales et genrées qui les ont traversées.

En poursuivant une écriture sensible où la subjectivité a sa place, l'auteure nous plonge également dans les coulisses de sa recherche. Partagée à l'origine sur Twitter, l'enquête scientifique est reprise ici. L'ouvrage est hybride et permet, par la juxtaposition des résultats et de la quête, une réflexion sur le métier et les écritures historiennes.

Sophie Richelle

Sophie Richelle est docteure en histoire de l'Université du Luxembourg. Ses recherches croisent les notions d'espaces et d'expériences du passé. De l'asile de folles aux hospices de vieux, elle a poursuivi ses questionnements avec les bains publics à l'Université libre de Bruxelles. En plaçant au centre de son attention l'expérience sensible, matérielle et humaine d'espaces resserrés et particuliers, elle tente de raconter l'histoire de ceux et de celles qui avaient laissé peu de traces.

Prix : 35 €



www.editions-ulb.be